HISTOIRE DE LA MAISON DE BOURBON. - PARIS, IMPR. ROYALE 1772-1788

Joseph Louis Ripault-Desormeaux





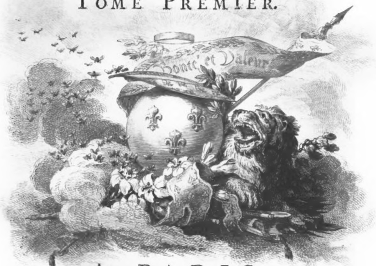


Fr. Boucher Pinxit 1768. *Aug. de St Aubin Sculp 1772.*

HISTOIRE
DE LA
MAISON DE BOURBON.

Par M. DESORMEAUX, *Historiographe de la Maison de Bourbon, Bibliothécaire de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé Prince du Sang, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, des Académies de Dijon & d'Auxerre.*

TOME PREMIER.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXII.



SIRE

J'AI l'honneur de préſenter à VOTRE MAJESTÉ, *l'Hiſtoire de la Maiſon de*

Bourbon. On ne peut prononcer ce nom, le plus grand de l'Univers, ſans prononcer celui de la bonté & de la valeur. Ces vertus, ſi dignes des Maîtres du monde, ont monté ſur le trône le plus auguſte avec HENRI IV; *elles ont été le partage de ſon immortelle poſtérité. Puiſſe le vainqueur de Fontenoi, le Monarque bien-aimé, qui les a rendues ſi touchantes, devenir pour le bonheur du genre humain, le plus ancien des hommes, comme il l'eſt déjà des Rois! C'eſt le vœu que forme avec tout ce qui reſpire en France, & qui connoît le prix de la bienfaiſance & de la modération,*

SIRE,

DE *VOTRE MAJESTÉ,*

Le très-humble, très-obéiſſant
& très-fidèle ſujet & ſerviteur,
DESORMEAUX.



EXPLICATION DU FRONTISPICE, DES VIGNETTES ET DES CUL-DE-LAMPES,

Contenus dans le premier volume de l'hiſtoire de la Maiſon de Bourbon.

I.

FRONTISPICE.

LA France préſente à la Muſe de l'hiſtoire, au Temps & à la Renommée, les médaillons des rois de France de la branche de Bourbon; elle place ſur celui de Louis le Bien-aimé, la guirlande de laurier conſacrée à ſes auguſtes aïeux; le Temps à qui la Renommée annonce les exploits des héros Bourbons, reçoit des mains de la Déeſſe, le laurier, ſymbole de l'Immortalité, pour le tranſmettre à leur poſtérité; un Génie ſe ſaiſit de la faux du Temps, & ſemble faire entendre à la Renommée, qu'elle ne peut plus différer de publier les grandes actions des Bourbons. Plus bas, auprès de la France, on aperçoit les armes d'Eſpagne ſur un faiſceau entouré de fleurs, ſymbole du pacte de Famille & de l'heureuſe concorde de deux puiſſantes Nations; deux Génies s'empreſſent d'en perpétuer la mémoire, l'un par le deſſin & l'autre par les médailles, tandis qu'un troiſième meſure ſur un globe, l'étendue de la puiſſance des rois Bourbons.

I I.

FLEURON.

AU Fleuron du titre ſont gravées les armes de France ſur un globe ſurmonté de l'écu de Bourbon & de la Couronne de l'Immortalité. Une banderole chargée de la deviſe de la Maiſon de Bourbon, *bonté & valeur,* entoure le globe & les lys ſur leſquels ſe repoſe un eſſaim d'abeilles, emblème de l'amour mutuel des Rois pour leurs ſujets & des ſujets pour leur Roi; le Lion en arrêt ſur un faiſceau d'armes, indique la magnanimité & le courage qui, juſqu'à préſent, ont été le partage de tous les princes de la Maiſon de Bourbon.

I I I.

ÉPITRE DÉDICATOIRE.

LES ornemens de l'Épitre dédicatoire ſont formés d'une longue ſuite de médaillons relatifs aux faſtes du règne de Louis le Bien-aimé, ils ſont ſuſpendus au temple de la Gloire & ſe terminent au chiffre du Roi, ſur lequel ſont appuyés un gouvernail couvert d'une branche d'olivier, & la corne d'Amalthée. Une colombe élevant ſes petits, retrace l'image de la paix profonde dont la France jouit par la ſageſſe & les ſoins paternels du Roi, qui ſeul a écarté en 1771, les horreurs de la guerre dont le midi de l'Europe étoit menacé. Les drapeaux, la branche de chêne, la peau de lion, le caſque & l'épée, poſés ſur le Manteau royal, ainſi que les palmes, les lauriers & la trompette qui couronnent le chiffre de Sa Majeſté, ſont autant d'attributs des qualités guerrières & des vertus pacifiques de Louis le Bien-aimé.

I V.

LA CARTE GÉNÉALOGIQUE, page 21.

V.

VIGNETTE, page 129.

ELLE repréſente le père des Bourbons Saint Louis rendant la juſtice à ſes ſujets ſous le fameux chêne de Vincennes.

V I.

CUL-DE-LAMPE, page 208.

L'ARTISTE ingénieux chargé du deſſin & de la gravure des cul-de-lampes a tâché de répandre l'intérêt le plus vif ſur les principales actions des héros de la Maiſon de Bourbon.

La piété & la juſtice environnent le médaillon de Saint Louis: aux palmes qui l'entourent, eſt attachée la chaîne des plus illuſtres deſcendans du Saint Monarque.

V I I.

VIGNETTE, page 209.

ELLE repréſente le fameux tournois dans lequel Robert de France comte de Clermont ſe ſignala.

V I I I.

CUL-DE-LAMPE, page 220.

LORSQUE Saint Louis fut canoniſé, ſes enfans, parmi leſquels on diſtingue Robert de France comte de Clermont, ne voulurent céder à perſonne, la gloire de tranſporter ſes reliques de Saint-Denys à la Sainte-Chapelle; ils portèrent ſur leurs épaules,

le glorieux fardeau dans la même châſſe, où ſont encore aujourd'hui les dépouilles mortelles du pieux Monarque : on a tâché d'exprimer cette cérémonie ſi touchante, par la repréſentation de la châſſe poſée ſur un brancard, ſoutenu de ſix lances ou bannières; plus bas, on voit les armes de Robert de France & celles de Béatrix de Bourgogne, dame de Bourbon ſon épouſe; le caſque, la hache & la maſſe d'armes, indiquent les bleſſures que ce Prince reçut à la tête, dans le tournois dont on vient de parler.

I X.

VIGNETTE, page 221.

LOUIS I.er duc de Bourbon eſt fait Chevalier par le roi Philippe-le-Bel ſon couſin-germain.

X.

CUL-DE-LAMPE, page 254.

SUR le tronc d'un chêne, arbre conſacré à la gloire des Héros ſauveurs de la patrie, paroiſſent l'écu de Bourbon, la couronne ducale, la couronne du royaume de Theſſalonique, une couronne de laurier & deux couronnes civiques; plus bas, on aperçoit la caſſette de grand - chambrier de France dans laquelle étoient dépoſés le tréſor particulier & les bijoux de nos Rois; ce trophée couvre les écus de Philippe de Valois roi de France, & de Robert comte d'Artois, auxquels Louis I.er duc de Bourbon, rendit des ſervices ſignalés : les deux écus & la bannière d'Artois ſont groupés avec des palmes & des lauriers.

X I.

VIGNETTE, page 255.

JACQUE DE BOURBON comte de la Marche, ſurnommé la *fleur des Chevaliers* reçoit l'épée de connétable de France des mains du roi Jean.

X I I.

CUL-DE-LAMPE, page 286.

UN ſarcophage ſuſpendu en l'air & entouré de draperies funèbres, annonce le ſort de Pierre I.er duc de Bourbon excommunié pour n'avoir pas payé ſes dettes, & en conſéquence privé des honneurs de la ſépulture, juſqu'à ce que ſon fils eût ſatisfait tous ſes créanciers. La caſſette ouverte d'où ſe répandent des pièces d'argent, indique la piété & la juſtice du fils; la foudre de l'excommunication qui frappe la bannière, l'épée & la couronne ducale, ſans épargner la couronne civique, annonce l'autorité dont l'Égliſe ſe prévaloit dans ces ſiècles d'ignorance, juſque dans les actes civils; les cyprès qui ombragent les armes, la bannière & les lauriers du duc de Bourbon, rappellent la fin en même temps glorieuſe & funeſte de ce Prince tué aux pieds du roi Jean à la bataille de Poitiers.

X I I I.

VIGNETTE, page 287.

LOUIS II duc de Bourbon, inſtitue l'Ordre de l'Écu ou de l'Eſpérance.

X I V.

CUL-DE-LAMPE, page 390.

L'HONNEUR & la Vertu ſoutiennent la ceinture & l'écu, principaux attributs de l'Ordre de l'Eſpérance; au centre de l'écu eſt gravé le mot *Allen.* Les trois couronnes de laurier, les palmes, la pyramide, les deux cornes d'abondance, rappellent la magnanimité & la bienfaiſance de Louis II; le pélican s'ouvrant le ſein pour nourrir ſes petits, eſt l'emblème le plus touchant de la bonté extrême de ce Prince pour ſes vaſſaux.

Au-deſſous de ce trophée élevé à la gloire d'un des Princes

les plus accomplis qui ait jamais existé, paroît un tableau de forme gothique où est représenté le combat singulier du duc de Bourbon & de Renaud de Monferrand, au siége de Verteuil en Poitou. Les trophées suspendus aux deux côtés du tableau, rappellent les deux victoires que Bourbon gagna en un seul jour sur trois rois Maures, & la part principale qu'il eut au succès de la bataille de Rosebeque.

X V.

VIGNETTE, page 391.

JEAN I.er duc de Bourbon, est blessé au siége de Soissons.

X V I.

CUL-DE-LAMPE, page 472.

LA vie de Jean I.er, également célèbre par ses exploits, par sa galanterie & sa longue captivité en Angleterre où il mourut, est partagée en deux périodes presqu'égales de gloire & d'infortune; on a tâché d'exprimer le premier période par le casque, le laurier, les roses & un amas de lances & de couronnes, allusion particulière au défi célèbre de ce Prince, de se battre à outrance, à la tête de quinze chevaliers François, contre un pareil nombre de chevaliers Anglois; le voile ou l'écharpe attaché aux lauriers de ce Prince, les cyprès qui couvrent son écu, répandent une ombre sur ses trophées & indiquent le malheur qu'il eut d'être fait prisonnier à la bataille d'Azincourt.

X V I I.

VIGNETTE, page 473.

CHARLE I.er duc de Bourbon & le connétable de Richemond, après avoir conclu le traité d'Arras qui sauva la France, jurent d'en observer les conditions au nom du roi Charle VII, ils ont

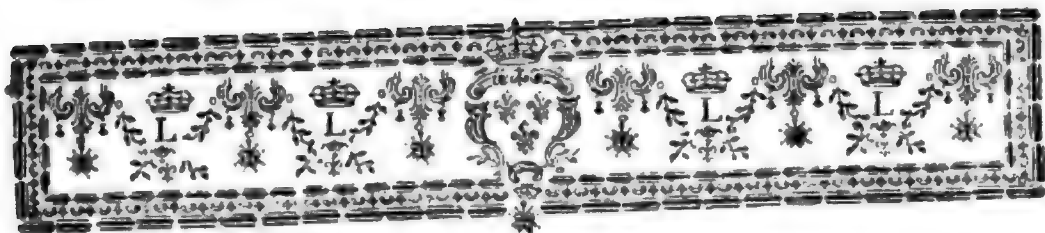
les mains étendues ſur un morceau de la vraie Croix qui leur eſt préſenté par les légats du Pape & du concile de Conſtance; cette auguſte cérémonie a pour témoins, les Ambaſſadeurs de preſque toutes les Puiſſances de la république Chrétienne.

XVIII.

Cul-de-lampe, page 556.

L'AMOUR de la patrie eſt déſigné par un guerrier environné de flammes foulant aux pieds un amas de piques, il ſoutient la couronne chancelante de France, prête à tomber entre les mains du roi d'Angleterre; il tient des branches d'olivier & des couronnes civiques; on le voit occupé du ſoin d'enlacer les armes de France & celles de Bourgogne; cette allégorie annonce la réunion de Charle VII avec le duc de Bourgogne, ménagée par les ſoins infatigables du duc de Bourbon; on aperçoit ſous l'écu de ce dernier Prince, un chat poſé ſur un joug rompu, & plus haut cinq javelots & un roſeau qui expriment le caractère inquiet & indocile de Charle I.er, qui ternit la fin d'une vie remplie de gloire, par la part qu'il eut à la révolte de la Praguerie. La licorne renverſée eſt une alluſion aux revers qu'eſſuyèrent les Anglois en France, après avoir remporté les victoires les plus ſignalées.





DISCOURS
PRÉLIMINAIRE.

LA MONARCHIE FRANÇOISE n'étoit encore qu'au berceau, & déjà ſon éclat éclipſoit celui des autres royaumes qui s'élevèrent preſqu'en même temps ſur les débris de l'Empire romain. « Il y a autant de différence, écrivoit le pape Grégoire le « Grand, à un petit-fils du Conquérant des Gaules, « entre un Roi de France & les autres Rois, qu'il y en « a entre un Roi & le vulgaire des hommes; *quamtò* « *cæteros homines Regia dignitas antecedit, tamtò cæte-* « *rarum gentium regna, regni veſtri præfectò culmen* « *antecedit.* » Preſque toutes les Nations de l'Univers, celles même qui ont toujours paru les plus jalouſes de la gloire du nom François, ſe ſont empreſſées à rendre des hommages auſſi éclatans à la gloire & à la majeſté de nos Monarques. *Le roi de France,* s'écrie Matthieu, célèbre hiſtorien Anglois, *c'eſt le plus digne & le plus noble de tous les Rois; il eſt regardé comme*

Gregor. I, Epiſt. 6, ad Childebert. Reg. Franc.

In vitâ Henr. III, Regis Angl.

le Roi des Rois, tant à cause de son onction céleste, que par rapport à sa puissance guerrière. Autrefois, lorsqu'on citoit en Europe le nom de Roi, sans ajouter de quelle nation, on entendoit toujours le Roi de France; c'étoit le grand Roi, le Roi par excellence.

Suidas.

Cette Monarchie si ancienne, si auguste, fondée en 480, n'a été gouvernée depuis treize siècles, que par trois dynasties. La valeur, l'activité, l'inquiétude & l'ambition caractérisent les Rois de la première; ils conservèrent long-temps la fierté & les mœurs féroces des Germains leurs ancêtres; insensiblement la mollesse & l'indolence dégradèrent la postérité de Clovis; le sceptre échappa à ses foibles mains, & le cloître fut le terme fatal où aboutit tant de gloire & de prospérité: c'est-là que demeura ensévelie la race du Fondateur de l'Empire françois.

Mais le courage de la Nation ne s'affoiblit point avec celui de ses Maîtres: les Francs, gouvernés par des Rois invisibles, ne cessèrent jamais de signaler leur valeur; eux seuls, dans les plaines de Tours, délivrèrent l'Europe de l'alcoran & de la servitude dont elle étoit menacée par un Peuple, qui, en moins d'un siècle, avoit fait plus de conquêtes que Rome dans le cours de plusieurs. Pepin, fils de Charles Martel, recueillit le fruit des travaux & des exploits de ses ancêtres.

Reconnu Roi d'une nation que sa famille étoit en possession de gouverner depuis plus d'un siècle, il montra en sa personne, à l'Europe étonnée, le Monarque le plus grand & le plus fortuné, & laissa un fils plus grand que lui encore, sur un trône non moins affermi que respecté.

C'est sous les auspices de Charlemagne, que la Monarchie parvint au plus haut degré de gloire & de puissance. La Saxe, la Bavière, la Bohème, l'Autriche, la Hongrie, l'Esclavonie, l'Italie presqu'entière & une partie de l'Espagne devinrent des provinces d'un royaume, auquel les Pays-bas, la Hollande & la Frise étoient annexés depuis long-temps. Bientôt le choix des Romains appela au trône des Césars, le maître & le conquérant de tant de Nations. L'Univers connu fut à la veille d'être partagé entre les Francs & les Arabes. Législateur de ses vastes États, Charlemagne n'oublia rien pour les éclairer; mais l'instant de sa mort fut celui de la décadence de l'Empire. Ce Prince si sage n'eut pas la force de surmonter la foiblesse paternelle: au lieu de réunir ses vastes domaines sur la tête d'un seul héritier, il les divisa entre ses enfans; c'étoit les armer les uns contre les autres, & sapper les fondemens de cet Empire qu'il venoit d'élever avec autant de génie que de valeur.

Héritiers de son ambition & non de ses talens & de sa puissance, les descendans de ce héros ne signalèrent leurs règnes que par des guerres impies & funestes: on voit les fils armés contre les pères, les frères contre les frères, la nation contre la nation. Les Francs réunis sous un seul chef, auroient pu, à l'aide des circonstances, triompher des Empereurs grecs, & renouveler la gloire & la fortune des Romains: partagés entre plusieurs Monarques, leur sang ne coula plus que sous les coups qu'ils se portoient mutuellement: l'ambition des Carlovingiens ne produisit pour le royaume & pour eux-mêmes, que honte, que crimes & désastres; obligés de flatter lâchement les Évêques & les Grands, pour les engager à les suivre dans ces guerres infortunées, ils se laissèrent juger par les premiers & dépouiller par les autres.

Telle fut, en moins de deux siècles, la décadence rapide de cette seconde & fameuse dynastie, que de tant de royaumes qui composoient l'empire de Charlemagne, il ne restoit plus aux derniers Princes de sa race, que les villes de Laon & de Soissons, avec le vain titre de Roi. Cependant on ne peut douter que les descendans de ce héros n'aient presque tous été actifs, entreprenans, belliqueux; on les voit sans cesse à cheval, à la tête des armées, traînant avec eux leurs

femmes & leurs enfans, habitant les camps plutôt que les villes: mais la vigueur de l'esprit, la politique, la prévoyance, ces vertus si dignes des Maîtres du monde & si supérieures à la valeur, leur manquèrent presque toujours; ils portèrent la foiblesse jusqu'à consacrer eux-mêmes les usurpations immenses qu'avoient faites sur eux leurs principaux sujets.

Tout devint alors la proie de l'ambition & de la cupidité; on compta dans ces vastes pays qui n'avoient reconnu qu'un seul maître en la personne de Charlemagne, autant de Souverains qu'il y avoit de provinces, de villes, de châteaux & de villages. C'est alors que tous les maux ensemble fondirent sur le royaume; les arts, les mœurs, l'industrie & les connoissances disparurent avec la puissance souveraine; l'État fut enséveli dans l'ignorance, dans la confusion, dans la superstition & la barbarie: la dégradation de l'autorité royale fut l'époque de la dégradation de l'espèce humaine.

Ici s'élève un nouvel ordre de choses; on voit paroître le gouvernement féodal, ce mélange inouï d'audace & de foiblesse: dans le sein d'un même royaume, des milliers de Souverains, moyennant un vain hommage rendu au Roi & quelques jours de service dans ses armées, jouissent dans leurs domaines, d'un empire plus absolu que celui des maîtres sur leurs

esclaves; la plupart des sujets sont traités comme de vils animaux. De-là, ces loix dictées par le caprice, l'orgueil & le mépris du genre humain, ces coutumes bizarres ou ridicules, infames ou extravagantes, qui ont désolé si long-temps nos malheureuses contrées. Témoins & victimes eux-mêmes de ces abus déplorables, les Rois ne savoient que gémir: leur puissance étoit anéantie au point que les grands vassaux de la Couronne, qui s'étoient enrichis de leurs dépouilles, auroient pu les soudoyer.

C'est pourtant dans ces usurpateurs, grands & petits, qu'il faut chercher l'origine de l'ancienne noblesse, alors si funeste à l'État, & qui depuis en est devenue la gloire & l'appui: mais il a fallu des siècles entiers, tout le génie, la valeur, la politique & la fortune de vingt Rois, pour recouvrer la puissance suprême, unique source du bonheur des sociétés.

Tandis que les Rois de la seconde dynastie préparoient les malheurs de la France par leur ambition, par leurs fautes & leur foiblesse, s'élevoit avec éclat l'auguste Maison qui devoit les réparer. Un héros, Robert le Fort, fut la tige de cette longue suite de Rois, qui depuis plus de huit cents ans, portent la première Couronne de l'univers.

L'origine de Robert le Fort a exercé un grand

nombre de Savans. Les uns le font descendre de l'immortel Witikind, qui défendit si long-temps sa patrie opprimée par les armes de Charlemagne; d'autres lui donnent pour aïeux les Rois de Lombardie; ceux-ci soutiennent qu'il étoit fils d'un prince Saxon, comte des Ardennes; ceux-là font remonter son origine à S.t-Arnoul, Maire du palais des rois d'Austrasie, & depuis évêque de Metz, qui fut la tige de la seconde branche de nos Rois. Il en est enfin qui prétendent avec plus de vraisemblance que Robert le Fort descendoit des anciens ducs de Bavière, de la maison des Welchs.

Au reste, que Robert le Fort soit issu des comtes d'Ardenne, des rois de Lombardie ou de Saxe, de la seconde branche de nos Rois ou des anciens ducs de Bavière, il est constant qu'il passoit pour un Prince dont la haute origine se perdoit dans la nuit des siècles, *cujus genus valde in ante reperitur obscurum;* c'est de lui & de Ranulphe duc de Guienne, qu'un Auteur contemporain disoit, *& inter primos, ipsi priores.*

Mais quelqu'illustre que fût la naissance de Robert le Fort, est-il rien qui ait jamais approché de la gloire & de l'éclat de sa postérité! Les Arsacides, si renommés dans l'Histoire ancienne, n'ont régné sur les Parthes, que quatre cents soixante-quatorze ans; les Séleucides

en Syrie, les Lagides en Égypte ont disparu après trois siècles de splendeur; les Sassanides, ces puissans Monarques de la Perse, après avoir lutté quatre siècles contre les Romains, succombèrent en peu d'années, sous les armes victorieuses des Arabes; il faut remonter jusqu'aux annales les plus reculées de la Chine, pour trouver une race qui puisse entrer en comparaison avec celle de Robert le Fort. La race Chinoise, qui est connue sous le nom de *Chéva* ou de *Chew*, commença à régner onze cents vingt-deux ans avant l'ère chrétienne; elle a donné trente-cinq Monarques dans l'espace de huit cents soixante-treize ans: mais outre que la Chine, dont cette famille a porté le sceptre, étoit beaucoup moins étendue alors qu'elle ne l'est aujourd'hui, l'ancienne histoire de cet Empire est-elle appuyée de monumens certains & dignes de foi? on ne la croit guère moins fabuleuse que celle des Chaldéens, des Égyptiens, & de tous les peuples qui se vantent de la plus haute antiquité.

Le parallèle des Maisons qui règnent aujourd'hui en Europe avec la maison de France, seroit plus plausible; la plupart ont porté le sceptre plus long-temps que les dynasties qui ont fleuri avant l'établissement du Christianisme; elles ont donné de plus grands & de meilleurs Rois: mais les plus illustres de ces Maisons

ne

ne ſont ſorties de la nuit des temps, que lorſque celle de France rempliſſoit déjà le premier trône de l'Europe. Haute antiquité, illuſtration inouïe, grandes actions, conquêtes mémorables, établiſſemens ſages & magnifiques, tout concourt à établir la grandeur & la prééminence de cette auguſte race. La plupart des Rois de la troiſième dynaſtie, braves, humains, bienfaiſans, éclairés, politiques, légiſlateurs, protecteurs-nés des Rois malheureux, des arts & des ſciences, ont été les pères de la patrie & les ornemens de l'Univers.

Un Ancien diſoit, *c'eſt un Dieu qui a inſpiré la légion aux Romains :* ne pourroit-on pas dire à plus juſte titre, c'eſt un Dieu qui a inſpiré aux Francs la loi Salique, cette loi fondamentale & ſacrée, en vertu de laquelle la nation Françoiſe eſt peut-être la ſeule nation de l'Univers qui puiſſe ſe vanter de n'avoir jamais obéi qu'à ſes concitoyens! Tel eſt l'heureuſe conſtitution de l'État, que la maiſon de France, dominante dans ſon chef depuis plus de huit cents ans, ne peut être ſoumiſe à aucune famille nationale ou étrangère, ſans le renverſement de toutes les loix divines & humaines; *nil majus generatur ipſo, nec viget quidquam ſimile aut ſecundum.*

Ce n'eſt pas ſeulement à la patrie que la race de Robert le Fort a donné des Rois; elle a rempli &

remplit encore les premiers trônes de l'Europe. On compte aujourd'hui parmi ses descendans, en y comprenant Eudes & Robert, qui ont régné avant Hugues Capet, trente-cinq rois de France, vingt-trois rois de Portugal, treize rois de Sicile, onze rois de Navarre, quatre rois d'Espagne & des Indes, quatre rois de Hongrie, de Croatie & d'Esclavonie, deux rois de Pologne, un roi d'Écosse; sept ou huit empereurs de Constantinople; & près de cent ducs de Bourgogne, de Bretagne, d'Anjou, de Lorraine, de Bourbon & de Brabant, qui ne le cédoient en puissance & en éclat qu'aux Têtes couronnées; quatre Princesses du Sang ont porté les sceptres de Hongrie, de Pologne, de Navarre & des Pays-bas, dans les maisons de Luxembourg, de Jagellon, d'Arragon & d'Autriche; enfin, plusieurs familles vassales & sujettes de la maison de France ont régné en Angleterre, en Castille, en Écosse, en Arménie, en Chypre, à Jérusalem, à Naples & à Constantinople: *tu regere imperio populos, o galle memento.*

De-là, cette vénération profonde de tous les peuples de l'Univers, pour l'auguste Sang d'où sont nés tant de Souverains. S'agit-il de marier Ladislas, roi de Hongrie & de Bohème? les Barons des deux royaumes jettent les yeux sur madame Magdeleine de France, comme

sur le parti le plus noble de l'Univers; *sed nulla consensu omnium visa dignior est, quàm Gallorum Regis filia, cujus ætas, forma, indoles, gloria etiam primi inter christianos, sanguinis, convenire admodùm videbatur.* Charles-Quint, ce Monarque si puissant & si éclairé, issu lui-même de tant d'Empereurs, comptoit parmi ses titres les plus augustes l'honneur d'être descendu de la première Maison de l'Univers, par Marie de Bourgogne son aïeule: *je tiens, disoit-il, à beaucoup d'honneur d'être sorti du côté maternel de ce fleuron, qui porte & soutient la plus célèbre Couronne du monde.*

Pius II, hist. Bohém. capu. LXIX.

Mais de toutes les branches de cet arbre fécond, qui a ombragé presque tous les trônes de l'Europe, nulle n'a été plus fertile en Héros & en grands Rois que celle de Bourbon: c'est aux Bourbons que la France, depuis près de deux siècles, doit son éclat, ses succès & sa prospérité.

Pour se former une juste idée du génie & de la valeur, ainsi que des travaux & de la fortune des rois Bourbons; il n'y a qu'à jeter les yeux sur la France, gouvernée par les rois Valois, & la France gouvernée par Henri IV & ses successeurs: quel étonnant contraste! d'un côté, on voit une nation brave & belliqueuse, mais pauvre, ignorante, inquiète, indocile, sans arts, sans industrie, sans commerce & sans manufactures,

aussi accoutumée aux guerres intestines qu'aux guerres étrangères; des Rois, à la vérité, intrépides & généreux, mais presque tous malheureux & imprudens; de l'autre, on admire une nation sensible à l'honneur & à la vraie gloire, fidèle, appliquée, active, infatigable, pleine de douceur & d'aménité, non moins illustre dans les arts que redoutable les armes à la main; des Maîtres magnanimes, éclairés & bienfaisans. Si l'acquisition d'une ville, située sur la frontière d'un puissant État, lui est plus avantageuse que la conquête d'une province ou même d'un royaume éloigné; que ne doit-on pas aux Monarques qui ont réuni à la Couronne, les comtés de Foix & d'Armagnac; les provinces de Rouergue, de Périgord, de Bigorre, de la Basse-navarre, de Béarn, de Bresse, de Roussillon, d'Artois, une partie de la Flandre, du Hainault, du Cambresis, de Luxembourg, l'Alsace entière, la Franche-comté, la Lorraine & le Barrois.

À la gloire d'avoir agrandie d'un tiers la Monarchie, les Bourbons en ont ajouté une autre plus solide, celle de l'avoir embellie, policée & éclairée. Si l'on y voit aujourd'hui une capitale, de grandes villes, des arsenaux, des ports, des forteresses, des canaux, de grands chemins, des ponts, des temples, des palais & des monumens de toute espèce, dignes de la grandeur & de la magnificence des Romains; si les plaisirs dont

nous jouissons aujourd'hui, sont plus nobles, plus variés, plus touchans que ceux même de nos anciens Monarques; si de tous les pays du monde, la France est celui où les Sages desirent le plus de vivre à cause des charmes inexprimables de la société; à qui devons-nous ce bonheur si rare, & dont peut-être ne sentons-nous pas assez le prix, si ce n'est aux rois Bourbons, protecteurs des arts qui diminuent le poids & adoucissent l'amertume de la vie!

En travaillant à la félicité de leurs sujets, ces héros sont devenus les bienfaiteurs du genre humain; les arts encouragés & perfectionnés en France, sous leurs auspices, se sont communiqués à toutes les nations voisines, & ont reflué jusqu'aux extrémités du Nord & de l'Amérique; les découvertes en tout genre & les connoissances se sont multipliées, les mœurs se sont adoucies; la férocité, l'esprit de faction & d'audace, les grands crimes, le brigandage, les révolutions sanglantes, fruits amers & terribles de l'ignorance & du fanatisme, ont moins souillé & deshonoré l'histoire des Nations; les devoirs ont été mieux connus, les loix & les trônes plus respectés, le genre humain a enfin respiré: heureux, si le caractère de sagesse qu'on voit briller aujourd'hui chez presque tous les Souverains de l'Europe, pouvoit achever de leur dessiller les yeux

& les détourner de ces guerres trop fréquentes & trop inutiles qui désolent notre hémisphère!

L'un des plus grands spectacles de l'Histoire est cette heureuse époque, qui commence à Henri IV & s'étend jusqu'à nos jours. Les Annales anciennes & modernes n'en vantent point de plus mémorable & de plus digne des regards de la postérité: tout contribue à son éclat; la grandeur & la variété des évènemens, la sagesse des loix, les meilleures institutions, la magnificence & l'utilité des établissemens, cette excellente forme de police, si capable d'assurer l'ordre & la paix de la société, les progrès des lumières & de la raison; enfin, la durée des règnes de Louis XIV & de Louis XV, dont les fastes des Nations n'offrent aucun exemple. Louis XIV a porté la couronne pendant soixante-douze ans; il a vu renouveler trois générations d'hommes & de Rois; son auguste successeur est entré dans la cinquante-septième année de son règne, & si le Ciel exauce les vœux de ses sujets & de tous les peuples qui connoissent le prix de la bonté, il deviendra le plus ancien des hommes, comme il l'est déjà des Rois.

Un nouveau lustre s'est répandu sur cette Maison chérie du Ciel & de la Terre. L'Espagne, l'Amérique méridionale, les Deux-Siciles, Parme & Plaisance, l'île de Corse, sont devenues le patrimoine des Bourbons;

les maîtres & les pères de tant de Nations, plus unis encore par les liens d'une estime réciproque que par ceux du sang, ont jeté les fondemens du bonheur public, par un pacte de famille, dont l'objet est de maintenir la paix & la concorde dans l'Europe chrétienne.

Tels sont en peu de mots les exploits immortels des Bourbons, depuis qu'en vertu des loix fondamentales de l'État, ils ont été appelés à la Couronne. Mais avant de la porter, nulle Maison ne s'étoit consacrée à sa défense avec plus de magnanimité & de succès: neuf ou dix Princes de ce nom ont versé leur sang pour la patrie; presque point de bataille depuis la journée de Taillebourg jusqu'à celle de Fontenoi, où l'on n'ait vu se signaler des Bourbons; jamais nation guerrière n'eut à sa tête des Chefs plus intrépides; le courage des Bourbons étoit passé en proverbe ainsi que leur bonté.

Parmi tous ces Princes, dignes enfans de Saint Louis, l'Histoire distingue Louis I.er, duc de Bourbon, surnommé le Grand; Pierre I.er, duc de Bourbon, tué aux pieds du roi Jean à la bataille de Poitiers; Jacques de Bourbon, comte de la Marche, connétable de France, tué à la bataille de Brignais; Louis de Bourbon, comte de Vendôme; Jean II, duc de Bourbon, connétable de France, surnommé le *Fléau des Anglois;* Pierre II, duc de Bourbon, lieutenant général du

royaume; Charles de Bourbon, duc de Vendôme, aussi illustre par sa modération que par son courage; François de Bourbon, comte d'Anguien, le vainqueur de Cerisoles; Louis I.er, prince de Condé, & Henri I.er son fils; Louis III, duc de Bourbon; François-Louis de Bourbon, prince de Conti, élu roi de Pologne; enfin, l'antiquité ne vante point de plus grands hommes que Louis II, duc de Bourbon; le connétable de Bourbon, tué devant Rome; Henri IV; le grand Condé & le duc d'Orléans, régent. De combien cette liste de héros ne seroit-elle pas augmentée, s'il étoit permis de nommer ceux qui, marchant sur les traces de leurs ancêtres, ont gagné des batailles, aussitôt qu'ils ont commandé les armées, & qui ne sont pas moins aujourd'hui pendant la paix, l'ornement & les délices de la patrie, qu'ils en ont été la gloire pendant la guerre!

C'est l'histoire de ces grands hommes, trop peu approfondie, trop noyée jusqu'ici dans les Histoires générales que l'on entreprend de donner au public. On s'attachera non-seulement à décrire leurs exploits, mais encore à développer leur caractère, leur génie, leurs vertus & leurs défauts; l'on n'avancera rien sans citer les sources; on rappellera toutes les anecdotes intéressantes qui paroîtront dignes de foi.

Pour

Pour répandre dans cet Ouvrage, tout l'ordre & la clarté dont il eſt ſuſceptible, voici le plan qu'on s'eſt propoſé de ſuivre. Après avoir préſenté la généalogie de l'auguſte Maiſon, on entre dans le détail; chaque vie d'un chef des Bourbons forme un article, ſous lequel on rappelle les actions des Princes collatéraux qui ont vécu dans le même temps; l'on y joindra les exploits des Bâtards, dont pluſieurs, à force de courage & de ſervice, ſe ſont élevés aux premières dignités de l'État.

L'Ouvrage eſt diviſée en deux parties; la première comprend l'hiſtoire de la Maiſon, depuis Saint-Louis, père des Bourbons, juſqu'à Henri IV, affermi ſur le Trône par la paix de Vervins; cette époque renferme l'eſpace de trois cents ans.

La ſeconde partie eſt conſacrée aux branches de Bourbon-Condé, de Bourbon-Conti & de Bourbon-Soiſſons, collatérales de la branche régnante, depuis Henri II, prince de Condé, juſqu'à nos jours.

On voit qu'il ne s'agit point ici des rois de la Maiſon de Bourbon, leur hiſtoire devient celle de France, d'Eſpagne, de Naples & de Parme; ce ſera donc à l'Hiſtoire générale à peindre le courage intrépide de Louis XIII, la grandeur de Louis XIV, la valeur, la bienfaiſance & la modération de Louis le

Bien-aimé: les historiens Espagnols annonceront à la postérité, la piété, les travaux & le sacrifice magnanime de Philippe V; la sagesse, l'application & les succès de Charles III, qui, après avoir gagné des batailles & conquis deux royaumes, remplit aujourd'hui avec tant de gloire, le Trône de ses ancêtres: l'histoire d'Italie célébrera le règne de deux jeunes Princes, qui font aujourd'hui, à Naples & à Parme, le bonheur & les délices de leurs sujets.

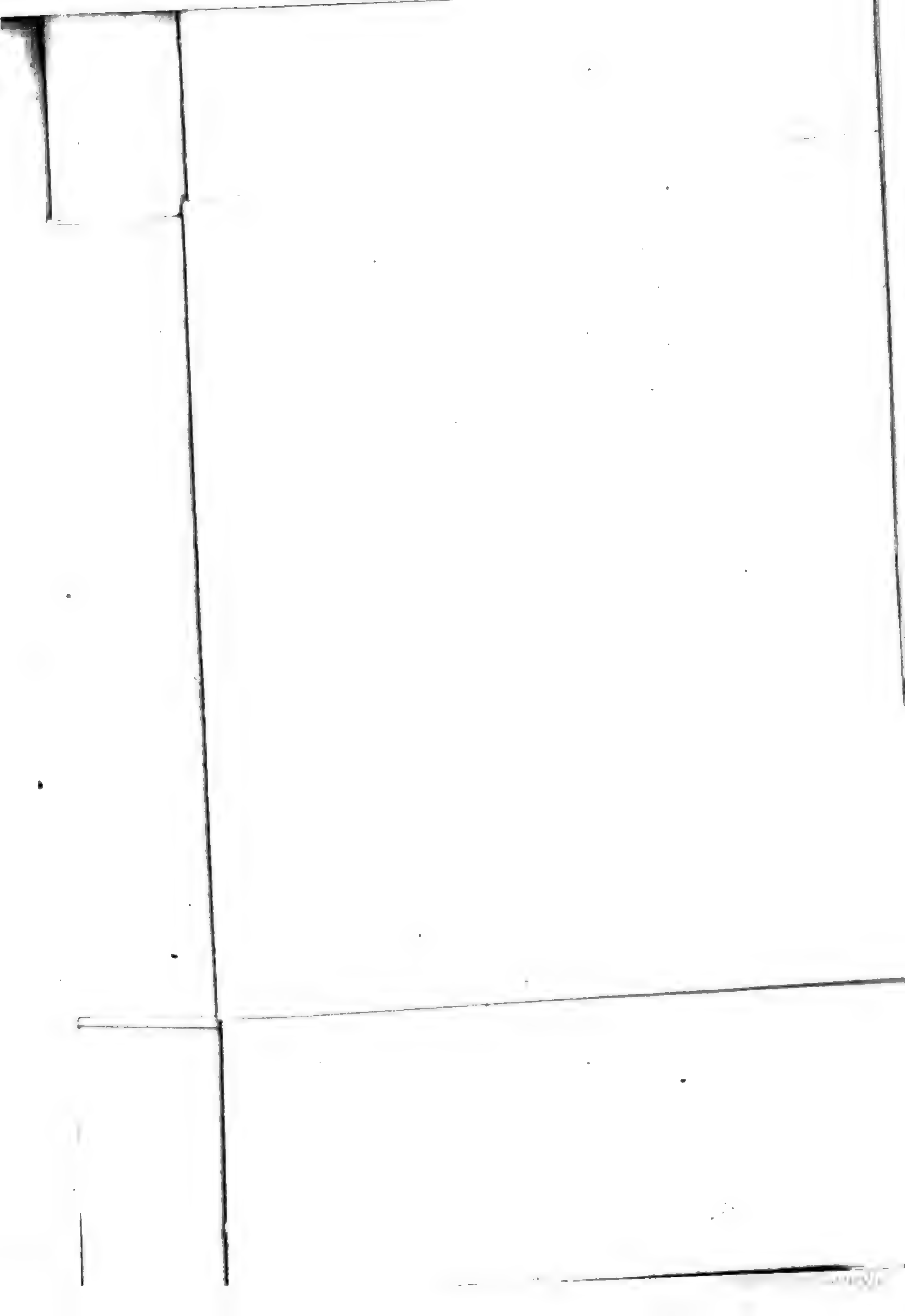
La crainte d'embrasser un plan trop vaste, nous empêche d'y comprendre l'histoire de la Maison d'Orléans. On sait que cette branche, issue de Louis XIII, n'a produit que des Princes dignes du Sang de Henri IV. Le courage brillant du vainqueur de Cassel; le génie & la clémence du Régent; la piété & les lumières de Louis I.er, duc d'Orléans; la bonté, la franchise & la valeur de son auguste fils, n'attendent, pour être transmis à la postérité, que le zèle d'un autre Écrivain.

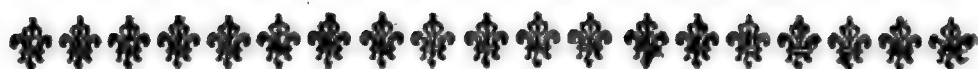
En réunissant sous un seul point de vue les grandes actions des Bourbons, on ne s'est pas seulement proposé de plaire au peuple le plus respectable de l'Univers par son tendre & inviolable attachement pour ses Rois; on a porté plus loin ses vœux: on s'est flatté de contribuer à l'instruction des jeunes Princes, qui,

aujourd'hui l'espérance de l'État, en seront un jour l'appui. Consacrer la gloire des pères, c'est exhorter les enfans à marcher sur leurs traces; l'héritage du nom & de la fortune n'est qu'un fardeau, s'il n'est joint à celui des vertus & des talens; & où trouveroient-ils des exemples plus touchans de grandeur d'ame, de générosité, de bonté & d'héroïsme, que dans la vie de leurs ancêtres! Au reste, la vertu de tous les Bourbons n'a pas été exempte de nuages: ils étoient hommes, ils eurent conséquemment leurs foiblesses & leurs défauts. L'ambition dans ces temps de calamité, voisins de l'Anarchie féodale, en égara quelques-uns: cédant à ses ressentimens particuliers, le connétable de Bourbon, après avoir été le soutien du Trône en devint la terreur; trompé par la ligue, le cardinal de Bourbon eut le malheur de se prêter aux vues de cette faction dangereuse, pour éloigner de la Couronne l'héritier légitime, Henri le Grand; d'autres Princes oublièrent leurs devoirs, entraînés par la légèreté, l'inquiétude & l'esprit de parti, suites de l'ignorance & de l'oisiveté, qui ne furent que trop long-temps le caractère dominant des nations Européennes. Les touchans regrets & le repentir de ces Princes, leurs fautes même & leurs erreurs, ne serviront pas moins de leçon à leur postérité, que leurs vertus & leurs exploits. Puissent les

augustes rejetons de tant de Rois & de Héros, être à jamais convaincus, que l'Etre suprême ne les a mis à la tête des Nations que pour en faire le bonheur & les délices! Puissent-ils sur-tout n'oublier jamais ces belles paroles du grand Condé mourant, à son fils & à son neveu: *songez que vous ne serez jamais de grands hommes qu'autant que vous serez fidèles à Dieu & au Roi.*







GÉNÉALOGIE
DE LA
MAISON ROYALE DE FRANCE,
Branche de Bourbon.

I.

ROBERT LE FORT, duc de France, comte d'Anjou, d'Orléans & de Blois, rendit à la patrie des services signalés, & mérita les surnoms de *Grand* & de *Machabée*, pour avoir empêché les Normands de subjuguer le royaume. Sa valeur & sa puissance fixèrent sur lui & sur ses enfans, les regards des Francs. Personne n'ignore que *France* est le vrai nom de sa postérité, qui fut d'abord maîtresse du duché, puis du royaume de France; & que pour être distinguées les unes des autres, les branches descendues de ce héros, ont pris & conservé le nom de leurs apanages ou de leurs principaux domaines. Robert le Fort fut proclamé duc de France en 861, & tué en 866, au sein de la victoire, à Brisarte en Anjou. Il avoit épousé la sœur du comte de Laon, & il en eut,

1.° EUDES, duc, ensuite roi de France, qui défendit Paris contre les Normands, mérita la Couronne par ses exploits, & mourut sans postérité, après avoir régné dix ans.

2.° ROBERT, dont il sera parlé dans l'article suivant.

3.° RAOUL, roi d'Aquitaine, mort sans enfans.

4.° RICHILDE, femme de Richard, comte de Troies.

II.

ROBERT, duc de France & de Bourgogne, comte de Paris, d'Orléans, de Poitiers, de Chartres & de Blois, après avoir remporté plusieurs victoires, parvint à la Couronne en 922, & fut tué l'année suivante dans une bataille, près de Soissons, par Charles le Simple, dont il occupoit le Trône. Il avoit épousé Béatrix, fille de Pépin I.er, comte de Vermandois, & il en eut,

1.° HUGUES, mentionné en l'article suivant.

2.° EMME, mariée à Raoul, duc de Bourgogne, puis roi de France.

3.° HILDEBRANDE, épouse d'Herbert II, comte de Vermandois.

III.

HUGUES, surnommé le *Grand*, duc de France, de Bourgogne & de Guienne, comte de Paris & d'Orléans, dédaigna de s'emparer de la Couronne que son oncle & son père avoient portée, & gouverna l'État sous le nom des derniers rois Carlovingiens. Il mourut en 956, comblé de gloire & de richesses. Il avoit épousé successivement Judith, nièce du roi Louis le Begue; Éthile, fille d'Édouard le Vieux, roi d'Angleterre; & Avoie de Saxe, duchesse de Lorraine, fille de Henri I.er, roi d'Allemagne, surnommé l'*Oiseleur*, & sœur de

l'empereur Othon I.er; il laissa de cette dernière Princesse,

1.° HUGUES CAPET.

2.° EUDES, duc de Bourgogne.

3.° ROBERT, aussi duc de Bourgogne.

4.° BÉATRIX, épouse du comte de Rhinfelds.

5.° EMME, épouse de Richard I.er, duc de Normandie.

Enfant Naturel.

HÉRIBERT, *évêque d'Auxerre.*

IV.

HUGUES CAPET, roi de France, parvint à la Couronne en 987, & mourut en 996, après un règne de neuf ans. Il eut d'Adelaïs, fille de Guillaume III, duc de Guienne,

1.° ROBERT.

2.° AVOISE, qui épousa en premières nôces Regnier, comte de Hainault; & en secondes nôces, Hugues III, comte de Hapsbourg.

3.° GISELLE, épouse de Hugues I.er, seigneur d'Abbeville.

Enfant Naturel.

GAUZLIN, *archevêque de Bourges.*

V.

ROBERT, roi de France en 996, mort en 1031, après trente-cinq ans de règne; laissa de Constance, fille de Guillaume I.er, comte de Provence,

1.° HUGUES, couronné roi de France, du vivant de son père, mort sans alliance à l'âge de dix-huit ans.

2.° HENRI I.er du nom.

3.° ROBERT, duc de Bourgogne, tige de la première branche royale de Bourgogne, qui a existé pendant trois cents soixante ans; c'est de cette branche que descendent les rois de Portugal.

4.° EUDES, mort sans enfans.

5.° ADELLE, épouse de Renaud I.er, comte de Nevers.

6.° ADELLE, épouse de Richard III, duc de Normandie; ensuite de Baudouin V, comte de Flandre.

V I.

HENRI I.er, roi de France en 1031, mort en 1060, après vingt-neuf ans de règne; épousa Agnès de Russie, ou selon d'autres, de Roucy, dont il eut,

1.° PHILIPPE I.er.

2.° ROBERT, mort sans postérité.

3.° HUGUES, comte de Vermandois.

V I I.

PHILIPPE I.er, roi en 1060, mort en 1108, après quarante-huit ans de règne; avoit épousé Berthe, fille de Florent I.er, comte de Hollande & de Gertrude de Saxe. Il en eut,

1.° LOUIS VI.

2.° HENRI, mort jeune.

3.° CHARLES, mort jeune.

4.° CONSTANCE, épouse de Hugues, comte de Troies; puis de Boémond, prince d'Antioche.

Enfans

Enfans Naturels de Philippe I.er & de Bertrade de Monfort.

1.° PHILIPPE, *comte de Mantes.*

2.° FLORE, *seigneur de Nangis.*

3.° CÉCILE, *épouse de Tancrède prince de Tabarie; puis de Pons comte de Tripoli.*

VIII.

LOUIS VI, surnommé le *Gros*, roi en 1108, mort en 1137; épousa d'abord Lucienne de Rochefort, fille de Gui de Montlhéry, comte de Rochefort, de la Maison de Montmorency, & en fut séparé avant la consommation du mariage, pour cause de parenté; ensuite Adelaïde de Savoie, fille de Humbert I.er, comte de Savoie, & de Gille de Bourgogne. Cette Reine, devenue veuve, épousa Matthieu I.er de Montmorency, connétable de France. Louis le Gros en avoit eu,

1.° PHILIPPE, couronné roi du vivant de son père, qui lui survécut, mort sans avoir été marié.

2.° LOUIS VII.

3.° HENRI, évêque de Beauvais.

4.° HUGUES, mort sans postérité.

5.° ROBERT, tige des comtes de Dreux, dont les cadets possédèrent pendant près de trois siècles le duché de Bretagne.

6.° PHILIPPE, archidiacre de Paris.

7.° PIERRE, tige des sires de Courtenai, qui parvinrent au trône de Constantinople.

8.° CONSTANCE, épouse d'Eustache de Blois, roi d'Angleterre; puis de Raymond VI, comte de Toulouse.

IX.

LOUIS VII, surnommé le *Jeune*, roi en 1137, mort en 1180, après un règne de quarante-trois ans; avoit épousé en premières nôces Éléonore, duchesse d'Aquitaine, comtesse de Poitou, fille & héritière de Guillaume X, duc de Guienne, & d'Éléonore de Châtelleraut, & s'en sépara sous prétexte de parenté. Il en avoit eu,

1.° MARIE, épouse de Henri I.er, comte de Champagne.

2.° ALIX, épouse de Thibaud, comte de Blois.

En secondes nôces, Louis le Jeune épousa Constance, fille d'Alphonse VIII, roi de Castille & de Berengère de Barcelonne; & en eut,

1.° MARGUERITE, épouse de Henri, fils aîné de Henri II, roi d'Angleterre.

2.° ALIX, morte jeune.

Il épousa en troisièmes nôces Alix, fille de Thibaud IV, comte de Champagne, & de Mahaud de Carinthie; & en eut,

1.° PHILIPPE II.

2.° ALIX, épouse de Guillaume II, comte de Ponthieu.

3.° AGNÈS, épouse d'Alexis Comnène, empereur de Constantinople; puis d'Andronic Comnène, aussi empereur de Constantinople; ensuite de Théodore Branas, seigneur d'Andrinople.

X.

PHILIPPE II, surnommé *Auguste,* roi en 1180, mort en 1223, après quarante-trois ans de règne; épousa successivement Isabelle de Hainault, fille de Beaudoin V, comte de Hainault, & de Marguerite d'Alsace; Isemburge, fille de Waldemar, roi de Danemarck; & Agnès de Méranie, fille de Berthold IV, duc de Méranie. Il eut,

D'ISABELLE DE HAINAULT,

LOUIS VIII.

D'AGNÈS DE MÉRANIE,

1.° PHILIPPE, comte de Clermont.

2.° MARIE, épouse de Philippe de Hainault, marquis de Namur.

Enfant Naturel.

PIERRE-CHARLOT, *évêque de Noyon.*

X I.

LOUIS VIII, surnommé *Cœur de Lion,* roi en 1223, mort en 1226, après trois ans de règne; avoit épousé Blanche de Castille, fille d'Alphonse IX, roi de Castille, & d'Éléonore d'Angleterre. Il en eut,

1.° PHILIPPE, mort jeune.

2.° LOUIS IX.

3.° ROBERT, comte d'Artois, tige des princes de la branche d'Artois.

4.° PHILIPPE, mort au berceau.

5.° JEAN, mort à l'âge de huit ans.

6.° ALPHONSE, comte de Poitiers & de Toulouse.

7.° PHILIPPE DAGOBERT, mort au berceau.

8.° ÉTIENNE, mort au berceau.

9.° CHARLES, comte d'Anjou, roi des Deux-Siciles, tige de la première branche d'Anjou.

10.° N........ fille, morte au berceau.

11.° ISABELLE, fondatrice de l'abbaye de Longchamp, où elle mourut en 1269.

XII.

LOUIS IX, roi en 1226, mort en 1270, après quarante-quatre ans de règne, épousa Marguerite de Provence, dont il eut,

1.° LOUIS, mort âgé de seize ans.

2.° PHILIPPE III, surnommé le *Hardi*, qui lui succéda.

3.° JEAN, mort au berceau.

4.° JEAN TRISTAN, comte de Nevers, mort sans enfans.

5.° PIERRE, comte d'Alençon, mort sans postérité.

6.° ROBERT, comte de Clermont, tige de la branche royale de Bourbon.

7.° BLANCHE, morte à l'âge de trois ans.

8.° ISABELLE, mariée à Thibaud II, roi de Navarre.

9.° BLANCHE, mariée à Ferdinand, infant de Castille.

10.° MARGUERITE, mariée à Jean I.er, duc de Brabant.

11.° AGNÈS, mariée à Robert II, duc de Bourgogne.

On sait que Philippe le Hardi, roi de France, laissa trois fils, 1.° Philippe le Bel qui lui succéda & qui fut père des rois Louis X, Philippe V & Charles IV,

morts sans enfans mâles; 2.° Charles, comte de Valois, tige de la branche royale de Valois, qui donna treize Rois, dont le premier fut Philippe VI (de Valois), & le dernier Henri III; 3.° Philippe, comte d'Évreux, dont la postérité régna en Navarre environ un siècle. On sait aussi que de cette branche royale de Valois étoient descendues la seconde branche d'Anjou, dont les chefs furent comtes de Provence & rois de Naples, ils subsistèrent environ cent vingt ans; la seconde dynastie des ducs de Bourgogne, dont la grandeur égaloit celle des plus puissans Monarques, & qui dura environ cent quinze ans: enfin, les Comtes, depuis ducs d'Alençon, qui disparurent après deux siècles de gloire & de revers. C'est par l'extinction totale de la branche directe & de toutes les branches collatérales, issues de Philippe le Hardi, que les princes de Bourbon, issus de Saint-Louis, parvinrent à la Couronne. Nous allons laisser la généalogie de Philippe le Hardi, pour ne nous occuper que de celle de la Maison de Bourbon.

XIII.

ROBERT DE FRANCE, comte de Clermont en Beauvoisis, baron de Bourbon & de Charolois, seigneur de Creil, de Saint-Just & de Gournai; né en 1256, mort en 1317, à l'âge de soixante-un ans, enterré aux Jacobins de la rue Saint-Jacques, dans la chapelle appelée depuis de *Bourbon;* avoit épousé Béatrix de Bourgogne, fille unique & héritière de Jean de Bourgogne,

baron de Charolois, & d'Agnès, dame de Bourbon. Il en eut,

1.° LOUIS duc de Bourbon.

2.° JEAN DE CLERMONT, baron de Charolois & de Saint-Juſt. Ce Prince fut le compagnon d'armes de Louis duc de Bourbon ſon frère. Il mourut jeune, laiſſant de Jeanne d'Argies ſon épouſe, Béatrix de Clermont, épouſe de Jean I.er, comte d'Armagnac, un des plus puiſſans vaſſaux de la Couronne, auquel elle porta en dot la baronnie de Charolois; & Jeanne de Clermont, mariée à Jean I.er, comte d'Auvergne & de Boulogne.

3.° PIERRE DE CLERMONT, grand archidiacre de Paris.

4.° BLANCHE DE CLERMONT, épouſe de Robert VII, comte d'Auvergne.

5.° MARIE DE CLERMONT, d'abord accordée à Jean, marquis de Montferrat; mais qui ayant préféré la vie religieuſe, fut prieure du monaſtère royal de Poiſſy, fondé par le roi Philippe IV, ſon couſin germain, ſe démit de ce prieuré & vécut quatre-vingt-ſept ans. Elle eſt enterrée en l'égliſe du monaſtère de Poiſſy, où l'on voit ſon épitaphe. Cette petite fille de France y eſt qualifiée de *noble dame ſœur Marie de Clermont.*

6.° MARGUERITE DE CLERMONT, épouſe de Jean de Flandre, comte de Namur.

X I V.

LOUIS I.er, duc de Bourbon, ſurnommé le *Grand* & le *Boiteux*, pair & grand-chambrier de France, comte de Clermont, de la Marche & de Caſtres,

ſeigneur d'Iſſoudun, de Saint-Pierre-le-Moutier & de Montferrand ; roi titulaire de Theſſalonique, mort en 1341, à l'âge d'environ ſoixante-un ans, & enterré aux Jacobins de la rue Saint-Jacques, dans la chapelle de Bourbon ; il avoit épouſé Marie de Hainault, fille de Jean II, comte de Hainault, de Hollande, de Zelande & de Friſe, & de Philippe de Luxembourg. Il en eut,

1.° PIERRE I.er.

2.° JACQUES DE BOURBON, mort au berceau.

3.° JACQUES DE BOURBON, comte de la Marche & de Ponthieu, connétable de France, auteur des branches de Bourbon-la-Marche & de Bourbon-Vendôme, d'où deſcendent toutes les branches de la Maiſon de France qui exiſtent aujourd'hui.

4.° JEANNE DE BOURBON, épouſe de Guignes VII, comte de Forès.

5.° MARGUERITE DE BOURBON, épouſe de Jean II, ſire de Sully, de la Maiſon des comtes de Champagne ; puis de Hutin de Vermeilles, chambellan du Roi.

6.° BÉATRIX DE BOURBON, épouſe de Jean de Luxembourg, roi de Bohème, tué à la bataille de Crécy ; elle recevoit de ſon mari quinze marcs d'argent par ſemaine, pour ſoutenir ſa dignité. Elle épouſa en ſecondes nôces Eudes ſeigneur de Grancey ; elle conſerva toute ſa vie le nom & les honneurs de Reine : des deux épitaphes qui ſe liſent dans le chœur de l'égliſe des Jacobins, où cette Princeſſe eſt enterrée, aucune ne fait mention de ſon ſecond mari.

7.° MARIE DE BOURBON, qui ayant épousé Gui, prince de Galilée, fils aîné & héritier présomptif de Hugues IV de Lusignan, roi de Chypre, fut mariée dix-sept ans après, à Robert de Sicile, prince du Sang, empereur titulaire de Constantinople, prince de Tarente & d'Achaie; & mourut à Naples en 1387, après avoir institué son légataire universel Louis II, duc de Bourbon son neveu.

8.° PHILIPPE DE BOURBON, morte au berceau.

Enfant Naturel.

GUI, *seigneur de Cluys & de la Ferté-chauderon.*

X V.

PIERRE I.er, duc de Bourbon, comte de Clermont, pair & grand-chambrier de France, souverain capitaine en Languedoc, Gascogne, la Marche, Bourbonnois, Auvergne & Berri, fut tué à l'âge d'environ quarante-cinq ans, auprès du roi Jean, à la bataille de Poitiers. Aux Jacobins de la rue Saint-Jacques, on voit sous un tombeau de marbre noir, sa figure en marbre blanc; il avoit épousé en 1336, Isabelle de Valois, fille de Charles de France, comte de Valois, & de Mahaud de Châtillon; & par ce mariage, il étoit devenu beau-frère de Philippe de Valois, roi de France, de l'empereur Charles IV, des ducs de Calabre & de Bretagne, le premier héritier présomptif de la couronne de Naples, des comtes d'Alençon, de Hainault, de Blois & d'Artois, & du prince de Tarente. Il laissa,

1.° LOUIS II.

1.° LOUIS II.

2.° JEANNE DE BOURBON, épouſe de Charles V, roi de France, l'une des Reines les plus accomplies qui aient jamais été.

3.° BLANCHE DE BOURBON, femme de Pierre le *Cruel*, roi de Caſtille, également célèbre par ſa beauté, par ſes malheurs & par ſa fin tragique.

4.° BONNE DE BOURBON, épouſe en premières nôces de Godefroi de Brabant, fils de Jean III duc de Brabant, mariage qui ne fut pas conſommé; & en ſecondes nôces d'Amé VI, comte de Savoie, ſurnommé le *Comte Vert*, un des plus grands hommes de ſon ſiècle, & tige des ducs de Savoie, rois de Sardaigne.

5.° CATHERINE DE BOURBON, épouſe de Jean VI, comte d'Harcourt & d'Aumale.

6.° MARGUERITE DE BOURBON, mariée à Arnaud Amanieu, ſire d'Albret, grand-chambellan de France.

7.° ISABELLE DE BOURBON, qui ne fut pas mariée.

8.° MARIE DE BOURBON, prieure de Poiſſy, à qui l'on fit prendre le voile à l'âge de quatre ans, en préſence du roi Jean & de toute la Cour.

Enfant Naturel.

JEAN, *bâtard de Bourbon, ſeigneur de Rocheſort, des Breulles, de Bellenaux, de Champ-fromental, du Croſet, de Meillan & d'Eſtauges, lieutenant général en Languedoc, qui, ayant ſous lui quatre Chevaliers & pluſieurs Écuyers, ſervit avec beaucoup de valeur dans toutes les guerres de ſon temps, fut pris à la bataille de Poitiers,*

& mourut sans postérité ; il avoit épousé Agnès, fille & héritière de Pépin Challeu, seigneur du Crosct.

X V I.

Louis II, surnommé le *Bon*, duc de Bourbon, comte de Clermont, de Forès & de Château-Chinon, seigneur de Beaujolois, de Mercœur & du pays de Combrailles, prince souverain de Dombes, pair & grand-chambrier de France, gouverneur & administrateur du royaume, conjointement avec les ducs d'Anjou, de Berri & de Bourgogne, pendant la minorité & les maladies du roi Charles VI, né le 4 août 1337, mort à Montluçon le 19 août 1410, âgé de soixante-treize ans, enterré dans la chapelle de Souvigny en Bourbonnois; avoit épousé Anne, dauphine d'Auvergne, fille unique & héritière de Béraud II comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, & de Jeanne comtesse de Forès & dame d'Ussel qui apporta des biens immenses dans la Maison de Bourbon; & il en eut,

1.° Jean I.er.

2.° Louis de Bourbon, seigneur de Beaujolois, mort sans alliance dans la dix-septième année de son âge.

3.° Catherine de Bourbon, morte au berceau.

4.° Isabelle de Bourbon, morte sans alliance.

Enfans Naturels.

1.° Hector de Bourbon, *né d'une fille de qualité, l'un des Chevaliers les plus accomplis de son siècle, tué au siége de Soissons en 1414.*

2.° JEAN DE BOURBON, *également renommé par son courage & par les services qu'il rendit à l'État.*

3.° PERCEVAL, *chevalier, cru fils naturel de Louis II, duc de Bourbon.*

XVII.

JEAN I.er, duc de Bourbon & d'Auvergne, comte de Clermont, de Montpensier, de Forès, de Château-Chinon & de Lille-jourdain, seigneur de Beaujolois, de Mercœur & du pays de Combrailles, prince souverain de Dombes, baron de Calvinet & de Vinzelles, pair & grand-chambrier de France, capitaine général en Languedoc & en Gascogne; né au mois de mars 1380, fut pris par les Anglois à la bataille d'Azincourt, & mourut à Londres en 1433, âgé de cinquante-trois ans, après en avoir passé dix-neuf en prison, les Anglois qui avoient reçu trois fois sa rançon n'ayant jamais voulu le rendre; son corps fut apporté en France, & enterré au prieuré de Souvigny. Il avoit épousé Marie de Berri, fille de Jean de France duc de Berri, & de Jeanne d'Armagnac, veuve de Louis de Châtillon, comte de Dunois, & de Philippe d'Artois connétable de France. Marie de Berri lui apporta en dot le duché d'Auvergne & le comté de Montpensier. Il en eut,

1.° CHARLES I.er.

2.° LOUIS DE BOURBON, mort en bas âge.

3.° LOUIS DE BOURBON, comte de Montpensier, tige de la première branche de Bourbon-Montpensier, dont il sera parlé ci-après.

Enfans Naturels.

1.° JEAN, *évêque du Puy, abbé de Cluny, qui, élu archevêque de Lyon, céda cet archevêché à Charles de Bourbon son neveu, fut lieutenant général du Bourbonnois, de l'Auvergne & du Languedoc, tint plusieurs fois les États de cette dernière province, & mourut en 1485, avec la réputation d'un des plus grands Prélats de son siècle.*

2.° ALEXANDRE, *bâtard de Bourbon, célèbre par sa valeur & par sa fin tragique: le roi Charles VII le fit arrêter & noyer à Bar-sur-Aube.*

3.° GUI, *bâtard de Bourbon, gouverneur du pays de Rouanois, mort en 1442.*

4.° MARGUERITE, *épouse de Rodrigue de Villandrado comte de Ribadeo, chambellan de Charles VII, célèbre par ses exploits & par ses brigandages.*

5.° EDMÉE, *bâtarde de Bourbon, morte sans alliance.*

XVIII.

CHARLES I.er, duc de Bourbon & d'Auvergne, comte de Clermont, de Forès, de Château-Chinon & de Lille-jourdain, seigneur de Beaujolois & de Roussillon, prince souverain de Dombes, pair & grand-chambrier de France, gouverneur de Languedoc, capitaine souverain dans les provinces de Nivernois, Bourbonnois, Auvergne, Forès, Beaujolois, Lyonnois, Mâconnois, Isle de France, Champagne, Brie & Picardie; né en 1401, mort à Moulins en 1456; enterré dans la chapelle neuve du prieuré de Souvigny; avoit épousé Agnès de Bourgogne, fille de Jean duc

de Bourgogne & de Marguerite de Bavière, morte en 1476. Il en eut,

1.° JEAN II.

2.° PHILIPPE DE BOURBON, seigneur de Beaujeu, mort fiancé à Marie de Chypre, fille de Jean II, de la Maison de Lusignan, roi de Chypre & d'Arménie, & de Charlotte de Bourbon-la-Marche.

3.° CHARLES, cardinal, archevêque de Lyon, légat d'Avignon, évêque de Clermont, abbé de Saint-Wast d'Arras, d'Issoire, de Grandmont & de Lille-barbe, prieur de Souvigny, de Saint-Pourçain & de Saint-Rambert, qui, après la mort de son frère aîné Jean II duc de Bourbon, réclama l'héritage de sa Maison, s'en désista moyennant le Beaujolois & une pension de vingt mille livres, & mourut en 1488, âgé d'environ cinquante-huit ans. Il avoit eu de Gabrielle Bartine, une fille naturelle nommée *Isabelle de Bourbon*, légitimée en 1491 par le roi Charles VIII, laquelle épousa Gilbert de Chantelot, seigneur de la Chaise, maître d'hôtel du Cardinal son père.

4.° PIERRE II, duc de Bourbon qui suit.

5.° LOUIS DE BOURBON, évêque de Liège, assassiné en 1482 par Guillaume de la Marck, surnommé le *Sanglier des Ardennes.* Avant d'être promu aux Ordres sacrés, il avoit eu d'une princesse de la Maison de Gueldres,

1.° PIERRE DE BOURBON, *tige des comtes de Bourbon-Busset, aujourd'hui existans, & dont on donnera ci-après la filiation.*

2.° LOUIS DE BOURBON, *enfant d'honneur du roi Charles VIII.*

3.° JACQUES DE BOURBON, *grand-prieur de France, auteur de la relation du siége de Rhodes par Mahomet II.*

6.° JACQUES DE BOURBON, chevalier de la toison d'or, mort à la fleur de son âge.

7.° MARIE DE BOURBON, épouse de Jean d'Anjou duc de Calabre & de Lorraine, fils aîné & héritier de René d'Anjou, roi titulaire de Sicile & d'Arragon, & d'Isabelle de Lorraine, morte en couches.

8.° ISABELLE DE BOURBON, épouse de Charles *le Téméraire*, dernier duc de Bourgogne, dont elle eut la célèbre Marie de Bourgogne, qui, par la faute de Louis XI, porta un des plus beaux héritages de l'Europe dans la Maison d'Autriche.

9.° CATHERINE DE BOURBON, épouse d'Adolphe d'Egmont duc de Gueldres.

10.° JEANNE DE BOURBON, épouse de Jean de Châlons, I.er du nom, prince d'Orange.

11.° MARGUERITE DE BOURBON, épouse de Philippe II duc de Savoie, dont elle eut la trop célèbre Louise de Savoie, duchesse d'Angoulème, mère de François I.er, qui réclama toute la succession de la Maison de Bourbon.

Enfans Naturels.

1.° LOUIS DE BOURBON, *comte de Roussillon, seigneur d'Usson, de Cremieu, de Beauregard, de Vizil, de Moras, de Commisson & de Landore, chevalier de Saint-Michel, capitaine de cent hommes d'armes, gouverneur*

& lieutenant général de Bourbonnois, d'Auvergne & de Forès, grand-amiral de France, fameux par sa valeur & ses services. Il épousa Jeanne, fille légitimée de Louis XI & de Marguerite de Sassenage, d'une Maison des plus illustres du Dauphiné ; & en eut,

1.° CHARLES DE BOURBON, *comte de Roussillon, mari d'Anne de la Tour, fille de Godefroi de la Tour, II du nom, seigneur de Montgascon, & d'Antoinette de Polignac, & mort sans enfans.*

2.° SUZANNE DE BOURBON, *comtesse de Roussillon, épouse de Jean de Chabannes, comte de Dammartin ; puis de Charles, seigneur de Boulainvilliers, de Beaumont-sur-Oise & de Verneuil.*

3.° ANNE DE BOURBON, *mariée à Jean d'Arpajon ; tige d'une des plus grandes Maisons du royaume. Louis de Bourbon, comte de Roussillon, amiral de France, eut aussi un fils naturel appelé* Jean de Bourbon, *proto-notaire du Saint-Siége & abbé commendataire de Seuilly.*

2.° RENAUD DE BOURBON, *archevêque de Narbonne, qui eut aussi deux enfans naturels,*

1.° CHARLES, *évêque de Clermont.*

2.° SUZANNE, *à qui il fut permis de porter le nom & les armes de Bourbon.*

3.° PIERRE DE BOURBON, *seigneur du Bois-d'Yoin, proto-notaire du Saint-Siége, qui laissa deux filles naturelles,*

1.° ANTOINETTE, *mariée à Pierre Dienne écuyer.*

2.° CATHERINE, *mariée à Pierre Helisiant, capitaine Châtelain de Chamelet.*

4.° JEANNE DE BOURBON, *légitimée en 1492, & mariée à Jean, seigneur du Fau, maître d'hôtel du Roi.*

5.° SIDOINE DE BOURBON, *épouse de René seigneur du Bus.*

6.° CHARLOTTE DE BOURBON, *mariée à Odilles de Senay.*

7.° CATHERINE DE BOURBON, *abbesse de Sainte-Claire d'Aigueperse.*

X I X.

JEAN II, surnommé le *Bon* & le *fléau des Anglois*, duc de Bourbon & d'Auvergne, comte de Clermont, de Forès, de Lille-jourdain, de Villars & de Château-Chinon, seigneur de Beaujolois, prince souverain de Dombes, pair, connétable & grand-chambrier de France, gouverneur de Guienne & de Languedoc, chevalier de Saint-Michel, mort sans postérité légitime en 1488, âgé d'environ soixante-deux ans, enterré au prieuré de Souvigny; avoit épousé, 1.° Jeanne de France, fille de Charles VII & de Marie d'Anjou; 2.° Catherine d'Armagnac, fille de l'infortuné Jacques d'Armagnac duc de Nemours, exécuté à Paris, & de Louise d'Anjou; 3.° Jeanne de Bourbon, fille de Jean II de Bourbon, comte de Vendôme, & d'Isabelle de Beauveau. Jeanne de Bourbon épousa en secondes nôces Jean I.er comte d'Auvergne, & en troisièmes nôces François de la Pause, baron de la Garde. Jean de Bourbon eut,

De

DE CATHERINE D'ARMAGNAC,

JEAN DE BOURBON, qui ne vécut que seize jours.

DE JEANNE DE BOURBON,

LOUIS DE BOURBON, mort au berceau.

Enfans Naturels.

1.° MATTHIEU DE BOURBON, *surnommé le* grand Bâtard de Bourbon, *baron de la Roche-en-Renier, seigneur de Bothéon, conseiller & chambellan du Roi, gouverneur de Guienne & de Picardie, maréchal & sénéchal de Bourbonnois, chevalier de Saint-Michel, qui fut le premier des neuf preux que Charles VIII avoit choisis pour l'accompagner dans son voyage d'Italie; il mourut en 1505, avec la réputation d'un héros.*

2.° CHARLES DE BOURBON, *seigneur de Lavédan & de Malause, tige des Bourbons-Lavédan, Malause & Bazian, dont on parlera ci-après.*

3.° HECTOR DE BOURBON, *archevêque de Toulouse, chancelier de Bourbonnois, chef du Conseil des ducs de Bourbon.*

4.° MARIE DE BOURBON, *épouse de Jacques de Sainte-Colombe, seigneur de Thil.*

5.° MARGUERITE DE BOURBON, *mariée à Jean de Ferrières, seigneur de Presles.*

XIX.

PIERRE II, duc de Bourbon & d'Auvergne, comte de Clermont, de Forès, de la Marche, de Gien, de Châtelleraut, de Château-Chinon & de Villars; prince souverain de Dombes, vicomte de Carlat & de Murat,

ſeigneur de Beaujolois, de la Roche-en-Renier, de Bourbon-Lanci & d'Annonai, chevalier de Saint-Michel, gouverneur de Guienne, & enſuite de Languedoc; chef des Conſeils des rois Louis XI & Charles VIII, lieutenant général, repréſentant la perſonne du Roi dans tout le royaume, pair & grand-chambrier de France; mort en 1503, âgé d'environ ſoixante-un ans, enterré au prieuré de Souvigny; avoit épouſé en 1474 Anne de France, fille aînée de Louis XI, & de Charlotte de Savoie; & il en eut,

1.° CHARLES DE BOURBON, mort au berceau.

2.° SUZANNE DE BOURBON, héritière de la branche aînée de la Maiſon de Bourbon, qui épouſa ſon couſin Charles de Bourbon, comte de Montpenſier, chef de la ſeconde branche de la Maiſon de Bourbon, dont on verra l'article ci-après.

Seconde branche de la Maiſon de Bourbon, comtes de Montpenſier, depuis ducs de Bourbon.

XVIII.

LOUIS DE BOURBON, ſurnommé le *Bon*, comte de Montpenſier, de Clermont en Auvergne & de Sancerre, dauphin d'Auvergne, ſeigneur de Mercœur & de Combrailles, chevalier de Saint-Michel, chef de la première branche de Bourbon-Montpenſier, étoit fils de Jean I.er duc de Bourbon, & de Marie de Berri. Il partagea les biens de la Maiſon avec ſon frère Charles I.er duc de Bourbon; mort en 1483, enterré dans la chapelle de

Saint-Louis d'Aigueperse, qu'il avoit fondée. Il n'eut point d'enfans de son premier mariage avec Jeanne comtesse de Clermont, dauphine d'Auvergne, fille de Beraud III comte de Clermont, & de Jeanne de la Tour. De son second mariage avec Gabrielle de la Tour, fille aînée de Bertrand VI, seigneur de la Tour, & de Jaquette du Pêchin; il eut,

1.° GILBERT.

2.° JEAN DE BOURBON, mort jeune.

3.° GABRIELLE DE BOURBON, l'une des princesses les plus accomplies de son siècle, auteur de plusieurs ouvrages de piété; épouse du célèbre Louis II, sire de la Tremoille, tué à la bataille de Pavie.

4.° CHARLOTTE DE BOURBON, épouse de Wolfart de Borselle, seigneur de la Vêre, comte de Grand-pré en Champagne & de Boucan en Écosse, chevalier de la Toison d'or.

X I X.

GILBERT DE BOURBON, comte de Montpensier, dauphin d'Auvergne, seigneur de Mercœur & de Combrailles, archiduc de Sessa, vice-roi du royaume de Naples, gouverneur de Paris, chevalier de Saint-Michel, mourut à Pouzzoles en 1496, âgé de quarante-huit ans: son corps fut transporté en France, & enterré dans la chapelle de Saint-Louis d'Aigueperse. Il avoit épousé Claire de Gonzague, fille de Frédéric de Gonzague, marquis de Mantoue, & de Marguerite de Bavière; & il en eut,

1.° LOUIS DE BOURBON, comte de Montpensier, qui

à l'âge de dix-huit ans, mourut de douleur à Naples, sur le tombeau de son père : son corps fut transporté en France, & enterré dans la chapelle de Saint-Louis d'Aigueperse. Louis XII lui destinoit sa nièce Germaine de Foix, avec le royaume de Naples.

2.° CHARLES, duc de Bourbon, qui suit.

3.° FRANÇOIS DE BOURBON, duc de Châtelleraut, pair de France, tué le 13 septembre 1515, à la bataille de Marignan.

4.° LOUISE DE BOURBON, mariée à André de Chauvigni, comte de Châteauroux ; ensuite à Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon. C'est de ce dernier mariage que descend la seconde branche de Bourbon-Montpensier.

5.° RENÉE DE BOURBON, qui, par son mariage avec Antoine duc de Lorraine & de Bar, fit passer dans la Maison de Lorraine, la baronnie de Mercœur & plusieurs autres terres.

6.° ANNE DE BOURBON, qui, à la fleur de son âge, mourut en Espagne, où elle avoit accompagné la reine Germaine de Foix son amie.

X X.

CHARLES II, duc de Bourbonnois, d'Auvergne & de Châtelleraut, comte de Clermont en Beauvoisis & de Clermont en Auvergne, de Montpensier, de Forès, de la Marche, de Gien & de Château-Chinon, dauphin d'Auvergne, vicomte de Carlat & de Murat, seigneur de Beaujolois, de Combrailles, de Mercœur, d'Annonay, de la Roche-en-Renier & de Bourbon-Lancy,

chevalier de Saint-Michel, gouverneur de Bourgogne, de Languedoc & de Milanès, pair, grand-chambrier & connétable de France, premier Prince du Sang; naquit le 17 février 1489, & fut tué devant Rome le 6 mai 1527, âgé de trente-huit ans : ſon corps fut tranſporté au château de Gayette, & ſon cœur en l'égliſe de Saint-Étienne de Beſançon. Il avoit épouſé Suzanne de Bourbon, fille unique & héritière de Pierre II duc de Bourbon, & d'Anne de France; & il en eut,

1.° François de Bourbon, comte de Clermont, filleul de François I.er, fait chevalier à Moulins par le chevalier Bayart, & mort jeune.

2.° Deux Enfans jumeaux, morts au berceau.

Enfant Naturel.

Catherine, *mariée à Bertrand de Salamar, ſeigneur de Reſſis.*

En la perſonne de Charles II duc de Bourbon, s'éteignit la première branche de Montpenſier, en ſorte que la branche de Vendôme devint la branche aînée de la Maiſon de Bourbon.

Branche de Bourbon-la-Marche & de Bourbon-Vendôme, devenue l'aînée en 1527.

X V.

Jacques de Bourbon, I.er du nom, ſurnommé la *Fleur des Chevaliers*, comte de la Marche & de Ponthieu, ſeigneur de Montagu, de Condé, de Carency, de

Leuse, de Buquoy & d'Aubigny, connétable de France, capitaine général & gouverneur de Languedoc, étoit fils de Louis I.er duc de Bourbon, & de Marie de Hainault, mort le 6 avril 1361, des blessures qu'il avoit reçues au combat de Brignais, livré le 2 du même mois; enterré aux Jacobins de Lyon. Il avoit épousé Jeanne de Châtillon, fille & héritière de Hugues de Châtillon, & de Jeanne d'Argies; il en eut,

1.° PIERRE DE BOURBON, comte de la Marche, mort, ainsi que son père, des blessures qu'il avoit reçues au combat de Brignais.

2.° JEAN DE BOURBON.

3.° JACQUES DE BOURBON, seigneur de Préaux, auteur de la branche de Bourbon-Préaux, dont on parlera ci-après.

4.° ISABELLE DE BOURBON, épouse de Louis vicomte de Beaumont, & ensuite de Bouchard VII comte de Vendôme.

X V I.

JEAN DE BOURBON, I.er du nom, comte de la Marche, de Vendôme & de Castres, seigneur de Leuse, de Carency, de l'Écluse, de Montagu, de Combresle, de Lesignem, d'Épernon & de Quillebœuf, grand-chambellan de France, capitaine général en Limosin, mort le 11 juin 1393, enterré dans la chapelle de Saint-Jean de l'église collégiale de Saint-George de Vendôme; avoit épousé Catherine de Vendôme, fille de Jean VI comte de Vendôme, & de Jeanne de Ponthieu. Catherine de Vendôme recueillit par la mort de son

frère, Bouchard VII comte de Vendôme, des biens très-confidérables, qu'elle porta à son époux. Il en eut,

1.° JACQUES DE BOURBON.

2.° LOUIS DE BOURBON, comte de Vendôme, tige des comtes & des ducs de Vendôme, dont on verra la postérité après celle de son frère aîné.

3.° JEAN DE BOURBON, seigneur de Carency, auteur de la branche de Bourbon-Carency, que l'on verra après celles de ses aînés.

4.° ANNE DE BOURBON, épouse de Jean de Berri, comte de Montpensier, petit-fils de France; puis de Louis *le Barbu,* duc de Bavière.

5.° MARIE DE BOURBON, qui se fit enlever par Jean de Beyne, seigneur des Croix, simple chevalier; poursuivie par son frère aîné le comte de la Marche, & enfermée dans le château de Cornette en Albigeois, elle y languit pendant plus de trente ans. Le roi Charles VII la fit enfin sortir de prison; elle se porta pour héritière de son frère Jean de Bourbon, seigneur de Carency, dont elle traitoit les enfans de bâtards, & vendit ses prétentions vingt mille écus d'or, à Jacques d'Armagnac comte de la Marche.

6.° CHARLOTTE DE BOURBON, l'une des princesses les plus accomplies de son siècle, épouse de Jean II roi de Chypre.

Enfant Naturel.

JEAN, *bâtard de la Marche.*

XVII.

JACQUES DE BOURBON, II du nom, comte de la

Marche & de Castres, seigneur de Montagu & de Bellac, grand-chambellan de France, gouverneur de Languedoc, & depuis devenu roi de Naples, fameux par les vicissitudes de son sort; mourut Cordelier le 24 septembre 1438, âgé de soixante-huit ans, à Besançon, où il fut enterré dans une chapelle qu'il avoit fait bâtir au couvent des Cordelières. Il avoit épousé Béatrix de Navarre, fille de Charles III roi de Navarre, dit le *Noble*; & d'Éléonore de Castille; ensuite Jeanne II reine de Naples; & avoit eu de Béatrix de Navarre,

ÉLÉONORE DE BOURBON, comtesse de la Marche & de Castres, épouse de Bernard d'Armagnac comte de Perdiac.

Enfant Naturel.

CLAUDE D'AIX, *qui, après avoir porté les armes avec distinction, mourut novice Cordelier à Dôle.*

Branche de Bourbon-Vendôme, d'où sont descendues toutes les branches de la Maison de France, aujourd'hui existantes.

XVII.

LOUIS DE BOURBON, comte de Vendôme, seigneur de Préaux, de Montdoubleau, d'Épernon & de Romalart, grand-chambellan & grand-maître de France, gouverneur de Picardie, de Champagne & de Brie, rendit à l'État des services signalés; mort le 21 décembre 1446, âgé d'environ soixante-dix ans, enterré dans la chapelle de Notre-Dame de l'église collégiale de

de Saint-George de Vendôme. Il avoit épousé Blanche de Roucy, fille de Hugues II comte de Roucy, & de Blanche de Coucy; ensuite Jeanne de Laval, fille de Guy XIII, sire de Laval, de la maison de Monfort, & d'Anne de Montmorency-Laval. Il eut de Jeanne de Laval,

1.° JEAN DE BOURBON.

2.° GABRIELLE DE BOURBON, morte sans alliance.

Enfant Naturel.

JEAN, *bâtard de Vendôme, seigneur de Préaux, légitimé en 1449, fait chevalier au siége de Fronsac. Il épousa Jeanne d'Ylliers, fille de Jean d'Ylliers, & de Catherine de Mailly; puis Gillette Perdriel, & laissa trois fils morts sans postérité, & trois filles mariées à trois Gentilshommes.*

XVIII.

JEAN DE BOURBON, II du nom, comte de Vendôme, seigneur d'Épernon, de Montdoubleau, de Montoire, de Lavardin, de la Roche-sur-Yon & de Champigny; mort en 1477, enterré dans la chapelle de Notre-Dame de la collégiale de Saint-George de Vendôme; avoit épousé Isabelle de Beauvau, dame de Champigny & de la Roche-sur-Yon, fille unique de Louis de Beauvau, seigneur de Champigny, gouverneur & sénéchal d'Anjou, & de Marguerite de Chambley. On voit que toutes les Têtes couronnées de l'Europe descendent, par ce mariage, de la Maison

de Beauvau, l'une des plus anciennes & des plus illustres du royaume. De ce même mariage, naquirent,

1.° FRANÇOIS DE BOURBON.

2.° LOUIS DE BOURBON, prince de la Roche-sur-Yon, tige de la seconde branche de Bourbon-Montpensier, que l'on verra ci-après.

3.° JEANNE DE BOURBON, mariée à Louis de Joyeuse, comte de Grand-pré, favori du roi Louis XI, qui voulut l'honorer de cette grande alliance. Elle en eut des enfans.

4.° CATHERINE DE BOURBON, qui épousa Gilbert de Chabanes, seigneur de Curton, gouverneur de Limosin, & n'en eut point d'enfans.

5.° JEANNE DE BOURBON, célèbre par sa beauté, qui épousa successivement Jean II duc de Bourbon, Jean I.er comte d'Auvergne, & François de la Pause baron de la Garde. Elle eut du comte d'Auvergne,

1.° ANNE DE LA TOUR, comtesse d'Auvergne & de Lauragais, épouse de Jean Stuart duc d'Albanie, dont elle n'eut point d'enfans.

2.° MAGDELEINE DE LA TOUR, comtesse d'Auvergne & de Lauragais, épouse de Laurent de Médicis duc d'Urbin, dont elle n'eut qu'une fille, la fameuse Catherine de Médicis, femme de Henri II.

6.° CHARLOTTE DE BOURBON, épouse d'Engilbert de Clèves comte de Nevers, qui, après la mort de son mari, prit le voile à l'abbaye de Fontevrault, où elle mourut en 1520.

7.° Renée de Bourbon, abbesse de la Trinité de Caen & de Fontevrault, qui posséda pendant treize ans ces deux abbayes, réforma l'ordre de Fontevrault, & embellit le monastère de superbes édifices. Elle mourut en 1534, laissant la plus haute idée de son esprit & de sa vertu.

8.° Isabelle de Bourbon, abbesse de la Trinité de Caen.

Enfans Naturels & légitimés.

1.° Jacques, *seigneur de Bonneval, auteur d'une branche connue sous le nom de seigneur de Ligny, dont il sera parlé ci-après.*

2.° Louis, *conseiller-clerc au Parlement, évêque d'Avranches.*

XIX.

François de Bourbon, comte de Vendôme, de Saint-Paul, de Conversan, de Marle & de Soissons; vicomte de Meaux, seigneur de Dunkerque, de Gravelines, de Ham, de la Fère, d'Anguien, de Condé, de la Roche, de Bohaim, de Beaurevoir & d'Épernon; mourut à Verceil le 1.er octobre 1495, âgé de vingt-sept ans: son corps fut transporté dans la chapelle de Notre-Dame de la collégiale de Saint-George, & enterré sous un manifique mausolée. Il avoit épousé Marie de Luxembourg, fille aînée & principale héritière de Pierre de Luxembourg, II du nom, comte de Saint-Paul, & de Marguerite de Savoie, veuve sans enfans, de Jacques de Savoie comte de Romont. Cette Princesse qui apporta des biens immenses dans

la maison de Bourbon, survécut cinquante-un ans à son second mari, & mourut le 1.er avril 1546, avec la réputation d'une des femmes les plus accomplies de son siècle. François de Bourbon en avoit eu,

1.° CHARLES DE BOURBON.

2.° JACQUES DE BOURBON, mort au berceau.

3.° FRANÇOIS DE BOURBON, comte de Saint-Paul & de Chaumont, duc d'Estouteville, vicomte de Roncheville, baron de Cleuville, de Briquebec, de Hambie, de Moyon, de Gacé & de Mesleraut; seigneur des Loges, de Vallemont, de Hotot, de Foville, de Ferneval, de Beureville, d'Offrainville, de Trie, de Chambres, de Héricourt, de Gasuville, de Moreil, de Bec & de Mortagne; chevalier de Saint-Michel, gouverneur de l'Isle de France & de Dauphiné, l'un des hommes les plus braves de son siecle; mourut le 1.er septembre 1545, âgé de cinquante-quatre ans, enterré à l'abbaye de Vallemont. Il avoit épousé Adrienne, duchesse d'Estouteville, l'une des plus nobles & des plus riches héritières du royaume, dont il eut,

1.° FRANÇOIS DE BOURBON, duc d'Estouteville, gouverneur du Dauphiné, mort sans alliance.

2.° MARIE DE BOURBON, duchesse d'Estouteville, comtesse de Saint-Paul, qui épousa successivement Jean de Bourbon comte d'Anguien son cousin germain, tué à la bataille de Saint-Quentin, dont elle n'eut point d'enfans; & Léonor d'Orléans, duc de Longueville.

4.° LOUIS, cardinal de Bourbon, archevêque de Sens, évêque de Laon; né le 2 janvier 1493, mort le 11 mars 1556.

5.° ANTOINETTE DE BOURBON, épouse de Claude de Lorraine duc de Guise, morte à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. C'est de ce mariage que descendoient les princes de Lorraine-Guise, si fameux dans notre histoire.

6.° LOUISE DE BOURBON, successivement abbesse d'Origny, de Sainte-Croix de Poitiers & de Fontevrault. Elle gouverna quarante ans cette dernière abbaye, & la combla de bienfaits.

Enfant Naturel.

JACQUES, *bâtard de Bourbon-Vendôme.*

XX.

CHARLES DE BOURBON, duc de Vendôme & de Beaumont, comte de Soissons, de Marle & de Conversan; vicomte de Meaux, seigneur de Condé, de Ham, de Gravelines, de Dunkerque, de la Roche, de Bohaim, de Beaurevoir, de Hesdin, de la Fère, d'Épernon & de Montdoubleau; pair de France, chevalier de Saint-Michel, gouverneur de Picardie, chef des Conseils du roi François I.er, premier Prince du Sang; né le 2 juin 1489, mort le 25 mars 1537, âgé de quarante-huit ans, enterré dans la collégiale de Saint-George de Vendôme; avoit épousé Françoise d'Alençon, fille de René duc d'Alençon, & de Marguerite de Lorraine, veuve de François d'Orléans, I.er du nom, duc de Longueville; & il en eut,

1.° LOUIS DE BOURBON, comte de Marle, mort âgé de deux ans.

2.° ANTOINE DE BOURBON, roi de Navarre.

3.° FRANÇOIS DE BOURBON, comte d'Anguien, chevalier de Saint-Michel, gouverneur de Hainault, de Piémont & de Languedoc, un des héros de son siècle; tué au château de la Roche-Guyon le 23 février 1545, à l'âge de vingt-six ans, de la chute d'un coffre.

4.° LOUIS DE BOURBON, mort à l'âge de trois ans.

5.° CHARLES, cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, légat d'Avignon, évêque de Beauvais, pair de France, commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, abbé de Saint-Denys en France, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Ouen, de Jumièges, de Corbie, de la Trinité de Vendôme, de la Couture, de Signy, d'Orcamp, de Montebourg, de Vallemont, de Perseigne, de Saint-Germer, de Châteliers, de Froidmont, de Saint-Étienne de Dijon, de Saint-Lucien de Beauvais, de Saint-Michel-en-l'Herm & de plusieurs autres. Il eut la foiblesse de se prêter aux vues de la ligue qui vouloit le faire roi de France, au préjudice de Henri IV son neveu; mourut doyen des cardinaux le 9 mai 1590, âgé de soixante-sept ans; & laissa un fils naturel, qui eut part aux bienfaits de Henri IV.

6.° JEAN DE BOURBON, comte d'Anguien, de Soissons & de Saint-Paul; duc d'Estouteville, baron de Nogent & de Beaugé, chevalier de Saint-Michel, qui, à l'âge de vingt-neuf ans, fut tué à la journée de Saint-Quentin. Il avoit épousé Marie de Bourbon, comtesse de Saint-Paul, duchesse d'Estouteville, dont

il n'eut point d'enfans : son fils naturel, nommé *Valency*, fut tué en 1562, au siége de Bourges.

7.° LOUIS DE BOURBON, prince de Condé, tige des branches de Condé, de Conti & de Soissons, dont il sera parlé ci-après.

8.° MARIE DE BOURBON, accordée à Jacques Stuard, V du nom, roi d'Écosse, morte avant l'accomplissement du mariage.

9.° MARGUERITE DE BOURBON, épouse de François de Clèves, I.er du nom, duc de Nevers.

10.° MAGDELEINE DE BOURBON, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers.

11.° CATHERINE DE BOURBON, abbesse de Notre-Dame de Soissons.

12.° RENÉE DE BOURBON, abbesse de Chelles.

13.° ÉLÉONORE DE BOURBON, abbesse de Fontevrault.

Enfant Naturel.

NICOLAS-CHARLES DE BOURBON DE BOARD.

XXI.

ANTOINE DE BOURBON, roi de Navarre, prince de Béarn, duc de Vendôme, de Beaumont & d'Albret, comte de Foix, d'Armagnac, de Périgord, de Bigorre, de Rouergue, de Fésensac, de Marle & de Conversan; vicomte de Limoges & de Meaux, seigneur d'Épernon, de la Fère, de Ham, de Beaurevoir, &c. chevalier de Saint-Michel, gouverneur de Picardie, ensuite de Guienne; chef des Conseils du Roi, lieute-

nant général, repréſentant la perſonne de Sa Majeſté dans toute l'étendue du royaume; né le 22 avril 1518, mort le 17 novembre 1562, âgé de quarante-quatre ans, d'une bleſſure qu'il avoit reçue au ſiége de Rouen; enterré en l'égliſe collégiale de Saint-George de Vendôme; avoit épouſé Jeanne d'Albret reine de Navarre, dont il eut,

1.° HENRI DE BOURBON, duc de Beaumont, mort à l'âge de deux ans.

2.° HENRI IV, roi de France & de Navarre.

3.° LOUIS-CHARLES DE BOURBON, comte de Marle, qui, par la faute de ſa nourrice, ſe tua en tombant d'une fenêtre.

4.° CATHERINE DE BOURBON, princeſſe de Navarre, épouſe de Henri de Lorraine duc de Bar.

Enfant Naturel.

ANTOINE DE BOURBON, *eut de Louiſe de la Beraudière, fille d'honneur de la reine Catherine de Médicis, Charles de Bourbon, qui fut ſucceſſivement évêque de Comminges & de Lectoure, archevêque de Rouen, abbé de Marmoutier, & commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit. Il obtint un indult du pape Clément VIII, pour jouir de tous les honneurs du cardinalat, & mourut en 1610.*

XXII.

HENRI IV, roi de France & de Navarre; né au château de Pau le 13 décembre 1553, tué à Paris le 14 mai 1610, dans la cinquante-ſeptième année de ſon âge: ſon corps eſt à Saint-Denys, & ſon cœur à

la

la Flèche. Son mariage avec madame Marguerite de France, fille de Henri II, & de Catherine de Médicis ayant été déclaré nul, il épousa Marie de Médicis, fille de François de Médicis grand-duc de Toscane, & de Jeanne d'Autriche; & il en eut,

1.° LOUIS XIII.

2.° N......... DE FRANCE, duc d'Orléans; mort âgé de quatre ans.

3.° GASTON-JEAN-BAPTISTE DE FRANCE, duc d'Orléans, de Chartres, de Valois & d'Alençon; comte de Blois, d'Amboise, de Montlhéry & de Limours; chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Languedoc, chef des Conseils du roi Louis XIV pendant sa minorité; lieutenant général du royaume; né le 25 avril 1608, mort le 2 février 1660, enterré à Saint-Denys; il avoit épousé, 1.° Marie de Bourbon duchesse de Montpensier; 2.° Marguerite de Lorraine, fille de François duc de Lorraine, & de Catherine de Salm. Il eut,

DE MARIE DE BOURBON,

ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS (*Mademoiselle*), souveraine de Dombes, princesse de la Roche-sur-Yon & de Joinville, duchesse de Montpensier, de Saint-Fargeau & de Châtelleraut; marquise de Mézières, comtesse de Mortaing, de Bar-sur-Seine & d'Eu; vicomtesse d'Auge & de Domfront, dame de Beaujolois & de Champigny; née le 4 juin 1627, morte le 5 avril 1693, âgée de soixante-huit ans, enterrée à Saint-Denys. Elle donna au duc de Lauzun, le duché de Saint-Fargeau; & au duc du Maine, la principauté

de Dombes & le comté d'Eu, & dispofa du reste de ses biens, en faveur de Philippe de France, duc d'Orléans son cousin-germain.

De Marguerite de Lorraine,

1.° Jean-Gaston d'Orléans, duc de Valois; mort à l'âge de deux ans.

2.° Marguerite-Louise d'Orléans, épouse de Côme de Médicis, III du nom, grand-duc de Toscane; morte à Paris le 17 septembre 1721, âgée de soixante-seize ans, enterrée, ainsi qu'elle l'avoit ordonné, dans le cloître des Chanoinesses de Saint-Augustin de Picpus.

3.° Élisabeth d'Orléans, épouse de Charles Emmanuel, II du nom, duc de Savoie; morte sans enfans dans sa seizième année, enterrée dans la cathédrale de Turin.

Enfant Naturel de Gaston de France.

Louis Comte de Charny, *gouverneur d'Oran, qui ne fut point légitimé, & laissa un fils naturel, appelé* Louis Comte de Charny, *établi en Espagne, où il épousa une Demoiselle de qualité.*

4.° Élisabeth de France, épouse de Philippe IV roi d'Espagne; morte âgée de quarante-deux ans.

5.° Christine de France, épouse de Victor-Amédée duc de Savoie; morte âgée de cinquante-sept ans.

6.° Henriette-Marie de France, épouse de Charles I.er roi de la Grande-Bretagne; morte âgée de soixante ans, enterrée à Saint-Denys.

Enfans Naturels & légitimés de Henri IV,

DE GABRIELLE D'ESTRÉES, *ducheſſe de Beaufort,*

1.° CÉSAR, *duc de Vendôme, tige des derniers ducs de Vendôme, dont on verra ci-après la filiation.*

2.° ALEXANDRE, *grand-prieur de France, abbé de Marmoutier, général des galères de Malte, légitimé en 1599; mort priſonnier au château de Vincennes le 3 juin 1626, âgé de vingt-huit ans, enterré en l'égliſe des pères de l'Oratoire de Vendôme.*

3.° CATHERINE-HENRIETTE, *épouſe de Charles de Lorraine, II du nom, duc d'Elbœuf; morte à l'âge de ſoixante-ſix ans.*

DE CATHERINE-HENRIETTE DE BALSAC, *marquiſe de Verneuil,*

4.° HENRI, *légitimé en 1603, évêque de Metz, abbé de Vaux-de-Cernay, de Bonport, de Tyron, de Saint-Germain-des-Prés, d'Orcamp, de la Valaſſe, de Fécamp & de Saint-Taurin d'Évreux, qui s'étant démis de ces riches bénéfices, fut fait duc de Verneuil, pair de France, chevalier des ordres du Roi & gouverneur de Languedoc. Il épouſa Charlotte Seguier, veuve de Maximilien-François de Bethune duc de Sully, fille de Pierre Seguier duc de Villemor, chancelier de France; & mourut ſans enfans le 28 mai 1682, âgé de quatre-vingt-un ans.*

5.° GABRIELLE-ANGELIQUE, *légitimée de France, épouſé de Bernard de la Valette duc d'Épernon, colonel général de l'Infanterie françoiſe; morte en couches.*

De Jaqueline de Beuil, comteſſe de Moret.

6.° Antoine, *comte de Moret, né en 1607, & légitimé l'année ſuivante, abbé de Savigny, de Saint-Étienne de Caen, de Saint-Victor-lès-Marſeille & de Signy, qui, à l'âge de vingt-cinq ans, fut tué au combat de Caſtelnaudary.*

De Charlotte des Essarts, comteſſe de Romorantin.

7.° Jeanne-Baptiste, *légitimée en 1608, abbeſſe de Fontevrault; morte en 1670.*

8.° Marie-Henriette, *abbeſſe de Chelles, morte en 1629.*

XXIII.

Louis XIII, ſurnommé le *Juſte*, roi de France & de Navarre; né à Fontainebleau le 27 ſeptembre 1601, roi en 1610; mort le 14 mai 1644, après un règne de trente-trois ans, enterré à Saint-Denys; avoit épouſé Anne d'Autriche, fille aînée de Philippe III roi d'Eſpagne, & de Marguerite d'Autriche; & il en eut,

1.° Louis XIV.

2.° Philippe de France, duc d'Orléans, auteur de la branche royale d'Orléans, dont il ſera parlé ci-après.

XXIV.

Louis XIV, ſurnommé le *Grand*, roi de France & de Navarre; né le 5 ſeptembre 1638, mort le 1.er ſeptembre 1715, après un règne de ſoixante-douze ans; épouſa Marie-Thérèſe d'Autriche, fille aînée de Philippe IV roi d'Eſpagne, & d'Éliſabeth de France; & il en eut,

1.° LOUIS DE FRANCE, dauphin.

2.° PHILIPPE DE FRANCE, duc d'Anjou, mort âgé d'environ trois ans.

3.° LOUIS-FRANÇOIS DE FRANCE, duc d'Anjou,
4.° ANNE-ÉLISABETH DE FRANCE,
5.° MARIE-THÉRÈSE DE FRANCE,
} morts au berceau.

Enfans Naturels & légitimés de Louis XIV,

DE LOUISE-FRANÇOISE DE LA BAUME-LE-BLANC-DE-LA-VALLIÈRE, duchesse de la Vallière, morte Carmelite,

1.° LOUIS DE BOURBON, *mort âgé de trois ans, sans avoir été légitimé.*

2.° LOUIS DE BOURBON, *comte de Vermandois, grand-amiral de France, légitimé en 1669; mort devant Courtrai à l'âge de vingt-un ans.*

3.° MARIE-ANNE DE BOURBON, *légitimée en 1667, épouse de Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, dont elle n'eut point d'enfans.*

D'ATHÉNAIS DE ROCHECHOUART, duchesse de Montespan.

4.° LOUIS DE BOURBON, *duc du Maine, dont on verra ci-après la postérité.*

5.° LOUIS-CÉSAR DE BOURBON, *comte de Vexin, abbé de Saint-Denys en France & de Saint-Germain-des-Prés, légitimé en 1673; mort le 10 janvier 1683, dans sa onzième année.*

6.° LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON, *comte de*

Toulouse, dont on verra la postérité après celle du duc du Maine son aîné.

7.° LOUISE-FRANÇOISE DE BOURBON, *nommée* mademoiselle de Nantes, *née & légitimée en 1673, épouse de Louis III duc de Bourbon, prince de Condé.*

8.° LOUISE-MARIE DE BOURBON, *nommée* mademoiselle de Tours, *née & légitimée en 1676, morte en 1681.*

9.° FRANÇOISE-MARIE DE BOURBON, *nommée* mademoiselle de Blois, *née en 1677, légitimée en 1681, épouse de Philippe petit-fils de France, duc d'Orléans, régent du royaume.*

10.° & 11.° DEUX AUTRES FILS, *morts au berceau.*

X X V.

LOUIS, dauphin de France, né le 1.er novembre 1661; mort le 9 avril 1711, âgé de quarante-neuf ans cinq mois & quatorze jours, enterré à Saint-Denys; avoit épousé Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière, fille aînée de Ferdinand-Marie électeur de Bavière, & d'Adelaïde-Henriette de Savoie. Il en eut,

1.° LOUIS DE FRANCE, duc de Bourgogne.

2.° PHILIPPE DE FRANCE, roi d'Espagne, dont on verra la postérité après celle de son aîné.

3.° CHARLES DE FRANCE, duc de Berri, d'Alençon & d'Angoulême; vicomte de Vernon, d'Andely & de Gisors; seigneur de Coignac & de Merpins, chevalier des ordres du Roi & de la toison d'or; né le 31 août 1686, mort le 4 mai 1714, en sa vingt-huitième année, enterré à Saint-Denys; il avoit épousé Marie-Louise-Élisabeth d'Orléans (Mademoiselle), fille aînée

de Philippe petit-fils de France, duc d'Orléans, & de Françoise-Marie de Bourbon, légitimée de France; & en eut,

1.° CHARLES DE BERRI, duc d'Alençon, mort au berceau.

2.° N.... DE BERRI, morte en naissant.

3.° MARIE-LOUISE-ÉLISABETH DE BERRI, née posthume, & morte le lendemain de sa naissance.

XXVI.

LOUIS DE FRANCE, duc de Bourgogne, puis dauphin, né le 6 août 1682; mort le 18 février 1712, en sa trentième année, enterré à Saint-Denys: ce Prince digne de la vénération de la postérité, par la réunion de toutes les qualités du cœur & de l'esprit, avoit épousé Marie-Adelaïde de Savoie, fille aînée de Victor Amédée, II du nom, alors duc de Savoie, depuis roi de Sicile, ensuite de Sardaigne, & d'Anne-Marie d'Orléans; & il en eut,

1.° ...... DE FRANCE, duc de Bretagne, mort sans avoir été nommé.

2.° LOUIS DE FRANCE, duc de Bretagne, ensuite dauphin, mort âgé d'un peu plus de cinq ans.

3.° LOUIS XV.

XXVII.

LOUIS XV, surnommé le *bien-Aimé*, roi de France & de Navarre, né le 15 février 1710, roi le 1.er septembre 1715; il a épousé Marie Leczinska, fille

unique & héritière de Staniſlas Leczinski roi de Pologne, grand-duc de Lithuanie, duc de Lorraine & de Bar, & de Catherine Opalinska. La France n'eſt pas encore conſolée de la mort de cette vertueuſe Reine, arrivée le 24 juin 1768; le Roi en a eu,

1.° LOUIS, dauphin de France.

2.° N....... DE FRANCE, duc d'Anjou; mort âgé de deux ans & demi.

3.° MADAME LOUISE-ÉLISABETH DE FRANCE, née en 1727; épouſe de Philippe infant d'Eſpagne, duc de Parme, de Plaiſance & de Guaſtalla; morte en 1759.

4.° MADAME ANNE-HENRIETTE DE FRANCE, née en 1727, morte en 1752.

5.° MADAME MARIE-ADELAÏDE DE FRANCE (Madame), née le 23 mars 1732.

6.° MADAME VICTOIRE-LOUISE-MARIE-THÉRÈSE DE FRANCE, née le 11 mai 1733.

7.° MADAME SOPHIE-PHILIPPINE-ÉLISABETH-JUSTINE DE FRANCE, née le 27 juillet 1734.

8.° MADAME LOUISE-MARIE DE FRANCE, née le 15 juillet 1737. L'Europe n'eſt pas moins étonnée qu'édifiée du ſacrifice que vient de faire cette Princeſſe; elle a préféré les auſtérités de la règle des Carmelites, à la grandeur & aux délices de la Cour du Roi ſon père.

XXVIII.

LOUIS DE FRANCE, dauphin, né à Verſailles en 1729; mort à Fontainebleau le 20 décembre 1765, enterré dans l'égliſe métropolitaine de Sens, emporta

au

au tombeau les regrets de toute la France. Il avoit épousé Marie-Thérèse infante d'Espagne, fille de Philippe V roi d'Espagne & des Indes, & d'Élisabeth Farnèse, morte le 22 juillet 1746; ensuite Marie-Josephe de Saxe, fille de Frédéric-Auguste, III du nom, roi de Pologne, électeur de Saxe, & de l'archiduchesse Marie-Josephe d'Autriche. La douleur de la mort de son époux coûta la vie à cette auguste Princesse à l'âge de trente-cinq ans; elle est enterrée auprès de lui. Louis dauphin avoit eu,

De Marie-Thérèse infante d'Espagne,

Marie-Thérèse de France; morte le 27 avril 1748, âgée de vingt-deux mois.

De Marie-Josephe de Saxe,

1.° Louis-Joseph-Xavier de France, duc de Bourgogne; mort en 1761, dans sa dixième année. Aucun françois n'ignore ce que promettoit ce jeune Prince.

2.° Louis-Auguste de France, dauphin.

3.° Louis-Stanislas-Xavier de France, comte de Provence; né le 17 novembre 1755; a épousé en 1771, Marie-Josephine-Louise de Savoie, fille de Victor-Amédée-Marie duc de Savoie, & de Marie-Antoinette-Ferdinande d'Espagne.

4.° Charles-Philippe de France, comte d'Artois; né le 23 septembre 1757.

5.° Marie-Adelaïde-Clotilde-Xavière de France (Madame); née le 23 septembre 1759.

6.° ÉLISABETH-PHILIPPE-MARIE-HÉLÈNE DE FRANCE; née le 3 mai 1764.

XXIX.

LOUIS-AUGUSTE DE FRANCE, dauphin; né à Verſailles le 23 août 1754, a épouſé le 17 mai 1770, l'archiducheſſe Marie-Antoinette-Joſephe-Jeanne, fille de François I.er, empereur d'Allemagne, grand-duc de Toſcane, & de Marie-Thérèſe d'Autriche, reine de Hongrie & de Bohème. Tout retentit encore des applaudiſſemens que cette alliance a excités parmi nous: Puiſſe cet auguſte hyménée mettre le comble aux vœux de la France, en lui donnant un Prince qui ſoit l'héritier de la bonté & de la modération du Roi ſon aïeul!

Branches des rois d'Eſpagne, des rois des Deux-Siciles & des ducs de Parme, iſſus de Philippe V roi d'Eſpagne, ſecond fils de Louis dauphin, & de Marie-Anne-Chriſtine-Victoire de Bavière.

XXVI.

PHILIPPE DE FRANCE, duc d'Anjou, roi d'Eſpagne & des Indes en 1700, V.e du nom, abdiqua la Couronne en 1724, en faveur de Louis I.er ſon fils aîné, qui mourut en la même année. Rappelé au Trône par les vœux & les beſoins de ſes ſujets, Philippe régna encore dix-huit ans, & mourut le 9 juillet 1746, âgé de ſoixante-trois ans. Il avoit épouſé, 1.° Marie-Louiſe-Gabrielle de Savoie, fille de Victor-Amédée, II du

nom, duc de Savoie, devenu depuis roi de Sicile, ensuite de Sardaigne, & d'Anne-Marie d'Orléans; 2.° Élisabeth Farnèse, fille d'Édouard II, duc de Parme & de Plaisance, & de Dorothée-Sophie de Bavière. Philippe eut,

DE MARIE-LOUISE-GABRIELLE DE SAVOIE,

1.° LOUIS I.er, roi d'Espagne & des Indes; mort en 1724. Il avoit épousé Louise-Élisabeth d'Orléans, fille de Philippe II duc d'Orléans, régent de France, & de Françoise-Marie de Bourbon, légitimée de France, dont il n'eut point d'enfans.

2.° PHILIPPE, infant d'Espagne; mort au berceau.

3.° PHILIPPE-PIERRE-GABRIEL, infant d'Espagne; mort âgé de sept ans & demi.

4.° FERDINAND VI, roi d'Espagne & des Indes; mort le 10 août 1759, âgé de quarante-six ans, après treize ans de règne, sans laisser d'enfans de Marie-Magdeleine-Josephe infante de Portugal son épouse.

D'ÉLISABETH FARNÈSE,

5.° CHARLES, roi des Deux-Siciles, ensuite d'Espagne.

6.° FRANÇOIS, infant; mort au berceau.

7.° PHILIPPE, infant, duc de Parme, de Plaisance & de Guastalla, dont on parlera ci-après.

8.° LOUIS, infant, ci-devant cardinal; né en 1727.

9.° MARIE-ANNE-VICTOIRE, infante; née en 1718, mariée à Joseph I.er roi de Portugal.

10.° MARIE-THÉRÈSE, infante, mariée à Louis de France, dauphin; morte en 1746.

11.° MARIE-ANTOINETTE-FERDINANDE, infante; née le 17 novembre 1729, mariée à Victor-Amédée-Marie duc de Savoie.

X X V I I.

CHARLES III, roi d'Eſpagne & des Indes, & auparavant des Deux-Siciles; né le 20 janvier 1716; a épouſé Marie-Amélie de Saxe, fille de Frédéric Auguſte, III du nom, roi de Pologne & électeur de Saxe, & de Marie-Joſephe d'Autriche. Il en a eu,

1.° PHILIPPE, infant; né en 1747, exclus du Trône par la foibleſſe de ſes organes.

2.° CHARLES-ANTOINE, prince des Aſturies.

3.° FERDINAND, roi des Deux-Siciles, dont on parlera ci-après.

4.° GABRIEL-ANTOINE, infant; né en 1752.

5.° ANTOINE-PASCAL, infant; né en 1755.

6.° FRANÇOIS-XAVIER, infant; né en 1757.

7.° MARIE-JOSEPHE-ÉLISABETH, née en 1740; morte en 1742.

8.° MARIE-ÉLISABETH, née en 1743; morte en 1749.

9.° MARIE-JOSEPHE, infante; née en 1744.

10.° MARIE-LOUISE, infante; née en 1745, mariée à l'archiduc Pierre-Léopold-Joſeph, grand-duc de Toſcane.

11.° LOUISE-MARIE-THÉRÈSE, infante; née en 1751.

XXVIII.

CHARLES, prince des Asturies; né à Naples le 11 novembre 1748; a épousé Louise-Marie-Thérèse de Parme, fille de Philippe infant d'Espagne, duc de Parme, & de madame Louise-Élisabeth de France.

Branche des rois des Deux-Siciles.

XXVIII.

FERDINAND IV, roi des Deux-Siciles; né à Naples le 12 janvier 1751; a épousé en 1768, l'archiduchesse Marie-Charlotte-Louise, fille de François I.er empereur, & de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de Hongrie & de Bohème.

Branche des ducs de Parme.

XXVII.

PHILIPPE, infant d'Espagne, duc de Parme, de Plaisance & de Guastalla; né le 15 mars 1720, mort en 1765; avoit épousé madame Louise-Élisabeth de France, dont il a eu,

1.° FERDINAND-MARIE-PHILIPPE-LOUIS, infant, duc de Parme.

2.° ISABELLE DE PARME, mariée le 6 octobre 1760, à l'archiduc Joseph, depuis empereur; morte le 28 novembre 1763.

3.° LOUISE-MARIE-THÉRÈSE DE PARME, princesse des Asturies.

XXVIII.

FERDINAND-MARIE-PHILIPPE-LOUIS, infant d'Espagne, duc de Parme, de Plaisance & de Guastalla; né le 20 janvier 1751; a épousé le 27 juin 1769, l'archiduchesse Marie-Amélie-Josephe-Jeanne-Antoinette, fille de François I.er empereur, & de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de Hongrie & de Bohème; dont il a eu,

1.° N.......... princesse de Parme, née en 1770.

2.° N.......... princesse de Parme, née en 1771.

Branche d'Orléans, issue de Louis XIII roi de France & de Navarre, & d'Anne d'Autriche.

XXIV.

PHILIPPE DE FRANCE (Monsieur), duc d'Orléans, de Chartres, de Valois, de Nemours & de Montpensier; chevalier des ordres du Roi, second fils de Louis XIII, & d'Anne d'Autriche; né le 21 septembre 1640, mort le 9 juin 1701, enterré à Saint-Denys; contribua beaucoup par sa valeur & par son zèle, aux succès glorieux du règne de Louis XIV. Il avoit épousé Henriette-Anne Stuard princesse d'Angleterre, fille de Charles I.er roi de la Grande-Bretagne, & d'Henriette-Marie de France; & en secondes nôces Élisabeth-Charlotte de Bavière, fille de Charles-Louis électeur Palatin, & de Charlotte de Hesse. Il eut,

d'HENRIETTE-ANNE STUARD,

1.° PHILIPPE-CHARLES D'ORLÉANS, duc de Valois; mort âgé de deux ans & demi.

2.° MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, mariée à Charles II roi d'Eſpagne; morte ſans enfans le 12 février 1689.

3.° ANNE-MARIE D'ORLÉANS, mariée à Victor-Amédée duc de Savoie, devenu roi de Sicile, enſuite de Sardaigne.

D'ÉLISABETH-CHARLOTTE DE BAVIÈRE,

4.° ALEXANDRE-LOUIS D'ORLÉANS, duc de Valois; mort âgé de près de trois ans.

5.° PHILIPPE, duc d'Orléans.

6.° ELISABETH-CHARLOTTE D'ORLÉANS, mariée à Léopold-Charles duc de Lorraine & de Bar. De ce mariage étoit iſſu l'empereur François-Étienne, mari de la reine de Hongrie & de Bohème.

X X V.

PHILIPPE D'ORLÉANS, II du nom, petit-fils de France; duc d'Orléans, de Valois, de Chartres & de Montpenſier; chevalier des ordres du Roi, régent du royaume pendant la minorité de Louis XV, s'eſt immortaliſé par ſon génie & par ſon courage; né le 2 août 1674, mort le 2 décembre 1723, âgé de quarante-neuf ans & quatre mois, enterré à Saint-Denys; il avoit épouſé Françoiſe-Marie de Bourbon, légitimée de France, fille de Louis XIV, & de madame de Monteſpan; & il en eut,

1.° LOUIS, duc d'Orléans.

2.° N........ D'ORLÉANS, appelée *mademoiſelle de Valois;* morte ſans avoir été nommée.

3.° MARIE-LOUISE-ÉLISABETH (Mademoiſelle), épouſe

de Charles de France duc de Berri; morte en 1719, âgée de vingt-quatre ans.

4.° LOUISE-ADELAÏDE D'ORLÉANS, abbesse de Chelles; morte en 1743, âgée de quarante-cinq ans.

5.° CHARLOTTE-AGLAÉ D'ORLÉANS, épouse de François-Marie d'Est duc de Modène; morte en 1761, âgée de soixante ans.

6.° LOUISE-ÉLISABETH D'ORLÉANS, mariée à Louis I.er roi d'Espagne; morte en 1742, âgée de trente-trois ans.

7.° PHILIPPE-ÉLISABETH D'ORLÉANS, accordée à dom Carlos, alors infant, & aujourd'hui roi d'Espagne; morte en 1734, âgée de dix-neuf ans & demi, & sans avoir été mariée.

8.° LOUISE-DIANE D'ORLÉANS, mariée à Louis-François de Bourbon prince de Conti; morte en 1736, âgée de vingt ans.

Enfans Naturels & légitimés.

1.° JEAN-PHILIPPE, *chevalier d'Orléans, grand-prieur de France, général des galères du Roi, légitimé en 1706; mort en 1748.*

2.° PHILIPPE-ANGÉLIQUE D'ORLÉANS, *mariée à Henri-François comte de Ségur.*

Enfant Naturel reconnu & non légitimé.

3.° CHARLES DE SAINT-ALBIN, *archevêque de Cambrai.*

XXVI.

LOUIS I.er, duc d'Orléans, de Valois, de Chartres, de

de Nemours & de Montpenſier; chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Dauphiné, colonel-général de l'Infanterie, premier Prince du Sang, illuſtre par ſa piété, par ſes lumières & ſa bienfaiſance; mort en 1752, âgé de quarante-huit ans & demi, enterré au Val-de-grâce; avoit épouſé Auguſte-Marie-Jeanne de Bade-Baden, fille de Louis-Guillaume prince de Bade-Baden, & de Françoiſe-Sibille de Saxe-Lawembourg; morte le 8 août 1726, dans ſa vingt-deuxième année; il en eut,

1.° LOUIS-PHILIPPE, duc d'Orléans.

2.° LOUISE-MAGDELEINE D'ORLÉANS, morte âgée de deux ans.

XXVII.

LOUIS-PHILIPPE, duc d'Orléans, de Chartres, de Valois, de Nemours & de Montpenſier; chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Dauphiné, premier Prince du Sang, a ſignalé ſa valeur & ſon zèle dans preſque toutes les guerres de Louis XV; il eſt né le 12 mars 1725; il avoit épouſé Louiſe-Henriette de Bourbon, fille de Louis-Armand de Bourbon prince de Conti, & de Louiſe-Éliſabeth de Bourbon-Condé, dont il eſt veuf depuis 1759; cette Princeſſe n'avoit que trente-trois ans. Louis-Philippe en a eu,

1.° LOUIS-PHILIPPE-AUGUSTE D'ORLÉANS, duc de Chartres.

2.° LOUISE-MARIE-THÉRÈSE-MATHILDE D'ORLÉANS, née à Saint-Cloud le 9 juillet 1750; mariée à Louis-Henri-Joseph duc de Bourbon.

3.° N....... D'ORLÉANS, morte au berceau.

XXVIII.

LOUIS-PHILIPPE-AUGUSTE D'ORLÉANS, duc de Chartres, chevalier des ordres du Roi; né le 13 avril 1747; a épousé Louise-Marie-Adelaïde de Bourbon, fille de Louis-Jean-Marie de Bourbon duc de Penthièvre, & de Marie-Thérèse-Félicité d'Est: madame la duchesse de Chartres est née le 13 mars 1753.

Branche de Bourbon-Condé, issue de Charles de Bourbon duc de Vendôme, premier Prince du Sang, & de Françoise d'Alençon.

XXI.

LOUIS DE BOURBON, I.er du nom, surnommé le *Grand*, prince de Condé, duc d'Anguien, marquis de Conti, comte de Soissons, seigneur de Saint-Valery, d'Anisy, de la Ferté-sous-Jouare & de Noyers; chevalier de Saint-Michel, gouverneur de Picardie, étoit septième & dernier fils de Charles de Bourbon duc de Vendôme, premier Prince du Sang, & de Françoise d'Alençon; il fut assassiné en 1569 au combat de Jarnac, & enterré en la collégiale de Saint-George de Vendôme; il avoit épousé Éléonore de Roye, fille aînée & principale héritière de Charles sire de Roye

comte de Roucy, & de Magdeleine de Mailly; & en secondes nôces Françoise d'Orléans, fille de François d'Orléans marquis de Rhotelin, & de Jaqueline de Rohan.

Enfans du premier lit.

1.° HENRI DE BOURBON, prince de Condé.

2.° CHARLES DE BOURBON, mort au berceau.

3.° FRANÇOIS DE BOURBON, prince de Conti, souverain de Château-Regnault, seigneur de Bonnestable & de Lucé; gouverneur de Paris, d'Auvergne & de Dauphiné; chevalier des ordres du Roi; qui avoit épousé Jeanne de Coesme, fille unique de Louis de Coesme seigneur de Lucé, & d'Anne de Pisseleu; & en secondes nôces Louise-Marguerite de Lorraine, fille de Henri, I.er du nom, duc de Guise, & de Catherine de Clèves: il eut de Louise-Marguerite de Lorraine, une fille morte au berceau. François de Bourbon mourut à Paris, âgé de cinquante-six ans. Il eut un

Fils Naturel,

NICOLAS, *bâtard de Conti, abbé de la Couture & de Bassac, prieur de Grammont.*

4.° CHARLES DE BOURBON, cardinal, archevêque de Rouen, abbé de Saint-Denys en France, de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Ouen, de Bourgueil, de Sainte-Catherine de Rouen & d'Orcamp; chef des Conseils des rois Henri III & Henri IV: il n'avoit pris que l'ordre du sous-diaconat; mort le 30 juillet 1594,

âgé de trente-deux ans, enterré dans l'églife des Chartreux de Gaillon. Lorfque fon corps fut expofé, Henri IV & enfuite le Parlement, allèrent lui jeter de l'eau bénite.

5.° LOUIS DE BOURBON, frère jumeau du Cardinal,
6.° MARGUERITE DE BOURBON,
7.° MAGDELEINE DE BOURBON,
8.° CATHERINE DE BOURBON,
} morts au berceau.

Enfans du fecond lit.

9.° CHARLES DE BOURBON, comte de Soiffons, auteur de la branche de Bourbon-Soiffons, dont il fera parlé ci-après.

10.° & 11.° LOUIS & BENJAMIN DE BOURBON, morts au berceau.

Enfant Naturel de Louis I.er prince de Condé, & d'Ifabelle de la Tour, demoifelle de Limeuil.

UN FILS, *dont mademoifelle de Limeuil, fille d'honneur de la reine Catherine de Médicis, accoucha à Lyon en 1566, dans la garde-robe de cette Princeffe.*

XXII.

HENRI DE BOURBON, I.er du nom, prince de Condé, duc d'Anguien, comte de Valery & d'Anify, marquis d'Ifles en Champagne, feigneur de la Ferté-fous-Jouarre & de Noyers; né le 29 décembre 1552; mort le 5 mars 1588, enterré à Valery; avoit époufé

Marie de Clèves marquise d'Isles, comtesse de Beaufort, fille de François de Clèves duc de Nevers, & de Marguerite de Bourbon-Vendôme; & en secondes nôces Charlotte-Catherine de la Tremoille, fille de Louis III seigneur de la Tremoille, duc de Thouars, & de Jeanne de Montmorency: Charlotte-Catherine de la Tremoille, après avoir survécu quarante-un ans à son époux, mourut en 1629, & fut enterrée dans l'église des filles de l'*Ave-Maria.* Henri de Bourbon eut,

DE MARIE DE CLÈVES,

1.° CATHERINE DE BOURBON, marquise d'Isles, comtesse de Beaufort; morte sans alliance, à l'âge de vingt-un ans.

DE CHARLOTTE-CATHERINE DE LA TREMOILLE,

2.° HENRI DE BOURBON, II du nom.

3.° ÉLÉONORE DE BOURBON, épouse de Philippe-Guillaume de Nassau prince d'Orange, dont elle n'eut point d'enfans; morte en 1619, âgée de trente-deux ans.

Enfant Naturel.

HÉLÈNE D'ANGUIEN, *abbesse de la Périgne au Mans.*

XXIII.

HENRI DE BOURBON, II du nom, prince de Condé, premier Prince du Sang, grand-maître de France, duc d'Anguien, de Montmorency, de Châteauroux, d'Albret & de Bellegarde; comte de Gex, de Châteaubriant & de Valery; seigneur de Chantilly

& de l'Isle-Adam ; chevalier des ordres du Roi, successivement gouverneur de Guienne, de Berri, de Bourgogne & de Bresse ; chef des conseils de Louis XIV pendant la minorité de ce prince ; né le 1.er septembre 1588, cinq mois & vingt-cinq jours après la mort de son père ; mort le 26 décembre 1646, dans sa cinquante-neuvième année, enterré à Valery ; avoit épousé Charlotte-Marguerite de Montmorency, fille de Henri I.er duc de Montmorency, connétable de France, & de Louise de Budos : Charlotte-Marguerite de Montmorency, la plus belle femme à la fois & la plus riche de son siècle, mourut en 1650, âgée de cinquante-sept ans ; elle est enterrée dans le cloître des Carmelites du faubourg Saint-Jacques. Le prince de Condé en avoit eu,

1.° N........ DE BOURBON, né avant terme ; mort sans avoir été nommé.

2.° & 3.° DEUX PRINCES JUMEAUX, morts sans avoir été nommés.

4.° LOUIS DE BOURBON, II du nom.

5.° ARMAND DE BOURBON, prince de Conti, auteur de la branche des princes de Bourbon-Conti, dont on parlera après celle de Bourbon-Condé.

6.° ANNE-GENEVIÈVE DE BOURBON, épouse de Henri d'Orléans, II du nom, duc de Longueville.

XXIV.

LOUIS DE BOURBON, II du nom, prince de Condé,

ſurnommé le *grand Condé;* premier Prince du Sang; duc de Bourbonnois en échange du duché d'Albret, d'Anguien, de Montmorency, de Châteauroux & de Bellegarde ; comte de Clermont-en-Argonne, de Charolois, de Gex, de Châteaubriant & de Valery; ſeigneur de Chantilly, grand-maître de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Bourgogne, de Breſſe, de Berri & de Guienne; né à Paris le 8 ſeptembre 1621 ; mort à Fontainebleau le 11 décembre 1686, dans ſa ſoixante-ſixième année, enterré à Valery; avoit épouſé Claire-Clémence de Maillé-Brezé, ducheſſe de Fronſac & de Caumont, marquiſe de Brezé & de Graville, comteſſe de Beaufort en Vallée, & baronne de Trèves, fille d'Urbin de Maillé, maréchal de France, & de Nicole du Pleſſis-Richelieu; il en eut,

1.° HENRI-JULES DE BOURBON.

2.° LOUIS DE BOURBON, né à Bordeaux le 20 ſeptembre 1652; mort le 11 avril 1653.

3.° N........ DE BOURBON, née à Breda en 1657; morte à Paris en 1660.

XXV.

HENRI-JULES DE BOURBON, prince de Condé, grand-maître de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Bourgogne & de Breſſe, duc de Bourbonnois, d'Anguien, de Montmorency, de Châteauroux & de Bellegarde; comte de Clermont-en-Argonne,

de Clermont-en-Beauvoisis, de Charolois, de Gex, de Châteaubriant & de Valery; seigneur de Chantilly; né le 29 juillet 1643; mort le 1.er avril 1709, en sa soixante-sixième année, enterré à Valery; avoit épousé Anne de Bavière, fille d'Édouard de Bavière prince Palatin, & d'Anne de Gonzague-Clèves: Anne de Bavière, l'une des femmes les plus respectables de son siècle, par l'assemblage de toutes les vertus, mourut à Paris le 23 février 1723. De ce mariage naquirent,

1.° HENRI DE BOURBON, mort âgé de trois ans & demi.

2.° LOUIS III, duc de Bourbon.

3.° HENRI DE BOURBON, comte de Clermont; mort âgé d'environ trois ans.

4.° LOUIS-HENRI DE BOURBON, comte de la Marche; mort dans sa quatrième année.

5.° MARIE-THÉRÈSE DE BOURBON, mariée à François-Louis de Bourbon prince de Conti.

6.° ANNE DE BOURBON, morte dans sa sixième année.

7.° ANNE-MARIE-VICTOIRE DE BOURBON, appelée *mademoiselle de Condé;* née le 11 août 1675, morte le 23 octobre 1700, âgée d'un peu plus de vingt-cinq ans, célèbre par sa bonté & sa charité. Elle disposa en faveur des pauvres, de tout ce qu'elle possédoit, après en avoir obtenu le consentement de ses parens.

8.° ANNE-LOUISE-BENEDICTE DE BOURBON, épouse de

de Louis-Auguſte de Bourbon duc du Maine, légitimé de France.

9.° MARIE-ANNE DE BOURBON, épouſe de Louis-Joſeph duc de Vendôme.

10.° N....... DE BOURBON, morte âgée de dix-ſept mois.

Enfant Naturel & légitimé.

HENRI-JULES DE BOURBON, prince de Condé, eut de Françoiſe de Montalais, veuve de Jean de Beuil comte de Marans, grand-échanſon de France,

JULIE DE BOURBON, *demoiſelle de Châteaubriant; née en 1668, légitimée en 1692, mariée à Armand de l'Eſparre de Madaillan, marquis de Laſſay, chevalier des ordres du Roi; morte le 10 mars 1710, âgée de quarante-trois ans.*

XXVI.

LOUIS III, duc de Bourbon, prince de Condé, duc d'Anguien, de Châteauroux, de Guiſe & de Bellegarde; comte de Clermont-en-Argonne, de Clermont-en-Beauvoiſis, de Charolois, de Gex & de Châteaubriant; grand-maître de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Bourgogne & de Breſſe, célèbre par ſa valeur & ſon génie; né le 11 octobre 1668, mort le 4 mars 1710, dans ſa quarante-deuxième année, enterré à Valery; avoit épouſé Louiſe-Françoiſe de Bourbon, légitimée de France, fille de Louis XIV, & de la marquiſe de Monteſpan. Il en eut,

1.° LOUIS-HENRI DE BOURBON.

2.° CHARLES DE BOURBON, comte de Charolois, chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Touraine; né en 1700, mort ſans alliance en 1760.

Enfans Naturels & légitimés de Charles de Bourbon comte de Charolois, & de demoiſelle Marguerite Caron de Rancurel, dame de La-ſſonne, fille de condition de Dauphiné.

1.° MARIE-MARGUERITE DE BOURBON-CHAROLOIS, *légitimée par lettres patentes du Roi, données à Verſailles au mois de novembre 1769, enregiſtrées le même mois au Parlement & en la Chambre des Comptes; mariée au mois de décembre ſuivant à Louis-Nicolas comte de Puget, lieutenant-colonel des Grenadiers-royaux de France.*

2.° CHARLOTTE-MARGUERITE-ÉLISABETH DE BOURBON-CHAROLOIS, *légitimée par lettres patentes du Roi, données à Verſailles au mois de novembre 1769, enregiſtrées le même mois au Parlement & en la Chambre des Comptes.*

3.° LOUIS DE BOURBON, comte de Clermont, chevalier des ordres du Roi, généraliſſime de ſes armées, gouverneur de Champagne & de Brie; né le 15 juin 1709; mort ſans alliance en 1771.

4.° MARIE-ANNE-GABRIELLE-ÉLÉONORE DE BOURBON, abbeſſe de Saint-Antoine-lès-Paris; née le 22 décembre 1690, morte en 1760.

5.° LOUISE-ÉLISABETH DE BOURBON; née le 22

novembre 1693, mariée à Louis-Armand de Bourbon prince de Conti, dont elle est veuve depuis 1727.

6.° Louise-Anne de Bourbon, appelée *mademoiselle de Charolois;* née le 23 juin 1695, morte en 1758.

7.° Marie-Anne de Bourbon (mademoiselle de Clermont), surintendante de la maison de la Reine; née le 16 octobre 1697, morte en 1741.

8.° Henriette-Louise-Marie-Françoise-Gabrielle de Bourbon (mademoiselle de Vermandois), abbesse de Beaumont-lès-Tours, illustre par sa piété & par sa bienfaisance; née en 1705.

9.° Élisabeth-Alexandrine de Bourbon (mademoiselle de Sens); morte en 1765.

Enfant Naturel & légitimé de Louis III duc de Bourbon.

Louise-Charlotte de Bourbon, *mariée à Nicolas de Changy, comte de Roussillon, mestre-de-camp de Cavalerie.*

XXVII.

Louis-Henri de Bourbon, duc de Bourbon, prince de Condé, duc d'Anguien, de Guise & de Bellegarde; comte de Clermont-en-Argonne, de Clermont-en-Beauvoisis & de Châteaubriant; marquis de Noirmoutier, seigneur de Saint-Maur & d'Écouen, chevalier des ordres du Roi, grand-maître de France, gouverneur de Bourgogne & de Bresse, chef des Conseils de Sa Majesté, principal ministre d'État; né

le 18 août 1692; mort en 1740, âgé de quarante-huit ans, enterré à Anguien; avoit épousé Marie-Anne de Bourbon, fille de François-Louis de Bourbon prince de Conti, & de Marie-Thérèse de Bourbon-Condé, morte sans enfans le 21 mars 1720; & en secondes nôces Charlotte de Hesse-Rhinfels, morte en 1741, à l'âge de vingt-sept ans. De ce second mariage est né,

LOUIS-JOSEPH DE BOURBON, prince de Condé.

Enfant Naturel & légitimé de Louis-Henri duc de Bourbon.

HENRIETTE DE BOURBON, *légitimée le 19 décembre 1739, & mariée au comte de la Guiche, lieutenant général des armées du Roi, dont elle est veuve depuis 1770.*

XXVIII.

LOUIS-JOSEPH DE BOURBON, huitième prince de Condé, duc de Bourbon, d'Anguien & de Guise; comte de Clermont-en-Argonne, de Clermont-en-Beauvoisis, de Châteaubriant & de Dammartin; seigneur de Chantilly, de Nanteuil, de Paloiseau, de Vilginie, de Saint-Maur & d'Écouen; chevalier des ordres du Roi, grand-maître de France, gouverneur de Bourgogne & de Bresse, digne héritier de la valeur & des talens militaires du grand Condé; né le 9 août 1736; a épousé Charlotte-Godefride de Rohan-Soubise, fille aînée de Charles de Rohan prince de Soubise, maréchal de France, & d'Anne-Marie-Louise de la Tour de

Bouillon. Madame la princesse de Condé est morte universellement regrettée, le 5 mars 1760, à l'âge de vingt-trois ans. M. le prince de Condé en a eu,

1.° Louis-Henri-Joseph de Bourbon, duc de Bourbon.

2.° Marie de Bourbon-Condé, morte en 1759, dans la cinquième année de son âge.

3.° Louise-Adelaïde de Bourbon-Condé (Mademoiselle), née le 5 octobre 1757.

XXIX.

Louis-Henri-Joseph de Bourbon, duc de Bourbon, gouverneur de Champagne & de Brie, grand-maître de France & gouverneur de Bourgogne en survivance de M. le prince de Condé; né le 13 avril 1756; a épousé le 14 avril 1770, Louise-Marie-Thérèse-Mathilde d'Orléans, fille de Louis-Philippe duc d'Orléans, premier Prince du Sang, & de Louise-Henriette de Bourbon-Conti.

Branche de Bourbon-Conti, issue de Henri II de Bourbon, prince de Condé, premier Prince du Sang, & de Charlotte-Marguerite de Montmorency.

XXIV.

Armand de Bourbon, prince de Conti, comte d'Alais & de Beaumont, baron de Fère-en-Tardenois, seigneur de Pézenas, de Bagnols & de l'Isle-Adam;

chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Champagne & de Brie, puis de Languedoc; grand-maître de France, second fils de Henri de Bourbon II du nom, prince de Condé, & de Charlotte-Marguerite de Montmorency; né le 11 octobre 1629; mort le 21 février 1666, dans sa trente-septième année, enterré à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. Ce prince dont la piété & les lumières édifièrent la France, avoit épousé Anne-Marie Martinozzi, fille de Jérôme comte de Martinozzi, & de Laure-Marguerite Mazarini. Il en eut,

1.° Louis de Bourbon, mort quelques jours après sa naissance.

2.° Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti; né le 4 avril 1661, qui ayant épousé Anne-Marie de Bourbon, légitimée de France, fille de Louis XIV, & de la duchesse de la Valière, mourut sans enfans le 5 novembre 1685.

3.° François-Louis de Bourbon, prince de Conti.

X X V.

François-Louis de Bourbon, surnommé le *Grand;* prince de Conti & d'Orange, comte d'Alais, de Beaumont-sur-Oise & de Pézenas; baron de la Fère-en-Tardenois, seigneur de l'Isle-Adam & de Trie, marquis de Portes & de Graville, vicomte de Térargues, chevalier des ordres du Roi, élu roi de Pologne; né le 30 avril 1664; mort le 22 février 1709, enterré à Saint-André-des-arcs sa paroisse;

prince d'un génie vaste, d'un grand courage & d'une extrême générosité; il avoit épousé Marie-Thérèse de Bourbon-Condé, fille de Henri-Jules de Bourbon prince de Condé, & d'Anne de Bavière. Il en eut,

1.° N......... DE BOURBON, mort quatre jours après sa naissance.

2.° N........ DE BOURBON, mort dans sa troisième année.

3.° LOUIS-ARMAND DE BOURBON, prince de Conti.

4.° LOUIS-FRANÇOIS DE BOURBON, comte d'Alais; mort au berceau.

5.° MARIE-ANNE DE BOURBON, épouse de Louis-Henri duc de Bourbon; morte sans enfans.

6.° LOUISE-ADELAÏDE DE BOURBON, appelée *mademoiselle de la Roche-sur-Yon;* née le 2 novembre 1696, morte le 20 novembre 1750, âgée de cinquante-quatre ans.

7.° N........ DE BOURBON, morte dans sa troisième année.

XXVI.

LOUIS-ARMAND DE BOURBON, prince de Conti & d'Orange, duc de Mercœur, comte d'Alais, de Beaumont-sur-Oise & de Pézenas; marquis de Graville & de Portes, vicomte de Térargues, baron de Fère-en-Tardenois, seigneur de l'Isle-Adam, de Trie & de Bagnols; chevalier des ordres du Roi, du conseil de Régence, gouverneur de Poitou; né le 10 novembre 1695; mort le 4 mai 1727, dans sa trente-deuxième

année; avoit épousé Louise-Élisabeth de Bourbon-Condé, dont il eut,

1.° N........ DE BOURBON, comte de la Marche; mort dans sa troisième année.

2.° LOUIS-FRANÇOIS DE BOURBON, prince de Conti.

3.° LOUIS-ARMAND DE BOURBON, duc de Mercœur; mort dans sa deuxième année.

4.° N........ DE BOURBON, comte d'Alais; mort âgé de huit ans & demi.

5.° LOUISE-HENRIETTE DE BOURBON, épouse de Louis-Philippe duc d'Orléans, premier Prince du Sang.

XXVII.

LOUIS-FRANCOIS DE BOURBON, prince de Conti, duc de Mercœur, comte d'Alais, de Beaumont-sur-Oise & de Pézenas; marquis de Graville, de Portes & de Mardogne; vicomte de Térargues, baron de Fère-en-Tardenois, seigneur de l'Isle-Adam, de Trie & de Bagnols; chevalier des ordres du Roi, généralissime de ses armées, gouverneur de Poitou, grand-prieur de France; né le 13 août 1717, a épousé Louise-Diane d'Orléans, fille de Philippe petit-fils de France, duc d'Orléans, Régent du royaume, & de Françoise-Marie de Bourbon, légitimée de France, dont il est veuf depuis 1736. Il en a eu,

LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH DE BOURBON, comte de la Marche.

XXVIII.

XXVIII.

LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH DE BOURBON-CONTI, comte de la Marche, gouverneur de Berri, chevalier des ordres du Roi ; né le 1.er septembre 1734, a épousé le 7 février 1759, Fortunée-Marie d'Est, fille de François-Marie d'Est duc de Modène, & de Charlotte-Aglaée d'Orléans.

Branche de Bourbon-Soissons, issue de Louis de Bourbon, I.er du nom, prince de Condé, & de Françoise d'Orléans-Longueville.

XXII.

CHARLES DE BOURBON, comte de Soissons & de Dreux, seigneur de Château-Chinon, de Noyers, de Baugé & de Blandy ; chevalier des ordres du Roi, grand-maître de France, gouverneur de Dauphiné & de Normandie, étoit fils de Louis I.er prince de Condé, & de Françoise d'Orléans-Longueville ; né le 3 novembre 1566 ; mort le 1.er novembre 1612, âgé de quarante-six ans, enterré à la chartreuse de Gaillon, sous un beau mausolé ; avoit épousé Anne de Montafié, fille de Louis comte de Montafié en Piémont, & de Jeanne de Coème. Il en eut,

1.° LOUIS DE BOURBON, comte de Soissons.

2.° LOUISE DE BOURBON-SOISSONS, première femme de Henri d'Orléans duc de Longueville.

3.° MARIE DE BOURBON-SOISSONS, épouse de

Thomas-François de Savoie prince de Carignan, grand-maître de France.

4.° Charlotte-Anne de Bourbon-Soissons, morte sans alliance à l'âge de dix-sept ans.

5.° Élisabeth de Bourbon-Soissons, morte au berceau.

Enfans Naturels de Charles de Bourbon-Soissons, & d'Anne-Marie Bohier.

1.° Charlotte, *abbesse de Maubuisson.*

2.° Catherine, *abbesse de la Périgne.*

XXIII.

Louis de Bourbon, comte de Soissons, de Clermont & de Dreux; seigneur de Château-Chinon, de Noyers, de Baugé & de Blandy; chevalier des ordres du Roi, grand-maître de France, gouverneur de Dauphiné, de Champagne & de Brie; chef du conseil de Sa Majesté, dont il représentoit la personne comme lieutenant général, à Paris & dans les provinces voisines, pendant le voyage de Louis XIII en Bretagne; né le 11 mai 1604; tué le 6 juillet 1641, dans le sein de la victoire, à la bataille de la Marfée, qu'il livra à l'armée royale; enterré à la chartreuse de Gaillon. Il ne fut point marié, & laissa d'Élisabeth Deshaies, veuve d'un ministre Protestant, nommé la Tour, un fils naturel & légitimé; savoir,

Louis-Henri de Bourbon, *appelé d'abord le* Chevalier

de Soissons, *devenu depuis prince de Noufchâtel; comte de Dunois, de Noyers & de Chaumont; baron de Lucheux, de Bonnestable & de Baugé; seigneur de Coulomiers, de Bonneuil, de Beauquêne & d'Ayraines; né en 1640, légitimé en 1643; mort le 8 février 1703, âgé de soixante-trois ans; il avoit épousé Angélique-Cunegonde de Montmorency-Luxembourg, fille de François-Henri de Montmorency, duc de Luxembourg, maréchal de France, & de Magdeleine-Bonne-Thérèse de Clermont. Il en eut,*

1.° LOUISE-LEONTINE-JAQUELINE DE BOURBON-SOISSONS, *épouse de Charles-Philippe-Albert duc de Luynes, à qui elle porta des biens très-considérables. De ce mariage est né M. le duc de Chevreuse, colonel général des Dragons, & gouverneur de Paris.*

2.° MARIE-ANNE-CHARLOTTE DE BOURBON-SOISSONS, *morte à l'âge de dix ans.*

Seconde branche de Bourbon-Montpensier, issue de Jean de Bourbon comte de Vendôme, & d'Isabelle de Beauvau.

XIX.

LOUIS DE BOURBON, I.er du nom, prince de la Roche-sur-Yon, seigneur de Champigny, de Leuse, de Condé, de Saint-Chartier, de Cluys, d'Agurande, du Châtelet & de Luc; chevalier de Saint-Michel, second fils de Jean II de Bourbon comte de Vendôme, & d'Isabelle de Beauvau; mort en 1520,

enterré dans la sainte-chapelle de Champigny, dont il étoit fondateur; avoit épousé Louise de Bourbon, fille aînée de Gilbert de Bourbon comte de Montpensier, & de Claire de Gonzague-Mantoue. Il en eut,

1.° LOUIS II, duc de Montpensier.

2.° CHARLES DE BOURBON, prince de la Roche-sur-Yon, duc de Beaupreau, comte de Chemillé, chevalier de Saint-Michel, gouverneur de Dauphiné; mort le 10 octobre 1565, enterré dans l'église de Beaupreau. Il avoit épousé Philippe de Montespedon, fille unique & héritière de Joachim de Montespedon, baron de Chemillé, & de Jeanne de la Haie, veuve de René de Montejean maréchal de France; & il en eut,

1.° HENRI DE BOURBON, marquis de Beaupreau; tué à Orléans, de la chute d'un cheval dans un tournoi, à l'âge d'environ quinze ans.

2.° JEANNE DE BOURBON, morte au berceau.

3.° SUSANNE DE BOURBON, épouse de Claude I.er comte de Rieux.

Fils Naturel de Charles de Bourbon prince de la Roche-sur-Yon.

JACQUES DE LA ROCHE-SUR-YON, *évêque duc de Langres.*

X X.

LOUIS DE BOURBON, II du nom, surnommé le *Bon;* duc de Montpensier, prince souverain de Dombes, prince de la Roche-sur-Yon & de Luc,

dauphin d'Auvergne, comte de Mortain, vicomte d'Auge & de Brosses, baron de Beaujolois, de Thiers & de la Roche-en-Reynier; seigneur de Champigny, d'Argenton, de Cluys, d'Agurande, de Montagu & du pays de Combrailles; gouverneur de Touraine, d'Anjou, du Maine & de Dauphiné, ensuite de Bretagne; chevalier de Saint-Michel; né à Moulins le 10 juin 1513, mort en 1582, âgé de soixante-neuf ans, enterré en la sainte-chapelle de Champigny; avoit épousé Jaqueline de Longwy, comtesse de Bar-sur-Seine, fille de Jean de Longwy, seigneur de Givry, & de Jeanne, légitimée d'Angoulême; & en secondes nôces, Catherine de Lorraine, fille de François de Lorraine duc de Guise, & d'Anne d'Est, malheureusement si célèbre dans l'histoire de nos guerres civiles. Il eut de Jaqueline de Longwy, femme d'un mérite supérieur,

1.° FRANÇOIS DE BOURBON, duc de Montpensier.

2.° FRANÇOISE DE BOURBON-MONTPENSIER, épouse de Henri Robert de la Marck, duc de Bouillon, souverain de Sédan.

3.° ANNE DE BOURBON-MONTPENSIER, épouse de François de Clèves, II du nom, duc de Nevers.

4.° JEANNE DE BOURBON-MONTPENSIER, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers; morte le 24 mars 1624, âgée de quatre-vingt-deux ans.

5.° CHARLOTTE DE BOURBON-MONTPENSIER,

religieuſe malgré elle, & abbeſſe de Jouarre; elle s'enfuit du royaume, embraſſa la Religion réformée, & épouſa Guillaume de Naſſaw, prince d'Orange, ſtathouder de Hollande. Le duc de Montpenſier, à la prière du roi de Navarre, depuis Henri IV, pardonna à la princeſſe d'Orange, & ratifia ſon mariage par une déclaration imprimée & envoyée dans toutes les Cours de l'Europe.

6.° LOUISE DE BOURBON-MONTPENSIER, abbeſſe de Farmoutiers.

X X I.

FRANÇOIS DE BOURBON, duc de Montpenſier, de Châtelleraut & de Saint-Fargeau; prince ſouverain de Dombes, prince de la Roche-ſur-Yon, dauphin d'Auvergne, marquis de Mézières, comte de Mortain & de Bar-ſur-Seine, vicomte d'Auge & de Broſſes, baron de Beaujolois, ſeigneur de Champigny & d'Argenton, chevalier des ordres du Roi, gouverneur de l'Orléanois, de Touraine, du Maine, du Perche, de Dauphiné, enſuite de Normandie, fut connu pendant la vie de ſon père ſous le nom de *Prince-Dauphin*, & rendit à l'État les ſervices les plus ſignalés; mort le 4 juin 1592, âgé d'environ cinquante ans, il eſt enterré en la ſainte-chapelle de Champigny: ce prince avoit épouſé Renée d'Anjou, marquiſe de Mézières, comteſſe de Saint-Fargeau, fille unique & héritière de Nicolas d'Anjou marquis de Mézières, & de Gabrielle de Mareuil. Il en eut,

HENRI DE BOURBON, duc de Montpenſier.

XXII.

HENRI DE BOURBON, duc de Montpensier, de Châtelleraut & de Saint-Fargeau; souverain de Dombes, prince de la Roche-sur-Yon, dauphin d'Auvergne, marquis de Mézières, comte de Mortain & de Bar-sur-Seine, vicomte d'Auge, de Domfront & de Brosses; baron de Beaujolois, du pays de Combrailles & de Mirebeau; seigneur de Champigny, d'Argenton & de Saint-Sever; chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Dauphiné & de Normandie; né le 12 mai 1573, fut connu pendant la vie de son père sous le nom de *prince de Dombes*, & se rendit célèbre par son courage & par sa bonté; il mourut le 27 février 1608, à l'âge de trente-cinq ans, des suites d'une blessure qu'il avoit reçue quinze ans auparavant au siége de Dreux, & fut enterré en la sainte-chapelle de Champigny: il avoit épousé Henriette-Catherine duchesse de Joyeuse & comtesse de Bouchage, fille unique & héritière de Henri de Joyeuse, duc, pair & maréchal de France, ensuite capucin, & de Catherine de la Valette. Henriette-Catherine de Joyeuse se remaria à Charles de Lorraine duc de Guise, & mourut en 1656, âgée de soixante-onze ans. Le duc de Montpensier en avoit eu,

MARIE DE BOURBON-MONTPENSIER, duchesse de Montpensier, de Châtelleraut & de Saint-Fargeau;

souveraine de Dombes, princesse de la Roche-sur-Yon, dauphine d'Auvergne, marquise de Mézières, comtesse de Mortain & de Bar-sur-Aube; vicomtesse d'Auge & de Brosses; baronne de Beaujolois, dame de Champigny; mariée à Gaston-Jean-Baptiste de France duc d'Orléans. Elle mourut en couches de la célèbre mademoiselle de Montpensier, qui recueillit toute sa succession, & devint la plus riche héritière de l'Europe.

Branche de Bourbon-Carency, issue de Jean de Bourbon comte de la Marche, & de Catherine de Vendôme.

XVII.

Jean de Bourbon, seigneur de Carency en Artois, d'Aubigny, de Buquoy, de l'Écluse & de Duisant; troisième fils de Jean de Bourbon comte de la Marche, & de Catherine de Vendôme, mourut en 1457; il avoit épousé Catherine d'Artois, fille de Philippe d'Artois comte d'Eu, connétable de France, & de Marie de Berry; & en secondes nôces, Jeanne de Vendômois, qu'il avoit long-temps connue pendant la vie de Gervais Ronssart son premier mari. Toute la maison de Bourbon indignée d'un tel mariage, prétendit le faire casser; mais le pape Eugène IV le déclara valide en 1438. L'état des enfans fut encore contesté; ils furent néanmoins reconnus légitimes en vertu de bulles du Pape & d'un arrêt du Parlement.

Enfans

Enfans de Jean de Bourbon & de Jeanne de Vendômois, nés avant le mariage.

1.° LOUIS DE BOURBON, *ſeigneur de l'Écluſe, ſurnommé le* Brûlé, 2.° JEAN DE BOURBON, 3.° JEANNE DE BOURBON,	*morts ſans alliance.*

Enfans légitimes de Jean de Bourbon, & de Jeanne de Vendômois.

1.° PIERRE DE BOURBON, ſeigneur de Carency, qui, ayant embraſſé ſous Louis XI le parti du duc de Bourgogne, fut arrêté & condamné à mort: le Roi ne lui fit grâce qu'à cauſe de ſa naiſſance. Il avoit épouſé Philippe de Plaines, fille de Thomas de Plaines ſeigneur de Maligny, & de Jeanne de Gros dont il n'eut point d'enfans; & laiſſa une fille naturelle, nommée

CATHERINE, *mariée à Bertrand de Salemart, chevalier, ſeigneur de Reſſis.*

2.° JACQUES DE BOURBON, ſeigneur de Carency.

3.° PHILIPPE DE BOURBON, ſeigneur de Duiſant, auteur de la branche de Bourbon-Duiſant.

4.° ÉLÉONORE DE BOURBON-CARENCY, 5.° ANDRIETTE DE BOURBON-CARENCY.	mortes ſans alliance.

XVIII.

Jacques de Bourbon, ſeigneur de Carency, d'Aubigny, de Rochefort & de Buquoy, eut la confiſcation des biens de ſon frère aîné, Pierre de Bourbon, condamné à mort ſous Louis XI; & mourut en 1494: il avoit épouſé Antoinette de la Tour, fille d'Annet de la Tour, III.e du nom, ſeigneur d'Oliergues, & d'Élips de Vendat; & il en eut,

1.° Charles de Bourbon.

2.° Jean de Bourbon-Carency, ſeigneur de Rochefort; lequel épouſa Jeanne de l'Iſle, fille unique de Jacques de l'Iſle ſeigneur de Frêne, & de Catherine de Neuville, & n'en eut point d'enfans.

XIX.

Charles de Bourbon, prince de Carency, comte de la Marche, ſeigneur d'Aubigny, de l'Écluſe, de Buquoy, de Bougny, de Combles, d'Abret, de Vendat, de Rochefort, de Bains, de Saint-George & de Ternat; enterré aux Céleſtins de Vichy, dans la chapelle de Bourbon; avoit épouſé Didière de Vergy, fille unique & héritière de Jean de Vergy ſeigneur de Fonvens & de Vignory, & de Marguerite de la Roche-Guyon; & en ſecondes nôces, Antoinette de Chabanes, fille de Geofroy de Chabanes ſeigneur de Charlus, & de Charlotte de Prie. Se voyant ſans enfans de ſes deux premières femmes, il épouſa en troiſièmes

nôces Catherine d'Alègre, fille de Bertrand d'Alègre baron de Puyagut, & d'Isabelle de Levis-Cousan; & en eut,

1.° BERTRAND DE BOURBON, prince de Carency; tué à la bataille de Marignan, sans avoir été marié.

2.° JEAN DE BOURBON, prince de Carency; mort sans alliance.

3.° LOUISE DE BOURBON-CARENCY, morte sans alliance.

4.° ISABELLE DE BOURBON, dame de Carency, d'Aubigny, de Combles, de Buquoy & de Vendat; mariée le 22 février 1516, à François d'Escars, seigneur de la Vauguyon, Chambellan de François I.er, lieutenant général commandant en Lyonnois, Dauphiné, Savoie & en Piémont; maréchal, sénéchal & gouverneur de Bourbonnois; dont elle eut Jean d'Escars prince de Carency, époux d'Anne de Clermont. Jean d'Escars eut d'Anne de Clermont, Claude d'Escars prince de Carency, mort sans postérité; & Diane d'Escars, princesse de Carency, dame de la Vauguyon, mariée à Louis de Quelen Esthuer de Caussade de Saint-Maigrin. De ce mariage descend en ligne directe M. le duc de la Vauguyon, gouverneur des enfans de France.

Branche de Bourbon-Duisant, issue de Jean de Bourbon seigneur de Carency, & de Jeanne de Vendômois.

XVIII.

PHILIPPE DE BOURBON, seigneur de Duisant,

troisième fils légitime de Jean de Bourbon, seigneur de Carency, & de Jeanne de Vendômois; épousa Catherine de Lalain, d'une des plus illustres maisons des Pays-bas, fille de Sanche de Lalain seigneur d'Oprebaix, & de Catherine de Robersart. Il en eut,

ANTOINE DE BOURBON.

X I X.

ANTOINE DE BOURBON, seigneur de Duisant, épousa Jeanne de Habart, fille de Pierre de Habart seigneur de Gournay, & de Marie de Ranchicourt; & en eut,

1.° PIERRE DE BOURBON, seigneur de Duisant; mort sans alliance à la fleur de son âge.

2.° PHILIPPE DE BOURBON, seigneur de Duisant; qui s'attacha au connétable de Bourbon, dont il suivit la destinée, & mourut en 1530, sans alliance.

3.° JEANNE DE BOURBON, épouse de François Rollin seigneur de Beauchamp.

Branche des princes de Bourbon, seigneurs de Preaux, issue de Jacques de Bourbon, comte de la Marche, connétable de France, & de Jeanne de Châtillon-Saint-Paul.

X V I.

JACQUES DE BOURBON, I.er du nom, seigneur de Préaux, d'Argies, de Dangu & de Thury; grand-bouteiller de France, troisième fils de Jacques de

Bourbon comte de la Marche, & de Jeanne de Châtillon-Saint-Paul, se signala dans toutes les guerres de son temps, & mourut en 1416. Il avoit épousé Marguerite dame de Préaux, de Dangu & de Thury, fille de Pierre seigneur de Préaux, & de Blanche Crespin dame de Dangu, veuve de Jean seigneur de la Rivière, premier chambellan du roi Charles V; & il en eut,

1.° LOUIS DE BOURBON, seigneur de Preaux; tué à la bataille d'Azincourt, sans avoir été marié.

2.° PIERRE DE BOURBON.

3.° JACQUES DE BOURBON, seigneur de Thury, prince célèbre par son inconstance, qui lui fit embrasser successivement l'état ecclésiastique, l'état militaire, l'ordre des Célestins & celui des Cordeliers. Il fut tué en Italie en 1429.

4.° CHARLES DE BOURBON, archidiacre de Sens.

5.° JEAN DE BOURBON, mort sans alliance.

6.° MARIE DE BOURBON, morte sans alliance.

XVII.

PIERRE DE BOURBON, seigneur de Préaux, d'Argies & de Dangu; grand-bouteiller de France, après avoir rendu des services éclatans au Dauphin, depuis Charles VII, fut fait prisonnier de guerre à Melun & resserré à la bastille; enfin élargi moyennant une grosse rançon: il périt malheureusement à la Rochelle, où il avoit accompagné le Dauphin. Le plancher de la salle du

Conseil s'enfonça le 11 octobre 1422; le Dauphin fut blessé, & Pierre de Bourbon enséveli sous les débris. Ce prince avoit épousé Élisabeth de Montagu, fille aînée de Jean de Montagu grand-maître de France, & de Jaqueline de la Grange, & veuve de Jean VI comte de Roucy, dont il n'eut point d'enfans.

Branche de Bourbon du Maine, légitimée de France, issue de Louis XIV, & d'Athenais de Rochechouart marquise de Montespan.

X X V.

LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, duc du Maine & d'Aumale, prince souverain de Dombes, comte d'Eu, seigneur de Sceaux, pair de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Languedoc, colonel général des Suisses & Grisons, grand-maître & capitaine général de l'Artillerie; né le 31 mars 1670, légitimé en 1673, mérita par son courage & par ses lumières toute la tendresse du Roi son père. Par un Édit du mois de juillet 1714, enregistré au Parlement le 2 août suivant, il fut déclaré capable, ainsi que son frère le comte de Toulouse, de succéder à la Couronne au défaut de la race légitime & masculine des Princes du Sang; le Roi ordonnoit par le même Édit, que le duc du Maine & le comte de Toulouse, leurs enfans & descendans mâles, nés en légitime mariage, auroient à perpétuité entrée & séance au Parlement, au même

âge que les Princes du Sang, encore qu'ils n'eussent point de pairie, sans être obligés d'y prêter serment. Par une Déclaration du 23 mai 1715, le Roi ordonnoit qu'il n'y auroit aucune différence entre les Princes du Sang royal & ses deux fils légitimés, & leurs descendans en légitime mariage, soit pour le rang & la séance, soit pour toutes les autres prérogatives, après néanmoins le dernier Prince du Sang. Au milieu de tant de prospérités, le duc du Maine ne laissa pas d'éprouver toutes les vicissitudes du sort. Les honneurs que Louis XIV avoit accumulés sur sa tête parurent excessifs aux Princes du Sang & aux Grands du royaume. Louis XV, par un Édit de 1717, révoqua & annulla celui de 1714; & néanmoins réserva aux deux princes, leur vie durant, les honneurs de Princes du Sang dont ils jouissoient; mais sans qu'il leur fût permis de prendre cette qualité. En 1718 on dépouilla le duc du Maine de la surintendance de l'éducation du Roi, qui fut confiée à M. le duc de Bourbon. Quelque temps après le duc du Maine fut arrêté & conduit à la citadelle de Dourlans, d'où il ne sortit qu'après plus d'un an. Ce Prince mourut en 1736, dans la soixante-sixième année de son âge. Il avoit épousé Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon-Condé, Princesse célèbre par l'élévation de son génie & la grandeur de son courage; il en eut,

1.° LOUIS-CONSTANTIN DE BOURBON, prince de Dombes; mort âgé d'environ trois ans.

2.° LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, prince de Dombes, chevalier des ordres du Roi, colonel général des Suisses, gouverneur de Languedoc; né le 4 mars 1700, mort sans alliance en 1755; il jouissoit de tous les honneurs de Prince du Sang.

3.° LOUIS-CHARLES DE BOURBON, comte d'Eu.

4.° N........ DE BOURBON, duc d'Aumale; mort dans sa cinquième année.

5.° N........ DE BOURBON, appelée *mademoiselle de Dombes;* morte quelques jours après sa naissance.

6.° N........ DE BOURBON, appelée *mademoiselle d'Aumale;* morte presque en naissant.

7.° LOUISE-FRANÇOISE DE BOURBON, appelée *mademoiselle du Maine;* née le 4 décembre 1707, morte en 1743.

XXVI.

LOUIS-CHARLES DE BOURBON, comte d'Eu, duc d'Aumale, seigneur d'Anet & de Sceaux, chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Languedoc, ci-devant grand-maître de l'artillerie, & colonel général des Suisses; né le 15 octobre 1701, jouit de tous les honneurs de Prince du Sang: il n'est pas marié.

Branche de Bourbon-Toulouse, légitimée de France; issue de Louis XIV, & d'Athenais de Rochechouart marquise de Montespan.

XXV.

LOUIS-ALEXANDRE DE BOURBON, comte de

de Toulouse, duc de Penthièvre, de Damville, de Rambouillet & de Châteauvilain; prince de Lamballe, pair, Amiral & grand-veneur de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Bretagne; né le 6 juin 1678, légitimé en 1681; mort en 1737, âgé de cinquante-neuf ans: il donna pendant toute sa vie la plus haute idée de son courage, de sa bonté & de sa générosité. Il avoit épousé Marie-Victoire-Sophie de Noailles, veuve de Louis de Pardaillan-d'Antin marquis de Gondrin, fille d'Anne-Jules duc de Noailles, pair & maréchal de France, & de Marie-Françoise de Bournonville, morte en 1766, âgée de soixante-dix-huit ans, dont il eut,

LOUIS-JEAN-MARIE DE BOURBON, duc de Penthièvre.

XXVI.

LOUIS-JEAN-MARIE DE BOURBON, duc de Penthièvre, de Damville, de Rambouillet & de Châteauvilain; prince de Lamballe, comte de Guingamp, pair, Amiral & grand-veneur de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Bretagne; né le 16 novembre 1725, jouit de tous les honneurs de Prince du Sang. Il épousa, le 29 décembre 1744, Marie-Thérèse-Félicité d'Est, fille de François-Marie d'Est duc de Modène, & d'Aglaé d'Orléans, dont il est veuf depuis le 30 avril 1754; & en a eu,

1.° LOUIS-ALEXANDRE-JOSEPH-STANISLAS

DE BOURBON, prince de Lamballe; né en 1747; qui épousa Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, aujourd'hui princesse douairière de Lamballe, & mourut sans enfans le 6 mai 1768.

2.° N........ DE BOURBON, duc de Rambouillet; mort dans sa quatrième année.

3.° JEAN-MARIE DE BOURBON, duc de Château-vilain; mort dans sa septième année.

4.° N........ DE BOURBON, comte de Guingamp; mort au berceau.

5.° N........... DE BOURBON, morte dans sa deuxième année.

6.° LOUISE-MARIE-ADELAÏDE DE BOURBON, née le 13 mars 1753; mariée le 5 avril 1769, à Louis-Philippe-Joseph d'Orléans duc de Chartres, dont elle a eu une fille morte avant que de naître.

Branche de Bourbon-Vendôme, légitimée de France, issue de Henri IV roi de France & de Navarre, & de Gabrielle d'Estrées duchesse de Beaufort.

XXIII.

CÉSAR DE BOURBON, duc de Vendôme, d'Estampes, de Mercœur, de Beaufort & de Penthièvre; prince de Martigues, comte de Buzançois, seigneur d'Anet, pair de France, chevalier des ordres du Roi, grand-maître, chef & surintendant général de la navigation & du commerce de France, gouverneur de

Bretagne, fils aîné d'Henri IV & de Gabrielle d'Estrées; naquit au château de Coucy en Picardie, au mois de juin 1594, & fut légitimé au commencement de l'année suivante. Le Roi accumula sur sa tête les biens & les dignités, & lui fit épouser l'héritière la plus riche & la plus illustre du royaume, Françoise de Lorraine, fille unique de Philippe-Emmanuel de Lorraine duc de Mercœur, & de Marie de Luxembourg. Le duc de Vendôme éprouva de grands revers sous le règne de Louis XIII. Arrêté en 1626, il languit quatre ans en prison; privé du gouvernement de Bretagne, poursuivi criminellement en 1642, obligé de s'enfuir en Angleterre, d'où il ne revint qu'après la mort du cardinal de Richelieu son persécuteur; mort en 1665, dans sa soixante-douzième année, enterré dans l'église des PP. de l'Oratoire de Vendôme. Il eut de Françoise de Lorraine,

1.° LOUIS, duc de Vendôme.

2.° FRANÇOIS DE VENDÔME, duc de Beaufort, pair de France, chevalier des ordres du Roi, grand-maître, chef & surintendant général de la navigation & du commerce de France; né en 1616, célèbre dans notre histoire par le rôle éclatant qu'il joua dans les guerres civiles; tué le 25 juin 1669, à l'âge de cinquante-trois ans, dans une sortie qu'il fit sur les Turcs pendant le siége de Candie. On lui rendit à Rome, à Venise & à Paris, tous les honneurs destinés aux généraux qui périssent en combattant les Infidèles. On ne trouva

point son corps après le combat de Candie: de-là les conjectures hasardées sur le duc de Beaufort, qu'on a voulu faire passer pour l'*homme au masque de fer.*

3.° ÉLISABETH DE VENDÔME, épouse de Charles-Amédée de Savoie duc de Nemours, tué en duel, à l'âge de vingt-huit ans, par le duc de Beaufort son beau-frère. La duchesse de Nemours fut inconsolable de la perte de son époux, & ne la pardonna jamais à son frère. Elle avoit eu du duc de Nemours deux Princesses, dont l'aînée fut duchesse de Savoie, & l'autre reine de Portugal.

XXIV.

LOUIS, duc de Vendôme, de Mercœur, d'Estampes & de Penthièvre; prince de Martigues, seigneur d'Anet, chevalier des ordres du Roi, gouverneur de Provence, vice-roi de Catalogne; enfin cardinal & légat *a latere* en France; né en 1612, servit avec distinction les rois Louis XIII & Louis XIV; fut blessé en 1640, à l'attaque des lignes d'Arras, & demeura, pendant les troubles de la minorité de Louis XIV, irrévocablement attaché à la Cour. Il épousa Laure Mancini, fille aînée de Michel-Laurent Mancini, chevalier Romain, d'une très-ancienne noblesse, & de Hiéronime Mazarini. Devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, & mourut le 24 mars 1668, à Aix en Provence, capitale de son gouvernement. Son corps fut transporté à Vendôme, & inhumé dans la collégiale de Saint-George. Il laissa,

1.° LOUIS-JOSEPH, duc de Vendôme.

2.° PHILIPPE DE VENDÔME, grand-prieur de France, duc de Vendôme, de Mercœur, d'Estampes & de Penthièvre; seigneur d'Anet, abbé de la Trinité de Vendôme, de Saint-Vigor, de Cerisy, de Saint-Honorat de Lerins, de Saint-Mansuy de Toul, d'Ivry & de Saint-Victor-lès-Marseille; lieutenant général des armées du Roi, généralissime des troupes de Malte; né le 23 août 1655, célèbre par son courage, ses exploits & par son goût pour la littérature. En 1719, il abdiqua le grand-prieuré de France, & prit le titre de prince de Vendôme; mort le 24 janvier 1727, âgé de soixante-onze ans cinq mois, enterré à Vendôme.

3.° JULES-CÉSAR DE VENDÔME, mort âgé d'environ trois ans.

Fille Naturelle.

FRANÇOISE D'ANET, *non légitimée, mariée au sieur Arquier, morte en 1696.*

XXV.

LOUIS-JOSEPH, duc de Vendôme, de Mercœur, d'Estampes & de Penthièvre; pair de France, prince de Martigues, seigneur d'Anet, chevalier des ordres du Roi & de la toison d'or, général des galères, généralissime des armées de France & d'Espagne, gouverneur de Provence, fut à la fois le plus généreux, le plus franc & le meilleur des hommes, & l'un des plus grands capitaines de son siècle; né le 1.er juillet 1654; il mourut le 11 juin 1712, âgé de cinquante-huit ans.

& fut enterré à l'Escurial, dans le tombeau des rois d'Espagne. Il avoit épousé Marie-Anne de Bourbon-Condé, fille de Henri-Jules de Bourbon prince de Condé, & d'Anne de Bavière.

Branche de Bourbon-Lavédan, issue de Charles, fils naturel de Jean II duc de Bourbon, connétable de France, & de Louise d'Albret dame d'Estouteville.

X X.

CHARLES, bâtard de Bourbon, baron de Caudes-Aigues & de Malause, vicomte de Lavédan, chambellan du Roi, gouverneur de Bourbonnois & sénéchal de Toulouse, se signala dans les guerres de son temps, accompagna le roi Charles VIII dans son voyage pour la conquête du royaume de Naples, & mourut le 8 septembre 1502. Il avoit épousé Louise du Lyon, vicomtesse de Lavédan, fille de Gaston du Lyon seigneur de Malause, & de Jeanne, vicomtesse de Lavédan; & il en eut,

1.° HECTOR DE BOURBON, vicomte de Lavédan, fait prisonnier à la bataille de Pavie; mort sans enfans de son mariage avec Renée d'Anjou, fille de René d'Anjou marquis de Mézières, & d'Antoinette de Chabanes.

2.° JEAN DE BOURBON, vicomte de Lavédan.

3.° JACQUES DE BOURBON, mort sans postérité.

4.° GASTON DE BOURBON, baron de Bazian, auteur d'une branche dont on parlera ci-après.

XXI.

Jean de Bourbon, vicomte de Lavédan, baron de Malause & de Barbasan, mourut en 1549. Il avoit épousé en premières nôces Antoinette d'Anjou, fille de René d'Anjou, marquis de Mézières, & d'Antoinette de Chabanes; & en secondes nôces, Françoise de Silly, fille de François de Silly seigneur de Lonray, & d'Aimée de la Fayette.

Enfans de Jean de Bourbon-Lavédan & d'Antoinette d'Anjou.

1.° Anne de Bourbon, vicomte de Lavédan.

2.° Manaud de Bourbon, baron de Barbasan, époux d'Anne de Castelnau-Coarase, fille d'Antoine de Castelnau, seigneur de la Loubère, & de Catherine de Bazillac. Il en eut Annet de Bourbon, baron de Barbasan, qui mourut à l'âge de vingt-cinq ans; laissant d'Andrée d'Antin, fille d'Arnaud baron d'Antin, gouverneur de Bigorre, & d'Anne d'Ornesan;

1.° Catherine de Bourbon, épouse de Roger de Cominge seigneur de Péguilhem.

2.° Jeanne de Bourbon, épouse du seigneur de Doulhac.

3.° Magdeleine de Bourbon, épouse du seigneur de l'Espoucy en Bigorre.

4.° Anne de Bourbon, épouse du seigneur de Gonnès.

Enfans de Jean de Bourbon-Lavédan, & de Françoise de Silly.

3.° HENRI DE BOURBON, I.er du nom, baron de Malause, tige de la branche de Bourbon-Malause, dont on parlera ci-après.

4.° MARIE DE BOURBON, épouse de Jean Guichard seigneur de Peré.

5.° LOUISE DE BOURBON, abbesse de Fontevrault; morte en 1637, âgée de près de quatre-vingt-neuf ans.

6.° JEANNE DE BOURBON, abbesse de la Règle en Limosin, puis de la Trinité de Poitiers.

7.° FRANÇOISE DE BOURBON, épouse de Bertrand de Larmandie seigneur de Longa, chevalier de Saint-Michel.

8.° AIMÉE DE BOURBON, morte sans alliance.

XXII.

ANNE DE BOURBON, vicomte de Lavédan, baron de Barbasan, épousa en premières nôces Jeanne d'Abzac, fille de Pierre d'Abzac, seigneur de la Douze, d'une maison ancienne & illustre en Périgord, & de Jeanne de Bourdeille; & en secondes nôces, Catherine de Tersac-Montberaut. Il eut de Jeanne d'Abzac,

1.° JEAN-JACQUES DE BOURBON, vicomte de Lavédan.

2.° JEANNE DE BOURBON, épouse d'Antoine seigneur de Begolle.

3.° JEANNE DE BOURBON la jeune, épouse de Guillaume de Montvalat.

4.° MAGDELEINE

4.° MAGDELEINE DE BOURBON, épouse de Louis, seigneur de la Corne.

Fille Naturelle.

ANNE DE LAVÉDAN.

XXIII.

JEAN-JACQUES, vicomte de Lavédan, épousa en premières nôces, Catherine de Bourbon-Bazian sa parente, fille de Jean de Bourbon baron de Bazian, & de Françoise de Saint-Martin; & en secondes nôces, Marie de Gontaut, fille d'Arnaud de Gontaut seigneur de Saint-Geniez, & de Jeanne de Foix. Se voyant sans enfans, il disposa du vicomté de Lavédan en faveur de Marie de Gontaut sa seconde femme.

Branche de Bourbon-Malause, issue de Jean de Bourbon, vicomte de Lavédan, & de Françoise de Silly.

XXII.

HENRI DE BOURBON, baron de Malause, chambellan de Henri de Bourbon roi de Navarre, depuis roi de France sous le nom de Henri IV; lieutenant de la compagnie des gendarmes de sa garde, servit ce prince dans toutes ses guerres, embrassa la religion protestante, & mourut en 1611. Il avoit épousé Françoise de Saint-Exupery, fille aînée & héritière de Guy de

Saint-Exupery ſeigneur de Miramont, & de Magdeleine de Saint-Nectaire; & il en eut,

1.° ÉLIE DE BOURBON, mort au berceau.

2.° HENRI DE BOURBON, II du nom, marquis de Malauſe.

3.° JACQUES DE BOURBON, mort au berceau.

4.° MAGDELEINE DE BOURBON, épouſe de Michel-François de Cardaillac baron de la Capelle-marival.

5.° FRANÇOISE DE BOURBON, épouſe de Bertrand de Peyronenc ſeigneur de Chamarans.

XXIII.

HENRI DE BOURBON, II du nom, marquis de Malauſe, ſeigneur de Miramont, filleul d'Henri IV: capitaine de cinquante hommes d'armes, maréchal des camps & armées du Roi, prit ſous Louis XIII le parti des Proteſtans dans les guerres civiles de Languedoc: trois mois avant ſa mort, arrivée le 31 décembre 1647, & à l'âge de ſoixante-dix ans, il abjura le Calviniſme. Il avoit épouſé Marie de Châlon, fille d'Antoine de Châlon ſeigneur de la Caſe, & d'Anne de Lannoy-la-Boiſſière; & il en eut,

1.° LOUIS DE BOURBON, marquis de Malauſe.

2.° MAGDELEINE DE BOURBON, épouſe, 1.° de Jacques d'Eſcars, II du nom, marquis de Merville; 2.° de Jean de Thubières de Grimoard de Peſtels de Levis, comte de Caylus.

3.° VICTOIRE DE BOURBON, épouse d'Armand d'Escodeca, marquis de Mirambeau.

XXIV.

LOUIS DE BOURBON, marquis de Malause & de Miramont, mort le 1.er septembre 1667, dans sa soixantième année, avoit épousé, 1.° Charlotte de Kerveno, fille de François marquis de Kerveno, & de Marie de Lannoy-la-Boissière; 2.° Henriette de Durfort, fille aînée de Gui-Aldonce de Durfort marquis de Duras, & d'Élisabeth de la Tour-de-Bouillon.

Enfans du premier lit.

1.° HENRI DE BOURBON, mort au berceau.

2.° MAGDELEINE DE BOURBON, morte au berceau.

Enfans du second lit.

3.° GUI-HENRI DE BOURBON, III.e du nom, marquis de Malause.

4.° ARMAND DE BOURBON, marquis de Miramont, réfugié en Angleterre, puis en Hollande pour cause de religion; lieutenant général dans les troupes d'Angleterre & de Hollande, connu sous le nom de *comte de Bourbon;* mort à Londres le 13 février 1732, dans sa soixante-dix-septième année, sans postérité.

5.° LOUIS DE BOURBON-MALAUSE, comte de la Case; aussi réfugié en Angleterre pour cause de religion: enseigne des Gardes-du-Corps de Guillaume III roi d'Angleterre; tué à la fleur de son âge en 1690, à la bataille de la Boyne, sans postérité.

6.° CHARLOTTE DE BOURBON-MALAUSE, expatriée en Angleterre, aussi pour cause de religion; morte à Londres le 25 octobre 1732, sans alliance.

7.° HENRIETTE DE BOURBON-MALAUSE, morte à l'âge de sept ans.

8.° LOUISE DE BOURBON-MALAUSE, morte à Paris en 1668, sans alliance.

Fils Naturel.

LOUIS DE BOURBON-MALAUSE.

X X V.

GUI-HENRI DE BOURBON, III.e du nom, marquis de Malause, comte de la Case, baron de Caudes-Aigues, colonel du régiment de Rouergue, brigadier des armées du Roi, servit avec distinction sous les ordres du vicomte de Turenne son grand oncle; il abjura le Calvinisme en 1678, & mourut le 18 août 1706, âgé de cinquante-deux ans. Il avoit épousé 1.° Marie-Hyacinthe de Chevrières de Saint-Chamond, fille d'Armand-Jean-Mitte de Chevrières, marquis de Saint-Chamond, & de Gasparde de la Porte d'Ossin; 2.° Marie-Louise de Bérenger Monmouton, fille de Charles Bérenger marquis de Monmouton, & de Louise de Castelnau de Clermont-de-Lodève.

Enfant du premier lit.

1.° MARIE-GENEVIÈVE-HENRIETTE-GERTRUDE DE BOURBON-MALAUSE, épouse de Ferdinand-Joseph

comte de Poitiers, de Rye & d'Anglure, d'une très-illustre & très-ancienne Maison.

Enfans du second lit.

2.° LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON.

3.° ARMAND DE BOURBON, comte de Malause, colonel d'Agénois, brigadier des armées du Roi; tué en 1744, à l'attaque de Villefranche: il n'eut point de postérité.

4.° ARNAULD DE BOURBON-MALAUSE, chevalier de Malte; mort en sa commanderie de Condat en Périgord.

XXVI.

LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, marquis de Malause, comte de la Case, baron de Caudes-Aigues, seigneur de Favers, colonel du régiment d'Agénois; naquit en 1694, & mourut le 27 décembre 1741, dans sa quarante-huitième année. Il avoit épousé Marie-Christine de Maniban, fille aînée de Gaspard-Joseph de Maniban, Premier Président au parlement de Toulouse, & de Jeanne-Christine de Lamoignon de Bâville, dont il n'eut point d'enfans.

Branche de Bourbon-Bazian, issue de Charles bâtard de Bourbon, vicomte de Lavédan, baron de Malause, & de Louise du Lyon.

XXI.

GASTON DE BOURBON, seigneur de Basian, quatrième fils de Charles bâtard de Bourbon, vicomte de Lavédan, & de Louise du Lyon, fut guidon de la

compagnie de cent hommes d'armes d'Henri d'Albret & d'Antoine de Bourbon rois de Navarre; capitaine de Château-Trompette, & sénéchal de Navarre & de Béarn. Il épousa en présence du roi François I.er & de sa sœur la reine de Navarre, Susanne du Puy, dont il eut,

JEAN DE BOURBON.

XXII.

JEAN DE BOURBON, baron de Basian, embrassa la religion protestante. Il épousa Françoise de Saint-Martin, dont il eut,

1.° SAMUEL DE BOURBON.

2.° CATHERINE DE BOURBON-BASIAN, épouse de Jean-Jacques de Bourbon, vicomte de Lavédan, baron de Malause.

XXIII.

SAMUEL DE BOURBON, baron de Basian, épousa Élisabeth d'Astarac, fille de Michel d'Astarac seigneur de Fontrailles, sénéchal d'Armagnac, & d'Isabelle de Gontaut-Cabrerez; & il en eut,

GÉDÉON DE BOURBON.

XXIV.

GÉDÉON DE BOURBON, baron de Basian & d'Audagence, seigneur de la Canau, de Parentis, de Saint-Aulaye & de Saint-Paul, épousa Anne-Louise d'Alba, dont il eut,

1.° LOUIS DE BOURBON.

2.° BENJAMIN DE BOURBON-BASIAN, mousquetaire du Roi; mort à Paris en 1680, à la fleur de son âge, sans postérité.

3.° ANNE DE BOURBON-BASIAN, épouse de Paul de Polastron seigneur de Maurens.

4.° ANNE-LOUISE DE BOURBON-BASIAN, épouse de Phinées de Sariac seigneur de Pontchentut.

5.° CATHERINE DE BOURBON-BASIAN, épouse de Jean de Boulouse.

XXV.

LOUIS DE BOURBON épousa Anne de Garisson, dont il eut,

N....... DE BOURBON.

XXVI.

N. . . . . DE BOURBON, baron de Basian; mort sans postérité en 1725.

Branche de Bourbon-Busset, issue de Pierre de Bourbon seigneur de Busset, fils naturel de Louis de Bourbon évêque de Liége, & de Catherine d'Egmont princesse de Gueldres.

XX.

PIERRE DE BOURBON, seigneur de Busset, chevalier, conseiller du Roi, gouverneur des vicomtés de Carlat

& de Murat, étoit fils naturel de Louis de Bourbon évêque de Liége, & de la princesse Catherine de Gueldres. Il dut tout à la protection & aux bienfaits des princes de Bourbon. Pierre II, duc de Bourbon, se maria à Marguerite d'Alègre, d'une maison aussi ancienne qu'illustre, fille aînée & héritière de Bertrand d'Alègre baron de Busset, & d'Isabelle de Levis-Cousan-Florensac, & veuve de Claude de Lénoncourt seigneur d'Harouel. Pierre de Bourbon mourut en 1529, laissant de ce mariage,

1.° PHILIPPE DE BOURBON seigneur de Busset.

2.° SUSANNE DE BOURBON-BUSSET, épouse de Jean d'Albret baron de Miossens. Elle eut l'honneur d'élever Henri IV.

3.° ISABELLE DE BOURBON-BUSSET, épouse de Jean de la Queille seigneur de Fleurac; puis de François de Chauvigny seigneur de Blot, d'une des plus anciennes & des plus illustres maisons d'Auvergne.

XXI.

PHILIPPE DE BOURBON, baron de Busset, seigneur de Puyagut, de Coutoger & de Saint-Priest; gouverneur des vicomtés de Carlat & de Murat, lieutenant de la compagnie d'hommes-d'armes de Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, se rendit illustre par son courage, & fut tué le 10 août 1557, à la bataille de Saint-Quentin. Il avoit épousé Louise Borgia, duchesse de

de Valentinois, fille unique du fameux César Borgia duc de Valentinois & d'Urbin, gonfalonier de l'église Romaine, & de Charlotte d'Albret, & veuve sans enfans de Louis II de la Trémoille, tué à la bataille de Pavie; & il en eut,

1.° HENRI DE BOURBON-BUSSET, mort jeune.

2.° CLAUDE DE BOURBON.

3.° JEAN DE BOURBON-BUSSET seigneur de la Mothe-feuilly, qui épousa Eucharisle de la Brosse-Morlet, fille de Jacques seigneur de la Brosse-Morlet, Vice-roi d'Écosse, chevalier de l'ordre du Roi, & de Françoise de Moussy-la-Contour; & en eut,

1.° JEANNE DE BOURBON-BUSSET, épouse de Jean-Louis de la Mousse seigneur de Plaisance.

2.° GILBERTE DE BOURBON-BUSSET, épouse de Joachim de Chabanes seigneur de Trussy.

4.° JERÔME DE BOURBON-BUSSET, seigneur de Montel, époux de Jeanne de Rollat, fille de Martin de Rollat seigneur de Brugeac, & de Françoise de Bayard, & mort sans enfans.

5.° MARGUERITE DE BOURBON-BUSSET, épouse de Jean baron de Pierre-Buffières, premier baron de Limosin.

6.° CATHERINE DE BOURBON-BUSSET, morte sans alliance.

XXII.

CLAUDE DE BOURBON, I.er du nom, comte de

Buſſet, chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur de Limoſin; né le 23 octobre 1531, mourut en 1588, après avoir rendu à l'état des ſervices ſignalés. Il avoit épouſé Marguerite de la Rochefoucault, fille d'Antoine de la Rochefoucault baron de Barbeſieux, général des galères de France, & d'Antoinette d'Amboiſe, & veuve de Pierre du Puy ſeigneur de Vatan; & il en eut,

1.° César de Bourbon.

2.° Louise de Bourbon-Busset, épouſe de Jean Thomaſſin ſeigneur de Montmartin, baron de Bouçay, chevalier de l'ordre du Roi.

3.° Diane de Bourbon-Busset, épouſe de Paul Jay ſeigneur du Pin.

XXIII.

César de Bourbon, comte de Buſſet, baron de Chalus & de Puyagut, chevalier de l'ordre du Roi; né le 31 janvier 1565, mort en 1630; avoit épouſé 1.° Marguerite de Pontac, fille de Jacques de Pontac ſeigneur de Haute-Brionne, & de Finette d'Aſpremont; 2.° Louiſe de Montmorillon, fille unique de Saladin de Montmorillon chevalier de l'ordre du Roi, baron de Saint-Martin, & d'Anne de l'Hôpital-Sainte-Meſme. Il eut de Louiſe de Montmorillon,

1.° Claude II, comte de Buſſet; qui épouſa Louiſe de la Fayette, fille de Claude de la Fayette baron

de Hautefeuille, & de Marie d'Alègre, & n'en eut point d'enfans.

2.° CHARLES DE BOURBON-BUSSET, baron de Vesigneux; qui ayant épousé Marguerite de la Baume-Suze, fille de George de la Baume-Suze seigneur de Pleslian, & de Jeanne de Maugiron; mourut sans posterité.

3.° JEAN-LOUIS, comte de Busset.

4.° JULES-CÉSAR DE BOURBON-BUSSET, mort âgé de neuf ans.

5.° ANNE DE BOURBON-BUSSET, épouse d'Antoine de Pracontal baron de Soucey.

6.° MARGUERITE DE BOURBON-BUSSET, épouse de Jean de la Fayette baron de Hautefeuille.

7.° MAGDELEINE DE BOURBON-BUSSET, épouse de Louis seigneur de Villers-la-Faye.

XXIV.

JEAN-LOUIS DE BOURBON, comte de Busset, baron de Chalus, de Puyagut & de Vésigneux; chevalier de l'ordre du Roi; né en 1597, mort le 9 avril 1667; avoit épousé Hélène de la Queille, fille de Jean de la Queille seigneur de Fleurac, chevalier de l'ordre du Roi, & de Simone du Saix; & il en eut,

1.° JEAN-LOUIS DE BOURBON-BUSSET, mort au berceau.

2.° LOUIS, comte de Busset.

3.° MAGDELEINE DE BOURBON-BUSSET, première femme de François Andrault de Langeron marquis de Maulevrier.

4.° ANNE-LOUISE DE BOURBON-BUSSET, épouse de Jean de Saulx marquis de Tavanes.

XXV.

LOUIS I.er DE BOURBON, comte de Busset, baron de Chalus & de Vésigneux; né le 18 octobre 1648, tué en 1677 au siége de Fribourg, où il servoit en qualité de lieutenant général de l'artillerie; avoit épousé Magdeleine de Bermondet, fille de George de Bermondet comte d'Oradour, lieutenant général de l'artillerie, maréchal-de-camp, & de Françoise Garnier. Devenue veuve, Magdeleine de Bermondet épousa le comte de Rochechouart. Louis, comte de Busset, en avoit eu,

1.° LOUIS II.

2.° ANTOINE-FRANÇOIS DE BOURBON-BUSSET, comte de Chalus; mort sans alliance en 1742.

3.° MAGDELEINE DE BOURBON-BUSSET, épouse de Nicolas-Barthélemi de Quelen d'Esthuer de Caussade de Saint-Maigrin, comte de la Vauguyon, marquis de Saint-Maigrin.

4.° FRANÇOISE DE BOURBON-BUSSET, morte au berceau.

XXVI.

LOUIS DE BOURBON, II du nom, comte de Busset

& de Chalus, baron de Vésigneux; né le 30 septembre 1672, mort le 14 avril 1724, dans sa cinquante-deuxième année; avoit épousé Marie-Anne de Gouffier, fille de Jean-Timoléon de Gouffier marquis de Thoix, gouverneur de Blois, & d'Henriette-Mauricette de Pennancoët de Kéroualle comtesse de Pembrock; & il en eut,

1.° François-Louis-Antoine, comte de Busset.

2.° Louise-Claudine de Bourbon-Busset, religieuse au Cherche-midi.

3.° Henriette-Antoinette de Bourbon-Busset, épouse de Paul de Grivel de Grossove, comte d'Ourouer, appelé le *marquis d'Aulroy*.

XXVII.

François-Louis-Antoine de Bourbon, comte de Busset & de Chalus, baron de Vésigneux, maréchal des camps & armées du Roi; né le 26 août 1722, a épousé Magdeleine-Louise-Jeanne de Clermont-Tonnerre, fille de Gaspard de Clermont-Tonnerre maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, & d'Antoinette Potier de Novion; & il en a eu,

1.° Louis-François-Joseph de Bourbon, marquis de Busset, menin de M. le Dauphin; né le 1.er juin 1749.

2.° Louis-Antoine-Paul de Bourbon-Busset, né en 1753.

3.° QUATRE GARÇONS & TROIS FILLES, morts au berceau.

XXVIII.

LOUIS-FRANÇOIS-JOSEPH DE BOURBON-BUSSET, comte de Chalus, menin de M. le Dauphin, est né en 1749.

Branche bâtarde de Bourbon-Ligny & de Rubempré ; issue de Jean II de Bourbon, comte de Vendôme, & de Philippe de Gournay.

XIX.

JACQUES DE BOURBON, chevalier, seigneur de Bonneval, de Vançay ; baron de Ligny, chambellan du roi François I.er, gouverneur de Valois & de Vendômois, capitaine d'Arques, bailli de Vermandois ; fils naturel de Jean II comte de Vendôme, & de Philippe de Gournay, fut légitimé, eut part aux bonnes grâces & aux bienfaits de François I.er qu'il servit avec distinction, & mourut le 1.er octobre 1524. Il avoit épousé Jeanne de Rubempré, d'une des plus illustres maisons des pays-bas, fille de Charles seigneur de Rubempré, & de Françoise de Mailly ; & il en eut,

1.° CLAUDE DE BOURBON, seigneur de Ligny.

2.° ANDRÉ DE BOURBON, chevalier de l'ordre du Roi, conseiller en son Conseil privé, seigneur de Rubempré, lieutenant de la compagnie d'hommes

d'armes de François de Bourbon, duc d'Anguien: puis capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur d'Abbeville, l'un des plus braves chevaliers de ſon ſiècle. Il épouſa en premières nôces, Anne de Buſſerade, fille & héritière de Louis de Buſſerade ſeigneur des Rieux, & de Marguerite de Boufflers, & en eut un fils qui mourut au berceau; & en ſecondes nôces, Anne de Roncheroles, fille de Philippe de Roncheroles baron de Saint-Pierre, & de Suſanne de Guiſencourt, dont il eut,

1.° CHARLES DE BOURBON, ſeigneur de Rubempré, gouverneur de Rives; mort ſans alliance.

2.° LOUIS DE BOURBON, ſeigneur de Grainville & de Rubempré, auſſi mort ſans alliance.

3.° MARGUERITE DE BOURBON-RUBEMPRÉ, épouſe de Jean de Monchy, ſeigneur de Montcavrel, chevalier des ordres du Roi.

4.° MAGDELEINE DE BOURBON-RUBEMPRÉ, épouſe de Jean ſeigneur de Gonnelieu.

5.° JEANNE DE BOURBON-RUBEMPRÉ, abbeſſe de Saint-Étienne de Reims.

6.° MARGUERITE DE BOURBON-RUBEMPRÉ, religieuſe en l'abbaye du Tréſor.

3.° JEAN DE BOURBON, abbé de Cuiſſy.

4.° JACQUES DE BOURBON, grand-archidiacre de Rouen.

5.° CATHERINE DE BOURBON, épouſe de Jean d'Eſtrées ſeigneur de Coeuvres, grand-maître de l'Artillerie de France.

6.° JEANNE DE BOURBON, abbesse de Saint-Étienne de Reims.

7.° MAGDELEINE DE BOURBON, qui succéda à sa sœur dans l'abbaye de Saint-Étienne de Reims.

X X.

CLAUDE DE BOURBON, seigneur de Ligny, vicomte de Lambercourt, gouverneur de Dourlens; mort en 1595; avoit épousé Antoinette de Bours, fille aînée & héritière de Claude de Bours seigneur d'Oinval, & de Jeanne de Vaudricourt; & il en eut,

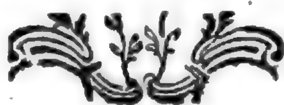
1.° ANTOINE DE BOURBON-LIGNY, vicomte de Lambercourt, gouverneur de Dourlens; tué en duel à Paris en 1594, & mort sans alliance.

2.° CLAUDE DE BOURBON-LIGNY, dame de Ligny & de Lambercourt, épouse de Jean IV, sire de Rambures.

3.° ANNE DE BOURBON-LIGNY, épouse de Claude de Crequy, seigneur de Hémond.

Enfant Naturel de Claude de Bourbon, seigneur de Ligny, & de demoiselle de Courcelles.

JACQUES, *seigneur de Courcelles, marié à Louise de Gouy, dont il a laissé une postérité qui s'est distinguée au service.*



HISTOIRE



J. M. Moreau le jeune del. P. J. B. Bradel Sculp.

HISTOIRE
DE LA
MAISON DE BOURBON.

LOUIS IX,
Roi de France, tige de la branche royale de Bourbon.

LA valeur & les exploits de Robert le Fort, proclamé duc de France en 861, frayèrent le chemin du Trône à ſa poſtérité. L'élévation de Hugues Capet ſon arrière-petit-fils, fut le ſalut de l'État. Partagée

ANNÉE 1226.

entre les grands vassaux, la France auroit langui démembrée, si le nouveau Roi n'eût uni à la Couronne des domaines capables d'en maintenir la splendeur. Ses descendans ne cimentèrent, n'étendirent pas moins leur domination par la douceur de leur gouvernement, que par la force des armes. L'un d'eux, Philippe-Auguste, guerrier intrépide, politique profond, eut la gloire de réunir à la monarchie, la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Poitou, l'Auvergne, le Vermandois & l'Artois, c'est-à-dire, deux fois plus de provinces qu'il n'en avoit reçu de ses ancêtres. Son fils marchoit sur ses traces, lorsqu'il fut arrêté au milieu de ses triomphes, par une mort prématurée.

Tel étoit l'état du royaume, lorsque Louis IX, le onzième roi de la troisième dynastie, en comprenant Eudes & Robert, qui régnèrent avant Hugues Capet, monta sur le trône. La Franche-comté, le Dauphiné, le Lyonnois, la Provence & la Lorraine, n'étoient point encore annexés à la Couronne : cependant la France auroit formé un puissant royaume, si elle n'eût obéi qu'à un seul maître; mais une multitude de grands vassaux jouissoient, à l'hommage près, de tout le pouvoir de la royauté : on comptoit parmi eux les rois d'Angleterre, possesseurs de l'Aquitaine, les ducs de Bourgogne & de Bretagne, les comtes de Toulouse, de Champagne, de Flandre, de la Marche, de Foix & d'Armagnac, & les barons de Bourbon.

ANNÉE 1262.

Les mœurs, les loix, les arts, les uſages, l'adminiſtration, tout ſe reſſentoit de la barbarie de ces ſiècles infortunés. Accoutumés aux guerres inteſtines, les François ne reſpiroient que les combats; l'Europe & l'Aſie retentiſſoient de leurs exploits; une poignée de Normands s'étoit emparée de la Calabre & de la Sicile, & avoit fondé un puiſſant État aux extrémités de l'Italie. Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, avoit en un ſeul jour détruit les forces des Anglo-Saxons & envahi l'Angleterre: c'étoit particulièrement ſous les efforts des François qu'avoient ſuccombé la Syrie, la Méſopotamie, la Paleſtine & Conſtantinople; enfin, les Goths échappés en Eſpagne au fer des Sarraſins, ne commençoient à prévaloir contre leurs vainqueurs, qu'à l'aide des François qui parcouroient preſque tout l'Univers, pour y chercher la gloire & les périls.

Les grands vaſſaux n'avoient vu qu'en frémiſſant, les progrès de l'autorité royale; vaincus par Philippe-Auguſte, ou contenus par ſon génie, ils attendoient du temps les moyens de renverſer cette autorité.

Enfin, les circonſtances leur devinrent favorables; un Roi mineur (Louis n'avoit que douze ans), une Régente étrangère qui n'avoit d'autre titre pour gouverner que la volonté de ſon époux: l'inſtant du ſacre fut l'inſtant de la révolte de preſque tous les Barons. On voyoit à la tête des rebelles, les comtes de Champagne, de la Marche & de Ponthieu, avec la

ANNÉE 1226. *Matt. Par. p. 766.* comtesse de Flandre; le comte de Boulogne, oncle du Roi, n'eut pas honte de se joindre à eux; mais l'ame du parti étoit Pierre de Dreux, comte de Bretagne, célèbre par son génie & par son audace. On prétend que les factieux ne méditoient pas moins que de détrôner la Maison régnante, & de placer la Couronne sur la tête d'Enguerrand de Coucy : ç'eût été un phantôme de Roi, moins puissant que les descendans de Charlemagne, & sous lequel ces mêmes factieux auroient joui d'une licence sans bornes.

Duch. Hist. de Coucy, page 367.

1227. C'est alors que Blanche de Castille déploya son grand caractère; secondée par les vieux Généraux de Philippe-Auguste, & sur-tout par le connétable Matthieu de Montmorency, elle voloit avec son fils de province en province; on la voyoit à la fois, négocier, diviser, combattre & vaincre. Cette première guerre civile, terminée avec autant de rapidité que de gloire, couvrit la Reine d'un éclat immortel.

Mais les grands vassaux n'en étoient que plus ardens pour la ruine de l'État; ils eurent de nouveau recours à la force & à la ruse, & entreprirent d'enlever sur le chemin d'Orléans à Paris, le Roi, la Régente & toute la Cour. Averti de la conspiration, le jeune Monarque n'eut que le temps de se sauver à Montlhéry; la nouvelle du danger auquel il étoit exposé, arma tous les citoyens de la capitale; ils volèrent au secours du Roi, faisant retentir l'air d'imprécations & de menaces contre

Duch. gesta Lud. IX, t. V, p. 328.

les conjurés. Louis traversa toute l'étendue de pays, qui est entre Montlhéry & Paris, au milieu d'une double haie de ses sujets, qui ne pouvoient se lasser de le féliciter & de le bénir.

ANNÉE 1227.

Cet amour des François pour leurs Rois n'avoit rien de surprenant : tous les descendans de Hugues Capet s'étoient montrés dignes du rang suprême; ils avoient affranchi les serfs de leurs domaines, établi les communes des villes, diminué la tyrannie des justices seigneuriales, promulgué des loix sages; chacune de leurs démarches avoit été un bienfait pour l'humanité. Tel étoit en un mot le bonheur des peuples soumis immédiatement à l'autorité royale, qu'il n'y avoit point de province dans le royaume qui ne desirât le même sort; mais on espéroit encore plus du jeune Roi, en qui l'on voyoit déjà briller les qualités d'un sage & celles d'un héros.

Il ne tarda pas à surpasser les hautes espérances qu'on en avoit conçues. Le comte de Bretagne avoit ranimé les factieux; il employoit indifféremment la ruse & la force, pour ébranler & renverser un Trône dont il auroit dû être l'appui : peu s'en fallut que Blanche & son fils ne tombassent enfin dans les piéges qu'il leur avoit tendus. Le Comte étoit convenu avec ses complices, c'est-à-dire, avec tous les grands vassaux de la Couronne, de lever seul l'étendard de la révolte; il ne tarda pas à exécuter sa résolution: le Roi jusqu'alors

ANNÉE 1227. avoit triomphé par la célérité; à la nouvelle de l'invasion du Comte, Louis se met en marche avec un corps de troupes peu nombreux, & donne ordre aux grands vassaux de le joindre sur la route avc toutes leurs forces; *Joinv. pages 16 & 17.* mais ceux-ci le joignirent chacun seulement avec deux Chevaliers, plutôt en vue de le trahir que de le défendre: le Roi alloit être enveloppé & enlevé avec sa mère, l'amour le sauva. Thibault, comte de Champagne, s'étoit prêté à la perfidie; mais ce Prince, qui nourrissoit dans son cœur la passion la plus violente & la plus malheureuse pour Blanche de Castille, ne put soutenir l'idée de la voir tomber dans les fers du comte de Bretagne; il accourut à son secours avec trois cents Chevaliers. Pressé à son tour, déconcerté, le comte de Bretagne tomba aux pieds de son Maître, qui ne lui pardonna peut-être, que parce qu'il n'étoit pas assez puissant pour le punir.

Le service que Thibault venoit de rendre au Roi lui devint funeste: pleins de ressentiment & de fureur, les conjurés fondirent sur ses États, & portèrent partout le fer & le feu; ils avoient projeté de lui enlever la Champagne & la Brie, & de mettre la reine de Chypre en possession de ces deux comtés; cette Princesse y avoit des droits légitimes. Louis marcha contre les ennemis de Thibault devenus les siens, & sa valeur les dissipa. Thibault acheta la paix moyennant une grosse somme qu'il paya à sa cousine-germaine,

sa reine de Chypre. Le Roi acquit de lui les comtés de Blois, de Chartres, de Châteaudun & de Sancerre. C'est ainsi qu'au milieu même des guerres intestines Louis savoit étendre ses domaines. ANNÉE 1227.

Vers le même temps il fit un coup décisif. Raymond le Jeune, comte de Toulouse, après avoir long-temps combattu contre les Croisés, fut enfin obligé de se soumettre à la loi du plus fort. Il céda au Roi une partie de ses États, promit le reste avec sa fille unique à Alphonse, frère du Monarque, & consentit que ses domaines, au défaut d'héritiers issus de ce mariage, fussent réunis à la Couronne: ainsi l'habileté & la politique acquirent à nos Rois, la vaste & fertile province de Languedoc.

1229 & 1230.

Le comte de Bretagne ne pouvoit voir sans indignation les progrès de la Puissance royale. Las de ne trouver parmi les Barons du royaume que des rebelles incertains & chancelans, il se tourna du côté de l'Angleterre, & refusa l'hommage qu'il devoit au Roi pour le transporter au monarque Anglois: enfin, il mit le comble à ses attentats, en défiant son Maître légitime de la manière la plus outrageante.

Duchêne, tome V, pages 328 & 329.

Du Cange, observ. sur Joinville, page 44.

Cette nouvelle révolte ne fut pour Louis qu'une nouvelle source de victoires & de triomphes; il accabla Pierre Mauclerc de la supériorité de ses armes. Le roi d'Angleterre ne parut en France, avec une armée florissante, que pour éprouver les plus funestes revers;

Matt. Par. pages 366 & suiv.

ANNÉE 1230. il perdit en détail ses troupes & s'enfuit presque seul dans son île. Près d'être détrôné le Comte se soumit, demanda grâce, & ne l'obtint que parce qu'il avoit l'honneur d'être *Seigneur du Sang;* il rendit au Roi hommage-lige de la Bretagne, rétablit la Noblesse de ses États dans ses anciens priviléges, s'engagea d'aller servir en Palestine, & paya de grosses sommes auxquelles il fut condamné.

1233. Au milieu des contradictions & des révoltes, Louis apprenoit le grand art de régner. Parvenu à l'âge de dix-neuf ans, il épousa Marguerite de Provence, l'une des plus belles & des plus vertueuses Princesses de son siècle, fille aînée de Raymond Berenger comte de Provence, & de Béatrix de Savoie. C'est de ce mariage contracté sous les plus heureux auspices, que descend l'auguste Maison dont on a entrepris d'écrire l'Histoire.

1236. Le premier soin du Roi, dès qu'il eût été déclaré majeur, fut de donner des marques publiques de reconnoissance & de vénération envers la Reine sa mère, dont le génie avoit sauvé & agrandi le royaume: il l'associa aux honneurs & aux travaux pénibles de l'administration. Jamais Ministre ne contribua plus à la gloire de son Maître, que Blanche de Castille à celle de son fils.

Cependant Thibault, comte de Champagne, devenu roi de Navarre, étoit résolu de rentrer en possession des fiefs qu'il avoit vendus au Roi: déjà il avoit formé

un

un puissant parti, à la tête duquel paroissoit le comte de Bretagne, toujours vaincu & jamais dompté: on étoit à la veille d'une nouvelle guerre civile. L'activité du jeune Roi étouffa la révolte dans sa naissance; il réduisit le roi de Navarre à se jeter à ses pieds, pour implorer sa clémence, & lui pardonna, à condition qu'il renonceroit à ses prétentions sur les fiefs aliénés, qu'il livreroit des villes pour la sûreté de ses promesses, & qu'il sortiroit du royaume pour n'y plus rentrer de sept ans.

ANNÉE 1236.

Duchêne, p. 331 & 332.

Louis ne devenoit grand & puissant que pour le bonheur du royaume, ses succès valurent à la France la paix & la tranquillité dont elle n'avoit pas encore joui depuis l'institution du gouvernement féodal. La Croisade qui arracha du royaume, le roi de Navarre, le duc de Bourgogne, les comtes de Bretagne, de Dreux, de Bar & de Forès, avec plus de quinze cents Chevaliers & quarante mille hommes de Cavalerie, ne contribua pas moins à ce calme profond que les travaux & les soins bienfaisans du Monarque.

Tandis que cette foule de guerriers, incapables de soutenir le poids du repos, alloit chercher des lauriers, ou plutôt la mort dans un pays que l'on pouvoit regarder comme le tombeau des Européens; le Roi donnoit à la Republique chrétienne le spectacle le plus touchant de la modération & du désintéressement. Le pape Grégoire IX, ennemi irréconciliable de l'empereur Frédéric II, essayoit d'éblouir le Roi, en offrant la Couronne impériale au

ANNÉE 1240. comte d'Artois, l'un des frères du Monarque. Louis fut assez juste & assez magnanime pour refuser un sceptre, dont le souverain Pontife ne pouvoit disposer qu'en violant toutes les loix divines & humaines. Ce nouveau trait de la cour de Rome éclaira le Roi, il déploya plus de vigueur & de fermeté pour contenir la puissance spirituelle dans de justes bornes que n'en avoit montré aucun de ses ancêtres: mais ses démarches furent toujours guidées par l'équité; il recueillit les fruits de sa sagesse, & força les Papes même, si jaloux de leur grandeur, à prévenir ses vœux & à le respecter.

Matt. Par. p. 464.

La prospérité du royaume étoit un fardeau pour les grands vassaux de la Couronne, & sur-tout pour le roi d'Angleterre. Louis venoit de mettre son frère Alphonse

1241. en possession du Poitou son apanage *. Hugue de

* La maison de Lusignan, l'une des plus grandes & des plus illustres de l'Europe, a possédé long-temps les couronnes de Jérusalem, de Chypre & d'Arménie; les comtés de la Marche, d'Angoumois & de Saintonge; la baronnie de Lusignan qui s'étendoit sur une grande partie du Poitou: elle existe encore aujourd'hui en la personne de M. le comte de Lusignan, maréchal-de-camp, descendu par la filiation la plus authentique & de mâle en mâle de Hugue VII, sire de Lusignan, par Simon quatrième fils de Hugue VII. Simon de Lusignan eut en apanage la seigneurie de Lézay, qui fut partagée en 1299, entre Simon VI & Hugue de Lézay, le neveu & l'oncle; celui-ci eut pour sa portion le château & la châtellenie des Marais, encore aujourd'hui possédés par M. le comte de Lusignan. Cette grande Maison ne subsiste qu'en M. le comte de Lusignan, M. le marquis de Lusignan son fils

Lusignan, comte de la Marche, de Saintonge, d'Angoumois & d'Aunis, chef d'une Maison dont les cadets remplissoient les trônes de Jérusalem, de Chypre & d'Arménie, beau-père du roi d'Angleterre, ne pouvoit sans douleur & sans indignation, se voir le vassal d'un comte de Poitou. Son orgueil excité par l'orgueil plus grand encore de son épouse Isabelle d'Angoulême, veuve de Jean roi d'Angleterre, le porta à insulter jusqu'à l'outrage son nouveau Seigneur: mais avant que d'en venir à de si terribles extrémités, il avoit trouvé le secret de former une ligue, composée des rois d'Angleterre, de Castille, d'Arragon & de Navarre, des comtes de Toulouse, d'Armagnac, de Foix & de Comminges, & des vicomtes de Lomagne & de Narbonne; l'Empereur lui-même, oubliant la magnanimité du Roi, devoit se joindre à la ligue; en sorte que la France étoit menacée d'une guerre à la fois intestine & étrangère.

ANNÉE 1241.
Matt. Par. p. 244. Joinville, p. 21. Nangis.

Il n'en falloit pas tant pour exciter l'audace de Lusignan; honteux de la foiblesse qu'il avoit témoignée en rendant hommage au comte de Poitou, il se rend à Poitiers accompagné de son épouse, de ses enfans

unique, capitaine de Cavalerie dans le régiment de Conti, & M. le marquis de Lusignan leur oncle, non marié, & retiré du service où il s'est distingué. *Voyez* Histoire généalogique des grands Officiers de la Couronne, troisième édition, *tome III, page 85 & suivantes.* Histoire des comtes de Poitou & des ducs de Guienne, par Besly, *page 204 & suivantes.*

ANNÉE 1241. & d'un grand nombre de Chevaliers: il descend au palais d'Alphonse, & lui dit qu'*il l'avoit surpris en l'engageant à lui rendre foi & hommage, qu'il retractoit son serment, & ne le reconnoissoit point pour son Seigneur, qu'il n'étoit qu'un usurpateur, qui détenoit le Poitou à Richard d'Angleterre, & qu'il ne lui devoit rien non plus qu'au Roi son frère.* À ces mots il sort du Palais, rentre dans l'hôtel où il avoit logé, y met le feu & sort de la ville avec la même fierté qu'il y étoit entré.

Telles étoient les mœurs de ces siècles agrestes. Le Roi, moins surpris qu'indigné, ne laissa pas respirer le rébelle; la célérité à laquelle il devoit tant de succès, 1242. lui procura un nouveau triomphe. Rassembler une armée, fondre sur le comté de la Marche & s'en rendre maître, ne fut que l'ouvrage de quelques jours. Pour arrêter le jeune conquérant, Isabelle, la cause fatale de la ruine de son illustre Maison, eut recours au plus exécrable de tous les forfaits; elle entreprit de faire empoisonner Louis. Les émissaires qu'Isabelle avoit chargés du poison préparé de ses propres mains, furent convaincus & exécutés: en apprenant le funeste succès de son attentat, elle manqua d'expirer de rage & de douleur.

Prévenu par l'activité infatigable du Roi, réduit à ses propres forces, Lusignan succomboit. Pour retarder les progrès du vainqueur, il n'eut d'autre moyen que de faire un désert de ses États: il brûla les vivres & les fourrages, arracha les moissons & les vignes, ferma

les puits ou les empoisonna. Il ne lui restoit plus que Fontenai, situé sur les frontières du Poitou & de la Saintonge; il y jeta un de ses fils avec l'élite de ses Chevaliers: cette forteresse, qui passoit pour imprenable, fut emportée d'assaut & rasée jusqu'aux fondemens. L'armée victorieuse demandoit à grands cris le supplice du jeune Lusignan & de ses compagnons d'armes; mais Louis, dont la clémence égaloit la valeur, représenta aux siens, qu'il y auroit de l'inhumanité à punir un fils & des vassaux, pour avoir obéi à son père & à leur Seigneur.

ANNÉE 1242.

De Fontenai, le Roi marcha à Taillebourg & s'en rendit maître; il se vit bientôt arrêté dans sa course par la Charente & par une armée que commandoit Henri III roi d'Angleterre.

Les forces des deux Monarques étoient à peu près égales; mais Henri avoit l'avantage du poste; il étoit campé au-delà de la Charente, dont le lit vis-à-vis de Taillebourg est aussi profond que resserré. Les François ne pouvoient joindre l'ennemi qu'en traversant la rivière à la nage ou en se rendant maîtres d'un pont, dont les extrémités étoient défendues par des tours contenant l'élite des troupes Angloises. Le danger & les obstacles, loin d'effrayer le Roi, ne servent qu'à l'animer; il rassemble des bateaux & les charge de troupes, auxquelles il ordonne de prendre terre en présence de l'armée Angloise rangée en bataille sur l'autre rive;

Duch. gesta Lud. IX, t. V, p. 336.

Nangis, p. 3367 & suiv.

ANNÉE 1242. *Joinville, p. 21.*

il se chargea lui-même de l'attaque des retranchemens du pont & les emporta. Honteux & désespérés, les Anglois se rallient & chassent à leur tour les François des postes dont ils s'étoient emparés, la victoire devenoit incertaine : alors Louis ne prenant conseil que de son courage, saute de dessus son cheval, se précipite l'épée à la main au milieu des ennemis & renverse tout ce qui se présente ; il les poursuivit jusqu'au bout du pont, suivi de quelques Chevaliers, à la tête desquels il soutint tous les efforts des ennemis : à la vue du péril auquel le jeune Monarque étoit exposé, les François firent de si puissans efforts, que les Anglois ne pouvant plus résister, se retirèrent avec autant de précipitation que de désordre. Henri étoit sur le point d'être pris, ou du moins couroit risque d'être étouffé par les fuyards, lorsque son frère Richard, quittant ses armes, se présenta aux François une canne à la main, & demanda à conférer avec le comte d'Artois : celui-ci le présenta au Roi ; Louis se souvenant qu'il étoit homme & chrétien, voulut épargner le sang des hommes & des chrétiens, & accorda à Richard une suspension d'armes pour le reste du jour & pour la nuit.

Le roi d'Angleterre n'avoit pas attendu pour se sauver le résultat de la conférence ; il arriva presque seul à Saintes, avec les marques de la plus vive frayeur : sa retraite ne déroba point son armée à la fureur des François. Le combat de Taillebourg fut suivi le lende-

main d'un autre plus sanglant & plus décisif: les Anglois furent entièrement défaits ; Henri s'enfuit précipitamment jusqu'à Blaye, abandonnant à Louis, les débris de son armée, ses bagages & la ville de Saintes. ANNÉE 1242.

Cette double victoire mit le comble à la prospérité de Louis; il ne tenoit qu'à lui de dépouiller de leurs fiefs, les comtes de la Marche & de Toulouse; mais il n'écouta que la voix de la clémence. Lusignan conserva la Marche avec une partie de la Saintonge & de l'Angoumois: le comte de Toulouse fut traité encore plus généreusement. *Nangis, p. 339.*

La journée de Taillebourg en imposa si fort aux rois de Castille, d'Arragon & de Navarre, ainsi qu'aux grands vassaux de la Couronne qui s'étoient ligués avec Lusignan, qu'aucun d'eux n'osa essayer sa fortune avec celle de Louis. Le roi d'Angleterre, près de perdre la Guienne, demanda la paix presque en suppliant; Louis hésita, peut-être étoit-ce l'instant de délivrer à jamais la France des Anglois qui en étoient le fléau depuis près de deux siècles. Tout lui répondoit du succès; son ennemi n'avoit ni troupes, ni alliés, ni argent, ni réputation; mais l'horreur qu'avoit Louis pour l'effusion du sang chrétien, prévalut sur le ressentiment & sur la politique. Il accorda au roi Henri, non la paix, mais une trève de cinq ans qu'il lui fit acheter par une somme de cinq mille livres sterlings. 1243.

Jamais la France depuis Charlemagne n'avoit été

ANNÉE 1243. plus florissante. Louis rassembloit en lui tous les dons de la Nature, capables d'inspirer l'amour & la vénération du genre humain. Plus puissant, plus éclairé que ses prédécesseurs, il étoit digne de rendre au Trône sa splendeur, & de renverser le gouvernement féodal qui n'avoit été qu'une source de brigandages & de calamités; mais l'héroïsme consistoit alors à se signaler dans ces guerres sanglantes, si connues sous le nom de *Croisades*. Personne n'ignore l'origine de ces émigrations non moins funestes que pieuses, qui pendant plus de deux siècles, coûtèrent à la France tant de sang & de trésors. La voix d'un Solitaire * livré au fanatisme, ébranla l'Europe & remplit l'Asie de ravages & d'incendies. Louis crut qu'il feroit indigne du premier Roi chrétien, de ne pas prendre la défense des Colonies chrétiennes établies dans la Palestine.

1244.

* Pierre l'Hermite.

Duchêne, Nangis apud, tome V, p. 341.

Dans le délire d'une fièvre ardente, ce Prince, uniquement occupé de son projet, s'imagina que l'Etre suprême ne le rappeloit à la vie que pour la consacrer à la défense & à la propagation de la Religion chrétienne, il sembla ne recouvrer la parole que pour demander la croix. Ce vœu funeste accabla toute la France d'effroi & de douleur: en vain quelques sages représentèrent au Roi l'illusion & les dangers de son entreprise, rien ne fut capable de l'en détourner.

1245. Quatre années s'écoulèrent pendant les préparatifs de cette entreprise; il n'y eut point de moyens qu'il n'employât

n'employât pendant cet intervalle, pour terminer les guerres ſcandaleuſes qui s'étoient élevées entre le Sacerdoce & l'Empire ; mais ſon zèle & ſa prudence échouèrent contre la vengeance & l'orgueil. Il abandonna l'Empereur & le Pontiſe à leur animoſité mutuelle, & partit après avoir nommé la Reine ſa mère, Régente du royaume. ANNÉE 1245.

Il s'embarqua avec la Reine ſon épouſe, ſes frères les comtes d'Artois & d'Anjou, & leurs femmes ; un grand nombre d'Évêques, une partie de la haute Nobleſſe & deux mille huit cents Chevaliers ; ſon autre frère le comte de Poitiers, devoit le joindre avec le reſte des Croiſés. La navigation fut heureuſe, il aborda l'île de Chypre ; le roi Henri de Luſignan vint le recevoir à la deſcente du vaiſſeau, le conduiſit à Nicoſie, capitale de ſes États, lui céda ſon Palais & prit la croix avec tous ſes Chevaliers. 1248. *Joinv. p. 25. & ſuiv.*

Jamais Roi ne porta plus loin que Louis, la ſageſſe & la prévoyance ; il avoit établi dans l'île de Chypre des magaſins immenſes ; le nerf de la guerre, l'argent, ne lui manquoit pas : ſon armée compoſée de près de cent mille combattans, parmi leſquels on comptoit les plus braves guerriers de l'Europe, ne reſpiroit que la gloire & les combats. Louis égaloit Alexandre en courage, en conſtance & en grandeur d'ame, & le ſurpaſſoit en vertus. Comment avec tant d'avantages échoua-t-il dans un pays où Alexandre, les Romains & les Sarraſins

ANNÉE 1248.

n'eurent qu'à se montrer pour vaincre! C'est moins à l'intempérie de l'air, à la mauvaise qualité des eaux, qu'à la différence de religion qu'il faut attribuer les désastres de cette Croisade. Les Musulmans ne combattoient pas avec moins de zèle pour l'Alcoran que les Chrétiens pour l'Évangile ; ils préféroient la mort à la servitude, sous des maîtres dont ils détestoient également & le culte & les mœurs.

Nangis, p. 538.

Le Roi n'avoit abordé l'île de Chypre qu'à la fin de l'automne ; & malgré son zèle, il fut obligé de différer son expédition jusqu'au printemps. Le séjour en Chypre devint funeste à l'armée ; les fatigues du voyage, l'intempérie de l'air, la mauvaise qualité des eaux, & sur-tout l'excès de la débauche, occasionnèrent parmi les troupes une maladie contagieuse : il en coûta la vie à quelques-uns des chefs, tels que le comte de Dreux, *Seigneur du Sang*, Archambaud de Bourbon ; les comtes de Vendôme & de Montfort, Guillaume des Barres & l'évêque de Beauvais ; plusieurs Chevaliers & des milliers de soldats subirent le même sort. Le Roi, pour prévenir les effets de la contagion, prodigua l'argent, les remèdes & les soins ; il visitoit lui-même les malades & les consoloit ; il les servoit de ses propres mains.

La plupart des Barons, qui servoient à leurs dépens, avoient déjà épuisé leurs fonds ; ils étoient réduits à la triste alternative de s'en retourner sans avoir vu l'ennemi, ou de languir dans la misère. Pour les fixer sous ses

drapeaux, Louis leur ouvrit ſes tréſors: ſa grandeur d'ame lui gagna le cœur de toute l'armée; il ne dut qu'à ſes vertus ſon aſcendant ſur les grands, qui, élevés dans les maximes du gouvernement féodal & ſervant à leurs frais, étoient peu accoutumés à reſpecter l'autorité royale. ANNÉE 1248.

Le Roi délibéroit tous les jours avec les chefs de la Croiſade, pour ſavoir où il porteroit ſes armes: les uns vouloient deſcendre ſur la côte de Syrie pour attaquer Jéruſalem, objet principal de cette expédition; d'autres ſoutenoient au contraire, que ſi l'on s'emparoit de l'Égypte dont le Soudan avoit toujours embraſſé la défenſe de la Paleſtine, non-ſeulement Jéruſalem, mais encore la Syrie, la Phénicie, la Méſopotamie & l'Orient entier, feroient bientôt ſoumis aux Chrétiens: Louis adopta ce dernier avis.

Avant de pénétrer en Égypte, le Roi pour ſe conformer aux loix de la Chevalerie, dont il étoit ſcrupuleux obſervateur, envoya défier le Soudan. Mélech-Sala régnoit alors ſur cette riche & fertile contrée, & ſon empire s'étendoit ſur la Syrie, la Méſopotamie & les provinces voiſines: il réuniſſoit en ſa perſonne, la valeur, la modération & l'expérience; mais ſon corps épuiſé par les travaux, les maladies & les années, étoit menacé d'une deſtruction prochaine. Les Chrétiens ſommèrent ce Prince de rendre à la croix l'hommage qui lui étoit dû par tous les hommes, ſous peine de 1249.

Hiſt. de S.t Louis par la Chaiſe, t. I, p. 563 & ſuiv.

T ij

ANNÉE 1249.

voir ses États mis à feu & à sang : une si étrange déclaration ne surprit point le Soudan ; il répondit que ses barbares agresseurs ne tarderoient pas à se repentir d'être venus des extrémités de la terre, insulter & braver une Nation qui ne les avoit jamais offensés.

Les Croisés n'attendoient que cette réponse pour mettre à la voile. Louis s'embarqua avec le roi de Chypre : l'armée montoit à quatre-vingts mille combattans, dispersés sur une flotte de cent vingt gros vaisseaux & de quinze cents petits, la mer en étoit couverte ; mais à peine la flotte eut-elle perdu de vue les côtes de Chypre, qu'il s'éleva une furieuse tempête : le Roi regagna la pointe de Limisso, & y passa quelques jours pour rallier ses vaisseaux dont il ne put rassembler que la troisième partie. Il fut joint par une nouvelle flotte qui étoit partie de la Morée sous les ordres du prince d'Achaïe & du duc de Bourgogne : son zèle ne lui permit pas de différer plus long-temps à partir ; il arriva en peu de jours à la vue de Damiette, l'une des plus fortes places de l'Égypte, dont elle passoit pour être la clef.

Prévenu par les défis des Chrétiens, Mélech-Sala avoit eu le temps de rassembler une partie de ses forces. Son armée de terre rangée en bataille sur la côte, égaloit en nombre celle des François ; sa flotte étoit plus puissante que la leur ; en un mot, le Roi ne pouvoit s'ouvrir l'entrée de l'Égypte qu'en remportant une double victoire.

A la vue des préparatifs du Soudan, la plupart des chefs de l'armée Chrétienne vouloient que l'on différât la descente jusqu'à ce que les deux tiers de la flotte écartés par l'orage fussent arrivés; mais le Roi combattit cet avis avec une éloquence victorieuse. Il représenta qu'il y auroit de l'imprudence à demeurer à l'ancre sur une côte sujette aux tempêtes; que la flotte n'avoit point de port pour se mettre à couvert des orages, non plus que des entreprises de l'ennemi; qu'une nouvelle bourasque pouvoit à chaque instant disperser la flotte, ainsi que les vaisseaux qu'on attendoit; que le délai augmenteroit le courage des Musulmans & affoibliroit celui des Croisés. Ce parti, qui étoit à la fois le plus sage & le plus magnanime, fut embrassé par les chefs, & la descente préparée pour le lendemain.

ANNÉE 1249.

Pendant cet intervalle, le Roi manda sur son bord les chefs de l'armée avec l'élite des Chevaliers, & étant monté sur le tillac, il leur adressa un discours où il déploya sa grandeur d'ame & son zèle ardent pour la Religion: en voici quelques traits. « Mes amis, leur dit-il, Dieu lui-même nous a conduits à la vue de « l'ennemi lorsque nous croyions en être bien éloignés: « c'est sa puissance suprême qu'il faut considérer, & non « ce vain amas de barbares qui défendent l'Égypte. Pour « moi, ne me regardez point comme un Roi en qui « résident le salut de l'Église & celui de l'État; je ne suis « qu'un homme, dont la vie est un souffle que l'Éternel «

Joinv. p. 28.

ANNÉE 1249. » peut dissiper quand il lui plaira. Marchons hardiment à » l'ennemi; si nous remportons la victoire, nous acquer- » rons au nom Chrétien une gloire qui ne finira qu'avec » l'Univers; si nous succombons, nous obtiendrons la Couronne immortelle du martyre. » Il est constant qu'avec de pareilles dispositions, il n'y avoit point de Croisé qui ne dût se regarder comme invincible.

La descente fut dirigée vers une île séparée de Damiette, par un bras du Nil, sur lequel on avoit jeté un pont de bateaux: de ce côté, la plage est basse & d'un facile accès; on s'approcha de l'île autant qu'il fut possible, les troupes étoient distribuées sur une infinité de bateaux plats. Le Roi marcha le premier à l'ennemi, il étoit sur une barque précédée d'une chaloupe où flottoit l'oriflamme, accompagné du Légat qui portoit lui-même une croix très-haute, afin qu'elle fût aperçue de toute l'armée: sa barque étoit suivie de celles du roi de Chypre, des comtes d'Artois & d'Anjou, des Grands & des Chevaliers armés de toutes pièces, ayant la lance en main & à côté d'eux leurs chevaux.

Le rivage d'Égypte offroit alors le spectacle le plus terrible & le plus majestueux: d'un côté, l'on voyoit l'armée des Musulmans rangée en bataille; un peu plus loin à l'embouchure du Nil, leur flotte composée d'un nombre prodigieux de vaisseaux de toute espèce; de l'autre, les vaisseaux des Chrétiens qui couvroient la mer dans une très-grande étendue: l'air retentissoit

du bruit des instrumens militaires & des cris confus de cette multitude d'hommes, qui, rassemblés par le motif de la religion, alloient s'égorger les uns les autres. ANNÉE 1249.

A peine les Sarrasins eurent-ils vu les Chrétiens à portée de l'arc, que l'horizon parut obscurci de flèches: c'est à travers ce nuage que la chaloupe qui portoit l'oriflamme aborda la côte. À ce spectacle, le Roi ne pouvant plus contenir sa joie & son courage, s'élance dans l'eau malgré tous les efforts du Légat: il en avoit jusqu'aux épaules; il vole à l'ennemi l'épée à la main & gagne le rivage. Son premier soin fut de se prosterner à terre pour invoquer l'arbitre suprême de la victoire; pendant cet intervalle les Chevaliers, encouragés par l'exemple du Monarque, se précipitoient à travers les flots pour le joindre: bientôt Louis forma un bataillon, à la tête duquel il renversa les ennemis; ceux-ci, consternés à la vue d'un tel prodige, se retirèrent dans leurs retranchemens.

Guill. Nang. p. 353.

Joinv. p. 30.

Cependant les flottes en étoient déjà aux mains: celle des Sarrasins ne résista pas long-temps; une partie de leurs vaisseaux fut prise ou coulée à fond, l'autre chercha son salut dans la fuite & remonta le Nil.

Mais il falloit emporter les retranchemens des Sarrasins. Le Roi fit des dispositions si heureuses, qu'après une action où les ennemis combattirent comme des hommes, qui avoient & leurs autels & leurs foyers à défendre, ils se sauvèrent abandonnant leur camp au vainqueur.

ANNÉE 1249. Tant de revers effrayèrent les vaincus au point, que déseſpérant de conſerver Damiette, le rempart de l'Égypte, ils l'évacuèrent après y avoir mis le feu, mais les Croiſés entrent ſur leurs pas dans la ville, éteignent le feu & la conſervent.

La conquête rapide de Damiette ſembloit annoncer celle de l'Égypte entière; il n'y avoit qu'à pourſuivre la victoire, les Sarraſins n'auroient attendu nulle part les Chrétiens: on les laiſſa reſpirer, & ce délai fut la ſource fatale de toutes les calamités qui affligèrent les Croiſés.

L'armée victorieuſe s'abandonna à la diſſolution & aux plus grands excès: nul contraſte plus frappant que la conduite & les mœurs du Chef & celles des Chevaliers; d'un côté, l'on voyoit les exemples les plus touchans de religion, de juſtice, de continence & de magnanimité; & de l'autre, les emportemens, les déſordres de toute eſpèce, & la débauche la plus groſſière. Ces Croiſés que la piété avoit attirés en Égypte, ne ſe faiſoient cependant nul ſcrupule de violer les femmes & les filles; ce n'eſt pas qu'ils n'euſſent de quoi ſatisfaire leurs paſſions brutales: le camp formé aux portes de Damiette étoit rempli de lieux de proſtitution, il y en avoit d'établis juſqu'aux portes du pavillon royal, dont les Officiers & les domeſtiques du Roi s'étoient ménagé l'intendance & les profits; enfin, la corruption étoit ſi grande, que l'armée ſembloit être devenue le

réceptacle

réceptacle & l'asile de tous les vices que les Chrétiens avoient apportés de l'Europe, & de ceux qu'ils avoient trouvés en Asie & en Afrique. ANNÉE 1249. Joinv. p. 32.

Louis gémissoit de voir ses troupes en proie à des vices si scandaleux : pour en arrêter le cours, il employoit également les prières & les menaces ; il eut même recours aux ordonnances les plus sévères ; on les bravoit. Les Croisés s'imaginoient ne pouvoir se dédommager des périls & des fatigues qu'ils avoient essuyés, qu'en se livrant à toute l'ivresse de leurs passions ; la débauche & les maladies qui en sont la suite, coûtèrent la vie à bien des Chrétiens. Pour comble de malheur, les officiers du Roi, plus avides, plus corrompus que les autres Croisés, ne permettoient point aux marchands étrangers de vendre les denrées les plus nécessaires à la subsistance du camp, sans en exiger de grosses sommes. Ceux-ci ne pouvant satisfaire leur avarice, sans s'exposer à être ruinés, laissèrent par leur retraite, le camp & la ville en proie aux horreurs de la famine. Le Roi ne fut pas plutôt instruit du brigandage de ses domestiques, qu'il les fit embarquer pour l'Europe, sans retenir ceux même dont les services lui étoient les plus nécessaires.

Il n'y avoit qu'un moyen de rétablir l'ordre & la discipline dans l'armée, c'étoit de la mener à l'ennemi : Louis proposa de marcher ; mais les Barons s'y opposèrent. Il s'en falloit bien que le Roi eût sur toutes

ANNÉE 1249. les troupes, l'autorité qu'exigeoit ſon rang; il ne pouvoit guère diſpoſer que de celles qu'il avoit levées dans ſes domaines; le reſte compoſé de Bourguignons, de Gaſcons, d'Italiens, d'Anglois, d'Allemands, de Grecs & de Chrétiens tranſplantés dans la Paleſtine, n'obéiſſoit qu'à ſes chefs. On repréſenta au Roi, combien il ſeroit dangereux de s'expoſer au débordement du Nil, qu'on lui faiſoit enviſager comme prochain, tandis qu'il n'arrive au plus tôt qu'à la fin de juin. Il eſt étonnant que le grand-maître des Templiers, qui ſervoit dans l'armée, accoutumé à combattre les Muſulmans de la Paleſtine & de l'Égypte, ne fût pas mieux inſtruit que les autres Croiſés, du temps fixe de la crûe de ce fleuve: c'eſt ainſi que l'ignorance enchaînoit la valeur & préparoit les déſaſtres humilians ſous leſquels on devoit ſuccomber. On réſolut de n'entrer en campagne que lorſqu'on auroit reçu les renforts qu'on attendoit de France, ſous la conduite du comte de Poitiers.

Cependant Mélech-Sala, à qui les Croiſés avoient donné le temps de ſe reconnoître, appeloit tous ſes ſujets à la défenſe de l'Alcoran & de la patrie: bientôt il eut raſſemblé ſous ſes étendards, une armée trois fois plus nombreuſe que celle des Chrétiens; il les défia à ſon tour, & vint les reſſerrer juſque dans leur camp de Damiette.

Le Roi n'ignoroit pas que le Soudan accablé de

maladies, touchoit au terme de sa carrière; il espéroit que la mort de ce Prince, l'un des plus grands hommes qui eût jamais commandé aux Musulmans, donneroit lieu à des révolutions dont il profiteroit. Dans cette vue, il évita une bataille décisive, & se tint sur la défensive pendant presque tout l'été. Le comte de Poitiers parut enfin avec des troupes nombreuses, & on résolut de marcher pour la conquête du grand Caire.

ANNÉE 1249.

L'armée s'ébranla au nombre de soixante mille combattans, parmi lesquels on comptoit vingt mille hommes de Cavalerie, l'élite des guerriers de l'Europe. On laissa à Damiette un corps de troupes considérable, pour veiller à la sûreté de la Reine, qui avoit fixé son séjour en cette ville avec les princesses ses sœurs & un grand nombre de dames. La flotte chargée de provisions, entra dans un bras du Nil, & côtoya l'armée qui s'avançoit entre les deux bras, dont l'embouchure est près de Damiette.

Joinv. p. 35 & suiv.

Jamais conquérant n'avoit pris des mesures plus sages. Les troupes de Louis mieux armées, plus aguerries que celles du Soudan, étoient animées par l'enthousiasme de la religion & celui de la gloire, les deux ressorts les plus capables de faire éclore l'héroïsme; elles avoient une confiance sans bornes en leur chef, qui avoit gagné des batailles sur mer & sur terre.

Mais Louis rencontra bientôt des obstacles que l'art

ANNÉE 1249. & la valeur ne pouvoient surmonter : chaque marche lui coûtoit un combat ; il avoit beau vaincre, l'ennemi se présentoit le lendemain plus fier & plus terrible : les Croisés s'affoiblissoient en triomphant.

De son côté, Mélech-Sala connoissant le courage invincible de Louis, & craignant de succomber avant que d'avoir été joint par son fils Almoadan, qui commandoit une armée sur l'Euphrate, offrit au Roi de lui rendre le royaume de Jérusalem, de lui remettre tous les prisonniers Chrétiens qu'il avoit faits pendant le cours de trente ans, de l'indemniser, ainsi que tous les Croisés, des frais de la guerre, & de lui céder Damiette ; mais ses offres furent rejetées avec mépris, & il mourut incertain sur la destinée de son fils & de son empire.

La mort du Monarque ne découragea point ses sujets ; les mamelus sur-tout, cette milice formidable qu'il avoit instituée, montrèrent une fermeté héroïque. L'émir Facardin, qui se chargea de la défense de l'Égypte, s'en acquitta en homme de génie ; il disputa le terrein aux Croisés, qui ne parvinrent à l'endroit où le Nil se divise en deux bras, qu'après beaucoup de travaux & de sang répandu. Le Roi ne pouvoit arriver au grand Caire, qu'après avoir franchi le bras appelé *Thanis*, dont le lit est également large & profond.

Facardin campoit de l'autre côté, avec ses mamelus. Derrière lui étoit la Massoure, où il avoit établi de

grands magasins; il avoit couvert la campagne d'A- ANNÉE
rabes Bedoins, avec ordre de harceler jour & nuit les 1249.
Chrétiens.

Le Thanis servoit de rempart à l'Égypte. Les Croisés entreprirent de s'ouvrir ce dangereux passage, en jetant dessus une digue: ils avoient construit, outre une grande quantité de machines qui lançoient jour & nuit des pierres énormes & des traits, deux galeries couvertes, protégées par deux grosses tours, d'où un grand nombre d'Arbalêtriers tiroient continuellement sur la rive opposée: de son côté, Facardin eut recours au feu grégeois que l'eau même ne pouvoit éteindre. Heureusement pour l'humanité, déjà assaillie de tant de maux, on a perdu le secret de ce feu destructeur; les Musulmans l'employèrent avec tant de succès, qu'ils vinrent à bout plusieurs fois de brûler les galeries & les ouvrages immenses des Chrétiens.

Le Thanis sembloit être le terme de la fortune des 1250.
Croisés; déjà, ils commençoient à manquer de vivres; on étoit presque résolu de se retirer, lorsqu'un Musulman vint indiquer au Roi un gué où pouvoit passer la Cavalerie. Louis enrichit le traitre & profita de la trahison: il laissa au camp le duc de Bourgogne avec une partie de l'armée, & marcha avec l'autre vers le gué. Le comte d'Artois, frère aîné du Roi, demanda à passer le premier: Louis se défioit du courage bouillant & impétueux du comte; il eut beaucoup de peine à

ANNÉE 1250.

lui confier la conduite de l'avant-garde, & exigea de lui sa parole d'honneur, de ne point commencer l'attaque qu'il ne fût à portée de le soutenir. Le Comte promit tout; mais à peine eut-il passé le fleuve, que se voyant à la tête de deux mille chevaux, l'élite des Templiers & des Chevaliers François & Anglois, il fondit sur un corps de troupes ennemies, dont la contenance paroissoit incertaine & chancelante; il le battit, le dispersa & le poursuivit jusqu'aux portes du camp de Facardin. Le grand-maître des Templiers, accoutumé à se battre contre les Orientaux, soupçonnoit de la ruse dans une fuite si précipitée; il essaya de modérer l'ardeur du Comte, ses conseils furent appuyés de ceux du comte de Salisbery qui commandoit les Anglois; mais le jeune Prince ne répondit que par des insultes aux sages remontrances des Généraux: loin de l'abandonner, ceux-ci le suivent en fremissant; ils volent sans ordre & sans rang jusqu'au camp des Sarrasins, en surprennent la garde qu'ils égorgent & en forcent l'entrée.

Matt. Par. p. 789.

Facardin ne s'attendoit à rien moins qu'à une attaque si brusque & si imprévue. Il étoit alors dans le bain; étonné des cris qu'il entend, il en sort presque nu, monte à cheval, rallie ses gardes & se présente à l'ennemi; mais bientôt enveloppé, il tombe percé de coups. Le bruit de sa mort porta le trouble & la frayeur dans son armée, composée de plus de soixante mille hommes, qui s'enfuirent en jetant des cris lamentables.

ANNÉE 1250.

Jamais la témérité n'avoit été couronnée d'un ſi grand ſuccès. Un corps de deux mille cavaliers avoit mis en déroute l'armée des Sarraſins, qui couvroit la capitale de l'empire; l'ennemi n'avoit plus ni camp, ni machines, ni général; maître des deux rives du Thanis, le Roi n'avoit qu'à ſe montrer pour ſoumettre le grand Caire; en un mot, la victoire étoit complète & déciſive, ſi le comte d'Artois eût daigné attendre Louis; mais il ſembloit avoir entrepris de triompher ſeul de toutes les forces des Muſulmans. Malgré la fatigue & l'épuiſement de la poignée d'hommes & de chevaux qui le ſuivoient; malgré les prières & les inſtances du grand-maître des Templiers & de Saliſbery, il entra pêle-mêle avec les fuyards dans la Maſſoure, la traverſa, & ne s'arrêta que lorſqu'il regarda comme impoſſible d'atteindre l'ennemi.

Alors il retourna à la Maſſoure, que pilloit déjà une partie de l'avant-garde. A ceux-ci ſe joignirent les ſoldats du comte d'Artois. Il n'eſt pas étonnant que le jeune prince, qui faiſoit ſes premières armes, d'ailleurs ébloui par l'éclat de la victoire, ne portât pas plus loin la prévoyance. Mais conçoit-on que ni le grand-maître des Templiers, vieilli dans le commandement des armées, ni Saliſbery, ne penſaſſent pas à s'emparer des poſtes & à mettre la ville en ſûreté! Il faut avouer que l'ignorance des Chevaliers égaloit ſeule leur courage.

Un ſimple ſoldat nommé *Bondocdar*, eut ce jour-là

ANNÉE 1250. l'honneur de sauver l'Égypte, dont il mérita ensuite le Trône par son courage. Il rallia ses camarades & leur représenta qu'ils fuyoient devant une poignée d'aventuriers, que l'armée des Croisés ne soutenoit point. Honteux de leur foiblesse, les Musulmans ne demandent qu'à la réparer: Bondocdar les conduit sur le champ à la Massoure, dont il trouve les portes ouvertes; les habitans se joignent à lui; tous ensemble accablent & égorgent les Chrétiens. Le comte d'Artois, le grand-maître des Templiers & Salisbery tombent sous leurs coups. Bondocdar exposa la tête du Prince, & fit courir le bruit que c'étoit celle du roi de France: la valeur du Comte, sa haute contenance, & sur-tout sa cotte-d'armes semée de fleurs-de-lys d'or, tout contribuoit à accréditer l'erreur.

Tandis que la victoire se déclaroit en faveur des Musulmans, le Roi achevoit de passer le Thanis avec son corps de bataille. Descendu sur l'autre rive, il apprend la témérité, le succès, les revers de son frère & le péril qui l'entouroit: il détache à son secours le connétable de Beaujeu avec l'élite des Chevaliers, & lui-même les suit à grands pas. Beaujeu rencontra bientôt les ennemis, qui, après avoir taillé en pièces presque tout l'avant-garde, en poursuivoient les malheureux restes, mais avec beaucoup d'ordre. Le Connétable se précipita sur eux; le Roi le joignit, & il se livra un des plus sanglans combats, dont il soit fait mention dans

Joinv. p. 42.

dans l'hiſtoire des Croiſades: on ſe battit de part & d'autre avec l'épée & la maſſue; le Roi, plus foible que l'ennemi, tâchoit de s'approcher du Thanis, pour être à portée de recevoir des ſecours du duc de Bourgogne. Bondocdar profita de ce mouvement pour charger les Croiſés; il ouvrit leurs eſcadrons & en renverſa une partie dans le fleuve. Sans les prodiges de valeur que fit le Roi, l'armée Chrétienne étoit taillée en pièces: il rallioit les ſiens & les encourageoit plus encore par ſon exemple que par ſes paroles. Enveloppé par ſix Sarraſins qui vouloient le prendre, il les tua de ſa propre main ou les mit hors de combat: enfin, après des efforts inouïs, il vint à bout de repouſſer l'ennemi qui ſe retira dans ſon camp.

Le premier ſoin du Monarque fut de conſtruire un pont ſur le Thanis, pour communiquer avec la partie de l'armée campée au-delà du canal; le ſoldat ſe porta avec tant de zèle au travail, que l'ouvrage fut achevé en peu de jours: cependant le brave Bondocdar ne laiſſoit reſpirer les Chrétiens ni jour ni nuit; deux jours après le combat de la Maſſoure, il donna un aſſaut général au camp des Croiſés. Ses diſpoſitions annonçoient un grand homme de guerre; on combattit de part & d'autre, dans la réſolution de vaincre ou de mourir: le Roi emporta la palme de la valeur ſur tous les Chevaliers; il repouſſa encore les Sarraſins, mais cet avantage lui coûta cher.

Déjà l'armée étoit réduite à trente-cinq mille

ANNÉE 1250.

combattans; presque tous les chevaux avoient été tués: il est vrai que les Sarrasins si souvent vaincus, avoient perdu deux fois plus de monde; mais tous les jours il leur arrivoit des recrues de toutes les provinces de l'Empire. Enfin, le Soudan Almoadan accouru des rives de l'Euphrate, parut sur celles du Nil avec une nouvelle armée.

Dans ces circonstances il n'y avoit qu'un parti à prendre; c'étoit de retourner à Damiette pour y attendre de nouvelles troupes de l'Europe: la retraite étoit libre & facile; mais les Chevaliers la regardoient comme honteuse, ils s'obstinèrent à demeurer dans le camp. De justes sentimens de piété produisirent un effet plus fatal encore que le faux honneur qui arrêtoit les Croisés dans leurs retranchemens: on avoit jeté dans le Thanis les cadavres des Chrétiens & des Musulmans, ils étoient amoncelés au-dessus du pont de communication; ces cadavres corrompus par les chaleurs excessives du climat, exhaloient des vapeurs empestées: ce fléau déjà si mortel, devint bientôt plus funeste. Le Roi qui regardoit ses soldats morts en combattant contre les Sarrasins comme autant de martyrs, voulut qu'on les démêlât de ceux des ennemis, pour leur accorder les honneurs de la sépulture; tous ceux qui furent employés à ce périlleux ministère, payèrent de leur vie un service si touchant; les maladies contagieuses se répandirent dans les deux camps, qui ne furent plus

Joinv. p. 56 & suiv.

qu'un vaste hôpital. Pour comble de malheur les Arabes qui inondoient les champs depuis Damiette jusqu'à la Massoure, enlevoient presque tous les convois que la Reine envoyoit aux Croisés: la famine se joignit à la peste, & les François se virent en proie à tous les fléaux. Le Roi donna des marques incroyables de sensibilité; nuit & jour sur pied, il donnoit ses ordres, visitoit les malades, leur prodiguoit son argent & ses conseils, & les soignoit de ses propres mains. Bientôt attaqué des mêmes symptômes auxquels se joignit une violente dyssenterie, il se vit réduit à n'envisager que la mort & la perte de plus de soixante mille hommes, qu'il avoit amenés des extrémités de l'Europe.

ANNÉE 1250.

Alors les Croisés eurent recours aux négociations: le Soudan instruit de leur état, & persuadé qu'il n'avoit qu'à temporiser pour s'en défaire sans qu'il lui en coûtât une goutte de sang, consentoit à une trève dont les conditions paroissoient justes & modérées; il demandoit qu'on lui restituât la ville de Damiette, & offroit en échange le royaume de Jérusalem; mais il exigeoit que le Roi lui-même demeurât en ôtage entre ses mains. Les François s'écrièrent qu'ils aimoient mieux périr, que de livrer la personne sacrée de leur Monarque: Almoadan insistoit; Louis presque mourant vouloit, à l'exemple de quelques anciens Rois, se sacrifier pour le salut des siens; mais il ne trouva qu'une armée indocile, la négociation fut rompue, & l'on se disposa à la retraite.

ANNÉE 1250.

Le lendemain le Roi repaſſa le Thanis ſur le pont de communication, pour ſe réunir au corps du duc de Bourgogne. Almoadan ſe hâta d'envoyer ſur le chemin de Damiette une partie de ſes forces; en même temps il renforça ſa flotte, & ſe diſpoſa à envelopper & à enlever l'armée Chrétienne. Les Croiſés combattoient encore plus en ſa faveur que lui-même; ils portèrent la négligence juſqu'à laiſſer ſubſiſter le pont de communication; les Sarraſins y paſsèrent pour les pourſuivre.

Le premier ſoin de Louis avoit été d'embarquer ſur ſes vaiſſeaux les malades, les bleſſés, le Légat, les Évêques, & preſque tous les Eccléſiaſtiques. Toute l'armée le conjuroit, les larmes aux yeux, de s'embarquer avec eux; mais ce Prince, à qui il ne reſtoit qu'un ſouffle de vie, déclara qu'il n'abandonneroit jamais les vaillans hommes qui avoient conſenti à le ſuivre en Égypte, qu'il les ramèneroit à Damiette, ou qu'il périroit avec eux. Il ſe chargea de la conduite de l'arrière-garde, qui étoit ſans doute le poſte le plus dangereux; réduit à un tel état de foibleſſe & d'épuiſement, qu'il ne pouvoit monter qu'un petit cheval dont l'allure étoit très-douce; ſans caſque ni cuiraſſe, ni lance, dont le poids l'eût accablé, il n'avoit pour toute arme que ſon épée.

Chaque pas que faiſoient les Chrétiens étoit environné de piéges & de précipices; ils avoient en face une armée, & une autre en queue, ſans compter une

multitude effroyable d'Arabes qui voltigeoient ſur leurs flancs; ils marchoient & combattoient à la fois. L'arrière-garde plus expoſée ſouffroit beaucoup; le Roi eût ét infailliblement tué ou pris, ſans Châtillon & Sargines qui le couvroient de leurs corps, & repouſſoient tous les coups qu'on lui portoit. Enfin l'armée accablée de fatigues, conſternée, arriva à une petite ville appelée *Samozac;* on deſcendit le Roi de cheval, ſon extrême foibleſſe fit croire qu'il alloit rendre le dernier ſoupir: c'eſt alors qu'un Chevalier appelé *Monfort,* voyant qu'il n'y avoit plus d'eſpérance de ſalut, conjura le Roi, les larmes aux yeux, de permettre qu'il renouât les conférences avec l'ennemi; non-ſeulement le Monarque y conſentit, mais encore il le pria d'aſſurer le Sultan, que pour la ſûreté des conditions du traité, il alloit ſe remettre entre ſes mains en qualité d'ôtage.

ANNÉE 1250.

Monfort étoit au moment de conclure avec Almoadan, lorſqu'un accident imprévu plongea l'armée entière dans un nouvel abime de calamités; un Huiſſier de la chambre du Roi, dont l'eſprit étoit aliéné par la grandeur du péril, ſe mit à crier de toutes ſes forces, *Seigneurs, Chevaliers, rendez-vous tous, le Roi le vous mande par moi, ne le faites point tuer.* Ces Chevaliers ſi fiers & ſi braves ne ſe firent pas répéter ces prétendus ordres du Roi, & rendirent ſur le champ les armes: un Émir qui entra dans la place, ſe ſaiſit de la perſonne du Roi & de celle de tous les Princes.

Joinv. p. 62.

ANNÉE 1250.

Jamais désastre ne fut plus humiliant; non-seulement le Roi, mais encore ses deux frères Alphonse & Charles, les Princes, les Barons, les Chevaliers & l'armée entière tombèrent au pouvoir d'un vainqueur féroce & irrité; la flotte eut le même sort; le vaisseau qui portoit le Légat & les Évêques, & sur lequel on avoit voulu embarquer le Roi, eut seul le bonheur d'échapper.

Les Sarrasins célébrèrent avec des transports de joie & d'allégresse, la plus grande victoire qu'ils eussent jamais remportée; ils conduisirent en triomphe à la Massoure, l'oriflamme, les drapeaux, les bagages, les machines de guerre & l'armée prisonnière, à la tête de laquelle marchoient le Roi & ses frères chargés de fers. *Guill. Nang. p. 356.* Louis, les Princes, les Barons & plus de dix mille prisonniers enchaînés pêle-mêle, furent renfermés en une grande cour, où l'on avoit dressé quelques tentes qui servirent de demeure au Roi & à ses frères.

Le Monarque soutint un revers si accablant avec une constance & une magnanimité sans exemple; les Sarrasins, en seaisissant de sa personne, lui avoient tout enlevé; il n'avoit pour se couvrir la nuit, qu'une vieille casaque qu'un prisonnier lui avoit prêtée; & il lui restoit pour le servir un seul domestique. Cet excès d'abaissement ne lui arracha pas une plainte ni un soupir; il présenta aux outrages de la fortune le front le plus serein & le plus majestueux; il demanda son livre de prières, & le récita avec autant de tranquillité que

s'il eût été à Paris dans ſon Palais; les Muſulmans eux-mêmes ne purent s'empêcher d'admirer tant de vertu & de grandeur d'ame. ANNÉE 1250.

Leur premier ſoin fut de ſe débarraſſer de tous les priſonniers qui n'avoient pas le moyen de payer leur rançon; on leur demanda à chacun d'eux s'ils vouloient abjurer l'Évangile; pluſieurs eurent la foibleſſe de préférer la vie à la religion, on les épargna; les autres payèrent de leur ſang leur attachement à la foi chrétienne: on arbora leurs têtes ſur les murs du grand Caire qui en furent couverts; ſpectacle hideux & capable de plaire ſeulement à un peuple, d'autant plus déterminé à la vengeance, qu'il n'avoit jamais offenſé la Nation qui venoit de ſi loin apporter chez lui la deſtruction & le ravage.

On prétend qu'Almoadan, dans les premiers tranſports que lui inſpiroit la victoire, avoit formé le deſſein de promener le Monarque ſon priſonnier, dans tout l'Orient, de l'expoſer aux regards & aux inſultes de tous les Muſulmans, & d'en faire enſuite préſent au Calif de Bagdat, pour qu'il le tînt renfermé le reſte de ſes jours; on ajoute qu'à cette terrible nouvelle, le courage de Louis s'évanouit, & qu'il invoqua la mort comme le ſeul aſile qui pût le ſouſtraire à tant d'indignités. Mais le témoignage de l'Écrivain anglois qui rapporte ce fait, eſt généralement décrié; les témoins & les compagnons des diſgrâces du Roi, ont écrit qu'il les ſoutint avec une égalité d'ame qui ne ſe démentit jamais. Ce *Matt. Par. p. 1055.*

ANNÉE 1250.

qu'il y a de constant, c'est que si le Sultan se proposa de triompher de son prisonnier avec tant de faste & d'arrogance, il renonça bientôt à ce dessein barbare, & qu'il fut retenu par la crainte de le voir mourir, par l'espérance d'en obtenir une rançon énorme, & sur-tout par le desir de recouvrer Damiette, la clef de son empire. Il changea même de dispositions à son égard, au point qu'il lui envoya des habits, & lui donna une maison & des domestiques, avec des médecins, qui le guérirent en peu de jours.

Tandis que la fortune présentoit sur les bords du Nil, le grand, le terrible spectacle d'un roi de France dans les fers d'un Soudan, la Reine se flattoit à Damiette, que les Croisés triompheroient bientôt de toutes les forces de l'Égypte: qu'on juge de sa douleur & de son désespoir, lorsqu'elle apprit que le Héros qui faisoit sa gloire & son bonheur, les Princes ses beaux-frères, les Barons & les Chevaliers gémissoient dans la captivité, & que le reste de l'armée étoit la proie de la mort. Sa situation étoit d'autant plus accablante qu'elle étoit près d'accoucher: le jour elle ne cessoit de pleurer; la nuit elle étoit agitée par les rêves les plus effrayans: elle croyoit voir à tout moment la tête du Roi son époux, tomber sous le cimeterre des Sarrasins; quelquefois elle s'imaginoit les voir entrer dans sa chambre, & la réduire elle-même à la plus honteuse servitude: on fut obligé de faire coucher aux pieds de son lit un Chevalier octogenaire,

Joinv. p. 78.

octogénaire, qui lui prenoit la main pour la rassurer, en lui disant, *Madame, je suis avec vous, n'ayez peur.* ANNÉE 1250.

La crainte de tomber vive entre les mains des Sarrasins avoit fait une telle impression sur Marguerite, alors dans le plus grand éclat de la jeunesse & de la beauté, qu'elle prit une dernière résolution digne d'une reine de France: elle fit sortir tout le monde de son appartement, & se jetant aux pieds du vieillard son gardien, *sire Chevalier,* lui dit-elle, *jurez-moi de m'accorder une grâce:* celui-ci la lui promit avec serment; *eh bien,* ajouta-t-elle, *je vous requiers que si les Sarrasins prennent cette ville, vous me coupiez la tête avant qu'ils me puissent prendre.* Le Chevalier n'avoit pas attendu qu'elle l'en priât pour prendre son parti; il lui répondit naïvement *que très-voulentiers il le feroit, & que ja l'avoit-il en pensée d'ainsi le faire, si le cas y eschéoit.* On ne sait qu'admirer le plus, ou la vertu de la mère des Bourbons ou l'héroïque simplicité du Chevalier, qui, au milieu des dangers, ne voyoit que l'honneur de la Reine. *Joinv. p. 56.*

Mais quoique la consternation régnât dans Damiette, on ne voit point qu'Almoadan qu'on nous représente comme *moult sage, instruit & ja malicieux,* ait fait des efforts dignes d'un vainqueur pour reprendre une place si importante; s'il se fût présenté seulement avec une partie de ses forces, il n'est pas douteux qu'elle ne se fût d'abord rendue: en effet, la Reine étoit à peine accouchée d'un fils qu'elle appela *Tristan,* en mémoire

ANNÉE 1250.

de la douleur & du deuil dont elle étoit environnée; que les Génois & les Pisans qui gardoient Damiette avec leurs vaisseaux, se préparèrent à mettre à la voile: effrayée d'un départ qui la livroit à l'ennemi, & trop foible pour sortir de son lit, la Reine manda les principaux chefs des deux Nations; elle tenoit entre ses bras l'enfant à qui elle venoit de donner le jour, le baignoit de ses larmes, & le présentoit à chacun des assistans, les conjurant d'avoir pitié de la mère & du fils: après leur avoir rappelé le souvenir du Roi dont ils avoient reçu tant de bienfaits, elle leur dit que si ce Prince leur étoit cher, ils demeurassent à Damiette dont la conservation seule pouvoit répondre de sa vie, de celle de ses frères & de l'élite de la Chrétienté: mais ces hommes vils & mercénaires furent insensibles à l'action touchante & aux prières soumises d'une Reine, d'une épouse & d'une mère réduite au désespoir. Dépositaire du trésor du Roi, Marguerite prit le parti de l'abandonner à leur avidité; il lui en coûta pour acheter leur appui, trois cent soixante mille livres, somme alors prodigieuse: mais elle regretta d'autant moins son argent, qu'en conservant Damiette, elle seule eut la gloire & la consolation de sauver la vie au Roi & à tous les prisonniers; l'envie de recouvrer cette place fut l'unique motif qui détermina Almoadan, ensuite les Émirs, à épargner le Monarque & ses compagnons d'infortune.

Cependant le Soudan négocioit tantôt avec les Barons,

tantôt avec le Roi lui-même; il déclara qu'il ne rendroit la liberté à ses prisonniers que lorsqu'on lui auroit restitué non-seulement Damiette, mais encore toutes les places que les Chrétiens conservoient dans la Palestine & sur les côtes de Syrie & de Phénicie: Pierre Mauclerc, comte de Bretagne, le plus habile des Barons, chargé de la négociation, répondit que la cession des places de la Palestine ne dépendoit pas des François, mais de l'Empereur, des Templiers & des Hospitaliers qui en étoient les maîtres : Almoadan fit les mêmes propositions au Roi dont il essuya les mêmes refus : son orgueil se convertit en fureur & en rage; il menaça Louis de le mettre aux *bernicles*, espèce de question alors en usage chez les Musulmans d'Égypte, la plus douloureuse & la plus infame de toutes; on ne l'employoit que pour les scélérats: le Roi qui avoit, pour ainsi dire, sous les yeux, l'appareil du supplice, se contentoit de répondre aux ministres d'Almoadan, qui le pressoient de se rendre aux desirs de leur maître; *je suis le prisonnier du Sultan, il peut faire de moi à son vouloir.*

ANNÉE 1250.

Joinv. p. 67.

Almoadan ne tarda pas à se repentir des ordres barbares qu'il avoit donnés dans un mouvement d'indignation & de fureur; il se désista des places de la Palestine, & envoya demander au Roi, quelle somme, outre la restitution de Damiette, il donneroit pour sa rançon ! *c'est au vainqueur*, répondit Louis, *à s'expliquer, si ses propositions sont justes, j'en instruirai la Reine, & la prierai*

Ibidem.

ANNÉE 1250.

de faire compter la somme dont nous serons convenus. Les Musulmans accoutumés à ne voir que des esclaves dans un sexe fait pour être le bonheur & la consolation de l'humanité, rioient de la déférence d'un si puissant Monarque pour une femme; *c'est qu'elle est ma dame & ma compagne*, répondit le Roi. Almoadan lui fit demander un million de bézans d'or: *un roi de France*, répondit Louis, *ne se rachète point pour de l'argent; mais je rendrai Damiette pour ma rançon, & je ferai compter un million de bézans d'or pour celle de mes compagnons.* Le Sultan ne s'attendoit pas à être pris au mot; il voulut faire voir aux Chrétiens qu'il ne leur cédoit ni en générosité ni en vertu; il remit le cinquième de la somme exorbitante qu'il avoit exigée.

Le traité signé, il eut dans un de ses palais une entrevue avec le Roi, & ils achevèrent de tout régler entre eux: le Monarque devoit être mis en liberté le samedi suivant; mais la fortune lui réservoit de nouveaux outrages.

Joinv. p. 69.

Almoadan n'avoit vaincu que par le courage des Mamelus; mais il redoutoit cette intrépide milice, & vouloit l'affoiblir, & même l'anéantir: les principaux chefs de ce corps, indignés de l'ingratitude du Sultan, conspirent contre lui, l'attaquent à l'issue de son dîner, & le blessent; abandonné de ses gardes, Almoadan se sauve dans une tour, on y met le feu; il se jette dans le Nil, les conjurés l'y poursuivent & le percent de

coups; l'émir Octaï, le plus ardent de ses ennemis, le fendit en deux, lui arracha le cœur, & fut le présenter à Louis: *que me donneras-tu*, lui dit-il, *pour t'avoir délivré d'un vainqueur qui t'eût fait mourir, s'il eût vécu!* le Roi immobile garda un silence méprisant; le Sarrasin furieux tire son épée & la porte à la gorge de Louis; *choisis*, lui crie-t-il, *ou de mourir à l'instant, ou de me donner l'ordre de la chevalerie: fais-toi Chrétien*, répondit froidement le Roi, *& je te ferai Chevalier:* l'intrépidité du Monarque désarma l'Émir: à peine étoit-il sorti, qu'une troupe de conjurés entra l'épée à la main; on n'entendoit que menaces, cris & imprécations: Louis sans proférer un seul mot, jeta un regard serein & majestueux sur cette troupe parricide, qui enfin se dispersa.

Le courage & les vertus du Roi prisonnier firent, dit-on, tant d'impression sur les Mamelus, qu'ils délibérèrent de lui offrir la couronne: ce trait est peu vraisemblable; comment des Sarrasins se feroient-ils soumis à l'autorité du plus zélé des Chrétiens dont ils abhorroient le culte! n'est-il pas à présumer au contraire, qu'ils l'eussent fait mourir, si leur rage n'eût été modérée par la soif de l'or! en effet les Émirs ne consentirent à le rendre libre, que lorsqu'il auroit livré Damiette, & payé la moitié de la rançon. Il ne s'agissoit plus que de jurer l'exécution du traité: les chefs des Musulmans se soumirent à prêter tous les sermens qu'on exigea d'eux; mais ils en demandèrent un qui faisoit frémir:

ANNÉE 1250.

ils vouloient que Louis, s'il n'obſervoit pas le traité, ſe reconnût parjure, comme le Chrétien qui a renié Dieu, ſon Baptême & ſa Loi, qui crache ſur la Croix & la foule aux pieds: Louis refuſa conſtamment à ſes frères, aux Évêques & à tous les Barons, de proférer des paroles ſi exécrables: les Émirs ſe défiant de tous les autres ſermens, le menacèrent de le mettre en croix avec ſes frères: prières, menaces, rien ne fut capable d'ébranler ſa fermeté, pas même les hurlemens & la fureur des Émirs qui rempliſſoient ſa tente & lui crioient le ſabre à la main: *quoi; tu es notre captif, & tu nous traites comme ſi nous étions les tiens! meurs, ou jure de remplir le traité; mon corps eſt en votre pouvoir,* répondit le Roi, *mais mon ame eſt entre les mains de Dieu, vous ne pouvez rien ſur elle.* La vertu triompha encore de la férocité; & les Muſulmans furent obligés de ſe contenter de la formule de ſerment dont il jugea à propos de ſe ſervir: enfin le Monarque fut mis en liberté avec les principaux compagnons de ſes malheurs, excepté le comte de Poitiers ſon frère, qu'il eut la douleur de laiſſer au pouvoir des Sarraſins juſqu'à l'entier payement de la rançon.

Guillaume Guiart, page 45.

Au lieu de reprendre la route de la France, Louis fit voile avec les miſérables débris de ſon naufrage, vers la côte de Syrie, & débarqua à Saint-Jean-d'Acre, où il fut reçu avec la vénération dûe au plus grand Roi Chrétien, qui à peine échappé aux fers des Muſulmans, venoit défendre une colonie de Chrétiens.

Il séjourna quatre ans sur la côte de Syrie, où il éprouva de nouveaux malheurs : la peste acheva de moissonner presque tous les croisés qui avoient échappé au cimeterre des Mamelus ; de deux mille huit cents Chevaliers-Bannerets qu'il avoit conduits au Levant, il n'en comptoit pas plus de cent ; les Princes, les Barons soupiroient hautement après la patrie, le Monarque seul fut inébranlable ; il permit à toute la Noblesse, lasse d'une guerre si funeste, de retourner en France, & demeura presque seul dans la Palestine avec la Reine & ses enfans.

ANNÉE 1250.
Joinv. p. 80.

Sa vertu, sa réputation, & sur-tout son argent attirèrent sous ses drapeaux un nombre assez considérable de soldats de la Morée, de l'île de Chypre & de l'Arménie ; c'est avec ce secours qu'il résolut de sauver les colonies Chrétiennes, ou de périr avec elles ; mais sa valeur contribua moins à leur salut que la jalousie qui s'éleva entre les sultans de Damas & d'Égypte : le Roi eut la gloire de voir les deux plus puissans Monarques Musulmans rechercher son alliance ; il donna la préférence au souverain d'Égypte : il s'agissoit de retirer de ses mains plus de dix mille François, sans compter un nombre infini d'enfans : non-seulement les Mamelus consentirent à la liberté des prisonniers, mais encore ils ôtèrent des murs du Grand-Caire, les têtes des François qui y étoient exposées ; déchargèrent le Roi de quatre cents mille bézans dont il leur étoit encore redevable, & s'obligèrent à le mettre en possession du royaume de Jérusalem.

ANNÉE 1251. Rien ne prouve mieux la haute idée qu'avoit le sultan d'Égypte de la valeur, des talens & de la puissance du Roi, que le prix énorme qu'il mettoit à son alliance. Les deux Monarques étoient convenus de réunir leurs armées, mais le Sarrasin manqua au rendez-vous, & chacun d'eux attaqua séparément l'ennemi: Louis remporta des avantages; il essuya des échecs, mais il regarda comme une victoire signalée, les moyens que lui fournit cette guerre, de fortifier Saint-Jean-d'Acre, & de rétablir les villes de Jaffa, de Sidon, de Tyr, de Césarée & de Giffa: ce prince pour encourager les troupes destinées à de si pénibles travaux, les partageoit avec elles, & portoit lui-même la hotte.

L'évènement justifia sa prévoyance: les Sultans d'Égypte & de Damas suspendirent leur animosité réciproque pour accabler les Chrétiens leurs ennemis communs: Louis eut à soutenir avec une poignée de soldats, la guerre la plus inégale: pour comble de malheur, le Pape, au lieu d'armer l'Europe entière en faveur d'un Roi qui exposoit tous les jours sa vie pour la défense de la Religion, appeloit sous ses étendards, tous les Chrétiens pour combattre l'Empereur; il n'eut pas même honte de publier en France une Croisade
1253. contre ce Prince. Chargée de la conduite du royaume, Blanche opposa la fermeté à l'audace; elle condamna au bannissement tous les François assez indignes de ce nom pour se ranger sous les étendards du Pontife; elle réprima

réprima & contint le roi d'Angleterre & les grands vassaux qui vouloient profiter de l'absence du Roi pour abattre sa puissance. La mort surprit cette grande Reine au milieu de ses nobles & pénibles travaux. ANNÉE 1253.

Après la perte irréparable qu'il venoit de faire, Louis comprit qu'il ne pouvoit sans hasarder son royaume, en être plus long-temps éloigné: en effet, l'orage suspendu 1254. pendant la régence de sa mère commençoit à fondre de toutes parts; les Anglois paroissoient en Guienne avec une puissante armée; la Normandie leur tendoit les bras; la Flandre étoit ravagée par les Dampierre & les d'Avennes qui se disputoient cette riche & fertile province; enfin, c'étoit un enfant de douze ans, le fils aîné du Roi, qui, dans ces circonstances, avoit en main le gouvernail de l'État.

Ce ne fut pas sans répandre bien des larmes que Louis abandonna la côte de Syrie, devenue célèbre par les grandes actions, les revers, le brigandage des Chrétiens: comptant pour rien la gloire d'avoir repoussé tous les efforts des sultans d'Égypte & de Damas, il étoit inconsolable de laisser entre leurs mains Jérusalem: tout ce qu'il y avoit d'illustre dans la Palestine le conduisit à sa flotte, au milieu d'une double haie de Chrétiens accourus de toutes parts, pour voir encore une fois ce Roi, leur libérateur, le plus vertueux & le plus brave des hommes. Louis accompagné des bénédictions, & emportant les regrets de cette multitude,

Nangis, p. 360.

ANNÉE 1254.

Nangis, p. 360 & suiv.

Joinville, p. 112 & suiv.

s'embarqua avec la Reine & ses enfans. De nouveaux dangers l'attendoient sur mer, son vaisseau toucha deux fois à un banc de sable; on le conjuroit de se sauver sur un autre: *eh! que deviendroient*, dit-il, *ceux qui demeureront ici! Non, non, je n'abandonnerai jamais les compagnons de ma fortune.* On n'eut pas plutôt radoubé son vaisseau qu'il fut assailli de la plus horrible tempête: la fermeté de Louis, son sang froid & le zèle des Matelots triomphèrent de tous les élémens conjurés. Enfin, après une longue & pénible navigation, il débarqua sur la côte de Provence, mais dans un si grand excès de foiblesse & d'abattement, qu'il pouvoit à peine se soutenir.

Tel fut le malheureux succès d'une des expéditions les plus éclatantes que l'Europe ait jamais entreprises contre l'Asie. Louis attira sur lui les regards de l'Univers, par ses victoires, par ses disgrâces, & sur-tout par le grand caractère qu'il déploya dans l'une & l'autre fortune; mais il en coûta à la France plus de soixante mille hommes & une grande partie de ses trésors.

Nangis, p. 361.

Il seroit difficile d'exprimer la satisfaction que témoigna le peuple en revoyant son père & son Roi absent depuis sept ans; le royaume entier s'ébranla, pour ainsi dire, au-devant de lui; par-tout, & principalement à Paris, on le reçut avec des larmes de joie: mais les transports de la multitude s'évanouirent bientôt à la vue de la croix qu'il portoit toujours sur ses habits, &

qui annonçoit un nouveau projet de retourner en Palestine. La haute vertu du Roi avoit fait l'impression la plus profonde; on étoit pénétré d'amour & de vénération pour sa personne; on admiroit son courage, mais on le plaignoit de n'être pas encore désabusé des croisades par le souvenir des désastres de ses ancêtres, pas même par l'expérience funeste qu'il venoit d'en faire. ANNÉE 1254.

Quelque ardent que fût le zèle du Monarque pour aller venger en Orient les infortunes des Chrétiens, il se vit obligé de remettre son expédition à des temps plus éloignés. Le royaume étoit si affoibli, les abus si grands & si multipliés, qu'il fut obligé de se livrer tout entier au soin de réparer tant de maux.

Le tableau de son administration, présente un politique éclairé, juste & profond, un Roi magnanime, un des plus grands législateurs des Nations modernes. La science de gouverner les hommes, si compliquée, si difficile aujourd'hui, l'étoit bien plus encore dans un temps où la France comptoit presque autant de Rois que de grands vassaux, où le gouvernement féodal réunissoit tous les vices de l'anarchie & du despotisme.

Personne n'ignore que les Barons jouissoient dans leurs domaines de presque tous les droits de la souveraine puissance. Maîtres du droit de la guerre, ils en abusoient au point que la patrie perdoit plus de citoyens dans leurs sanglantes & éternelles querelles, que dans les guerres soutenues pour sa défense. Le Roi versoit 1255.

ANNÉE 1255.

Choisy, vie de S.t Louis, liv. IV, p. 37 & suiv.

Joinville, p. 120.

Établissem.s de S.t Louis.

des larmes ſur le ſort de tant de victimes arrachées à la culture des terres, au commerce & aux arts, pour être ſacrifiées à la cupidité, à l'ambition & aux caprices d'une multitude de tyrans ſubalternes: en vain les ancêtres de Louis avoient tenté d'abolir ou de reſtreindre des coutumes ſi féroces; Louis plus ferme & plus intrépide, ordonna à ſes Sénéchaux d'abandonner aux rigueurs de la juſtice, les infracteurs des ſaintes Ordonnances qu'il fit publier à ce ſujet. Il ne falloit pas moins que tout le génie & le courage de cet ami des hommes, pour vaincre les obſtacles qu'apportoit l'indocilité à ſes généreux deſſeins; il n'eut pas même le bonheur de les voir entièrement remplis. Auſſitôt après ſa mort, les Barons les plus puiſſans ſe rétablirent d'eux-mêmes dans la poſſeſſion de ce droit odieux: mais enfin, l'exemple étoit donné, le temps ainſi que le pouvoir légitime de ſes ſucceſſeurs, leur procurèrent les moyens de conſommer la deſtruction de ces abus, préparée par la religion & l'humanité du plus juſte des Rois.

Ibidem.

La Nobleſſe inférieure aux Barons, avoit conſervé preſque toute la barbarie de ſon origine qu'elle faiſoit remonter aux conquérans des Gaules. Le ſabre décidoit preſque tous les procès; un code ſi ſanguinaire étoit autoriſé par la loi. Une affaire étoit-elle douteuſe! un Gentilhomme auroit cru déroger, s'il n'eût offert de ſe battre pour prouver la légitimité de ſon droit: il lui ſuffiſoit pour gagner ſa cauſe que ſon défi ne fût pas

accepté; mais ſa partie venant à ramaſſer le gage de bataille, il falloit s'égorger; la force, l'adreſſe & le courage décidoient ſeuls de la vie & de la fortune de la Nobleſſe: s'il arrivoit que les deux champions s'entre-tuaſſent, leurs dépouilles appartenoient aux Barons dont ils relevoient. En vain des coutumes ſi atroces furent-elles foudroyées par les Conciles; il étoit réſervé au roi de France de les abolir: il ſubſtitua au duel, la preuve par témoins ou l'information; mais cette réforme n'eut lieu que dans ſes domaines particuliers. Les Seigneurs & ſur-tout le haut Clergé, qui poſſédoit beaucoup de fiefs, s'opposèrent à un règlement ſi ſalutaire; tant il eſt vrai que la cupidité rend quelquefois injuſtes & inhumains, les hommes même les plus reſpectables!

ANNÉE 1255.

Établiſſem.ᵗ de S.ᵗ Louis.

Louis fit un acte plus déciſif en faveur de l'autorité royale; il établit quatre grands Bailliages pour recevoir, dans toute l'étendue du royaume, les plaintes des peuples ſouvent opprimés par les ſentences des Juges des baronnies. C'eſt à la confiance qu'inſpiroient ſes vertus que Louis dut la gloire de réuſſir dans un projet qui le rendoit le légiſlateur ſuprême de tout ce qui s'appeloit *François*. Les hauts Barons ne ſentirent peut-être pas aſſez que c'étoit détruire leur indépendance, que de ſe ſoumettre à une loi qui établiſſoit l'autorité ſouveraine ſur des fondemens inébranlables.

Juſqu'alors les ſeuls Barons avoient composé le Parlement: à l'exemple des Sénateurs romains, ils rendoient

ANNÉE 1255.
Observ. sur l'histoire de France, par M. l'abbé Mably.

la justice & exerçoient la profession des armes : mais les Sénateurs romains savoient faire la guerre & juger, au lieu que les Chevaliers françois ne savoient que se battre. Le Roi leur donna pour adjoints des Clercs ou Gens de lettres, dont les connoissances & la sagesse suppléoient à l'incapacité & à l'ignorance des Chevaliers; ceux-ci humiliés de la supériorité des lumières de leurs assesseurs, leur cédèrent le droit de rendre la justice, certes le plus auguste de l'humanité. C'est dans cette institution de Saint Louis qu'il faut chercher l'origine de notre Magistrature, aussi illustre par les services qu'elle a rendus au Trône & à la patrie, que par son désintéressement, sa fidélité & la sagesse de ses principes : toujours occupée du soin d'anéantir l'autorité & les priviléges usurpés des Barons, elle porta les derniers coups au gouvernement féodal; la Noblesse perdit tout en perdant les fonctions de Magistrat, auxquelles elle devoit son origine & sa grandeur.

Les travaux de Saint Louis furent couronnés d'un si grand succès, que toutes les parties de *la Nation*, éparses, divisées, opprimées depuis Louis le Débonnaire, se réunirent en corps de société; on connut enfin des Rois & des Loix, & les François eurent une patrie.

Mais ce n'étoit pas assez pour Louis d'avoir créé, en quelque sorte, un nouvel État, s'il ne rendoit heureux son peuple : les mœurs, la police, le commerce, tout se ressentoit de la barbarie de ces temps infortunés :

Louis, ſans s'effrayer des détails immenſes où il falloit entrer, ſe livra ſans réſerve au ſoin de réformer tous les abus: les établiſſemens connus ſous le nom de ce bienfaiteur de l'humanité, embraſſent toutes les parties de l'adminiſtration: d'abord, il rangea les Marchands & les Artiſans en différens corps de communauté, & leur donna des ſtatuts ſi ſages qu'on n'a preſque point eu à y ajouter depuis: ce Prince auſtère pour lui ſeul, tendre & compatiſſant pour les autres; perſuadé d'ailleurs, que les plaiſirs honnêtes peuvent ſeuls adoucir les chagrins & les amertumes de la vie, ſouffrit les ſpectacles; mais il en bannit la licence: jeune, il avoit entrepris de ſupprimer tous les lieux de proſtitution; plus avancé en âge, l'expérience lui apprit à tolérer de moindres maux pour en prévenir de plus grands; il prit le ſage parti d'aſſervir les femmes débauchées à l'ordre & à la diſcipline; il ne dédaigna pas d'aſſigner certaines rues à ces malheureuſes victimes de l'incontinence publique; il détermina les habits qu'elles devoient porter, & fixa l'heure de leur retraite.

ANNÉE 1255.

Établiſſem.ᵗ de S.ᵗ Louis.

Il porta ſes regards vigilans ſur les grands chemins, objets des ſoins paternels des meilleurs Rois, & n'épargna rien pour les rendre ſûrs & commodes. Il embraſſa avec le même zèle la navigation des fleuves & des rivières; mais il étoit réſervé à un de ſes plus illuſtres deſcendans, Louis le Bien-aimé, d'immortaliſer ſon règne par des travaux en ce genre, qui égalent ou ſurpaſſent la magnificence des Romains.

ANNÉE 1255.

Son amour pour ses sujets l'engageoit à parcourir les provinces, où il rétablissoit par-tout l'ordre, la paix & la concorde : sa présence étoit un bienfait, sur-tout pour les pauvres & les malheureux qu'il regardoit comme ses enfans; on ne peut lire sans attendrissement les charités immenses qu'une sage économie le mettoit à portée de faire : s'agissoit-il de représenter! nul Monarque ne se montroit avec plus d'éclat & de dignité. On vit plus d'une fois à sa Cour, l'empereur de Constantinople, les rois d'Angleterre, d'Arragon & de Navarre, les grands vassaux de la Couronne égaux aux Rois, étonnés de la magnificence avec laquelle ils étoient reçus.

Philippe-Auguste, dans le cours de ses victoires, s'étoit emparé de tout ce qui étoit à sa bienséance; il avoit laissé des trésors avec un domaine, dont le seul revenu suffisoit à la splendeur de la Couronne. Louis ne jouissoit pas tranquillement de toutes ces richesses accumulées en si peu de temps; il prit le parti magnanime de faire ouvrir dans toutes les villes du royaume, des bureaux où étoient invités de se rendre tous ceux qui avoient des héritages à revendiquer sur le fisc. Les Commissaires nommés par le Roi restituoient, sur le champ & avec usure, les terres & l'argent légitimement répétés. Malgré les soins & les recherches du Monarque, on ne trouvoit pas toujours les héritiers de ceux qu'on avoit injustement dépouillés: Louis eut recours au Pape, dont il obtint une Bulle qui l'autorisoit à distribuer aux pauvres les biens mal acquis.

Plus

ANNÉE 1255.

Plus il avançoit dans sa carrière, plus il donnoit de nouvelles marques de clémence, de piété & de justice: il vouloit que l'Etre suprême fût adoré & servi avec cette vénération profonde dont il donnoit l'exemple; que son peuple vécût dans la paix, la concorde & l'abondance, & que la justice fût administrée sans faveur & sans corruption; il la rendoit lui-même en personne, avec cinq ou six Chevaliers & autant de Lettrés. Long-temps après sa mort, on montroit encore à Vincennes, le chêne sous lequel le religieux Monarque assis par terre, écoutant ses sujets en père, jugeoit, ou plutôt concilioit leurs différens.

Joinville.

Louis ne cessoit de répéter à ses enfans, que le plus beau domaine d'un Roi étoit le cœur de ses sujets: *beau fils,* disoit-il au Prince son héritier, *je te prie que tu te fasses aimer du peuple de ton royaume; car vraiment j'aimerois mieux qu'un Écossois vînt d'Écosse, ou quelque lointain Étranger, qui gouvernât bien & loyaument, que tu gouvernasses mal en point & en reproche.*

Le bonheur des peuples l'occupoit si fort, qu'il prit une résolution dont on ne trouve point d'exemple dans les fastes de l'Histoire. Il choisit à sa Cour le Chevalier à qui il connoissoit le plus de courage, d'honneur & de lumières, pour l'avertir des fautes qui pourroient lui échapper dans sa conduite publique & privée, & pour lui rendre compte de tous les discours que le peuple tenoit sur sa personne.

ANNÉE 1255. Roi d'une seule nation, Louis vouloit être le bienfaiteur de toutes les autres: il prodigua l'argent, les soins, les négociations, pour prévenir ou terminer toutes les guerres; mais sa sagesse échoua contre l'orgueil & l'ambition; l'Europe fut aussi déchirée & aussi malheureuse, qu'elle l'avoit été dans les siècles précédens.

Ce Prince ne se consola de l'injustice & des désastres des Nations étrangères, qu'en affermissant le bonheur

1258. de son peuple sur des fondemens solides. Il entreprit de rendre durable la paix dont il jouissoit avec tous ses voisins: les rois d'Arragon avoient des prétentions sur une partie du Languedoc, le Querci, l'Agénois, le Rouergue & le comtat Venaissin; nos Rois conservoient la suzeraineté sur la Catalogne & le Roussillon, provinces conquises par les armes de Charlemagne: il n'en falloit pas tant pour faire naître un jour des guerres sanglantes. Louis les prévint, en transigeant avec le monarque Arragonois; il sacrifia son droit de suzeraineté sur les deux provinces dont on vient de parler, & le roi d'Arragon céda ses droits sur les vastes domaines qu'il réclamoit: il ne lui resta plus en France que la baronnie de Montpellier, vendue depuis par ses successeurs, à Philippe de Valois.

Histoire de Lang. t. III, p. 595 & suiv.

La magnanimité de Louis éclata encore plus dans

1259. son traité avec Henri III roi d'Angleterre: ce foible & infortuné Prince, étoit réduit à de si déplorables extrémités par la révolte des Barons Anglois, qu'il n'eût tenu

qu'au Roi de le dépouiller en peu de jours de l'Aquitaine; mais Louis préféra la justice à la puissance: loin de se prévaloir des circonstances, il restitua à son voisin des provinces entières, telles que le Limosin, le Querci, le Périgord, l'Agénois & une partie de la Saintonge; à condition qu'il lui en rendroit hommage-lige aussi-bien que du duché de Guienne; il lui donna tout l'argent nécessaire pour entretenir, pendant deux ans, cinq cents Chevaliers qu'il devoit conduire contre les Infidèles. Le Roi, moyennant ces avantages, exigea & obtint du monarque Anglois, une renonciation absolue & solennelle de tous ses droits sur la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine & le Poitou, dont son père avoit été dépouillé par les armes de Philippe-Auguste. On murmura en France contre ce traité; on accusa Louis de n'avoir fait de si grands sacrifices que pour avoir la gloire de compter un si puissant Roi parmi ses vassaux; mais Louis ne ressentoit que la satisfaction d'avoir établi une paix durable entre deux Nations rivales.

ANNÉE 1259.

Matt. Par. p. 955 & suiv.

Ce dernier trait de la grandeur d'ame de Louis, lui mérita de la part des Anglois, un hommage qu'on ne rend qu'aux Rois les plus vertueux & les plus éclairés. Henri III s'étoit laissé dépouiller des plus beaux droits de sa Couronne; les Barons, le peuple même, jaloux à l'excès de la liberté & de l'indépendance, paroissoient vouloir secouer entièrement le joug d'un Monarque esclave couronné du Pape & vassal du roi de France.

ANNÉE 1259. Pour dompter ses sujets rébelles, Henri avoit eu recours à la force ; le sang couloit déjà, lorsque ce Prince d'un côté & les Barons de l'autre, jetèrent les yeux sur Louis, & le choisirent pour arbitre de leur querelle.

Dans une cause qui sembloit être celle de tous les Rois, il falloit que les Anglois, en se soumettant à la décision suprême de Louis, en eussent conçu la plus haute idée : il remplit & surpassa même leur espérance ;
1264. il prononça en souverain un arrêt qui mettoit à couvert les droits sacrés du Trône, & les priviléges non moins sacrés de la Nation : mais le Catilina anglois, le comte de Leycester, chef des rébelles, appela du jugement du Roi à son épée : l'Angleterre fut inondée de sang ; Henri III éprouva toutes les vicissitudes de la fortune : vaincu & pris dans une bataille, il ne dut la liberté & la Couronne qu'au génie & à la valeur de son fils Édouard, vainqueur à son tour des rébelles.

L'Italie, en proie aux guerres éternelles du Sacerdoce & de l'Empire, n'étoit pas moins à plaindre que l'Angleterre : en vain Louis essaya d'inspirer au Pape & à l'Empereur plus de modération & d'équité.

Malgré l'inutilité de ses efforts, les Nations opprimées n'en étoient pas moins touchées de son zèle & de son humanité ; elles ne prononçoient son nom, devenu le plus auguste de l'Univers, qu'avec les mêmes marques de tendresse & de vénération que les François. Pénétré d'admiration pour des vertus, des mœurs & des talens

inconnus dans ces siècles sauvages, le pape Urbain IV leur rendit un hommage signalé: il invita, par une Bulle, toutes les Nations chrétiennes à implorer la miséricorde divine sur un Prince aussi supérieur aux autres Rois par sa vertu que par la prééminence de sa Couronne.

ANNÉE 1264.

Croira-t-on que le zèle indiscret d'un Religieux manqua de priver la France d'un si bon maître! un Jacobin, qui connoissoit l'ame pieuse & timorée du Monarque, osa lui proposer d'entrer dans son Ordre; si sa destinée l'y eût conduit, il eût fallu l'en arracher. Cependant Louis tremblant à la vue des écueils qui environnent le Trône, ébranlé d'ailleurs par les discours touchans & l'enthousiasme du Prédicateur, forma le projet d'abdiquer la Couronne en faveur de son fils aîné. Son premier soin fut de prévenir la Reine sur la résolution qu'il avoit prise de se confiner dans un cloître, où il ne cesseroit de prier l'Etre suprême pour la prospérité de l'État. A ces mots la Reine confondue garda un morne silence; bientôt elle fait venir les Princes ses enfans & leur demanda, en présence du comte d'Anjou frère de Louis, s'ils aimoient mieux être appelés *fils de Prêtre que fils de Roi!* les jeunes Princes ne comprenant point l'énigme, elle la leur expliqua. *Apprenez*, dit-elle, *que les Jacobins ont tellement fasciné l'esprit du Roi votre père, qu'il veut renoncer à la Couronne & se faire Prêtre & Prêcheur.* A ce discours le comte d'Anjou, le plus fier des hommes,

Histoire de France de Velly, t. V, p. 193 & suiv.

ANNÉE 1264.

entra en fureur; il menaça les Jacobins de leur faire éprouver les effets les plus terribles de son indignation, & en vint jusqu'à reprocher au Roi sa foiblesse & sa pusillanimité. L'héritier du Trône, Philippe, ne fit pas éclater moins de sensibilité & de colère. On prétend que pour réprimer sa pétulance, le Roi se crut obligé de porter la main sur lui; *Sire*, lui dit Philippe, *je n'oublierai jamais le respect que je vous dois; il n'y a en effet que mon père & mon Roi qui ait pu me frapper impunément: mais je jure, par Monseigneur Saint Denys, que si jamais je parviens au Trône, je purgerai le royaume de tous ces Prêcheurs.*

Le déchaînement de la famille royale étonna Louis; il renonça à l'exécution d'un projet qui eût fait le malheur de son royaume: la vie qu'il menoit, aussi austère que celle d'un Anachorète, étoit pour la France une source de bienfaits; il lui avoit fait plus de bien que tous les Rois ensemble depuis Charlemagne.

La gloire militaire de la France brilla plus que jamais sous son règne; si l'on excepte les Croisades, il triompha par-tout où il combattit. Mais les revers qu'il essuya en Égypte ne doivent-ils pas être imputés à l'intempérie de l'air, aux maladies contagieuses, aux obstacles du climat, plutôt qu'à la valeur & à la discipline des Sarrasins! Il est constant que les meilleures troupes, qu'il y eût alors dans l'Univers, étoient la Gendarmerie françoise; c'est par elle que Philippe-Auguste avoit vaincu

dans les plaines de Bovines; c'eſt elle dont le courage éleva le comte d'Anjou au trône de Sicile. ANNÉE 1264.

Les Papes, ennemis mortels de la maiſon de Souabe ſi féconde en héros malheureux, ne voyoient qu'en frémiſſant régner à Naples Mainfroi, fils naturel de l'empereur Frédéric; ils entreprirent de le détrôner. Trop foible pour exécuter un projet qui demandoit de grandes forces, Urbain IV eſſaya de ſéduire le Roi par l'offre de la Couronne pour un de ſes fils. Louis, trop juſte pour s'enrichir de la dépouille d'autrui, rejeta ce fatal préſent; ſans doute qu'il ne put arrêter l'ambition du comte d'Anjou qui l'accepta.

Ce Prince, tourmenté par la ſoif de régner, oublia ſa naiſſance pour ſe ſoumettre aux conditions humiliantes que lui impoſa l'orgueil de la Thiare. Il parut en Italie avec une armée Françoiſe, à la tête de laquelle combattoient les plus illuſtres Chevaliers de la Nation; le connétable de France, Gilles le Brun, Robert de Béthune fils aîné du comte de Flandre, Gui de Montmorency-Laval, le maréchal de Lévis-Mirepoix, Bouchard de Vendôme, Philippe & Gui de Montfort. En moins de trois mois, Charles ſurmonta les plus grands obſtacles; il prit d'aſſaut pluſieurs villes, gagna la bataille de Bénévent, tua le roi Mainfroi, l'un des plus grands Capitaines de ſon ſiècle, & conquit deux royaumes. 1265. 1266.

Il n'étoit pas encore affermi ſur le Trône, lorſque le jeune Conradin, fils & petit-fils des deux derniers

ANNÉE 1266. Empereurs, légitimes possesseurs des Deux-Siciles, se présenta pour revendiquer son héritage. L'Italie entière s'ébranla en sa faveur; les Napolitains l'attendoient pour le couronner. Ce fut dans ces circonstances que Charles déploya un courage invincible: il joignit son rival, le combattit avec une poignée de Chevaliers françois, & tailla en pièces sa formidable armée. Mais il souilla la gloire de son sang & celle de sa patrie, par un attentat exécrable: il osa faire mourir sur un échaffaut Conradin, issu de tant d'Empereurs & de Rois, Roi lui-même, & le duc d'Autriche son cousin-germain; on ne peut concevoir tant de férocité & de barbarie de la part d'un enfant de France frère de Saint Louis. Presque tous généreux, les Chevaliers françois firent éclater leur indignation; plusieurs abandonnèrent un vainqueur si inhumain. L'un d'eux, Robert de Béthune, immola de sa propre main le Juge qui avoit prononcé l'arrêt, & fit assommer le bourreau qui l'avoit exécuté.

Cependant la France se remplissoit d'une jeune Noblesse impatiente du repos, avide de gloire ainsi que de butin; il falloit l'employer, ou se résoudre à la voir trou-
1267. bler l'État. Louis n'hésita point, il crut que le temps étoit arrivé où il devoit effacer la honte & les désastres de sa première expédition par une plus heureuse. Les succès des François en Italie, contre des troupes aguerries, lui en faisoient espérer de plus grands encore contre les Sarrasins.

Mais rien ne hâta plus l'exécution d'un projet qui l'occupoit

l'occupoit depuis ſon retour, que les triſtes nouvelles qu'il reçut de la Paleſtine. Il avoit confié la défenſe de cette colonie plus corrompue à meſure qu'elle devenoit plus malheureuſe, au brave Sargines, qui lui avoit ſauvé la vie en Égypte. Avec une poignée de Chevaliers françois, Sargines avoit arrêté, pendant treize ans, les progrès des Sarraſins. Mais enfin Bondocdar, ce célèbre Mamelus, qui, en exterminant la race du grand Saladin, s'étoit frayé le chemin au Trône, avoit paru ſur la côte de Syrie avec une armée de trois cents mille hommes, réſolu d'expulſer de l'Orient le reſte des Chrétiens; il s'étoit emparé de toutes leurs forteresses & menaçoit Saint-Jean d'Acre leur dernier aſile. ANNÉE 1267.

En apprenant de ſi cruels revers, le Roi ne fut plus maître de ſa douleur & de ſon reſſentiment; il convoqua à Paris tous les vaſſaux de la Couronne, & leur adreſſa le diſcours le plus touchant, pour les engager à le ſuivre contre les Muſulmans; il prit la croix, avec 1268. ſes trois fils aînés, les comtes de Flandre, de Bretagne & d'Eu; & les ſires de Montpenſier, de Laval & de Brienne. Son exemple fut bientôt ſuivi par le roi de Navarre, le prince Henri de Navarre, les comtes de Poitiers & d'Artois; le duc de Bourgogne, les comtes de la Marche, de Vendôme, de Saint-Paul, de Soiſſons & de Guines; les ſires de Montmorency, d'Harcourt, de Mailli, de Neſle, de Roie, de Fiennes, de Nemours, de Mirepoix, de Craon, de

ANNÉE 1268.

Rochefort & presque par tous les Seigneurs du royaume.

La santé de Louis étoit tellement épuisée, qu'il ne pouvoit pas même soutenir le mouvement du cheval. A la vue d'un Roi presque mourant, prêt à partir pour une expédition si pénible & si périlleuse, tout ce qu'il y avoit en Europe de Chevaliers, se sentit ému & attendri; ils vouloient vaincre ou mourir avec lui. Le prince Édouard, héritier de la couronne d'Angleterre, & son frère Edmont, se croisèrent avec l'élite des guerriers Anglois. Pour seconder son frère, le roi des Deux-Siciles préparoit une armée. Les rois de Portugal & d'Arragon, oubliant qu'ils avoient à combattre à leur porte les mêmes ennemis que Louis alloit chercher si loin, se disposoient à marcher sur ses traces; mais les circonstances ne leur permirent pas d'abandonner leurs États.

Joinville, p. 125.

Malgré ce concours étonnant de tout ce que la France & l'Europe comptoient de plus illustre, il ne faut pas croire que la résolution du Roi fut généralement applaudie : les Sages gémissoient; Joinville n'hésite pas à dire que ceux qui conseillèrent à Louis cette entreprise, firent un très-grand mal, & péchèrent mortellement. Tant qu'il fut en France, dit-il, tout vivoit en paix, & la justice régnoit en tout lieu : dès qu'il fut parti, tout commença à décliner & alla toujours en empirant; en un mot, cette expédition, regardée chez les uns comme héroïque, passoit chez les autres pour imprudente & téméraire.

Le Roi négocioit avec toute l'Europe, qu'il auroit voulu tranſplanter avec lui au-delà des mers. A force d'argent, il obtint des Génois une flotte pour le tranſport des Croiſés, & aſſigna Aiguemortes pour le rendez-vous des troupes & des vaiſſeaux. ANNÉE 1268.

Les préparatifs de l'expédition coûtoient des ſommes immenſes ; il en falloit encore de plus conſidérables pour la terminer avec gloire. Le Roi invita tous ſes ſujets à contribuer aux frais de l'entrepriſe ; les ſéculiers ſe prêtèrent aux vues du Monarque, plus par reſpect pour lui que par zèle pour la Croiſade ; il n'y eut que le Clergé, qui ſans doute plus accablé, réſiſta long-temps au Pape & au Roi : il faut avouer que l'indifférence de ce corps contraſtoit ſingulièrement avec l'ardeur de Louis, prodigue de ſa vie, de ſes tréſors & de ceux de ſes ſujets, pour une guerre que l'Égliſe lui faiſoit enviſager comme ſacrée.

Avant ſon départ, le Roi aſſigna à chacun de ſes fils, un apanage proportionné à ſa naiſſance. Robert, 1269.
le plus jeune de tous, qu'il fut obligé de laiſſer en France, ſous la garde de la Reine ſon épouſe, eut pour ſon partage le comté de Clermont, qui comprenoit alors preſque tout le Beauvoiſis, avec les châtellenies de Creil & de Gournai. Louis ordonna en même temps que l'apanage des enfans de France retourneroit à la Couronne, s'ils venoient à mourir ſans enfans. Philippe le Bel porta plus loin la prévoyance ; il ſtatua que les

ANNÉE 1269. apanages feroient reverfibles à la Couronne, à l'extinction des mâles iffus du Prince apanagé. L'ordonnance de ce Monarque fi conforme à l'efprit de la loi Salique, eft l'époque du droit public de la Nation en cette partie.

Le Roi jeta les yeux fur l'abbé de Saint-Denys, de la maifon de Vendôme, & le comte de Nefle, pour leur confier la régence du royaume pendant fon abfence. Le choix d'un Prince fi éclairé, donna la plus haute idée du génie & de la probité des deux Adminiftrateurs.

Enfin, après avoir fait tout ce qui dépendoit de lui
1270. pour attirer fur fon entreprife la bénédiction du Ciel & la faveur des hommes, le Monarque fe rendit à Aiguemortes avec la mallette & le bourdon de pélerin; mais il n'y trouva pas les vaiffeaux que les Génois s'étoient engagés à tenir prêts pour fon voyage.

Nangis, p. 384 & fuiv.

Ce contre-temps fut une des principales caufes de la perte de l'armée. Louis s'étoit propofé de porter la guerre chez les Sarrafins au commencement du printemps, & il fe vit obligé d'attendre jufqu'au milieu de l'été, dont les chaleurs exceffives dans ce climat, fuffifoient pour faire périr une partie de fes troupes.

Déjà l'air d'Aiguemortes, qui eft très-mal fain; avoit fait naître parmi les Croifés des maladies contagieufes: on obligea le Roi à quitter cette côte dangereufe, & il fut s'établir à Saint-Gilles. Son abfence produifit

de grands maux; les troupes composées de différentes nations en vinrent aux mains, & il y eut beaucoup de sang répandu. Louis accourut au camp; il eut besoin de toute sa fermeté, pour rétablir l'ordre, la discipline & la concorde, parmi des guerriers qui sembloient n'arborer la croix que pour être en droit de se livrer aux plus affreux désordres. ANNÉE 1270.

Cependant la renommée avoit publié dans tout l'Univers, le bruit des préparatifs que faisoit le roi de France; on ne savoit où devoit fondre l'orage. Michel Paleologue venoit de recouvrer Constantinople sur Baudoin II, Prince du Sang de France, de la branche de Courtenai, & craignoit que Louis n'ouvrît son expédition par le siége de cette ville; il n'étoit rassuré que par l'horreur invincible qu'il connoissoit au Monarque pour l'effusion du sang Chrétien. Dans l'idée qu'il acheveroit de le désarmer, il lui proposa la réunion des églises Grecque & Latine; Louis au comble de la joie, conjura le Pape de se montrer facile à l'exécution d'un projet digne des plus beaux jours du Christianisme: mais l'empereur Grec ayant appris que les Croisés tournoient leurs armes contre l'Afrique, oublia tous ses engagemens.

Enfin, après une longue attente, les vaisseaux arrivèrent de Gènes. Louis convoqua un conseil, composé de tous les chefs de l'expédition, pour délibérer de quel côté on attaqueroit les Sarrasins. Les uns étoient *Nangis, p. 384 & suiv.*

ANNÉE 1270.

d'avis qu'on prît le chemin de la Syrie, pour sauver les malheureux débris des colonies Chrétiennes; d'autres vouloient aller venger en Égypte la gloire de la Nation, en quelque sorte flétrie par les désastres de la première Croisade; il n'y avoit en effet qu'une puissante diversion, qui, en occupant Bondocdar, pût laisser respirer les chrétiens de Syrie. Le Roi parla à son tour, & excita la plus grande surprise, en proposant d'aller à Tunis; il ajouta que Mostamer-Billach, de la race des Nègres, qui régnoit alors dans cette belle partie de l'Afrique, l'avoit assuré par plusieurs de ses lettres, qu'il embrasseroit la Religion chrétienne s'il pouvoit le faire sans péril. Pressé par les armes victorieuses du roi des Deux-Siciles, ce Prince ne cherchoit qu'à se ménager la protection de Louis, en lui donnant de fausses espérances. En vain représenta-t-on au Roi combien il devoit se défier des promesses d'un Musulman: il protesta que s'il ne pouvoit résoudre le prince Maure à se faire chrétien, il le dépouilleroit de ses États; le Monarque ajoutoit qu'en détruisant la marine de Tunis qui enlevoit les recrues, les vivres & les vaisseaux qui partoient continuellement de l'Europe pour aller au secours de la Palestine, il se rendroit maître de la mer, & se verroit à portée de conquérir l'Orient. L'autorité du Roi l'emporta; ce fut un triomphe pour le roi des Deux-Siciles, qui trouvoit le secret de faire servir à l'exécution de ses vastes &

ambitieux projets, le zèle de Louis & les forces de toute la France. ANNÉE 1270.

En préférant cette expédition, les Croisés auroient dû au moins la différer jusqu'au printemps; mais leur ardeur ne pouvoit souffrir de délai. Louis s'embarqua avec toute l'armée, & aborda les parages de Sardaigne. Maîtres des côtes de l'île, les Pisans refusèrent de recevoir dans leurs ports, cette flotte composée de vaisseaux appartenans aux Génois, avec lesquels ils étoient en guerre. Déjà les Croisés, qui ne respiroient que le sang & le pillage, demandoient qu'on les conduisît à Cagliari, pour y mettre le feu. Louis s'efforça de calmer leur ressentiment; *c'est le sang des Infidèles,* leur crioit-il, *& non celui des Chrétiens qu'il faut verser.* Il vint à bout d'obtenir des Pisans, la permission de débarquer ses malades & d'acheter des vivres. Ils eurent si peu de soin de ceux-là, que la plupart moururent, & la flotte n'obtint des provisions qu'à un prix excessif.

Nangis, p. 385 & suiv.

On ne pouvoit commencer une entreprise sous de plus sinistres auspices: les accidens, les obstacles ne faisoient qu'ajouter au courage du Monarque; il regardoit la mort, qui sembloit être la suite infaillible de son expédition, comme aussi fortunée que glorieuse. Après un nouveau conseil, dont l'avis unanime fut de voguer vers l'Afrique, Louis donna le signal du départ. Au bout de trois jours de navigation, il aborda la côte d'Afrique; mais au lieu de voir venir à sa rencontre

ANNÉE 1270.

le roi de Tunis, il trouva cent mille combattans qui l'attendoient le sabre à la main. Cet aspect n'effraya point les Croisés ; Louis dirigea la descente vers les ruines de Carthage, & malgré les ennemis il aborda le rivage.

Nangis, p. 385 & 386.

Le terrein dont les Croisés s'étoient emparés, consistoit dans une espèce d'isthme, où il n'y avoit pas d'eau; on entroit dans la canicule, dont les chaleurs sont insupportables aux habitans même de l'Afrique: qu'on juge des souffrances des Croisés ! On découvroit à la vérité quelques cîternes; mais les François, qui y coururent étancher leur soif, enveloppés par les Sarrasins, mêlèrent leur sang aux eaux qui les désaltéroient; ils furent presque tous massacrés.

Il s'agissoit de s'emparer des ruines de Carthage, que défendoit un excellent château. Louis emporta d'assaut cette forteresse, & y établit sa fille la reine de Navarre & les Princesses ses brus, qui avoient voulu partager avec lui les travaux d'une si pénible expédition. Le Roi campoit avec les Croisés aux portes de la place : là, un Hérault vint lui déclarer de la part de l'ennemi, que s'il avançoit plus loin, il en coûteroit la tête à tous les Chrétiens répandus dans les états de Tunis & arrêtés depuis son invasion. Louis répondit qu'il useroit de représailles envers le roi de Tunis même, & tous les Musulmans qui tomberoient en son pouvoir. Cette fermeté en imposa au prince Maure; il se contenta

contenta d'appeler tous ſes ſujets à la défenſe de la religion, de la liberté & de la patrie; il eut auſſi recours à tous les ſtratagèmes que le génie des Africains, fertile en ruſes, pût lui ſuggérer: il tenoit l'armée des Croiſés, en quelque ſorte, inveſtie dans ſon camp par un nombre prodigieux de Cavaliers; tous ceux qui oſoient en ſortir, étoient égorgés. ANNÉE 1270.

Ainſi les grands avantages que Louis s'étoit flatté de trouver en Afrique, dès ſon arrivée, ſe réduiſoient à la priſe d'un château. Trop foible pour agir ſeul, il prit le parti de fortifier ſon camp en attendant le roi de Sicile. La circonſpection des Croiſés enhardit l'ennemi, qui vint les attaquer juſque dans leurs retranchemens: les Muſulmans furent repouſſés par le Roi, qui auroit même pu remporter un avantage décifif s'il les eût pourſuivis; mais il les laiſſa échapper, parce qu'il avoit, dit-on, promis à ſon frère de ne vaincre qu'avec lui.

Cependant le roi de Sicile, dont la gloire lui étoit ſi chère, ne paroiſſoit point, & chaque jour étoit le dernier d'un grand nombre de Croiſés. Bientôt tous les fléaux ſe réunirent pour détruire cette armée dont on attendoit de ſi grandes choſes: les chaleurs exceſſives du climat, les eaux corrompues, les vivres gâtés remplirent le camp de maladies. Les Africains voyant les Chrétiens reſſerrés dans un ſi petit eſpace, s'aviſèrent d'un ſtratagème qui acheva de les déſoler: ils élevoient avec des machines le ſable brûlant de la côte; ils le

ANNÉE 1270.

dirigeoient, à l'aide du vent, contre le camp des Croisés; & ceux-ci respiroient ce sable très-délié qui leur desséchoit les poumons. Le camp ne fut plus qu'un vaste hôpital; en peu de jours, on compta au nombre des morts près de trente mille hommes, parmi lesquels plusieurs des principaux chefs, tels que les comtes de Vendôme, de la Marche & de Viane; les sires de Montmorency, de Nemours, de Fiennes, d'Apremont & de Brissac: Tristan comte de Nevers, né à Damiette pendant la captivité du Roi son père, eut le même sort. L'héritier de la Couronne, Philippe & le roi de Navarre étoient expirans: Louis avoit l'ame déchirée, il se livroit sans réserve aux soins des mourans qu'il consoloit & exhortoit; mais enfin, victime de son zèle, ses forces épuisées ne le laissèrent pas languir long-temps. Il fit un effort sur lui-même pour adresser à son successeur cette instruction sublime & touchante, qui devroit être gravée en caractères ineffaçables dans le cœur de tous les Rois. Le respect sans bornes pour l'Etre suprême, ainsi que pour la religion qu'il a établie; l'attachement à tous les pénibles travaux du Trône, la justice, la modération & la bienfaisance; telles étoient les vertus que le pieux Monarque inculquoit à son successeur; il lui recommandoit ses sujets comme le père le plus tendre recommande ses enfans.

Sa mort fut pour l'armée un coup de foudre: les regrets, la consternation s'emparèrent de tous les esprits;

aux expressions de la plus vive douleur, succéda un morne & profond silence. C'est alors qu'on aperçut la flotte du roi de Sicile arrivant avec cette armée florissante, à la tête de laquelle il avoit conquis deux royaumes. L'air retentissoit au loin des cris de joie & du son des instrumens militaires des nouveaux Croisés : étonné de ne point entendre l'armée Françoise répondre aux cris d'allégresse de la sienne, Charles s'avance jusqu'au camp le cœur rempli des plus noirs pressentimens. Arrivé à la tente de Louis, le premier objet qui frappe ses yeux est le cadavre de son frère & de son bienfaiteur. Sa douleur n'eut point de bornes : il se prosterna aux pieds du saint Monarque, les baisa & les arrosa de ses larmes. Qui eût alors reconnu en Charles d'Anjou, ce guerrier féroce & inhumain, qui avoit ordonné de sang froid le supplice d'une Tête couronnée!

ANNÉE 1270.

Gesta Philippi III, apud Duch. t. V, p. 516 & 517.

Le premier soin de Charles fut de rendre les derniers devoirs à un Monarque qui avoit couvert sa maison & la France d'une gloire immortelle. Le nouveau Roi, Philippe le Hardi, n'eut pas la consolation de partager ce tendre & lugubre ministère; il luttoit alors contre la mort. On prépara un vaisseau pour transporter en France les tristes restes de la dépouille mortelle du plus saint des Rois; mais l'armée s'y opposa avec fermeté. Philippe acquiesça aux vœux des Croisés, qui dès-lors se regardèrent comme invincibles.

La mort du Roi encourageoit de plus en plus les

ANNÉE 1270.

Sarrafins. Les Émirs accouroient de jour en jour des extrémités de l'Afrique pour contribuer à la défaite des Chrétiens. Le roi de Sicile chargé du commandement fuprême, pendant la maladie du Roi fon neveu, s'en acquitta avec autant d'habileté que de fuccès : il en vint plufieurs fois aux mains avec l'ennemi qu'il battit toujours. Son objet étoit de prendre Tunis, la ville alors la plus peuplée & la plus opulente de l'Afrique; mais il ne pouvoit le remplir qu'en fe rendant maître d'un lac que les Mufulmans défendoient avec opiniâtreté; néanmoins, à l'aide des brigantins & des galères qu'il fit conftruire, il en vint à bout, & prit ou coula à fond tous les vaiffeaux ennemis.

Les Sarrafins qui avoient déjà perdu deux batailles, tentèrent le fort d'une troifième; ils furent encore plus malheureux. Le roi de France, quoique convalefcent, combattit avec un courage digne de l'héritier de Saint Louis : les vainqueurs, en pourfuivant les fuyards, entrèrent dans leur camp pêle-mêle avec eux, égorgèrent les malades & les bleffés, & s'emparèrent de magafins immenfes.

La conquête de Tunis étoit infaillible, fans les ravages de la pefte qui emportoit tous les jours des centaines de Chrétiens. L'armée du roi de Sicile commençoit elle-même à être en proie à ce fléau deftructeur; il s'étoit même communiqué aux troupes Africaines. Dans ces triftes circonftances, le roi de

Tunis eut recours aux armes des vaincus, à la négociation : l'exemple des malheurs éprouvés en Égypte, rendit plus flexibles les chefs des Croisés; ils consentirent à une trève de dix ans, à condition que l'ennemi rendroit la liberté à tous les Chrétiens arrêtés depuis l'invasion, qu'il leur permettroit le libre exercice de leur religion, qu'il payeroit au roi de Sicile le tribut ordinaire, & qu'il rembourseroit tous les frais de la guerre, qui furent évalués à deux cents dix mille onces d'or.

ANNÉE 1270.

Gesta Philippi III, apud Duch. t. V, p. 516 & 517.

A peine le traité étoit-il signé, qu'on vît paroître le prince Édouard avec des troupes florissantes. Les rois de France, de Sicile & de Navarre lui offrirent une partie des dépouilles du vaincu: mais ce prince refusa tout; il blâma hautement le traité, & alla remplir son vœu en Palestine, où il fut encore moins heureux que les François en Afrique.

Les Croisés ne se rembarquèrent qu'au mois de novembre. Une partie de la flotte périt dans le trajet; le roi de Navarre mourut à Trapani en Sicile; la reine son épouse le suivit de près, ainsi que la nouvelle reine de France; Alphonse comte de Poitiers, frère de Saint Louis, subit le même sort, avec la comtesse son épouse, héritière des comtes de Toulouse: jamais la Maison royale, depuis l'établissement de la monarchie, n'avoit été environnée de plus de deuil.

Philippe le Hardi débarqua en Italie, qu'il traversa presque dans toute son étendue, conduisant avec lui les corps de son père, de son épouse & de ses frères.

ANNÉE 1270.

Par-tout où il portoit ses pas, le Clergé, la Noblesse & le Peuple accouroient en foule au-devant de lui, pour honorer les reliques du feu Roi, que la piété & la reconnoissance de tous les Chrétiens canonisoient déjà.

Si jamais Prince a mérité l'apothéose, on peut dire que c'est Louis IX. Avant & après lui, aucun Roi ne l'a surpassé, ni même égalé en religion, en clémence, en justice, en chasteté & en grandeur d'ame. Les Antonins & les Marc-Aurèles, dont il avoit le courage & l'ame compatissante, firent moins de bien à l'empire Romain qu'il n'en fit à la France : durant le cours d'un règne de quarante-quatre ans, il n'écouta que la voix de l'honneur & de l'équité ; il n'est pas donné à l'homme de porter plus loin la vertu ; au reste la Nature l'avoit comblé de tous ses dons. Il étoit grand, beau & bien fait ; on voyoit briller sur son visage tant de grâce, de douceur & de majesté, qu'on ne pouvoit, en le regardant, se défendre d'un sentiment mêlé de tendresse & de vénération. Il n'est pas jusqu'aux écrivains Arabes, qui ne se soient plu à rendre justice aux qualités éminentes de ce Héros ; ils disoient de lui que c'étoit le plus fier & le plus déterminé Chrétien dont ils eussent jamais entendu parler : si les Sarrasins, dont on pouvoit lui reprocher d'avoir été l'agresseur, n'ont pu s'empêcher de célébrer ses vertus, qu'on juge de l'impression profonde qu'elles ont dû faire sur les hommes dont il fut le bienfaiteur !

Joinville.

Les lumières de ce Prince égaloient son courage,

elles étoient bien supérieures à son siècle; jamais Roi ne connût mieux que lui les droits sacrés de la Couronne, & ne remplit avec plus de scrupule les devoirs pénibles & effrayans qu'elle impose; du pied des autels où il étoit si souvent prosterné, il s'éleva constamment contre les abus de la puissance ecclésiastique, dont l'excès ne pouvoit manquer de devenir funeste au Clergé même; cet Ordre avoit été souvent utile aux Rois prédécesseurs de Saint Louis, il leur avoit prêté plus d'une fois le secours des foudres de l'église, contre des sujets factieux & rébelles; mais en les appuyant d'une main, il les avoit dépouillé de l'autre, sa juridiction absorboit celle du Trône; Louis la resserra dans de justes bornes; il déploya la même fermeté contre les entreprises de l'Aristocratie féodale; en un mot, soit qu'on envisage Louis comme chrétien, comme chevalier, comme père, comme législateur, comme monarque enfin, on trouvera toujours en lui, l'un des dons les plus précieux que la Divinité puisse faire aux hommes. Qui oseroit nier qu'en supprimant de sa vie les deux Croisades dans lesquelles il fit d'ailleurs éclater tant de grandeur d'ame, les fastes de l'Histoire ne présentent point de Roi plus accompli ni de règne plus fortuné!

Telle étoit la haute idée que les générations suivantes eurent de la prospérité de la France sous son règne, que la Noblesse & le peuple mécontens du gouvernement,

ANNÉE 1270.

ne demandoient rien avec tant d'inſtance, que la réforme des abus, ſur les uſages obſervés pendant ſon adminiſtration.

Louis IX a laiſſé à ſes enfans un héritage plus précieux encore que la première couronne de l'Europe, l'exemple des vertus les plus touchantes. Sa poſtérité ne dégénéra point; on verra que la branche de Bourbon eut en partage, ſur toutes les autres branches iſſues de ce pieux Monarque, ſon courage & ſa bonté.





ROBERT DE FRANCE,

Comte de Clermont, baron de Bourbon & de Charolois, seigneur de Creil, de Gournai & de Saint-Just.

ROBERT n'avoit que douze ans lorsqu'il perdit son père devant Tunis. La Reine, sous la garde de laquelle il étoit demeuré en France, lui inspira ces sentimens nobles & magnanimes, dont elle avoit donné de si grands témoignages à Damiette. A peine le jeune Prince avoit atteint l'âge de porter les armes, qu'il accompagna le roi Philippe le Hardi dans son expédition des Pyrénées. ANNÉE 1270, 1271.

Fier de la situation de ses États, au milieu des

ANNÉE 1271.

rochers & des montagnes, Roger Bernard comte de Foix, affectoit l'indépendance la plus absolue & bravoit la majesté du Trône; il comptoit sur l'appui du roi d'Arragon, du comte d'Armagnac & des autres grands vassaux de la Couronne, non moins jaloux que lui des progrès de la puissance royale. Philippe le Hardi comprit que c'en étoit fait de son autorité s'il ne faisoit pas du rebelle, un exemple capable d'effrayer à jamais les Barons qui seroient assez hardis pour marcher sur ses traces: il appela sous ses drapeaux tous les vassaux de la Couronne; non qu'il eût besoin de toutes les forces de l'État pour châtier l'audace d'un si foible ennemi, mais il vouloit en imposer au dehors & au dedans, en déployant l'appareil formidable de la puissance d'un roi de France. Au bruit de sa marche, le comte d'Armagnac se soumit; le comte de Foix plus opiniâtre se défendit avec vigueur; ses efforts n'aboutirent qu'à la ruine entière de ses domaines; ses forteresses furent emportées d'assaut, ses villes détruites; il fut enfin pris, chargé de fers & conduit en prison, à Beaucaire, où on le laissa languir plus d'un an. Le jeune comte de Clermont se montra dans cette expédition, l'héritier de la valeur de ses ancêtres; il força des postes, prit des villes & se couvrit de gloire.

Histoire généal. de la Maison de France, par S.te Marthe, t. II, p. 8.

Le Roi qui l'aimoit tendrement lui fit épouser, quelques années après, Béatrix de Bourgogne, Princesse du Sang, fille unique & héritière de Jean de

Bourgogne, baron de Charolois, & d'Agnès dame de Bourbon & de Saint-Just. ANNÉE 1271.

C'est au milieu des fêtes préparées pour ce mariage que le Roi lui conféra l'ordre de la Chevalerie, dont il s'étoit rendu digne par ses vertus. Cette cérémonie fut suivie de joutes & de tournois : personne n'ignore que ces jeux de la paix étoient accompagnés de presque tous les périls de la guerre; le tournoi sur-tout offroit l'image d'une mêlée, d'un choc, d'un combat en forme, il faisoit les délices d'une Noblesse avide de gloire & d'éclat : mais elle paya souvent au prix de sa fortune & de son sang, le frivole avantage d'y briller.

Robert se fit admirer dans ces fêtes guerrières, & la réputation qu'il y acquit lui devint funeste. L'arrivée du prince de Salerne, héritier de la couronne de Sicile, Prince du Sang de la branche d'Anjou, donna lieu à de nouveaux tournois. Ces jeux militaires tenoient alors lieu des spectacles ingénieux, & de tous les divertissemens que les progrès de l'esprit humain ont établis chez les Nations les plus civilisées. 1278.

Impatient de signaler son adresse & sa force, le comte de Clermont voulut être le principal tenant du tournoi ; résolu de mourir plutôt que de céder, il reçut de si furieux coups sur la tête que son esprit & son corps s'en ressentirent également : tel, & plus tragique encore, fut presque toujours le dénouement de ces jeux sanglans, qui avoient pour acteurs les hommes les plus précieux

Nang. in hist. Philip. III.

ANNÉE 1278. de l'État, & pour spectateurs presque tous les citoyens de la capitale. La France plaignit la destinée du Prince le plus beau, le mieux fait & le plus heureusement né de la Maison royale.

On eût prévenu un accident si déplorable, en respectant davantage les loix de l'humanité rappelées dans les décrets des Conciles, & sur-tout en se conformant à la volonté d'un de nos plus grands Monarques. Philippe-Auguste, persuadé que le salut de l'État réside en la personne des Rois & des héritiers du Trône, avoit défendu à ses fils, sous peine d'encourir son indignation, de prendre jamais part à ces exercices dangereux: mais l'amour forcené d'une fausse gloire entraîna presque toujours les Rois & les Seigneurs du Sang, & il ne fallut pas moins que la mort à jamais lamentable de Henri II, pour éclairer la France sur des divertissemens qui avoient des suites si funestes.

1310. Le comte de Clermont survécut quarante ans à son accident. Il eut certainement des intervalles lucides, puisqu'on le voit admis dans les conseils & chargé de négociations très-importantes. Ce fut lui qui, ayant pour collégues le roi de Navarre, depuis Louis X, son petit-neveu, & le prince Louis de Clermont son fils, négocia & conclut heureusement un traité perpétuel de ligue offensive & défensive, entre Philippe le Bel & l'empereur Henri VII.

Au Trésor des chartes.

Il témoigna beaucoup de fermeté & de vigueur en

défendant les droits de son épouse contre sa belle-mère, Agnès de Bourbon. Cette Princesse après avoir épousé en secondes nôces Robert II comte d'Artois, entreprit de démembrer la baronnie de Bourbon en faveur de ce Prince, dont elle n'avoit point d'enfans. Robert de France réclama l'appui des loix: le Parlement, à la tête duquel étoit Philippe III, déclara la baronnie indivisible, & l'adjugea dans toute son étendue à la comtesse de Clermont. C'est ainsi que le Bourbonnois, cette belle province, le Charolois plus fertile encore & la seigneurie de Saint-Just, entrèrent dans la maison de France, beaux & vastes domaines qui, joints au comté de Clermont & aux seigneuries de Creil & de Gournai, formèrent aux descendans de Robert, un patrimoine qui répondoit à la splendeur de leur naissance.

ANNÉE 1278.

1282.

Titres de la Maison de France.

Mais de tous les évènemens auxquels le comte de Clermont eut part, nul ne le toucha plus que la canonisation de Louis IX son père. Le peuple, qui a tant d'intérêt à voir placer dans le Ciel les bons Rois ses bienfaiteurs, partagea avec transport la joie de la famille royale. Philippe le Bel consacra au nouveau saint la fête la plus magnifique: on leva le corps à Saint-Denys, & on le porta à la Sainte-Chapelle de Paris, où il fut exposé pendant plusieurs jours à la vénération publique: le concours des Évêques, des Grands, de la Noblesse & des citoyens fut prodigieux; le triomphe de Saint-Louis étoit celui de la Nation. Le Roi ne voulut confier qu'à

1297.

Joinville, p. 129.

ANNÉE 1297. lui-même, aux comtes de Valois & d'Évreux ses frères, au comte de Clermont son oncle & aux deux fils de ce Prince, tous fils ou petits-fils de Saint Louis, le soin attendrissant de porter à Saint-Denys les reliques du bon Roi : ils chargèrent sur leurs épaules ce glorieux fardeau & le transportèrent à pied au milieu des bénédictions du peuple. Depuis cette époque, la France a toujours regardé Saint Louis comme son principal patron ; toutes les branches de la Maison royale, & principalement celle de Bourbon, ont élevé à l'envi les unes des autres, les temples les plus magnifiques à la gloire du Monarque immortel, à qui elles doivent la naissance & la Couronne.

Le comte de Clermont ne s'en tint pas à de stériles hommages envers l'auguste auteur de ses jours ; il marcha sur ses traces avec autant de joie que de courage : comme

1317. lui, il fut bon, juste, généreux, compatissant, chaste, & partagea ses biens avec les pauvres ; il fonda l'hôpital de Saint-Julien de Moulins, & mourut en 1317, il est enterré aux Jacobins de la rue Saint-Jacques sous un tombeau de marbre, au-dessus duquel on voit encore sa statue *. Avant sa mort, Robert avoit eu la joie &

Hist. généal. de la Maison de France, par S.te Marthe, t. II, p. 10.

* Le célèbre Santeuil consacra l'épitaphe suivante à ce père de tant de Héros & de Rois :

Hic stirps Borbonidum, hic primus de nomine Princeps
Conditur ; hic tumuli, velut incunabula Regum,
Huc veniant proni regali è stirpe nepotes :
Borbonii hic regnant, invito funere, Manes.

la consolation de voir ses deux fils combattre en héros pour la patrie, & lui rendre les services dont ses infirmités ne lui permettoient pas de s'acquitter. ANNÉE 1317.

Il laissa de son mariage avec Agnès de Bourbon, 1.° Louis I.er duc de Bourbon qui suit; 2.° Jean de Clermont baron de Charolois, qui eut de son mariage avec Jeanne d'Argies, Béatrix de Clermont épouse de Jean I.er comte d'Armagnac, à qui elle porta le Charolois, & Jeanne de Clermont épouse de Jean I.er comte d'Auvergne; 3.° Pierre de Clermont grand archidiacre de l'église de Paris; 4.° Blanche de Clermont épouse de Robert VII comte d'Auvergne; 5.° Marie de Clermont prieure de Poissy; 6.° Marguerite de Clermont épouse de Jean de Flandre comte de Namur.

Voyez la généalogie, *p. 30 & suiv.*

Personne n'ignore que la postérité de Robert de France & de Béatrix de Bourgogne prit le nom de Bourbon; on a cru ne pouvoir se dispenser ici de faire connoître les anciens sires de Bourbon, dont le nom est devenu le plus grand de l'Univers, depuis qu'il a été adopté par la branche la plus illustre de la maison de France, qui les reconnoît pour ses ancêtres maternels.

L'origine des anciens sires de Bourbon se perd dans la nuit des temps. Ils prenoient au commencement de la seconde race de nos Rois, les titres de Princes, de Barons & de Comtes. Aymar, l'un d'eux, fonda en 921 le prieuré de Souvigny en Bourbonnois: deux frères de cette ancienne Maison, nommés l'un *Anceaume*

ANNÉE 1317.

& l'autre *Archambaud*, jetèrent en même temps les fondemens de deux villes qui existent encore aujourd'hui, la première sous le nom de *Bourbon - Lanci*, & l'autre sous celui de *Bourbon-l'Archambaud.*

Glossaire de du Cange.

Lorsque Hugue Capet parvint au Trône, les barons de Bourbon relevoient immédiatement de la Couronne, & tenoient leurs fiefs en même dignité que les ducs de Bourgogne, de Normandie & de Guienne, & les comtes de Toulouse, de Champagne & de Flandre, seuls compris depuis au nombre des pairs de France. Il est vrai que ce glorieux avantage ne leur étoit point particulier; ils le partageoient avec les comtes de Vermandois, de Chartres, de Blois, de Tours, d'Anjou, d'Auxerre, de Perche, de Meaux & de Mâcon; les barons de Montmorency, de Beaujeu, de Couci & quelques autres. La baronnie de Bourbon fut toujours réputée la première & la plus ancienne du royaume, jusqu'à ce qu'ayant été érigée en duché-pairie, les sires de Montmorency prirent alors, de l'aveu du Roi & de la Nation, le magnifique titre de premiers barons de France.

Hist. généal. des grands Officiers de la Couronne, t. III, p. 149 & suiv.

La première dynastie des sires de Bourbon subsista pendant trois siècles, & produisit douze Princes ou Barons, dont sept furent connus sous le nom d'*Archambaud.*

Leur histoire présente de grands exploits, des croisades, des fondations de villes, de châteaux, d'églises & de monastères; ils ne contractèrent que des alliances dignes d'eux, avec les maisons de Limoges, de Sully-Champagne,

Champagne, d'Auvergne, de Tonnerre, d'Anjou, de Savoie & de Bourgogne; riches, braves & puiſſans, ils étoient tour à tour, comme les grands vaſſaux de la Couronne, l'appui & la terreur du Trône.

ANNÉE 1317.

Les États de ces anciens ſeigneurs de Bourbon, furent non-ſeulement dévaſtés par des guerres étrangères, mais encore par des guerres inteſtines. Archambaud V trouva des oppreſſeurs juſque dans ſa famille; il fut dépouillé de ſes domaines par Aymon II, ſon oncle, ſurnommé *Vaire-vache*, à cauſe de la variété des couleurs de ſon poil. Archambaud chercha un aſile auprès du roi Louis VI, qui, à force de courage, d'application & d'équité, s'étoit élevé à un degré de puiſſance ſupérieur à celle de ſes prédéceſſeurs; le Monarque ſomma l'uſurpateur de comparoître devant lui; Aymon ne répondit aux ordres de ſon Souverain que par des refus inſultans. Louis indigné marcha en Bourbonnois à la tête de ſon armée; il conquit la province & aſſiégea le rebelle dans le château de Germini, où il s'étoit puiſſamment fortifié: après une vigoureuſe réſiſtance, Aymon fut obligé de tomber aux pieds du vainqueur, il réclama ſa clémence; Louis qui pouvoit venger la majeſté du Trône par le ſupplice du coupable, lui pardonna; mais il rendit le Bourbonnois à Archambaud V, qui, peu de temps après, mourut ſans enfans, laiſſant ſes États à l'oncle ambitieux qui l'en avoit dépouillé.

Archambaud VII, le dernier prince de la première

ANNÉE 1317.

race de Bourbon, ne laissa de son mariage avec Alix de Bourgogne, qu'une fille appelée *Mahaud de Bourbon.* Mahaud épousa, 1.° Gaucher de Vienne seigneur de Salins, dont elle fut séparée pour cause de parenté; 2.° Gui de Dampierre d'une des plus illustres maisons de Champagne. Elle eut de son premier mari, Marguerite de Salins épouse de Guillaume de Sabran comte de Forcalquier; & du second, une postérité qui effaça l'éclat de la première race de Bourbon.

L'aîné des fils de Mahaud de Bourbon & de Dampierre, prit le nom, le cri & les armes de Bourbon, & devint le chef de la seconde dynastie des sires de Bourbon; il est connu sous le nom d'*Archambaud VIII.* Il eut à soutenir un fameux procès contre la comtesse de Forcalquier sa sœur utérine, qui lui disputoit la possession de la baronnie. Archambaud prouva devant Philippe-Auguste & son Parlement, 1.° que la baronnie de Bourbon ne pouvoit être le partage des filles qu'au défaut des mâles, 2.° qu'elle ne pouvoit être ni divisée ni démembrée. La comtesse de Forcalquier renonça à ses prétentions, moyennant une indemnité de treize cents marcs d'argent, somme alors très-considérable: cette transaction autorisée d'une charte de Philippe-Auguste, datée de 1211, laissa Archambaud VIII paisible possesseur d'un des plus nobles fiefs de la Couronne.

Archambaud, par ses exploits & par sa puissance, mérita le surnom de *Grand;* il défit le comte d'Auvergne

qui s'étoit révolté contre le Roi, soumit ses États, & partagea avec Philippe-Auguste les dépouilles du vaincu: il eut la gloire avant sa mort, de placer sur le trône de Navarre, Marguerite de Bourbon sa fille, à qui il donna en dot la somme de trente-six mille livres, qui en vaudroit aujourd'hui plus de huit cents mille: enfin, après une longue & brillante carrière Archambaud fut tué en 1238, à la bataille de Coignac.

Archambaud IX, fils & héritier d'Archambaud VIII, fut aussi brave & beaucoup plus puissant que son père; il mourut dans la première croisade de Saint Louis, & fut universellement regretté: il avoit épousé Yoland de Châtillon, la plus riche héritière du royaume, qui lui avoit apporté les comtés de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre; & les baronnies de Montjai, de Thorigny, de Broigny, de Donzy, de Saint-Aignan & du Perche-gouet; & dont il n'eut que deux filles, Mahaud & Agnès de Bourbon: elles furent mariées aux deux fils aînés de Hugue IV, duc de Bourgogne: l'aînée eut en partage les biens maternels, & Agnès les biens paternels: celle-ci n'eut de son mariage avec Jean de Bourgogne, que Béatrix de Bourgogne, épouse de Robert de France comte de Clermont.

Archambaud VIII, surnommé *le Grand,* eut un frère, Guillaume de Dampierre-Bourbon, dont la puissance & le bonheur parvinrent au plus haut degré: il épousa l'héritière du comte de Flandre, dont il eut une postérité

ANNÉE 1317.

qui régna long-temps & avec éclat: la dernière de ses descendantes, Jeanne de Dampierre, porta les comtés de Flandre, d'Artois & de Nevers dans la maison de Bourgogne, d'où ils ont passé dans celle d'Autriche par le mariage de Marie de Bourgogne avec l'Empereur Maximilien I.er C'est ainsi que les deux plus augustes maisons de l'Europe, celles de Bourbon & d'Autriche, tirent leur origine maternelle de la maison de Dampierre-Bourbon. Nous allons voir le nom de Bourbon déjà si illustre, devenir de plus en plus célèbre dans l'univers.





LOUIS I,

Surnommé le Grand *& le* Boiteux, *duc de Bourbon, comte de Clermont & de la Marche, seigneur d'Yssoudun, de Saint-Pierre-le-Moutier, de Montferrand, de Creil & de Gournai; Roi titulaire de Thessalonique, pair & grand-chambrier de France.*

LA querelle de Philippe le Bel & d'Édouard I.er roi d'Angleterre, partageoit presque toute la république Chrétienne, lorsque *Louis Monsieur* (c'est ainsi qu'on nommoit Louis I.er, comte de Clermont, pendant la vie de son père) parut à la cour. Les Anglois comptoient au nombre de leurs alliés, le Roi des Romains, le duc

ANNÉE 1288 *& suiv.*

ANNÉE 1295. de Brabant, les comtes de Gueldre, de Juliers & de Bar, l'électeur de Cologne, & principalement le comte de Flandre, le plus puissant vassal de la couronne: c'étoit donc une guerre tout-à-la-fois intestine & étrangère que la France avoit à soutenir: il falloit que le danger fût grand, puisque le Roi proscrivit les guerres particulières, les joutes & les tournois; il défendit aussi aux créanciers de saisir les chevaux & les armes de leurs débiteurs; il vouloit réunir toutes les forces de ses sujets & les consacrer à la défense de l'État.

Mais de tous les ennemis qu'il avoit à combattre, nul ne l'avoit offensé plus mortellement que le comte de Flandre, qui foulant aux pieds les devoirs sacrés de sujet & de vassal, avoit porté l'audace jusqu'à le défier personnellement; c'est de ce Prince qu'il prétendoit tirer une vengeance aussi utile que mémorable, en le dépouillant de ses États & en les réunissant à la Couronne; il marcha vers les frontières de Flandre avec
1296. une puissante armée.

Avant que d'entamer la campagne, Philippe le Bel eut recours au moyen le plus sûr pour exciter l'émulation & l'ardeur des troupes: il conféra l'ordre de la Chevalerie à un grand nombre de jeunes guerriers, à la tête desquels paroissoient le comte d'Évreux son frère, & Louis Monsieur son cousin-germain.

Spicil. t. III, p. 52.

Philippe le Bel ne tarda pas à recueillir les fruits de sa prévoyance: tandis qu'il assiégeoit Lille, le comte

d'Artois & le connétable de Nesle, chacun de leur côté, tenoient en échec les ennemis. Louis Monsieur qui faisoit ses premières armes sous le comte d'Artois, second époux d'Agnès de Bourbon son aïeule maternelle, soupiroit après une bataille, se flattant d'y montrer combien il étoit digne de porter le nom de Chevalier; ses vœux furent bientôt remplis. Le comte d'Artois défié au combat par le comte de Juliers, général des alliés, se hâta de faire ses dispositions; il chargea Louis Monsieur & Philippe d'Artois son fils, nouveaux Chevaliers, de l'attaque du Pont-à-Vendin fortifié par l'ennemi; du succès de cette opération périlleuse dépendoit la victoire.

ANNÉE 1296.

Hist. généal. de la Maison de France, t. II, p. 15.

Les deux Princes firent des prodiges de valeur; Philippe d'Artois blessé mortellement tomba au pouvoir des ennemis; Louis Monsieur plus heureux força le pont, délivra son compagnon d'armes, & ouvrit à son Général le chemin de la victoire. Le comte de Juliers fut pris avec les principaux Chevaliers de son armée; on les conduisit à Paris, où ils entrèrent précédés de l'étendard du comte d'Artois leur vainqueur, que l'on portoit en triomphe devant eux. Ce fut avec la même valeur, que Louis Monsieur contribua à la prise de Furnes, de Cassel & de toutes les forteresses dont la Flandre maritime étoit couverte; il joignit ensuite le Roi devant Lille, qui capitula. La victoire couronnoit par-tout les François: le connétable de Nesle gagna une

ANNÉE 1296.

bataille près de Comines; la reine de France, Jeanne de Navarre, vainquit en personne, & fit prisonnier le comte de Bar qui ravageoit la Champagne.

Le roi d'Angleterre sembloit n'être arrivé en Flandre que pour voir de plus près les désastres & la ruine de ses alliés; il se tenoit renfermé dans Bruges, n'osant exposer son armée affoiblie & découragée à l'évènement d'une nouvelle bataille; bientôt il évacua Bruges & alla chercher un asile à Gand. Le Roi, maître de Bruges, détacha le comte d'Artois & Louis Monsieur, pour aller brûler la flotte Angloise dans le port de Dam; les ennemis n'évitèrent la destruction de leurs vaisseaux qu'en fuyant à pleines voiles.

Accablés de tant de pertes, les alliés demandèrent une suspension d'armes: le Roi porta la générosité plus loin qu'ils n'avoient osé l'espérer; il leur accorda une trève de deux ans.

A l'expiration du délai, le comte de Valois rentra en Flandre, ayant sous lui les princes Louis de Clermont & Jean son frère; il gagna une bataille sur Robert, fils du comte de Flandre, & acheva la conquête de cette province alors la plus riche & la plus peuplée de l'Europe. Le comte de Flandre, vaincu sans ressource, abandonné de ses alliés & de ses sujets, s'abandonna lui-même; il prit le parti désespéré de se remettre au pouvoir du vainqueur avec ses deux fils & quarante seigneurs Flamands, à condition qu'on lui rendroit la liberté

liberté s'il ne pouvoit fléchir la colère du Roi : au retour de la campagne, le comte de Valois qui lui avoit donné sa parole, le présenta à Philippe le Bel; l'infortuné comte de Flandre eut beau se prosterner aux pieds du Monarque & lui demander grâce les larmes aux yeux, Philippe répondit en maître irrité, que toute la grâce qu'il pouvoit lui faire, c'étoit de lui laisser la vie, mais qu'il réuniroit ses États à la couronne: alors Gui réclama la liberté de s'en retourner; Philippe déclara qu'il ne se croyoit point lié par un traité fait à son insu & sans sa participation; il dispersa en différentes prisons le comte de Flandre & les compagnons de sa triste destinée.

ANNÉE 1296.

Déjà le Monarque suivi des princes de Clermont, étoit allé se mettre en possession de la Flandre; les mesures qu'il prit pour s'assurer à jamais une conquête si brillante, ne pouvoient être plus sages: il confirma les priviléges de ses nouveaux sujets, supprima les impôts 1302. & combla les Flamands de bienfaits: Philippe les auroit accoutumés au joug, s'il ne leur eût donné pour Gouverneur, Jacques de Châtillon, l'homme le plus inhumain de son siècle; ce seigneur gouverna avec un sceptre de fer une nation jalouse à l'excès de sa liberté & de ses priviléges; le peuple éclatoit en murmures; un tisserand, nommé *Pierre Leroi,* à peine échappé au supplice que Châtillon lui réservoit, se mit à la tête du peuple, excita une révolution, & se vengea des cruautés

ANNÉE 1302.

de Châtillon par des cruautés encore plus grandes.

Philippe le Bel confia le ministère terrible de la vengeance au comte d'Artois, qui se rendit en Flandre à la tête de cinquante mille hommes, l'élite des troupes; le connétable de Nesle, Louis Monsieur, & Jean son frère, les deux maréchaux de France, le Chancelier & presque tous les Chevaliers françois servoient dans cette armée.

Hist. généal. de la Maison de France, t. II, p. 15.

Le comte d'Artois avoit vaincu les nations les plus aguerries de l'Europe; il passoit pour un des plus grands hommes de guerre que la France eût jamais produits; cependant sa fortune échoua contre une misérable troupe de paysans & d'artisans rassemblés à la hâte, combattans à pied, mal disciplinés & plus mal armés.

La présomption & la témérité, source des désastres des François dans presque tous les siècles, furent la vraie cause des revers du comte d'Artois; son mépris pour les Flamands ses voisins, égaloit seul la haine qu'il leur portoit; il vouloit terminer en peu de jours une guerre qu'il regardoit comme une sédition.

A peine eut-il appris que Pierre Leroi, qui avoit choisi un boucher pour son lieutenant, campoit entre Bruges & Courtrai, qu'il marcha vers lui : l'armée Françoise étoit ainsi disposée; le Comte commandoit l'avant-garde avec le Connétable, les deux Maréchaux & le Chancelier de France; presque tous les Princes, les grands Seigneurs & les Chevaliers, avides de gloire & de péril, l'accompagnoient; le comte de Saint-

Paul neveu de Jacques de Châtillon, conduisoit le corps de bataille, composé presqu'entièrement d'Infanterie; Louis Monsieur formoit l'arrière-garde à la tête de deux mille hommes d'armes. ANNÉE 1302.

Pierre Leroi, ce vil artisan que la fortune opposoit à l'élite des guerriers François, étoit digne de défendre sa patrie; sous des dehors épais & grossiers, il cachoit une ame élevée, un esprit agile, rusé, industrieux, un courage invincible : le camp qu'il avoit choisi entre Bruges & Courtrai, couvert d'un côté par la Lys & de l'autre par un canal, annonçoit les talens d'un homme de guerre: à ces secours qu'il tenoit du local, il joignit les ressources de l'art; il creusa à l'orient & à l'occident de son camp, des fossés profonds où il fit entrer de l'eau: c'est-là que retranché de toutes parts, il déclara aux siens qu'il falloit vaincre ou mourir.

Le comte d'Artois n'eut pas plutôt aperçu l'ennemi, que cédant à son impétuosité & à son indignation, il se prépara à fondre dessus sans attendre le corps de bataille, encore moins l'arrière-garde qui étoit éloignée de plus de deux lieues: en vain le Connétable essaya de modérer des transports si fougueux; il fit observer au Prince tous les avantages du poste des Flamands, & lui représenta qu'il pouvoit les assiéger dans leur camp, les affamer, & les vaincre sans tirer l'épée. Le Comte n'écoutant que la colère & la vengeance, reprocha au Connétable qu'il ne cherchoit qu'à ménager

ANNÉE 1302.

les sujets du comte de Flandre son parent: *Je ne suis point un traitre*, s'écria Nesle, outré de fureur, *suivez-moi seulement, je vous menerai si loin que vous n'en reviendrez jamais.*

A ces mots ils partent l'un & l'autre, entraînent sur leurs pas l'avant-garde & entrent dans les marais, sans les sonder, sans prendre aucune des précautions qu'exige l'art de la guerre. Ils ne tardèrent pas à payer bien cher leur témérité: plus ils s'engageoient dans les marais, plus ils enfonçoient; bientôt ils ne purent ni avancer ni reculer; l'ennemi n'eut que la peine de les égorger, comme des victimes qui s'offroient d'elles-mêmes au sacrifice.

Le comte d'Artois tomba percé de trente coups de lance; le Connétable ne voulut point de quartier; il se fit tuer aussi-bien que les deux Maréchaux, le Chancelier, le comte de Dreux, Seigneur du Sang, les comtes d'Angoulême, d'Eu, d'Aumale, de Dammartin, de Tancarville & de Vimeu, Jean de Hainault, Godefroi de Brabant & plus de quatre mille Chevaliers, dont le vainqueur suspendit les dépouilles sanglantes dans l'église de Courtrai. La perte des François fut évaluée à plus de vingt mille hommes.

Au bruit du combat, Louis Monsieur accourut à toute bride; mais il n'arriva que pour être le spectateur du carnage entier de l'avant-garde & de la fuite honteuse du corps de bataille, que le comte de Saint-Paul avoit

lâchement abandonné. Au milieu du trouble & de la confusion générale, Louis Monsieur signala son intrépidité & son sang froid : il recueillit en présence du vainqueur, les débris d'une si terrible défaite ; il ramena sur la frontière & sauva environ vingt-sept mille hommes, tristes restes d'une des armées les plus florissantes que nos Rois eussent jamais mises sur pied.

ANNÉE 1302.

Ce désastre, un des plus humilians que la Monarchie ait éprouvés, couvrit tous les ordres de l'État de deuil & de honte ; les circonstances ajoutoient encore à la frayeur & à la consternation. Philippe le Bel étoit dans le plus fort de ses démêlés avec le pape Boniface VIII ; on ne pouvoit guère compter sur la trève avec l'Angleterre ; le trésor public se trouvoit sans argent ; enfin, le peuple gémissant sous le poids d'une administration vicieuse, témoignoit le plus vif ressentiment.

Mais de quoi n'est point capable une nation sensible à l'honneur ! les malheurs de l'État réconcilièrent les François avec le gouvernement : quelques citoyens donnèrent un exemple remarquable de grandeur d'ame & d'amour patriotique ; ils contribuèrent de presque tous leurs biens à la subsistance des débris de l'armée qui couvroit la frontière sous les ordres de Louis Monsieur : ce prince joignit à la gloire d'avoir sauvé près de trente mille hommes, celle de préserver le royaume d'une invasion qui pouvoit avoir les suites les plus funestes.

Les François moins affoiblis qu'indignés de la victoire

ANNÉE 1303. des Flamands, se prêtèrent généreusement aux besoins de la monarchie, & mirent Philippe le Bel en état de marcher la campagne suivante avec quatre-vingts mille combattans: il n'en falloit pas tant pour subjuguer la Flandre & en exterminer tous les habitans; mais le Roi entra si tard dans le pays ennemi, il eut tant à souffrir des pluies d'automne, qu'il fut obligé de s'en retourner sans avoir conquis un village: la campagne d'après ne fut ni moins ruineuse ni moins inutile.

Le connétable de Châtillon & Louis Monsieur, les généraux les plus employés de cette guerre, soutinrent mieux la gloire des armes Françoises; ils battirent plusieurs fois les Flamands en détail, & leur tuèrent plus de dix-sept mille hommes.

Ce ne fut qu'à sa constance & à son courage que Philippe le Bel fut enfin redevable de la victoire: il étoit entré avec soixante mille combattans, commandés sous lui par le comte de Valois, le connétable de Châ-
1304. tillon & Louis Monsieur; il marcha aux ennemis qu'il trouva retranchés près de Mons-en-puelle: le souvenir de la journée de Courtrai modéra l'ardeur du Monarque: il forma la sage résolution de couper les vivres à l'ennemi & de l'affamer. Les Flamands battus en détail & souffrant beaucoup de la disette, prirent le parti désespéré d'attaquer le roi en plein jour: les François furent surpris; le trouble égala la consternation, lorsqu'on vit les Flamands fondre en furieux sur le quartier du Roi;

la plupart des Chevaliers, le comte de Valois lui-même, jusqu'alors si grand & si courageux, n'eurent pas honte de chercher leur salut dans la fuite : jamais Roi, dans une situation si terrible, ne déploya plus de courage que Philippe le Bel ; il soutint lui vingtième, à pied & à demi armé, le choc d'une armée entière : Louis Monsieur vola un des premiers au secours de l'intrépide Monarque avec neuf compagnies d'hommes d'armes, ses vassaux, que le droit féodal l'obligeoit de fournir à l'État : mais son zèle & sa valeur n'auroient pas arraché Philippe à la mort ou à la prison, si le comte de Valois, au désespoir d'avoir abandonné son frère & son roi, n'eût ramené au champ de bataille les escadrons qui l'avoient suivi dans sa retraite : à l'aspect imprévu de ce corps formidable, la frayeur des François passa dans l'ame des ennemis ; déjà le Roi dégagé & à cheval, les pressoit à son tour ; bientôt il les eut chassés du camp, mis en fuite & taillés en pièces.

ANNÉE 1304.

Hist. généal. de la Maison de France, t. II, p. 16.

Philippe joignit à la gloire de vaincre celle de pardonner ; il rendit au comte de Flandre qu'il retenoit prisonnier depuis plusieurs années, tous ses États, à l'exception des villes de Lille, de Douai & d'Orchies qu'il garda pour s'indemniser des frais de la guerre, & il se fit donner la somme de deux cents mille livres.

Louis Monsieur ne se distingua pas moins dans les jeux de la paix que dans les travaux de la guerre : Philippe le Bel venoit de donner sa fille, Madame

ANNÉE 1304.

Iſabelle de France, à Édouard II, roi d'Angleterre : pour célébrer ce mariage, il avoit indiqué à Boulogne-ſur-mer le plus magnifique tournoi qu'on eût encore vu : jamais la valeur & l'adreſſe n'eurent à briller devant une plus auguſte aſſemblée ; on comptoit au nombre des ſpectateurs, cinq Rois, trois Reines & quatorze fils ou petits-fils de Rois : Louis Monſieur, & Jean ſon frère, entrèrent en lice & remportèrent le Prix ſur les Chevaliers les plus renommés de l'Europe : Philippe le Bel, couſin-germain des deux princes, fut très-ſenſible à ce triomphe, dont la gloire rejailliſſoit juſque ſur lui-même : il les chargea avec le comte de Valois du ſoin de conduire en Angleterre la jeune Reine ; ils ne la quittèrent qu'après l'avoir vu couronner à Weſtminſter.

Hiſt. généal. de la Maiſon de France, par S.te Marthe, p. 16.

Philippe le Bel ne voulut pas laiſſer ſans récompenſe les ſervices de Louis Monſieur ; il lui fit don de la charge de chambrier de France, l'une des quatre premières de la Couronne ; celui qui en étoit revêtu, avoit le droit de ſouſcrire & d'approuver les chartes des Rois, & d'aſſiſter au jugement des Pairs ; il avoit auſſi la ſur-intendance des ornemens royaux, du tréſor particulier, des bijoux, des diamans & des effets les plus précieux du Roi ; ſa juridiction s'étendoit ſur dix-ſept corps de marchands & d'artiſans ; il jouiſſoit à Paris & ailleurs de beaucoup de cens & de rentes, qui lui donnoient droit de juſtice & de contrainte ; cette grande charge fut héréditaire dans la maiſon de Bourbon juſqu'à la défection

Du Tillet, p. 411.

défection du Connétable, que François I.[er] en disposa en faveur du duc d'Orléans son troisième fils : à la mort de ce Prince le Roi la supprima, & en attribua la noble fonction aux premiers Gentilshommes de la chambre, & aux Maîtres de la garde-robe. ANNÉE 1304.

Livré aux travaux de la guerre & aux négociations, Louis Monsieur étoit parvenu à l'âge de vingt-sept ans sans avoir songé à un établissement digne de lui : il jeta enfin les yeux sur la princesse Marie de Hainault, fille de Jean II, comte de Hainault *, de Hollande, de Zélande & de Frise, l'un des Souverains les plus puissans de l'Europe après les Têtes couronnées, & de Philippe de Luxembourg. Le mariage fut célébré à Pontoise avec la plus grande magnificence, en présence du Roi & de toute la Cour. Le Prince reçut, à cette occasion, les marques les plus touchantes d'amour & d'estime du comte de Clermont son père, qui lui fit don de tous ses biens, dont il ne se réserva que l'usufruit, le laissant 1311.

* La maison de Hainault descendoit de Bouchard d'Avesne, qui, engagé dans les Ordres sacrés, épousa en 1246, Marguerite fille & héritière de Baudoin I.[er], empereur de Constantinople, comte de Flandre & de Hainault sa pupille ; il en eut plusieurs fils. Sa femme se sépara de lui, & épousa Guillaume de Dampierre-Bourbon ; les enfans du premier lit eurent le comté du Hainault, & ceux du second le comté de Flandre. Marguerite de Hainault nièce de la duchesse de Bourbon, porta les quatre provinces dont elle étoit héritière dans la maison de Bavière, d'où elles ont passé dans celle de Bourgogne, & de-là dans la maison d'Autriche.

ANNÉE 1311. d'ailleurs le maître de régler l'apanage de Jean de Clermont son autre fils: Jean réclama contre cette disposition; & il fut décidé au conseil du Roi, qu'il auroit le Charolois, la seigneurie de Saint-Just & mille livres de rente à prendre sur le comté de Clermont, dont il feroit hommage à son frère aîné.

Hist. général. de la Maison de France, p. 16 & suiv.

A peine Louis Monsieur avoit-il commencé à goûter les douceurs de l'hymen, que l'honneur l'arracha des bras de sa jeune épouse, pour voler au secours de son beau-père attaqué par le comte de Flandre: un grand nombre de Chevaliers françois le suivirent dans cette expédition; mais sa présence dissipa l'orage; il eut la gloire de terminer la querelle sans effusion de sang; il ménagea entre les deux ennemis un traité si équitable, qu'il ne paroît pas avoir été depuis enfreint.

Philippe le Bel poursuivoit alors au concile de Vienne, l'extinction de l'ordre des Templiers, dont il avoit livré les principaux chefs à la torture & au feu: ce fut pour indemniser, en quelque sorte, l'Église de la perte de tant de Chevaliers, dont l'institut étoit de défendre les Chrétiens contre les Musulmans, qu'il se croisa avec les Princes ses enfans, les Seigneurs du Sang & toute la haute Noblesse du royaume: mais le Concile, prévoyant que les circonstances ne permettroient pas au Monarque de s'éloigner si tôt de ses États, jeta les yeux sur Louis Monsieur pour la conduite de la croisade. Le courage & la prudence du Prince furent les seuls

Ibidem.

1312.

titres qui lui méritèrent, à l'âge de trente ans, la préférence sur tous les guerriers de l'Europe. ANNÉE 1312.

Louis Monsieur, au comble de ses vœux, fixa le rendez-vous général des troupes à Lyon pour l'année suivante. Il se rendit le premier en cette ville avec le prince Jean son frère & toute la Noblesse de ses domaines; mais ceux qui avoient montré le plus de zèle pour cette expédition, n'eurent pas honte de manquer à leurs promesses, & Louis Monsieur fut obligé de s'en retourner, faute des moyens nécessaires pour exécuter un projet si difficile & si dispendieux.

Cependant il ne renonça jamais au desir & à l'espérance d'aller un jour venger les infortunes de Saint Louis son aïeul: c'est pour se mettre à portée d'y parvenir qu'il acheta d'Eude duc de Bourgogne, ses droits à la couronne de Thessalonique & aux principautés d'Achaïe & de Morée; il lui en coûta quarante mille écus, somme alors très-considérable, pour un vain titre de Roi qu'il espéroit faire valoir par la force des armes: mais il devint trop nécessaire à l'État pour obtenir de la Cour la permission de sortir du royaume avec une armée. Sa postérité renonça sagement à un titre que personne ne lui avoit contesté.

Hist. généal. de la Maison de France, p. 16 & suiv.

Le crédit de Louis Monsieur prit un nouvel essor sous le règne des enfans de Philippe le Bel, & il ne l'employa jamais qu'à la gloire de l'État. Médiateur infatigable des querelles éternelles des Grands, on ne le voyoit

ANNÉE 1316.

Mémoires de l'Académ. des Belles-Lettr. t. X, p. 572.

occupé qu'à les prévenir ou à les terminer. Sa sagesse échoua pourtant contre l'ambition de Robert d'Artois, qui devint si célèbre depuis & si fatal à sa patrie. Déchu, par un arrêt du Parlement, de ses prétentions sur le comté d'Artois, Robert avoit eu recours à la force des armes pour s'en rendre maître. Les circonstances favorisoient son ambition; Louis X venoit de mourir laissant la Reine enceinte; le comte de Poitiers, régent du royaume, confia à Louis Monsieur & au connétable de Nesle, le soin de venger les Loix, & se disposa lui-même à soutenir les deux généraux: mais Louis Monsieur & le Connétable réduisirent en peu de jours le rebelle. On lui permit de porter encore ses prétentions au Parlement, qui décida, comme la première fois, en faveur de Mahaud d'Artois tante de Robert; les comtes de la Marche, de Valois, d'Évreux & le comte de Clermont *, chefs des principales branches de la Maison royale, donnèrent une déclaration solennelle, par laquelle ils s'engageoient à maintenir l'arrêt du Parlement par la force des armes.

Cependant la loi, ou plutôt l'usage ancien, en vertu duquel les François, depuis la conquête des Gaules, n'avoient jamais été gouvernés que par des Rois, étoit attaquée par les Princes, qui en auroient dû être les défenseurs. Le comte de la Marche frère puîné du

* Louis Monsieur, qui venoit de succéder à Robert de France son père, portoit alors le titre de *comte de Clermont.*

Régent, depuis roi ſous le nom de *Charles IV,* le duc de Bourgogne & le comte de Valois, dont la poſtérité régna ſi long-temps, vouloient placer ſur le Trône la fille aînée de Louis X; le comte de Clermont ſe déclara en faveur du Régent, à qui la Couronne appartenoit inconteſtablement; il aida Philippe V à vaincre tous les obſtacles; le droit du nouveau Monarque fut reconnu dans une aſſemblée ſolennelle, & la loi qui exclut les femmes du Trône, plus gravée dans le cœur des François que ſur le marbre ou l'airain, fut confirmée & renouvelée d'un conſentement unanime.

ANNÉE 1316.

La France reſpira ſous le gouvernement de Philippe le Long: le comte de Clermont admis au conſeil, ne contribua pas peu aux ſuccès de ce règne; il aida ſur-tout le Roi à la deſtruction d'un abus dont la durée eût pu entraîner la perte de la Monarchie.

Les Barons uſurpateurs, dans leurs domaines, de tous les droits qui conſtituent l'autorité royale, s'étoient mis en poſſeſſion de celui de fabriquer des monnoies d'or, d'argent & de cuivre; ils avoient exercé le brigandage le plus odieux ſur un article ſi important à la ſûreté du commerce & de la propriété; Philippe le Bel n'avoit été ni moins avide ni moins injuſte que les Barons: on ne pouvoit rétablir le calme dans le royaume & l'ordre dans les finances, qu'en refondant les eſpèces altérées & en leur donnant une valeur convenable au titre & au poids. Philippe le Long eut le courage d'entreprendre

Hiſtoire de Fr. de Velly, t. VIII.

ANNÉE 1316. cette réforme & de l'exécuter ; d'abord, il suspendit le droit des propriétaires par rapport à la fabrication des monnoies. L'autorité royale avoit fait alors tant de progrès, que les grands vassaux, sans en excepter le roi d'Angleterre duc d'Aquitaine, se soumirent à la volonté du Monarque. Philippe résolut ensuite d'acheter ce droit affoibli, à la vérité, par la politique de ses prédécesseurs, mais toujours suspect & dangereux. Le comte de Clermont, prince citoyen, entra le premier dans les vues du Roi, & lui vendit, moyennant la somme de quinze mille livres, le privilége qu'il avoit de fabriquer des espèces d'or & d'argent dans ses États de Bourbonnois & du comté de Clermont: son exemple, qui entraîna presque tous les autres grands vassaux, mit le Roi à portée de réprimer le brigandage & de soulager le royaume.

La mort de Philippe V, sans enfans mâles, plaça sur le Trône le comte de la Marche. Charles IV partagea sa confiance entre les comtes de Valois & de Clermont; ils furent à la fois, ses amis, ses généraux & ses ministres.

1324. *Hist. généal. de la Maison de France, par S.te Marthe, t. II, p. 16.*

La guerre venoit de s'allumer entre la France & l'Angleterre : les deux Princes chargés de la conduite des troupes, entrèrent en même temps en Guienne; il ne leur en coûta qu'une campagne pour conquérir cette belle & vaste province. Le comte de Clermont réduisit les places de Montségur, de Saint-Macaire, de Sauveterre & d'Agen, qui étoient extrêmement fortifiées; le

comte de Valois ſe rendit maître de Bordeaux & de Bayonne: ils usèrent généreuſement de la victoire; il ne tenoit qu'à eux d'amener, à Paris, priſonnier le prince Edmond frère du roi Édouard II: ils lui permirent d'aller à Londres rendre compte de ſes diſgrâces, à condition que s'il ne pouvoit déterminer le roi d'Angleterre à la paix, il viendroit ſe remettre au pouvoir du vainqueur. Édouard ſe ſoumit aux loix de la néceſſité; on lui rendit la Guienne, à l'exception de l'Agénois qui fut réuni à la Couronne; on exigea de plus, la ſomme de cinquante mille livres ſterlings qu'il avoit été condamné à payer par forme d'amende.

ANNÉE 1324.

1328.

Malgré tant de ſervices & de ſuccès, le comte de Clermont n'auroit peut-être jamais recueilli la récompenſe de ſes travaux, ſi les circonſtances n'euſſent déterminé Charles IV. Ce Prince, né à Clermont en Beauvoiſis, chériſſoit le ſéjour de cette ville; il deſiroit la réunir à la Couronne: mais il falloit indemniſer le comte de Clermont. Charles en uſa en Roi qui connoît le prix de la vertu & des ſervices; il donna au Comte, en échange de ſon apanage, le comté de la Marche & les villes d'Iſſoudun, de Saint-Pierre-le-Moutier & de Montferrand avec toutes leurs dépendances; il érigea de plus en duché-pairie le Bourbonnois.

Hiſtoire généalog. des grands Off. de la Couronne, t. III, p. 136 & ſuiv.

Cette grâce étoit d'autant plus ſignalée qu'il n'y avoit alors en France, que les maîtres de la Bourgogne, de l'Aquitaine & de la Bretagne, qui fuſſent revêtus de

ANNÉE 1328.

la qualité de Duc. Quant à la Pairie, c'étoit le comble des honneurs où pût parvenir un ſujet quelque grand qu'il fût: alors on regardoit, & cet uſage a duré encore long-temps, les enfans des Rois & les Princes du Sang, ſeigneurs des fiefs les plus nobles, comme ſeuls dignes d'être les collégues des anciens Pairs, dont la puiſſance égaloit celle des électeurs de l'Empire. Nos Rois ont depuis jugé à propos de communiquer cette grande dignité à des Princes d'origine étrangère, & même aux principaux Seigneurs du royaume: mais la Pairie, quoique très-multipliée, n'a jamais ceſſé d'être la première dignité de l'État. Cette inſtitution n'a pas peu contribué aux progrès de l'autorité royale, en attachant de plus en plus les Grands au Monarque unique diſpenſateur des titres & des récompenſes. Charles le Bel ſembloit prévoir les hautes deſtinées de la maiſon de Bourbon, lorſque dans les lettres d'érection du duché de Bourbon, il ajoute: *nous eſpérons que la poſtérité du nouveau Duc, marchant ſur ſes traces, ſera dans tous les temps l'appui & l'ornement du Trône.*

Hiſtoire généalog. des grands Off. de la Couronne, t. III, p. 136 & ſuiv.

Le nouveau Duc en adoptant, pour lui & pour ſa poſtérité, le nom de Bourbon au lieu de celui de Clermont, retint les armes de la maiſon de France, les plus glorieuſes qu'il pût porter, & qui rappeloient ſans ceſſe ſon auguſte origine: on ſait ce qu'il en a coûté aux branches royales de Dreux & de Courtenai, pour avoir négligé une précaution ſi ſage.

Paſquier, Recherches de la France, p. 478.

L'ami,

L'ami, le bienfaiteur du duc de Bourbon, lui fut bientôt enlevé; Charles IV ne fit, pour ainsi dire, que paroître sur le Trône: il laissa la Reine enceinte. ANNÉE 1328.

Deux Princes prétendoient à la Régence, Philippe de Valois, premier Prince du Sang, cousin-germain du dernier Roi, & Édouard III roi d'Angleterre, fils de la sœur du même Prince. Mais si les filles eussent donné quelque droit à la Régence, & par conséquent à la Couronne, les Princes issus des filles de Louis X & de Philippe V, n'eussent-ils pas été préférés aux Princes descendus des filles de Philippe IV! Les prétentions d'Édouard étoient donc chimériques, & ce Prince ambitieux en connoissoit si bien l'illusion, qu'il eut recours à l'or & aux intrigues: mais d'un côté le duc de Bourbon, & de l'autre Robert d'Artois plaidèrent avec tant de force en faveur de Philippe de Valois, qu'Édouard ne put obtenir un seul suffrage: il en conçut un tel ressentiment, que long-temps après il osa traiter de brigands, les Princes & les Grands *Rymer, t. II.* qui avoient rejeté avec mépris son prétendu droit.

Le triomphe de Philippe de Valois étoit celui de la loi, celui des Seigneurs du Sang appelés à l'infini, chacun selon le degré de sa naissance, à la couronne la plus noble de l'Europe; enfin celui des François, qui n'avoient jamais à redouter la domination d'un Prince étranger.

Philippe de Valois commença son règne sous les auspices de la gloire; il se montra digne de la Couronne

ANNÉE 1328.

en hasardant sa vie pour en conserver les droits & l'honneur. Louis, comte de Flandre, venoit d'être chassé de ses États par ses sujets; le Roi étoit d'autant plus sensible à cette injure, que les Flamands, vassaux de la Monarchie, n'avoient pas seulement daigné implorer sa justice avant que de se la faire à eux-mêmes. Il avoit donc résolu de châtier les rébelles; mais il n'y avoit guère moins d'obstacles à surmonter en France que dans les Pays-bas; la Noblesse étoit entièrement dégoûtée des guerres de Flandre, qui, sous Philippe le Bel, avoient coûté tant d'hommes & de trésors; la saison d'ailleurs étoit si avancée, qu'il y avoit lieu de craindre que les seules pluies d'automne ne ruinassent les troupes; enfin le Conseil n'osoit consentir à une expédition qui alloit compromettre la gloire du Roi: l'ardeur de Philippe de Valois entraîna un peuple guerrier; le duc de Bourbon fut un de ceux qui témoignèrent le plus de zèle; il joignit le Roi avec neuf compagnies d'hommes d'armes ses vassaux.

Tous les princes de France partagèrent avec le Monarque les périls & les fatigues de la campagne; on voyoit auprès de lui les rois de Bohème & de Navarre, les ducs de Bourgogne, de Bretagne & de Lorraine; les comtes de Flandre, de Savoie & de Hainault, & le Dauphin de Viennois; mais c'étoit principalement sur l'expérience du duc de Bourbon & le courage du comte d'Artois, que le Roi fondoit ses espérances.

ANNÉE 1328.

A cette multitude de Rois, de Souverains & de Princes, les Flamands n'opposèrent qu'une multitude de payſans & d'artiſans ; le Général étoit digne de l'armée ; c'étoit un marchand de poiſſons, nommé *Zannequin.* Cet homme ne manquoit ni de ruſe ni d'audace ; il avoit choiſi un poſte avantageux près de Caſſel, d'où il bravoit & inſultoit les François ſans épargner le Roi lui-même. Zannequin mêloit aux fonctions de général celles d'eſpion, pour leſquelles il ſembloit plutôt né. Il s'introduiſoit tous les jours dans le camp du Roi, où il vendoit ſon poiſſon ; bientôt il s'aperçut que l'armée entière, livrée aux plaiſirs de la table, du jeu & de la danſe, en un mot, plongée dans la diſſolution, ne rempliſſoit preſqu'aucune des fonctions militaires ; il forma ſur le champ le projet de ſurprendre & d'enlever le Roi en plein jour.

Il exécuta ſon deſſein en homme de courage ; ſon armée diviſée en trois corps marcha dans un profond ſilence, & parvint au camp ſans avoir été reconnue : Zannequin ne rencontra pas le moindre obſtacle pour pénétrer juſqu'au quartier du Roi, dont la route lui étoit familière : Philippe eut à peine le temps de ſe faire armer par ſes Chapelains ; il réſiſta courageuſement aux efforts multipliés de l'ennemi : mais le foible ſecours de quelques Chevaliers de ſa maiſon ne l'auroit pas ſauvé, ſi le duc de Bourbon & quelques autres chefs n'euſſent promptement raſſemblé les troupes éparſes, &

Hiſt. généal. de la Maiſon de France, par S.rs Marthe, t. II, p. 16 & 17.

ANNÉE 1328. *Chroniques de Flandre.*

fondu sur les Flamands. Les François honteux & furieux de s'être laissés surprendre, & sur-tout de voir le Roi exposé à un si grand danger, combattirent en désespérés: de seize mille Flamands qui étoient entrés dans le camp aucun n'échappa, ils furent tous massacrés avec leur chef. Cette victoire réduisit en entier la Flandre au pouvoir du Roi, qui la remit généreusement à son vassal sans rien exiger pour les frais de la guerre.

1329. Philippe ne signala pas moins sa reconnoissance que son courage: il combla de bienfaits tous ceux qui avoient contribué à la défaite de l'ennemi, & sur-tout le duc de Bourbon à qui il se croyoit redevable de son salut & de la victoire. Il lui rendit le comté de Clermont qu'il érigea en pairie, & lui laissa le comté de la Marche qui lui avoit été donné en échange de son apanage; enfin, il mit le comble à tant de faveurs en lui mettant lui-même, en présence de toute la Cour, la couronne ducale sur la tête; il fit le même honneur à la duchesse de Bourbon.

Hist. généal. de la Maison de France, t. II, p. 17.

C'étoit alors le temps des prospérités de la maison de France; on comptoit quinze branches de cet arbre fécond & majestueux, qui ombrageoit les trônes de France, de Navarre, de Naples, de Hongrie & de Portugal. Philippe-d'Anjou-Sicile & le duc de Bourbon, l'un empereur titulaire de Constantinople, l'autre roi titulaire de Thessalonique, ne respiroient qu'après une expédition au-delà des mers, qui les mît à portée de

faire valoir les titres magnifiques dont ils étoient revêtus. ANNÉE 1329.

Il ne manquoit à Philippe de Valois, chef d'une race si auguste, que de voir à ses pieds le rival qui avoit osé lui disputer la première couronne de l'Europe: il ordonna à Édouard de venir lui rendre en personne l'hommage qu'il lui devoit. Après bien des refus & des délais le monarque Anglois obéit; on ne lui épargna aucune des formules humiliantes de l'hommage-lige; il se soumit à tout; mais il ne pardonna jamais au Roi, qui exerçoit avec tant de faste & d'ostentation les droits de la suzeraineté.

De retour à Londres, il contesta sur la nature de l'hommage qu'il avoit rendu, prétendant qu'il ne devoit être que simple & non lige. Philippe jaloux à l'excès de ses droits, jeta les yeux sur le duc de Bourbon pour faire expliquer un vassal si puissant & si audacieux: le duc partit accompagné des évêques de Chartres & de Beauvais, des comtes d'Harcourt, de Tancarville & de Clermont, & d'un grand nombre de Seigneurs & de Chevaliers. Comme il s'agissoit de la gloire & des intérêts les plus délicats de la Couronne, il conduisit avec lui les Jurisconsultes les plus éclairés. Le Duc reçut à Londres l'accueil dû à un petit-fils de France, oncle de la reine d'Angleterre, plus illustre encore par sa vertu que par l'éclat de sa naissance & de son rang: ce Prince savant dans l'art de plaire & de persuader, triompha de tous les obstacles; il obtint d'Édouard une *Froissard.*

ANNÉE 1329. déclaration solennelle, par laquelle ce Monarque reconnoissoit qu'il étoit homme-lige du Roi en qualité de duc d'Aquitaine & de comte de Ponthieu ; de plus, il s'obligeoit d'acquitter les sommes auxquelles son père, sous le règne précédent, avoit été condamné par forme d'amende, & de faire raser les châteaux des gentils-hommes Gascons déclarés criminels de lèze-Majesté par Charles IV.

Le succès d'une négociation si difficile mérita au duc de Bourbon, un applaudissement général ; il sembloit avoir écarté pour toujours les nuages de la tempête qui menaçoit la France & l'Angleterre ; les droits du monarque François, les devoirs du roi d'Angleterre étoient éclaircis, reconnus & confirmés.

A son retour en France, le duc de Bourbon reçut les Ambassadeurs du roi de Chypre, qui lui demandoit la princesse Marie sa fille aînée, pour Gui de Lusignan son fils & son héritier. *du Tillet.* Le Duc consentit d'autant plus volontiers à cette alliance, qu'il espéroit un jour recevoir des secours du roi de Chypre, pour se mettre en possession de la Macédoine & de la Grèce : mais la mort prématurée de Gui de Lusignan écarta du Trône Marie de Bourbon. Elle épousa en secondes nôces Robert d'Anjou-Sicile, prince de Tarente & empereur titulaire de Constantinople : la même fatalité qui l'avoit empêché de régner en Chypre, ne lui permit pas de monter sur le trône d'Orient ; elle perdit son époux lorsque ce Prince,

déjà maître de l'Archipel, étoit à la veille d'entrer en conquérant dans la ville impériale. ANNÉE 1329.

Peu de temps après, le duc de Bourbon eut la joie de voir Béatrix une de ses filles puînées, unie à Jean de Luxembourg roi de Bohème, le plus fidèle comme le plus intrépide allié de sa France. Ce Prince fut tué à la bataille de Crécy, combattant jusqu'au dernier soupir, pour la querelle de Philippe de Valois. Béatrix de Bourbon ne dédaigna pas de donner pour successeur à son époux le sire de Grancey, & conserva néanmoins toute sa vie, le nom & les honneurs de Reine.

Mais de toutes ces alliances qui donnent une si haute idée de la puissance & des richesses du duc de Bourbon, nulle ne le toucha plus sensiblement que celle du comte de Clermont son fils aîné, avec Isabelle de Valois sœur du Roi, une des Princesses les plus accomplies de son siècle. Peut-être ne sera-t-il pas inutile d'observer que la dot de la sœur du premier monarque de l'Europe, ne fut que de vingt-cinq mille livres; mais Charles V petit-neveu & gendre d'Isabelle, la combla ensuite de bienfaits.

Jusque-là, Philippe de Valois n'avoit connu que la gloire & la prospérité; il vouloit mériter de plus en plus le beau nom de *Fortuné*, qui lui avoit été donné par toute l'Europe; il comptoit si fort sur son courage & sur sa puissance, qu'il renouvela le projet des Croisades. Telle étoit l'influence de ce Prince sur presque tous les potentats de l'Europe, que les rois de Bohème, 1333.

ANNÉE 1333.

de Navarre, d'Arragon, de Sicile, de Hongrie & de Chypre; les ducs de Bourgogne, de Bretagne & de Lorraine; & les républiques de Venise & de Gènes demandèrent d'être associés à son entreprise. Le duc de Bourbon, qui s'étoit enrôlé le premier dans cette milice sacrée, remercioit la fortune de l'avoir mis enfin à portée de conquérir les États dont il portoit le titre.

Déjà Philippe & le duc de Bourbon avoient concerté à Avignon avec le Pape, le plan & les opérations de la croisade; déjà les ports de France étoient remplis de l'armement le plus formidable dont on eût jamais ouï parler: il ne manquoit plus aux vœux & à la tranquillité du Monarque, que de voir le roi d'Angleterre partager la gloire, les périls & les frais de l'expédition.

Mais Édouard méditoit bien d'autres projets; tandis que Philippe se préparoit à la conquête de l'Orient, le roi d'Angleterre se disposoit à celle de la France; il avoit trouvé le secret d'armer contre Philippe de Valois, l'Empereur & le corps Germanique, le comte de Hainault, le duc de Brabant, & sur-tout les Flamands, qui toujours vaincus & jamais domptés, venoient de chasser leur Souverain. L'Europe entière prit part à cette fameuse querelle, dont les suites, en ébranlant la France jusque dans ses fondemens, ruinèrent & dépeuplèrent l'Angleterre. Avant de commencer la guerre, Édouard fit une démarche qui la rendoit presque interminable; il usurpa le titre de roi de France.

D'abord

D'abord l'audace d'Édouard excita, dans le cœur des François, plus d'indignation & de mépris que de crainte; tout retentiſſoit encore dans le royaume, des victoires que la France, depuis Philippe-Auguſte, n'avoit ceſſé de remporter ſur les Anglois. Les Normands, dont les ancêtres avoient réduit l'Angleterre dans l'eſpace de deux mois, offroient à Philippe de conquérir ſeuls & à leurs dépens, un royaume auſſi formidable au dehors que foible au dedans. ANNÉE 1333.

L'Angleterre inférieure en tout à la France, n'avoit ſur elle d'autre avantage que d'avoir un Roi qui joignoit le génie au courage. Ce furent plutôt Philippe de Valois & Jean qui furent vaincus par Édouard & le prince de Galles, que les François par les Anglois. 1336.

Cependant Édouard, maître des ports de Flandre, aſſiégeoit Cambrai avec une armée où l'on comptoit quarante mille hommes d'armes, & une Infanterie plus nombreuſe encore: de ſon côté, Philippe appela tous les François à la défenſe de l'État, & raſſembla des forces ſupérieures à celles de ſon ennemi. On voyoit dans les deux camps, des Rois, des Souverains & tout ce que l'Europe avoit de plus braves Chevaliers. 1337.

L'un des plus renommés étoit le duc de Bourbon; ſes conſeils furent plus utiles à la France, que les neuf compagnies d'hommes d'armes qu'il avoit levées dans ſes domaines & conduites à l'armée.

Dès qu'Édouard eut appris la marche des François,

ANNÉE 1337.

il leva le siége de Cambrai & se porta dans la Tiérache & le Laonnois, qu'il livra au pillage & à l'incendie; c'est ainsi qu'il traitoit de malheureux habitans de la campagne, dont il osoit se dire le Roi. Philippe le joignit aux environs de la Capelle; ne respirant que la vengeance, il accepta avec transport un défi de l'ennemi qui lui offroit le combat. Les armées étoient en présence; l'impatient Philippe alloit donner le signal de l'attaque, lorsque les Rois & les Princes qui étoient en grand nombre dans l'armée Françoise, lui députèrent le duc de Bourbon pour l'engager à modérer son ardeur. Le Duc remplissoit dans le camp les fonctions de Nestor; il en avoit l'expérience, la sagesse & la douce éloquence. Il représenta au Roi qu'il avoit tout à perdre & presque rien à gagner dans l'évènement incertain d'une bataille; que si Édouard étoit vaincu, il en seroit quitte pour la perte des troupes mercenaires d'Allemagne & des Pays-bas qu'il traînoit à sa suite; que si au contraire la victoire couronnoit les efforts du roi d'Angleterre, la France deviendroit sa conquête & sa proie: Philippe s'arrêta au bord du précipice. Heureux ce Monarque, si pendant tout le cours de son règne il eût eu des généraux aussi sages que le duc de Bourbon!

Hist. généal. de la Maison de France, par Ste Marthe, t. II, p. 17.

La guerre continua les années suivantes, & ne fut pas moins ruineuse pour l'une que pour l'autre Nation: enfin, au combat de l'Écluse, Édouard détruisit la marine de France. Après sa victoire, il se présenta

devant Tournai, ayant sous ses ordres plus de cent vingt mille combattans; Philippe de Valois, encore mieux accompagné, marcha vers lui. Le duc de Bourbon, fidèle compagnon des travaux & des dangers de son Roi, l'exhortoit à serrer l'ennemi, à le harceler, à lui couper les vivres & à le battre en détail, sans hasarder un évènement décisif; ses conseils furent suivis. Édouard s'affoiblissant de jour en jour, comprit qu'il alloit essuyer devant Tournai le même affront que devant Cambrai. Ce fut pour sauver sa réputation qu'il envoya défier Philippe de Valois à un duel, ou bien à un combat de cent Chevaliers contre cent Chevaliers, à la tête desquels ils combattroient l'un & l'autre, ou enfin à une bataille générale. Le monarque Anglois porta l'audace jusqu'à ne traiter le Roi dans le cartel que de Philippe de Valois. ANNÉE 1340.

Ce Prince, dans sa réponse, lui fit sentir avec autant de dignité que de courage, que lorsqu'il lui écrivoit, il écrivoit non-seulement à un Roi, mais encore à son Roi, que c'étoit fouler aux pieds les loix les plus sacrées, que de provoquer son Seigneur à un combat singulier; qu'au surplus, il vouloit bien oublier la prééminence de sa couronne pour se battre en duel avec lui, pourvu que le royaume d'Angleterre devînt comme celui de France, le prix de la victoire.

Édouard n'opposa que le silence à une réponse aussi ferme: cependant son armée dépérissoit de jour en jour

ANNÉE 1340. par la disette, les fatigues & la désertion; il étoit à la veille de chercher son salut dans une prompte retraite, lorsque Jeanne de Valois, comtesse douairière de Hainault, sœur de Philippe & belle-mère d'Édouard, conçut le noble projet de réconcilier son frère & son gendre. Dans ce dessein, elle sortit du couvent de Fontenelle: une médiation si respectable n'eut pas tout le succès qu'on en attendoit. Les efforts magnanimes & touchans de la Princesse aboutirent à une trève d'un an.

1341. On étoit convenu de part & d'autre de profiter de cette suspension d'armes, pour assembler à Arras un congrès, dans lequel on tâcheroit de terminer une guerre si funeste. Soit qu'il fallût combattre, soit qu'il fallût négocier, c'étoit toujours le duc de Bourbon que le Roi présentoit à ses ennemis. Le Duc n'oublia rien pour justifier la confiance de son Prince; mais il eut beau déployer les grâces & la dextérité de son esprit, il ne put vaincre l'orgueil inflexible des ministres Anglois: Édouard n'avoit garde d'adopter un projet de paix, dont la première condition étoit qu'il renonceroit au titre chimérique de roi de France. Au défaut de la paix, le Duc obtint une prolongation de la trève pendant deux ans.

Froiss. vol. I, chap. LXXI.

Le duc de Bourbon ne survécut pas long-temps à ce dernier service. Philippe de Valois perdit en lui l'homme le plus sage de son royaume, le seul, peut-être, dont l'expérience & l'autorité fussent capables de prévenir

ou de réparer les maux ſous le poids deſquels la France manqua de ſuccomber. ANNÉE 1341.

Le Prince, dont nous parlons, avoit pris pour modèle Saint Louis ſon aïeul; il en eut l'ame ſenſible & compatiſſante, le courage & preſque toute la piété; tous les momens de ſa vie furent conſacrés à la gloire & à la défenſe de la patrie; ſes talens, ſes travaux & ſes ſuccès, lui méritèrent le ſurnom de *Grand.* Il mourut âgé de ſoixante-deux ans; il eſt enterré aux Jacobins de la rue Saint-Jacques, dans la chapelle de Bourbon, ſous un tombeau de marbre blanc décoré de ſa ſtatue; Marie de Hainault ſon épouſe, ne mourut qu'en 1354 généralement regrettée: cette Princeſſe douée des plus rares vertus, porta dans la maiſon de Bourbon la plus heureuſe fécondité; elle donna le jour à Pierre I.er duc de Bourbon, dont la poſtérité légitime s'éteignit en 1527; à Jacques de Bourbon, comte de la Marche & de Ponthieu, connétable de France, tige de tous les Princes de la Maiſon royale qui exiſtent aujourd'hui: de ſes quatre filles, l'aînée appelée *Jeanne,* épouſa Gui VII comte de Forès; de ce mariage naquit Jeanne de Forès, qui, après la mort de ſes frères, hérita du comté de Forès; elle avoit épouſé Beraud, comte, dauphin d'Auvergne, dont elle n'eut qu'une fille, Anne dauphine, qu'elle donna en mariage à Louis II duc de Bourbon, à qui elle porta la fertile province de Forès, la ſeigneurie de Mercœur & d'autres domaines: les autres filles de

Année 1341. Louis I.er duc de Bourbon, & de Marie de Hainault, furent Marguerite de Bourbon épouſe de Jean ſire de Sully, de la maiſon des anciens comtes de Champagne, & enſuite de Hutin de Vermeilles, chevalier; Marie de Bourbon épouſe de Gui de Luſignan, fils aîné & héritier de Hugue roi de Chypre & de Jéruſalem, & enſuite de Philippe, prince de Tarente & empereur titulaire de Conſtantinople; Béatrix de Bourbon qui fut d'abord unie à Jean de Luxembourg roi de Bohème, & qui enſuite épouſa Eude ſire de Grancey.





PIERRE I,

Duc de Bourbon, comte de Clermont, pair & grand-chambrier de France, souverain capitaine en Languedoc, Guienne, Gascogne, Poitou, Berri, la Marche, Auvergne & Bourbonnois.

PIERRE I.er formé à l'école d'un père, grand homme de guerre & grand homme d'État, ne dégénéra point du Sang dont il [redacted] forti: sa naissance, son courage & la faveur [redacted] dont il avoit épousé la sœur, l'appeloient au[redacted]s emplois de la monarchie: il justifia autan[redacted]es conseils que dans le commandement d[redacted], le choix de Philippe de Valois. ANNÉE 1341.

J[redacted] duc de Bretagne, de la branche royale de D[redacted]venoit de mourir, après avoir fait reconnoître



PIERRE I,

Duc de Bourbon, comte de Clermont, pair & grand-chambrier de France, souverain capitaine en Languedoc, Guienne, Gascogne, Poitou, Berri, la Marche, Auvergne & Bourbonnois.

PIERRE I.er formé à l'école d'un père, grand homme de guerre & grand homme d'État, ne dégénéra point du Sang dont il étoit sorti: sa naissance, son courage & la faveur du Roi dont il avoit épousé la sœur, l'appeloient aux grands emplois de la monarchie: il justifia autant dans les conseils que dans le commandement des armées, le choix de Philippe de Valois. ANNÉE 1341.

Jean III, duc de Bretagne, de la branche royale de Dreux, venoit de mourir, après avoir fait reconnoître

ANNÉE 1341.

pour son héritière, Jeanne la Boiteuse sa nièce, épouse de Charles de Blois, de la maison de Châtillon. Cette Princesse avoit été offerte au prince de Navarre, depuis si célèbre sous le nom de *Charles le Mauvais*, à condition qu'il prendroit le nom, les armes & le cri de Bretagne: mais on étoit bien revenu de ces temps agrestes où l'on avoit vu des enfans de France, fils de Louis le Gros, adopter le nom & les armes de Dreux & de Courtenai: les Princes du Sang avoient alors une si haute & si juste idée de la prééminence de leur nom & de leurs armes, que le père du jeune Prince déclara qu'il ne souffriroit jamais que son fils quittat les fleurs-de-lys pour les hermines; il aima mieux laisser échapper la Bretagne.

Le comte de Montfort, frère puîné du Duc, ne voyoit pas sans douleur & sans indignation le sceptre de ses pères passer dans une maison étrangère: il réclama la Bretagne comme fief masculin, & s'empara des places, des trésors & des forces de l'État. C'étoit au Roi, seigneur suzerain de la Bretagne, & aux pairs de France à prononcer sur de si grands intérêts: le comte de Montfort se rendit à Paris, accompagné de quatre cents Chevaliers; mais l'accueil sévère & menaçant qu'il reçut du Roi, lui inspira tant de défiance & de terreur qu'il s'enfuit, laissant à ses Ministres le soin de poursuivre son procès. Le Roi & les Pairs prononcèrent en faveur de Jeanne la Boiteuse.

Il

Il falloit appuyer cet arrêt par la force des armes: Montfort, résolu de s'ensévelir sous les débris du trône de ses pères, avoit déjà eu recours à la protection du roi d'Angleterre: c'étoit assez que Philippe de Valois favorisât Charles de Blois, pour qu'Édouard embrassât la défense de Montfort. Il s'agissoit donc de conquérir la Bretagne sur Montfort & sur les Anglois: le Roi réserva l'honneur de cette expédition au duc de Normandie, héritier de la Couronne; mais pour suppléer à l'inexpérience du jeune Prince qui faisoit ses premières armes, il lui donna pour conseil, le duc de Bourbon, Jacques de Bourbon, comte de la Marche, & le comte d'Alençon.

ANNÉE 1341.

Froiss. vol. I, chap. LXXI, LXXIII & LXXX.

Le succès fut rapide: l'armée royale attaqua & prit Nantes, avec le comte de Montfort qu'elle amena prisonnier à Paris: la querelle étoit terminée si Montfort n'eût épousé une héroïne: Marguerite de Flandre, sa femme, livra des combats sur mer & sur terre; elle défendit avec tant de résolution quelques forteresses qui lui restoient, qu'elle donna le temps à Édouard de débarquer en Bretagne avec une puissante armée. Ce Prince forma tout-à-la-fois les siéges de Rennes, de Nantes, de Vannes & de Dinant; déjà il avoit soumis cette dernière ville; Charles de Blois succomboit, lorsque les mêmes chefs & la même armée qui lui avoient donné la Bretagne, se présentèrent pour la lui conserver.

1345.

Ibidem.

ANNÉE 1345.

Le duc de Normandie, toujours guidé par le duc de Bourbon, obligea les Anglois à lever les siéges de Nantes, de Rennes & de Vannes: Édouard retranché près de cette dernière place, voyoit son armée dépérir de jour en jour; il alloit être réduit par la disette à se soumettre aux loix du duc de Normandie vainqueur sans tirer l'épée, lorsque Philippe de Valois se hâta de lui accorder une trève, qui lui laissa la liberté de retourner en Angleterre.

La fortune se lassa de favoriser un Monarque qui savoit si peu profiter de ses bienfaits. C'est ici l'époque des malheurs de la France; ils dûrent paroître à Philippe de Valois d'autant plus humilians qu'il ne pouvoit les attribuer qu'à sa précipitation & à ses fautes.

Ce Prince ne s'étoit prêté à la trève que pour se livrer à la vengeance; il attira à Paris, sous prétexte d'un tournoi, les principaux barons de Bretagne, & en fit arrêter huit ou dix, qui le lendemain furent jetés nus dans un tombereau, & conduits à l'échaffaud sans autre forme de procès: ce fut avec la même inhumanité qu'il traita trois barons Normands qu'il soupçonnoit avoir des liaisons avec les Anglois.

Édouard lui donna le démenti le plus formel & rompit la trève: Philippe de Valois portoit la témérité au point, qu'ayant sans cesse à redouter un ennemi aussi entreprenant qu'Édouard, il laissoit le corps de la monarchie presqu'entièrement désarmé. Les Anglois

profitèrent de sa sécurité ; ils conquirent la Guienne françoise, le Périgord, l'Angoumois & la Saintonge ; remportèrent une victoire complette à Auberoche, & se rendirent maîtres d'Aiguillon qui passoit pour une place imprenable ; toutes les provinces d'au-delà de la Loire étoient menacées du même sort.

ANNÉE 1345.

Dans ces circonstances, le Roi confia au duc de Bourbon le soin de sauver la moitié de la monarchie : il lui donna un pouvoir sans bornes pour commander en Languedoc, Gascogne, Guienne, Berri, Auvergne, la Marche & le Bourbonnois : le duc étoit le maître de lever des troupes & de l'argent, de donner des lettres de grâce, d'anoblissement & de légitimation, d'accorder des priviléges & des franchises aux villes & aux communautés, d'établir des foires, d'évoquer à lui tous les procès civils & criminels ; en un mot, l'exercice du pouvoir suprême lui étoit dévolu dans toute son étendue. Si l'on considère que les autres Lieutenans de Roi, ou les Capitaines souverains, comme on les appeloit alors, avoient chacun dans leurs départemens, une autorité presque semblable à celle du duc de Bourbon, on sera étonné que la Monarchie, à peine victorieuse & triomphante des entraves féodales, ait subsisté jusqu'aujourd'hui : il ne manquoit aux grands, dépositaires de la puissance royale, que des commissions de plus longue durée, pour faire revivre en France les mêmes usurpations & la même anarchie que sous les derniers rois Carlovingiens.

Histoire du Langued. par D. Vaissete, t. IV, p. 256 & suiv.

Kk ij

ANNÉE 1345.

Histoire du Langued. par D. Vaissete, t. X, p. 256 & suiv.

Le duc de Bourbon arriva à Cahors sans troupes & sans argent, n'ayant pour lui que son nom & son courage : son premier soin fut de prodiguer les grâces & les caresses, pour réconcilier la noblesse & le peuple avec le gouvernement : il racheta à ses dépens plusieurs Barons faits prisonniers par les Anglois à la journée d'Auberoche, entr'autres, Roger de Cominges, d'une des plus grandes maisons du royaume. La générosité du Prince ranima l'amour de la patrie presque éteint dans tous les cœurs ; il profita du zèle qu'il avoit inspiré, pour ordonner à tous les gentilshommes & roturiers de son gouvernement, depuis l'âge de quatorze ans jusqu'à celui de soixante, de se rendre auprès de lui : il choisit ceux qui lui parurent les plus propres à la guerre, les arma & les exerça. C'est avec le secours de ces milices qu'il vint à bout non-seulement d'arrêter les progrès des Anglois, mais encore de reprendre presque toutes leurs conquêtes, & sur-tout les places situées sur la Dordogne : il se préparoit au siége de Bordeaux, lorsque le duc de Normandie lui ordonna de venir le joindre devant Aiguillon.

1346.

Cette place, quoique défendue par l'élite des troupes Angloises, n'auroit pu éviter de succomber sans la puissante diversion du roi Édouard en Normandie. Ce Prince entraîné par le fameux Geoffroi d'Harcourt, trouva cette riche & fertile province dans le même état où ses Généraux avoient trouvé la Guienne françoise ; tout

plia ſous la terreur de ſon nom; les villes n'attendoient pas ſa préſence pour ſe ſoumettre; Caen, dont le comte d'Eu, connétable de France, avoit entrepris la défenſe, fut emporté d'aſſaut: l'heureux Édouard pénétra juſqu'aux portes de Paris, il en livra les environs au fer & au feu.

ANNÉE 1346.

La honte de Philippe de Valois égaloit ſeule ſa douleur & ſon reſſentiment; il voyoit des fenêtres de ſon palais les flammes qui s'élevoient des châteaux & des villages voiſins; il ſe hâta de mander une partie de l'armée qui aſſiégeoit Aiguillon, & les chefs en qui il avoit le plus de confiance, entr'autres le duc de Bourbon, le comte de la Marche & le maréchal de Montmorency.

Hiſt. généal. de la Maiſon de France, par S.te Marthe, t. II, p. 24.

Ils trouvèrent à Saint-Denys le Roi occupé à raſſembler toutes les forces de la monarchie. Ce Prince fit partir ſur le champ le duc de Bourbon pour le Beauvoiſis, avec ordre d'arrêter la marche d'Édouard, qui dirigeoit ſa retraite vers les Pays-bas, emportant avec lui les dépouilles de la Normandie & de l'Iſle de France. Le Duc harcela l'ennemi, & donna au Roi le temps de ſe mettre en campagne avec une armée où l'on comptoit plus de cent mille hommes & preſque pas un ſoldat.

Froiſſard.

Philippe de Valois reſpiroit enfin; il croyoit toucher à l'heureux moment de faire repentir ſon rival de l'excès de ſa témérité; il avoit pris les meſures les plus ſages pour ne pas le laiſſer échapper: tous les habitans des provinces dont les Anglois prenoient la route, étoient

ANNÉE 1346. ſous les armes; les uns défendoient les places, les autres rompoient les chemins ou bordoient les fleuves & les rivières ; enfin la retraite d'Édouard étoit ſemée de piéges & d'obſtacles au point que, ſans une eſpèce de prodige, il ne pouvoit éviter d'être pris ou tué.

Ce Monarque ne connut la grandeur du péril, que, lorſque parvenu aux bords de la Somme, il ſe trouva enveloppé de toutes parts : il étoit perdu, ſi d'un côté la trahiſon, & de l'autre la lâcheté, n'euſſent combattu en ſa faveur. D'abord un payſan Picard lui indiqua le gué de Blanquetaque, le ſeul endroit du comté de Ponthieu où la rivière ſoit guéable. Ce n'étoit pas aſſez de franchir la Somme ; il falloit battre un corps de douze mille hommes retranchés de l'autre côté du gué, ſous les ordres de Godemar du Faï.

Édouard n'avoit pas le temps de délibérer ; il ſavoit que le Roi le ſuivoit de près ; à peine attendit-il la baſſe marée pour ſe jeter dans la rivière : à ſon aſpect, le corps de du Faï prit la fuite. Les Anglois n'eurent pas plutôt franchi le gué, que Philippe de Valois parut avec le duc de Bourbon qui l'avoit joint. Il ſeroit difficile d'exprimer à quel point Phillppe fut tranſporté de colère, lorſqu'il vit Édouard en ſûreté ; il eſſaya de marcher ſur ſes traces à travers la rivière ; mais la marée l'obligea à deſcendre juſqu'à Abbeville, d'où il continua de pourſuivre l'ennemi qu'il atteignit au village de Créci : c'eſt-là qu'il devoit perdre ſans retour le nom de *Fortuné*.

Autant les Anglois firent paroître d'intelligence, de flegme & de résolution avant & pendant la bataille, autant les François montrèrent de précipitation, de témérité & d'indiscipline. L'action s'engagea, pour ainsi dire, malgré le Roi, & sans attendre qu'il eût fait ses dispositions: les troupes harassées d'une longue & pénible marche, accompagnée d'une pluie continuelle, attaquèrent avec autant d'impétuosité que de confusion. Il ne fut pas difficile aux Anglois bien retranchés de repousser une multitude mal conduite & plus mal armée; ils en firent un carnage effroyable; le désordre fut si grand, que Philippe de Valois ne put jamais le réparer: d'ailleurs, il donna l'exemple de la valeur la plus déterminée; il combattit jusqu'à la nuit avec le duc de Bourbon, Jacques de Bourbon comte de la Marche, le maréchal de Montmorency, Jean de Hainault, Montfort, d'Aubigny & soixante hommes d'armes; c'étoit-là tout ce qui restoit de cette armée immense qui, le matin, couvroit les plaines du Ponthieu. ANNÉE 1346.

Le Roi ne vouloit pas survivre à une si grande défaite; il cherchoit la mort au milieu des escadrons victorieux, lorsque le comte de la Marche, quoique dangereusement blessé, Jean de Hainault, Montmorency, Monfort & d'Aubigny, arrêtèrent son cheval par la bride, & l'arrachèrent de ce champ de carnage tout couvert de sang *. *Carte généal. de la Maison de Bourbon, par Bernard, p. 33.*

* A Rome, le guerrier qui sauvoit la vie à un citoyen, obtenoit la couronne civique, la plus noble de toutes; en France, quelles

ANNÉE 1346. L'infortuné Monarque marcha toute la nuit avec les cinq Héros ses libérateurs; il arriva enfin aux portes du château de Broies: *Ouvrez*, crioit-il au Châtelain qui n'avoit garde de le reconnoître dans un état si pitoyable, *ouvrez, c'est la fortune de la France.* Le lendemain il se rendit à Amiens, où il apprit de nouveaux désastres.

Les communes de l'Isle de France & du Beauvoisis marchoient sur les traces de la grande armée, ignorant sa déroute; elles rencontrèrent l'ennemi victorieux qui les tailla en pièces. Les deux journées coûtèrent à la France trente mille hommes, au nombre desquels on comptoit le roi de Bohème, époux de Béatrix de Bourbon; le comte d'Alençon, dont la témérité fut cause d'une si sanglante catastrophe; le duc de Lorraine, les comtes de Flandre, de Blois, de Sancerre & d'Auxerre, & plus de douze cents Barons ou Chevaliers. La plupart des Écrivains ont rempli cette liste infortunée du nom du duc de Bourbon; c'est une erreur, Pierre I.er ne fut que blessé; il devoit mourir pour la patrie dans une journée encore plus funeste.

Philippe de Valois n'étoit point si abattu d'un si terrible revers qu'il ne proposât aux troupes qu'il avoit ralliées, de livrer une nouvelle bataille. Il est constant

récompenses ne méritoient pas Jacques de Bourbon & les quatre Chevaliers dont on vient de parler, pour avoir sauvé la vie au père & au maître de l'État!

que

que ses forces étoient encore supérieures à celles de l'ennemi; mais la plupart des Barons qui n'avoient pas eu honte de l'abandonner dans les plaines de Crécy, étoient peu tentés de s'exposer à de nouveaux périls; ils lui déclarèrent en face qu'ils ne combattroient pas pour le présent, & presque tous se retirèrent dans leurs châteaux.

ANNÉE 1346.

Chroniques de Flandre.

Cette désertion autorisée par les loix féodales, auroit laissé, pour ainsi dire, le Roi sans troupes, si le duc de Bourbon, le comte de la Marche, Montmorency & quelques Barons dignes encore du nom François, n'eussent demeuré auprès de lui avec les soldats levés dans leurs domaines. Le Monarque parut sensible au zèle & à la grandeur d'ame des deux princes de Bourbon; il fit don au puîné du comté de Ponthieu, confisqué avec tant de justice sur le rébelle & victorieux Édouard.

Ce Prince assiégeoit Calais, dont la conquête lui coûta plus de troupes & d'argent que son invasion même en France. La résistance héroïque de la garnison & de ses habitans, donna le temps à Philippe de Valois de rassembler les débris de son naufrage.

Il n'y avoit qu'une victoire remportée sur les Anglois, ou une heureuse & puissante diversion dans les Pays-bas, qui pût sauver Calais, attaqué depuis six mois & commençant à succomber sous les horreurs de la faim. Le Roi tenta d'abord le dernier de ces deux moyens; il confia la moitié de son armée au nouveau comte de

ANNÉE 1346. Ponthieu, avec ordre de pénétrer en Flandre, & de porter par-tout le fer & le feu. Le Comte exécuta un si terrible ministère avec autant de rapidité que de succès;

Chroniques de Flandre. il tailla en pièces un corps de troupes Flamandes qui couvroit la frontière, prit d'assaut la ville de Cassel, la livra aux flammes, & dévasta une grande étendue de pays. Les Flamands exposés à tant de calamités invoquèrent le secours d'Édouard leur protecteur: mais ce Prince demeura insensible à leurs cris & à leurs gémissemens; il aima mieux laisser périr ses alliés que de manquer sa conquête.

La situation des habitans de Calais devenoit de jour en jour plus déplorable: résolu de tout hasarder pour sauver des sujets si magnanimes, Philippe de Valois rappela le comte de Ponthieu, & s'avança vers les

1347. Anglois avec soixante mille combattans. D'abord, il envoya défier Édouard à un combat particulier à la tête des deux armées, ou bien à une bataille générale: le Monarque ennemi ne parut pas plus ému du cartel qu'il ne l'avoit été des larmes & du désespoir des Flamands. Philippe se disposoit à livrer l'assaut au camp des assiégeans qu'Édouard avoit rendu inattaquable: le duc de Bourbon & les autres chefs représentèrent au Roi, que c'en étoit fait de la France, s'il exposoit à une défaite, l'armée qui en étoit l'unique ressource. Philippe céda à des conseils dont il ne pouvoit se dissimuler la prudence; il se retira navré de douleur

d'abandonner les intrépides habitans de Calais à la plus affreuse destinée. ANNÉE 1347.

Le malheur de Philippe sembloit s'être communiqué à ses alliés. Charles de Blois, dont les prétentions à la couronne de Bretagne avoient tant coûté à la France, venoit d'être vaincu & pris à la bataille de Roche-Derien; le roi d'Écosse avoit éprouvé le même sort. A une guerre si funeste se joignirent deux fléaux plus destructeurs encore; une famine générale & une maladie épidémique, la plus mortelle dont l'histoire, qui n'est pour ainsi dire que le recueil des malheurs du genre humain, ait conservé le souvenir: il en coûta à la France le tiers de sa population; l'Angleterre ne souffrit guère moins. Les calamités des deux Nations dûrent être extrêmes, puisqu'elles firent tomber les armes des mains de deux ennemis aussi acharnés qu'Édouard & Philippe: une trève suspendit leur animosité mutuelle.

Ce fut au milieu de tant de désastres que Philippe de Valois, dont le Trône avoit pour appui deux fils & quatre petits-fils, alluma pour la seconde fois le flambeau de l'hymen. Les travaux, les soucis dévorans, le chagrin & les revers, avoient flétri son ame & avancé sa carrière; mais à la vue de Blanche de Navarre, âgée de quinze ans, il ressentit tous les feux de l'amour, & garda pour lui-même, cette Princesse destinée au duc de Normandie son fils. Si le mariage du Monarque fut l'ouvrage de la passion, celui de Charles de France son 1348 & 1349.

ANNÉES 1348 & 1349.

petit-fils, avec la princesse Jeanne de Bourbon, fut le chef-d'œuvre de la sagesse & de la politique; il valut à la France le Dauphiné.

Humbert dernier Dauphin de l'illustre & ancienne maison de la Tour-du-Pin, dont il existe encore plusieurs branches, avoit jeté les yeux sur le duc d'Orléans, second fils du Roi, pour lui donner ses États; il lui préféra ensuite Charles l'aîné des petits-fils de France: mais tandis qu'on le croyoit plus disposé que jamais à terminer cette grande affaire, le léger & inconstant Humbert recherchoit l'alliance de Jeanne de Bourbon. Le Roi le prévint habilement; il donna la Princesse à son petit-fils: alors le Dauphin abdiqua en faveur du Prince possesseur de l'épouse qu'il s'étoit destinée, & alla s'ensévelir dans l'ordre des Jacobins *.

Hist. généal. de la Maison de Fr. t. I, p. 486.

Jeanne de Bourbon, fille aînée de Pierre Ier, & d'Isabelle de Valois, à l'âge de quatorze ans, fut donc unie à l'héritier présomptif de la Couronne. Sa beauté touchante étoit le moindre des dons qu'elle eût reçus de la Nature: la douceur, la modestie, la bienfaisance & la supériorité de son génie, lui méritèrent jusqu'au dernier soupir, l'amour & la confiance de son époux devenu sous le nom de Charles V, le plus grand des rois Valois; elle fut toute sa vie son conseil & ses délices.

Philippe de Valois trouva bientôt entre les bras d'une épouse trop chérie, la fin d'une vie si agitée. Il laissa

* Elle eut en dot cent mille florins d'or.

à son successeur des sujets aigris, une grande querelle à terminer, & un Trône chancelant & ébranlé. Années 1348 & 1349.

La France crut d'abord voir en la personne du roi Jean, son vengeur & son restaurateur: ce Prince, sous 1350. Philippe de Valois, avoit presque toujours paru à la tête des armées; il avoit partagé avec son père les soins pénibles de l'administration; on lui supposoit l'expérience des affaires, des vues réfléchies, de l'application, & sur-tout la connoissance du cœur humain; mais il ne tarda pas à détruire les espérances de ses sujets. Il témoigna encore plus de présomption, de témérité & de violence que son prédécesseur; il n'eut que les vertus d'un soldat, beaucoup de courage sans prudence, beaucoup de franchise qui dégénéroit en simplicité.

Sa première démarche fut un attentat contre le droit des gens: il fit arrêter & conduire au supplice, presque sans forme de procès & sur quelques soupçons vagues d'infidélité, le connétable d'Eu prisonnier des Anglois, & par conséquent mort civilement: les Grands à la tête desquels on voyoit les ducs de Bourbon & de Bourgogne, le comte d'Armagnac, le duc d'Athènes de la même Maison que le Connétable, & de plus son beau-frère, assistèrent à l'exécution nocturne de ce guerrier infortuné; telles étoient les mœurs de ces temps malheureux. Cet acte violent & despotique n'indisposa guère moins la Noblesse, déjà irritée du supplice de tant de Barons décapités sous le règne précédent,

ANNÉE 1350. que les Anglois qui perdoient une rançon immenſe par la mort de leur priſonnier.

L'indignation publique parvint à ſon dernier période, lorſqu'on vit Charles d'Eſpagne, jeune favori du Monarque, revêtu de la charge du Connétable, la première de l'État. Jean ne gouvernoit que par les inſpirations de cet Étranger; il dédaignoit le zèle & les conſeils, ainſi que les ſervices des Princes du Sang & des plus grands perſonnages de ſon royaume. Le favori uſoit de ſa fortune avec tant de faſte, que les Princes conçurent contre lui une haine implacable.

Le Roi acheva de révolter la Cour, & même ſon Conſeil, en donnant à Charles d'Eſpagne le comté d'Angoulême & les ſeigneuries de Benaon & de Fontenai-l'Abattu, promis au roi de Navarre en compenſation de ſes droits légitimes ſur les comtés de

1353. Champagne & de Brie.

Il n'en falloit pas tant pour porter à la vengeance la plus déſeſpérée, Charles II, ſurnommé le *Mauvais;* beauté, grâces, eſprit, éloquence, talens, la Nature avoit tout prodigué à ce Prince; mais avec ces dons enchanteurs, Charles, en proie à ſes paſſions, ne fut toute ſa vie qu'un vil ſcélérat, l'opprobre de ſa patrie & de ſon ſang le plus noble de l'Univers. Plus diſpoſé à commettre des injuſtices qu'à en ſouffrir, Charles ne trouva d'autre moyen d'arrêter la faveur du Connétable qu'en le faiſant aſſaſſiner.

L'audace tranquille avec laquelle il se vanta d'être l'auteur d'un si grand crime, auroit dû armer la France entière contre ce monstre naissant. Cependant la faveur attachée à la naissance & au rang de l'assassin couronné, diminua aux yeux des Princes & des Grands l'énormité des forfaits, ils ne furent ni assez indignés ni assez étonnés d'un pareil attentat ; on prétend même que plusieurs d'entr'eux participèrent à une action si infame.

ANNÉE 1353.

Le Roi seul ressentit tous les mouvemens de la douleur, de la pitié & de l'indignation : la vue du Ciel & des hommes lui devint insupportable ; il demeura quatre jours entiers renfermé dans le fond de son Palais ; il ne se sentoit soulagé que lorsqu'il se livroit à l'idée de poursuivre le criminel & de l'accabler du poids de sa justice : mais lorsqu'il venoit à considérer que le coupable Prince du Sang, son gendre & Roi lui-même, étoit maître de livrer aux Anglois le puissant apanage qu'il possédoit en Normandie, il ne savoit à quoi se résoudre. Enfin, après bien des agitations douloureuses, l'intérêt de l'État l'emporta sur le ressentiment : il manda le duc de Bourbon & le cardinal de Boulogne, leur confia un pouvoir illimité, & les chargea de ramener à la Cour le Prince dénaturé qui venoit de lui faire un si sensible outrage. Jean pour achever de se réconcilier avec ses sujets, disposa de l'épée de Connétable en faveur de Jacques de Bourbon comte de Ponthieu, qui, par ses vertus & ses exploits, avoit mérité le surnom glorieux

Hist. généal. de la Maison de France, t. II, p. 90; Froiss. vol. I, chap. CLIII.

ANNÉE 1353.

de la *Fleur des Chevaliers*. C'eſt de ce Héros, auteur de la branche de Bourbon-la-Marche & de Bourbon-Vendôme, que deſcendent tous les Princes de la Maiſon royale.

Soit que le duc de Bourbon & ſon collègue fuſſent perſuadés qu'on ne pouvoit acheter trop cher le repos de l'État, ſoit plutôt qu'ils ſe fuſſent laiſſés ſéduire par les promeſſes & par l'éloquence artificieuſe du roi de Navarre, comme celui-ci s'en vanta dans la ſuite, ils lui accordèrent des conditions ſi favorables, que Charles le Mauvais, quand même il auroit ſauvé l'État, n'eût oſé en exiger de ſemblables : c'étoit encourager le crime que de récompenſer un Prince qui ne méritoit que des ſupplices. Mais pourquoi Jean ratifioit-il un traité dont il ne pouvoit ſe diſſimuler la honte ! il attendoit ſans doute du temps & des circonſtances, les moyens de ſurprendre ſon gendre & de le punir, ſans haſarder la Monarchie.

Hiſtoire de Fr. de Velly, t. IX, p. 85, 86 & ſuiv.

Quoi qu'il en ſoit, le duc de Bourbon amena le roi de Navarre, après lui avoir donné pour ôtage le ſecond fils de France ; Jean le reçut dans ſon Lit de Juſtice, au milieu des Seigneurs du Sang, des Pairs & des grands Officiers de la Couronne, environné de tout l'éclat de la puiſſance royale. Charles parla à ſon Roi & à ſes Juges avec tant de fierté, juſtifia ſon crime avec tant d'audace, & fit au Monarque des excuſes ſi froides, que Jean dut les regarder comme de nouveaux outrages ;

outrages; en effet, il ordonna au Connétable de l'arrêter. Auſſitôt Jacques de Bourbon, aſſiſté des deux maréchaux de France, ſe ſaiſit du roi de Navarre, & le conduiſit priſonnier dans une des chambres du Palais; mais ce n'étoit-là qu'une ſcène théâtrale, concertée entre les miniſtres du Roi & ceux de l'aſſaſſin. ANNÉE 1353. *Froiſſ. vol. I, chap. CLIII.*

Le roi de Navarre étoit à peine ſorti de la ſalle que les deux Reines douairières de France, l'une tante, l'autre ſœur de Charles le Mauvais, ſe préſentent & implorent aux pieds du Trône la clémence du Roi. Jean paroiſſant ne céder qu'aux larmes & aux inſtances des deux ſuppliantes, déclara qu'il vouloit bien faire grâce à ſon gendre: alors le Connétable alla reprendre le priſonnier & le ramena dans la ſalle; Charles ſe jeta aux genoux de ſon Souverain avec les deux Reines & le remercia.

Malgré ce reſpect extérieur rendu aux Loix, le Roi déploroit amèrement l'excès de ſa foibleſſe & de ſa honte, il s'en prit au cardinal de Boulogne, dont la prévarication avoit tranſpiré, & le chaſſa ignominieuſement de la Cour & du royaume. Il s'en falloit bien que le Monarque eût la même idée du duc de Bourbon, puiſqu'il le chargea de la commiſſion la plus importante & la plus glorieuſe qu'il pût lui confier; il s'agiſſoit de la paix avec l'Angleterre. *Ibidem.*

Innocent VI, digne du Trône pontifical où il venoit d'être élevé, vouloit mériter le titre glorieux de père

ANNÉE 1353. des Chrétiens : dans cette vue il entreprit de réconcilier la France & l'Angleterre ; les deux Rois acceptèrent sa médiation.

Froissart. Édouard envoya son frère le duc de Lancastre, à Avignon. Jean jugea que le duc de Bourbon pouvoit seul être opposé au plus grand personnage de l'Angleterre : le Duc partit accompagné du chancelier la Forest, & d'un grand cortège de Barons & de Chevaliers.

1354.

Ce n'étoit que pour ménager le Pontife, qu'Édouard s'étoit prêté aux conférences d'Avignon. Les cabales & les divisions qui déchiroient la France, lui avoient fait concevoir de si hautes espérances, qu'il n'avoit garde de souscrire à un traité de paix solide & modéré. La négociation du duc de Bourbon n'aboutit qu'à une prolongation de la trève, qui laissa respirer la France un an de plus.

Quelque temps auparavant, le duc avoit reçu une célèbre ambassade de Pierre I.er roi de Castille, qui lui demandoit en mariage Blanche de Bourbon, la seconde de ses filles. Le Duc parut très-sensible à la gloire de placer ses enfans sur les premiers trônes de l'Europe. Il donna à la Princesse, une dot qui répondoit à l'éclat de sa naissance. Le Roi, cousin-germain de Blanche, y ajouta des sommes considérables ; elle fut mariée comme l'eût été une fille de France ; elle eut en dot trois cents mille florins.

Histoire de la Maison de France, par S.te Marthe, t. II, p. 25.

La naissance & le rang de Blanche de Bourbon

contribuèrent moins à ſon élévation, que la beauté & les grâces dont elle étoit partagée au-deſſus de toutes les femmes de ſon ſiècle. Le roi de Caſtille, jeune, bouillant, dans l'ivreſſe des paſſions que le Trône met à portée de ſatisfaire, avoit conçu pour Marie Padilla, l'amour le plus effréné. Sa mère & ſes tuteurs ne trouvèrent dans toute l'Europe, d'autre perſonne capable de ramener le Monarque aux mœurs & à la vertu, que Blanche de Bourbon, auſſi ſupérieure en beauté qu'en naiſſance à Marie Padilla; leur prudence échoua. Autant le ſort de Jeanne de Bourbon unie au Dauphin, Prince ſenſible aux grâces & aux talens, fut fortuné, autant celui de Blanche, qui échut à un Prince farouche, violent & ſanguinaire, fut miſérable & tragique. On s'étendra dans la ſuite ſur la déplorable deſtinée de la reine de Caſtille, qui cauſa en Eſpagne les révolutions les plus ſanglantes.

ANNÉE 1354.

Cependant le roi Jean las de ne trouver en la perſonne de Charles le Mauvais qu'un gendre factieux, que l'importunité enhardiſſoit à de nouveaux excès, avoit formé la réſolution de l'arrêter: des traîtres que le roi de Navarre avoit faits juſque dans ſon conſeil, firent échouer ce projet. Charles ſe ſauva à Avignon, & de-là en Navarre, d'où il retourna en Normandie, plus fier & plus terrible; il étoit à la tête d'une armée Angloiſe. Au lieu de ſe ſaiſir de ſon apanage, l'imprudent beau-père s'étoit contenté de le proſcrire par des arrêts;

Froiſſart.

ANNÉE 1354. il fallut de nouveau rechercher le rébelle. Ce furent le connétable Jacques de Bourbon & le duc d'Athènes qui le ramenèrent à la Cour, après lui avoir accordé de nouveaux avantages, & sur-tout une amnistie générale pour lui & pour ses partisans, tant publics que secrets.

Ce fut alors que Charles le Mauvais produisit la liste des derniers; elle étoit composée de plus de trois cents personnes, presque toutes les plus distinguées du royaume par la naissance & les emplois. A la tête de cette liste fatale paroissoit le nom du duc de Bourbon, oncle du Roi, beau-père de l'héritier de la Couronne; tache ineffaçable dans la vie de ce Prince: il en conçut un si vif répentir, qu'il promit à son Roi d'expier de son sang ses liaisons avec celui de Navarre. Ses regrets étoient si sincères que Jean continua de le mettre, comme auparavant, à la tête des armées, & de lui confier les principaux soins du gouvernement.

1355. La trève étoit expirée avec l'Angleterre, & déjà Édouard inondoit de troupes la Picardie, tandis que son fils le prince de Galles se préparoit à soumettre les provinces voisines de la Guienne. Il ne falloit pas moins que toutes les forces de la Monarchie pour résister au père & au fils, les deux plus grands généraux de leur siècle. Le Roi partagea la défense de l'État entre lui & les princes de Bourbon; il envoya le Connétable contre le prince de Galles, & marcha lui-même contre Édouard avec une armée commandée sous ses ordres par le duc de Bourbon.

Froissart.

Le premier soin du Roi fut d'envoyer un cartel, par lequel il offroit à Édouard de le combattre corps à corps, ou puissance contre puissance. Tout intrépide qu'étoit le roi d'Angleterre, il éluda l'un & l'autre défi; il évacua la Picardie, & ne retira d'autre avantage de son expédition, que d'avoir réduit au désespoir les malheureux cultivateurs d'une province dont il avoit incendié les moissons & les cabanes. ANNÉE 1355.

Le Connétable fut moins heureux contre le prince de Galles; il égaloit le héros Anglois en vertu, en courage & en expérience; mais il lui étoit bien inférieur en génie, en talent & en fortune. D'ailleurs le Roi, presque toujours malheureux dans ses choix, lui avoit associé dans le commandement, les comtes d'Armagnac & de Foix, les plus puissans vassaux de la Couronne, au-delà de la Loire: la discorde qui s'éleva entre les Généraux, nuisit au succès de la guerre. Pour comble de malheur, Jacques de Bourbon se vit abandonné d'un corps de troupes Italiennes, que le Roi soudoyoit, & qui n'eut pas honte de déserter au milieu de la campagne. *Histoire du Lang. t. X, p. 283 & suiv.*

Malgré son application & le nombre de ses troupes, supérieur à celui de l'ennemi, le Connétable eut la douleur de voir le prince de Galles, porter le fer & le feu dans toute l'étendue du Languedoc & des provinces voisines; il fut si touché de n'avoir rien fait qui fût digne de sa réputation, qu'il prit le parti de remettre

ANNÉE 1355.

au Roi, l'épée de Connétable, mais il n'en persista pas moins dans la généreuse résolution de vivre & de mourir pour la patrie.

Elle avoit besoin plus que jamais de défenseurs intrépides. D'un côté les Anglois préparoient de plus puissans efforts, & de l'autre, les François s'en prenoient au Gouvernement, des calamités qu'ils enduroient. Jean eut l'art d'appaiser la fermentation générale, en accordant à ses sujets, cette fameuse Chartre ou Ordonnance, qui met chaque citoyen à l'abri du brigandage & de l'oppression, & lui assure la propriété de ses biens.

C'étoit beaucoup à Jean de faire renaître à force de bienfaits & de sacrifices, l'amour de la patrie presque éteint dans le cœur de ses sujets; mais il ne se crut véritablement Roi, & en état de résister aux Anglois, qu'après s'être assuré de Charles le Mauvais. Personne n'ignore qu'il arrêta de ses propres mains, ce gendre, qui avoit, dit-on, formé le noir projet d'attenter à la liberté & même à la vie de son beau-pere. Il conduisit lui-même à l'echaffaud, & fit exécuter sans forme de procès, quatre des principaux amis de Charles le Mauvais; celui-ci confiné dans une étroite prison, vit long-temps le glaive de la justice suspendu sur sa tête criminelle. Mais en signalant sa vengeance, l'imprudent Monarque oublia d'en assurer l'impunité; il laissa échapper le frère du roi de Navarre, qui trouva le secret de livrer aux Anglois presque toute la Normandie.

Jean vola dans cette province avec les deux princes de Bourbon & presque toutes les forces du royaume; à son approche, les Anglois & les Navarrois se retranchèrent dans une forêt auprès de l'Aigle, d'où ils bravoient l'armée royale. ANNÉE 1356.

Tandis que le Monarque se consumoit en efforts impuissans contre un ennemi presqu'invisible, il apprit que le prince de Galles parcouroit en vainqueur toutes les provinces d'au-delà de la Loire. Le jeune Édouard avoit formé le projet de franchir cette large rivière, de joindre en Normandie l'armée Angloise, & de marcher avec elle jusqu'à Paris: mais un corps de troupes Françoises, qui gardoit les rives de la Loire, l'obligea de reprendre la route de Bordeaux; il eut encore la gloire de battre dans sa retraite, un détachement qui le poursuivoit, & d'en prendre les débris dans le château de Romorantin où ils s'étoient refugiés. Le temps qu'il employa à ce dernier exploit, donna au Roi celui de l'atteindre.

Ce fut aux environs de Poitiers, que le roi de France, à la tête d'une armée de quarante-huit mille hommes d'armes, accompagné de ses quatre fils, du duc d'Orléans son frère, du duc de Bourbon, de Jacques de Bourbon comte de la Marche, de tous les Princes du Sang, & de presque tous les Chevaliers du royaume, se flattoit de rendre, enfin avec usure, au prince de Galles & aux Anglois, tous les maux que son père & lui en avoient reçus. *Froiss. vol. I, chap. CLXII.*

ANNÉE 1356.

L'armée ennemie n'étoit composée que de huit mille hommes d'armes, moitié Anglois, moitié François & Gascons. Enveloppée de toutes parts, accablée de fatigues, surchargée de butin, elle ne pouvoit subsister plus de trois jours dans le poste de Maupertuis, où elle étoit retranchée. Le prince de Galles comprit qu'il ne pouvoit éviter la mort ou la captivité, qu'en offrant au Roi de lui rendre ses conquêtes, le butin & les prisonniers qu'il traînoit à sa suite. Jean exigeoit de plus, qu'il se remît en son pouvoir avec les cent principaux Chevaliers de son armée: le jeune & intrépide Édouard protesta qu'il ne perdroit la liberté que les armes à la main; on se disposa à l'attaquer.

Il falloit que l'impatience de saisir sa proie eût entièrement fasciné les yeux du Roi, puisqu'il ne voyoit pas que trois jours de délai réduisoient les Anglois à la nécessité de demander des fers pour obtenir du pain. Cependant il n'osa donner le signal du combat, sans avoir pris l'avis du conseil de guerre, où il appela les ducs d'Orléans & de Bourbon, Jacques de Bourbon, le Connétable, les deux maréchaux de France & les Chevaliers les plus estimés de l'armée.

Ces Princes, ces Chevaliers savoient se battre sans doute; mais ils ignoroient entièrement l'art de la guerre, puisqu'aucun d'eux ne représenta au Roi qu'il avoit entre les mains les avantages de la victoire la plus signalée, sans danger, sans effusion de sang, en demeurant seulement

féulement trois jours campé à la vue de l'ennemi. ANNÉE 1356.
On feroit néanmoins tenté de croire que le bouillant & impétueux Monarque avoit fi fort témoigné fon defir de combattre, qu'aucun Général n'ofa le contredire. Quoi qu'il en foit, on prit la fatale réfolution de forcer les Anglois dans un pofte, que la Nature & l'art avoient rendu prefqu'inattaquable.

Le Roi partagea fon armée en trois corps, chacun de feize mille hommes d'armes. Le duc d'Orléans commandoit le premier, à la tête du fecond étoit le Dauphin, qui faifoit fes premières armes, accompagné des ducs d'Anjou & de Berri, fes frères; le Monarque s'étoit réfervé la conduite du dernier, ayant fous fes ordres le duc de Bourbon & le comte de la Marche, avec qui il avoit combattu toute fa vie. Comme il étoit impoffible de pénétrer à cheval jufqu'aux retranchemens de l'ennemi, à travers les fentiers, les défilés & les vignes dont ils étoient couverts, il fut ordonné aux hommes d'armes de renvoyer leurs chevaux & de combattre à pied; on excepta feulement trois cents hommes d'armes, qui devoient entamer l'action, chaffer les archers Anglois poftés fur les avenues du camp, & ouvrir le chemin de la victoire.

Perfonne n'ignore les circonftances & le fuccès de cette bataille la plus mémorable de ce fiècle & la plus funefte à la France. Les hommes d'armes chargés de frayer la route à l'armée Françoife, battus & repouffés par

ANNÉE 1356. l'ennemi, se renversèrent sur la division du Dauphin, & la mirent en désordre : les Seigneurs qui environnoient le jeune Prince, l'entraînèrent hors du champ de bataille avec ses frères, & se sauvèrent avec eux ; une désertion si lâche entraîna la retraite du corps entier ; le duc d'Orléans n'osa soutenir les regards de l'ennemi, & tourna le dos sans tirer l'épée. L'indignation & le mépris ne font qu'augmenter, lorsqu'on vient à considérer que c'étoit devant six cents archers Anglois, que trente-deux mille hommes d'armes François prenoient la fuite.

A la nouvelle d'une déroute si imprévue, le prince de Galles sortit de ses retranchemens avec toute son armée. Le Roi l'attendoit à pied, ayant à ses côtés le duc de Touraine, le plus jeune de ses fils, le duc de Bourbon & le comte de la Marche. Il restoit encore à Jean assez de troupes pour arracher la victoire au prince de Galles, si les hommes d'armes que commandoit le brave Monarque, n'eussent pas perdu tout leur avantage en combattant à pied contre les Anglois à cheval. Les François ne laissèrent pas de soutenir le choc de l'ennemi avec autant de fierté que de valeur ; on peut dire que ce ne fut qu'alors qu'on se battit de part & d'autre, les François s'élevoient au-dessus d'eux-mêmes, en regardant le Roi & les princes de Bourbon combattre avec le courage le plus déterminé ; enfin, après des efforts aussi violens que redoublés, les Anglois vinrent à bout d'ouvrir le bataillon du Roi, qui n'ayant que

des lances courtes & des épées, ne pouvoit écarter les chevaux ennemis. Ce combat si long & si inégal, ne finit qu'avec la vie ou la liberté de presque tous les Officiers ou soldats François, qui furent tués ou pris dans le rang qui leur avoit été assigné : à mesure que le bataillon s'éclaircissoit, les Princes, les Chevaliers se resserroient auprès du Roi ; les uns lui faisoient un bouclier de leurs corps, les autres paroient les coups qu'on lui portoit. C'est en s'acquittant d'un devoir si sacré, que le duc de Bourbon tomba mort aux pieds de son Maître : la destinée de son frère le comte de la Marche & de son fils naturel, Jean de Bourbon seigneur de Rochefort, ne fut guère moins glorieuse & moins déplorable ; percés de coups, ils furent renversés & pris à quelques pas du Roi. Jean, dont le casque étoit abattu & les armes faussées ou brisées, combattoit encore tout couvert de sang, de sueur & de poussière ; il cherchoit la mort que le vainqueur n'avoit garde de lui donner : enfin, épuisé d'un combat si terrible, n'ayant plus la force de tenir son épée, l'infortuné Monarque la remit à un chevalier François qui combattoit contre lui. Peut-être qu'à la vue du duc de Touraine exposé, à l'âge de douze ans, à une mort certaine & déjà blessé, l'ame paternelle du Monarque fut attendrie, & qu'il consentit à perdre la liberté pour sauver la vie à son fils.

ANNÉE 1356.

Quoi qu'il en soit, la générosité & la modestie du prince de Galles n'eurent pas moins d'éclat que sa

ANNÉE 1356.

victoire, la plus glorieuse dont il soit fait mention dans l'Histoire moderne; il reçut son prisonnier à genoux, le servit à table, & lui déféra l'éloge de la valeur sur les plus intrépides guerriers des deux armées. Le roi de France méritoit ces louanges; il étoit sans contredit, l'un des plus braves chevaliers de l'Europe; mais l'évènement de la bataille de Poitiers prouve combien il y a loin d'un Chevalier à un Général.

Au reste, après avoir combattu en héros, Jean se soumit en Chrétien, aux arrêts du sort. Quelques larmes échappèrent pourtant de ses yeux; mais il étoit aisé de s'apercevoir que c'étoit des larmes de tendresse & d'admiration que lui arrachoit la magnanimité de son vainqueur.

Les soins généreux du prince de Galles ne se démentirent ni envers le Roi ni envers le comte de la Marche son proche parent *, & les autres prisonniers. Il conduisit à Bordeaux, & de-là à Londres, le Monarque, le duc de Touraine & le comte de la Marche. Personne n'ignore avec quel respect le Monarque vaincu fut reçu en Angleterre; on lui prodigua tous les honneurs que l'on peut rendre à un héros malheureux; jamais l'humanité n'ennoblit davantage la victoire; mais la plus grande consolation du Roi fut d'avoir, pour compagnons

* Jacques de Bourbon comte de la Marche, avoit pour mère Marie de Hainault, dont le roi d'Angleterre avoit épousé la nièce, Philippe de Hainault mère du prince de Galles.

d'infortune, son fils le plus chéri & le Prince qu'il estimoit le plus. Les tendres soins de la Nature & de l'amitié adoucirent le sort de ce Roi, plus grand dans la disgrâce que dans la prospérité. ANNÉE 1356.

Le corps du duc de Bourbon fut transporté du champ de bataille aux Jacobins de Poitiers, où il demeura en dépôt, sans qu'on osât lui rendre les derniers devoirs. Pierre I.er, beau, bien fait, brave & galant, avoit porté trop loin le luxe & la magnificence; il étoit mort chargé de dettes & d'anathèmes. Pour l'obliger à les payer, ses créanciers, selon l'usage du temps, avoient eu recours, mais en vain, aux foudres de l'Église; on le traitoit après sa mort en excommunié: peut-être même que ce Prince, arrière-petit-fils de Saint Louis, beau-frère du roi Philippe de Valois, de l'empereur Charles IV, du roi de Bohème, père des reines de France & de Castille, mort en combattant pour la patrie, auroit été privé à jamais des honneurs de la sépulture, sans la piété de son fils *.

Histoire de Fr. de Velly, t. IX, p. 188.

Louis II duc de Bourbon, âgé seulement de dix-huit ans, se hâta d'offrir au pape Innocent VI tous ses

* Pierre I.er duc de Bourbon, laissa d'Isabelle de Valois son épouse, 1.° Louis II duc de Bourbon; 2.° Jeanne reine de France; 3.° Blanche reine de Castille; 4.° Bonne comtesse de Savoie; 5.° Catherine épouse de Jean III comte de Harcourt; 6.° Marguerite épouse d'Arnaud Amanieu, sire d'Albret; 7.° Isabelle non mariée; 8.° Marie prieure de Poissy, & un fils naturel, Jean seigneur de Rochefort.

ANNÉE 1356. biens, pour satisfaire les créanciers de son père. Ce ne fut qu'à ce prix qu'il obtint du Pontife la révocation de l'anathème lancé contre l'auteur de ses jours; il alla lui-même en chercher à Poitiers les tristes restes, les conduisit à Paris, & les fit inhumer avec beaucoup de pompe, sous un tombeau de marbre noir aux Jacobins, dans la chapelle de Bourbon. Nous allons voir si le jeune Prince soutiendra la haute idée que cette action donne de son caractère.





LOUIS II,

Surnommé le Bon *& le* Grand, *duc de Bourbon, comte de Clermont & de Forès, ſeigneur de Mercœur, de Château-Chinon, de Beaujolois & du pays de Combrailles; prince ſouverain de Dombes, pair & grand-chambrier de France, l'un des tuteurs du roi Charles VI, pendant ſa minorité & ſa démence.*

LA France avoit tout perdu à la journée de Maupertuis, ſes troupes, ſes généraux, ſa réputation & ſon Roi; elle n'avoit d'autre reſſource que le Dauphin âgé de dix-neuf ans, qui le premier avoit fui du champ de bataille: on n'avoit pas une plus haute idée de ſa

ANNÉE 1356.

ANNÉE 1356.

prudence que de son courage ; on lui reprochoit ses liaisons avec le roi de Navarre, qu'il avoit depuis livré au ressentiment du Roi son père.

Le Dauphin appelé par la loi au gouvernement du royaume, éprouva bientôt combien les premières démarches d'un Prince influent sur sa gloire & son bonheur; il ne trouva dans les deputés des États généraux, assemblés à Paris pour sauver la Monarchie, que des factieux qui l'ébranlèrent : à Rome, en de semblables circonstances, on eût confié la puissance absolue à un Dictateur; en France, on affoiblit l'autorité royale, seule capable de réparer les maux publics, on punissoit le Dauphin de ses fautes, de celles de son père & de son aïeul, on massacroit à ses yeux, ses généraux & ses ministres, on hâtoit la chute de la Monarchie plus que les Anglois mêmes.

Froissart, Annales chroniques.

En effet, Édouard manquoit à sa fortune, il laissoit respirer les vaincus: au lieu de profiter de l'ivresse d'un ennemi formidable, les François en délire, mettoient le comble aux calamités publiques, en se livrant aux dissentions intestines ; dès que l'exercice du pouvoir souverain eut été limité & presqu'anéanti entre les mains du Dauphin, les loix n'eurent plus de force, & le peuple, de frein ; le royaume ne fut plus qu'un vaste champ où regnoient le crime & la mort.

Les soldats échappés au désastre de Maupertuis, épars & fugitifs, sans solde & sans habits, arrachoient, les

armes

armes à la main, une subsistance à laquelle le Dauphin étoit bien éloigné de pourvoir; il n'avoit pas même les moyens d'entretenir une foible garde de deux cents hommes pour la sûreté & la dignité de sa personne.

ANNÉE 1356.

Aux brigands François, se joignirent une foule de brigands Anglois, Bretons, Flamands, Italiens & Allemands; il se forma divers corps d'armée, réunis sous les étendards de la cupidité, de la débauche & de la barbarie: cette assemblage monstrueux pénétra, le fer & le flambeau à la main, dans toutes les provinces, & les remplit de carnage & de débris.

Les paysans rançonnés, dépouillés par cette soldatesque, traités depuis long-temps par les Gentilshommes comme de viles bêtes de somme, devinrent tout-à-coup des animaux féroces, dont l'approche & les morsures étoient dangereuses & mortelles; la vengeance fut sans bornes comme l'avoit été l'oppression, il n'y eut point d'outrages & de supplices, que la rage ne leur inspirât contre tous les nobles, sans distinction d'âge, de sexe, de rang & de fortune; peu s'en fallut que la Dauphine, Jeanne de Bourbon & la duchesse d'Orléans, réfugiées à Meaux avec les plus illustres dames du royaume, ne tombassent entre les mains de ces forcénés, la mort n'eût pas été pour elles le dernier des malheurs, elles ne dûrent l'honneur & la vie, qu'à la valeur du comte de Foix & de quelques Chevaliers qui défirent une horde de ces barbares, soutenus d'un corps de

1358.

Chroniques de S.t-Denys.

ANNÉE 1358.

Parisiens, & même d'une partie des habitans de Meaux.

Il ne manquoit plus, pour mettre le comble à ces calamités, que de voir le roi de Navarre mêler ses fureurs à celles de tant de citoyens dénaturés. Charles le Mauvais brisa en effet ses fers, il parut suivi de tous les criminels qu'il avoit fait sortir des prisons publiques, digne cortège d'un scélérat; il employoit indifféremment la force ouverte, les piéges, les complots & les attentats pour perdre le Dauphin & la France.

Tout tendoit à la dissolution de la Monarchie, lorsque le duc de Bourbon, libre des soins qu'il devoit à la mémoire de son père, accourut au secours de l'État & du Dauphin avec trois cents cinquante hommes d'armes: son exemple influa sur la Noblesse qui, poursuivie par les paysans révoltés, par les compagnies de bandits & par la populace non moins furieuse de la Capitale & des grandes villes, vint joindre le Dauphin pour vaincre ou périr avec lui.

Hist. généal. de la Maison de France, t. I, p. 301.

1359.

Mais c'étoit par les ressources du génie, & non par celles des armes que le Dauphin devoit sauver la Monarchie. Ce n'étoit plus ce jeune homme, léger, inappliqué, indocile, sans prudence & sans courage, digne en un mot du mépris public; l'infortune & le péril avoient agrandi son ame & développé ses talens. Il acquit au milieu des contradictions & des revers, un tel mélange de force & de souplesse, d'activité & de patience, des vues si sûres & si réfléchies, une si

profonde connoissance du cœur humain, que l'État ne fut redevable qu'à lui seul, de son salut & de son rétablissement. ANNÉE 1359.

La guerre qu'il eut à soutenir tout-à-la-fois, contre les paysans, les compagnies de bandits qui ravageoient le royaume, les habitans de Paris & le roi de Navarre, ne fut point accompagnée d'évènemens mémorables; tout se réduisit à des surprises de places, à des siéges & à de petits combats dans lesquels le duc de Bourbon acquit la réputation d'un Chevalier intrépide; il apprit aussi auprès du Dauphin, le grand art de connoître les hommes & de les employer.

Le Dauphin rentra à Paris au milieu des acclamations du peuple, il avoit tellement affoibli le parti de Charles le Mauvais, que ce Prince consentit à traiter avec lui, & même à se livrer entre ses mains, mais ce ne fut qu'après s'être fait remettre en qualité d'ôtages, Montmorency, Harcourt, Saint-Venant, & sur-tout le duc de Bourbon l'appui du trône chancelant.

Bourbon profita d'un instant de calme pour aller consoler son Roi à Londres; là le jeune Prince fut à portée de connoître combien l'ennui d'une longue prison, avoit flétri & dégradé l'ame du Monarque: Jean avoit soutenu jusqu'ici les outrages du sort avec autant de grandeur d'ame que de constance; tout-à-coup l'énergie de son caractère s'évanouit, il porta la foiblesse jusqu'à céder à son vainqueur, toutes les provinces possédées

ANNÉE 1359. *Froiss. chron. de S.t-Denys.* autrefois en France par les Anglois, c'est-à-dire, la moitié du royaume ; il lui promettoit de plus une rançon de quatre millions d'écus ; le prince de Galles d'un côté, le duc de Bourbon de l'autre, qui ne pouvoit éviter cette funeste distinction, furent seuls admis à la signature de ce traité, monument éternel de la honte & des désastres du roi de France. Le Dauphin & les États généraux le rejetèrent avec une généreuse indignation ; Édouard ne demandoit qu'un refus, pour être en droit de conquérir le royaume entier ; bientôt il parut à Calais avec une armée de cent mille combattans les plus aguerris de l'Europe.

La misère de la France, en proie aux maladies contagieuses & à la famine, ne contribua pas moins à son 1360. salut que la sage prévoyance du Dauphin. Édouard ne parcourut que des provinces abandonnées, couvertes de ronces & de ruines ; il échoua devant Reims, dont le duc de Bourbon revenu en France, & rejetant le traité de Londres, étoit l'un des principaux défenseurs : le Dauphin, sur qui le roi de Navarre renouveloit sans cesse ses attentats, fut enfin obligé de consentir au traité de Bretigny, dont les conditions diminuoient le royaume d'un tiers, & le ruinoient pour bien des années.

En relâchant le roi Jean, le duc de Touraine, Jacques de Bourbon comte de la Marche, & les autres *Hist. généal. de la Maison de France, p. 301.* prisonniers de Poitiers ; Édouard se fit livrer pour ôtages, les ducs d'Anjou, de Berri, d'Orléans & de

Bourbon; vingt Seigneurs choisis parmi les chefs de la plus haute Noblesse, & quarante-deux citoyens des principales villes du royaume; chacun d'eux répondoit d'une portion de la rançon du Monarque, déterminée à trois millions de florins; le duc de Bourbon se chargea d'en acquitter la trentième partie, c'est-à-dire, cent mille florins.

Année 1360.

Il demeura, en attendant, près de huit ans en Angleterre; on ne tarda pas à démêler à la cour d'Édouard, alors la plus éclairée de l'Europe, le mérite naissant du jeune Bourbon; aux grâces de la physionomie la plus touchante, il joignoit la franchise, la candeur, l'élévation de l'ame & le grand art de plaire; on ne l'appeloit que le *Roi d'honneur & de liesse:* la reine d'Angleterre (Philippe de Hainault), dont les vertus, les talens & le génie honoroient le Trône, ne put voir sans attendrissement les rares qualités d'un Prince qui lui appartenoit de près; elle obtint d'Édouard que l'Angleterre entière lui seroit donnée pour prison: mais les caresses & les honneurs effleuroient à peine l'ame du jeune Bourbon, il ne respiroit que l'instant où, dégagé de ses liens, il marcheroit sur les traces des Chevaliers les plus renommés; déjà il avoit trouvé dans les efforts généreux de ses vassaux, la somme de cent mille florins, dont il s'étoit rendu *pleige* pour le Roi; mais l'injuste Édouard n'eut pas honte de garder la somme & le Prince; il croyoit perpétuer son triomphe, en perpétuant la

Histoire de Louis II duc de Bourbon, par d'Orreux, p. 3.

ANNÉE 1360.

captivité des enfans & des parens de son infortuné rival.

Il en coûta beaucoup au duc de Bourbon, pour se soumettre aux loix de la force & de la nécessité: les grands évènemens dont la France & la Castille étoient alors le théâtre & les Bourbons les principaux acteurs, ajoutoient encore au desir impatient qu'il avoit d'être libre & de se signaler avec eux.

Le roi Jean en sortant de prison, avoit chargé le comte de Ponthieu de l'exécution du traité de Bretigny; il devoit livrer les provinces méridionales cédées à l'ennemi. Le Comte donna l'exemple du sacrifice, il avoit mérité par ses services & sa valeur le comté de Ponthieu dont il portoit le nom; il se démit ou se devêtit, comme on s'exprimoit alors, de ce grand fief & de ses dépendances, en mettant entre les mains du Roi, une verge ou baguette, regardée comme le signe de la propriété. On ne voit pas que ce Prince généreux ait été indemnisé de la perte d'un si beau domaine.

Froiss. vol. I, chap. CLIII & CLIV, de l'impression de Lyon.

Il alla ensuite en Languedoc & en Guienne, remplir la triste & funeste commission qui lui étoit imposée; combien en coûta-t-il à son cœur! Croiroit-on qu'après tant de maux éprouvés sous les deux derniers Rois, le Clergé, la Noblesse & le Peuple des provinces cédées à l'Angleterre, regardoient le changement de domination comme le revers le plus affreux! de quelque côté que Jacques de Bourbon portât ses pas, il ne voyoit que des visages abattus & consternés; il n'entendoit

que le cri de la douleur & du désespoir ; s'il entreprenoit de consoler ces François si dignes de l'être, ils fuyoient ses regards & se déroboient à ses soins ; son ame étoit déchirée, & il n'avoit plus la force de continuer ce fatal ministère. ANNÉE 1360.

Cependant la paix qu'on achetoit si cher, étoit accompagnée de tous les fléaux de la guerre : de Généraux devenus brigands, plusieurs seigneurs Anglois & François s'étoient mis à la tête des troupes licenciées de l'une & de l'autre Nation, pour consommer la ruine du royaume ; les peuples invoquoient en vain le nom sacré du Roi : dégradé par le malheur, sans argent, sans force & sans autorité, comment le Monarque eût-il pu secourir ses sujets ! Jean, dans cette extrémité, eut recours au comte de la Marche, pour détruire une horde formidable de ces aventuriers, appelés les *Tard-venus,* parce qu'ils s'étoient laissés prévenir par d'autres troupes de scélérats qui s'étoient enrichis des dépouilles du peuple : ceux-ci avoient dévasté la Champagne, la Bourgogne & la Franche-comté, laissant sur leur passage, des traces horribles de dissolution & de cruauté ; ils prenoient la route d'Avignon, bien résolus d'arracher du Pape & des Cardinaux, des trésors & des indulgences. 1361.

Froiss. vol. I, chap. CLIII & CLIV, de l'impression de Lyon.

Le comte de la Marche n'avoit ni troupes, ni argent, ni munitions de guerre & de bouche ; mais il n'eut pas plutôt exposé sa commission & ses besoins qu'il eut une armée : c'étoit à qui se rangeroit sous les étendards d'un

ANNÉE 1361.

Prince chéri & respecté. En moins de quinze jours il fut en état de marcher à l'ennemi avec dix mille hommes, commandés sous ses ordres, par Jacques de Bourbon son fils aîné, & le comte de Forès son neveu ; il atteignit les brigands à la montagne de Brignais, à deux lieues de Lyon.

Le premier soin du Prince, fut de les envoyer reconnoître ; mais les Chevaliers qu'il chargea de ses ordres, s'en acquittèrent avec une négligence funeste : les chefs des Tard-venus eurent le secret de dérober à leurs regards la plus grande partie de leurs forces ; le reste affectoit une contenance inquiète & timide, sous des retranchemens faits à la hâte, qu'il sembloit facile d'emporter.

Sur le rapport des Chevaliers, le Prince disposa son armée, & la conduisit à l'assaut des retranchemens ; les troupes ennemies montoient à seize mille hommes, vieux & intrépides soldats, commandés par des Généraux pleins de valeur & d'expérience, qui avoient pour eux, l'avantage du poste, de la discipline & du désespoir ; ils étoient résolus de mourir les armes à la main plutôt qu'au gibet.

Froiss. vol. I, chap. CCXV, de l'impression de Lyon.

Les troupes du Roi attaquoient les retranchemens avec vigueur, lorsqu'elles se virent enveloppées par le corps le plus considérable des Tard-venus, qui jusqu'alors s'étoit tenu embusqué derrière la montagne : le Comte fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un général habile & déterminé, il repoussa plusieurs fois les brigands ; mais

mais enfin percé de coups avec ſon fils aîné, ils tombèrent l'un & l'autre au pouvoir de l'ennemi; l'armée entière fut la proie de la mort ou d'un vainqueur infame: l'infortuné Jacques de Bourbon ne ſurvécut que deux jours à la douleur de ſa défaite; ſon fils aîné mourut le lendemain: le même tombeau renferme à Lyon, dans l'égliſe des Dominiquains, les cendres du père & du fils.

ANNÉE 1361.

Ainſi périt en défendant la patrie, Jacques de Bourbon comte de Ponthieu & de la Marche, autrefois connétable de France, douzième aïeul de Louis XV: la bonté de ce Prince, ſurnommé la *Fleur des chevaliers François*, égaloit ſa bravoure, il ne ſe laiſſa jamais abattre par la fortune qui lui fut preſque toujours contraire: bleſſé dangereuſement à la bataille de Crecy, il trouva encore aſſez de force dans ſon courage, pour arracher Philippe de Valois du champ de bataille: pris & bleſſé à la bataille de Poitiers, en faiſant un rempart de ſon corps au Roi, il ne recouvra la liberté que pour venir expirer ſous les coups des brigands qui déſoloient le royaume.

Hiſt. généal. de la Maiſon de France, par S.te Marthe.

L'infortune ſembloit être alors le partage de tout ce qui portoit le nom de Bourbon: le chef de la maiſon gémiſſoit ſous le poids d'une captivité injuſte; Blanche de Bourbon reine de Caſtille, éprouvoit un ſort encore plus déplorable.

1362

La beauté touchante, les grâces & la douceur de

ANNÉE 1362.

Mariana. Ferreras.

cette Princesse, lui avoient soumis en Espagne tous les cœurs, excepté celui de son époux : en la voyant, Pierre le Cruel n'éprouva que le sentiment pénible & affreux de l'antipathie ; il l'épousa néanmoins à Valladolid ; mais cette cérémonie auguste, contractée sous les auspices de la contrainte & de la haine, ressembloit plutôt à une pompe funèbre qu'à des nôces : deux jours après l'impétueux Monarque s'arracha des bras de son épouse pour voler dans ceux de Marie Padilla.

La conduite & les écarts de Pierre étonnèrent les Castillans ; ils ne pouvoient concevoir qu'il y eût dans l'Univers, un être insensible aux charmes éblouissans de la jeune Reine. Le peuple plongé dans les plus épaisses ténèbres de l'ignorance & de la superstition, ne manqua pas d'attribuer à un sortilége, le mépris & la haine qu'il n'étoit pas au pouvoir du Roi de dissimuler : on publioit que Blanche de Bourbon avoit fait présent à son époux d'une écharpe enchantée, qu'elle avoit achetée d'un magicien Juif, ami & créature de Marie Padilla ; car, dans ces siècles aussi barbares qu'infortunés, c'étoit toujours les Juifs que la voix des Chrétiens proclamoit les ministres du crime.

La jalousie de Pierre le Cruel étoit la véritable cause des dégoûts qu'il témoignoit à son épouse ; il étoit persuadé que la Reine n'avoit pu résister à l'amour & aux grâces de dom Frédéric, grand-maître de Saint-Jacques, son frère naturel, qui avoit été la recevoir

ſur la frontière avec la plus haute Nobleſſe du royaume: cette calomnie, l'ouvrage de la Padilla, s'eſt perpétuée juſqu'à nos jours; elle ne s'eſt accréditée que par l'imbécille vanité de la maiſon illuſtre d'Henriqués, qui a regardé comme un titre brillant de deſcendre du fruit inceſtueux des prétendus amours de la Reine avec le Grand-maître; mais l'impoſture a été confondue par tous les écrivains Eſpagnols, qui ont prouvé invinciblement que la maiſon d'Henriqués étoit iſſue d'un bâtard de ce même dom Frédéric & d'une concubine Juive, appelée la *Palomba.*

ANNÉE 1362.

Cependant Blanche de Bourbon gémiſſoit, en proie aux larmes, à la douleur & à la ſolitude: le cri de la Nation effraya l'auteur de tant de maux, Pierre prit le parti de retourner auprès d'elle; mais ſubjugué par l'aſcendant fatal d'une paſſion qu'il ne pouvoit vaincre, il la quitta avec mépris pour ne la plus voir de ſa vie, il porta l'oubli de l'honneur & de la juſtice juſqu'à la faire arrêter. Un tel attentat mit le comble à l'indignation des Caſtillans, plus tendrement attachés à la Reine à meſure qu'elle devenoit plus malheureuſe.

Tout ce qu'il y avoit de grands dans le royaume, la Reine mère de Pierre, la reine d'Arragon ſa tante, les frères naturels de ce Prince, le comte d'Albuquerque qui avoit été ſon gouverneur, eurent recours à la force des armes pour briſer les fers de Blanche: le Roi n'imagina d'autre moyen de terminer tant de troubles, que

ANNÉE 1362.

de livrer à la mort l'épouſe infortunée qui en étoit la cauſe innocente; il ordonna qu'on la transférât du château d'Arevallo à celui de Tolède pour conſommer ſon crime: Blanche de Bourbon traverſoit, en ſoupirant, les rues de la capitale, entourée des gardes de ſon époux; arrivée à la vue de l'égliſe métropolitaine, elle demanda qu'il lui fût permis d'y deſcendre pour faire ſa prière! comment refuſer une grâce ſi légère! à peine entrée dans l'égliſe, la Reine ſe débarraſſe de ſes gardes, & volant aux autels, elle les embraſſe, & proteſte qu'elle ne les quittera qu'avec la vie: les cris perçans de cette Princeſſe, ſa beauté, ſon innocence, ſa jeuneſſe, & l'excès de ſes maux, arrachent des larmes & des gémiſſemens au peuple qui s'étoit précipité en foule dans le temple, ſous ſes pas; bientôt paſſant des tranſports de la pitié & de la douleur à ceux de la fureur, la multitude ſe jette ſur les ſatellites de Pierre, les combat, les repouſſe, délivre la Reine, & la met en poſſeſſion de la capitale.

Le parti victorieux de Blanche n'impoſoit au Monarque d'autre loi, que celle de reprendre ſon épouſe & de bannir ſa maîtreſſe; les revers rendoient Pierre plus farouche, il aima mieux ſoutenir un ſiége dans Tordeſillas que de céder au vœu de ſes ſujets: il trouva cependant le moyen de ſe ſauver de Tordeſillas & de faire empoiſonner le comte d'Albuquerque, autrefois ſon gouverneur & ſon premier miniſtre; le fier

Espagnol ordonna en mourant de ne point l'enterrer, que la Reine ne fût réunie à son époux, & rétablie dans tous les honneurs du rang suprême.

Pierre, malgré son courage & sa fierté, ne sauva sa couronne & sa liberté, qu'en promettant sur la foi des sermens les plus sacrés, de traiter désormais la Reine avec le respect & la tendresse dûs à ses vertus & à son innocence; mais parjure dès qu'il n'eut plus rien à craindre, il fit de nouveau éclater son amour pour la Padilla : il fut arrêté par ordre de la Reine sa mère, soutenue de tous les Grands & de tous les ordres de l'État. Marie Padilla fut bannie avec tous ses parens, sans que Pierre parût prendre part à sa destinée; mais enfin il brisa ses fers, la fortune seconda ses transports, & il se vit maître à son tour du sort des trois Reines & de leurs partisans : jamais homme ne jouit plus pleinement de l'horrible plaisir de la vengeance; il enfonça de ses propres mains, le poignard dans le sein de tous les Grands qui avoient osé le combattre, le sang de ces malheureux rejaillit jusque sur la Reine douairière : elle tomba évanouie & mourante aux pieds du monstre à qui elle avoit donné le jour; ce ne fut pas sans peine qu'il s'abstint de lui arracher la vie de ses propres mains, il la relégua avec ignominie en Portugal, mais il immola lui-même la reine d'Arragon sa tante, deux fils de cette Princesse, & deux de ses frères naturels : il fit périr dans les supplices un si grand nombre de

ANNÉE 1362.

Gentilshommes, qu'il sembloit avoir entrepris de détruire toute la noblesse de ses États ; enfin il mit le comble à tant de meurtres, en faisant empoisonner la Reine son épouse, prisonnière au château de Siguença.

Blanche de Bourbon n'avoit pas vingt-deux ans, dont elle en avoit passé neuf sur un trône qu'elle vit toujours environné des ombres de la douleur & de la mort ; son innocence, sa beauté & sa destinée à jamais déplorable, laissèrent des traces profondes dans la mémoire des hommes : il n'y eut presque point de Chevalier en Europe qui ne vouât à son époux, ou plutôt à son bourreau, tous les sentimens de la haine & de la vengeance.

ANNÉES 1364, 1365 & 1366.

Froiss. vol. I, ch. CCXXX.

On ne peut exprimer quelles furent l'affliction & le ressentiment de la maison de France, au récit des malheurs inouïs & de la catastrophe sanglante de la reine de Castille ; Charles V, qui venoit de succéder au roi Jean, n'exhala point sa douleur en de vains regrets, il forma le dessein de détrôner l'assassin de sa belle-sœur : Jean de Bourbon, comte de la Marche, jeune encore, réclama le ministère terrible de la vengeance ; le concours des circonstances les plus heureuses, servit admirablement le ressentiment du Monarque & l'audace du Comte.

Henri de Transtamare, frère naturel de Pierre le Cruel, échappé au carnage de ses frères & de ses amis, s'étoit réfugié vers les Pyrénées ; il signaloit chaque jour son

courage & sa haine contre son tyran & son persécuteur; Charles V le jugea digne de la dépouille du roi de Castille, il lui promit une armée.

ANNÉE 1364, 1365 & 1366.

Elle fut rassemblée en peu de jours; la France n'étoit pas encore affranchie de ces compagnies de brigands qui l'opprimoient : le Roi fit briller aux yeux de ces aventuriers, l'or & les promesses, le fameux du Guéclin acheva de les déterminer, en se proposant de les conduire lui-même au pillage de la Castille : ce fut lui, en effet, qui commanda l'armée sous les ordres du comte de la Marche.

Le bâtard de Castille, Transtamare, ouvrit aux François, les chemins des Pyrénées; tout plia sous leurs efforts, ils se rendirent maîtres de Burgos; ce fut-là que le comte de la Marche & du Guéclin firent couronner Transtamare roi de Castille; jamais résolution ne fut plus rapide & ne coûta moins de sang : Pierre le Cruel poursuivi par les François & par ses remords, erra quelque temps en fugitif & en criminel dans ses États; il abandonna un trône sous les débris duquel il eût dû s'ensévelir, pour chercher un asile à Bordeaux, auprès du grand Prince de Galles.

Transtamare paisible possesseur d'un beau royaume, signala sa reconnoissance envers les François ses protecteurs; il n'y eut pas un Officier, pas un Soldat qu'il ne comblât de richesses : du Guéclin obtint la dignité de Connétable & de magnifiques domaines; le nouveau

ANNÉE 1364, 1365 & 1366. Roi laissoit le comte de la Marche, maître des récompenses qu'il étoit en droit d'attendre : mais le généreux Bourbon satisfait d'avoir vengé avec éclat, les infortunes de la Reine sa cousine-germaine, ne demanda que les tristes restes de cette Princesse ; il les conduisit en pompe à Tudella en Navarre, où il leur fit rendre les derniers devoirs.

La chute & la fuite de Pierre le Cruel, n'avoient pas encore assez expié ses crimes; rétabli dans ses États par la conduite & la valeur invincible du prince de Galles, il trouva toujours dans les François, des ennemis implacables : détrôné une seconde fois par du Guéclin & Transtamare, il tomba entre les mains du dernier qui lui arracha d'un coup de poignard, la couronne & la vie.

C'étoit pour le duc de Bourbon, le comble de la douleur, de ne pouvoir partager les périls & la gloire de ces fameuses expéditions, qui en vengeant sa sœur,
1368. changoient la destinée des Empires ; il n'y eut point de moyens qu'il n'employât pour vaincre l'orgueil & l'injustice du monarque Anglois : mais, soit qu'Édouard eût quelque pressentiment des maux que Bourbon devoit un jour causer à ses sujets, soit plutôt qu'il prétendît arracher de nouvelles sommes de l'impatiente ardeur du Duc, il se montra toujours inflexible ; Bourbon ne comptoit presque plus de se voir libre, lorsqu'enfin la fortune au bout de huit ans, laissa tomber sur lui un regard de pitié.

Édouard

Édouard avoit pour ministre & pour favori Guillaume de Wicam, qu'il avoit élevé à la dignité de Grand-chancelier; il lui destinoit l'évêché de Winchester; mais il ne pouvoit obtenir des bulles du pape Urbain V, pour mettre Wicam en possession de ce riche bénéfice. Il eut recours au duc de Bourbon, dont le crédit auprès du Pape étoit connu; il lui promit la liberté pour prix du service qu'il attendoit de lui.

ANNÉE 1368.

Froiss. vol. I, ch. CCXLIX.

Le Duc n'eut pas plutôt écrit au souverain Pontife qu'il en reçut un bref, par lequel il le laissoit maître de disposer de l'évêché; Bourbon ne le remit au roi d'Angleterre qu'après lui avoir fait signer l'acte de sa délivrance: encore Édouard porta-t-il l'avarice jusqu'à exiger de lui une nouvelle somme de vingt mille livres. Bourbon eût acheté bien plus cher le bonheur de se voir libre.

Qu'on juge de la joie de ce Prince, il étoit enfin à la veille de donner l'essor à son courage, captivé si long-temps en Angleterre; il se hâta de se rendre en Bourbonnois, pour exécuter un projet qui donne la plus haute idée de son caractère.

La Chevalerie commençoit à dégénérer; cette institution, tout-à-la-fois religieuse, militaire & politique, à force d'être communiquée, s'étoit avilie; & si l'on voyoit encore en Europe des Chevaliers dignes des hommages du genre humain, on en comptoit bien plus qui en méritoient le mépris & la haine; la plupart

ANNÉE 1368. livrés à tous les vices, à la débauche ſur-tout, & au brigandage, n'avoient d'autre mérite qu'un courage brutal & indiſcipliné.

C'eſt alors que quelques Souverains voulant ranimer les vertus de l'ancienne Chevalerie, formèrent des ſociétés particulières de guerriers, qui, à la nobleſſe de l'origine, joignoient celle des ſentimens: Édouard III, ſi digne de donner un nouvel éclat à la profeſſion militaire, remplit l'Angleterre de héros en créant l'ordre de la Jarretière, aujourd'hui le plus ancien & l'un des plus illuſtres de l'Univers: le roi de France Jean, rival infortuné d'Édouard, inſtitua à ſon exemple l'ordre de l'Étoile; mais cet ordre prodigué ſans choix & ſans diſcernement, tomba bientôt dans le mépris & l'oubli. Il n'en fut pas de même de celui de l'Annonciade, formé vers le même temps, ſous les auſpices de la gloire & de la vertu, par Amé comte de Savoie, ſurnommé le *Comte Vert*, l'un des plus grands hommes de ce ſiècle, ſa ſplendeur s'eſt maintenue juſqu'à nos jours.

Bourbon, frappé des avantages qui réſultoient de ces ſociétés ou fraternités d'armes, entreprit d'en établir une, dont les membres fuſſent les modèles de la nobleſſe Françoiſe dans la carrière de l'honneur; lui ſeul en rédigea les ſtatuts. L'amour de la religion & de l'État, la franchiſe, la bonté, la valeur ſuprême, & la galanterie fondée ſur le reſpect & l'attachement dûs à la plus belle

partie du genre humain, la protection particulière des veuves, des orphelins, des vieillards & des ministres des autels; telles étoient les vertus qui devoient distinguer les nouveaux Chevaliers, Bourbon vouloit s'élever avec eux au-dessus de tous les guerriers de son siècle, par la voie du travail, du courage & de la bienfaisance.

ANNÉE 1368.

Plein de ces grandes idées, Bourbon convoqua à Chantelle la noblesse du Bourbonnois & des provinces voisines; on vit bientôt arriver auprès de lui, les la Tour, les Guichard-Dauphin, les la Palisse, les Montaigu, les Damas, les Châtelux, les de Blot, les Lespinasse, les Lordins de Saligny, les Vichy, les Châteaumorand, les la Fayette, les Giffé, les Veaussé, les la Mothe, les Fontenai, les Busset, les Chasnente, les Champroux, les de Serpeine, les Chantermêle & beaucoup d'autres chefs de Maisons nobles, dont la plupart existent encore aujourd'hui avec éclat.

Me voici enfin, dit le Prince, en jetant des regards pleins de douceur & de majesté sur l'assemblée, *me voici en la compagnie où je desire le plus de vivre & de mourir; tous mes vœux tendent au bonheur de mes sujets & à la défense du royaume, aidez-moi de vos secours & de vos lumières; après Dieu, je n'ai de confiance qu'en vous.* Il remercia ensuite chaque Seigneur en particulier du zèle qu'il lui avoit témoigné, en contribuant à la somme de cent mille florins dont il s'étoit rendu *pleige* pour le Roi.

Histoire de Louis II duc de Bourbon, par d'Orronv. p. 5, 6, 7, 8, 9 & suiv.

ANNÉE 1368. Le Duc retint pendant plusieurs jours la compagnie à Chantelle, & lui prodigua tous les divertissemens dont étoit susceptible un siècle si différent du nôtre par le goût, les mœurs & les plaisirs: tout se réduisoit alors à des tournois, des joutes, des bals, des parties de chasse, des récits de troubadours, & des repas plus abondans que délicats; il joignit les présens aux fêtes, *beni soit Dieu,* disoient ces bons Gentilshommes enchantés des grâces & de l'accueil du jeune Prince, *car nous avons Seigneur & maître.* Boûrbon en congédiant la compagnie la pria de se rendre à Moulins le premier jour de l'an 1369.

1369. Ce jour-là les Seigneurs & les Gentilshommes qu'on a nommés plus haut, allèrent prendre le Duc dans son appartement; il leur déclara alors *que pour le bon espoir qu'il avoit en eux, il porteroit avec eux pour devise, une ceinture où il y auroit écrit un joyeux mot,* ESPÉRANCE. Il leur distribua ensuite les marques du nouvel ordre, qui consistoient en une ceinture dorée & un écu d'or orné d'une bande de perles, où étoit gravé le mot *allen;* de-là, le Duc se rendit à l'église collégiale de Notre-Dame, précédé de tous les Chevaliers, pour se mettre avec eux sous la protection de l'Etre suprême; à son retour, il harangua la compagnie en ces termes:

Messeigneurs, je vous mercie tous de mon Ordre qu'avez pris; ledit Ordre signifie que tous Nobles qui l'ont & le portent, doivent être tous comme frères, & vivre & mourir

l'un avec l'autre en tous leurs besoins, c'est à savoir en toutes bonnes œuvres, que Chevaliers d'honneur & nobles hommes doivent mener; & outre, qu'ils ne soient en lieu à ouïr blasphémer Dieu qui le puisse achever, & prie à tous ceux de l'Ordre, qu'ils veuillent honorer dames & damoiselles, & ne souffrir en ouïr mal dire; car ceux qui mal en dient, font petit de leur honneur & dient d'une femme qui ne se peut revancher, ce qu'ils n'oseroient dire d'un homme, dont plus en accroît leur honte; & des femmes après Dieu, vient une partie de l'honneur de ce monde: le second article de cet Ordre, si est que ceux qui le portent, ne soient jangleurs & médisans l'un de l'autre, qui est une laide chose à tout Gentilhomme, mais porter foi l'un à l'autre, comme il appartient à tout honneur & Chevalerie; mes amis, continua le bon Duc, à travers de mon écu d'or, est une bande où il y a écrit allen, *c'est-à-dire*, allons tous ensemble au service de Dieu, *& soyons tous un, en la deffense de nos païs, & là où nous pourrons trouver ou conquêter honneur par fait de Chevalerie; & pour ce, mes frères, je vous ai dit que signifie l'Ordre de l'écu d'or, laquelle un chacun à qui je l'ai baillé, le doit jurer & promettre de le tenir, & moi le premier.* A ces mots, le Duc lèva la main, & fit le plus respectable de tous les fermens, celui de défendre la religion, la patrie, l'innocence, la foiblesse & l'infortune, il reçut ensuite le ferment des nouveaux Chevaliers prosternés à ses genoux.

ANNÉE 1369.

ANNÉE 1369.

L'un d'eux, Guillaume de Damas, prit la parole & le remercia en ces termes au nom de tous les autres : *Très-haut, très-puissant Prince, notre très-redouté Seigneur, véez-ci votre Chevalerie qui vous mercie très-humblement du bel ordre & grands dons que leur avez donné, lesquels ne vous savent que donner à ce jour, fors qu'il vous offrent leurs corps & leurs biens, qu'il vous plaise les recevoir à cettui premier jour de l'an, nonobstant qu'ils y sont obligés, mais leur cœur est ferme, & leur volonté est pareille.* Le Duc attendri jusques aux larmes, lui répondit, *j'ai reçu aujourd'hui les plus belles estrennes que Seigneur pût recevoir, quand j'ai reçu le cœur de tant de nobles Chevaliers.* Bourbon couronna ce beau jour par une des actions les plus magnanimes dont l'histoire ait consacré le souvenir.

Histoire de Louis II duc de Bourbon, par d'Orronv. p. 11 & 12.

Pendant qu'il étoit détenu dans les liens de la captivité en Angleterre, la plupart des Barons & des Gentilshommes de ses États, avoient profité de son absence pour piller ses domaines ; le Procureur général du Duc, appelé *Hugmin Chauveau,* avoit fait des informations exactes & secrettes contre les transgresseurs, & en avoit rempli un ample registre : le Duc & les Chevaliers se livroient à la joie dans la même salle, lorsque tout-à-coup on voit paroître le Magistrat chargé du dépôt fatal. Chauveau le présenta à genoux au Duc : *mon très-redouté Seigneur,* lui dit-il, *les forfaits & désobéissances des Chevaliers, Écuyers & Nobles d'arrière-fiefs,*

*sont si grands, qu'ils ont confisqué leurs biens, & aucuns en y a le corps *, & pour ce, à ce jour de l'an, je vous le donne (le registre) & vous fais la plus belle offre qui fût jamais faite.* A ces terribles paroles, les prévaricateurs dont la salle étoit remplie, pâlirent; de quelque côté que Bourbon promenât ses regards, il ne voyoit que des visages abattus & consternés; le généreux Prince se hâta de rassurer les coupables: *Chauveau,* dit-il, en prenant une contenance grave & sévère, *avez-vous aussi tenu registre des services qu'ils m'ont rendu!* en même temps il se saisit du registre, & sans l'ouvrir, le jeta dans un grand brasier; il seroit difficile d'exprimer combien la compagnie fut pénétrée d'un si grand trait de clémence & de générosité; les criminels levoient les yeux & les mains au ciel, sans pouvoir trouver de paroles proportionnées à la grandeur du bienfait: dès ce moment il n'y eut pas un Gentilhomme dans les États du Duc, qui ne fût disposé à donner sa vie pour un Prince si digne de l'amour & des hommages du genre humain.

ANNÉE 1369.

Bourbon ne laissa pas refroidir l'ardeur qu'il avoit inspirée à ses vassaux. Les Anglois après la bataille de Poitiers, avoient pénétré dans toutes les provinces du Royaume; ils avoient fortifié les meilleurs postes, d'où ils levoient des contributions sur tous les habitans de

Histoire de Louis II duc de Bourbon, par d'Orronv. p. 11 & 12.

* Que les uns ont mérité la confiscation de leurs biens, & les autres la mort.

ANNÉE 1369.

la campagne & des petites villes : ils conſervoient encore dans le Bourbonnois, au mépris du traité de Bretigny, les forteresses de la Roche-ſur-l'Allier, de Beauvoir & de Monteſcot; peut-être les auroient-ils remis au Duc moyennant de l'argent, mais il ne vouloit employer que le fer, contre les oppreſſeurs de ſes ſujets: il marcha, dans le fort de l'hiver, à la tête de ſa Nobleſſe, & emporta en peu de jours, des places qui auroient réſiſté des mois entiers, à des Généraux moins actifs & moins entreprenans.

Ce ne fut qu'après avoir aſſuré le bonheur de ſes ſujets, que Bourbon chercha le ſien, en épouſant Anne Dauphine, fille unique & héritière de Beraud II, dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, ſire de Mercœur & d'Uſſel, & de Jeanne, comteſſe de Forès. Anne Dauphine apporta dans la maiſon de Bourbon, la riche & fertile province de Forès & de beaux domaines.

Cependant Charles V avoit réparé en quatre ans de règne, vingt-cinq ans d'infortunes & d'humiliations; Édouard qui croyoit avoir abattu pour jamais ſa puiſſance, n'avoit pas honte de lui inſulter par de continuelles infractions au traité de Bretigny : mais quelle dût être ſa ſurpriſe, lorſque Charles V lui rendant outrage pour outrage, l'envoia défier juſque dans ſon palais par un valet-de-pied.

Le ſuccès ſeul pouvoit juſtifier une conduite ſi haute & ſi fière; le Roi l'avoit préparée à force de ſageſſe, de prévoyance

prévoyance & de génie, il s'étoit attaché par ses bienfaits, les du Guéclin & les Clisson, il avoit inspiré à tous ses sujets, grands & petits, un tel ressentiment contre les Anglois, qu'ils attendoient avec impatience le signal de la guerre.

ANNÉE 1369.

Histoire de Louis II duc de Bourbon, par d'Orronv. p. 11 & 12.

Animé par le sentiment du devoir & de la gloire, le duc de Bourbon se rendit le premier auprès du Roi, avec huit cents hommes d'armes, parmi lesquels on comptoit deux cents Chevaliers; il fut chargé avec le duc de Bourgogne, de la conduite de la principale armée, destinée à repousser les troupes Angloises descendues à Calais, sous les ordres du duc de Lancastre. Les deux Princes guidés par les conseils du Monarque, n'opposèrent que le flegme, la vigilance & la circonspection aux efforts de l'ennemi; ils lui coupèrent les vivres, le harcelèrent, le battirent en détail, & l'obligèrent de retourner à Calais, après l'avoir fait échouer dans toutes ses entreprises.

La joie d'un si grand succès fut bien tempérée par la triste nouvelle de la prison de la duchesse douairière de Bourbon; elle étoit restée au château de Belleperche en Bourbonnois, loin du théâtre de la guerre: la place fut surprise par un corps de ces compagnies d'aventuriers, dont les deux Couronnes ne se servoient qu'à regret. Un tel acte d'hostilité contre une Princesse, étoit condamné par les loix de la Chevalerie; le généreux prince de Galles, loin d'approuver l'entreprise, déclara

ANNÉE 1369.

qu'il auroit rendu la liberté à la duchesse, si elle étoit tombée en d'autres mains que celles des compagnons, gens sans honneur & sans frein, qui ne connoissoient d'autres loix, que celles du caprice & du brigandage.

Le duc de Bourbon étoit pénétré de douleur, jamais homme ne porta plus loin la piété filiale ; il demanda une armée au Roi pour délivrer sa mère : Charles, quoique sensiblement touché du triste sort d'une Princesse, dont il étoit en même temps gendre & neveu, préféra le salut de l'État, toujours puissamment attaqué, aux liaisons du sang & de la tendresse, il se conduisit en Roi, & Bourbon en fils : il vola avec les seules forces de ses domaines au secours de sa mère, les milices du Bourbonnois le joignirent devant Belleperche, qu'il attaqua avec furie ; mais la Princesse dont la vie étoit exposée, l'envoya conjurer de ne plus se servir de ses machines de guerre, il fallut convertir le siége en blocus ; cet accident donna le temps aux comtes de Cambridge & de Pembrock, de marcher au secours de la place avec un corps de huit mille hommes : Le Duc, malgré l'inégalité de ses forces, les attendit dans ses lignes ; il fit des dispositions si heureuses qu'il les repoussa toujours, mais il ne put empêcher la garnison de mettre le feu au château de Belleperche, & d'emmener prisonnières la duchesse de Bourbon & les dames de sa suite ; le Duc avoua depuis que jamais spectacle ne lui avoit causé une plus vive douleur ; il poursuivit

Froissart.

Histoire de Louis II duc de Bourbon, chap. XXVII.

les raviſſeurs, leur tua du monde, mais il ne put jamais leur arracher leur proie; la ducheſſe de Bourbon fut tranſportée au château de la Roche-Vauclaire en Auvergne, enfin échangée & conduite à la cour de France, où elle fut reçue avec tranſport: bientôt après cette Princeſſe vertueuſe s'arracha des bras de la Reine ſa fille, pour ſe renfermer au monaſtère des Cordelières du faubourg Saint-Marcel, où elle termina ſaintement ſa carrière; elle avoit diſpoſé de tout ce qui lui appartenoit en faveur de ſon digne fils.

ANNÉE 1369.

Hiſt. généal. de la Maiſon de France, par S.te Marthe.

1370.

Au retour de cette expédition, Bourbon trouva du Guéclin à la Cour, il ſeroit difficile d'exprimer les marques de ſenſibilité & de reconnoiſſance qu'il prodigua à ce héros vengeur des infortunes & de la mort de Blanche de Bourbon; mais, lorſqu'il vint à connoître l'ame ſimple, élevée & magnanime de du Guéclin, ſon zèle pour l'État, ſa générosité ſans bornes, ſa franchiſe, il conçut pour lui la même inclination qu'un enfant bien né pour ſon père; du Guéclin de ſon côté touché des grâces, du courage & des vertus du jeune Prince, le chérit comme un fils, il le forma au grand art de la guerre: cette amitié fondée ſur la vertu & la ſimpathie, nourrie par des ſervices mutuels, augmenta de jour en jour, & dura juſqu'à la mort de du Guéclin; Bourbon ſe fit honneur pendant toute ſa vie d'avoir été l'élève & le meilleur ami du plus grand homme de guerre de ſon ſiècle.

ANNÉE 1370.

Cependant Charles délibéroit tous les jours avec les Princes & du Guéclin, de quel côté il tourneroit ses armes; on résolut d'attaquer le puissant Empire qu'Édouard s'étoit formé au-delà de la Loire: le duc d'Anjou & du Guéclin se chargèrent d'attaquer les frontières de Guyenne, pendant que les ducs de Berry & de Bourbon réduiroient le Limosin.

La victoire couronna par-tout les efforts des François; le duc d'Anjou & du Guéclin soumirent une grande quantité de villes: les ducs de Berry & de Bourbon assiégèrent Limoges, alors une des plus fortes places de l'Europe, & l'emportèrent; cette conquête fut suivie de celle de la province entière.

Pendant que les Princes du Sang & du Guéclin reculoient les bornes de la Monarchie, les Anglois en attaquoient le centre avec une armée formidable; ils pénétrèrent jusqu'aux portes de Paris, & envoyèrent défier le Roi qui s'étoit renfermé dans sa Capitale avec douze cents hommes d'armes.

Les ducs de Berry & de Bourbon, du Guéclin accoururent au secours du Monarque; c'est alors que ce Prince éleva du Guéclin à la dignité de Connétable: jamais Roi ne fut plus applaudi & récompensé de son choix; en moins de deux mois, le nouveau Connétable accompagné de Bourbon, détruisit en détail, cette armée puissante & aguerrie, qui avoit répandu la consternation dans le Royaume entier: le général Knolles

qui la commandoit, se sauva en Bretagne presque seul, & couvert de confusion. ANNÉE 1370.

Jusqu'ici le duc de Bourbon avoit servi l'État à ses frais, avec huit cents hommes d'armes & deux cents arbalétriers; le Roi le chargea de la conquête du Poitou avec le Connétable: il n'y avoit qu'une impuissance absolue qui pût mettre des bornes au zèle du jeune Prince; *sire*, dit-il au Roi, *je vous voudrois obéir à toujours, mais cette chose me vient mal; moi & les pauvres gentilshommes de mon païs qui m'ont servi en mes grands besoings, sommes en petit point de vous bien servir, car ils ont dépendu le leur en mon service, & aussi ai-je le mien, qui n'ai point eu d'aide:* le Roi honteux d'avoir laissé sans récompense des services si signalés, se hâta de fermer la bouche au Duc; *ah beau-frère de Bourbon, je vous prie, ne parlez point de cela, car je vous certifie que je rafraischirai eux & vous, & ne leur faudra rien.*

Histoire de Louis II duc de Bourbon, par d'Orronv. chap. XXX.

Le Duc, sur la parole du Roi, joignit du Guéclin, & eut après ce grand homme la principale part au succès de cette campagne & des deux suivantes, qui coûtèrent à l'Angleterre, le Poitou entier, la Saintonge, l'Angoumois, le pays d'Aunis & la Rochelle: le Connétable & Bourbon ne gagnèrent pas, à la vérité, de ces grandes batailles qui ont souvent moins de solidité que d'éclat; mais ils battirent les Anglois en détail, & achevèrent d'anéantir l'élite de leurs troupes au combat de Chisai près de Niort. 1371 & 1372.

ANNÉES 1371 & 1372.

Le vainqueur de Crécy & de Poitiers, le fameux Édouard avoit survécu à sa fortune & à sa gloire : trop foible désormais pour résister seul à Charles V qu'il avoit tant méprisé, il lui chercha des ennemis dans toute l'Europe, & même en France ; il échoua par-tout, excepté auprès de Jean de Montfort duc de Bretagne.

Montfort étoit redevable de la Couronne ducale aux armes d'Édouard ; il avoit épousé sa fille, il embrassa sa querelle & ses intérêts : mais les Bretons plus ennemis des Anglois que les François mêmes, se révoltèrent contre lui : le sire de Laval s'empara de Rennes, le vicomte de Rohan, de Vannes ; Montfort fut tellement abandonné, qu'il ne put se maintenir dans une partie de ses États qu'avec le secours d'une armée Angloise.

1373.

Histoire de Louis II duc de Bourbon, p. 43, 44 & suiv.

Le Connétable & le duc de Bourbon furent chercher les Anglois en Bretagne, ils n'eurent qu'à paroître pour vaincre ; Montfort s'enfuit à Saint-Mahé : on prétend que la Duchesse son épouse, tomba entre les mains du duc de Bourbon avec les Dames de sa Cour : *Ah beau Cousin*, lui cria-t-elle, *suis-je prisonnière ; nenni, Madame*, repartit le généreux Bourbon, *car nous n'avons point de guerre aux Dames, mais nous avons bien la guerre au Duc votre mary, qui se gouverne étrangement envers le Roi son droit seigneur, & fait folle entreprise qu'il ne pourra mettre à fin ;* bientôt après, il renvoya honorablement la Duchesse à son époux, qui ne se croyant pas en sûreté à Saint-Mahé, alla donner en Angleterre le spectacle d'un Souverain fugitif & détrôné.

Le duc de Bourbon admira dans cette expédition, la valeur, la franchiſe & la probité des chevaliers Bretons, il en retint pluſieurs * à ſon ſervice. Perſonne n'ignore que les Princes, dans ces ſiècles belliqueux, faiſoient conſiſter leur grandeur, à avoir pour commenſaux, les guerriers les plus renommés, plus ils en entretenoient, plus ils étoient reſpectés: ces militaires connus ſous le nom de *Chevaliers de l'hôtel*, accompagnoient le Prince à la guerre, à la Cour & dans ſes voyages; ils partageoient ſes travaux, ſes dangers, ſes exercices & ſes plaiſirs: l'hôtel du duc de Bourbon paſſoit pour l'école de l'honneur, de la courtoiſie & de la bravoure; il n'y avoit point alors en Europe, de Chevaliers plus eſtimés, que les Châteaumorand, les Saimpy, les Boucicauts, les Guichard-Dauphin, les Montaigu, les Lafayette, les Gouffier, les l'Hermite de la Faie, & pluſieurs autres qui s'étoient attachés à lui.

ANNÉE 1373.

Hiſtoire de Louis II duc de Bourbon, p. 50.

Les déſaſtres, la chute & la fuite du duc de Bretagne, ajoutoient à la honte & au reſſentiment d'Édouard; il jura, dans les tranſports de ſon indignation, qu'il rétabliroit lui-même ſon gendre dans ſes États. Vains ſermens, ſa ſanté uſée dans les travaux de la guerre, ne lui permettoit plus d'en ſoutenir les fatigues! le prince de Galles, plus grand capitaine encore, luttoit alors

* Les ſires de Rieux, de Loheac, de Piedreux, de Karſelio, de Mauny, de Teonguedys, de Pruſtallet & de la Suze.

ANNÉE 1373.

contre la mort qui l'enleva bientôt après, à la fleur de son âge: Édouard fut obligé d'abandonner la conduite de son armée au duc de Lancastre, qui débarqua à Calais avec le duc de Bretagne & trente mille hommes.

Charles V donna des ordres si salutaires, le Connétable & les ducs de Bourgogne & de Bourbon les exécutèrent avec tant de succès, que les Anglois payèrent bien cher le stérile honneur d'avoir traversé le royaume dans toute son étendue, depuis Calais jusqu'en Guyenne; ils perdirent près de vingt mille hommes qui périrent de faim & de maladies, ou qui furent tués dans les embuscades dont cette longue route étoit semée: le duc de Lancastre ne recueillit d'autre fruit de tant de travaux & de fatigues, que de faire soulever la ville de Brive-la-Gaillarde en Limosin; mais Bourbon parut presque aussitôt devant cette place & l'emporta d'assaut: il pardonna à tous les habitans, excepté aux traîtres convaincus du crime horrible d'avoir vendu & livré leur patrie.

Après cet exploit, le Duc se mit en route pour joindre le duc d'Anjou qui lui avoit demandé son appui pour attaquer la Guyenne angloise; il précédoit avec quelques hommes d'armes son corps de troupes, lorsqu'il aperçut un détachement de l'armée Angloise qui accouroit, mais trop tard, au secours de Brive-la-Gaillarde: à la vue des Anglois, étonnés, incertains, marchant en désordre, le duc de Bourbon ne put contenir son courage, il fondit sur eux, sans attendre les siens, il en tua & prit plusieurs

Histoire de Louis II duc de Bourbon, chap. XXI.

plusieurs de sa propre main, bientôt parut le corps qu'il commandoit qui acheva la défaite entière des ennemis. Bourbon étoit si chéri des troupes qu'elles frémirent du danger auquel il venoit de s'exposer; elles lui députèrent les principaux Officiers de l'armée, pour lui reprocher l'excès de son courage: *Le plus pauvre capitaine de France seroit blamé*, lui dirent-ils, *s'il prodiguoit ainsi sa vie, à plus forte raison un Prince du Sang, un Général, qui ne doit hasarder ses jours que lorsqu'il s'agit du salut de l'État ou de l'armée:* Bourbon ne repliqua rien à de si sages remontrances; mais il fut encore long-temps incorrigible.

ANNÉE 1373.

Les forces des ducs d'Anjou & de Bourbon montoient en Guyenne, à trois mille hommes d'armes & à mille hommes de trait; le succès répondit aux espérances qu'on avoit conçues des généraux: le port de Sainte-Marie fut réduit & la Réole assiégé; les Anglois eurent d'abord quelques succès dans une sortie qu'ils firent sur le quartier du duc de Bourbon; mais bientôt après ils furent repoussés par ce Prince, qui entra pêle-mêle avec eux dans la ville, & s'en rendit maître; le château ne tint que trois jours. Bourbon seconda, avec le même courage, le duc d'Anjou à la conquête de l'Agénois, du Condomois, du Bigorre & d'une partie de la Gascogne; le duc d'Anjou fut tellement pénétré de reconnoissance des services du duc de Bourbon, qu'il lui rendit le Forès qui lui avoit été engagé pour la somme de trente mille livres.

Histoire de Louis II duc de Bourbon, chap. XX.

ANNÉE 1373. De tant de villes qui, quatre ans auparavant, avoient appartenu aux Anglois en France, il ne leur restoit plus que Bordeaux, Bayonne & Calais, c'est-à-dire, beaucoup moins qu'ils n'en possédoient, lorsqu'Édouard, emporté par son ambition, avoit attaqué Philippe de Valois: cette guerre ne fut pour lui qu'un enchaînement de disgrâces & de revers, il perdit quatre armées florissantes, & son royaume se trouva si affoibli d'hommes & d'argent, qu'il fut obligé de mendier une trève pour respirer.

1374. Bourbon, depuis le commencement de la guerre, n'avoit pas, pour ainsi dire, quitté le casque & la cuirasse; il profita de cet instant de calme & de repos, pour aller visiter à Chamberry, la comtesse de Savoie sa sœur: il en fut reçu avec transport; la Princesse lui prodigua les fêtes; elle présenta elle-même un beau diamant à chaque Chevalier de l'hôtel du Duc, pour lui témoigner sa reconnoissance de la part qu'il avoit eue aux succès & à la gloire de son frère: on conçoit combien ce trait de sensibilité & de magnificence, dut toucher l'ame de Bourbon; les Chevaliers de son hôtel étoient bien dignes de tant d'accueil & de faveurs. Croiroit-on qu'après tant de campagnes pénibles, ils demandèrent avec instance au Prince, de leur permettre de passer en Prusse pour y combattre les Russes & les Tartares; Bourbon n'y consentit qu'à condition qu'ils seroient de retour en France à l'expiration de la trève avec

Histoire de Louis II duc de Bourbon, p. 72 & suiv.

l'Angleterre ; ils revinrent au terme prefcrit chargés de lauriers.

ANNÉE 1374.

Pendant ce temps-là Bourbon, dont la valeur ne pouvoit être oifive, paffa en Auvergne, pour diffiper & détruire un grand nombre de brigands & d'aventuriers Anglois, qui occupoient fept ou huit fortereffes, fituées dans les montagnes, d'où au mépris de la trève, ils portoient le fer & la flamme dans toute la province : le Duc emporta d'affaut les forts de la Roche-Ambures & des Trois-croix ; il affiégea enfuite la Roche-fennadoire, défendue par quatre cents hommes d'armes, & la prit en trois femaines ; la garnifon fut faite prifonnière de guerre ; de-là, il fut s'emparer de Charlieu-le-Paillous : enfin, il rendit l'Auvergne au duc de Berry, qui la poffédoit à titre d'apanage, purgée des brigands qui l'avoient défolée depuis plus de vingt ans.

Hiftoire de Louis II duc de Bourbon, ch. XXXII.

Henri de Tranftamare, bien digne du trône de Caftille où une révolution étonnante l'avoit porté, avoit formé le noble projet de chaffer d'Efpagne, les Maures cantonnés dans le royaume de Grenade : il invita à cette expédition regardée encore alors, comme fainte & expiatoire, les plus illuftres Chevaliers de la Chrétienté ; il n'eut garde d'oublier le duc de Bourbon, dont la renommée rempliffoit toute l'Europe : il ne pouvoit rendre à ce Prince, un fervice plus touchant que de le mettre à portée de combattre les Infidèles ; le Duc n'eut pas plutôt donné audience à Moulins, au héraut

Ibid. p. 127 & fuiv.

ANNÉE 1374.

du roi de Castille, qu'il choisit cent Chevaliers ou Écuyers les plus braves de ses États, à qui il fit part de son voyage, en ces termes: *Messeigneurs, frères & amis, au plaisir de Dieu, vous avec moi & moi avec vous, irons en son saint service contre les mécréans, dont nous devons tous nous esjouir, car meilleur maître ne pouvons avoir, tout soit fait en son saint nom;* il partit bientôt après, & prit sa route par Avignon, pour recevoir la bénédiction du pape Grégoire XI. Il fit son entrée solennelle à Burgos, accompagné de tous les Grands de Castille qui avoient été le recevoir à plusieurs lieues de la ville avec cinq cents chevaux; la Noblesse & le Peuple ne pouvoient se lasser de voir & d'admirer le digne frère de l'innocente Blanche de Bourbon, dont ils pleuroient encore les infortunes & la mort. Transtamare déploya toute sa magnificence dans l'accueil qu'il lui fit: on prétend que ce Prince, pensant mettre le comble à sa courtoisie, conduisit le duc de Bourbon au château de Ségovie, où il lui fit voir les enfans de Pierre le Cruel qu'il tenoit prisonniers; *vées là,* lui dit-il, *les enfans de celui qui fit mourir votre sœur, & si vous voulez les faire mourir, je les vous délivrerai; nenni,* repartit le vertueux Bourbon, *je ne serois mie consentant de leur mort, car de la male volonté de leur père, ils n'en peuvent mais.*

Histoire de Louis II duc de Bourbon, chap. XXII.

La guerre qui s'éleva entre la Castille & le Portugal, laissa respirer les Maures de Grenade. Bourbon refusa de suivre Transtamare contre les Portugais, il vouloit

bien tremper ses mains dans le sang des Musulmans, qu'il regardoit comme les oppresseurs de l'Espagne, mais il ne pouvoit se résoudre à verser celui des Chrétiens, à moins qu'ils ne portassent les armes contre la France. Henri de Transtamare lui offrit de très-riches présens; mais Bourbon n'accepta que quelques chevaux, des chiens de chasse, des tapis veloutés & des cuirs figurés. ANNÉE 1374.

A son retour en France, le Duc fit une perte dont il demeura long-temps inconsolable, la Reine sa sœur mourut, à l'âge de quarante ans, d'une suite de couche; il y avoit une si grande simpathie de sentimens, de principes, d'inclinations & de vertus, entre le frère & la sœur, que chacun d'eux pouvoit passer pour l'être le plus accompli de son sexe: la santé du Roi fut très-affectée du trépas d'une Princesse avec qui il partageoit, non-seulement son lit, sa table & son Trône, mais encore les travaux du gouvernement: le génie, les lumières & la prudence de cette grande Reine, n'avoient pas peu contribué à l'éclat de ce règne le plus glorieux de tous les rois Valois. 1377.

Cet éclat fatiguoit Charles le Mauvais, roi de Navarre; il conspira contre la vie de Charles V: la découverte de son crime lui coûta bien cher; le Connétable d'un côté & le duc de Bourbon de l'autre, fondirent sur les domaines immenses qu'il possédoit en Normandie, ils s'emparèrent de ses places, de ses trésors & de ses

Histoire de Louis II duc de Bourbon, chap. XXIV & suiv.

ANNÉE 1377. enfans : on lui enleva en Languedoc le comté de Montpellier ; en un mot, il ne lui resta plus en France que la ville de Cherbourg qu'il vendit aux Anglois.

Charles V, non content de ces grands succès, entreprit de réunir la Bretagne à la Couronne ; le duc d'Anjou & le duc de Bourbon furent chargés de cette expédition, ils entrèrent dans la province, chacun à la tête d'une armée : mais les Bretons, jaloux à l'excès de leurs loix, de leurs priviléges & de leurs usages, ne vouloient obéir qu'à un Souverain, dont la puissance

1379. fût bornée. Ils n'avoient guère moins de répugnance pour la domination des François, que pour celle des Anglois ; le projet de la réunion de la Bretagne à la Couronne, n'eut pas plutôt transpiré, que la province entière fut sous les armes : les Rohans & les Lavals, dont la puissance ne le cédoit qu'à celle des Souverains du pays, rappelèrent Montfort, & lui rendirent l'autorité ; la révolution fut si rapide & si entière, que les ducs d'Anjou & de Bourbon furent abandonnés de tous les officiers & soldats Bretons que le Roi avoit comblés de bienfaits : on attribua la défection de tant de gens de guerre, aux intrigues sourdes de du Guéclin, qui ne pouvoit consentir à l'asservissement de sa patrie ; il seroit difficile d'exprimer quels furent le chagrin & l'indignation du Roi, en voyant pour la première fois de son règne, ses projets déconcertés : il s'en prit à du Guéclin, d'un revers, dont ce grand homme étoit

innocent; il lui écrivit en des termes aussi aigres qu'offensans: du Guéclin, le vengeur & l'appui du Trône, prit le parti d'abandonner un maître qui s'étoit laissé surprendre, pour aller chercher une nouvelle patrie auprès de Henri Transtamare, à qui il avoit mis deux fois la couronne sur la tête.

ANNÉE 1379. *Histoire de Louis II duc de Bourbon, ch. XXXVIII.*

Tout ce qu'il y avoit alors de François, amis de l'honneur & de l'État, déploroient en secret l'erreur du Monarque, & la perte irréparable qu'il alloit faire; Bourbon, le généreux Bourbon fut le seul qui éleva la voix en faveur de la vertu calomniée & opprimée: il écrivit au Roi avec tant de force & d'énergie, qu'il vint à bout de lui désiller les yeux; Charles fut assez grand pour convenir de son erreur & pour la réparer: il chargea Bourbon lui-même & le duc d'Anjou, d'aller trouver le Connétable à Pontorson, & de le retenir en France à quelque prix que ce fût; il ne pouvoit choisir de médiateur plus cher & plus agréable à du Guéclin, que Bourbon: mais l'ame du héros étoit profondément blessée; il paroissoit inébranlable dans la résolution de s'exiler du royaume: *Monseigneur de Bourbon,* dit-il à ce Prince qui le pressoit avec les plus tendres instances; *j'ai été en votre compagnie dans les plus grands faits du royaume, & vous & moi avons déchassé le duc de Bretagne de son pays, qu'il n'y avoit qu'un châtel, il est mal à croire que je me fusse rallié à lui, & quant à ce que vous me requerrés de demeurer,*

ANNÉE 1379.

Histoire de Louis II duc de Bourbon, ch. XXXVIII.

vous êtes le ſieur du royaume qui plus m'avez fait de plaiſir; & que je croirois plus volontiers, & à qui je ſuis plus tenu après le Roi; mais je vous jure & promets par ma foi de ce que je vous ai dit, vous n'en trouverez point le contraire, vous ſuppliant que l'amour que vous avez toujours eu à moi, vous ne vouliez point oublier, car où que je ſois, je vous ſervirai de corſet de chevance, & n'oublierai jamais les plaiſirs que vous me avez faits. On prétend que le Connétable en ſe ſéparant de Bourbon, le conjura de le venger de Bureau de la Rivière, favori du Roi, accuſé par la voix publique d'être l'auteur d'une diſgrâce qui prouve les dangers dont le Trône eſt environné.

De retour à Paris, Bourbon plaida toujours avec le même courage, la cauſe de l'innocence; *Mon-ſeigneur,* dit-il au Roi, *vous faites aujourd'hui l'une des plus grandes pertes, que vous fites pieça long-temps, car vous perdez le plus vaillant Chevalier & le plus prudhomme que je connoiſſe oncques, mais voici de ſon état & ont mal fait ceux qui ont commencé ceci:* Bourbon recueillit enfin le fruit de tant de zèle & de conſtance; le Connétable avoit l'ame trop élevée & trop magnanime, pour réſiſter plus long-temps aux loix du devoir & de l'amitié; le Roi l'envoya dans le Vélai, dont les Anglois s'étoient emparés à la faveur des troubles de Bretagne.

Il prit ſa route par Moulins, il y trouva le duc de Bourbon, qui après l'avoir tenu long-temps ſerré entre ſes

ses bras, lui mit un collier d'or au cou, & le revêtit des marques de l'ordre de l'Écu : il lui présenta aussi un superbe hannap * d'or, émaillé de ses armes, en le priant d'y boire toujours pour l'amour de lui ; le bon Connétable étoit attendri jusqu'aux larmes : il passa plusieurs jours avec le Duc qu'il ne quitta qu'avec peine ; Bourbon lui donna dix Chevaliers de son hôtel pour l'accompagner au siége de Château-neuf de Randan : c'étoit-là où l'instant fatal attendoit le plus grand homme de guerre que la France eût encore produit ; il triompha même après sa mort. Les Anglois ne voulurent jamais remettre les clefs de la place que sur le cercueil du héros, qui leur avoit été si funeste pendant le cours de sa vie.

ANNÉE 1379.

* Coupe.

Histoire de Louis II duc de Bourbon, ch. XXXIX.

En apprenant la mort du Connétable, Charles V fut pénétré de douleur, il ordonna que les cendres du guerrier, qui avoit été l'appui de la Couronne, fussent placées à Saint-Denys, au milieu des tombeaux des Rois. Bourbon arrêta le convoi à Moulins, il arrosa de ses larmes le cercueil du vengeur de sa sœur, de son maître en l'art militaire : il fit célébrer, avec la plus grande pompe, un service pour le repos de son ame ; enfin, il accourut à Saint-Denys pour assister aux obsèques de cet homme immortel, dont il fit les honneurs avec les ducs d'Anjou, de Berry & de Bourgogne, frères du Roi.

Depuis la mort d'Édouard & du prince de Galles, la

ANNÉE 1380.

Froissart.

guerre languissoit; mais le danger de Montfort pressé de nouveau par les armes victorieuses de Charles V, & à la veille de perdre la Bretagne pour la seconde fois, excita la compassion des Anglois, ils firent les derniers efforts pour conserver la Couronne chancelante, sur la tête d'un allié si fidèle: le comte de Bouckingham, oncle du jeune roi Richard, débarqua à Calais avec une armée de trois mille hommes d'armes & de trait; privé de du Guéclin, le Roi mit toute sa confiance dans les ducs de Bourgogne & de Bourbon, qu'il lui opposa. La valeur, le zèle & l'heureuse union des deux Princes, avoient déjà triomphé plusieurs fois de toutes les forces des Anglois.

L'invasion de l'ennemi avoit été si subite & si imprévue, que les deux Princes ne purent rassembler leurs troupes que lorsque le comte de Bouckingham eut traversé & mis à feu & à sang la Picardie & la Champagne: ils suivoient les Anglois à la lueur des flammes qui dévoroient les bourgs, les villages & les châteaux; à mesure qu'ils avançoient ils recevoient de nouveaux renforts, tandis que les incendiaires périssoient de faim & de fatigues, ou bien dans les embucasdes qui les attendoient sur la route: les ducs de Bourgogne & de Bourbon les avoient réduits à de si grandes extrémités, que, persuadés qu'il n'y avoit qu'à les combattre pour achever de les détruire, ils envoyèrent demander au Roi la permission de les attaquer; mais Charles

constant & invariable dans ses plans de campagne, dont il avoit recueilli de si grands avantages, n'avoit garde de rien accorder à l'audace & à la fortune; la perte de l'armée Angloise lui paroissoit si certaine, en continuant seulement de la harceler, qu'il auroit rougi d'acheter la victoire au prix du sang du dernier de ses sujets: cependant les Généraux ne pouvoient plus contenir l'ardeur des troupes, & ils auroient été obligés de les conduire au combat, sans un évènement qui plongea le royaume dans le deuil & la douleur.

ANNÉE 1380.

Le restaurateur de la France, Charles V, attaqué d'une maladie mortelle, languissoit au milieu de tant de prospérités, son mal empira tellement qu'il n'eut que le temps d'appeler auprès de lui, les ducs de Berry, de Bourgogne & de Bourbon, pour rendre le dernier soupir entre leurs bras: il les mit en possession de la tutelle de son fils aîné qui n'avoit que douze ans; c'étoit un contre-poids à l'autorité du duc d'Anjou à qui la régence appartenoit, & dont il se défioit: les prodigalités du duc de Berry, l'ambition du duc de Bourgogne, ne lui étoient guère moins suspectes & odieuses; il n'avoit de confiance qu'en la vertu sublime & éprouvée du duc de Bourbon, il paroît qu'il auroit disposé uniquement en sa faveur de l'administration de l'État, s'il n'eût craint de la part de ses frères une guerre intestine.

Les commencemens du règne de Charles VI furent orageux, ils manquèrent plusieurs fois d'être ensanglantés:

Année 1380.

le duc d'Anjou réclamoit la tutelle du jeune Roi, ainsi que la régence du royaume; cependant il transigea, il abdiqua même la régence, moyennant les meubles, les bijoux & l'argenterie du feu Roi qui lui furent abandonnés: il consentit aussi aux desirs des États généraux, dont les suffrages tendoient à confier la surintendance de l'éducation du Roi & du duc de Touraine son frère, aux ducs de Bourgogne & de Bourbon.

Nouv. hist. de France, t. XI.

Au reste, l'administration du duc d'Anjou fut celle du brigandage, il força & vola le trésor de Charles V, qui montoit, dit-on, à dix-sept millions; il rétablit les impôts supprimés par son frère au lit de la mort, & se les appropria; il s'empara des fonds destinés à la subsistance des troupes, & leur abandonna, pour dédommagement, les biens des habitans de la campagne: loin d'arrêter tant de vexations odieuses, le duc de Berry se mit en possession du gouvernement, des revenus & de l'autorité souveraine en Languedoc, il ne lui manquoit plus que le nom de Roi: le duc de Bourgogne en fit autant en Normandie, les trésors du jeune Roi, ses provinces, ses revenus, tout devenoit la proie de la cupidité & de l'avarice de ces lâches & infidèles dépositaires de l'autorité souveraine.

La grandeur d'ame, le désintéressement & la modestie du duc de Bourbon, formoient le plus parfait contraste avec les prévarications de ses indignes collègues: ils l'invitèrent plusieurs fois à s'enrichir comme eux, aux

dépens de l'État; mais il n'étoit touché que de la gloire de le servir. ANNÉE 1381.

On a vu que les Anglois alloient succomber, lorsque la maladie & les ordres de Charles V appelèrent les ducs de Bourgogne & de Bourbon à la Cour: le départ précipité des deux Princes entraîna, sur leurs pas, tout ce qu'il y avoit de Grands à l'armée; les Généraux plus attentifs aux évènemens du nouveau règne qu'aux manœuvres de l'ennemi, le laissèrent échapper: Bouckingham passa la Sartre avec des difficultés incroyables, il s'ouvrit enfin la route de Bretagne, où il arriva avec une armée délabrée & fondue de plus de la moitié; il se présenta néanmoins devant Nantes, où Monfort entretenoit des intelligences. Bourbon qui, de la Cour où il résidoit, observoit la conduite & les mouvemens de l'ennemi, donna ordre à Châteaumorant & à le Barrois, deux chevaliers de son hôtel, de se jeter dans cette place importante avec six cents hommes d'armes, ils repoussèrent les Anglois; le duc de Bretagne se détacha de leur alliance & obtint la paix.

Histoire du duc de Bourb. chap. XL.

Pendant ce temps-là, le peuple opprimé se soulevoit à Paris & dans les principales villes du royaume; peu importoit au duc d'Anjou que l'autorité royale fût avilie, pourvu qu'il amassât beaucoup d'argent: il vendit aux séditieux leur grâce, & même la suppression des Aides; enfin, voyant qu'il n'y avoit plus rien à extorquer du peuple qu'il avoit réduit à l'indigence, il 1382.

ANNÉE 1382.

prit la route du royaume de Naples où il étoit appelé par Jeanne I.re qui l'avoit adopté. Le duc d'Anjou d'ailleurs brave & éloquent, fut bien fatal à la France; il perdit dans son expédition en Italie, ses trésors, son armée, sa réputation & la vie : il prépara les malheurs du règne de Charles VI; par le brigandage & la foiblesse de son administration: enfin c'est à son passage en Italie, qu'il faut fixer l'époque de tous les désastres que les François essuyèrent dans cette belle partie de l'Europe, pendant près de deux siècles.

La retraite du duc d'Anjou, laissoit le gouvernement de l'État entre les mains des ducs de Bourgogne, de Berry & de Bourbon; le premier chez qui tout étoit grand, le génie, la valeur, la générosité, la puissance, & sur-tout l'ambition, trouva le secret d'employer toutes les forces de l'État à l'accroissement de sa grandeur particulière.

Louis, comte de Flandre & d'Artois, le dernier mâle issu des Dampierres-Bourbons, avoit été vaincu & chassé de ses États par Artevelle & les Gantois. Il avoit marié sa fille unique, le plus grand parti de l'Europe, au duc de Bourgogne. Ce Prince plaida avec beaucoup de force & de zèle, la cause de son beau-père, dans le conseil d'État. Son discours fut reçu de Charles VI avec transport; ce Prince qui n'avoit encore que quatorze ans, étoit né avec une telle passion pour la guerre, qu'il ne respiroit que les combats. Les militaires embrassèrent

avec joie, le projet de marcher en Flandre, alors le pays le plus riche & le plus florissant de l'Europe. L'amour de la gloire d'un côté, l'ardeur du butin de l'autre, entraînèrent en campagne, le Monarque & ses impétueux sujets, au milieu des pluies de l'automne. ANNÉE 1382.

Cependant cette guerre conduite par les ducs de Bourgogne & de Bourbon & le Connétable de Clisson, eut le succès le plus rapide & le plus étonnant. Le Connétable à la tête de l'avant-garde de l'armée, défit entièrement un corps de dix mille Flamands; le brave Saimpy, chevalier de l'Hôtel du duc de Bourbon, qui commandoit le corps particulier des troupes de ce Prince, eut une part principale à la victoire: les François s'emparèrent aussi-tôt d'Ypres, de Bruges, de Cassel, de Bourbourg, de Gravelines, de Furnes & de Dunkerque; par-tout les richesses des vaincus devinrent la proie du vainqueur.

Malgré de si grands avantages, l'expédition eût échouée par la seule rigueur de la saison, si Artevelle eût su modérer son courage; mais ce fameux rébelle, ne pouvant soutenir l'idée de voir les François au milieu des Pays-bas, marcha à leur rencontre avec cinquante mille combattans. Le souvenir de ses anciennes victoires, l'orgueil & la présomption, l'enivroient au point, qu'il jura & fit jurer à son armée, de n'épargner aucun François, excepté le Roi, *qu'il vouloit mener*, disoit-il, *à Gand apprendre à parler Flamand.*

ANNÉE 1382.

Les deux armées se trouvèrent en présence entre Rosbec & Courtrai ; la nécessité de vaincre étoit égale de part & d'autre : la défaite d'Artevelle livroit la Flandre à la merci d'un vainqueur impitoyable ; les François de leur côté, ne pouvoient essuyer de revers, qu'il n'entraînât la perte du Roi, de l'armée entière, & peut-être de l'État. Croiroit-on que Clisson, les ducs de Bourgogne & de Bourbon, ces généraux si vantés, manquèrent aux premiers élémens de la guerre, au point de ne pas s'assurer d'une retraite en cas d'évènement malheureux, tant il est vrai que l'art militaire étoit encore au berceau, même chez les nations les plus belliqueuses : cette faute doit paroître d'autant plus grave, qu'on ne pouvoit ignorer que le peuple de Paris, de Rouen & des plus grandes villes du royaume, entretenoit des intelligences criminelles avec Artevelle, & qu'il n'attendoit que la défaite de l'armée royale, pour s'abandonner à de plus grands excès encore que les Gantois.

Juvenal des Ursins.

Tel fut l'ordre que les François observèrent ; le Connétable, conformément à l'usage, conduisoit l'avant-garde, ayant sous ses ordres, les deux maréchaux de France : le duc de Bourgogne s'étoit mis avec Jean de Bourbon, comte de la Marche, à la tête du corps de bataille, au milieu duquel paroissoient le Roi & le duc de Touraine son frère ; le duc de Berry & le duc de Bourbon commandoient chacun une réserve qui formoit une espèce d'arrière-garde.

Artevelle,

Artevelle, dont l'armée n'étoit composée que d'infanterie, avoit choisi une position admirable entre un marais profond & un bois. Il avoit fait creuser sur son front, un large fossé, couvert d'un retranchement; on ne pouvoit le joindre & sur-tout le forcer dans ce poste, sans qu'il en coûtât beaucoup de sang. ANNÉE 1382.

Mais la témérité, l'impatience de vaincre, ou plutôt l'esprit de vertige, égarèrent Artevelle, & le privèrent de si grands avantages. Il sortit de son camp, & fut se former sur une colline voisine, pour fondre avec plus de poids & d'impulsion sur les François; par ce mouvement subit & imprévu, le corps de bataille de l'armée royale, fut le plus exposé: la réserve, au contraire, du duc de Bourbon, masquée par l'avant-garde, paroissoit ne devoir avoir aucune part aux périls & à la gloire de cette mémorable journée; ce fut pourtant elle qui décida la victoire par l'habileté du duc de Bourbon. *Juvenal des Ursins, chap. LVI.*

Ce prince n'eut pas plutôt vu l'action engagée, qu'il porta rapidement son corps derrière la colline occupée par l'armée ennemie, qu'il attaqua en flanc. L'historien de sa vie, nous le représente monté sur un superbe coursier, précédé de sa bannière, portée par Robert de Damas, & environné de Coucy, de Boucicaut, de Châteaumorand, de Gouffier, de la Fayette, de le Barrois & d'une troupe choisie d'hommes d'armes, à la tête desquels il fondit sur l'ennemi; il combattoit la hache à la main, *& frapoit,* ajoute le même Écrivain,

ANNÉE 1382.

à dextre & à senestre, & ce qu'il assenoit, ja ne le sçeut relever; ce Prince emporté par sa valeur, s'engagea si avant dans la mêlée, qu'il fut renversé de cheval; mais bientôt après relevé par ses Écuyers, il poursuivit l'ennemi qui, n'ayant pu résister à l'impétuosité de son choc, s'abandonnoit à la fuite, laissant Artevelle & vingt-cinq mille hommes sur le champ de bataille: le duc de Bourbon entra pêle-mêle avec les vaincus dans Courtrai, dont il s'empara; il fut reçu du Roi son neveu, après le combat, comme le principal auteur de la victoire.

A la nouvelle d'un si grand désastre, la frayeur & la consternation s'emparèrent de tous les habitans de Gand; ils offrirent de se soumettre au Roi, à condition qu'il les retiendroit sous sa domination immédiate; mais à peine daigna-t-on écouter une proposition si avantageuse: comment en effet, dépouiller l'oncle tout puissant du Monarque de l'expectative d'un si riche héritage! Bientôt la vengeance impie, forcenée, atroce, que l'armée victorieuse tira de la ville de Courtrai, inspira de l'horreur aux Flamands pour la domination Françoise. Les habitans de Courtrai avoient laissé suspendus à la voûte de la principale église de leur ville, les éperons dorés des chevaliers François tués quatre-vingts ans auparavant, à la funeste bataille livrée presque sous leurs murs; à la vue de ce monument de honte & d'infortune, les François entrèrent dans un tel excès de rage, qu'ils se

Chroniques de S.t-Denys.

jetèrent sur les habitans de Courtrai désarmés & innocens, ils les massacrèrent sans distinction d'âge, de rang ni de sexe, & s'emparèrent de leurs biens. On sent que l'avarice eut au moins autant de part que le ressentiment, à la mort de tant de malheureux. Année 1382.

L'armée retourna à Paris chargée des dépouilles de la Flandre: il s'agissoit de châtier le peuple de la capitale, qui avoit fait tant de vœux pour Artevelle & les Gantois; les bourgeois sortirent en grand nombre au-devant du Roi & de ses oncles, mais, quoiqu'ils fussent armés, ils n'opposèrent que la soumission, le repentir & les larmes, aux menaces & à la colère de la Cour. Ils n'en furent pas moins traités en criminels de lèze-majesté; on fit le procès à la ville, on lui ôta ses privilèges & ses franchises, on désarma les habitans; le sang coula sur les échaffauds: on punit les moins coupables, par la perte de tous leurs biens; les amendes, les proscriptions, les supplices ne finissoient point. Le généreux Bourbon, ne pouvant plus soutenir le spectacle de tant de malheureux, appaisa enfin le ressentiment de ses cruels & avides collègues; la persécution cessa: par-tout où le Duc portoit ses pas, il n'entendoit que le cri de la reconnoissance & de la tendresse; les Parisiens, hommes, femmes, enfans, vieillards, se prosternoient dans les rues, aux pieds de Bourbon, malgré lui, & le saluoient du doux & tendre nom de père, de Dieu sauveur & tutélaire.

Histoire de Louis II duc de Bourbon, chap. LVII.

ANNÉE 1383.

La victoire de Rosbec avoit entièrement abattu l'orgueil, l'opiniâtreté & les forces des Flamands, ils ne pouvoient plus résister à la puissance des François; les Anglois étoient honteux & confus de laisser périr sans secours, un peuple dont l'alliance avoit été si utile à la grandeur d'Édouard; mais le gouvernement sans force & sans activité sous Richard II, se seroit contenté de déplorer la destinée des Flamands, si le fanatisme ne fût venu à son secours. L'Église étoit alors déchirée par un schisme fatal; elle avoit deux chefs, Urbain V & Grégoire IX, dont l'ambition troubloit & divisoit l'Europe; le premier, homme violent, cruel & farouche, employoit indifféremment la force des armes & les foudres de l'excommunication, pour perdre, en ce monde & en l'autre, les Chrétiens qui ne reconnoissoient pas en lui le Souverain pontife; il avoit voué sur-tout aux François une haine implacable & mortelle. Il fit publier en Angleterre, une Croisade contre le comte de Flandre, allié & vassal de la Couronne; la voix sanguinaire du Pontife fut plus écoutée que celle de l'honneur: ces mêmes Anglois qui n'avoient eu ni la force ni le courage de venger en France la perte de cinq armées & de dix provinces, prirent la Croix en foule & passèrent en Flandre, sous les étendards de l'évêque de Norwich; ils emportèrent les places maritimes, gagnèrent une bataille sanglante contre le comte Louis de Flandre, & le réduisirent à aller chercher un nouvel asile en France.

Rymer, act. pub. t. III, part. 3.

La guerre devenoit plus difficile & plus opiniâtre, depuis que les Anglois & les Flamands, réunis sous les auspices de la superstition & du désespoir, faisoient les derniers efforts contre les François: les ducs de Berry, de Bourgogne & de Bourbon, administrateurs de l'État, auroient bien voulu épargner au jeune Roi, les fatigues & les périls d'une campagne qui sembloit devoir être meurtrière; mais Charles VI témoigna tant de résolution & d'ardeur, & s'expliqua tellement en maître, qu'il ne fut pas possible de l'arrêter. Il se mit avec ses oncles & le Connétable à la tête de l'armée; la victoire le couronna par-tout: il fit lever le siége d'Ypres à l'ennemi, le battit en détail, & lui enleva toutes ses conquêtes; l'évêque de Norwich & son armée fanatique se trouvèrent trop heureux d'obtenir une trève d'un an.

ANNÉE 1383.

Il ne falloit alors qu'une trève ou une suspension d'armes, pour réunir les Chevaliers des nations qui s'étoient fait la guerre la plus acharnée. Les mêmes sentimens, la même éducation, une ardeur égale pour la gloire & le butin, l'inquiétude & l'impatience du repos, formoient entr'eux les liens les plus étroits; ils s'associoient pour faire ce qu'on appeloit alors une *apertise d'armes*, & c'étoit presque toujours contre les Tartares de Prusse & les musulmans d'Afrique & de Syrie, que le zèle de la religion les conduisoit: un grand nombre de chevaliers François, Anglois, Bretons & Flamands, résolurent, pour se tenir en haleine, d'aller

Juvenal des Ursins, grandes chroniques.

ANNÉE 1383.

se battre en Afrique; ils élurent le duc de Bourbon pour chef de l'entreprise: il y avoit tant de gloire attachée à ces vaines expéditions, restes des anciennes Croisades, que le duc de Bourbon, malgré sa sagesse & l'utilité de sa présence dans le royaume, s'embarqua aussitôt; il conduisoit huit cents Chevaliers ou Écuyers, & un corps considérable d'hommes d'armes, il cingla sur la côte d'Afrique, & débarqua auprès de Tunis: il livra plusieurs combats qu'il gagna, & ne se retira qu'après avoir consommé ses vivres & ses munitions de guerre; il ne recueillit de cette brusque expédition, que le déplorable avantage d'avoir ôté la vie à plusieurs milliers de Sarrasins, qui n'avoient jamais rien eu à démêler avec la France.

Pendant ce temps-là, les Anglois violoient la trève en Guyenne; ils surprirent le maréchal de Sancerre, battirent son armée, & s'emparèrent des plus fortes places du Poitou, de la Saintonge & de l'Angoumois, d'où ils portoient le ravage & la terreur jusqu'aux bords de la Loire.

1385.

Histoire du duc de Bourb. chap. XLVI, XLVII, XLVIII & XLIX.

La noblesse & le peuple du Poitou, de la Saintonge & de l'Angoumois, en proie aux contributions & au pillage, demandoient un vengeur & un libérateur; ils avoient vu autrefois le duc de Bourbon, combattre & vaincre auprès de du Guéclin, ils avoient admiré son courage, ses talens & ses vertus: ce fut lui qu'ils conjurèrent le Roi d'envoyer à leur secours.

ANNÉE 1385.

Bourbon s'étoit voué au ſervice de la patrie; il brûloit d'en venir aux mains avec les Anglois, mais il craignoit, attendu la diſſipation des finances, qu'on ne le laiſsât échouer dans cette expédition, faute d'argent & de munitions. Il déclara donc qu'il ne ſe mettroit en campagne, que lorſqu'il auroit reçu des fonds capables de faire ſubſiſter ſon armée : les Poitevins ſe cotisèrent avec joie, ils levèrent un fouage de ſoixante mille livres, qui fut auſſi-tôt remis entre les mains du Duc.

Le Prince juſtifia alors la haute idée qu'on avoit conçue de lui ; il fut aſſiéger Taillebourg, l'une des plus fortes places du royaume : ſon armée étoit compoſée de douze cents hommes d'armes, & commandée ſous ſes ordres, par Jean de Bourbon, comte de la Marche, ſon couſin-germain, le prince de Bourbon-Préaux & le ſire de Roie, il emporta Taillebourg en ſix ſemaines, il réduiſit enſuite Tonnai-Charente, & prit d'aſſaut un château appelé *le Faon*, défendu par un Cordelier, le meilleur archer qu'il y eût en France : le ſire de Roie, dont il avoit tué l'Écuyer, voulut le pendre de ſes propres mains. Telles étoient les mœurs de preſque tous les Chevaliers de ce temps-là ; d'un côté, beaucoup de courage, de franchiſe & de ſimplicité ; de l'autre, beaucoup de férocité, d'indépendance & d'indiſcipline : Bourbon conduiſit enſuite l'armée devant Mauléon ; il s'éleva à ce ſiége une tempête horrible, ſuivie d'une grêle monſtrueuſe, qui tua ou

Hiſtoire du duc de Bourb. chap. XLVI, XLVII, XLVIII & XLIX.

ANNÉE 1385.

blessa plus de quatre-vingts soldats, & un grand nombre de chevaux; cet accident coûta plus de monde aux assiégeans, que le fer de l'ennemi, qui se rendit après une foible résistance.

Il ne restoit plus que Verteuil à prendre, pour achever de délivrer le Poitou du joug des Anglois; Verteuil étoit alors une place très-forte, les assiégés opposèrent une résistance si opiniâtre, que le duc de Bourbon fut obligé d'avoir recours à l'art des mines: l'ennemi de son côté, pratiqua des contre-mines, & bientôt on ne combattit presque plus que dans ces souterrains à la lueur des flambeaux; les guerriers de part & d'autre, y signaloient leur courage & leur adresse, le duc de Bourbon voulut avoir part au péril & à la gloire sans être connu. Il descendit un jour dans la mine, suivi de quelques chevaliers de son Hôtel, & défia le plus brave des assiégés, au combat de la hache & de l'épée: Renaud de Monferrand, gouverneur de la Place se présenta aussitôt; ils en vinrent aux mains avec une extrême valeur, & se portèrent des coups furieux: un des Chevaliers du Prince, inquiet sans doute, du péril qu'il couroit, se mit à crier, contre sa défense, *Bourbon, Bourbon, Notre-Dame:* à ce cri de guerre du Duc, Monferrand recula quelques pas, & baissant son épée, il demanda si c'étoit contre le duc de Bourbon qu'il combattoit; *contre lui-même,* répondit-on: *je dois bien louer Dieu,* répartit le brave gentilhomme, *quand il m'a fait*

fait aujourd'huy tant de grâce & d'honneur, d'avoir fait armes avec un si vaillant Prince; & vous Borgne de Veaulse, (ainsi s'appeloit le Chevalier qui avoit proféré le cri de guerre du Duc) *dites-lui que je lui requiers qu'en cette honorable place où il est, il me fasse Chevalier de sa main, car je ne le puis jamais être plus honorablement; & pour l'honneur & vaillance de lui, je suis prêt à lui rendre la place:* Bourbon ne se fit pas presser pour accepter des offres si avantageuses, il donna sur le champ l'accolade à Monferrand; le lendemain, comme le nouveau Chevalier sortoit de Verteuil à la tête de la garnison, il se jeta aux genoux du duc de Bourbon, & lui dit, *Monseigneur, je vous remercie moult humblement des biens & honneurs qui me sont venus de vous, d'être fait Chevalier par la main d'un si haut & vaillant Prince; Messire,* répondit Bourbon, *la Chevalerie est bien employée à vous, car vous êtes un vaillant homme & de bon lignage.* A ces mots, il lui mit au cou les marques de l'ordre de l'Écu, lui fit présent d'un beau cheval, & lui rendit tous les prisonniers qu'il avoit faits à ce siége.

ANNÉE 1385.

Histoire du duc de Bourb. chap. XLVI, XLVII, XLVIII & XLIX.

Bourbon étoit d'autant plus satisfait d'avoir terminé en si peu de temps la guerre en Poitou, que le Roi avoit formé le projet d'une invasion en Angleterre: il accourut des rives de la Charente à celles de l'Escaut, où il trouva le jeune Monarque à la tête de toutes les forces de la monarchie; mais le duc de Bourgogne,

ANNÉE 1385. qui venoit d'hériter du comte de Flandre son beau-père, aima mieux se servir des troupes pour achever de dompter les Flamands rébelles, que de rendre à l'Angleterre les maux que la France en avoit reçus depuis cinquante ans; il conduisit l'armée devant la ville de Dam qui fut emportée d'assaut, & livrée au pillage & à l'incendie: vaincus par tant de revers, les Flamands prirent enfin le parti d'implorer la clémence du duc de Bourgogne qui leur pardonna; ce peuple devint bientôt le principal appui de la puissance formidable des ducs de Bourgogne.

1386. Le projet d'une invasion en Angleterre n'avoit été que différé: le jeune Roi ne pouvoit contenir sa joie, en voyant qu'il alloit enfin venger lui-même les infortunes de Philippe de Valois & de Jean I.er; la Nation secondoit ses transports avec ardeur: on prépara dans les ports de l'Océan, un armement dont la description étonne encore aujourd'hui: une flotte de quinze cents vaisseaux grands & petits, devoit transporter en Angleterre, le Roi, les ducs de Berry, de Bourgogne & de Bourbon, le connétable de Clisson & cent mille combattans. Quand on se rappelle que la monarchie avoit peut-être une fois moins d'étendue qu'aujourd'hui; qu'elle avoit été en proie au fléau d'une guerre de cinquante ans, long-temps funeste; qu'elle venoit d'être dépouillée de la plus grande partie de ses trésors par le duc d'Anjou; on ne peut s'empêcher

Froiss. grande chroniq. &c.

d'admirer l'esprit de patriotisme & de magnanimité qui régnoit alors; l'Angleterre alloit succomber, & devenir peut-être pour la seconde fois, la conquête des François, sans l'avarice & la perfidie du duc de Berry. Année 1386.

Le Roi accompagné de tous les Grands s'étoit déjà rendu au port de l'Écluse, le duc de Bourbon lui avoit amené quinze cents hommes d'armes; on n'attendoit plus pour partir que le duc de Berry avec les forces de son apanage & de son gouvernement de Languedoc; mais Charles VI avoit beau lui envoyer courrier sur courrier pour hâter son départ, il demeura sourd à la voix de l'honneur & du devoir; il n'arriva qu'à la fin de l'arrière-saison, c'est-à-dire, lorsque les vents contraires ne permettoient plus d'entreprendre le trajet. On prétend que le duc de Berry n'eut pas honte de partager avec le duc de Bourgogne, les grandes sommes imposées sur le royaume, & accordées avec tant de joie & de zèle, par les États généraux, pour cette expédition.

Cependant la couronne de Castille chanceloit sur la tête de Don Juan, héritier de Henri Transtamare, le plus fidèle allié de la monarchie; ce Prince réduit aux plus déplorables extrémités, par les armes des Anglois & des Portugais, demandoit au Roi une armée & le duc de Bourbon, pour se maintenir sur le Trône, dont son père avoit été redevable à la France. *Histoire du duc de Bourb. chap. LXII.*

Le duc de Bourbon fit partir aussitôt Gauthier de

ANNÉE 1386.

Paſſac & Guillaume de Naillac avec un détachement de cinq cents hommes d'armes; lui-même ſe mit en route; mais en paſſant par Avignon, il fut arrêté long-temps par le pape Grégoire IX, qui avoit jeté les yeux ſur lui, pour lui confier la conduite de la guerre qu'il méditoit en Italie contre les Anti-papes : ce contre-temps priva le Duc de la gloire de combattre les Anglois.

La diſſenterie avoit fait de ſi grands ravages dans les troupes des alliés, que le duc de Lancaſtre qui s'étoit déjà fait couronner roi de Caſtille du chef de ſon épouſe, fille aînée de Pierre le Cruel, ne jugea pas à propos d'attendre le duc de Bourbon, dont il appréhendoit la fortune & la valeur. Don Juan de ſon côté, aima mieux acheter la paix que de voir plus long-temps ſes États ravagés; il lui en coûta une ſomme de ſix cents mille livres, & une penſion annuelle de quarante mille, pour faire abandonner au duc de Lancaſtre le vain titre de Roi; il conſentit auſſi au mariage de ſon fils aîné avec la fille de Lancaſtre, petite-fille de Pierre le Cruel, c'étoit légitimer la poſſeſſion du trône de Caſtille; mais il ne voulut jamais abandonner l'alliance de la France.

Bourbon n'avoit pas encore entièrement franchi les Pyrénées, lorſqu'il apprit que les Caſtillans n'avoient plus beſoin de ſon ſecours; il profita de ce voyage pour aller viſiter à Ortez, le fameux Gaſton Phœbus comte de Foix, dont la réputation rempliſſoit l'Europe : c'étoit

Hiſtoire du duc de Bourb. chap. LXIV.

ce même Prince qui, pendant que le roi Jean étoit prisonnier en Angleterre, avoit ſauvé à Meaux, la dauphine Jeanne de Bourbon, prête à tomber entre les mains des brigands qui ravageoient le royaume; tout ce que les Écrivains contemporains racontent de l'eſprit, des grâces, du courage, des richeſſes de Gaſton Phœbus, & du noble uſage qu'il en ſavoit faire, excite l'admiration; ſa Cour étoit l'aſile de la poëſie, de la muſique, de la politeſſe & de tous les arts: il reçut ſon hôte avec magnificence, il lui prodigua les fêtes & les préſens; Bourbon fut touché du calme profond & de la félicité dont le prince Gaſton Phœbus & ſes ſujets jouiſſoient, tandis que dans les provinces voiſines, tout étoit dans l'agitation, le trouble & les alarmes: réſolu de leur procurer le même ſort, le Duc s'arracha du ſein des plaiſirs, il emprunta quinze mille écus au comte de Foix, & entra en Guyenne avec des troupes; il prit & démolit une quantité étonnante de places & de châteaux, refuge & repaire de brigands; il pénétra juſque ſous les murs de Bordeaux, dont il forma le projet de s'emparer, auſſi-bien que de Bayonne; il demanda en conſéquence des forces capables d'exécuter une ſi noble entrepriſe, mais pour toute réponſe, il reçut ordre de ſe rendre à la Cour, pour accompagner le Roi dans une expédition en Allemagne: c'étoit pour châtier un duc de Gueldres, qui s'étoit oublié au point de défier le Roi, que le Conſeil aſſembloit toutes les forces du

ANNÉE 1386.

1387.

ANNÉE 1387. royaume, comme si un seul détachement des troupes du Monarque, n'eût pas suffi pour réduire ce foible Souverain; à la première approche de l'armée, le duc de Gueldres implora la clémence du Roi, qui lui pardonna.

Cependant Charles VI étoit parvenu à l'âge de vingt-un ans, il avoit épousé la trop célèbre Isabelle de Bavière; le peuple souhaitoit avec passion qu'il prît en mains les rênes de l'administration: le Roi remplit les vœux du royaume, il congédia ses tuteurs, excepté le duc de Bourbon dont il révéroit la vertu: il lui conserva la première place au Conseil, en le conjurant de l'aider de ses lumières; il traita avec la même distinction, Jean de Bourbon, comte de la Marche, Grand-chambellan de France, & rendit publiquement de l'un & de l'autre, ce beau témoignage, *qu'il les avoit toujours remarqué très-affectionnés à son service, n'ayant jamais eu plainte d'eux, quelque chose & gouvernement qu'il leur eût donné.*

Froissart.

On attendoit d'un Prince qui savoit si bien discerner le vrai mérite, une administration douce, sage & heureuse; Charles VI avoit reçu de la Nature, tous les dons qui captivent le cœur & la vénération, la beauté du corps, l'élégance de la taille, la force, l'adresse, la franchise, la bonté, l'affabilité, & sur-tout un courage & une générosité sans bornes; mais il manquoit d'expérience & d'application: livré aux jeux, aux exercices, à tous les vains amusemens de la jeunesse, il abandonna

la conduite de la Monarchie, au connétable de Cliſſon, à la Rivière, à Noviant, au Begue de Vilaines, & à Montaigu, qui ne manquoient, à la vérité, ni de talens ni de génie, mais leur rapacité fut telle, qu'ils firent bientôt regretter l'adminiſtration des ducs de Berry & de Bourgogne, coupables eux-mêmes, comme on a vu, d'une inſigne déprédation des finances du royaume.

ANNÉE 1387.

Le duc de Bourbon s'aperçut bientôt qu'il n'y avoit rien à eſpérer pour le ſoulagement des peuples, d'un miniſtère avide & corrompu; le ſpectacle de la Cour, en proie aux déſordres & aux brigandages, lui devint odieux, il chercha avec empreſſement l'occaſion de s'éloigner, au moins pour quelque temps, d'un ſéjour auſſi impur.

Hiſtoire de Fr. t. XII.

La république de Gènes, opprimée dans ſon commerce par le roi de Tunis, eut recours au Roi, pour l'aider à porter la guerre en Afrique; Charles VI lui accorda volontiers un corps de troupes conſidérable, Bourbon lui en demanda auſſitôt le commandement; le jeune Prince ne pouvoit ſe réſoudre à expoſer un oncle ſi chéri, aux fatigues & aux périls d'une expédition dangereuſe: *beau oncle,* lui dit-il, *vous ſavez les grandes affaires que nous avons, & auſſi à grand peine trouverez gens qui vouluſſent aller ſi loin, pourquoi ne veuillez entreprendre cette allée. Monſeigneur,* répondit l'intrépide Bourbon, *j'ai les Chevaliers & Écuyers de mon pays qui ne me failleront oncques ne à ce beſoing, ne me faudront ja,*

Hiſtoire du duc de Bourb. chap. LXXI & ſuiv.

ANNÉE 1391.

ne aussi ne ferai-je à eux de ce que j'ai vaillant de leur départir. Le Roi n'osa s'opposer davantage à une résolution si déterminée ; il appela les ambassadeurs de Gènes, & leur dit, *je vous baille beau oncle de Bourbon pour votre chef, qui est tel Chevalier, comme vous savez, & ne vous pourrois bailler un plus grand de mon Sang, sinon les autres Ducs, mes oncles de Bourgogne & de Berry.* A ces mots, les Ambassadeurs tombèrent aux genoux du Monarque, pour le remercier de leur avoir accordé le Général en qui ils avoient le plus de confiance.

Dès que le bruit se fut répandu que le duc de Bourbon alloit porter la guerre en Afrique, on vit accourir auprès de lui les Chevaliers les plus illustres & les plus braves du royaume; Philippe d'Artois, comte d'Eu, Prince du Sang, depuis connétable de France; le sire d'Albret, honoré dans la suite de la même dignité; le comte d'Ostrevant, fils aîné du comte de Haynaut; le prince de Bar, le comte de Harcourt, le dauphin d'Auvergne, l'amiral de Vienne, les sires de Coucy, de Sully, de la Tremoille, de Sancerre, de Roie, d'Amboise, de Boucicaut, de Châteaumorand, de l'Espinasse, de Châtelux, de Damas, de Nègrepelisse, du Châtel, le Barrois & une infinité d'autres: la réputation de Bourbon attira, aussi sous ses étendards, un grand nombre de chevaliers Anglois, dignes & éternels rivaux des guerriers François; ils avoient à leur tête le comte de Derby, cousin-germain du roi Richard II, & le comte de Beaufort son frère: le

le premier avoit déjà gagné des batailles, il régna dans la ſuite en Angleterre, dont il uſurpa le Trône.

ANNÉE 1391.

A l'expérience qu'il avoit acquiſe dans un ſi grand nombre de campagnes, Bourbon joignoit plus qu'aucun Chevalier de ſon temps, l'expérience des ſiècles paſſés. Une lecture réfléchie l'avoit mis à portée de connoître les vraies cauſes de la perte de tant d'armées Chrétiennes en Aſie & en Afrique: les déſaſtres de Saint Louis ſon triſaïeul, le touchoient ſenſiblement, il les attribuoit moins à la réſiſtance des Sarraſins qu'aux chaleurs exceſſives de l'été, ſource des maladies qui avoient moiſſonné tant de François; il fit tout ce qu'on pouvoit attendre de l'activité & de la prévoyance, pour éviter l'écueil contre lequel la valeur & le génie du ſaint Roi avoient fait un ſi déplorable naufrage: dès le milieu de l'hiver, Bourbon avoit aſſuré des ſubſiſtances immenſes & terminé tous ſes préparatifs; il eſpéroit débarquer en Afrique, au commencement du printemps, & ſurprendre l'ennemi; mais les Génois pour qui il combattoit, qui devoient recueillir tout le fruit de la victoire, manquèrent à la promeſſe qu'il avoit exigée d'eux, de mettre en mer au mois de mars; il fut obligé d'attendre plus de deux mois à Gènes, que les vaiſſeaux de la république fuſſent en état de ſortir du port.

Hiſtoire des ducs de Bourbon; ch. LXXI & ſuiv.

Il partit enfin ſur une flotte de quatre-vingts vaiſſeaux ou galères, ſans compter un nombre infini de petits bâtimens qui tranſportoient vingt mille ſoldats François,

ANNÉE 1391. Anglois, Italiens & Allemands; deux fois la tempête l'obligea de relâcher en Sardaigne, & lui fit perdre des jours bien précieux.

Ce ne fut qu'au commencement de l'été qu'il aborda la côte d'Afrique, il dirigea la descente à la vue de Carthage, à travers une multitude effroyable de Sarrasins qui l'attendoient fièrement sur le rivage. La contenance & le nombre de l'ennemi n'arrêtèrent point les troupes, elles prirent terre au milieu d'un nuage de traits & de flèches, & mirent en fuite les Musulmans ; Bourbon profita de la victoire pour investir Carthage, dont le roi de Tunis avoit fait le rempart de ses États; il y avoit jeté une garnison de six mille hommes, qui, avec le secours d'un grand nombre d'habitans déterminés à vaincre ou à mourir, opposèrent la plus vigoureuse résistance.

A peine le duc de Bourbon eut commencé les travaux du siége, que les rois de Tunis, de Bugie & de Tremecen, vinrent camper, avec une armée de soixante mille hommes, à la portée du trait des lignes des Chrétiens; à cet aspect, presque tous les Chevaliers effrayés des obstacles insurmontables qui se présentoient, proposèrent de se rembarquer: mais Bourbon déclara qu'il n'étoit pas venu de si loin pour se déshonorer par une retraite honteuse; il ajouta qu'il étoit résolu de prendre Carthage & de battre l'ennemi; sa résolution encouragea l'armée qu'il partagea en deux corps; il

Chroniques de ce siècle.

destina le premier aux opérations du siége, tandis que l'autre repousseroit les attaques des trois Rois.

ANNÉE 1391.

Il eut à soutenir contre ceux-ci, une guerre de ruse, de stratagème & de chicane, ils attendoient, pour vaincre sans péril, que les Chrétiens fussent épuisés par la soif & la chaleur excessive; alors ils les attaquoient de loin, dès qu'ils les voyoient approcher pour combattre de près, les Maures agiles, dispos, vêtus & armés légèrement, fuyoient en gardant leurs rangs, ils revenoient ensuite à la charge & fatiguoient l'armée; on peut dire que les Chrétiens, pendant quarante-cinq jours que dura le siége de Carthage, furent nuit & jour sous les armes & dans l'action.

Froissart, Vigner, Juv. des Ursins, d'Orronville, &c.

Cependant le Duc avoit emporté tous les dehors de la place; mais les maladies, ce fléau qu'il avoit tant appréhendé, plus redoutables que le fer des Sarrasins, enlevoient tous les jours un grand nombre de Chevaliers & de Soldats; les François & particulièrement les Anglois, succomboient sous le poids de la chaleur, du travail & des fatigues; enfin Bourbon, malgré tous ses soins, son activité & sa prévoyance, se trouvoit réduit aux mêmes extrémités qui, cent vingt ans auparavant, avoient coûté la vie à Saint Louis, il ne pouvoit plus différer son départ, sans périr avec tout ce qui lui restoit de troupes; mais en prenant le parti de la retraite, qui coûtoit tant à son grand cœur, il résolut de la rendre à jamais mémorable, & de faire payer bien cher aux

ANNÉE 1391.

Sarrasins, des avantages qu'ils ne devoient qu'à la lenteur des Génois & à l'intempérie de leurs climats.

Il sortit brusquement de son camp, sur le midi, avec tous les Chrétiens en état de combattre, prévenant par le secret & la rapidité de ses mouvemens, les espions & les déserteurs; il tomba sur l'armée des trois Rois, qui ne s'attendant pas à une attaque si imprévue, se livroit au plaisir du bain, de la table ou du sommeil: il pénétra jusqu'au milieu du camp des ennemis, après avoir massacré tout ce qui osa se présenter à lui; il arbora sa bannière dans l'endroit le plus élevé des retranchemens, & fit mettre le feu aux tentes & aux bagages des Sarrasins.

Froissart, Vigner, Juv. des Ursins, d'Orronville.

Qu'on juge de la douleur du roi de Tunis qui s'attendoit de jour en jour au triomphe le plus flatteur; furieux, désespéré, il rallie ses troupes avec le secours des rois de Bugie & de Trémecen, & vient attaquer à son tour, les Chrétiens épuisés: Bourbon avoit peine à concevoir un tel effort de courage & de discipline de la part de cette multitude de barbares qui n'avoient jamais combattu que de loin; quoiqu'il n'eût guère plus de dix mille hommes, il soutint le choc de cinquante mille, ses troupes combattirent, à son exemple, en désespérés, la mêlée fut sanglante, mais enfin Bourbon repoussa l'ennemi, après lui avoir tué beaucoup de monde.

Vaincu deux fois en un jour, le roi de Tunis demanda

la paix ; le Duc eut la gloire d'en dicter les conditions : il exigea d'abord, que tous les esclaves Chrétiens, épars dans les états de Tunis, lui seroient rendus ; que ce Prince compteroit sur le champ une somme de dix mille ducats d'or pour les frais de l'expédition, qu'il laisseroit jouir non-seulement les Génois, mais toutes les nations de l'Europe, de la liberté de conscience & du commerce dans son royaume ; enfin il l'assujettit, selon quelques écrivains, à un ancien tribut, que ses prédécesseurs avoient payé à la république de Gènes. ANNÉE 1391.

Quoique le duc de Bourbon eût réduit l'ennemi à lui demander la paix, il connoissoit si bien la perfidie naturelle aux habitans de l'Afrique, qu'il prit toutes les précautions de la sagesse pour mettre ses troupes à couvert d'une surprise pendant l'embarquement ; l'évènement justifia sa prévoyance : les Sarrasins n'eurent pas plutôt vu la moitié de l'armée à bord, qu'ils fondirent sur l'autre ; Bourbon qui les attendoit avec une troupe leste & déterminée, tomba sur eux & les battit, il ne s'embarqua que le dernier. *Froissart, Vigner, Juv. des Ursins, d'Orronville.*

Des côtes d'Afrique, la flotte vogua en Sardaigne, dont les Sarrasins possédoient les plus fortes places ; Bourbon attaqua une flotte de ces barbares dans le port de Cagliari, & la détruisit entièrement, il emporta ensuite Cagliari & le fort de Guillastre, dont il mit les Génois en possession : après cette victoire, il appareilla pour Gènes, mais il fut accueilli d'une tempête si

ANNÉE 1391.

furieuse, qu'il se trouva heureux de gagner le port de Messine ; le comte de Clermont-Motica, issu de la maison de Clermont en Dauphiné, l'une des plus anciennes & des plus illustres du royaume, gouvernoit alors la Sicile en qualité de Vice-roi; c'étoit le Seigneur le plus riche & le plus magnifique de l'Isle : il reçut le duc de Bourbon avec tous les honneurs qu'il auroit accordés à une tête couronnée, & le supplia de le faire Chevalier, *car,* disoit-il, *de plus vaillant Prince ne le pourrois être :* le Duc le revêtit des marques de l'ordre de l'Écu.

Histoire du duc de Bourb. chap. LXXX.

Après avoir séjourné quelques semaines en Sicile, où il fit radouber ses vaisseaux qui avoient beaucoup souffert de la tempête, le Duc prit la route des côtes de Toscane : les Génois auroient bien voulu qu'il eût attaqué le prince de Piombino, leur ennemi; mais le Prince déclara qu'il n'étoit sorti de sa patrie, que pour combattre les Infidèles & non pour dépouiller des Souverains chrétiens ; il offrit sa médiation pour réconcilier les deux Puissances : elle fut acceptée, & il eut la satisfaction de réussir.

Arrivé à Gènes, Bourbon refusa les riches présens dont la République vouloit récompenser tant d'exploits & de services; il se croyoit bien payé de ses travaux, par la gloire d'avoir brisé les fers de plusieurs milliers d'esclaves Chrétiens, à qui il donna de l'argent pour retourner dans leur pays.

L'expédition de Bourbon, en Afrique, plus glorieuse qu'utile, étoit applaudie avec excès, des chevaliers François; Charles VI sur-tout, épris de la plus violente passion pour la guerre, ne pouvoit se lasser d'entretenir son oncle, des dangers & des détails de cette expédition. L'amour de la gloire le transportoit & l'égaroit au point, qu'il formoit le projet, tantôt de marcher à la conquête de l'Afrique, tantôt d'attaquer Bazajeth Ilderim, sultan des Turcs, dont la puissance menaçoit à la fois, Constantinople & la Hongrie; ce ne fut pas sans peine qu'il consentit à suspendre l'exécution de ses vastes desseins, pour porter ses armes en Italie contre les Anti-papes, & pacifier la république Chrétienne. ANNÉE 1391.

Ses préparatifs étoient faits, il se disposoit à partir avec les ducs de Berry, de Bourgogne & de Bourbon, lorsque le crime d'un particulier l'arrêta, & plongea le royaume dans le trouble, la confusion, le désordre & l'anarchie. 1392.

Pierre de Craon, chef d'une des plus illustres familles de France, avoit voué tous les sentimens de la haine au connétable de Clisson; il entreprit de le faire assassiner au milieu de la capitale, & presque sous les yeux du Roi, dont il étoit le Connétable, le premier Ministre & le favori. Le crime ne fut consommé qu'à demi; Clisson percé de coups, & laissé pour mort sur la place, échappa, & son assassin s'enfuit en Bretagne: la douleur du Monarque n'eut point de bornes, en *Juvenal des Ursins.*

ANNÉE 1392.

apprenant un si lâche attentat; il somma le duc de Bretagne de lui livrer le criminel, mais il n'étoit pas au pouvoir de ce Prince d'exécuter les ordres de son Souverain: Craon avoit été chercher un nouvel asile en Espagne; Charles prenant les excuses du Duc pour un refus & un outrage, marcha en Bretagne avec toutes les forces du royaume; le duc de Bourbon qui ne voyoit qu'avec effroi, les calamités dont le royaume alloit être inondé, essaya plus d'une fois de calmer les transports bouillans du jeune Monarque: soins inutiles! Charles, dont le caractère étoit opiniâtre & l'imagination ardente, continua sa route; on connoît les suites de cette fatale expédition: l'esprit du Roi s'égara, il tomba dans un si violent accès de frénésie, qu'il fallut l'enchaîner: heureux le Monarque, plus heureux encore ses sujets, si la mort eût terminé alors sa carrière infortunée!

Orronville, ch. LXXXIII.

On ne sauroit exprimer combien le duc de Bourbon fut pénétré & attendri en voyant ce jeune Roi, son neveu & son pupille, devenir un objet d'horreur & de pitié; il eut recours à la Divinité, & fonda une messe perpétuelle au Mans, pour obtenir le rétablissement de la santé & de la raison d'un Prince si digne d'un meilleur sort.

Cependant les vœux de la Nation l'appeloient au gouvernement de l'État & à la tutelle du Roi & de ses enfans encore au berceau; il en partagea les fonctions avec la Reine, les ducs de Berry, de Bourgogne & de

Bavière,

Bavière, assistés d'un Conseil composé de trois Évêques, de six Chevaliers, & de trois Clercs ou Magistrats. ANNÉE 1392.

Le duc de Bourgogne assez riche & assez puissant pour compter au nombre de ses pensionnaires, des Princes du Sang & des Souverains, eut la principale influence dans l'administration de l'État; il destinoit à la mort le connétable de Clisson, qui l'avoit supplanté dans le ministère, & qui, en cinq ans, avoit acquis une fortune égale à celle de trente millions de nos livres d'aujourd'hui: une prompte fuite le déroba au supplice; la Rivière & Noviant moins heureux, furent conduits dans les cachots de la Bastille; ils n'en seroient sortis que pour périr sur un échaffaud, si le duc de Bourbon, plein de respect pour la mémoire de Charles V, dont la Rivière avoit été le favori, ne l'eût protégé puissamment; il fut si bien secondé par la duchesse de Berry & le duc d'Orléans, frère du Roi, qu'il vint à bout d'arracher ces deux victimes au ressentiment du duc de Bourgogne.

Histoire de Fr. t. XII.

Jean de Bourbon, comte de la Marche, onzième aïeul de Louis le Bien-aimé, ne survécut pas long-temps aux infortunes du Monarque & de l'État; il emporta au tombeau les regrets de la France, qu'il avoit servie avec de grands succès: la vengeance mémorable qu'il tira de la mort de Blanche de Bourbon, en détrônant Pierre le Cruel, a répandu un éclat immortel sur son nom. Ses vertus répondoient à son courage, il porta l'intégrité & le désintéressement au plus haut degré. 1393.

Hist. généal. de la Maison de France, par S.te Marthe t. II, p. 100.

ANNÉE 1393.

Il falloit que les succès de Charles V eussent bien abattu la puissance des Anglois, puisqu'ils ne profitèrent pas de la démence de son fils pour recouvrer les provinces qu'ils avoient perdues en France; ils achetèrent même une trève de vingt-huit ans, par la restitution de Brest & de Cherbourg.

1396.

A peine délivrée de l'inquiétude & du poids d'une guerre, dont les évènemens avoient été si variés, la France accorda une armée de dix mille hommes à Sigismond de Luxembourg, roi d'Hongrie, qui succomboit sous les forces victorieuses de Bazajeth Ilderim. La conduite de cette guerre fut confiée à la valeur naissante du comte de Nevers, fils aîné du puissant duc de Bourgogne; le comte d'Eu, connétable de France; Jacques de Bourbon, nouveau comte de la Marche; le sire de Coucy, célèbre dans notre Histoire par ses exploits, & plus encore par sa modestie qui lui avoit fait refuser l'épée de connétable; le maréchal de Boucicaut, l'amiral Jean de Vienne, les deux princes de Bar, Gui de la Tremoille, les sires de Roie & de Saimpy, guerriers intrépides, servoient sous les ordres du jeune Prince: les François portèrent en Hongrie, le luxe, la débauche, l'orgueil, la férocité & le courage le plus intrépide; ils eurent des succès; le comte de la Marche fit au siége de Baudins, des prodiges de valeur qui lui méritèrent l'ordre de la Chevalerie; mais le désastre le plus déplorable termina cette expédition commencée

Juvenal des Ursins, grandes chroniques, &c.

Hist. généal. de la Maison de Fr. t. II, p. 104. Hist. du maréchal de Boucicaut, chap. XXII, XXIII, XXIV & XXV.

avec tant de gloire. L'esprit d'audace, de présomption & de vertige, qui n'étoit alors que trop naturel aux François, les conduisit dans le plus affreux précipice; ils attaquèrent avec vingt mille hommes l'armée ennemie qui montoit à plus de deux cents mille combattans, ils en tuèrent plus de vingt mille; mais enfin enveloppés de toutes parts, las & épuisés, ils furent accablés, il n'y en eut presque pas un seul qui échappât à la mort ou aux fers. Bajazeth fit couper la tête à tous les prisonniers sur le champ de la victoire, justes & terribles représailles de la barbarie avec laquelle ces mêmes François avoient donné la mort à tous les Turcs qui s'étoient rendus à eux; il n'y eut d'exceptés de cette sanglante exécution, que les comtes de Nevers, de la Marche & d'Eu; les princes de Bar, le maréchal de Boucicaut & Gui de la Tremoille; l'avarice du Sultan triompha de son ressentiment, il exigea de ce petit nombre de princes & de généraux une rançon de six cents mille francs, que le peuple de France, innocent des crimes des Croisés, & déjà accablé d'impositions, fut obligé de payer.

ANNÉE 1396.

A son retour dans sa patrie, le comte de la Marche obtint la dignité de Grand-chambellan, il épousa presque en même temps, l'infante Béatrix de Navarre, fille de Charles III, roi de Navarre, & de Léonore de Castille. Ce comte de la Marche, quoique Prince du Sang, gendre d'un Roi, possesseur des plus beaux fiefs du

1397.

État de la Cour des ducs de Bourgogne.

ANNÉE 1397. royaume, ne rougiſſoit pas d'accepter une penſion de dix mille francs du duc de Bourgogne; les mœurs de ce ſiècle étoient ſi peu élevées, que les ducs de Lorraine & pluſieurs ſouverains d'Allemagne, recevoient des appointemens des ducs de Bourgogne, dont l'opulence & le faſte annonçoient l'exceſſive puiſſance.

Au milieu de tant de proſpérités, le duc de Bourgogne voyoit s'élever un rival dangereux de ſa grandeur, c'étoit le duc d'Orléans, frère unique du Roi, qui, parvenu à l'âge de vingt-ſept ans, réclamoit l'adminiſtration du royaume, en vertu des droits de ſa naiſſance; il avoit pour lui la volonté du Monarque dont il étoit chéri, l'appui du duc de Bourbon qui l'avoit élevé, & les vœux de la Cour: le duc de Bourgogne céda, il conſentit à partager avec ſon neveu les fonctions de l'autorité ſouveraine.

Nouvelle hiſt. de Fr. t. XII.

Le Prince appelé à l'adminiſtration du royaume, étoit comblé de tous les dons de la Nature; à l'extérieur le plus noble & le plus heureux, il joignoit un eſprit vif, perçant, étendu & très-cultivé, on ne pouvoit le voir ſans être touché de ſes grâces, de ſon accueil, de ſon affabilité & de ſon éloquence; en un mot, le duc de Bourbon s'étoit efforcé d'en faire un Prince accompli: mais ce fils de Charles V, cet élève du duc de Bourbon, dont l'État attendoit de ſi grandes choſes, ne fut pas plutôt à la tête du royaume, qu'il en devint le fléau: en proie à toutes les paſſions, à la cupidité, au luxe,

à la débauche, à la prodigalité & à la corruption, son administration ne fut qu'un enchaînement de fautes & d'erreurs, de calamités & de brigandages. ANNÉE 1397.

Il commença par cimenter sa puissance en s'attachant par les liens les plus étroits & peut-être les plus criminels la reine Isabelle de Bavière, la plus belle comme la plus dangereuse femme de son siècle; il partagea avec sa complice, ou plutôt il déroba les trésors de l'État, qu'ils consumoient à l'envi l'un de l'autre dans un faste insensé, tandis qu'ils n'avoient pas honte de laisser le Roi & ses enfans dans les horreurs de l'indigence.

La catastrophe sanglante de Richard II, roi d'Angleterre, arrêté, jugé, déposé solennellement, & ensuite mis à mort par un usurpateur farouche, ne fit aucune impression sur le cœur du duc d'Orléans; tandis qu'il exhaloit sa douleur & ses regrets par de vains & impuissans défis adressés à Henri de Lancastre, prétendu roi d'Angleterre, le duc de Bourbon formoit le sage projet de profiter de la révolution, pour réunir la Guyenne angloise à la Couronne: il savoit que les habitans de Bordeaux ne pouvoient se lasser de déplorer la destinée funeste du fils du grand Prince de Galles, né & élevé parmi eux; il se rendit à Agen pour être à portée d'entamer une négociation secrette avec eux, déjà il avoit persuadé les députés de Bordeaux & de Bayonne, de secouer le joug d'un usurpateur & d'un assassin: mais, lorsque ceux-ci furent de retour dans leur patrie, ils trouvèrent leurs 1399.

Hist. généal. de la Maison de France, t. II.

Histoire de Charles VI, par Juvenal des Ursins.

ANNÉE 1399.

concitoyens entièrement refroidis, l'inquiétude avoit ſuccédé à l'enthouſiaſme; les vexations du duc d'Orléans, les impôts énormes dont il accabloit les provinces de la monarchie, devinrent pour eux un objet de terreur; enfin, après de longues délibérations, ils aimèrent mieux vivre dans l'abondance ſous la domination injuſte d'un uſurpateur, que d'être réduits à la misère & en proie aux factions ſous l'autorité d'un Roi légitime, que ſon funeſte état de démence rendoit incapable de gouverner & de protéger ſes ſujets.

Hiſtoire du duc de Bourb. par d'Orronv. ch. LXXXVI.

A ſon retour à Paris, le duc de Bourbon fut effrayé des vices & des déſordres du gouvernement qui ſe multiplioient de jour en jour; mais ce qui le pénétra de la plus vive douleur & de la plus généreuſe compaſſion, fut le ſpectacle de la misère profonde de la plupart des Chevaliers & des Écuyers de l'hôtel du Roi; perſonne n'ignore que nos Souverains entretenoient des tables abondantes pour ces braves guerriers qui, après les avoir ſervis dans les combats, rempliſſoient auprès d'eux dans le ſein de la paix, les nombreux emplois d'une Cour brillante; ils étoient en même temps les défenſeurs de la patrie, les ornemens du Trône, & les commenſaux du Monarque: mais comment Charles VI, qui manquoit ſouvent lui-même du néceſſaire, auroit-il pu faire ſubſiſter tant de fidèles ſerviteurs! Le duc de Bourbon prit le parti magnanime de partager ſa fortune avec eux, & de les admettre tous les jours chez lui à des tables ſervies

avec autant d'ordre que de décence; le Prince lui-même, entouré d'une baluſtrade, mangeoit avec eux; pour exciter l'ardeur martiale de ſes convives, il faiſoit lire pendant le repas l'hiſtoire des rois de France & des anciens *Preux;* l'accueil du Prince, ſes careſſes & ſa généroſité, attirèrent chez lui tous les militaires indigens; le nombre en devint ſi exceſſif, que Bourbon s'endetta en moins d'un an de plus ſoixante mille francs d'or; il comprit qu'il ne pouvoit continuer une dépenſe ſi prodigieuſe, ſans ruiner non-ſeulement ſa fortune, mais ce qui l'inquiétoit beaucoup plus, celle de ſes créanciers: la crainte d'être injuſte l'obligea de mettre des bornes à ſa libéralité; il forma la réſolution de ſe retirer à Moulins, pour ſe mettre en état, par ſon économie, de s'acquitter d'une dette contractée pour le ſervice de l'humanité; mais il attendit pour prendre congé du Roi, un des momens lucides qui, après les plus violens & les plus cruels accès de frénéſie, le laiſſoit reſpirer; l'infortuné Charles VI n'avoit, pour ainſi dire, de confiance qu'en cet oncle vertueux, il n'eut pas plutôt entendu qu'il parloit de ſe retirer qu'il ſe mit à fondre en larmes, *ha ha da, beau oncle,* lui dit-il, *il n'eſt pas temps de vous en aller; Mon-ſeigneur,* lui répondit le Duc, *ſi il eſt temps, car je ſuis vieux meſoüen, & eſt temps que je m'en retrahie avec mes Chevaliers & mon pauvre peuple qui m'a aydé à vivre, & pour crier mercy à Dieu des maux que je puis avoir faits, & pour moi acquitter*

ANNÉE 1399.

Hiſtoire du duc de Bourb. par d'Orronv. ch. LXXXVII.

ANNÉE 1399.

à ceux à qui je dois. Le Roi insista; *beau oncle, je vous prie, demeurez encore, car il y a moult d'affaires en cettui notre royaume, où vous pouvez beaucoup.* Le Duc n'osant trop l'affliger lui répondit, *Mon-seigneur, quand je serai en mes terres, je puis toujours venir vers vous quand vous me le voudrez commander.*

Il seroit difficile d'exprimer quels furent la joie & la satisfaction des habitans du Bourbonnois, en possédant enfin un Prince qui s'étoit toujours montré le père & le bienfaiteur de ses sujets; le Duc partagea leurs transports, il se livra ensuite au rétablissement de ses affaires domestiques : il fit d'abord parvenir la somme de vingt mille livres aux plus pauvres de ses créanciers, & prit des termes pour satisfaire tous les autres en moins de deux ans; peut-être ne sera-t-on pas fâché de voir ici l'ordre admirable qu'il établit dans sa maison.

Histoire du duc de Bourb. par d'Orronv. ch. LXXXVII.

Le revenu que le duc de Bourbon retiroit de ses domaines, montoit à environ quatre-vingts mille livres; il en consacra quarante mille par an pour l'entretien de sa Cour, vingt mille en bienfaits & en aumônes, & autant en bâtimens : on ne comprend pas dans ce revenu, le produit de la charge de chambrier de France, ni la pension de dix-huit mille livres qu'il touchoit au trésor royal; ces deux objets formoient la somme d'environ trente mille livres, ils étoient destinés à la subsistance d'un corps d'hommes d'armes, qu'il tenoit toujours prêt pour le service de l'État.

Ce

Ce Prince jouiſſoit en Bourbonnois & dans le Forès, de preſque tous les droits de la ſouveraine puiſſance, du droit de guerre & de paix, de l'anobliſſement, de la légitimation, des affranchiſſemens & des cas royaux; il convoquoit les États de ces provinces, & en obtenoit des dons gratuits: ſa maiſon étoit formée ſur le modèle de celle des Rois dont il deſcendoit, il avoit ſon Chancelier, ſon Maréchal, ſon Procureur général, ſa Chambre des Comptes établie à Moulins; le nombre des Chevaliers de l'hôtel, des Chambellans, des Écuyers & des Pages qui lui étoient attachés, formoit une Cour brillante & nombreuſe: l'étiquette des ducs de Bourbon, ainſi que celui des ducs de Bourgogne, d'Orléans, d'Anjou & de Bretagne, étoit à peu près la même que celle de nos Rois; ils égaloient en pouvoir les électeurs de l'Empire, & les ſurpaſſoient en richeſſes; on pouvoit les regarder comme autant de Souverains dans une monarchie qui auroit dû n'obéir qu'à un ſeul maître. Au reſte, l'argent étoit encore alors ſi rare, qu'une ſomme de quarante mille livres bien adminiſtrée, ſuffiſoit à la ſplendeur de la maiſon des Princes les plus puiſſans; il n'en coûtoit que quatre-vingt-quatorze mille livres par an à Charles V, pour entretenir une Cour digne du premier roi de l'Europe: perſonne n'ignore que ce Prince avoit fixé l'apanage des enfans de France, à douze mille livres de rente.

ANNÉE 1399.

Non-ſeulement le peuple du Bourbonnois ſe reſſentoit

ANNÉE 1399.
Histoire du duc de Bourb. par d'Orronv. ch. LXXXVIII.

de la présence du Duc, mais encore tous les voisins de ce Prince, dont il concilioit les querelles; sa médiation étoit d'autant plus respectée, qu'il l'appuyoit de la force des armes contre les ambitieux & les oppresseurs; c'est à ses secours que les sires de Beaujeu, princes souverains de Dombes, dûrent la conservation de leurs États contre les comtes de Savoie: il suffisoit d'être malheureux pour avoir droit à la protection de ce Prince magnanime. Le cardinal de Luxembourg avoit été élu évêque de Metz, mais les habitans de sa capitale ne vouloient pas le reconnoître; les princes Allemands s'étoient saisis des meilleures places de l'Évêché: Bourbon envoya un corps de troupes au secours du Cardinal; Châteaumorant qui le commandoit, traversa le royaume dans presque toute son étendue, il gagna plusieurs combats contre les Allemands, les chassa de leurs conquêtes, & obligea les habitans de Metz à se soumettre à leur Prince.

Ibidem.

Le duc de Bourbon ne s'en reposa que sur lui-même, de la défense de Bonne de Bourbon sa sœur, opprimée par Amé VIII, comte de Savoie, son petit-fils; Bonne de Bourbon avoit été choisie par les États généraux du pays, pour être tutrice d'Amé & régente de sa souveraineté, préférablement à Bonne de Berry mère du jeune Prince: après une administration heureuse, la sage Princesse avoit remis à son pupile, des États tranquilles & florissans; ses travaux & ses succès furent payés de la plus noire ingratitude; le Comte environné

de lâches favoris, n'eut pas honte de dépouiller de son douaire son aïeule & sa bienfaitrice; mais à la vue du duc de Bourbon qui alloit fondre dans ses États, avec une armée, Amé VIII se hâta de restituer à Bonne de Bourbon, les domaines qu'il lui avoit enlevés: jamais la Princesse ne voulut retourner à la Cour d'un petit-fils si dénaturé, elle fixa sa demeure à Mâcon où elle mourut en 1402, dans les sentimens de la plus haute piété. ANNÉE 1399.

Le duc de Bourbon recueillit alors le fruit des grands services qu'il avoit rendus à la patrie; Marie de Berry, veuve de Jean de Châtillon comte de Blois, & de Philippe d'Artois, comte d'Eu, connétable de France, étoit sans contredit, le plus grand parti du royaume, par sa naissance, son esprit, sa beauté & d'immenses richesses; elle étoit recherchée de tout ce qu'il y avoit de jeunes Princes en France & même en Europe; le roi d'Angleterre, Henri IV, s'étoit mis sur les rangs avant que de parvenir à la Couronne: le comte de Clermont, fils aîné du duc de Bourbon, obtint la préférence sur tous ses rivaux, il n'avoit que vingt ans, & la Princesse trente; malgré l'inégalité d'âge, cette alliance fut universellement applaudie, le Roi renonça non-seulement au don que le duc de Berry, père de la Princesse, lui avoit fait du comté de Montpensier pour en jouir après sa mort, mais il dérogea à la loi des apanages, en autorisant le duc de 1400.

Histoire de Charles VI, par Juvenal des Ursins.

Hist. généal. de la Maison de France, par S.te Marthe, t. II, p. 40.

Du Tillet.

ANNÉE 1400.

Berry, par des Lettres patentes, à disposer en faveur des jeunes époux du duché d'Auvergne qu'il tenoit en apanage de la Couronne; le Conseil, pour indemniser l'État d'une si vaste concession, exigea que le Bourbonnois & le Forès, patrimoine de la branche aînée de Bourbon, seroient réversibles à la Couronne, ainsi que le duché d'Auvergne, les comtés de Clermont en Beauvoisis & de Montpensier, faute d'hoirs mâles issus de ce mariage; c'étoit dépouiller les branches collatérales de la maison de Bourbon, de l'expectative de ces riches domaines: le duc de Bourbon ne consentit pas sans peine à un acte si injuste; on verra dans la suite, combien il fut funeste à l'État & à la maison de Bourbon.

Cependant le mariage du comte de Clermont & de Marie de Berry, fut célébré à Paris avec une magnificence inouïe; le cardinal Turcis, légat du Pape, donna la bénédiction nuptiale aux deux époux, en présence des rois de France, de Navarre, de Sicile & de l'empereur de Constantinople, Manuel Paleologue; ce Prince, dont l'empire étoit presque réduit à la possession de sa capitale, étoit venu mendier les secours de la France; Charles VI qui, dans le sein de la douleur & des infirmités, déploya toujours l'ame la plus grande & la plus généreuse, lui avoit promis une armée & le duc de Bourbon pour la commander, mais le royaume étoit trop épuisé pour soutenir la dépense excessive d'une

Histoire de Louis II duc de Bourbon.

expédition si éloignée; Bourbon, dans les fréquens entretiens qu'il avoit eus avec l'empereur Grec, avoit conçu une haute idée de l'esprit & du courage de ce Prince; il s'unit à lui par les liens de la plus étroite amitié, il lui donna des secours en argent, & lui fournit quelques troupes sous les ordres du célèbre Château-morant, dont la conduite & la valeur sauvèrent les misérables débris de l'empire d'Orient.

ANNÉE 1400.

Histoire de Charles VI.

C'étoit alors le temps des prospérités de la maison de Bourbon, chaque jour ajoutoit à sa puissance & à ses richesses; Édouard II, sire de Beaujeu, prince souverain de Dombes, issu d'une des plus illustres maisons du royaume, avoit entièrement dégénéré de la vertu & de la gloire de ses ancêtres; il auroit été dépouillé plus d'une fois de ses États, sans la généreuse compassion du duc de Bourbon, qui l'avoit toujours puissamment secouru contre les comtes de Savoie: Édouard n'avoit pas plus de mœurs que de génie & de courage, il se rendit coupable du crime de rapt; le Parlement qui ne vouloit pas laisser impuni un tel attentat, le décreta d'ajournement personnel; le criminel mit le comble à ses excès, en précipitant des fenêtres de son palais de Pereuse, le malheureux Huissier chargé de lui signifier le décret: après cet acte de violence & de rébellion, Beaujeu fut assez lâche pour se laisser prendre & conduire à la Bastille, d'où les loix le condamnoient à ne sortir que pour porter sa tête sur un échaffaud.

Hist. généal. de la Maison de France, t. II, p. 32 & 33.

ANNÉE 1400.

Réduit à de si déplorables extrémités, Beaujeu qui n'avoit point d'enfans, offrit ses États au duc de Bourbon son ancien bienfaiteur, à condition qu'il lui obtiendroit la vie & la liberté, qu'il payeroit ses dettes, & qu'il le laisseroit jouir de ses domaines le reste de ses jours.

Du Tillet.

Bourbon ne résista pas à une proposition si avantageuse, il vola chez le Roi, lui demanda la grâce du coupable, & ne lui dissimula point le prix immense qu'il en attendoit; Charles VI lui accorda avec plaisir sa requête; Beaujeu sortit de prison & mourut six semaines après, laissant le duc de Bourbon possesseur de la province de Beaujolois & de la moitié de la principauté de Dombes; le Duc acheta l'autre moitié de Humbert de Villars: l'ordre qu'il observoit dans ses finances, le mit aussi à portée d'acquérir bientôt après le pays de Combrailles en Auvergne.

Histoire de Charles VI, par mademois. de Lussan, t.III, p.420.

Voici un trait qui donne une haute idée de la sagesse & de la politique du duc de Bourbon; Marguerite Valdemar, reine de Danemarck, de Suède & de Norwège, surnommée la *Sémiramis du Nord,* avoit destiné sa triple couronne au prince de Poméranie son neveu; elle lui chercha dans la maison de France, regardée depuis bien des siècles, comme la première & la plus noble de l'Univers, une épouse digne de la fortune où il étoit appelé; mais le Nord passoit alors auprès de nos ignorans aïeux, pour un pays si barbare, qu'on auroit cru sacrifier une Princesse en

l'envoyant régner dans un climat glacé; le Conseil alloit refuser les ambassadeurs de Marguerite, lorsque le duc de Bourbon, jaloux de fortifier l'État d'une alliance puissante & glorieuse, offrit Isabelle sa fille unique; les Ambassadeurs l'agréèrent; mais la mort prématurée de la jeune Princesse, l'enleva à la Couronne qui l'attendoit. ANNÉE 1400.

Bourbon rendoit tous les jours au royaume des services plus utiles & plus touchans, en modérant l'animosité des ducs d'Orléans & de Bourgogne, toujours prêts à ensanglanter l'État; il obtint de l'un & de l'autre rival, qu'ils n'entreroient pas au Conseil pendant que la maladie en écarteroit le Roi; le duc d'Orléans consentit d'autant plus volontiers à ce vain sacrifice, que l'exercice du pouvoir souverain étoit alors déféré à la Reine, dont il avoit la tendresse & la confiance.

On a raison d'avoir appelé le règne de Charles VI le tombeau des mœurs; l'Histoire n'offre point d'exemple plus pernicieux, de luxe, de dissolution, d'audace, de perfidie & de brigandage, c'étoit à qui des grands & des militaires se signaleroit par les désordres les plus infames & les plus scandaleux; quels devoient être le génie & les mœurs du peuple avili & accablé! mais le temps approchoit que les fiers oppresseurs devoient payer bien cher, les larmes & le sang de tant de malheureuses victimes de leurs excès.

Voyez toutes les chroniques de ce siècle.

Philippe de France duc de Bourgogne mourut, il laissa un fils héritier de ses talens, de son ambition & 1403.

ANNÉE 1403. de sa puissance; c'est le fameux Jean Sans-peur, l'homme le plus fatal à la France qui ait jamais existé; il commença par disputer l'administration de l'État au duc d'Orléans, avec tant d'emportement & de fureur, qu'il fut dès-lors aisé de prévoir les maux qui alloient fondre sur le royaume.

La conduite insensée, le faste & sur-tout les horribles vexations du duc d'Orléans & de la Reine, fondoient la puissance du nouveau duc de Bourgogne, & lui donnoient pour partisan le peuple de la capitale, des villes & de la campagne, dont la misère n'avoit plus de bornes: Jean, sûr des vœux de la multitude, marcha à Paris avec une nombreuse armée; le duc d'Orléans, maître de disposer de l'argent & des forces de l'État, lui en opposa une non moins formidable; le sang alloit couler, lorsque le duc de Berry, les rois de Sicile & de Navarre, & principalement le duc de Bourbon, vinrent enfin à bout d'arracher les armes des mains des deux rivaux: le duc d'Orléans consentit à partager le gouvernement du royaume avec le duc de Bourgogne, mais à condition qu'il disposeroit seul de l'administration des finances.

Juvenal des Ursins.

L'Église, toujours déchirée par un schisme funeste, ne présentoit pas un spectacle moins hideux & moins effrayant que l'État; la fraude, la simonie, la haine, la vengeance & le scandale, se perpétuoient avec la division: Bourbon, à qui tant de désordres causoient la plus vive douleur, offroit de passer en Italie pour terminer une

Nouvelle hist. de Fr. t. XII, p. 421.

une ſi longue querelle; les deux partis paroiſſoient deſirer pour médiateur l'homme le plus vertueux de l'Europe; mais le Conſeil ne voulut jamais conſentir à l'éloignement d'un Prince, dont la haute ſageſſe avoit contenu juſqu'ici les factions & enchaîné la diſcorde. ANNÉE 1404.

Pendant que le duc d'Orléans d'un côté & le duc de Bourgogne de l'autre, faiſoient pleurer à l'État leur naiſſance, & encore plus leur funeſte pouvoir, les Princes de la branche de Bourbon ſe conſacroient entièrement à ſa défenſe & à ſa gloire.

Depuis la dépoſition & la mort tragique de Richard II roi d'Angleterre, gendre de Charles VI, l'animoſité étoit ſi grande entre les François & les Anglois, que, 1406. quoiqu'il n'y eût point de guerre déclarée entre les deux Couronnes, ils s'attaquoient par-tout où ils ſe rencontroient; le ſang couloit ſur mer & ſur terre, au mépris de la trève qu'on violoit impunément de part & d'autre: les provinces de la monarchie, ſituées auprès de la Guyenne angloiſe, avoient horriblement ſouffert des incurſions & des ravages de l'ennemi; le cri des cultivateurs, dont les biens étoient incendiés ou pillés, toucha enfin la Cour, & on envoya des troupes au-delà de la Loire: le duc de Bourbon voulant arracher le comte de Clermont ſon fils aîné, à la corruption d'une Cour dépravée, réclama pour lui l'honneur de défendre la patrie; le jeune Prince partit avec le titre de capitaine général de Languedoc, de Guyenne & de Limoſin;

Hiſtoire du Langued. par D. Vaiſſete.

ANNÉE 1406.

ſes premières armes furent heureuſes, il prit trente-quatre châteaux; en même temps, pour ôter aux Anglois & aux brigands qui combattoient ſous leurs étendards les moyens de ſubſiſter, il défendit d'enſemencer une partie du pays limitrophe de la Guyenne: les ſuccès du comte de Clermont attirèrent ſous ſes drapeaux la plus grande partie de la nobleſſe de Languedoc & du Poitou; il parut en campagne avec ſeize cents hommes d'armes & quatre mille hommes d'infanterie. Il défit & prit le ſire de Caumont qui s'étoit avancé à ſa rencontre; cette victoire fut ſuivie de la conquête de dix-neuf châteaux & de ſoixante villages fortifiés qu'il détruiſit; enfin, il pénétra juſqu'aux portes de Bordeaux dont il ravagea le territoire, il n'en ſortit qu'après avoir fait acheter bien cher ſa retraite aux habitans de cette ville; mais le plus grand avantage qu'il recueillit de ſes ſuccès, fut d'avoir affranchi la Guyenne françoiſe d'une contribution annuelle de deux cents mille écus d'or, à laquelle elle s'étoit ſoumiſe envers les Anglois, pour récolter en liberté les biens de la terre.

Hiſt. généal. de la Maiſon de France, t. I, p. 303.

Pendant ce temps-là, Jacques de Bourbon comte de la Marche, portoit le fer & le feu ſur les côtes d'Angleterre, il étoit accompagné de Louis de Bourbon, comte de Vendôme ſon frère, qui mérita la Chevalerie dans ces expéditions: les entrepriſes du comte de la Marche furent mêlées de ſuccès & de revers; il enleva ſept vaiſſeaux aux Anglois, prit & pilla Plimouth, mais

Hiſt. généal. de la Maiſon de France, par S.te Marthe, t. II, p. 105.

il fut repoussé de l'île de Falmouth & ensuite de l'île de Jersei. Le traité d'alliance qu'il contracta avec l'héritier des anciens souverains de Galles, qui avoit pris les armes contre l'usurpateur d'Angleterre, devoit produire une diversion avantageuse à la France; le comte de la Marche s'étoit engagé à lui mener un corps de huit cents hommes d'armes & de trois cents arbalétriers, il avoit reçu du trésor royal une somme de cent mille écus d'or pour les frais de cette entreprise; mais il n'eut pas honte de dissiper cet argent au jeu & en fêtes; il s'embarqua cependant pour la côte d'Angleterre, sa flotte fut repoussée par la tempête, & l'expédition échoua: l'imprudente conduite du Comte lui attira un affront auquel ce Prince, d'ailleurs très-brave, dut être bien sensible; en passant par Orléans, les écoliers de l'Université vinrent au-devant de lui, & se mirent à chanter, *mare vidit & fugit*, il a vu la mer & s'est enfui.

ANNÉE 1406.

1407.

Histoire de France.

Les avantages du comte de Clermont en Guyenne, avoient tellement excité l'émulation des ducs d'Orléans & de Bourgogne, qu'ils formèrent de concert la résolution de chasser les Anglois du royaume; le duc d'Orléans se chargea du siége de Blaie, & son rival de celui de Calais; ils échouèrent l'un & l'autre: il falloit que le roi d'Angleterre fût bien mal affermi sur le Trône, puisqu'après tant d'insultes, il consentit à un renouvellement de trêve.

Cependant la France touchoit à l'époque fatale de

ANNÉE 1407.

Toutes les chroniques de ce siècle.

plus de quarante ans de crimes & d'infortunes; le duc de Bourgogne ne pouvant plus contenir sa jalousie & sa haine contre le duc d'Orléans, le fit assassiner au milieu de Paris; cet attentat est un des plus atroces dont il soit mention dans l'Histoire: le criminel se joua de tout ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes, des liens du sang, de la foi des sermens & de la sainteté de la religion; deux jours avant son forfait, il embrassoit sa victime, & lui juroit foi, amour & fraternité sur le Saint-Sacrement: ce coup affreux porta la douleur la plus profonde dans le cœur du duc de Bourbon; il chérissoit ce neveu qu'il avoit élevé; il se flattoit que ce Prince doué des plus brillantes qualités, qui déjà avoit plus d'une fois senti le remords & le repentir, rentreroit dans la carrière de l'honneur & de la vertu, lorsque l'âge auroit amorti la fougue & la violence de ses passions: au reste, l'État étoit sauvé & l'assassin puni, si les autres Princes avoient eu autant de force & d'énergie dans le caractère que le duc de Bourbon; Jean Sans-peur s'étoit trahi lui-même, en avouant au roi de Sicile & au duc de Berry qu'il étoit l'auteur du forfait; au lieu de faire arrêter le coupable, les deux Princes s'abandonnèrent aux sanglots & aux gémissemens; hélas, s'écrioit le duc de Berry, *je perds aujourd'hui mes deux neveux;* quoique le duc de Bourgogne comprît tout ce qu'il y avoit de sinistre & de menaçant pour lui dans ces paroles, il resta à Paris, & même eut l'audace de

se présenter le lendemain au Conseil; le duc de Berry se contenta de le repousser; il sortit la rage dans le cœur & la menace à la bouche: Bourbon apprit en entrant au Conseil tout ce qui venoit de se passer, il se plaignit amèrement qu'on n'eût pas arrêté l'assassin; les Princes & les Ministres éperdus, saisis d'étonnement, de crainte & d'horreur, ne lui répondoient que par des pleurs & des soupirs; on n'osoit prendre des avis & former des résolutions: dans cet anéantissement général, le seul Bourbon montra une ame généreuse & juste, il opina pour livrer le duc de Bourgogne à la rigueur des loix; il sollicita & obtint l'ordre d'arrêter le coupable; mais aussitôt après s'être retiré du Palais, le duc de Bourgogne avoit tellement senti l'impression de la peur, qu'il s'étoit sauvé de Paris avec une diligence dont il n'y a presque point d'exemples.

ANNÉE 1407.

Bientôt il rentra en triomphe dans la capitale, d'où il s'étoit enfui en criminel dévoué au supplice; ses troupes, son argent, ses intrigues, lui frayèrent le chemin à la plus haute puissance: il trouva un Moine assez pervers, assez impie, pour justifier & louer son crime, en présence du Roi & de presque tous les Grands du royaume; peut-être n'a-t-on jamais fait un abus plus scandaleux de la théologie & de l'éloquence: le duc de Bourbon ne fut pas témoin d'une scène si infame; au premier bruit de la marche du duc de Bourgogne, à la tête d'une puissante armée, il avoit été nommé par le Conseil avec le duc de Berry & le roi de Sicile, pour

ANNÉE 1407.

négocier avec ce Prince; mais Bourbon refusa hautement la commission, en déclarant qu'il ne lui seroit jamais reproché d'avoir traité avec un homme dont les mains étoient encore fumantes du sang de son neveu, il avoit pris aussitôt la route de Moulins.

Les besoins de l'État l'arrachèrent de son asile, pour être témoin à Chartres de la réconciliation des enfans du duc d'Orléans avec le meurtrier de leur père; ce ne fut qu'une scène théâtrale dont le dénouement ne rassura pas les spectateurs sur le sort de la France. De-là, le Duc se rendit à Paris, pour assister au mariage de Charlotte de Bourbon-la-Marche avec Jean III de Lusignan, roi de Chypre; le Roi, malgré les nécessités de l'État, fit don à cette Princesse sa filleule, de la somme de soixante mille écus d'or; la reine de Chypre fut l'ornement du Trône par l'éclat de sa beauté & de sa vertu: pendant le temps que le duc de Bourbon séjourna à la Cour, il se déroba à toutes les avances du duc de Bourgogne, qui essayoit de fléchir son ressentiment; aussitôt après la cérémonie du mariage, il retourna dans le Bourbonnois, résolu de ne jamais communiquer avec un scélérat couronné par la fortune.

Hist. généal. de la Maison de France, par S.te Marthe, t. II, p. 102.

Une conduite si haute & si magnanime, l'exposa à la vengeance du Bourguignon, dont la puissance égaloit la noirceur; mais quelque haine que ce Prince eût conçu contre le duc de Bourbon, il n'osa la laisser agir dans toute son étendue, pour ne pas soulever contre lui tous

ANNÉE 1407.

les Ordres du royaume, dont le duc de Bourbon faisoit les délices; il eut recours à des manœuvres sourdes, pour lui susciter des ennemis.

Le comte de Savoie, petit-neveu du duc de Bourbon, prétendoit la souveraineté sur quelques places du Beaujolois, en qualité de comte de Bresse; le duc de Bourgogne lui persuada de saisir féodalement ces places, sans en avertir le duc de Bourbon: à cette insulte le Comte, toujours docile aux conseils de Jean Sans-peur, en ajouta une plus outrageante; il excita le sire de Viry, seigneur riche, puissant & brave, à défier le duc de Bourbon, comme s'il eût eu l'honneur d'être son égal: l'imprudent Viry fondit sur le Beaujolois avec trois mille hommes de troupes Bourguignonnes & Savoyardes; il prit Amberieux & trois autres places, & porta le fer & le feu dans cette province & dans la principauté de Dombes.

Histoire du duc de Bourb. chap. XCI.

A la nouvelle d'une insulte si caractérisée, Bourbon manda ses parens, ses amis & ses vassaux; on vit bientôt accourir auprès de lui, les comtes de la Marche & de Vendôme (Jacques & Louis de Bourbon), les comtes d'Alençon & de Richemont, le Connétable d'Albret, le dauphin d'Auvergne & le sire de Montaigu, premier Ministre du royaume; il rassembla quatre mille hommes de Cavalerie, parmi lesquels on comptoit douze cents Gentilshommes, ses vassaux: telle fut la rapidité des mouvemens de ce Prince âgé de soixante-onze ans,

Ibidem.

ANNÉE 1407. qu'en moins de quinze jours il passa la Saône, attaqua & battit Viry, reprit Amberieux d'assaut, en fit pendre la garnison, qui montoit à trois cents hommes, & conquit la Bresse; il faisoit ses dispositions pour entrer en Savoie, lorsque Amé VIII, effrayé de ses victoires, lui demanda la paix: Bourbon n'imposa à son neveu, d'autre loi que celle de lui livrer l'audacieux Viry; ce Gentilhomme ne s'attendoit peut-être qu'à périr d'une mort honteuse, Bourbon ne lui en donna que la peur, il l'élargit même après quelques jours de prison, mais ce ne fut qu'après l'avoir obligé à indemniser ses sujets des torts qu'il leur avoit faits: il en coûta au téméraire Viry presque toute sa fortune, pour s'être rendu l'instrument de la haine injuste de deux puissans Princes, qui n'eurent pas honte de l'abandonner & de le sacrifier.

Cependant le duc de Bourgogne jouissoit du fruit de ses crimes; il dominoit à la Cour: il ne tarda pas à punir Montaigu du zèle qu'il avoit témoigné en faveur
1408. du duc de Bourbon. Ce Ministre périt sur un échaffaud, moins pour avoir volé les trésors de l'État, que pour avoir déplu au Prince farouche & impitoyable qui gouvernoit le royaume; les abus de l'administration avoient été portés si loin, qu'on résolut de confier aux comtes
1409. de la Marche, de Vendôme & de Saint-Paul, le soin de les réformer: le comte de la Marche commença par reprendre l'obligation de cent mille écus d'or qu'il avoit reçus du trésor royal pour l'expédition de Galles, qui n'avoit

Histoire de Charles VI, t. V, p. 116.

n'avoit échoué, que parce qu'il avoit dissipé au jeu ce fonds alors très-considérable; les travaux de ces censeurs ou de ces réformateurs de l'État, n'aboutirent qu'à la ruine de presque tous les financiers qui furent dépouillés de leurs fortunes, le peuple ne fut point soulagé.

ANNÉE 1409.

Nouv. hist. de France, t. XIII.

Les Princes du Sang avoient pardonné au duc de Bourgogne ses crimes, mais ils ne pouvoient lui pardonner son orgueil & sur-tout sa puissance: le duc de Berry outré des mépris sanglans qu'il avoit essuyés de ce Prince; le duc d'Orléans & ses frères excités par le desir de venger les mânes d'un père; les comtes de Clermont, d'Alençon, de Richemont & d'Armagnac, le connétable d'Albret formèrent, avec autant de résolution que de secret, la ligue la plus formidable contre l'usurpateur de l'administration suprême: la France se trouva partagée entre le duc de Bourgogne, maître de plusieurs États très-puissans & des forces du Roi, & les Princes dont les domaines embrassoient plus d'un tiers du royaume.

1410.

Il ne manquoit plus pour autoriser une association si funeste que le duc de Bourbon; ce Prince méditoit alors de se retirer aux Célestins de Vichy, qu'il avoit fondés, pour consacrer à Dieu les restes d'une vie si agitée & si glorieuse: en apprenant le projet d'une guerre civile, il blâma d'abord avec beaucoup d'aigreur, le comte de Clermont son fils, d'avoir pris part à des résolutions si dangereuses; mais soit qu'il ne pût résister au desir de punir l'assassin du duc d'Orléans ce neveu chéri, soit plutôt,

Histoire de Charles VI, par mad.elle de Lussan, t. V, p. 164.

ANNÉE 1410.

comme il le dit bientôt après au lit de la mort, qu'il espérât modérer les transports des Princes en s'unissant à eux, il signa la confédération : des motifs aussi légitimes ne peuvent pas effacer cette tache dans une si belle carrière, s'il vouloit pacifier le royaume, étoit-ce les armes à la main qu'il devoit exécuter un si noble dessein! le seul rôle qui eût convenu à sa vertu, à ses lumières, à son âge, étoit celui de médiateur; quoi qu'il en soit, il étoit réservé à ce bon Prince de ne pas tremper ses mains dans le sang de ses concitoyens, en faveur de qui il avoit si souvent hasardé ses jours.

Histoire du duc de Bourb. ch. XCVI.

Il étoit parti de Moulins avec son contingent de troupes, réglé à cinq cents hommes d'armes & à cent hommes de trait, lorsqu'il fut arrêté à Montluçon, par une fièvre ardente qui le conduisit en peu de jours au tombeau : Bourbon avoit coutume de dire en pleine santé, que la mort n'avoit rien d'effrayant pour un *preud'homme;* il justifia son sentiment par l'intrépidité chrétienne avec laquelle il en soutint les approches ; il consoloit les Chevaliers de son hôtel qui fondoient en larmes auprès de son lit; *mes amis*, leur disoit-il, *je regratie Dieu de tout mon cœur qui m'a presté vie telle que j'ai vécu jusqu'ici par son commandement, certes la mort ne me déplaist mie, mais si au Créateur eût plu, j'eusse volontiers veu la santé de Monseigneur le Roi, l'union des Princes de fleurs-de-lys, & la paix de cettui très-désolé royaume de France, je y ay de mon pouvoir besongné à le pacifier, & étoit mon*

vouloir en ce voyage où aller cuydois, m'employer en manière que bon accord s'y fût mis; & pource qu'aller je n'y puis, je recommande l'affaire à Dieu Tout-puissant. Il s'occupa beaucoup dans ses derniers instans de la Duchesse son épouse, & du comte de Clermont son fils, il les recommanda avec beaucoup de tendresse à ses serviteurs, *elle n'est mie ici, ne Jean mon fils qui est mon héritier, il est votre Seigneur après mon décès, conseillez-le, & aimez & honorez loyaument, comme vous avez fait moi; de ce je vous en supplie, & lui direz de par moi, qu'il soit deffenseur contre tous les oppresseurs de la couronne de France.* Il fit ensuite à Dieu le sacrifice de ce qu'il avoit le plus chéri, de ses cheveux sur-tout qu'il fit couper, & les prenant entre ses mains, *beau sire Dieu Jésus-Christ mon père créateur, es délices de cette vie mortelle où je me suis plus esbattu en mes cheveux; si je ne veux que cette me suive, vées les la en dépit d'orgueil,* à ces mots il les foula aux pieds; quoiqu'il n'eût plus qu'un souffle de vie, il eut le courage de se lever & de se prosterner à genoux, devant un autel élevé dans sa chambre, pour recevoir le Saint-Viatique; *mon Dieu, mon père,* disoit-il les larmes aux yeux, *vees-ci ta pauvre créature, aye mercy d'elle par la tienne grande miséricorde, & les péchés que je peux avoir faits, desquels fort me déplaist, de ta digne grâce ils soient effacés, car je les ay de cœur & de bouche regis & confessés véritablement, à la confusion de l'humaine Nature & à la salvation de mon esprit, lequel en tes mains je recommande;*

ANNÉE 1410.

Histoire du duc de Bourb. chap. XCVI.

Histoire du duc de Bourb. ch. XCVI.

ANNÉE 1410.

avant que de rendre sa belle ame, dans le sein de l'Etre suprême, Bourbon ordonna qu'on l'enterrât sans pompe & sans appareil, il voulut que les sommes considérables qui auroient été consacrées à des obsèques somptueuses & magnifiques, fussent converties au profit des pauvres. On lui trouva, en l'enséveliffant, la haire, le cilice & tous les instrumens de la plus austère pénitence.

Les tristes restes de ce Prince, digne héritier des vertus & de la valeur de Saint Louis, furent transportés au prieuré de Souvigny; le Clergé, la Noblesse, le Peuple des villes & des campagnes accouroient, de toutes les contrées du Bourbonnois, pour se trouver sur le passage du convoi, & même pour l'accompagner; on n'entendoit de toutes parts que des sanglots & des gémissemens: *ha ha mort*, s'écrioit la multitude désolée, *tu nous a osté en ce jour, notre soutenement, celui qui nous gardoit & nous deffendoit de toutes oppressions; c'étoit notre Prince, notre confort, notre Duc, le plus preud'homme, de la meilleure conscience & de la meilleure vie qu'on sceut trouver.* Jamais oraison funèbre ne fut plus vraie & plus touchante.

Histoire du duc de Bourb. chap. XLVI,

Ainsi mourut, à l'âge de soixante-treize ans, Louis II duc de Bourbon, surnommé le *Bon*, le meilleur en effet, & peut-être le plus grand homme de son siècle; son cœur étoit comme son Palais, l'asile de l'honneur & de la vertu: il égala les plus célèbres Capitaines de son temps, en courage, en génie & en talens militaires, & les surpassa en probité, en désintéressement & en

humanité; sa conduite à la Cour, dans le Conseil, à la tête des armées, dans ses États & dans sa famille, est un modèle de justice, de prudence, de sagesse & de bonté; le bonheur public étoit l'objet de tous ses vœux & de tous ses travaux; la prospérité constante dont jouissoient ses vassaux au milieu des guerres & des calamités auxquelles le reste du royaume étoit en proie, prouve combien la France eût été heureuse & florissante, si les loix de l'État l'eussent appelé en chef à l'administration des affaires pendant la minorité & la frénésie de l'infortuné Charles VI; il n'y eut pas une province, peut-être pas une ville de ses domaines, qui ne se ressentît de ses bienfaits & de sa grandeur d'ame; il fit revêtir de murs & paver à ses dépens, les villes de Vichy, de Varennes & de Villefranche en Bourbonnois, de Feurs en Forès, de Thiers en Auvergne; il édifia les châteaux de Moulins, de Verneuil & d'Auzances; il répara entièrement ceux de Belleperche, de Hérisson, de Montluçon, de Billy & de Murat: l'hôtel de Bourbon, situé sur les bords de la Seine auprès du Louvre, qui passa long-temps pour un des plus magnifiques de la capitale, fut son ouvrage, il y joignit une chapelle, dont il avoit projeté de former une collégiale; il fonda le monastère des Célestins de Vichy, l'hôpital de Saint-Nicolas de Moulins & l'église collégiale de Notre-Dame de la même ville; enfin, il enrichit toutes les églises de ses domaines, d'une quantité surprenante de calices, de missels & de toute sorte d'ornemens.

ANNÉE 1410.

Histoire du duc de Bourb. ch. XCVII.

ANNÉE 1410.

La charité de ce Prince embrassoit tous les malheureux; lui-même distribuoit d'abondantes aumônes tous les vendredis; il entendoit tous les jours trois Messes.

Hist. généal. de la Maison de France, par le P. Anselme, t. I, p. 302.

Au reste, ce Prince dont les vertus sont si touchantes, mêla long-temps la galanterie à la dévotion, il paya tribut à la fragilité humaine jusque dans un âge assez avancé, puisque de trois fils naturels qu'il laissa, Hector, Jacques & Perceval de Bourbon, l'aîné n'avoit pas vingt ans lorsqu'il mourut; de tous ses enfans légitimes, il n'y eut que Jean I.er duc de Bourbon qui lui survécut.





JEAN I,

Duc de Bourbon & d'Auvergne, comte de Clermont, de Forès, de Montpenſier & de Lille en Jourdain; prince ſouverain de Dombes, ſeigneur de Beaujolois & de Château-Chinon, capitaine général de Languedoc & de Guyenne, pair & grand-chambrier de France.

JEAN I.er duc de Bourbon, avoit autrefois contracté avec le duc de Bourgogne, une de ces alliances ou fraternités d'armes, qui impoſoit de part & d'autre des devoirs également étendus & ſacrés; mais perſuadé que le crime & la trahiſon briſoient des nœuds mal aſſortis, il ne reconnut plus en ſon ancien frère d'armes, ANNÉE 1410.

Année 1410.

qu'un vil assassin qu'il falloit poursuivre & détruire par la force des armes ; le duc de Bourgogne plia son caractère fier & audacieux, jusqu'à employer les avances les plus pressantes pour détacher de la ligue, un Prince dont il connoissoit la valeur, l'activité & la puissance ; il le fit souvenir des sermens qui les avoient unis à la face des autels, mais il n'en essuya que des refus constans, mêlés d'horreur & de mépris ; plus le duc de Bourgogne s'étoit abaissé, plus il conçut de haine contre Bourbon ; il le dépouilla de la charge de grand-chambrier de France, dont il revêtit le comte de Nevers son frère.

Histoire de Charles VI, par mad.elle de Lussan, t. V.

L'animosité des deux Princes éclata avant la guerre civile : Bourbon jouissoit du gouvernement de Creil, qui étoit tout-à-la-fois une forteresse & une Maison royale ; il donna ordre à son Lieutenant d'en refuser l'entrée au Roi même, si ce Prince se présentoit aux portes du château accompagné du duc de Bourgogne. Charles VI, au retour d'une chasse, essuya l'affront de ne pouvoir entrer chez lui ; il se disposoit à forcer la ville & le château, lorsque les habitans effrayés du sort qui les menaçoit, se saisirent du Lieutenant de Bourbon & le livrèrent au ressentiment du Monarque ; il n'en coûta pas la vie à cet Officier téméraire, parce qu'on ne désespéroit pas encore de désarmer le duc de Bourbon & les autres chefs de la confédération.

Ibidem.

En effet, Jacques de Bourbon comte de la Marche, plaidoit à Vendôme la cause de l'humanité & de la patrie,

patrie, il échoua; la Reine chargée de la même commission, animâ plutôt qu'elle n'appaisa le ressentiment d'une faction qui ne se portoit à de si cruelles extrémités, que pour venger l'assassinat d'un Prince dont elle déploroit sans cesse l'affreuse destinée. ANNÉE 1410.

Les Confédérés parurent à la fin de l'automne aux portes de Paris, au nombre de plus de cent mille combattans, qui n'avoient d'autre solde que le pillage; le duc de Bourgogne, presqu'aussi puissant lui seul que tous ses ennemis ensemble, les attendoit avec une armée non moins formidable.

Il n'y avoit qu'une espèce de prodige qui pût arrêter ou même suspendre l'impétuosité de deux cents mille François conduits par des chefs livrés à tous les sentimens de la fureur, de l'atrocité & de la vengeance; le peuple de la capitale, menacé d'être la proie du vainqueur, poussoit des cris lamentables, tantôt vers le Ciel, tantôt vers son Roi infortuné; ses accens plaintifs & douloureux perçoient le cœur sensible de Charles, il éleva sa foible & mourante voix, & la nécessité la fit écouter & respecter pour la première fois: les Orléanois manquoient d'argent & de subsistances; les Bourguignons de confiance au peuple de Paris, dont ils avoient tiré d'immenses contributions; la seule impuissance de se nuire, mit un frein passager à l'animosité; on conclut une trève de dix-huit mois, connue dans l'histoire sous le nom de la *trahison de Bicêtre*, dont

Juvenal des Ursins.

ANNÉE 1410. voici les principales conditions : Que tous les Princes du Sang s'éloigneroient de la Cour pour vivre dans leurs domaines, excepté le comte de Mortain, fils vertueux d'un père criminel * : Que l'adminiſtration du royaume ſeroit confiée à un Conſeil de vingt Membres choiſis dans les Ordres du Clergé, de la Nobleſſe & du Tiers-état, préſidé par le Dauphin, pendant la maladie du Roi. Cette levée de boucliers n'aboutit qu'à la ruine entière d'un grand nombre de familles dont les domaines furent pillés & dévaſtés ; la haine des deux factions ſubſiſta dans toute ſon activité.

* Charles le Mauvais, roi de Navarre.

1411. Celle des Orléanois ou plutôt des Armagnacs (car c'eſt alors que Bernard comte d'Armagnac, homme célèbre par l'étendue de ſon génie, la fierté & l'énergie de ſon caractère, eut la triſte gloire de donner ſon nom au parti dont il étoit l'ame & le héros) attendit à peine le printemps pour violer la trève & recommencer la guerre la plus atroce dont il ſoit mention dans les faſtes de l'Hiſtoire.

Juvenal des Urſins. Le duc de Bourbon & le comte de Vertus, jeunes, ardens & impétueux, furent les premiers en campagne; ils entrèrent dans le Beauvoiſis & le Soiſſonnois qu'ils ſoumirent; ils joignirent enſuite le duc d'Orléans & le comte d'Armagnac, dont les forces réunies montoient à plus de cent mille hommes : le duc de Bourgogne vint les chercher auprès de Mondidier avec une armée plus nombreuſe encore. On s'attendoit à voir les plaines

de Picardie ensanglantées par une de ces batailles destructives, qui laissent des traces profondes dans le souvenir des hommes; mais dès que les Flamands qui composoient l'infanterie de Jean Sans-peur se furent aperçus de la grandeur du péril, vaincus avant que d'en venir aux mains, ils se retirèrent, ou plutôt ils s'enfuirent malgré les prières, les cris & les menaces du duc de Bourgogne. Ce Prince furieux, désespéré, vouloit tantôt abandonner cette vile milice au sabre des Armagnacs, tantôt il vouloit la charger lui-même & la tailler en pièces; la prudence l'emporta enfin sur le ressentiment; il couvrit lui-même avec sa Cavalerie la marche de l'Infanterie; au reste, sa retraite fut accompagnée de tant de confusion, de désordre & d'épouvante, qu'il n'eût tenu qu'aux ducs d'Orléans & de Bourbon d'écraser en un seul jour toutes les forces ennemies; mais la guerre se faisoit de part & d'autre avec autant d'ignorance que de barbarie.

ANNÉE 1411.

Juvenal des Ursins.

Les Armagnacs, maîtres de la campagne, célébrèrent la retraite du duc de Bourgogne comme une victoire éclatante; ils marchèrent à Paris, persuadés qu'ils n'avoient qu'à se présenter, pour se rendre maître du Roi, du Dauphin, de la capitale, & même de la monarchie: peut-être auroient-ils réussi sans les excès horribles auxquels ils laissoient le soldat s'abandonner. A l'aspect des flammes qui dévoroient les villages, les bourgs & les églises, les Parisiens résolurent de s'ensévelir sous

Histoire de Charles VI, t. V.

ANNÉE 1411.

les débris de leurs murs, plutôt que de se voir en proie à une armée d'incendiaires & de sacriléges; le ressentiment & la fureur les agitèrent au point qu'ils achevèrent de briser les foibles liens qui les attachoient encore aux Armagnacs en qualité d'hommes, de citoyens & de chrétiens; ils firent revivre & fulminèrent avec les circonstances les plus lugubres & les plus effrayantes, une Bulle d'excommunication lancée cinquante ans auparavant contre les brigands qui désoloient les provinces; ils l'appliquèrent aux troupes des Princes, aux Princes eux-mêmes, dont aucun n'étoit né, lorsque les Rois appelèrent la foudre ecclésiastique au secours de la patrie & de l'humanité; c'étoit pour être en droit de traiter les Armagnacs en criminels de lèze-majesté divine & humaine: bientôt les prisons furent remplies d'un grand nombre de personnes suspectes de zèle & d'attachement pour la faction ennemie, on les y laissoit périr de faim & de misère, on traînoit leurs cadavres à la voirie, on refusoit le baptême à leurs enfans, on abandonnoit à la main du bourreau tous les prisonniers de guerre, sans distinction de grade & de naissance; en un mot, la vengeance & le délire n'avoient plus de bornes.

Les Armagnacs frémissoient de rage, maître des principaux postes des environs de la capitale, la disette alloit leur livrer cette ville infortunée; ils étoient à la veille de rendre aux Parisiens outrage pour outrage, crime pour crime; le duc de Bourgogne jugeant qu'il

n'avoit pas un moment à perdre pour ſauver un grand peuple, qui s'étoit dévoué à ſes intérêts avec tant d'enthouſiaſme, accourut à la tête d'une armée fortifiée de l'élite des troupes Angloiſes: il eſt étonnant que ce Prince, maître par lui-même ou par ſes frères & ſes alliés, des deux Bourgognes & des dix-ſept provinces des Pays-bas, diſpoſant des forces, de l'argent & de l'autorité du Roi, ait cru ne pouvoir vaincre qu'à l'aide des ennemis éternels de la France; quoi qu'il en ſoit, il attaqua les poſtes des Armagnacs, & s'ouvrit l'épée à la main le chemin de la capitale où il entra en triomphe. ANNÉE 1411.

Les ducs d'Orléans & de Bourbon & le comte d'Armagnac, continuèrent le blocus de Paris avec autant de courage que d'imprudence; ils ne recueillirent de tant de travaux & de périls, que honte & infortune; battus en détail, ſans vivres, ſans fourrages & ſans argent, il fallut ſe réſoudre à une retraite précipitée; l'armée étoit tellement fondue, découragée, épuiſée de fatigues & de maladies, que le duc de Bourgogne auroit achevé de la détruire, s'il l'eût pourſuivie; mais il paroît que ce Prince, dont on a tant vanté les talens & l'expérience, ne ſurpaſſoit ſes ennemis qu'en noirceur & en férocité.

Cependant il s'agiſſoit d'exécuter l'arrêt qui proſcrivoit tant de Princes, de Seigneurs & de Citoyens; les payſans dont les moiſſons, les vignes, les arbres fruitiers avoient été arrachés & les cabanes détruites, accoururent

ANNÉE 1411.

en foule sous les étendards du duc de Bourgogne; la faim & le ressentiment en firent des soldats, dont les brigandages ne furent ni moins odieux ni moins exécrables que ceux des Armagnacs; on se battoit de part & d'autre, moins pour vaincre & dominer, que pour détruire & égorger.

Le duc de Bourbon attaqué dans le Bourbonnois, par le bâtard de Savoie & ce même Viry, autrefois vaincu & châtié par son père, les repoussa avec beaucoup de valeur; mais il perdit le comté de Clermont en Beauvoisis, le Beaujolois & la principauté de Dombes; le corps d'armée qu'il avoit envoyé au secours des deux dernières provinces, fut battu; un nouveau désastre combla toutes ses calamités.

Histoire de Charles VI, t. V.

Il avoit fait transférer du château de Clermont à celui de Monceaux dans le comté d'Eu, loin du théâtre de la guerre, ses trois fils, dont l'aîné n'avoit que dix ans; il étoit d'autant plus tranquille & rassuré sur la destinée de ces objets chéris, que le château de Monceaux passoit pour imprenable; mais il éprouva bientôt qu'il n'existe point dans la Nature, d'obstacles insurmontables à l'héroïsme inspiré par la piété filiale.

Le duc d'Orléans avoit conçu une haine implacable contre le sire de Croï, l'un des plus nobles & des plus illustres vassaux du duc de Bourgogne, accusé d'avoir assisté au conseil secret dans lequel avoit été résolu l'assassinat de son père; il n'avoit cessé de tendre des

embûches au sire de Croï, & enfin s'étoit rendu maître de sa personne, au mépris de la foi publique & dans le temps que ce Seigneur, chargé d'une commission du Roi, alloit trouver le duc de Berry; l'infortuné vieillard fut traîné au fond d'un cachot, & appliqué à la question avec tant de barbarie, que les ongles lui tombèrent des pieds & des mains; il alloit expirer dans les supplices ou dans sa prison, s'il n'eût donné le jour à un héros; le jeune Croï laissant à sa famille les pleurs & les vaines supplications, forma le projet de périr ou de sauver son père; le succès justifia son audace, il surprit Monceaux, & enleva les trois princes de Bourbon, dont la tête lui répondoit de celle de son père: à la nouvelle d'un tel accident la duchesse de Bourbon tomba évanouie & mourante, le Duc n'avoit pas le cœur moins déchiré; il écrivit au duc d'Orléans pour le conjurer de rendre la liberté au sire de Croï; le duc d'Orléans s'étoit joué de toutes les instances du Roi & du Dauphin en faveur du prisonnier; mais comment rejeter celles de Bourbon, de ce Prince généreux qui avoit tout sacrifié pour lui! Croï fut rendu à son fils, & les jeunes Princes à leur mère, qui pensa mourir de joie en les embrassant; leur intrépide ravisseur mit le comble à sa gloire, en les traitant avec autant d'humanité & de respect, que son père avoit été traité avec cruauté.

ANNÉE 1411.

La guerre continuoit avec la même fureur: le duc de Bourgogne, après quelques succès, avoit laissé le

ANNÉE 1411.

Hist. généal. de la Maison de France, par S.te Marthe, t. II, p. 105.

commandement de la principale armée à Jacques de Bourbon comte de la Marche, dont il avoit reçu des services signalés pendant le siége de Paris; le Comte brave, mais négligent & présomptueux à l'excès, se flattoit de porter bientôt les derniers coups à la faction des Armagnacs. Vaines espérances! surpris avec l'avant-garde de son armée, enlevé dans son lit au Puiset en Beauce, il fut resserré à la grosse tour de Bourges, où il se vit long-temps entre la vie & la mort: les Armagnacs menaçoient tous les jours le duc de Bourgogne d'user de représailles sur lui, s'il continuoit d'arroser les échaffauds du sang des prisonniers de guerre; le féroce Bourguignon porta l'ingratitude jusqu'à préférer le plaisir de la vengeance au salut de son ami, il ne cessa point ses sanglantes exécutions; mais les Armagnacs n'eurent point l'horrible fermeté de livrer au supplice un Prince du Sang.

Juvenal des Ursins.

Cependant la faction étoit aux abois, il falloit se résoudre à tomber aux pieds de l'oppresseur ou sortir du royaume; les Princes, dans cette perplexité, tournèrent leurs regards vers l'Angleterre, dont l'appui avoit été si utile à leurs ennemis; ils enchérirent sur les avantages que le duc de Bourgogne lui avoit prodigués, & ne rougirent point d'acheter des secours funestes au prix de tous les sentimens de l'honneur & du patriotisme; le duc de Berry oncle du Roi, le duc d'Orléans son neveu, le duc de Bourbon son cousin-germain, le comte d'Alençon,

d'Alençon, tous les chefs, en un mot, excepté le comte d'Armagnac, reconnurent Henri IV pour leur Souverain. ANNÉE 1411.

Ce traité, monument éternel de l'infamie des Grands de ce siècle, n'eut pas plutôt transpiré, qu'il mit le comble à l'indignation du peuple contre les Armagnacs; *Juvenal des Ursins.* il avoit pourtant approuvé dans le duc de Bourgogne, ces liaisons criminelles qu'il condamnoit alors avec tant de justice; l'heureux scélérat profita de la haine publique, pour traîner en campagne le Roi, presque toujours en démence, le Dauphin, la Noblesse & les communes; l'oriflame fut déployé, comme s'il eût été question de marcher contre les Anglois ou même les Sarrasins.

1412.

Le projet du duc de Bourgogne étoit d'accabler ses ennemis avant qu'ils eussent le temps de se reconnoître; trois corps d'armées partirent en même temps pour envelopper dans leurs domaines, le duc d'Orléans & les comtes d'Alençon & d'Armagnac, pendant que lui-même, à la tête de plus de cent mille hommes, marchoit droit à Bourges, pour écraser la ligue dans son centre.

Le duc de Berry s'étoit renfermé dans la capitale de son apanage avec le sire d'Albret, dépouillé de la charge de connétable, & deux mille hommes d'armes; la résolution que prit le duc de Bourbon de voler au secours de son beau-père avec quatre cents hommes d'armes, *Juvenal des Ursins.* sauva peut-être le parti; le duc de Berry, âgé de plus

ANNÉE 1412.

de soixante-douze ans, n'avoit jamais eu de réputation à la guerre; malgré ses titres & ses campagnes, Albret manquoit de génie & d'autorité, toutes les espérances des Confédérés résidoient en la personne de Bourbon.

Ce Prince les justifia par un plan de défense, sage & réfléchi, il évacua toutes les petites places de la province, excepté Dun-le-Roi, pour concentrer toutes ses forces dans Bourges; il donna le gouvernement de Dun-le-Roi à Hector de Bourbon, l'un de ses frères naturels, qui, à l'âge de vingt-un ans, s'étoit couvert de gloire en Italie, sous les ordres du maréchal de Boucicaut; il lui associa dans le commandement Henri d'Ast, vieux chevalier, dont la prudence devoit guider & modérer son courage: Hector soutint bravement les attaques de l'armée royale, mais une seule pièce d'artillerie, appelée la *griote*, qui lançoit des pierres de la grosseur d'une meule de moulin, ayant réduit en poudre les remparts de sa place, il fut contraint de se rendre à discrétion. Il auroit péri sur un échaffaud comme tant d'autres, si le Roi, dont les maladies & les contradictions n'avoient pas altéré l'auguste clémence, ne lui eût fait grâce de la vie malgré le duc de Bourgogne.

Monstrelet, chroniques du temps. Hist. de Charles VI, par le père Labbe, in-fol. t. II, p. 823.

Cet échec, loin d'abattre la fermeté du duc de Bourbon, excita de plus en plus sa vigilance & son courage; il ne se vit pas plutôt assiégé, qu'il ordonna, ou conduisit lui-même, tous les jours de grandes sorties, qui coûtèrent la vie à un grand nombre de braves Chevaliers.

Sa valeur néanmoins contribua peut-être moins au salut du parti que l'imprudence du duc de Bourgogne; ce Prince se croyoit si sûr d'emporter Bourges, qu'il négligea de l'investir exactement; les assiégés conservèrent long-temps deux portes libres, à la faveur desquelles ils recevoient des vivres, des munitions & des secours de toute espèce; ce ne fut qu'au bout de deux mois que Jean Sans-peur s'aperçut de ses fautes & les répara; mais les maladies répandues dans l'armée royale, avoient déjà emporté deux Princes du Sang, Pierre de Navarre comte de Mortaing, & Gilles de Bretagne, plus de douze cents Chevaliers & un nombre infini de soldats; d'un autre côté les assiégés manquoient de vivres & de fourrages. ANNÉE 1412.

Les maladies contagieuses s'étoient communiquées du camp à la ville; en se voyant exposés à un fléau qui n'épargne pas plus les Grands que la multitude, le Roi, le Dauphin & les Princes se rapprochèrent, la paix fut conclue. Le duc de Bourgogne céda d'autant plus volontiers au vœu général, qu'il formoit le projet de surprendre, à la faveur du traité, les chefs des Armagnacs échappés aux hasards de la guerre, & de les égorger tous à la fois.

La descente des Anglois en Normandie, au nombre de huit mille combattans, ne contribua pas peu à la réunion de la Maison royale; tel étoit le mépris profond de cette poignée d'Étrangers pour le nom françois,

ANNÉE 1412.

qu'elle exerçoit indifféremment toute sorte de ravages sur les domaines de l'une & de l'autre faction; on avoit vu les Armagnacs & le duc de Bourgogne armer jusqu'à trois cents mille hommes pour venger leurs querelles particulières, & quand il s'agissoit de l'honneur de l'État & de la fortune des citoyens, ils avoient le courage glacé & les bras engourdis; il fallut acheter la retraite des Anglois pour la somme de deux cents soixante mille écus, dont le duc d'Orléans se déclara redevable envers eux; il leur livra le comte d'Angoulême son frère, en qualité d'ôtage; ils conduisirent en triomphe, à Londres, le troisième Prince du Sang & un riche butin, puissante amorce pour entreprendre de nouvelles incursions dans un royaume si lâchement & si généralement abandonné à la merci de ses voisins.

Juvenal des Ursins. Monstrelet.

Le duc de Bourgogne s'affermissoit de jour en jour dans la résolution de se défaire en même temps, du duc de Berry, du duc d'Orléans, du duc de Bourbon & du comte de Vertus; il avoit choisi la ville d'Auxerre pour être le théâtre de ce nouveau forfait, qu'il vouloit exécuter aux yeux du Roi, du Dauphin & des Grands de l'État, assemblés pour être les témoins de son entière réconciliation avec la maison d'Orléans; mais en s'ouvrant de cet exécrable projet à Jacqueville & à Des-Essarts, les ministres ordinaires de ses fureurs, le dernier pâlit & frémit; le duc de Bourgogne s'en aperçut, il feignit de renoncer à un dessein dont l'exécution

souffroit après tout de grands obstacles; Des-Essarts qui connoissoit l'intrépide scélératesse du Bourguignon, fit avertir secrettement les Princes de ne se rendre à Auxerre qu'avec des forces capables de les faire respecter; ils parurent avec deux mille hommes d'armes. ANNÉE 1412.

Cette entrevue d'Auxerre n'est célèbre dans l'Histoire, que par la dissimulation profonde des chefs de l'un & de l'autre parti : les ducs d'Orléans & de Bourgogne se donnèrent en spectacle au public, montés sur le même cheval; on les voyoit s'entretenir avec la même gaieté, que si le crime de Jean Sans-peur n'eût mis entr'eux une barrière éternelle; mais les habits de deuil que le duc d'Orléans affectoit de porter encore, indices trop certains de sa douleur & de son ressentiment, ne démentoient que trop ces vaines & misérables apparences de réconciliation. Le duc de Bourgogne se méprit si peu aux vrais sentimens du duc d'Orléans, qu'il essaya encore une fois de le faire périr avec le duc de Berry, le duc de Bourbon & le comte de Vertus : ils ne se dérobèrent au poignard presque toujours levé sur leur tête, qu'en se retirant dans leurs domaines.

Le caractère sombre, artificieux & redoutable du duc de Bourgogne, n'avoit point échappé à la sagacité du Dauphin; l'horreur des Armagnacs, pour l'auteur de tant de crimes, sembloit s'être communiquée à l'ame du jeune Prince, & il prenoit des mesures pour purger 1413. le royaume du monstre qui en avoit été le fléau; qu'on

ANNÉE 1413.

juge de la rage du duc de Bourgogne, qui ne s'étoit souillé de tant d'attentats que pour voir la France à ses pieds ; il souleva contre le Dauphin son gendre, la populace de Paris, & sur-tout le corps formidable des Bouchers.

Juvenal des Ursins. Monstrelet.

Il n'y eut point d'insultes & d'outrages dont ces forcénés ne chargèrent l'héritier du Trône ; ils lui arrachèrent d'entre les bras, ses ministres, ses favoris, ses parens, les dames même de la Reine & de la Dauphine, qu'ils traînoient dans les prisons publiques au milieu des huées & des imprécations ; ils le tinrent lui-même renfermé, pendant plus de trois mois, à l'hôtel Saint-Paul avec le Roi & la Reine ; ils venoient chaque jour dans son appartement jouir de son humiliation & de sa douleur, auxquels ils mettoient le comble, en l'accablant de réprimandes & de reproches.

La captivité de la Famille royale livra Paris au joug le plus honteux & le plus barbare dont il soit mention dans l'Histoire ; c'étoit un spectacle tout-à-la-fois ridicule & lamentable, de voir les Bouchers, montés sur les chevaux, couverts des habits & des armes dorées des Seigneurs, parcourir en triomphe les rues de la capitale ; heureuse la Noblesse, si cette milice s'étoit contentée de ses dépouilles ! mais elle s'accoutuma à verser le sang le plus illustre avec le même sang-froid que celui des animaux ; chaque jour éclairoit de nouveaux meurtres, de nouvelles proscriptions. Le prevôt Des-Essarts périt

Ibidem.

pour n'avoir été scélérat qu'à demi; le duc de Bourgogne dont il n'avoit pas exécuté les complots sanglans, contre les ducs de Berry, d'Orléans & de Bourbon, eut la joie barbare de le livrer au supplice.

ANNÉE 1413.

Le Dauphin ne connoissoit que trop la main invisible qui conduisoit & dirigeoit tant de crimes; insulté, menacé tous les jours par les séditieux à la merci desquels il étoit abandonné, il eut enfin recours aux ducs d'Orléans & de Bourbon; la destinée déplorable de l'héritier de tant de Rois leur perçoit le cœur; recourir à la force des armes, c'étoit exposer les jours du Dauphin à des dangers dont ils frémissoient; ils prirent le parti de négocier: le duc de Bourgogne ne pouvant plus mettre de frein à la licence & à l'audace de la multitude qu'il avoit déchaînée, consentit au traité de Pontoise qui devoit affranchir la Famille royale de tant d'indignités; mais les Bouchers, maîtres de la capitale, s'opposèrent à l'exécution du traité.

Un tel excès de témérité souleva contre les Bouchers tous les citoyens de Paris, qui conservoient encore quelques étincelles d'honneur & de patriotisme; ils prirent les armes au nombre de trente mille, & marchèrent sous les auspices du Dauphin, contre les oppresseurs de l'État qu'ils dissipèrent en un moment; c'étoit-là l'instant de livrer à la rigueur des loix, le Bourguignon abandonné de ses furieux complices; mais les ducs de Bavière & de Bar qui, le lendemain de cette

Juvenal des Ursins. Monstrelet.

ANNÉE 1413.

révolution, devoient servir de spectacle au peuple, & porter leurs têtes sur un échaffaud, n'eurent pas seulement le courage d'user de représailles contre le tyran qui les avoit couverts d'insultes & d'ignominies; le nouveau Catilina sortit tranquillement de Paris, après avoir essayé, mais en vain, d'enlever le Roi.

Sa retraite fut le triomphe de la faction des Armagnacs si long-temps menacée de sa ruine: on vit accourir à Paris tous les chefs de ce parti qui furent reçus comme les vengeurs de la Famille royale; au pillage, aux proscriptions, aux meurtres, succédèrent les bals, les tournois, les jeux & les spectacles: de tous les Grands du royaume, le duc d'Orléans & le duc de Bourbon étoient ceux qui fixoient le plus les regards de la nation; l'Histoire nous les représente, comme beaux, bien faits, enjoués, remplis de douceur, de courtoisie & d'aménité; il falloit que la Nature eût gravé dans leurs cœurs ces excellentes qualités en caractères ineffaçables, puisqu'elles n'avoient pu être altérées, par la contagion de l'exemple, dans ces guerres horribles dont la description fait frémir; c'étoit à qui des deux rivaux de gloire signaleroit le plus sa magnificence, son adresse & sa galanterie; à qui inventeroit les fêtes les plus agréables: les Parisiens auroient perdu dans l'ivresse des spectacles jusqu'au souvenir de leurs maux, si les brigands, dont le royaume étoit inondé, n'eussent intercepté le commerce & l'abondance; ils coururent en foule vers le Roi, pour le prier de confier à la valeur de

Juvenal des Ursins.

Histoire de Charles VI, t. VI, p. 303.

de Bourbon, la conduite de la guerre contre les compagnies; ils offroient de ſervir à leurs dépens ſous les étendards de ce Prince, dont ils admiroient les grâces & la généroſité; il ne faut pas regarder cette démarche extraordinaire des Pariſiens, comme l'excès d'un vain enthouſiaſme: le duc de Bourbon étoit de tous les chefs des Armagnacs, celui qui avoit fait éclater le plus de courage & de fermeté dans la dernière guerre, lui ſeul avoit ſauvé le parti du naufrage, en arrêtant toutes les forces du royaume devant Bourges; il juſtifia les vœux du peuple & le choix du Roi, en conduiſant avec ſuccès une milice bourgeoiſe contre des armées de brigands aguerris & déterminés.

ANNÉE 1413.

Hiſtoire de Charles VI, t. VI, p. 303.

Avant que de rendre compte de ſes exploits, il faut jeter les yeux ſur les infortunes & les ſuccès de Louis de Bourbon comte de Vendôme.

Pendant que les deux puiſſantes factions d'Armagnac & de Bourgogne rempliſſoient la France de débris & de carnage; les loix étoient ſans vigueur, les Grands & le peuple ſans frein, on ne connoiſſoit dans toute l'étendue du royaume, d'autre empire que celui des paſſions, d'autre Dieu que l'intérêt; dans ce déſordre univerſel, le comte de Vendôme éprouva que, lorſque les fondemens du Trône ſont une fois ébranlés, les Princes du Sang ne ſont pas plus à couvert de la violence & de l'oppreſſion que le vulgaire des hommes.

Ibid. p. 319.

Catherine de Vendôme, comteſſe douairière de la

ANNÉE 1413. Marche, avoit payé le tribut à la Nature en 1412 : elle avoit partagé les grands biens dont elle étoit héritière de son chef, entre Jacques de Bourbon comte de la Marche, son fils aîné, alors prisonnier de guerre à la grosse tour de Bourges, & Louis de Bourbon ; l'aîné avoit eu le comté de Castres en Languedoc, & l'autre le comté de Vendôme dont il portoit le titre.

Le comte de la Marche n'eut pas plutôt été élargi par le traité de Bourges, qu'il fut transporté de jalousie & d'indignation, en voyant son frère puîné si richement partagé ; il leva un corps de troupes, fondit sur le Vendômois, surprit son frère & le renferma dans une affreuse prison.

Telle étoit la réputation d'honneur & de courage du comte de Vendôme, que son sort excita la compassion de tout le monde : les chefs des deux factions s'empressèrent de le servir à l'envi les uns des autres ; le Roi & le Dauphin s'expliquèrent en maîtres, & sommèrent son fier oppresseur de lui rendre la liberté ; le comte de la Marche méprisa les prières & brava les menaces ; loin d'être en état de punir tant de témérité, le Monarque & son fils devenus le jouet & la proie des Bouchers de Paris, avoient besoin eux-mêmes d'appui & de protection : on commençoit à désespérer de la liberté de Vendôme, lorsque le comte de la Marche, ne pouvant plus résister au cri de la Nature & du remords, fut lui-même ouvrir les portes de la prison de son frère, l'embrassa, & lui rendit ses domaines & son amitié.

Vendôme en se voyant, pendant plus de huit mois, à la merci d'un frère inexorable & inhumain, avoit eu recours à l'Etre suprême; il fit vœu dans sa prison de visiter, en qualité de pélerin, les églises célèbres de Notre-Dame de Chartres & de Saint-Denys en France, s'il recouvroit jamais la liberté; il s'acquitta de ce vœu avec une piété qui fixa de plus en plus sur lui, les regards de la France; il se rendit à l'église de Chartres, nus pieds & en chemise, portant un cierge du poids de cinquante livres, il étoit suivi de cent Officiers ou domestiques qui, dans le même état de pénitence & d'humiliation, se prosternèrent avec lui aux pieds du principal autel, & offrirent après lui, un cierge d'un poids inférieur au sien; le Prince délivra ensuite à l'Évêque & aux Chanoines un acte authentique, par lequel il se reconnoissoit vassal de la Sainte Vierge, & redevable d'une rente de soixante-treize livres d'or, à l'église épiscopale consacrée au culte de son auguste patrone. Il se rendit ensuite à l'église de Saint-Denys, où il s'acquitta de son vœu avec le même éclat & la même ferveur: si l'on observe que ce siècle étoit celui de la dévotion, de la guerre & de la galanterie; on ne sera pas étonné de voir le comte de Vendôme, dévot, brave & galant, réunir en sa faveur tous les suffrages de la Nation: arrivé à la Cour, il fit admirer sa sagesse & sa retenue, il ne laissa pas échapper une seule plainte contre l'auteur de ses maux; les ducs d'Orléans & de Bourbon,

ANNÉE 1413. dont l'autorité prévaloit alors dans le royaume, conçurent une si haute idée de sa grandeur d'ame, qu'ils le firent pourvoir en même temps de la charge de grand-maître de France, & de la surintendance générale des maisons du Roi, de la Reine & du Dauphin; en sorte que le comte de Vendôme passa tout-à-coup de l'excès de la misère & de l'humiliation au comble de la prospérité.

Histoire de Charles VI, t. VI, p. 351.

Cependant le duc de Bourbon purgeoit l'Isle de France, l'Orléanois, le Berry, la Touraine, le Maine & l'Anjou, des troupes de brigands qui infestoient ces belles provinces; il les poursuivit à la tête des Parisiens jusque dans le Poitou, où le comte de la Marche, rendu enfin à lui-même & à la vertu, le joignit avec un corps d'hommes d'armes: Bourbon, malgré ses succès, croyoit n'avoir rien fait, tant que les Anglois demeureroient maîtres de la ville de Soubise dont ils s'étoient emparés à la faveur des troubles du royaume; ni l'approche de l'hiver, ni la foiblesse & l'inexpérience des troupes qu'il commandoit, ni les remontrances du Conseil de guerre ne purent l'arrêter; il donna ordre au maréchal de Heilly d'approcher de Soubise avec une escadre, & de bloquer cette place alors très-importante; lui-même prenant le temps qu'une partie de la garnison Angloise, Officiers & Soldats, s'étoient rendus à Bordeaux pour solliciter leur solde, il se présente devant Soubise; le Gouverneur étonné d'une attaque si brusque & si imprévue, le fit souvenir du traité d'alliance qui

l'avoit uni quelque temps auparavant avec l'Angleterre; le Duc répondit que les temps n'étoient plus les mêmes, que les François réunis sous les auspices de la paix & de la concorde, ne connoissoient plus d'ennemis que ceux de la patrie; le signal de l'assaut suivit de près cette généreuse réponse; les troupes se portèrent avec tant de courage sur les traces d'Hector de Bourbon, que la ville fut emportée; il y eut trois cents Anglois de tués & autant de faits prisonniers.

ANNÉE 1413.

Le retour de Bourbon à travers ces mêmes provinces qu'il venoit de délivrer du fléau du brigandage; son entrée à Paris au milieu des applaudissemens & des bénédictions du peuple sauvé de la disette par sa valeur, excitoient dans son ame les transports de la joie la plus pure; mais le spectacle d'une Cour orageuse, dépravée, en proie à la discorde, fit bientôt place à l'inquiétude & aux soucis: le Dauphin, léger, volage, inconstant, sans application & sans mœurs, sembloit ne tenir les rênes de l'État, pendant la maladie du Roi, que pour en achever la ruine; les revenus du royaûme étoient abandonnés aux corrupteurs de sa jeunesse, aux ministres de ses débauches; l'héritier du Trône, le dépositaire de la puissance suprême, tomba dans un si grand mépris, qu'un Prince de la faction des Armagnacs, porta l'audace de ses desirs jusque sur la Dauphine délaissée par un époux infidèle; il mit tant de chaleur dans sa passion criminelle, que la Princesse, aussi vertueuse que belle,

ANNÉE 1413.

crut ne pouvoir échapper à ses poursuites qu'en implorant le secours du Dauphin ; au défaut de l'amour, l'honneur parla & s'expliqua avec tant d'énergie, que le jeune Prince entra dans les transports les plus violens contre le téméraire qui avoit osé entreprendre de souiller son lit; il se proposoit d'en tirer un châtiment exemplaire; mais venant à réfléchir sur la puissance du coupable que l'Histoire ne nomme pas, il désespéra du succès de sa vengeance: le sentiment & la honte de sa foiblesse, joint au choc & à la violence des passions dont il étoit agité, répandirent sur ses jours le nuage de la douleur & du désespoir; mais enfin le ressentiment prévalut & l'emporta au point de vouloir livrer au duc de Bourgogne, non-seulement le rival odieux qui l'avoit offensé, mais encore le parti dont il étoit appuyé, l'État & lui-même; il écrivit de sa propre main à ce terrible duc de Bourgogne, dont il avoit reçu des outrages si sanglans, & le conjura de venir à son secours avec une armée. La Reine découvrit ce mystère fatal, elle arrêta avec l'assistance des princes Armagnacs, les confidens de son fils, qui l'entretenoient dans ses écarts & ses projets de vengeance, elle l'éclaira lui-même sur le bord du précipice, & en obtint de nouveaux ordres au duc de Bourgogne, pour lui défendre de sortir de ses États.

Histoire de Charles VI, t. VI, p. 363.

Ce Prince les méprisa, il feignit de les regarder comme un nouvel effet de la contrainte & de la violence; déjà il s'étoit mis en route malgré les rigueurs

Juvenal des Ursins.

de l'hiver, pour délivrer, disoit-il, le Roi & le Dauphin de la captivité où ils étoient détenus; par-tout le peuple dont il plaignoit la misère le regardoit & le recevoit avec transport; la Picardie entière lui fut livrée, & Paris auroit eu le même sort, sans le duc de Bourbon qui fit entrer un corps de troupes dans la capitale; les Armagnacs à l'aide de ce secours, continrent la multitude qui faisoit des vœux contre eux, & repoussèrent le duc de Bourgogne; son entreprise échoua. ANNÉE 1413.

Plus les Armagnacs s'étoient vus près de leur chute, plus ils triomphoient; jugeant que le temps étoit enfin arrivé d'accabler leur ennemi, ils obtinrent un arrêt de proscription, par lequel le duc de Bourgogne, petit-fils de France, étoit déclaré traître, parjure, assassin, brigand, faux-monnoyeur, perturbateur du repos de l'État, tyran, oppresseur de la Famille royale, & criminel de lèze-majesté.

Quand on voit le duc de Bourgogne maître de goûter, dans des États aussi riches que florissans, les charmes enchanteurs de la gloire & de la fortune, s'emparer du ministère en France par des voies infames, on ne peut s'empêcher d'applaudir aux fruits amers qu'il retire de sa criminelle ambition.

Cependant la France entière s'ébranloit pour le traiter en coupable échappé au glaive de la justice; l'infortuné Monarque, jouet éternel des passions, de l'audace & du délire, paroissoit à la tête de plus de deux cents 1414.

Toutes les chroniques de ce siècle.

ANNÉE 1414.

mille combattans; il étoit accompagné du Dauphin; toujours en contradiction avec lui-même, des ducs d'Orléans & de Bourbon, des comtes d'Alençon, d'Eu & de Vendôme, & du connétable d'Albret; mais c'étoit le comte d'Armagnac qui dirigeoit la conduite & les opérations de la guerre, il s'étoit acquis, par l'ascendant de son génie supérieur, une telle autorité à l'armée, que les Soldats, les Officiers, les Généraux, les Princes du Sang même, oubliant ce qu'ils devoient à la majesté du Trône & à la grandeur de leur nom, portoient son écharpe. On souffrit que l'insensé Charles VI rendit cette espèce d'hommage à l'orgueil de son vassal; la démence du Prince s'étoit communiquée à tous ses sujets.

La campagne fut ouverte par le siége de Compiegne; Hector de Bourbon, qui mêloit la galanterie à la valeur, fit avertir le brave Lannoy, gouverneur de la place, qu'il lui porteroit le may le premier jour du mois de ce nom; son défi fut accepté, Lannoy l'attendit à la porte de Pierre-fond avec l'élite de ses troupes; Hector parut bientôt à la tête de deux cents hommes d'armes, la lance d'une main & une branche d'aubépine de l'autre; l'action fut d'autant plus vive, que les combattans eurent pour spectateurs presque tous les assiégeans & les assiégés; le chef des royalistes eut son cheval tué sous lui, il ne dut la liberté, & peut-être la vie, qu'à son extrême vigueur; on se retira, sans que la victoire se fût déclaré pour l'un ou l'autre parti. Lannoy après une belle défense

S. Remy. Juvenal des Ursins.

rendit

rendit la place; au lieu de payer de ſa tête l'honneur d'avoir arrêté toutes les forces du royaume, il obtint une capitulation honorable de Charles VI, dont la bonté & la clémence étoient ſans bornes. ANNÉE 1414.

De Compiegne l'armée marcha à Soiſſons; c'étoit Enguerrand de Bournonville, le plus déterminé capitaine de la faction Bourguignonne, qui défendoit cette ville; ſa nombreuſe garniſon composée d'Anglois, de Picards & de Bourguignons, paroiſſoit vouloir s'enſévelir avec lui ſous les ruines de la place.

Ce ſiége fut mémorable, il coûta la vie à un grand nombre de Chevaliers; mais il n'y en eut aucun dont la perte fut plus regrettée que celle d'Hector de Bourbon: les circonſtances de ſa mort ajoutoient encore à la douleur des troupes; Bournonville, dans une ſortie, avoit battu & diſperſé tout ce qui s'étoit préſenté à lui; Hector de Bourbon honteux & déſeſpéré d'un tel échec, vola au ſecours des ſiens à demi-armé, il fit des prodiges de valeur qui étonnèrent l'armée & la garniſon, il avoit repouſſé celle-ci juſqu'à une redoute qui couvroit une des portes de la ville; il ſe diſpoſoit à la forcer ſelon quelques Écrivains, & ſelon d'autres, il conféroit avec Bournonville, lorſqu'un archer du Gouverneur lui lâcha, contre toutes les loix de la guerre, un trait qui l'atteignit à la gorge; on le tranſporta dans ſa tente, il expira le lendemain à l'âge de vingt-trois ans. *Monſtrelet, t. I, p. 205.*

Le duc de Bourbon, dans l'excès de ſa douleur &

ANNÉE 1414.

Juvenal des Ursins.

de ses transports, jura d'immoler aux mânes de son frère, Bournonville, à la perfidie duquel il attribuoit sa mort. L'armée partageoit son affliction & son ressentiment, elle ne pouvoit se lasser de plaindre la destinée du jeune guerrier qu'elle avoit toujours vu le premier aux coups & le dernier à la retraite. A la beauté, à l'adresse, à la valeur du héros fabuleux dont il portoit le nom, Hector de Bourbon joignoit la modestie, l'application, les lumières & les mœurs; c'étoit le Chevalier le plus accompli du royaume, le portrait vivant de l'immortel Louis II duc de Bourbon, dont il avoit reçu le jour.

Bourbon & l'armée ne s'en tinrent pas à de vains regrets; dès le lendemain les troupes montèrent à l'assaut en plein jour; le Duc impatient de signaler sa vengeance, se fait apporter une échelle, & parvient le premier au haut de la brèche, il en fut renversé d'un coup de flèche & précipité dans le fossé, d'où on le retira froissé, sanglant & presque mourant; sa blessure mit le comble à la fureur du soldat, qui enfin emporta la place: elle fut abandonnée à tout ce que le pillage, le viol, l'incendie, les profanations & les sacriléges ont de plus odieux & de plus exécrable; le vainqueur se baigna dans le sang de la garnison & des habitans, sans distinction d'âge, de sexe & de rang; à peine excepta-t-il du carnage, un petit nombre de familles qui rachetèrent leur vie au prix de tout ce qu'elles possédoient: Bournonville, percé de coups, n'échappa point à l'infamie du supplice; on traita

avec la même cruauté, les officiers Anglois qui l'avoient aidé à soutenir ce siége meurtrier. ANNÉE 1414.

Une exécution si atroce répandit la terreur & la consternation dans toute la Picardie, dont les villes se rendoient sans être assiégées; déjà Bourbon rétabli de sa blessure, poursuivoit, avec l'avant-garde de l'armée, le duc de Bourgogne en Artois & même en Flandre; il ne rebroussa chemin que pour attaquer le Veau de Bar, général Bourguignon, qui conduisoit à son Maître un corps de quinze cents lances; il l'atteignit au passage du Pont-à-merbe, ce fut plutôt une déroute qu'un combat: Bourbon enfonça les Bourguignons du premier choc, il prit le Général ennemi avec cinq cents hommes d'armes; le reste périt dans les marais ou fut assommé par les paysans du pays de Liège: cette victoire fut célébrée à Paris, par des feux de joie, des processions, des danses & des concerts publics.

Le Duc pressoit déjà Bapaume avec tant de vigueur, que Ferry de Hangest qui commandoit dans la place, le supplia de lui accorder une trève, à l'expiration de laquelle il promettoit d'ouvrir les portes de la ville s'il n'étoit secouru; le Duc y consentit d'autant plus volontiers, qu'il étoit persuadé que le duc de Bourgogne hasarderoit une bataille plutôt que de perdre une forteresse si importante: depuis douze ans que Bourbon commandoit les armées, il ne s'étoit point encore fait armer Chevalier, tant il avoit une haute idée de cette

Histoire de Charles VI, t. VII.

ANNÉE 1414.

dignité; ce trait annonce d'autant plus de grandeur d'ame dans ce Prince, que la Chevalerie étoit alors prodiguée aux jeunes militaires, ſouvent dès leur première campagne: cependant à la veille d'une bataille qu'il regardoit comme inévitable, Bourbon crut ne devoir pas différer plus long-temps de recevoir l'accolade; c'étoit une eſpèce de vœu de ſa part de vaincre ou de mourir: mais le duc de Bourgogne n'eut garde d'expoſer ſes troupes découragées à l'évènement d'une bataille déciſive; il donna ordre au gouverneur de Bapaume de rendre la place.

L'armée victorieuſe marcha à Arras: le duc de Bourgogne avoit jeté dans la place, une armée qui étoit ſa dernière reſſource; en effet, les Flamands encore pleins du ſouvenir de la journée de Roſebeque, ne paroiſſoient pas vouloir s'enſévelir dans le même nauffrage que leur Souverain; ils étoient diſpoſés à ſe ſoumettre au Roi dès qu'il paroîtroit ſur leurs frontières: ainſi c'étoit du ſiége d'Arras que dépendoit le ſalut ou la perte de Jean Sans-peur.

Hiſtoire de Charles VI, t. VII.

Le jour même que les François décampoient de Béthune, le Roi tomba dans un nouvel accès de frénéſie; on le traînoit en litière à la ſuite de l'armée, ſpectacle non moins digne de pitié que d'indignation, contre les chefs qui l'expoſoient, dans un état ſi attendriſſant, aux fatigues de la guerre, aux intempéries d'un camp: l'autorité ſuprême étoit dévolue au Dauphin; ce

Prince léger, inconſtant, inappliqué, avoit pourtant aſſez de lumières pour ſentir qu'il n'étoit pas de ſon intérêt d'accabler le duc de Bourgogne, à moins qu'il n'écraſât en même temps la faction des Armagnacs; comme il n'avoit ni aſſez de réſolution, ni même aſſez de puiſſance pour exécuter un ſi grand deſſein, il réſolut de ne pas laiſſer périr le duc de Bourgogne, pour s'en ſervir un jour contre le parti victorieux & dominant, qui le tenoit en quelque ſorte en tutelle. ANNÉE 1414.

Malgré ſes réſolutions, Arras auroit été pris & le duc de Bourgogne chaſſé de ſes États, ſi les Armagnacs euſſent eu autant d'ordre & de diſcipline, que de courage & d'animoſité; mais la multitude des chefs nuiſoit aux opérations de la campagne; le Connétable, dont l'autorité auroit dû éclipſer celle de tous les Princes à la guerre, étoit à peine écouté; on le traitoit en Général d'un Roi ſans pouvoir & ſans raiſon: le duc de Bourbon & le comte d'Armagnac s'étoient fièrement arrogé, pendant toute la campagne, les plus brillantes fonctions de ſa dignité; ils avoient commandé l'avant-garde dont la conduite lui appartenoit inconteſtablement. Ils exercèrent au ſiége d'Arras le même empire; ils choiſirent pour eux les poſtes les plus expoſés, & par conſéquent les plus honorables au-delà de la Scarpe, pendant qu'ils faiſoient camper le Roi, le Dauphin, le duc d'Orléans, les comtes de Vertus, d'Alençon, de Vendôme, & le Connétable lui-même en-deçà de cette

Juvenal des Urſins. Hiſt. de Charles VI.

ANNÉE 1414.

rivière. C'est donc le duc de Bourbon & le comte d'Armagnac que l'Histoire doit rendre responsables des fautes qui furent commises au siége d'Arras; ils firent voir la même impéritie que le duc de Bourgogne à celui de Bourges; ils négligèrent d'investir entièrement Arras, dont la garnison conserva deux portes libres, à la faveur desquelles elle reçut des secours de toute espèce.

Pendant six semaines que dura le siége, Jean de Luxembourg, gouverneur de la place, fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un général intrépide & plein de prévoyance; il donna le temps au duc de Bourgogne de prodiguer l'intrigue & l'argent, pour se délivrer du péril qui le menaçoit de plus en plus; on combattoit, on négocioit, sans savoir à quoi aboutiroient tant d'agitations & de mouvemens: cependant le duc de Bourbon, jaloux de la gloire de son nom, avoit fait venir du collége au camp, Jean de Bourbon, l'un de ses frères naturels, pour remplacer le brave Hector de Bourbon; il lui donna la conduite de quatre mille chevaux, à la tête desquels Jean de Bourbon fut porter la terreur & le ravage dans toute l'étendue du comté de Saint-Paul, dont le Seigneur, de la maison de Luxembourg, avoit refusé de porter les armes contre le duc de Bourgogne; au retour de cette expédition, Jean envoya un cartel au camp des ennemis, par lequel il défioit au combat de la lance, quatre gentilshommes Bourguignons; le sire de Cottebrune, depuis maréchal de Bourgogne, accepta

Juvenal des Ursins. Hist. de Charles VI.

ANNÉE 1414.

le défi avec joie; le champ de bataille fut ouvert aux portes de Lens, en présence d'un nombre infini de spectateurs: avant le combat le sire de Cottebrune, l'un des hommes les plus grands & les plus robustes de son siècle, fit venir des lances proportionnées à sa taille & à ses forces; mais en jetant les yeux sur l'ennemi qu'il avoit à combattre, qui n'étoit qu'un enfant âgé de seize ans, il en choisit de plus courtoises (plus légères); les huit champions entrèrent en lice, & combattirent avec beaucoup de valeur, Jean de Bourbon fournit ses courses, & rompit la lance avec autant de grâce que d'adresse, il se retira sans être blessé ainsi que son adversaire; deux de leurs seconds ne furent pas si heureux, ils reçurent des coups dangereux, tout s'acheva de part & d'autre avec beaucoup d'honnêteté; Jean fit des présens au brave Cottebrune & en reçut de lui: c'est ainsi que tout ce qui portoit le nom de Bourbon, s'efforçoit de soutenir la gloire de l'antique Chevalerie, autant par la générosité que par le courage.

Histoire de Charles VI, t. VII.

Mémoires de la Chevalerie, par M. de la Curne de S.te Palaie, t. II.

Mais ces combats, si glorieux aux particuliers, n'accéléroient point la prise d'Arras: les maladies répandues dans le camp, plus par le défaut de soins, de propreté & de discipline que par l'intempérie de l'air, enlevoient tous les jours un grand nombre d'Officiers & de Soldats; cependant les troupes étoient si nombreuses, que les attaques se succédoient sans relâche; les Armagnacs auroient volontiers sacrifié jusqu'au dernier homme de

ANNÉE 1414.

guerre, pour perdre le duc de Bourgogne; le danger devint si grand & si manifeste, que ce Prince crut n'avoir plus d'autre parti à prendre que d'implorer la clémence du vainqueur.

C'étoit-là où le Dauphin l'attendoit; il lui accorda la paix, & il en dicta les conditions, elles furent dures & humiliantes; mais le duc de Bourgogne devoit regarder comme un bienfait signalé, de pouvoir vivre & régner encore.

Sa ruine & sa dégradation paroissoient si certaines, que le duc d'Orléans & le duc de Bourbon ne pouvoient se résoudre à jurer l'exécution d'un traité qui déroboit ce fameux criminel à la rigueur des loix; le Dauphin employa les prières & les caresses, pour vaincre l'opi-niâtreté du premier; mais il éclata en reproches & en menaces contre le duc de Bourbon, qui n'étoit pas en effet autorisé, par la mort d'un père, à témoigner un ressentiment si vif & si implacable; ils cédèrent enfin l'un & l'autre à l'autorité du Dauphin, appuyée des suffrages de presque toute l'armée, lasse d'une guerre si funeste.

S.t Remy, chap. XLVII.

Le Dauphin impatient d'aller jouir à Paris de l'honneur de la victoire & de la clémence, avoit donné ordre aux troupes de décamper le 6 de septembre; la nuit qui précédoit le départ, le feu prit à un des quartiers du camp établi en-deçà de la Scarpe, & se communiqua aux autres avec tant de violence & de rapidité, que les

les tentes, les bagages, un grand nombre de chevaux, de malades & de prisonniers, périrent dans l'incendie; ce ne fut pas sans peine qu'on sauva le comte d'Alençon & le Roi lui-même; c'étoit un spectacle affreux, lamentable, de voir plus de cent mille hommes poursuivis par les flammes, fuir dans un désordre horrible, & en poussant les cris les plus attendrissans.

ANNÉE 1414.

S. Remy, chap. XLVII.

Le duc de Bourbon campoit au-delà de la Scarpe; il fut saisi d'horreur & de compassion en jetant les yeux sur ce vaste incendie qui embrassoit l'espace de plus de deux lieues: persuadé que c'est l'ouvrage de la perfidie d'un ennemi à peine réconcilié, il rassemble son corps de troupes, & va se présenter aux portes d'Arras pour en contenir la garnison; les comtes d'Armagnacs & d'Eu, le duc de Bar, imitèrent son exemple, & passèrent cette nuit fatale sous les armes, ils ne décampèrent que le lendemain en ordre de bataille, pour couvrir & protéger les troupes fugitives qui ne se crurent en sûreté que lorsqu'elles furent parvenues sur les frontières du royaume: l'artillerie, les machines de guerre, les équipages des Princes & des Généraux, en un mot, toutes les richesses du camp, furent abandonnées, & devinrent la proie de ces mêmes Bourguignons qui, deux jours auparavant, s'étoient vus à la veille de tomber entre les mains des Armagnacs.

Ibidem.

Les deux factions étoient enfin désarmées; mais quand même les passions qui avoient excité de si violens

ANNÉE 1414.

orages se seroient éteintes dans les larmes & le sang de tant de malheureux, la démence presqu'éternelle du Roi, la jeunesse fougueuse & imprudente du Dauphin, le pouvoir, l'audace & l'ambition des Grands, n'étoient que trop capables d'enfanter de nouvelles scènes d'infortune & de dévastation; on voyoit par-tout germer de nouvelles semences de haine & de discorde; peu s'en fallut que la faction des Armagnacs, qui jusqu'alors avoit paru si unie, ne fût ensanglantée par un schisme funeste; le duc de Bourbon & le comte d'Alençon furent sur le point de s'égorger pour la préséance.

Dans une monarchie où la loi fondamentale appelle nécessairement au trône chaque Prince de la Maison royale, selon l'ordre de sa naissance, la préséance sembloit appartenir inconteſtablement au comte d'Alençon, issu d'un frère de Philippe de Valois; mais chez nos braves & imprudens aïeux, le cérémonial ne fut jusqu'aux États de Blois de 1577, qu'une source intarissable de divisions & de querelles; l'anarchie féodale avoit consacré des usages absurdes, des prétentions extravagantes; on avoit plus d'égard à la dignité des fiefs qu'à l'éclat du Sang; les chefs des branches puînées précédoient, dans la Maison royale, les cadets des branches aînées; on venoit de voir le duc de Bretagne, l'un des derniers Princes du Sang, contester le pas au duc d'Orléans qui en étoit le premier, attendu la priorité de sa pairie: c'est en vertu du même principe, que le dernier duc de

Histoire de Charles VI, t. VI.

Bourbon s'étoit maintenu toute sa vie en possession de la préséance sur la branche d'Alençon; après la mort de ce Prince, puissant & respecté, le comte d'Alençon réclama les droits de sa naissance; il fut statué qu'il rouleroit alternativement avec le duc de Bourbon: cette décision ne fut pas capable de contenir deux Princes également fiers & braves; le Roi prit enfin le sage parti d'égaler les titres des deux rivaux, en érigeant Alençon en duché-pairie; la France compta alors dans son sein, sept Ducs & Pairs, tous issus de la Maison royale, les ducs d'Orléans, d'Anjou, de Berry, de Bourgogne, d'Alençon, de Bourbon & de Bretagne.

ANNÉE 1414.

Histoire de Charles VI, t. VI.

Ce ne fut pas sans peine que le duc de Bourbon céda; mais enfin, on lui fit oublier, à la tête d'une armée, des prétentions fausses & injustes: il acheva de délivrer les provinces méridionales des brigands, à qui la misère mettoit sans cesse les armes à la main; il contint aussi en Guyenne les Anglois, dont l'inquiétude & la rapacité se manifestoient de plus en plus aux dépens de la frontière.

Les succès de Bourbon, à la guerre, lui méritoient moins la faveur de la Cour, que sa galanterie & sa magnificence; chaque jour il inventoit, de concert avec le duc d'Orléans, de nouvelles fêtes, des spectacles de toute espèce, pour captiver la bienveillance de la Reine, toujours insatiable de jeux & de plaisirs: la France présentoit alors le contraste le plus douloureux; d'un côté,

ANNÉE 1414.

le tableau de la misère & du désespoir; de l'autre, celui du luxe & de la prodigalité, par-tout la dissolution & le brigandage; Isabelle de Bavière, dont les ducs d'Orléans & de Bourbon flattoient avec tant de soin les penchans voluptueux, partageoit avec eux par reconnoissance, l'autorité & le commandement; ils étoient les arbitres des grâces & des bienfaits, les dispensateurs de la puissance suprême.

Une situation si fortunée ne remplissoit pas toute l'étendue des vœux de Bourbon; à peine échappé aux périls d'une guerre intestine qui avoit été portée jusqu'au comble de la férocité, ce Prince qui ne se croyoit né que pour se battre & jouir, s'en préparoit de nouveaux, uniquement par une vaine ostentation de courage, & pour éviter l'oisiveté: l'amour romanesque d'une maîtresse étoit à nos Chevaliers, ce que le noble enthousiasme de la patrie étoit aux guerriers de la Grèce & de Rome; plein de l'esprit de son siècle, Bourbon s'associa seize Chevaliers ou Écuyers, d'une valeur & d'une galanterie éprouvées, à la tête desquels il fit vœu de passer en Angleterre & de combattre à outrance, tous les Chevaliers qui se présenteroient avec la lance, l'épée, la dague & la hache d'armes; peut-être ne sera-t-on pas fâché de voir les motifs de cette entreprise, regardée alors comme héroïque & aujourd'hui comme extravagante; ils sont consignés dans les fameuses Lettres de défi, qu'il fit publier dans toute l'Europe.

Monstrelet.

Nous Jehan, duc de Bourbonnois, comte de Clermont, de Foix & de l'Isle, seigneur de Beaujeu, pair & chambrier de France, désirant echiver oisiveté & explecter notre personne, en avançant notre honneur par li metier des armes, pensant y acquerir bonne renommée & la grace très-belle de qui nous sommes serviteurs, avons nagueres voüé & empris que nous, accompagnés de seize autres Chevaliers & Ecüiers de nom & d'armes (il nomme ici ses compagnons dont les noms sont transcrits en note au bas de la page) * *porterons en la jambe senestre, chacun un fer de prisonnier, pendant à une chaine qui seront d'or pour les Chevaliers & d'argent pour les Ecüiers, tous les dimanches de deux ans entiers, commençant le dimanche prochain après la date de*

ANNÉE 1414.

* 1.° L'amiral de France (Jacques de Châtillon, tué à la bataille d'Azincourt); 2.° Jean de Châlons (il fut depuis prince d'Orange & partisan du duc de Bourgogne); 3.° le seigneur de Barbazan (Arnaud-Guillaume de Barbazan, depuis premier chambellan de Charles VII, & connu sous le glorieux nom de *Chevalier sans reproche*); 4.° le seigneur du Châtel (Guillaume du Châtel, grand-pannetier de France, tué en 1441 au siége de Pontoise); 5.° le seigneur de Gaucourt (Raoul de Gaucourt, depuis grand-maître de France & gouverneur de Dauphiné); 6.° le seigneur de la Heuse (Robert de la Heuse chambellan du Roi & prevôt de Paris); 7.° le seigneur de Gamaches (Guillaume de Gamaches grand-veneur de France); 8.° le seigneur de Saint-Remy; 9.° le seigneur de Monsurs; 10.° messire Guillaume Bataille; 11.° messire Drouet d'Asnières; 12.° le seigneur de la Fayette (Gilbert de la Fayette, depuis maréchal de France); 13.° le seigneur de Poulargues; 14.° le seigneur de Carnavalet; 15.° Louis Cochet, écuyer; 16.° Jean du Pont, écuyer.

ANNÉE 1414.

ces présentes, au cas que plutôt ne trouverons pareil nombre de Chevaliers & Écüiers de nom & d'armes, que tous ensemblement nous veuillent combattre à pié jusqu'à outrance, armés chacun de tel harnois qu'il lui plaira, portant lance, hache, épée & dague, ou moins de baton de telle longueur que chacun voudra avoir, pour être prisonniers les uns des autres, par telle condition que ceux de notre part qui seront outrés, soient quitte en baillant chacun un fer & chaine pareils à ceux que nous portons, & ceux de l'autre part qui seront outrés, chacun pour un bracelet d'or aux Chevaliers, & d'argent aux Écüiers pour donner où leur semblera. Item, *seront tenus nous duc de Bourbonnois, quand nous irons en Angleterre ou devant le juge qui sera accordé, de le faire savoir à tous ceux de notre compagnie qui ne seront par deçà & de bailler à nosdits compagnons, telles lettres de Monseigneur le Roi qui leur seront nécessaires pour leur licence & congé. Fait à Paris le 1 janvier 1414.*

Pendant que le duc de Bourbon s'efforçoit de donner un nouvel éclat à la gloire de la chevalerie Françoise, il étoit menacé de perdre la liberté ou la vie. Le Dauphin ne pouvoit pardonner à la faction des Armagnacs, le degré de puissance & d'autorité où elle étoit parvenue; il prit des mesures pour la perdre & l'anéantir; mais ce qui rendoit la conspiration terrible, c'est que le duc de Bourgogne la dirigeoit & la conduisoit du fond de ses États. Les conjurés en partie

courtisans, en partie bourgeois, ayant le Dauphin à leur tête, devoient fondre la nuit du 1 au 2 février sur les Armagnacs, les emprisonner ou les égorger : un prêtre s'étoit chargé d'ouvrir cette scène de meurtres & de brigandages en sonnant les cloches de Saint-Eustache ; les ducs d'Orléans & de Bourbon n'eurent avis du projet fatal, que quelques heures avant l'exécution, ils le prévinrent avec autant de courage que de sagesse ; d'abord ils gagnèrent le marguillier de Saint-Eustache qui ferma le clocher, & empêcha le prêtre vendu au Bourguignon de sonner le tocsin ; ils marchèrent ensuite à l'entrée de la nuit au Louvre où demeuroit le Dauphin, & s'en emparèrent ; ils établirent aux portes du château, de gros corps-de-gardes, ainsi que dans les principaux postes de la ville ; de-là ils furent arrêter chez eux les principaux conjurés, qui n'attendoient que le signal pour remplir la ville de sang & de carnage ; ils étoient presque tous confidens & compagnons de débauches du Dauphin : le jeune Prince ne put soutenir les regards des ducs d'Orléans & de Bourbon qu'il avoit trahis si lâchement ; il se déroba de la capitale sous prétexte d'aller visiter le château de Mehun-sur-Yerre en Berry, dont le duc de Berry lui avoit fait présent pour n'en jouir qu'après sa mort.

ANNÉE 1414.

La Reine & les Princes se rendirent de leur côté à Melun, qui devint le théâtre des fêtes, de la galanterie & des spectacles ; telle étoit la fureur d'Isabelle de

1415.

ANNÉE 1415.

Bavière, pour ces vains & ruineux amusemens, qu'au milieu des guerres intestines, des calamités & des complots, elle ne pouvoit s'empêcher de s'abandonner à tous les excès du luxe & du faste; cependant la retraite du Dauphin ne laissoit pas que d'inquiéter & de troubler les plaisirs de cette Reine corrompue, elle craignoit que son fils, de concert avec le duc de Bourgogne, n'allumât le feu d'une nouvelle guerre civile, & ne la dépouillât, les armes à la main, de l'autorité dont elle faisoit un abus si criminel: elle prit le parti de ramener le Dauphin à force de prières & de caresses; le Prince feignant de ne pouvoir plus résister à la voix de la Nature, promit à sa mère d'aller la trouver à Corbeil; mais le jour même qu'il étoit attendu par la Reine, environnée de tous les princes Armagnacs & d'une Cour pompeuse, il entra à Paris, dont il se rendit maître: il envoya ordre sur le champ, aux ducs de Berry, d'Orléans, d'Alençon & de Bourbon, de se retirer dans leurs domaines; il se fit ensuite ouvrir tous les trésors de la Reine, fruits honteux des larcins qu'elle avoit faits à l'État, & s'en empara; il ne ménagea pas davantage le duc de Bourgogne, son beau-père; il chassa la Dauphine, princesse dont la vertu égaloit les charmes: maître de l'État & de lui-même, le Dauphin s'applaudissoit au sein de la débauche, d'avoir enfin écarté les censeurs de sa conduite, les usurpateurs de l'autorité royale.

Monstrelet.

Tel étoit le Prince que la destinée de la France opposoit

opposoit à l'ennemi le plus redoutable qu'elle ait jamais eu à combattre; Henri V roi d'Angleterre, né avec tous les talens de la politique & de la guerre, embrasé de tous les feux de l'ambition, jetoit des regards avides sur le royaume affoibli & déchiré; il croyoit faire grâce aux Valois, en ne réclamant sur eux que la Guyenne dans toute son étendue, & la Normandie; il exigeoit encore plus qu'il ne recherchoit l'alliance de Catherine de France, la plus belle Princesse de l'Europe, avec une dot de deux millions d'or: on auroit dû sans doute ne répondre à tant d'orgueil, que les armes à la main; mais les Grands, presque tous en délire, n'avoient alors de vigueur que pour s'entr'égorger. ANNÉE 1415.

Dans ces circonstances funestes, Louis de Bourbon comte de Vendôme, homme sage & éclairé, crut qu'il n'y avoit d'autre parti à prendre, que de sacrifier quelques petites portions de la monarchie pour en sauver le corps; guidé par son zèle, il entreprit divers voyages à Londres, pour persuader au monarque Anglois de modérer l'excès de ses prétentions: Henri lui donna de grandes espérances; Vendôme auroit sans doute réussi sans les nouvelles perfidies du duc de Bourgogne, qui encourageoit secrettement le roi d'Angleterre à une invasion en France: les préparatifs des Anglois devinrent si publics & si formidables, qu'on résolut dans le Conseil du Roi, de tenter un dernier effort pour conjurer l'orage.

Hist. généal. de la Maison de France, par S.te Marthe, t. II.

Vendôme partit à la tête d'une ambassade magnifique,

ANNÉE 1415.

composée de l'archevêque de Bourges, de l'évêque de Lisieux; des sires d'Ivry & de Braquemont, & du secrétaire Col: la suite du Prince étoit de quatre cents chevaux; il plaida auprès de Henri la grande cause de l'humanité; mais ni l'offre des petites provinces de la Guyenne, qui appartenoient à la France, du Limosin dans toute son étendue, ni celle de Madame Catherine avec une dot de neuf cents mille florins, ne touchèrent point l'ambitieux Monarque; il préféra le titre injuste & fastueux de conquérant, à tous les avantages qui lui étoient présentés par les mains de la beauté; & il commença une guerre dont les suites ne furent pas moins funestes à l'Angleterre qu'à la France.

A peine le comte de Vendôme eut annoncé à la Cour qu'il falloit combattre, qu'on vit paroître à l'embouchure de la Seine, une flotte ennemie de seize cents vaisseaux de guerre ou de transport; elle portoit Henri V, ses trois frères & cinquante mille combattans, les mieux disciplinés de l'Europe: on avoit tellement négligé la marine en France, sous l'administration orageuse de la Reine, des ducs d'Orléans & de Bourgogne, qu'on ne put opposer à un armement si formidable, qu'une escadre de neuf vaisseaux.

Jean, bâtard de Bourbon, la commandoit; il n'avoit jamais servi sur mer; vaincu aussitôt qu'attaqué, il perdit deux vaisseaux & en sauva sept; il débarqua avec son équipage, & fut presser en vain le connétable d'Albret,

qui raſſembloit une armée en Normandie, de marcher au ſecours d'Harfleur, dont la garniſon arrêtoit toutes les forces du roi d'Angleterre. ANNÉE 1415.

Cependant le Dauphin, chargé du gouvernement, commençoit à ſentir le poids d'un fardeau qui excédoit ſes forces; il ſe trouvoit dans une perplexité d'autant plus accablante, que preſque toutes les troupes étoient entre les mains des deux puiſſantes factions qui partageoient le royaume; on ne pouvoit les réunir dans un même camp, ſans les expoſer à s'égorger l'une & l'autre; il falloit pourtant choiſir l'une des deux, pour lui confier la défenſe de l'État. Le Dauphin moins effrayé des prétentions des Armagnacs, que de l'audace & de l'ambition profonde du duc de Bourgogne, les manda à ſon ſecours: le Bourguignon oſa ſe plaindre amèrement, qu'on ne lui eût pas confié l'honneur de repouſſer l'ennemi qu'il avoit appelé; il ſe confirma de plus en plus dans l'affreuſe réſolution de livrer le royaume à l'Étranger, plutôt que de le voir gouverné par les Armagnacs; mais il renferma ſes lâches & infames projets dans la nuit du ſilence, pour ne pas devenir l'objet de l'exécration publique. *Juvenal des Urſins. Monſtrelet.*

Henri V avoit enfin acheté la conquête de Harfleur au prix de vingt mille hommes, emportés pour la plupart par une dyſſenterie épidémique; cette cruelle maladie avoit réduit le reſte de ſon armée à une ſi triſte ſituation, qu'il ne penſoit plus qu'à retourner en Angleterre; mais

ANNÉE 1415. une tempête qui s'éleva tout-à-coup, écarta & brisa presque tous les vaisseaux de cette flotte formidable, qui lui avoit donné l'empire de la mer; les vivres & les munitions de guerre lui manquèrent, & il ne lui resta d'autre parti à prendre que de chercher un asile à Calais, à travers la Normandie & la Picardie, inondées de troupes Françoises qui accouroient de tous côtés à la défense du royaume.

Une marche secrette & précipitée le porta jusqu'auprès du gué de Blanquetaque, si célèbre par le passage d'Édouard II son bisaïeul, il espéroit le franchir avec le même succès; mais la défaite de la garnison de Calais, qui devoit lui faciliter le trajet, déconcerta ses projets; il se remit en route pour chercher un gué moins périlleux, à la source de la Somme, les marches & les contremarches auxquelles il fut soumis par la nécessité de chercher des vivres & d'éviter les François, achevèrent d'épuiser ses troupes.

Juvenal des Ursins. Monstrelet.

Il étoit suivi de près par le maréchal de Boucicaut, le bâtard de Bourbon & Brebant qui, avec un détachement de quinze cents hommes d'armes, ne quittoient presque pas ses traces: ils lui tuèrent ou prirent un grand nombre de traîneurs & de malades; il est constant que si le connétable d'Albret, les ducs d'Orléans, de Bourbon & d'Alençon, eussent harcelé les Anglois, chacun à la tête d'une division, à l'exemple de ce qui s'étoit passé sous Charles V, il ne se seroit pas échappé un seul

homme de cette multitude d'étrangers, qui avoit menacé d'envahir le royaume entier.

ANNÉE 1415.

En effet, les Anglois étoient en proie à tous les maux les plus destructeurs, la fatigue, la nudité, la faim & les maladies; pendant plus de douze jours, ils n'eurent d'autre perspective que la mort ou la prison; ils auroient succombé sous le poids de tant de souffrances, sans le courage invincible d'Henri V, qui les soutenoit par son exemple; enfin, ils arrivèrent à la source de la Somme, au-delà de Saint-Quentin; ils trouvèrent les débris d'un pont que les habitans de Saint-Quentin s'étoient chargés de défendre, & qu'ils avoient démoli & abandonné par ennui & lassitude des fonctions militaires; les Anglois s'en saisirent & passèrent la Somme avec tant de précipitation & de désordre, que si Boucicaut & le bâtard de Bourbon fussent survenus, ils les eussent entièrement défaits avec leurs détachemens. C'est sans doute une grande tache dans le caractère militaire de ce Boucicaut si vanté, de s'être fié à la milice bourgeoise de Saint-Quentin, & d'avoir laissé échapper l'ennemi.

Juvenal des Ursins. Monstrelet.

Il n'étoit pas encore en sûreté, il ne falloit pas moins que toutes les fautes réunies de l'ignorance, de l'indiscipline & de la présomption, pour qu'il détruisît une armée de plus de soixante mille François campés auprès d'Azincourt.

C'étoit le connétable d'Albret qui la commandoit, général sans génie, sans prévoyance & sans fermeté, il

ANNÉE 1415.

se conduisit comme s'il eût entrepris de livrer à l'Anglois ses troupes & sa patrie.

Au lieu de choisir un champ de bataille dans les vastes plaines que la Picardie offroit de tous côtés à ses regards, il posta l'armée entre une petite rivière & un bois, dans une espèce de gorge marécageuse & presqu'inondée, où il eut peine à ranger mille hommes de front : les troupes Françoises séparées en trois corps, occupoient à la suite les unes des autres une si vaste étendue de terrein, qu'on les eût prises pour trois armées différentes.

Juvenal des Ursins. Monstrelet.

Le Connétable plaça à l'avant-garde huit mille hommes d'armes & quatre mille archers, l'élite des troupes Françoises, il en prit le commandement avec les ducs d'Orléans & de Bourbon, les comtes d'Eu & de Richemont, Princes du Sang : aux deux ailes de ce corps, paroissoient d'un côté le comte de Vendôme ; & de l'autre, le prince Louis de Bourbon-Préaux, chacun à la tête de mille hommes d'armes ; le Connétable en avoit confié cinq cents à Brebant & autant à Saveuse, pour prendre les Anglois en flanc, par les villages d'Azincourt & de Trémecourt ; à quelque distance de l'avant-garde, s'offroit le corps de bataille aux ordres du duc d'Alençon, plus loin l'arrière-garde ; mais on étoit si persuadé que ces

Ibidem.

deux corps n'auroient aucune part à l'action, que tout ce qu'il y avoit de Seigneurs à l'armée vint tumultueusement planter ses bannières auprès de celles du Connétable & des ducs d'Orléans & de Bourbon, pour

avoir part à l'honneur de la victoire: le Connétable étoit lui-même si fier de ses avantages, qu'il dédaigna de se servir de son artillerie contre un ennemi qui n'avoit à lui opposer que des flèches, des haches d'armes & des massues plombées. ANNÉE 1415.

Il est bien étonnant qu'aucun des chevaliers François, un Boucicaut, par exemple, un Bourbon qui avoient de la réputation à la guerre, ne s'aperçût des dispositions absurdes du Connétable; elles n'échappèrent pas à un officier Anglois, qui étant venu reconnoître l'armée Françoise, au premier coup-d'œil, jugea de l'evènement; *Sire*, s'écria-t-il, en retournant à bride-abattue à son Maître, *il y en a assez pour être tués, assez pour être faits prisonniers, assez pour prendre la fuite.*

A ces mots, Henri s'avança pour observer lui-même la contenance des François; mais malgré les promesses de l'Officier & son intrépidité naturelle, il ne put s'empêcher de frémir en considérant ces trois armées consécutives, sur le ventre desquelles il falloit nécessairement marcher pour gagner Calais: l'envie de sauver ses sujets le détermina à une démarche peut-être la plus héroïque qu'il ait jamais fait, il demanda la paix aux mêmes conditions qui lui étoient offertes six mois auparavant; il rendoit Harfleur, cette conquête qu'il avoit achetée si cher: Albret & Boucicaut qui se rappeloient le souvenir des batailles de Crécy & de Poitiers, inclinoient à la paix; mais la présomption décida du sort de la France; les

Juvenal des Ursins. Monstrelet.

ANNÉE 1415.

Princes jeunes, fougueux & emportés, rejetèrent avec mépris des avances qu'ils regardoient comme arrachées par la peur; le foible d'Albret céda, selon sa coutume, à l'orgueil de la naissance & du rang, il fallut combattre.

Le roi d'Angleterre à pied, ayant sa bannière devant lui, se présenta le premier au combat avec ses archers: on ne sauroit croire combien cette milice, aussi encouragée en Angleterre qu'avilie & méprisée en France, déploya d'intrépidité, de sang-froid & d'adresse, elle ne perdoit pas un coup au milieu de cette multitude entassée plutôt que rangée en bataille, dans un poste aussi resserré.

Cette avant-garde si maltraitée s'ébranla enfin & se précipita sur l'ennemi, malgré les difficultés du terrein détrempé d'eau & de boue; il n'y eut guère que la première ligne, à la tête de laquelle combattoient le Connétable, les ducs d'Orléans & de Bourbon, comme nos grenadiers d'aujourd'hui, qui eût la liberté de lever le bras & de frapper; elle fit tout ce qu'on pouvoit attendre de la valeur la plus déterminée; elle écarta les archers Anglois, & renversa le corps d'hommes d'armes qui les soutenoit, dont elle tua environ seize cents: cette ligne seule eût peut-être gagné la bataille, sans l'excès d'indiscipline qui caractérisoit alors presque tous nos guerriers. Le Connétable avoit destiné, comme on a vu, deux corps de cinq cents hommes d'armes chacun, sous

Juvenal des Ursins. Monstrelet.

ſous les ordres de Brebant & de Saveuſe, pour prendre l'ennemi en flanc, par les villages d'Azincourt & de Trémecourt; c'étoit les mettre à portée de contribuer à la victoire plus qu'aucune autre troupe: mais ces guerriers indociles n'en jugèrent pas ainſi, jaloux de combattre avec les Princes au premier rang, ils osèrent pour la plupart, ſe diſpenſer d'exécuter l'ordre du Général. Saveuſe ſeul le remplit avec trois cents hommes; il fut tué, & ſa petite troupe effrayée ſe ſauva à travers l'avant-garde dont elle rompit l'ordonnance: l'épouvante ſe communique en même temps que le déſordre; le corps entier s'abandonne à la fuite, excepté la première ligne & les deux ailes commandées par le comte de Vendôme & Louis de Bourbon-Préaux. ANNÉE 1415.

Le roi d'Angleterre, à qui rien n'échappoit, montre aux ſiens l'avant-garde Françoiſe qui fuyoit; il les exhorte à fondre ſur la poignée de combattans qui reſtoit encore ſur le champ de bataille; les Anglois ne lui donnent pas le temps d'achever, ils tombent ſur cette première ligne incertaine & chancelante, ils l'ouvrent & la défont entièrement: tout ce qui la compoſoit, Princes, Généraux, Seigneurs, eſt tué ou pris; le vainqueur pourſuit le reſte de l'avant-garde, qui déjà entraînoit dans ſa fuite le corps de bataille; il y eut autant de François d'étouffés que de tués. Le duc d'Alençon forma alors la réſolution de ſauver la France ou de périr. Il s'élance au milieu des vaincus & des

ANNÉE 1415.

vainqueurs, & s'ouvre un chemin jufqu'au roi d'Angleterre, tue à fes côtés le duc d'Yorck, & porte un coup de fabre à la tête du Monarque même, dont il mit la couronne en pièces; il levoit le bras pour en porter un plus heureux, lorfque prévenu par Henri, il tomba lui-même expirant à fes pieds: l'Hiftoire ancienne & moderne n'offre point de mort plus glorieufe que celle de ce brave duc d'Alençon.

L'arrière-garde Françoife n'eut pas même le courage de foutenir les regards des Anglois; jamais déroute ne fut accompagnée de plus de honte & d'infamie: l'action ne dura pas une heure, & en un fi court efpace de temps, il y eut plus de dix mille hommes de tués & feize cents de pris, par une armée en proie à la dyffenterie: le nombre des prifonniers eût été trois fois plus grand, fi, au milieu de l'action même, Henri n'en eût fait égorger une grande quantité; fon avarice n'épargna que les Princes & les Seigneurs, dont il efpéroit une rançon immenfe.

La perte tomba prefque entière fur les Princes & fur cette Nobleffe fans frein & fans difcipline, qui, depuis fept ans, rempliffoit la France de carnage & de deuil, & qui, deux heures auparavant, avoit mis le comble à fes calamités, en rejetant un traité avantageux.

De neuf Princes du Sang qui combattoient à Azincourt, il y en eut quatre qui arrosèrent de leur fang le champ de bataille, le duc d'Alençon, le duc de Brabant,

le comte de Nevers frères du duc de Bourgogne, & le prince Louis de Bourbon-Préaux; cinq tombèrent au pouvoir du vainqueur, le duc d'Orléans, le duc de Bourbon, les comtes de Vendôme, d'Eu & de Richemont; le Connétable & presque tous les chefs des plus illustres Maisons du royaume, périrent en ce jour fatal. ANNÉE 1415.

Malgré cette horrible perte, la France étoit sauvée & même vengée, s'il fût resté quelques étincelles d'honneur & de génie au duc de Bourgogne; il campoit à quelques lieues du champ de bataille avec une armée leste & florissante; il ne tenoit qu'à lui de fondre sur les Anglois victorieux, à la vérité, mais exténués, languissans, manquant de tout, ayant à peine la force de se traîner, il les eût exterminés jusqu'au dernier; ses exploits auroient fait oublier ses crimes, & il seroit parvenu à gouverner le royaume sauvé par sa valeur: mais ce Prince n'étoit né que pour être le fléau & l'horreur de sa patrie; il laissa échapper le roi d'Angleterre, qui entra en triomphe à Londres, avec ses illustres prisonniers.

Cependant la faction ennemie qu'il croyoit ensévelie dans les plaines d'Azincourt, lui opposoit le comte d'Armagnac; ce fut à qui de ces deux hommes également fiers, cruels & inhumains, mettroit le comble aux maux de l'État.

Pendant que la France gémissoit sous le poids de tant de crimes & de calamités, les Princes du Sang prisonniers à Londres, députoient au vainqueur, le duc de Bourbon

ANNÉE 1415. *Actes de Rymer.*

pour traiter de la paix; il fit des offres si avantageuses que le roi d'Angleterre, à qui d'ailleurs la journée d'Azincourt n'avoit pas valu la conquête d'un seul village, permit à Gaucourt de passer en France, pour déterminer le Conseil à la paix ou du moins à une longue trève: le duc de Berry & le roi de Sicile consentoient à des sacrifices pour briser les fers de tant de prisonniers; mais le comte d'Armagnac, qui en qualité de connétable, de premier ministre, & sur-tout de génie supérieur, gouvernoit le royaume, rejeta le plan de pacification; il ne désespéroit pas avec les forces délabrées de la monarchie, de repousser en même temps les Anglois & les Bourguignons.

Peu s'en fallut que le succès ne couronnât ses grandes vues: il avoit pris l'administration de l'État, sans trouver, pour ainsi dire, un vaisseau dans les ports, & déjà une flotte puissante, rassemblée par ses soins en France, en Castille & à Gènes, portoit l'étonnement & la terreur sur les côtes d'Angleterre: le bâtard de Bourbon la commandoit avec le vicomte de Narbonne & Robinet de Braquemont; après avoir tenu quelque temps les Anglois incertains de ses projets, il revira de bord & vint bloquer Harfleur, que le Connétable assiégeoit par terre; Henri désespéroit du salut de sa conquête, il offroit de la remettre en séquestre entre les mains de l'empereur Sigismond de Luxembourg, qui s'étoit érigé en arbitre de la querelle des deux Nations; le Connétable rejeta fièrement la proposition.

Henri V fit alors partir sa flotte sous les ordres du duc de Clarence son frère, il lui déclara en le quittant, qu'il ne lui pardonneroit d'être battu qu'autant qu'il seroit tué ou pris. La bataille s'engagea le 25 août; les François après une longue & vigoureuse résistance, cédèrent à la supériorité des équipages Anglois, plus nombreux & mieux exercés à la manœuvre: le bâtard de Bourbon toujours vaincu, mais jamais dompté, rallia les débris de sa défaite dans les ports de Bretagne, & retourna bloquer Harfleur: le roi d'Angleterre fut obligé d'équiper une seconde flotte, dont il donna le commandement au comte d'Huttington; le Bâtard l'attaqua avec une valeur désespérée; on prétend qu'il auroit remporté la victoire, sans la lâcheté, ou peut-être la trahison de quelques Capitaines étrangers, qui n'eurent pas honte de l'abandonner au plus fort du combat: Jean de Bourbon enveloppé de toutes parts, tomba au pouvoir des ennemis, & alla augmenter à Londres, le nombre des généraux François prisonniers de guerre; ce revers détruisit toutes les espérances du Connétable, qui enfin abandonna le siége de Harfleur.

ANNÉE 1415.

Juvenal des Ursins.

Fier de tant de victoires, le roi d'Angleterre donna l'essor à toute son ambition; il forma le dessein de subjuguer la France; l'Angleterre entière applaudit au projet avec transport. Qu'un Prince jeune, brave & fortuné cherche à s'agrandir, les fastes de l'Histoire n'en n'offrent que trop d'exemples; mais qu'une nation telle que les

ANNÉE 1415. Anglois, qui se pique de prévoyance, aille prodiguer son sang & ses trésors, pour voir leur patrie devenir à la longue une province pauvre & méprisée d'un royaume conquis, c'est le comble du délire & du fanatisme.

1416. A la vue des préparatifs & des menaces de Henri V, le duc de Bourbon & ses compagnons d'infortune tremblèrent pour la destinée de la monarchie, assaillie en même temps par une guerre étrangère & intestine; ils essayèrent d'arrêter le jeune Monarque dans sa course, par l'appât d'un traité avantageux; le duc de Bourbon, chargé d'une négociation si délicate, employa les armes de la foiblesse & de la dissimulation; il flatta Henri jusque sur ses prétentions ridicules & extravagantes à la couronne de France, & le conjura de les borner à la possession de quelques provinces; il offroit de les lui faire céder s'il vouloit lui permettre de passer en France; ajoutant qu'en cas de refus, il se regarderoit dès-lors, comme dégagé du serment de fidélité qu'il avoit fait au roi Charles, & qu'il le reconnoîtroit en qualité de son Souverain; les autres prisonniers confirmèrent des promesses si insensées, & s'engagèrent à les remplir dans toute leur étendue.

Actes de Rymer.

Ibidem. Henri ne balança pas; le duc de Bourbon entreprit le voyage de France, il échoua dans un projet que le desir seul de sauver la patrie pouvoit à peine justifier; il retourna en Angleterre, bien résolu de s'exposer à tout le ressentiment du vainqueur plutôt que de le reconnoître pour

son Roi; le monarque Anglois, persuadé que Bourbon n'avoit entamé cette négociation insidieuse que pour donner le temps à la France de lui résister, le fit renfermer à son retour au château de Pomfret, aussi-bien que les autres prisonniers de guerre. C'est avec ce mélange de foiblesse & de grandeur, que le duc de Bourbon soutint l'ennui de sa longue captivité. ANNÉE 1416.

Pendant ce temps-là, la Normandie, abandonnée à elle-même, subissoit le joug de l'Angleterre; le comte d'Armagnac égorgé, misérablement à Paris, avec ses plus illustres partisans, laissa le royaume dans une situation désespérée: le poignard en délivrant la France des attentats du duc de Bourgogne, la soumit presque toute entière au roi d'Angleterre, qui devint en même temps le gendre de Charles VI & le régent du royaume, en attendant que la mort de son infortuné beau-père l'en rendît le maître absolu.

Ces révolutions sanglantes portoient la douleur & le désespoir dans l'ame des Princes prisonniers; le duc de Bourbon plus sensiblement touché, paya jusqu'à trois fois une rançon de cent mille écus, pour être à portée de défendre l'État; il vendit de riches domaines, le comté de Lille-en-Jourdain, la baronnie de Calvinet en Languedoc, la seigneurie de Vinzelles & d'autres terres: mais il éprouva le même sort que Louis II duc de Bourbon, son aïeul; les Anglois touchèrent son argent & resserrèrent ses liens. Henri V, arrêté dans sa carrière victorieuse par

ANNÉE 1422 & suiv. une mort prématurée, ordonna en rendant le dernier soupir, de ne point élargir les ducs d'Orléans & de Bourbon dont il redoutoit la valeur & la puissance, que son fils ne fût paisible possesseur de la monarchie Françoise.

Bourbon vif, entreprenant, né pour l'ambition & la guerre, succomboit de jour en jour sous le poids de

1430. l'ennui & de la douleur: les Anglois profitèrent de son affaissement pour lui offrir la liberté aux conditions les plus odieuses; ils exigeoient qu'il reconnût Henri VI en qualité de son légitime Souverain; qu'il lui livrât les principales places du Bourbonnois, de l'Auvergne, du Forès & de ses autres domaines, & qu'il payât une nouvelle rançon de cent mille écus: le Duc eut la foiblesse de consentir à un traité aussi honteux; la facilité avec laquelle il se prêta aux loix du vainqueur, donne de violens soupçons contre sa bonne foi; on seroit tenté de croire que ce Prince qui avoit été trois fois la victime de la fraude & de l'avidité, ne vouloit être libre à quelque prix que ce fût, que pour faire éclater son ressentiment & sa vengeance contre la nation qui l'avoit si indignement trompé: quoi qu'il en soit, le comte de Clermont, fils aîné de ce Prince, n'eut garde de sacrifier des places importantes; il étoit de la destinée du duc de Bourbon de mourir dans les fers; il paya le tribut à la

1433. Nature à Londres, en 1433, à l'âge de cinquante-trois ans; heureux, s'il eût cessé de vivre en cessant d'être libre; l'impatience & la foiblesse qu'il témoigna dans les

Actes de Rymer.

Hist. généal. de la Maison de France, t. II.

les dernières années de sa longue prison, impriment une tache ineffaçable sur son caractère, qui jusqu'alors avoit paru magnanime & généreux: les cendres de ce Prince infortuné, furent d'abord inhumées dans l'église des Carmes de Londres, & dix-huit ans après transportées au prieuré de Souvigny en Bourbonnois; on ne connoît de lui d'autre fondation que celle du monastère des Cordeliers de Montluçon. Marie de Berry son épouse, Princesse d'un rare mérite, ne lui survécut pas long-temps; elle mourut en 1434; il en eut Charles I.er duc de Bourbon, Louis mort jeune, & Louis de Bourbon comte de Montpensier, surnommé le *Bon*, auteur de la première branche de Bourbon-Montpensier. Jean I.er laissa aussi cinq enfans naturels, dont on peut voir le nom & les titres dans l'article de la généalogie. ANNÉE 1433.

De tous les Princes de la branche de Bourbon, en âge de porter les armes, le comte de la Marche fut le seul qui ne combattit point à la bataille d'Azincourt; le plus grand intérêt, celui d'une Couronne, appeloit alors en Italie ce Prince inquiet, brave, ambitieux & inconstant. Ladislas, dernier Roi de la première branche d'Anjou, qui avoit conquis Naples & la Sicile, & donné des Souverains à la Hongrie & à la Pologne, étoit mort à la fleur de son âge, après avoir pris Rome & fait trembler l'Italie; il avoit porté la valeur, l'activité, l'artifice, l'ambition & l'incontinence au plus haut degré; il laissa pour héritière de ses États la fameuse Jeanne II ou Jeannelle. 1414.

Costanzo, liv. XIII.

ANNÉE 1414.

Jeanne, âgée de quarante-quatre ans, veuve d'un duc d'Autriche, peu partagée des dons de la beauté & de l'esprit, n'estimoit dans les courtisans dont elle étoit environnée, que la jeunesse & la beauté; elle portoit le cynisme jusqu'à faire trophée de ses galanteries: on avoit bien vu des Reines se livrer à la volupté, mais on n'en avoit encore vu aucune accorder à ses amans, un empire aussi absolu sur ses volontés; celui qui disposoit alors du sort de Jeanne & de ses sujets, s'appeloit *Pandolphe Alope,* qu'elle avoit élevé à la dignité de grand-chambellan.

Cette Princesse jouissoit non-seulement du royaume de Naples & du comté de Provence, mais encore de presque tous les États du Pape, de Rome sur-tout, & d'une partie de la Toscane: ses troupes étoient nombreuses & aguerries; ses Généraux estimés; sa puissance, en un mot, paroissoit inébranlable.

Costanzo, liv. XIII.

Au comble de la fortune, libre de satisfaire tous ses penchans dans une Cour riche & florissante, sous un climat enchanteur, Jeanne n'avoit garde de se soumettre au joug austère du mariage; le choix & la variété des amusemens absorboient toutes les facultés de l'ame de cette Princesse; cependant tout échappoit à ses foibles mains, les conquêtes de Ladislas, les forces militaires, & sur-tout la réputation si utile au maintien & à l'éclat des empires.

Les Napolitains indignés de voir tant de mollesse & de honte succéder à la gloire de Ladislas, firent retentir

le royaume de plaintes & de murmures; le cri fut si perçant qu'il éveilla enfin la Reine endormie au sein des plaisirs; elle se rendit aux vœux de ses sujets, qui desiroient un Roi dont la main ferme & vigoureuse, contînt les ennemis au dehors & au dedans de l'État. ANNÉE 1414.

La puissance & les richesses de Jeanne étoient plus connues que ses mœurs: dès que le bruit se fut répandu en Europe qu'elle étoit disposée à un second mariage; tout ce qu'il y avoit de Princes libres & ambitieux aspira à sa main. L'infant d'Arragon, le prince de Galilée frère 1415. du roi de Chypre, le duc d'Yorck premier Prince du Sang d'Angleterre, & le comte de la Marche, veuf depuis peu de l'infante Éléonore de Navarre, parurent avoir le plus de titres; la Reine fut quelque temps incertaine, son choix varia, quelques intérêts politiques la déterminèrent d'abord en faveur de l'Infant; mais tout ce qu'elle apprenoit du courage, de la magnificence & de la beauté du comte de la Marche, faisoit une impression profonde sur son cœur; elle rompit ses engagemens avec l'Infant, & le comte de la Marche eut le malheur d'obtenir la préférence.

C'étoit le favori de la Reine, Pandolphe Alope qui, *Costanzo, liv. XIII.* plus ambitieux que tendre, avoit fait valoir le plus à la Reine, les qualités du Comte si capables de la toucher; il se flattoit que Jacques de Bourbon, issu à la vérité, de la plus auguste maison de l'Univers, mais fort éloigné du trône en France, se trouveroit trop heureux d'être

ANNÉE 1415.

Histoire de Naples de Giannone.

l'époux de la Reine avec de grandes richesses, & qu'il lui abandonneroit la conduite de l'État; il persuada à la Reine de ne conclure son mariage avec le Prince, qu'à condition qu'il se contenteroit de la principauté de Tarente & du titre d'administrateur du royaume: le Comte ne pouvoit se résoudre à quitter la France, à moins que ce ne fût pour régner; mais les députés des principaux Barons du royaume, qui avoient accompagné les ambassadeurs de Jeanne, le pressèrent d'accepter toujours la main de la Reine, en lui promettant de le proclamer Roi dès qu'il paroîtroit sur la frontière.

Le comte de la Marche traversa l'Italie, accompagné d'un grand nombre de gentilshommes François, avides de gloire & de fortune; il parvint jusqu'au royaume de Naples, sans entendre parler de l'inconstante Jeanne, qui ne daigna pas envoyer un seul Seigneur de sa Cour au-devant de lui; elle n'en agissoit avec tant de hauteur & de mépris envers son époux, Prince comme elle de la maison de France, que pour l'avilir aux yeux du peuple & l'accoutumer à ne se regarder que comme le premier de ses sujets. Cette politique étoit le fruit des conseils de Pandolphe Alope*, qui, de concert avec le connétable Sforce, prétendoit se maintenir en possession du gouvernement; mais le comte de la Marche avoit l'ame trop élevée pour se soumettre au joug honteux qui lui étoit préparé; bientôt les circonstances le servirent presqu'au-delà de ses vœux.

Ibidem.

Jules-César de Capoue comte de Hauteville, l'un

des plus grands capitaines du royaume, jaloux de la faveur d'Alope & de Sforce, forma le projet de détruire leur fortune, en élevant celle du comte de la Marche; il se mit en route, sans ordre de la Reine, & vint au-devant du Comte avec un grand nombre de Barons & de Gentilshommes; il ne l'eut pas plutôt rencontré dans la plaine de Troja, qu'il se mit à crier avec toute sa suite, *vive le roi Jacques;* le Comte enchanté d'un début si agréable le combla d'honneurs & de caresses: bientôt Hauteville lui découvrit dans le transport de sa joie toute l'infamie de la conduite de la Reine; il lui rappela la catastrophe sanglante du roi André, étranglé à Averse par ordre de Jeanne I.re, & lui prédit le même sort s'il entreprenoit de gêner la Reine dans l'usage de ses plaisirs: il termina cet entretien en l'exhortant à se saisir de l'autorité royale, comme le seul moyen de se mettre à couvert des périls dont il étoit menacé.

ANNÉE 1415.

A cette horrible confidence, dont il se seroit bien passé, le comte de la Marche fut pénétré de douleur & de honte; combien dut-il se repentir d'être venu de si loin chercher une femme sans pudeur, un Trône environné d'écueils & de précipices! Il fut tenté de rebrousser chemin, & d'abandonner pour toujours la Reine à l'ignominie de ses dérèglemens: mais l'éclat de la Couronne avoit tellement ébloui ses foibles regards, qu'il sentit bientôt ses scrupules disparoître; il continua sa route, résolu de régner ou de périr.

Histoire de Naples de Giannone.

ANNÉE 1415.

L'exemple du comte de Hauteville avoit fait impreſſion ſur les Barons, ils paroiſſoient diſpoſés à rendre au comte de la Marche les mêmes honneurs qu'il avoit reçus de ce Seigneur; la Reine prit le parti alors d'envoyer, au-devant de ſon époux, le connétable Sforce avec preſque tous les Grands du royaume; mais elle lui ordonna dans ſes inſtructions de ne point rendre au Comte les hommages réſervés aux Têtes couronnées: Sforce remplit ſa miſſion avec beaucoup de hauteur. Dès qu'il fut à portée du comte de la Marche, il ſe fit annoncer par un héraut en qualité de Connétable, & ſans deſcendre de cheval, il ſe contenta de s'incliner devant le Prince qu'il ſalua ſeulement du nom de Comte: on ne ſauroit croire combien Jacques ſouffrit en ſe voyant traiter d'égal à égal par un payſan de la Romagne *; il ordonna aux comtes de Troja & de Saint-Ange, qui marchoient à ſa droite, de ne point céder la place d'honneur au Connétable. L'accueil que recevoit le chef des armées étoit une véritable diſgrâce: pour comble de

* Jacques Attendulo, ſurnommé *Sforce*, né à Cotignole dans la Romagne, quitta la charrue pour embraſſer la profeſſion des armes; de ſimple ſoldat il devint chef d'un corps de troupes qui lui appartenoit, & qu'il louoit à différens Souverains; ſon courage, ſon génie & ſes victoires lui méritèrent la dignité de Connétable du royaume de Naples: il ſe noya le 3 janvier 1424, dans la rivière d'Aterno, en voulant ſauver la vie à un de ſes pages. François Sforce, l'un de ſes bâtards, devint duc de Milan, & fut l'un des plus puiſſans ſouverains d'Italie.

douleur & d'humiliation, il essuya le plus cruel désaveu des Seigneurs qui l'accompagnoient. Ceux-ci se rendirent au château de Bénévent où logeoit Jacques, & le reconnurent solennellement en qualité de Roi; le seul Sforce fut inébranlable, il paya bien cher sa fierté, ou plutôt sa fidélité aux ordres de sa Souveraine: le comte de Hauteville qui le rencontra sur l'escalier, l'accabla de reproches sanglans, sur sa naissance & son orgueil; Sforce ne répondit qu'en mettant l'épée à la main; on les arrêta, mais Hauteville fut élargi le jour même, & le Connétable enfermé dans un cachot.

ANNÉE 1415.

Jeanne n'apprit qu'avec étonnement le vœu général de tous les ordres du royaume, en faveur de Jacques; elle se soumit à son sort, & ordonna aux élus de Naples, de recevoir son époux, aux portes de la ville, avec tous les honneurs dûs au rang suprême; on lui présenta le dais qu'il accepta: il entra à cheval par la porte Capoüane, & se rendit au Château neuf où la Reine l'attendoit avec les plus belles Dames du royaume; le Grand-sénéchal, suivi de tous les Officiers du palais, s'avança au-devant de lui jusqu'au pont-levis; il lui baisa les pieds & lui tint l'étrier pendant qu'il descendoit de cheval: arrivé dans la grande salle du Château, la Reine vola entre ses bras & l'embrassa avec toutes les démonstrations de la tendresse & de la joie; sur le champ l'archevêque de Naples les maria; après la cérémonie, les deux époux suivis des Grands & des Dames passèrent dans la salle d'audience, & s'assirent

Histoire de Naples de Giannone.

ANNÉE 1415. ſur deux trônes qui leur étoient préparés; la Reine prenant alors Jacques par la main, & ſe tournant vers les Barons & les Dames, *voici*, leur dit-elle, l'*époux à qui je viens de donner l'empire ſur ma perſonne, je lui donne maintenant tout droit ſur mon royaume, que tous mes ſujets reconnoiſſent en lui leur Souverain & lui obéiſſent.* A ces mots la ſalle retentit des cris ordinaires, de *vive le roi Jacques & la reine Jeanne ;* le nouveau Roi profita de ſon aſcendant, pour exiger de ſon épouſe un acte authentique, par lequel elle l'aſſocioit non-ſeulement au rang ſuprême, mais lui faiſoit don entre-vifs du royaume de Naples & du comté de Provence, pour en jouir lui & ſes héritiers, en cas qu'elle n'eût point d'enfans.

Un préſent ſi magnifique n'excita aucun ſentiment de reconnoiſſance dans l'ame du Roi; dès le lendemain des nôces, les Barons & les Dames raſſemblés au Palais, pour participer aux fêtes que l'uſage conſacroit, n'apperçurent, dans les yeux & ſur le viſage du Prince, que l'impreſſion du dégoût, de la triſteſſe & de la contrainte. Jacques incapable de diſſimuler, chaſſa bientôt de la Cour, cette foule de Seigneurs jeunes, enjoués & bien faits, qui avoient fait les délices de la Reine; il lui ôta tous ſes Officiers qu'il remplaça par des François: en prenant de juſtes précautions pour l'avenir, il devoit au moins pardonner à Jeanne ſes anciens écarts. Mais le Roi toujours extrême fit arrêter Alope, & arracha de lui, à force de tourmens, l'aveu de ſes liaiſons criminelles avec

avec la Reine; il lui fit couper la tête: Sforce auroit éprouvé le même ſort, ſi Jacques n'eût craint une révolte de la part des troupes, dont ce grand capitaine étoit adoré. ANNÉE 1415.

Le Roi n'attendoit que l'aveu d'Alope, pour ſe diſpenſer d'obſerver envers ſa femme les égards de la politeſſe & de la décence: peu jaloux d'avoir de la poſtérité d'une femme diſſolue, il la priva de ſa table & de ſon lit, & la tint renfermée dans ſon appartement, ſous la garde d'un vieux gentilhomme françois, appelé *Berlanger,* qui ne la perdoit pas de vue, même lorſqu'elle étoit obligée de ſatisfaire aux beſoins les plus indiſpenſables de la Nature: ſi Jacques s'en étoit tenu à cet excès de ſévérité, il auroit conſervé la Couronne, tant les déportemens de la Reine & l'arrogance de ſes mignons avoient laſſé & indigné tous les Napolitains. Mais il ne ménagea pas plus ſes principaux ſujets que ſon épouſe; perſuadé qu'il avoit tout fait pour eux en les affranchiſſant d'un joug infame; il diſpoſa de toutes les grandes charges du royaume, en faveur des François qui l'avoient ſuivi; l'un d'eux, appelé *Lordin de Saligny,* obtint l'épée de connétable; deux autres parvinrent à la dignité de grand-chambellan & de grand-ſénéchal; en un mot, grâces, emplois, penſions, bienfaits, tout fut prodigué à des Étrangers qui n'avoient rendu aucuns ſervices à l'État. Jacques ne ſembloit être Roi que pour aſſouvir la cupidité & l'ambition de ſes compatriotes.

Hiſtoire de Naples de Giannone.

Monſtrelet, vol. I, ch. CLI.

ANNÉE 1415.

C'eſt dans l'ingratitude, l'injuſtice & l'imprudence de ce Prince, qu'il faut chercher la vraie cauſe de ſes malheurs. La honte du préſent, la crainte de l'avenir, le reſſentiment, agitoient tous les ordres de l'État indignés de n'avoir ſecoué le joug des favoris de la Reine que pour s'en impoſer un plus auſtère: les familles, autrefois attachées au ſervice de la Reine, réduites à l'indigence depuis qu'elles avoient été éloignées du Palais; les jeunes Seigneurs privés des fêtes continuelles & des bienfaits de Jeanne, faiſoient retentir la ville de plaintes & de murmures; la multitude échauffée par les cris des mécontens, oublia les vices de la Reine pour ne s'occuper que de ſes infortunes; elle s'attendrit ſur la deſtinée d'une Princeſſe née ſur le Trône, réduite à un eſclavage ignominieux, par un époux en faveur de qui elle avoit diſpoſé de ſa Couronne: l'inquiétude du ſort de la Reine, la pitié, la commiſération, conduiſirent un jour au Palais une grande foule de peuple qui demanda à grands cris à voir ſa Souveraine; l'eſpion de Jeanne, Jean Berlanger, eut beau repréſenter que la Reine enfermée avec le Roi ne vouloit point être troublée dans ſes plaiſirs, les plus mutins déclarèrent qu'ils ne ſortiroient point ſans avoir joui de ſa préſence; le Roi parut alors & déclara, d'un air riant & ſerein, que ſi le peuple demandoit quelque grâce, il la lui accorderoit auſſi volontiers que la Reine; *nous n'en voulons point d'autre*, s'écria la multitude, *ſinon que vous*

Coſtanzo, Paul Jove.

traitiez notre Souveraine avec l'honneur & le respect qui conviennent à l'héritière de tant de Rois nos bienfaiteurs. Jacques déconcerté, promit d'avoir égard aux prières du peuple. ANNÉE 1415.

Le Secrétaire du comte de Hauteville avoit été témoin de cette scène, dans laquelle la multitude avoit si hautement fait éclater ses sentimens en faveur de Jeanne, il fut en informer son maître qui alors séjournoit dans ses terres: le comte de Hauteville étoit de tous les Barons du royaume, celui qui avoit conçu la haine la plus mortelle contre le comte de la Marche, c'étoit lui qui le premier l'avoit proclamé Roi, c'étoit lui qui lui avoit découvert les piéges dont il étoit menacé; en un mot, l'emprisonnement de Sforce, le supplice d'Alope, l'humiliation & l'esclavage de la Reine, la puissance du Roi, étoient en quelque sorte son ouvrage; quels avantages avoit-il retirés de tant de zèle & de dévouement! un accueil affable & distingué, mais toujours stérile & infructueux! Le Roi n'avoit-il pas disposé de toutes les grandes charges du royaume & de la Couronne à son préjudice! Emporté par son ressentiment le Comte accourt à Naples, résolu de rendre la liberté & l'exercice du pouvoir souverain à Jeanne, & de se défaire du maître ingrat qu'il s'étoit donné. *Costanzo, Paul Jove.*

Il trouva le secret d'obtenir une audience particulière de la Reine; il lui avoua les larmes aux yeux & en tombant à ses genoux, qu'il étoit l'auteur de l'état déplorable où

ANNÉE 1415. elle étoit réduite, ajoutant qu'il ne s'étoit rendu coupable que par un excès de jalousie contre Alope; il conjura la Reine de lui pardonner en faveur du motif, & s'engagea par les sermens les plus sacrés, de briser bientôt ses fers & de la rétablir sur le Trône.

Jeanne épouvantée d'une confidence si indiscrette, cherchoit des termes pour s'expliquer. Elle craignoit que Hauteville n'agît de concert avec le Roi, pour lui arracher ses secrets & achever de la plonger dans le précipice; d'un autre côté, il n'y avoit rien dont elle ne fût capable pour sortir de la prison où elle étoit détenue; mais après avoir hésité quelque temps, elle crut qu'il étoit plus sûr pour elle, de livrer le traître au ressentiment de son époux, dont elle désarmeroit peut-être la rigueur par ce sacrifice. Elle feignit de s'abandonner sans réserve à la valeur & au zèle du Comte, elle mêla ses larmes aux siennes, & lui avoua qu'elle ne voyoit plus en lui que son libérateur & son sauveur; elle le pressa de lui expliquer les moyens dont il prétendoit se servir pour lui rendre la liberté & la Couronne; elle finit en le laissant le maître d'exiger le prix qu'il voudroit d'un service si signalé : ébloui de tant de promesses & de flatteries, Hauteville déclara qu'il avoit résolu de tuer le Roi pour la délivrer d'un tyran; à cette affreuse proposition la Reine se récrie avec horreur, & le blâme d'avoir conçu un projet si détestable; puis s'adoucissant, elle insiste sur les injures atroces qu'elle avoit reçues d'un

Costanzo, Paul Jove.

époux barbare, & ſur la dureté avec laquelle il gouvernoit le royaume; enfin, elle l'exhorta à réfléchir ſérieuſement ſur un deſſein qui demandoit autant de tête que de courage: elle le pria de la venir trouver au bout de trois jours, pour lui rendre compte des meſures auxquelles il s'arrêteroit.

ANNÉE 1415.

Mais Hauteville étoit à peine ſorti du Palais que Jeanne envoya prier le Roi, qui la voyoit rarement, de ſe rendre dans ſon appartement; en entrant elle lui ſauta au cou, & le prévint par toutes les démonſtrations de tendreſſe qui coûtent ſi peu aux femmes ſavantes dans l'art de feindre: Jacques fut ſaiſi d'étonnement en apprenant de la Reine la conſpiration du comte de Hauteville, dont elle offroit de lui fournir la preuve de la propre bouche du traître, lorſqu'il viendroit prendre ſes derniers ordres: le Roi tranſporté de reconnoiſſance, renchérit ſur les careſſes qu'il avoit reçues de ſa femme; il lui promit de la traiter déſormais en épouſe chérie, & ſortit en remerciant le Ciel d'avoir trouvé le ſecret de rendre en ſi peu de temps ſa femme à l'honneur & à la vertu.

Hauteville fut fidèle au rendez-vous, il expliqua en détail à la Reine les moyens dont il prétendoit ſe ſervir pour aſſaſſiner le Roi; Jacques, caché derrière une tapiſſerie, conçut toute la grandeur du péril dont il venoit d'échapper par l'adreſſe & l'amitié de la Reine; le ſcélérat fut arrêté en ſortant du Palais & livré à la

Coſtanzo, Paul Jove.

ANNÉE 1415. justice; il expia sur un échaffaud, la double trahison dont il s'étoit rendu coupable envers la Reine & le Roi.

Dès ce moment, Jacques traita son épouse avec honneur, il lui rendit son lit & sa table; mais il continua de l'éclairer de près, & de s'attribuer à lui seul l'exercice du pouvoir souverain dans toute son étendue, il n'en fit usage, comme auparavant, que pour combler les François de grâces & de distinctions.

Une telle conduite ne pouvoit manquer de soulever une nation inquiète, impatiente, jalouse à l'excès des Étrangers: Ottin Caraccioli & Annequin Mormile, issus de deux maisons également anciennes & illustres à Naples, formèrent le projet de profiter des dispositions de la Noblesse & du Peuple, pour rendre l'autorité suprême à la Reine; mais en travaillant avec chaleur aux intérêts de Jeanne, ils n'eurent garde de lui communiquer leurs projets, soit qu'ils se défiassent de sa foiblesse, soit plutôt qu'ils craignissent de l'exposer au ressentiment de son époux, si la conjuration venoit à être découverte; ils la conduisirent avec tant d'art & de secret, que l'imprudent Jacques n'en eut pas le plus léger soupçon.

1416. Tout tendoit à la révolution, les chefs étoient sûrs du concours de la Noblesse & du Peuple, lorsque le connétable de Saligny partit avec l'armée pour appaiser une sédition à Aquila; Caraccioli & Mormile, résolus de profiter des circonstances, obtinrent de Jacques de permettre à la Reine d'honorer de sa présence, les

Histoire de Naples de Giannone, t. III.

nôces d'un des principaux Gentilshommes de la ville: Jeanne ſortit du château neuf, ſur un char, environnée d'un grand nombre d'officiers & de domeſtiques françois; les rues étoient remplies de preſque toute la nobleſſe & du peuple de Naples, accourus pour voir & ſaluer encore une fois leur Souveraine: Jeanne liſoit ſur les viſages l'intérêt qu'elle inſpiroit, elle chercha à l'augmenter en affectant une contenance triſte & humiliée, elle ſembloit retenir à peine des ſoupirs & des ſanglots prêts à éclater; ſon air, ſes regards, ſon ſilence même, ſollicitoient la compaſſion; on ne ſauroit croire combien la multitude fut attendrie du ſpectacle d'une Reine en proie à la douleur, & en quelque ſorte priſonnière au milieu des étrangers avides dont elle étoit eſcortée; cependant Jeanne paſſa la journée dans les fêtes. Le ſoir en ſortant avec ſon cortége, elle rencontra Caraccioli & Mormile qui, à la tête de preſque tout le peuple de la ville, ordonnèrent fièrement au cocher de la conduire à l'Archevêché: la Reine ſeconda habilement les vues de ſes libérateurs; elle tendoit les bras aux citoyens, en s'écriant ſans ceſſe, *au nom de Dieu, mes fidèles ſujets, n'abandonnez pas votre Souveraine, je remets entre vos mains, ma vie & mon royaume.* Les cris & les menaces de la multitude avoient déjà diſperſé la garde & les domeſtiques françois de Jeanne. Au bruit de la révolution, le Roi abandonna précipitamment le château neuf, où il n'y avoit ni vivres ni munitions, pour ſe réfugier au

ANNÉE 1416.

Hiſtoire de Naples de Giannone, t. III.

ANNÉE 1416.

château de l'Oeuf; il envoya ſur le champ un courrier au connétable de Saligny, pour lui ordonner de venir à ſon ſecours avec l'armée.

Pendant ce temps-là, la jeune Nobleſſe irritée contre Jacques, qui l'avoit particulièrement éloignée de la Cour, ſe diſpoſoit à l'aſſiéger dans ſon aſile; mais elle fut arrêtée dans ſes mouvemens impétueux par les citoyens qui avoient le plus de ſageſſe & d'autorité; ils craignoient que ſi le Roi tomboit entre les mains d'une femme irritée & outragée, elle ne s'en défît, ou ne le confinât dans une priſon perpétuelle, pour ſe livrer de nouveau à la débauche: on entama une négociation; le Roi s'y prêta d'autant plus volontiers, qu'il apprit que le Connétable, qui accouroit à ſon ſecours, avoit été abandonné de ſon armée ſur la route; on convint que Jacques ſeroit mis en poſſeſſion de la principauté de Tarente & de quarante mille ducats de revenu; qu'il conſerveroit toute ſa vie le nom de Roi, mais ſans en remplir les fonctions; que Jeanne exerceroit ſeule & ſans partage l'autorité ſouveraine; que tous les François retourneroient dans leur patrie, excepté un petit nombre dont le ſervice étoit indiſpenſablement néceſſaire au Roi; que les deux époux vivroient enſemble au château neuf. Jacques d'un côté, la Reine de l'autre, jura l'exécution de la paix ſur la foi des ſermens les plus ſacrés; la ville de Naples ſe porta pour garante du traité, dont les conditions furent bientôt violées par la Reine.

Hiſtoire de Naples de Giannone, t. III.

A peine

A peine rétablie sur le Trône, l'indigne héritière de tant de Rois, rassembla à la Cour tout ce qu'il y avoit de beau & de bien fait parmi la noblesse de ses États; ses regards errèrent quelque temps sur Sergiani Caraccioli, Urbain Origlia, & Artus Pappacorda; mais enfin elle donna la palme à Caraccioli, qu'elle honora de la dignité de grand-sénéchal, & de la place vacante dans sa faveur, depuis le supplice d'Alope.

ANNÉE 1416.

Histoire de Naples de Giannone, t. III.

Caraccioli avoit plus de politique & même de génie, que n'en ont ordinairement les favoris de Vénus; maitre absolu de la Reine & du royaume, il distribua tous les emplois, les pensions & les bienfaits, dont les François venoient d'être dépouillés, en faveur de la Noblesse qui avoit le mieux servi; il acheta aux dépens du trésor royal une grande quantité de grains & de denrées qu'il fit vendre au plus vil prix; son Palais étoit ouvert à tous les citoyens, sûrs de recevoir toujours de lui, l'accueil le plus flatteur; sa conduite lui valut des applaudissemens universels: mais au milieu de tant de prospérités, la destinée d'Alope, son prédécesseur, le faisoit trembler; il ne pouvoit se dissimuler à lui-même, que si l'autorité de Jacques prévaloit un jour, rien au monde ne feroit capable de le garantir du supplice; ce fut pour se mettre à l'abri d'un sort tragique, qu'il exhorta Jeanne à faire arrêter le Roi.

1417.

Il n'y avoit sans doute que l'espérance d'une nouvelle révolution qui arrêtât à Naples le comte de la Marche,

ANNÉE 1417. *Costanzo.*

l'espoir de la vengeance lui faisoit dévorer les chagrins & les affrons auxquels il étoit exposé; mais la Reine le prévint. Un jour qu'ils soupoient ensemble, Jeanne lui reprocha de n'avoir pas encore exécuté l'article du traité qui l'obligeoit de renvoyer les François dans leur patrie; Jacques lui répondit avec beaucoup de modération, qu'il étoit de l'équité de les récompenser de leurs services avant que de les faire partir; la Reine élevant la voix, s'écria qu'ils sortiroient tous du royaume malgré lui; le Prince se leva de table en jetant un regard d'indignation sur sa coupable épouse; il rentra dans son appartement, dont aussitôt les portes furent fermées, une garde disposée par Caraccioli s'en empara, & Jacques demeura prisonnier: dès le lendemain parut un Édit de la Reine, qui ordonnoit aux François, sous peine de mort, de vider le royaume dans l'espace de huit jours; ils partirent laissant le Roi à la merci d'une femme irritée.

Jacques languit près de deux ans en prison: Jeanne moins cruelle que foible, affecta de lui procurer tous les amusemens dont un homme privé de la liberté est susceptible, le jeu, la danse & la musique; elle ne laissoit pas passer un jour sans lui rendre visite; souvent elle le servoit elle-même à table avec toutes les démonstrations de la tendresse & de la soumission.

La fortune de Caraccioli étoit trop élevée, pour ne pas irriter la jalousie des Grands, devenus amis du Roi depuis qu'il étoit malheureux; ils se plaignoient hautement

que Jeanne deshonorât le Sang le plus ancien & le plus auguste qu'il y eût au monde, par la honte de sa conduite; que cette honte de la Reine réjaillissoit jusque sur la nation qui souffroit de pareils désordres; que la ville de Naples sur-tout ne se laveroit jamais du reproche d'injustice, si elle ne se hâtoit de briser les fers d'un Roi innocent, qui n'étoit resté dans le royaume que sur la foi de la garantie de ses citoyens; qu'il y avoit lieu de craindre que la France ne prît les armes pour venger l'affront fait à un Prince du Sang de ses Rois. Mais la Noblesse & le Peuple, contenus par les bienfaits du favori, ne prenoient presqu'aucune part aux infortunes d'un Prince qui, sur le Trône, ne leur avoit témoigné que de l'indifférence; d'ailleurs, la France dont on les menaçoit tant, étoit bien éloignée alors d'être redoutable; en proie à toutes les horreurs des guerres intestines & étrangères, elle étoit plutôt l'objet de la pitié & de la commisération, que de la terreur.

ANNÉE 1417.

Au défaut des armes, le roi de France, le roi de Navarre, Charles le Noble, dont le comte de la Marche avoit épousé la fille en premières nôces, le duc de Bourgogne, plus respecté peut-être en Europe que ces deux Rois, employèrent les prières & les supplications en faveur du prisonnier auprès du pape Martin V. Ce Pontife, de la maison de Colonne, avoit de grandes qualités & de rares talens; la triste destinée de Jacques le touchoit, il promit de le réconcilier avec son épouse

Histoire de Charles VI, t. IX.

ANNÉE 1417. & de les couronner ensemble; mais sa vertu ne résista pas long-temps aux artifices, & sur-tout aux bienfaits de Jeanne: elle lui restitua le château Saint-Ange, Ostie, Civita-Vecchia & toutes les conquêtes de Ladislas: elle disposa en faveur des Colonnes, neveux du Pape, des plus riches fiefs & des plus grandes charges de la Couronne; enfin, ses trésors la mirent à portée de séduire jusqu'au cardinal Morosini, qui s'étoit rendu à Naples en qualité de légat du Saint-Siége.

1419. Cependant la captivité du Roi détenu prisonnier dans ce même Palais, où l'adultère régnoit & jouissoit paisiblement du fruit de son crime, étoit si scandaleuse, que le Légat ne put s'empêcher de lui faire rendre la liberté. Jacques parut dans les rues de la capitale, accompagné des neveux du Pape & des Grands du royaume: le peuple toujours léger & inconstant lui prodigua les acclamations & les applaudissemens; le Roi à la fin de la cavalcade déclara, aux Barons & à la multitude, qu'il ne retourneroit point au château neuf exposer sa liberté aux caprices de son épouse; il s'établit au château Capoüan.

Costanzo.

Histoire de Naples de Giannone.

Le sort de ce Prince presqu'abandonné, pendant que le coupable Caraccioli étoit environné d'une Cour nombreuse & brillante, fit une impression profonde sur le cœur de la multitude, toujours plus équitable que les Grands, esclaves de la fortune; elle embrassa les intérêts de Jacques avec tant de chaleur, que les Magistrats

municipaux qui craignoient à chaque inſtant de voir la ville enſanglantée, ſupplièrent le cardinal Moroſini de réconcilier les deux époux & de les couronner enſemble; Caraccioli n'éluda le dernier article qu'en accablant de nouvelles grâces le Légat & les neveux du Pape: la paix fut pourtant conclue, à condition que Jacques retourneroit avec la Reine au château neuf, dont le gouvernement ſeroit donné à François de Ricardo de Ortona; que ce Chevalier, dont la probité étoit reſpectée, jureroit entre les mains du Légat, de ne pas ſouffrir que les deux époux attentaſſent à la liberté de l'un ou de l'autre. Rien ne prouve mieux que ces miſérables précautions combien la réconciliation étoit fauſſe de part & d'autre.

ANNÉE 1419.

Jamais Jacques ne ſe feroit déterminé à habiter le même Palais que ſon impudique épouſe, s'il ne s'étoit flatté d'être couronné conjointement avec elle; mais voyant que tout ſe diſpoſoit à cette auguſte cérémonie, ſans qu'il fût queſtion de lui, il prit enfin le parti d'abandonner une femme qui avoit fait la honte & le malheur de ſes jours: il ſortit un matin du château, accompagné d'un grand nombre de Barons; arrivé au Môle il les congédia pour s'embarquer preſque ſeul, ſur un vaiſſeau de Gènes qui le conduiſit à Tarente.

La reine Marie, de la maiſon des Urſins, veuve de Ladiſlas, avoit fixé ſon ſéjour à Tarente. Elle étoit redevable de la liberté au roi Jacques, qui l'ayant trouvée en

Hiſtoire de Naples de Giannone.

ANNÉE 1419.

1422 & suiv.

prison à son entrée à Naples, l'en avoit fait sortir avec honneur, & lui avoit rendu ses domaines; il espéroit que cette Princesse maltraitée par Jeanne, le seconderoit dans ses projets de vengeance; mais tout se réduisit de la part de Marie, à un accueil magnifique & à de vaines protestations d'amitié & de reconnoissance: Jacques trompé dans ses espérances vendit, à la reine Marie, la principauté de Tarente, qui lui avoit été donnée en apanage, & sortit du royaume. Il erra long-temps en Italie, en proie au chagrin, à la douleur & au repentir; enfin, après la mort de Charles VI, il retourna en France, & se déclara avec tous les Princes de la branche de Bourbon en faveur de Charles VII; il obtint le gouvernement de Languedoc, la victoire qu'il remporta sur André de Ribes, dit le bâtard d'Armagnac, qu'il prit & livra au supplice; les secours de toute espèce qu'il obtint des États du Languedoc, secours qui sauvèrent peut-être la Couronne & Charles VII, le rendirent également cher au Monarque & à la province; mais rien ne fait plus d'honneur à ce Prince, que la grandeur d'ame avec laquelle il se démit de son gouvernement, le plus beau du royaume, en faveur du comte de Foix, que Charles VII ne pouvoit détacher qu'à ce prix du parti des Anglois: le Roi, malgré ses nécessités pressantes, l'en dédommagea par une pension de douze mille francs d'or, qui lui fut assignée sur les revenus de la province.

Histoire du Languedoc, t. II.

L'inconstance, le faste & la foiblesse, signalèrent les

dernières années de la vie orageuse de ce Prince, qui conserva toujours le titre, les honneurs & le cortège de Roi: une femme, sœur Colette, mère & réparatrice de l'ordre de Sainte-Claire, acheva de le détromper du faux éclat de la grandeur & de l'ambition; il fut si touché des entretiens pieux & des exhortations pathétiques de cette recluse, qu'il forma à soixante-cinq ans l'étrange résolution de se faire Cordelier. Il s'embarqua pour Marseille avec quatre religieux de Saint François, devenus ses ministres & ses courtisans; il traversa le royaume pour se rendre à Besançon, où il devoit donner le rare spectacle d'un Roi devenu Moine: son entrée dans la capitale de la Franche-comté, fut accompagnée de bizarrerie & de magnificence; un gros de Cavalerie, bien vêtue & bien armée, ouvroit la marche; paroissoit ensuite le Roi couché sur une civière, portée par quatre hommes; il avoit une longue robe grise, ceinte d'une corde à plusieurs nœuds; sa tête étoit couverte d'un gros bonnet de laine blanche, noué sous le menton avec une corde; un de ses bâtards, nommé *Claude d'Aix*, qu'il avoit déterminé à suivre son exemple & les quatre Cordeliers dont on a parlé, marchoient à ses côtés: la majesté de ce Prince, l'un des plus beaux hommes de son siècle, perçoit à travers les haillons dont il étoit enveloppé; il sourioit à la multitude accourue à ce spectacle, & plus disposée peut-être à s'en moquer qu'à l'admirer: on voyoit paroître ensuite les superbes

ANNÉE 1422.

1435.

Monstrelet.

Année 1435. reſtes de ſa grandeur, ſa litière, ſon char, ſes chevaux de main, ſes mulets richemens caparaçonnés, beaucoup de domeſtiques & d'officiers ; la marche étoit fermée par un eſcadron de deux cents chevaux bien équipés & marchant en bon ordre : c'eſt avec ce mélange de faſte & d'humilité que Jacques, après avoir été toute ſa vie le jouet de l'ambition & de l'eſpérance, s'enſévelit dans un cloître ;
1438. il mourut trois ans après âgé de ſoixante-huit ans.





CHARLE I,

Duc de Bourbon & d'Auvergne, comte de Clermont & de Forès, prince souverain de Dombes, seigneur de Beaujolois, de Lille-Jourdain, du pays de Combrailles & de Château-Chinon; gouverneur de Languedoc, capitaine général de Bourbonnois, d'Auvergne, de Forès & de Lyonnois, de Champagne, de Brie & de l'Isle-de-France; pair & grand-chambrier de France.

LA journée d'Azincourt avoit plongé le royaume dans le deuil, la douleur & la consternation. Il n'y avoit presque pas une famille noble, qui n'eût à pleurer la mort d'un père, d'un époux ou d'un frère. Mais

ANNÉE 1415.

ANNÉE 1415. c'étoit principalement à la Maison royale que le sort des armes avoit été fatal: de dix Princes du Sang, qui avoient combattu contre les Anglois, aucun n'avoit échappé à la mort ou à la captivité. La branche de Boubon regrettoit la perte de Louis de Bourbon, sire de Préaux, grand-bouteiller de France; elle gémissoit sur la prison du duc de Bourbon & du comte de Vendôme; pour comble de malheur, le comte de la Marche qui, dans ces circonstances, auroit pu être l'appui du Trône & de sa Maison, séduit par l'appas trompeur de la royauté, luttoit en Italie contre la honte & l'infortune. Enfin, toutes les espérances de cette branche illustre, qui s'étoit maintenue avec tant de gloire depuis Saint Louis, résidoient en la personne du comte de Clermont, fils du duc de Bourbon, enfant de quinze ans, & de deux Bourbon-Préaux, dont la fortune ne répondoit ni au courage ni à la naissance.

Charle de Bourbon comte de Clermont, né au milieu des orages qui depuis si long-temps agitoient le royaume, avoit déjà connu l'infortune: enlevé du château de Monceau avec ses frères, renfermé dans une étroite prison, sa tête avoit répondu de celle du sire de Croi. Le désastre d'Azincourt, en le privant des leçons d'un père qui passoit pour l'un des Chevaliers les plus accomplis de l'Europe, le livra à lui-même dans une Cour aussi corrompue que malheureuse. Cependant le jeune Prince ne dégénéra point du courage

de ses ancêtres : il se voua avec le même zèle à la défense du Trône. Jacque de Bourbon-Préaux, frère de celui qui avoit été tué à Azincourt, lui donnoit l'exemple de la vertu & de la générosité.

ANNÉE 1415.

Ce n'étoit pas la perte de la bataille d'Azincourt, mais la perfidie & l'ambition du duc de Bourgogne, qui avoient réduit l'État aux extrémités les plus déplorables. Le vainqueur avoit perdu plus d'hommes dans son expédition que les vaincus. Il ne pouvoit espérer de succès solides en continuant la guerre, qu'à l'aide du duc de Bourgogne son allié secret. Les ministres de Charle VI, se défiant de la scélératesse réfléchie du Bourguignon, avoient appelé au gouvernement le célèbre comte d'Armagnac, le seul homme capable d'être opposé au duc de Bourgogne. D'Armagnac ne le cédoit à son rival, ni en audace, ni en cruauté, ni en talens. Il ne pouvoit sauver la monarchie, confiée à ses soins, qu'en multipliant la masse des impositions. Le peuple, qui ne connoît que l'intérêt du moment, détestoit le joug d'un ministre fier, absolu & impitoyable. Il faisoit par-tout des vœux en faveur du duc de Bourgogne, qui, pour perdre plus sûrement l'État, offroit par-tout la suppression des impôts, sans le secours desquels il est impossible à une grande société d'exister. Alain Blanchard, bourgeois de Rouen, homme intrépide, éloquent, audacieux, tel en un mot, qu'on n'en voit paroître que dans des temps de trouble & de discorde,

Saint-Remi, chap. LXXIV.

Juvenal des Ursins. Monstrelet.

ANNÉE 1417. entreprit de profiter des dispositions du peuple, pour livrer la capitale de la Normandie, au pouvoir du duc de Bourgogne; soulever la multitude dont il étoit l'idole, la conduire au vieux palais, assassiner Raoul de Gaucourt, vieux & brave chevalier, gouverneur & bailli de Rouen, traiter avec la même barbarie Jean Léger son lieutenant, se rendre maître de la ville; la révolution ne fut que l'ouvrage d'une nuit. C'en étoit fait d'une des principales villes du royaume: elle échappoit au Roi, sans la vigilance de Jacque de Bourbon-Préaux. Ce Prince commandoit dans le château, & n'avoit que cent hommes d'armes à ses ordres. Au premier cri de la sédition, avant que le soleil éclairât les attentats des factieux, il envoya un courrier au Dauphin qui s'étoit rendu à Angers, pour assister aux funérailles du roi de Sicile son beau-père. Il lui mandoit que sans un prompt secours, il lui seroit impossible de résister aux rebelles.

Dès la pointe du jour, Alain Blanchard se présenta aux portes du château avec tous ses complices, c'est-à-dire, avec presque tous les habitans de Rouen. Il affectoit l'air & les sentimens d'un citoyen fidèle. Il supplioit le sire de Préaux de le laisser entrer dans la forteresse avec les principaux bourgeois, pour prendre, disoit-il, de concert avec lui, les moyens de réprimer la révolte; mais en effet, pour le poignarder comme Gaucourt. Préaux avoit trop de lumières & d'expérience

ANNÉE 1417.

pour tomber dans le piége : il n'admit dans le château que ſeize bourgeois. Ceux-ci commencent à déplorer le ſort de Gaucourt, dont ils imputoient la mort à la plus vile populace : ils proteſtent de leur fidélité envers le Roi, & ajoutent qu'appréhendant, malgré leur innocence, d'être confondus & châtiés avec les coupables, ils n'ont de reſſource qu'en la générosité du Prince ; qu'en leur livrant le château, il les mettroit à portée d'obtenir du miniſtère une amniſtie, dont il n'y auroit que les aſſaſſins de Gaucourt d'exceptés.

Préaux ne répondit à tant d'audace que par le ſilence & le mépris. Les députés de Rouen, le prièrent de ſouffrir que la porte du château fût murée du côté de la campagne, nouveau refus. Ils ſe réduiſirent alors à implorer ſa médiation auprès du Roi, en faveur des habitans. Préaux n'y conſentit qu'à condition qu'ils rentreroient dans le devoir, & qu'ils recevroient le Monarque ou ſes Lieutenans, avec la ſoumiſſion qui leur étoit dûe. Les factieux promirent tout ; mais ils ne furent pas plutôt en ſûreté, qu'ils levèrent le maſque & arborèrent les bannières du duc de Bourgogne.

Un évènement ſi fâcheux remplit le Dauphin d'inquiétude. Il accourut à Rouen avec trois mille lances, commandées ſous ſes ordres, par le duc d'Alençon & par le comte de Clermont. En approchant de Rouen, ce Prince vit les remparts couverts de citoyens ſous les armes. Le clergé ne paroiſſoit pas moins animé que

Juvenal des Urſins. Monſtrelet.

ANNÉE 1417. le peuple : les Chanoines de la métropolitaine, montoient la garde à la porte de la ville la plus exposée. Le Dauphin, touché du danger qui menaçoit un peuple nombreux, offrit une amnistie par l'organe de l'archevêque de Rouen; elle fut rejetée. Le Dauphin fit alors ses dispositions pour attaquer la place au dehors, pendant que Bourbon-Préaux, le fer & le feu à la main, descendroit du château dans la ville : à l'aspect de ces préparatifs, les armes tombèrent des mains des séditieux ; ils implorèrent la clémence du Dauphin, qui usa généreusement de la victoire. Il n'en coûta la vie qu'à quelques misérables, convaincus d'avoir assassiné Gaucourt. Alain Blanchard s'étoit sauvé avec ses principaux complices.

Cependant le ressentiment, la haine, la fureur & l'ambition, précipitoient de jour en jour la chute de l'État. Le duc de Bourgogne, & d'Armagnac, semblables à deux gladiateurs acharnés l'un contre l'autre sur l'arène, étoient sourds aux cris de la patrie expirante. Il falloit que la France pérît, ou que tous les deux cessassent d'exister. Le fier Armagnac, ce ministre si puissant, si actif, si formidable, succomba le premier : il devint la proie d'une conspiration conduite par un jeune marchand (Perrinet le Clerc) : [illegible] tomba avec le Roi, l'armée & la capitale, sous le pouvoir de son implacable ennemi. Le Dauphin ne fut sauvé que par l'intrépide activité de Duchâtel, qui l'enleva de son

1418.

Monstrelet. Juvenal des Ursins, &c.

lit & le transporta à la Bastille. Le comte de Clermont & Louis Monsieur de Bourbon son frère, depuis comte de Montpensier, furent arrêtés & conduits à la tour du Louvre. Personne n'ignore que le Connétable & le Chancelier, les Ministres, six Archevêques ou Évêques, & plus de trois mille citoyens de tout âge, de tout sexe & de tout ordre, dont les jours avoient été respectés au moment de la révolution, furent massacrés quinze jours après, par les ordres secrets du duc de Bourgogne. Les deux princes de Bourbon furent long-temps entre la vie & la mort; mais enfin, le farouche auteur de tant de maux n'osa envelopper dans cette horrible proscription deux Princes du Sang, dont l'auguste naissance & la tendre jeunesse excitoient l'intérêt & la compassion.

ANNÉE 1418.

Le duc de Bourgogne conduisit en triomphe, la reine Isabelle de Bavière, dans une ville encore souillée de sang. Il élargit les deux princes de Bourbon, après s'être assuré d'eux par les sermens les plus sacrés: mais ce Prince, si souvent parjure, ne se fioit point à la religion des sermens qu'il exigeoit & qu'il méprisoit. Il offrit au comte de Clermont, la princesse Agnès sa fille: cette offre, de la part d'un homme si terrible, étoit un ordre. Le comte de Clermont élevé dans la douce espérance d'épouser madame Catherine de France, la plus belle princesse de l'Europe, à laquelle il étoit fiancé, fut obligé de renoncer à cette alliance

ANNÉE 1418. auguste, pour s'unir par les liens les plus étroits à un scélérat, dont il détestoit l'audace. Le mariage fut célébré & non consommé, à cause du bas âge de la Princesse, digne d'ailleurs d'un autre père.

La mort du connétable d'Armagnac, de tant d'évêques, de ministres & de serviteurs fidèles qu'il s'agissoit de venger, apportoit un obstacle éternel à la réconciliation de la Maison royale. Le Dauphin prenoit la qualité de Régent, la Reine usurpoit le même titre, & en abandonnoit les fonctions au duc de Bourgogne son complice. Cependant le roi d'Angleterre soumettoit la Normandie & menaçoit la Capitale du royaume.

1419. Alors s'éleva, entre le Dauphin & le duc de Bourgogne, le combat le plus affligeant & le plus honteux dont il soit mention dans nos annales. C'étoit à qui des deux mendieroit avec le plus d'ardeur & de bassesse, l'alliance & l'appui de l'oppresseur de la France. D'un côté on voyoit l'héritier de la Couronne, de l'autre un petit-fils de France, premier pair du royaume, offrir une partie de la monarchie au roi d'Angleterre, pour chasser de l'autre son rival & son ennemi. Henri V ne dissimula pas assez le projet qu'il avoit formé de l'envahir toute entière. L'excès de son ambition nuisit à ses intérêts, & parut rapprocher deux Princes qui s'étoient juré une haine immortelle. Il y eut un traité préliminaire signé entr'eux, à Poilli-le-Fort auprès de Melun, qui devoit être suivi d'un traité définitif

Monstrelet, Juvenal des Ursins, &c.

définitif & d'une réunion ſincère. Les François commençoient à entrevoir des temps plus heureux, lorſque de nouveaux crimes amenèrent de nouvelles & de plus terribles révolutions. ANNÉE 1419.

C'étoit à Montereau-faut-Yonne, que le Dauphin & le duc de Bourgogne devoient achever dans une entrevue, de terminer le grand ouvrage de la paix: plus le moment de la conférence approchoit, plus le duc de Bourgogne en appréhendoit l'iſſue. Ce Prince fourbe, parjure, aſſaſſin, ſembloit preſſentir qu'il touchoit au terme fatal de ſes crimes & de ſa vie. Enfin, après avoir long-temps éludé les inſtances preſſantes du Dauphin, ne pouvant plus réſiſter aux vœux de ſa maîtreſſe *, de ſes amis & de la capitale, qui n'avoient plus d'eſpérance de ſalut que dans la réunion de la Maiſon royale, il conſentit à s'aboucher avec le Dauphin. Mais il eut beau prendre pour ſa ſûreté les précautions les plus réfléchies, ſes jours étoient comptés; l'artiſan de tant de crimes devoit périr par un crime. Il avoit exigé le ſerment le plus ſacré, non-ſeulement du Dauphin, mais encore de tous ſes miniſtres & de ſes courtiſans, & ſur-tout de Jacque de Bourbon ſeigneur de Thury, de la branche de Préaux, le ſeul Prince du Sang qui accompagnât alors l'héritier de la Couronne. *Ils jurèrent ſur la vraie Croix & ſur les ſaints Évangiles,*

* La dame de Gyac, qui le trahiſſoit.

ANNÉE 1419.

Preuves pour servir à l'hist. du meurtre de Jean Sans-peur, p. 213.

d'aidier au Duc, de bonne & loyale affection, son bien, honneur & avancement pourchassier, & entendre à la bonne paix du royaume, sans lui pourchassier & faire aucun dommage ne en corps ne en bien, en eux soumettant à ce sous la contrainte de notre mère Sainte-Église, de notre Saint-Père le Pape & de ses commis & députés, voulant à ce estre contraints par voye d'excommunication, anathématisation, aggravation, réaggravation, interdits & leurs pays & terres, & autrement par la censure de l'Église le plus avant que faire ce pourroit. Le Dauphin donna des lettres confirmatives de ces sermens. Bourbon-Thury avoit des vues droites & pures : il ne participa point à l'assassinat du duc de Bourgogne.

Le Dauphin d'un côté, le duc de Bourgogne de l'autre, s'avancèrent sur le pont de Montereau, accompagnés chacun de dix Chevaliers : plus loin étoit leur escorte, composée chacune de cinq cents hommes d'armes. Le comte de Clermont marchoit à côté du duc de Bourgogne, qui le traitoit en fils chéri & le menoit par-tout avec lui. Quelle dut être la frayeur du jeune Prince, en se voyant couvert du sang de son beau-père assassiné ! Il fut lui-même arrêté & désarmé ; mais persuadé que la mort du duc de Bourgogne le dégageoit des sermens que la nécessité de sauver ses jours lui avoit arrachés, il abjura une alliance funeste, & se dévoua au Dauphin avec autant de générosité que de zèle. Il aima mieux partager la misère de l'héritier

de la Couronne profcrit & fugitif, que le triomphe de fes oppreffeurs. Il facrifia à fon devoir, la joie de brifer les fers du duc de Bourbon fon père, qu'on offroit de lui rendre fans rançon, & l'efpérance de partager les débris de la monarchie avec le roi d'Angleterre & avec le nouveau duc de Bourgogne, à qui il renvoya fa fœur. ANNÉE 1419.

Si la vie du duc de Bourgogne avoit été fatale à la France, fa mort mit le comble aux calamités de ce royaume infortuné; elle fut vengée par des torrens de fang & par le renverfement de la conftitution de l'État.

Le traité à jamais ignominieux de Troies, tranfporta la Couronne dans une Maifon rivale & ennemie de la Famille royale. Qu'une Reine étrangère, qu'une mère impitoyable & corrompue foule aux pieds les droits facrés de la Nature; qu'elle difpofe du fceptre au mépris de la loi fondamentale d'une nation qu'elle avoit opprimée; que le duc de Bourgogne, égaré par les tranfports de fon reffentiment mortel, porte la vengeance jufqu'à placer fur le Trône un Prince autrefois vaffal de fes ancêtres; qu'un Roi en démence confacre par une vaine approbation ce complot inique, c'eft le crime ou l'erreur de trois individus! Mais que la plus grande partie d'une nation jufqu'alors généreufe, magnanime, fière même de fa prééminence & de fes loix, cède à la fureur, à la vengeance & à l'imbécillité du 1420.

ANNÉE 1420.

triumvirat ; que pour venger la mort d'un Prince couvert de crimes & d'opprobre, elle ſe rende complice des attentats d'Iſabelle de Bavière, c'eſt le monument le plus humiliant de notre Hiſtoire.

En ſignant l'exhérédation du Dauphin, Iſabelle de Bavière & ſes vils partiſans ſignoient celle de tous les princes de la Maiſon royale, dont aucun n'avoit participé à l'aſſaſſinat du duc de Bourgogne : elle ſe rendoit coupable de l'infraction de la loi fondamentale, & par conſéquent de la plus haute trahiſon.

En effet, telle eſt la force de notre droit public, que la Couronne appartient néceſſairement & indiviſiblement à la Famille royale ; le Roi n'en eſt que l'uſufruitier, non-ſeulement il eſt dans l'heureuſe impuiſſance d'en diſpoſer, mais la nation aſſemblée ſous ſes auſpices, ne peut priver un Prince du Sang de ſes droits qu'en le privant de la vie ; quand même il auroit le malheur de la perdre, le droit de ſes enfans mâles n'en ſubſiſteroit pas moins dans toute ſon étendue, à moins que par un acte public & ſolennel il n'eût renoncé à la qualité de François.

Eſſais de Paris de M. de Saint-Foix.

Tous les Princes du Sang enveloppés dans la proſcription injuſte du Dauphin, reſſentirent juſqu'au fond de l'ame, l'outrage ſanglant d'une étrangère en fureur : tous s'unirent au Dauphin pour lui conſerver le Trône, ou pour périr ſous ſes débris. Les Bourbons ſur-tout combattirent, comme s'ils avoient prévu que cette

Couronne qu'ils défendoient avec tant de valeur, deviendroit la plus auguſte de l'Univers ſur la tête de leurs deſcendans. Le comte de Clermont, le plus riche & le plus puiſſant des grands vaſſaux de la monarchie après les ducs de Bourgogne & de Bretagne, porta dans le parti légitime les forces de cinq provinces, & un courage inébranlable. Le comte de Vendôme, cinquième aïeul de Henri IV, paya une rançon de cent mille écus, qui lui coûta preſque toute ſa fortune, pour avoir le droit de prodiguer de nouveau ſon ſang pour la patrie. Les deux princes de Bourbon-Préaux, les deux bâtards du duc de Bourbon, priſonnier en Angleterre, Alexandre & Jean, combattirent en héros pour la défenſe des loix & du Dauphin.

ANNÉE 1420.

Pendant qu'Iſabelle de Bavière préſentoit à l'Europe étonnée, le lamentable ſpectacle d'une mère pourſuivant ſon fils; le Dauphin, accompagné du comte de Clermont & ſuivi de douze mille hommes, ſe rendoit aux extrémités du royaume pour s'aſſurer du Languedoc.

Le gouvernement de cette belle province, qui fut la reſſource du Dauphin, avoit été confié au comte de Foix, dont les richeſſes & la naiſſance recevoient un nouvel éclat de ſon courage: il avoit mérité la confiance du Dauphin à force de ſuccès & de victoires. Il avoit chaſſé du Languedoc le prince d'Orange, l'un des généraux du duc de Bourgogne, qui en avoit fait la conquête. Mais pour prix de ſes ſervices, il s'approprioit

Hiſtoire de Languedoc, t. IV.

ANNÉE 1420.

toutes les impositions: il y avoit même lieu de craindre que dans la confusion générale, ce Prince déjà très-puissant ne démembrât le Languedoc de la monarchie, pour s'en rendre souverain. Enfin, le Dauphin ne voyoit pas sans inquiétude, qu'il laissât les villes de Sommières, de Nîmes, du Pont-Saint-Esprit & d'Aiguemortes, entre les mains des Bourguignons.

L'arrivée imprévue de l'héritier de la Couronne avec une armée, fit une impression aussi profonde qu'agréable sur le cœur des Languedociens. Plus ils furent à portée de connoître les qualités aimables du jeune Prince, plus ils s'attachèrent à lui: la constitution de l'État leur devint chère, ils la soutinrent avec un courage incroyable. Ils commencèrent par offrir un don gratuit de deux cents mille francs, secours bien touchant pour un Prince réduit à la plus extrême indigence. En reconnoissance de tant de zèle, le Dauphin établit un Parlement à Toulouse; il prit ensuite la route du bas Languedoc, pour assiéger Nîmes & le Pont-Saint-Esprit, qu'il réduisit sous son pouvoir. Il se préparoit à attaquer Sommières, lorsqu'il reçut la triste nouvelle du traité de Troies & de la perte de plusieurs villes de l'Isle-de-France, qui s'étoient rendues à ses ennemis.

Avant que de quitter les bords du Rhône, pour voler aux rives de la Seine, le Dauphin confia au comte de Clermont le gouvernement de Languedoc, qui étoit sans contredit, l'emploi le plus glorieux & le

plus important de l'État. Ce Prince n'avoit encore que vingt ans ; mais il avoit déjà donné tant de marques de ſageſſe & de courage, il avoit ſi bien ſecondé les opérations du Dauphin dans le cours de cette expédition, que le choix fut univerſellement applaudi.

ANNÉE 1420.

Le comte de Clermont, chargé en quelque ſorte des deſtinées du Dauphin, dont le parti ne pouvoit ſubſiſter ſans le ſecours d'argent & d'hommes qu'il recevoit du Languedoc, s'acquitta de ſon miniſtère avec le ſuccès le plus éclatant. Il n'avoit qu'une poignée de ſoldats, pour conſerver la province contre les entrepriſes ouvertes du prince d'Orange & contre les intrigues ſecrettes du comte de Foix : ſa vigilance, ſon activité & ſa fermeté, ſuppléèrent au défaut de troupes. Il forma le ſiége d'Aiguemortes au commencement de l'hiver, & ſe rendit maître de la place, après trois mois de ſiége : il fit couper la tête au gouverneur, appelé *Louis Malpue*, & aux principaux Officiers de la garniſon, qu'il traitoit d'ennemis de l'État.

Hiſtoire de Languedoc, t. IV, p. 454 & ſuiv.

Après la conquête d'Aiguemortes, le comte de Clermont prit la route de Béſiers, où il comptoit paſſer le reſte de l'hiver avec ſa maiſon, ſon conſeil & ſes gardes. Mais quelles furent ſon indignation & ſa ſurpriſe, lorſqu'il reçut une députation des habitans, qui lui envoyoient ſignifier qu'ils ne le recevroient dans leur ville qu'avec quarante perſonnes de ſa ſuite ! Le Prince, naturellement fier & ſenſible, continua ſa route avec

ANNÉE 1420.

ſon nombreux cortège: on lui en ferma les portes; il ſe retira, bien réſolu de tirer de cet affront la vengeance la plus mémorable.

Les habitans de Béſiers, en impoſant des loix ſi dures au Gouverneur de la province, prétendoient ſe ſouſtraire aux vexations & aux déſordres des gens de guerre qui l'accompagnoient. Il eſt conſtant que preſque toutes les troupes étoient alors ſans frein & ſans diſcipline; mais ce motif influoit moins ſur leur conduite, que le deſir de faire éclater leur attachement pour le comte de Foix, qui ne voyoit pas ſans douleur les victoires de ſon ſucceſſeur.

Cependant le comte de Clermont avoit convoqué les États de la province. Il expoſa à l'aſſemblée l'audace des habitans de Béſiers, qui étoit dégénérée en une révolte ouverte: il ajouta qu'on ne pouvoit laiſſer un ſi grand crime impuni, ſans avilir l'autorité du Dauphin, & ſans expoſer la province à de grands troubles. Les États entrèrent dans ſon juſte reſſentiment, & l'aidèrent de troupes, d'argent & d'artillerie, avec d'autant plus de zèle & d'empreſſement, qu'il paſſoit pour un des généraux de ſon ſiècle qui avoit le plus d'horreur pour les brigandages des gens de guerre.

Hiſtoire de Languedoc, t. IV, p. 454 & ſuiv.

Pendant ce temps-là, les habitans de Béſiers ſe diſpoſoient à la réſiſtance la plus vigoureuſe: ils avoient fortifié leur ville & détruit les fauxbourgs, ſans épargner les égliſes & les monaſtères. Ils avoient appelé à leur ſecours

secours un grand nombre d'officiers du comte de Foix, & entr'autres Colomat de Sainte-Colome, qu'ils choisirent pour leur gouverneur: le siége fut long & opiniâtre. Mais enfin, le comte de Clermont pressa tellement les rébelles, que craignant d'être emportés d'assaut, ils eurent recours à la médiation du comte de Foix. Le Prince dont les moyens étoient foibles, & qui d'ailleurs ne craignoit rien tant qu'une diversion de la part du comte de Foix, acquiesça aux conditions singulières que son prédécesseur proposa. On convint; 1.° Que les consuls de Bésiers, suivis de cent des principaux habitans, iroient présenter les clefs de la ville au comte de Clermont; qu'ils lui demanderoient grâce & le prieroient d'entrer dans la place: 2.° Que le Comte ne se rendroit point à leurs instances, mais qu'il enverroit quelques-uns de ses Officiers pour arborer ses bannières sur les murs de la ville & pour recevoir le serment de fidélité des habitans: 3.° Que les habitans payeroient à ses représentans la somme de soixante-dix mille écus: 4.° Qu'ils rétabliroient à leurs dépens, les églises & les monastères qu'ils avoient détruits dans les fauxbourgs: 5.° Que la ville seroit mise en séquestre entre les mains du comte de Foix, qui donneroit caution pour la remettre au Gouverneur dans un terme fixe & limité: 6.° Que le comte de Clermont s'obligeroit à obtenir du Dauphin, des lettres d'abolition pour les habitans. Il jura avec les principaux Officiers de son armée, l'observation de

ANNÉE 1420.

ANNÉE 1420. tous ces articles qu'il étoit bien résolu de violer.

En effet il surprit Bésiers, & condamna ses principaux habitans au supplice; la partie des murs qui s'étendoit depuis la porte Saint-Nazaire jusqu'à celle des Minorettes fut rasée, & cette ville fut privée de son Consulat & de ses priviléges. Mais en s'abandonnant ainsi à son ressentiment, ce Prince ne sentoit pas qu'il se déshonoroit plus qu'il ne flétrissoit le malheureux objet de sa vengeance.

Il profita de la terreur qu'il avoit inspirée, pour achever de rétablir le calme dans la province. Il porta ses soins sur la culture des terres, presqu'abandonnée dans plusieurs sénéchaussées: il fit venir des laboureurs de la Provence & des provinces voisines, qu'on appeloit alors de l'Empire, pour les établir dans le territoire de Beaucaire & ailleurs. Il ne cessa d'envoyer de l'argent & des recrues au Dauphin; enfin, il engagea ce Prince, qui le laissoit sans troupes, à venir lui-même former le siége de Sommières, qu'il ne voyoit qu'à regret entre les mains des Bourguignons. Le Dauphin se prêta volontiers à cette expédition, qui fut entreprise au milieu de l'hiver. Le comte de Clermont commandoit les troupes sous les ordres du Dauphin, & la place fut emportée en peu de jours.

Pendant que le comte de Clermont rendoit de si grands services en Languedoc, ses provinces de Beaujolois & de Forès étoient la proie de l'ennemi. Le sire de

Rochebaron les parcouroit le fer & le feu à la main : les cris de ses vassaux opprimés se firent entendre jusqu'au comte de Clermont. Il en fut attendri ; mais le devoir l'emporta sur l'intérêt : il ne put se résoudre à abandonner le Languedoc, dont le sort dépendoit de sa présence, pour marcher au secours de ses domaines. Il détacha le comte de Perdriac avec quelques compagnies d'hommes d'armes : à son approche, la noblesse d'Auvergne & du Bourbonnois monta à cheval & vint le joindre. Perdriac poursuivit alors le sire de Rochebaron, & l'atteignit au bourg de Séverette dans le Vélai. Il fit mettre le feu aux maisons ; Rochebaron se sauva presque seul à travers les flammes, qui dévorèrent la plus grande partie de son corps de troupes, composée de huit cents hommes d'armes : le reste fut tué ou pris. Le comte de Clermont confisqua les terres que Rochebaron son vassal, possédoit dans le Forès.

ANNÉE 1420 *& suiv.*

Histoire de Lang. t. IV.

Saint-Remi, Juvenal des Ursins, &c.

Mais, c'est sur les bords de la Seine que se portoient les coups décisifs ; à peine l'infatigable Henri V donna quelques instans à la joie de posséder la plus belle princesse de l'Europe, qui lui apportoit en dot une puissante monarchie. Il continua ses conquêtes ; il prit Sens & Montereau-faut-Yonne : déjà il étoit devant Melun, qu'il comptoit réduire en peu de jours, pour aller ensuite se montrer à la Capitale étonnée d'une si étrange révolution.

Le siége de Melun l'arrêta long-temps. La place étoit

Année 1420 & suiv.

défendue par Barbazan & le prince de Bourbon-Préaux, qui s'étoit conduit avec tant de prudence & de courage à Rouen. Sept cents hommes d'armes, l'élite des troupes du Dauphin, composoient la garnison, à laquelle se joignirent tous les habitans.

L'activité, l'audace & la constance des assiégés, frappèrent le monarque Anglois. Il attaquoit la place avec trois armées, la sienne, celle de Charle VI son beau-père, & celle du duc de Bourgogne: les travaux & les attaques se succédoient sans relâche; mais les assiégeans avoient beau renverser les murs, les brèches étoient réparées sur le champ. Las d'attendre l'ennemi derrière des remparts, les assiégés alloient le braver jusque dans ses lignes. Henri eut recours à l'art des mines: Barbazan & le prince de Bourbon-Préaux lui opposèrent des contre-mines. Bientôt on ne combattit plus que dans les souterrains; la garnison fit paroître la même intrépidité à la lueur des flambeaux qu'à la clarté du soleil. Le monarque Anglois créa des Chevaliers des mines, Barbazan en créa aussi de son côté. On fit de part & d'autre des prodiges de valeur: on s'égorgea au son des violons, des trompettes & de toutes les cloches de la ville. Le roi d'Angleterre & le duc de Bourgogne se battirent souvent dans les mines corps à corps avec Barbazan & Bourbon-Préaux: mais ces combats, plus dignes de chevaliers que de généraux, n'avançoient point les opérations du siége. Après trois mois d'attaque,

Juvenal des Ursins, Saint-Remi, le Mercier, Favin, d'Argentré, &c.

Henri n'avoit pas fait plus de progrès que le premier jour: l'hiver approchoit, & il craignoit d'être obligé d'abandonner son entreprise. C'est pour prévenir cet affront, qu'il fit venir au camp le roi Charle VI: alors il somma Barbazan & Préaux d'ouvrir les portes de la ville à leur Souverain. Ceux-ci répondirent qu'ils recevroient volontiers leur Roi, mais jamais l'ennemi de l'État: le monarque Anglois indigné, résolut de prendre Melun à quelque prix que ce fût. Le duc de Bourgogne seconda ses transports, en lui prodiguant des secours de toute espèce, & principalement d'argent, dont il manquoit absolument.

ANNÉE 1420 & suiv.

Malgré les efforts les plus opiniâtres, l'entreprise échouoit, si les assiégés n'eussent eu à combattre un ennemi plus terrible que les Anglois & les Bourguignons; telle avoit été la négligence des ministres du Dauphin, qu'ils n'avoient établi de magasin de vivres dans la place que pour trois mois: à la fin du quatrième, la viande & le pain manquèrent. Les assiégés eurent recours aux alimens les plus dégoûtans pour subsister: de-là, les maladies épidémiques qui se répandirent dans la ville & qui enlevèrent plus d'hommes que le fer & le feu de l'ennemi.

Mais plus les ressources s'épuisoient, plus le courage des assiégés sembloit augmenter. Ils bravoient les fatigues, le péril & la faim, avec une constance mêlée de gaieté: ils ne pouvoient s'imaginer que le Dauphin, pour qui ils

ANNÉE 1420 & suiv.

se sacrifioient, les abandonnât à la merci d'un ennemi irrité & implacable.

Ce Prince avoit eu le temps d'accourir du Languedoc, avec une armée de quinze mille combattans. Il parut enfin à la vue des lignes des Anglois, qu'il envoya reconnoître; elles furent jugées inattaquables: le Dauphin se retira, en déplorant le sort de la garnison. Cependant les maladies contagieuses avoient pénétré de la ville dans le camp de l'ennemi; elles y firent tant de ravages, que le duc de Bourgogne fut obligé d'appeler de Picardie, une armée que Luxembourg commandoit dans cette province. En voyant du haut des murs avancer ces nouvelles troupes, les assiégés, persuadés que c'étoient celles du Dauphin, se préparoient à seconder ses efforts par une sortie générale. Mais quelle fut leur consternation, lorsqu'ils entendirent les cris de joie & les acclamations des assiégeans, qui célébroient l'arrivée de ce puissant renfort!

Juvenal des Ursins, Saint-Remi, le Mercier, Favin, d'Argentré, &c.

Barbazan & Préaux offrirent alors de rendre la place, dont la faim & la peste avoient enlevé la moitié de la garnison & des habitans. Henri ne voulut les recevoir qu'à discrétion: les assiégés déclarèrent qu'ils s'enséveliroient sous les débris de Melun, plutôt que de subir des loix si honteuses. L'expérience n'avoit que trop appris au roi d'Angleterre, que ces braves François étoient capables d'une résolution désespérée: il s'adoucit, & promit de laisser la vie & les biens aux habitans aussi-bien

qu'à la garnison qui seroit désarmée, & qui ne serviroit jamais contre les deux Rois. Henri n'excepta du bienfait de la vie & de la liberté, que les assassins du duc de Bourgogne. On lui livra douze ôtages, à la tête desquels marchoient Barbazan & le prince de Bourbon-Préaux.

Année 1420 & suiv.

Dans des temps plus heureux & plus éclairés, les deux braves Chevaliers auroient reçu du vainqueur, l'accueil dû à la vertu héroïque qu'ils avoient fait paroître. Mais on n'aperçoit dans la conduite des Rois de ce siècle, & particulièrement du fameux Henri V, nulle trace de noblesse, de grandeur d'ame, de générosité & même de justice: il ne surpassoit les autres Princes qu'en talens & en ambition. Il n'eut pas honte de violer la foi de ses sermens & le droit des gens, en faisant arrêter Barbazan & Bourbon-Préaux: le premier fut conduit au château de Rouen, & l'autre à la Bastille. On pourroit peut-être justifier le monarque Anglois par rapport à Barbazan, accusé, quoiqu'injustement, d'avoir trempé dans l'assassinat du duc de Bourgogne. Mais quelles couleurs donner à la prison du prince de Bourbon-Préaux, dont la sagesse égaloit la valeur? Henri n'écouta que son lâche ressentiment, ou plutôt son avarice, en le détenant prisonnier pendant plus d'un an: il ne sortit de ses mains qu'après avoir été échangé.

Juvenal des Ursins, Saint-Remi, le Mercier, Favin, d'Argentré, &c.

Le sire de Préaux avoit fait, en faveur du Dauphin, le sacrifice de tous ses biens situés en Normandie, qui

ANNÉE 1420 & suiv.

avoient été confisqués par le roi d'Angleterre. Il ne lui restoit plus que son sang à verser pour la querelle de ce Prince; mais la fortune lui envia la gloire de mourir les armes à la main. En sortant de prison, il fut joindre le Dauphin qui le combla de caresses, & l'admit dans ses conseils, honneur que l'infortuné Préaux paya bientôt après de sa vie.

Le duc de Bretagne avoit reçu des ministres du Dauphin, l'injure la plus atroce. Ils avoient autorisé le comte de Penthièvre à l'arrêter prisonnier; & il s'étoit vu long-temps entre la vie & la mort: les Bretons, dont il étoit adoré, avoient brisé ses fers; & il s'étoit joint au roi d'Angleterre & au duc de Bourgogne, pour tirer vengeance de l'odieuse trahison des favoris du Dauphin. Il avoit porté le théâtre de la guerre en Poitou; & une conspiration devoit lui livrer l'importante ville de la Rochelle. Charle, averti du complot, accourut à la Rochelle suivi de sa Cour, & fit échouer l'entreprise: mais ce voyage manqua de lui être bien fatal. Il présidoit à son Conseil assemblé, dans une salle haute de l'hôtel qu'il occupoit: pendant qu'il délibère avec ses généraux & ses ministres, tout-à-coup le plancher surchargé enfonce, s'écroule, & entraîne sous ses ruines tous les Membres du conseil. Les uns sont tués, les autres plus ou moins blessés: le hasard, ou plutôt la Providence qui veille au salut des Empires, sauva les jours précieux de l'héritier de la Couronne. Ce Prince, dont

Juvenal des Ursins, S.te-Marthe. Hist. généal. de la Maison de France, t. II.

dont le fauteuil étoit placé ſur le gros mur, demeura ſeul en place : on accourut à ſon ſecours, & on l'arracha du ſein des débris : il en fut quitte pour quelques légères bleſſures ; mais le prince de Bourbon-Préaux, digne d'un meilleur ſort, périt miſérablement. Charle reſſentit juſqu'au fond du cœur, la perte d'un Prince du Sang qui lui étoit enlevé dans le temps où il avoit le beſoin le plus urgent de ſa valeur & de ſes lumières. ANNÉE 1422.

En effet, chaque jour éclairoit de nouveaux déſaſtres. Le gain de la bataille de Baugé, remportée non par le comte de Clermont comme quelques-uns l'ont prétendu, mais par le ſire de la Fayette, alors ſon maréchal, n'arrêta pas même les progrès de l'ennemi. Henri V s'étoit rendu maître de Dreux, de Meaux & de Compiegne. Le Dauphin ne paroiſſoit à la tête des troupes, que pour eſſuyer des diſgrâces & des affronts : il avoit été forcé de lever les ſiéges de Chartres & de Cône. Son heureux rival étoit au comble de la gloire & de la proſpérité, lorſqu'une mort prématurée l'enleva au milieu de ſa carrière. Charle VI le ſuivit deux mois après au tombeau, laiſſant le Dauphin & la France dans une ſituation déſeſpérée.

La mort de ces deux Princes qui lui avoient fait tant de mal, ne donna pas une province, une ville, un ſujet de plus au nouveau Roi. Il étoit à Eſpally, château ſitué auprès du Puy-en-Vélai, lorſqu'il apprit le trépas de Charle VI : il s'abandonna aux ſentimens de la plus

ANNÉE 1422. vive douleur; il n'avoit garde d'imputer ses malheurs à l'infortuné Monarque qui lui avoit donné le jour. Le comte de Clermont, qui étoit venu le joindre, essuya ses larmes, & le fit proclamer Roi dans la chapelle du château : cette inauguration ne fut point accompagnée de la pompe qui a toujours entouré nos Souverains dans les cérémonies d'éclat. Tout manquoit à Charle VII, excepté le cœur de sa généreuse Noblesse, à la tête de laquelle il faut placer les Princes du Sang.

Tel étoit l'état du royaume à l'avènement de
1423. Charle VII. Les Anglois étoient en possession de la Picardie, de la Champagne, de la Normandie, de la Guyenne, de l'Isle-de-France & de la Capitale du royaume. L'autorité immédiate du Roi légitime, ne s'étendoit que sur le Languedoc, le Dauphiné, le Lyonnois, le Berry, le Poitou & la Touraine: il pouvoit compter sur les provinces d'Anjou, du Maine, du Bourbonnois, de l'Auvergne, de la Marche, du Forès, du Beaujolois & de Dombes, possédées par les maisons d'Anjou & de Bourbon : mais le seul duc de Bourgogne avoit à ses ordres, plus de sujets que tous les Princes qui combattoient en faveur de l'État. Il possédoit lui seul plus de trésors que le Roi & tous ses alliés.

Le duc de Betfort, appelé à la Régence du royaume, étoit un ennemi non moins formidable qu'Henri V. Ce Prince, grand capitaine, sage, appliqué, laborieux &

politique conduisoit les meilleures troupes de l'Europe, encouragées par sept ans de victoires & de triomphes. Il avoit sous ses ordres les généraux les plus renommés, Warvick, Salisbéry, Suffolc & Talbot. Charle n'avoit à lui opposer que des soldats mal payés, sans frein & sans discipline, commandés par des Officiers remplis de valeur, mais sans expérience. Ce ne fut que dans le cours de cette longue & sanglante querelle que se formèrent les habiles généraux, qui depuis s'immortalisèrent par leurs exploits. ANNÉE 1423.

La réputation & le caractère de Charle VII, ne rassuroient pas les bons François sur la destinée de l'État chancelant. Ce Prince qui, vers le milieu de son règne, déploya tant de courage, de sagesse & de grandeur d'ame, n'étoit connu alors que par ses malheurs inouïs, ses erreurs, ses foiblesses & les crimes de ses favoris. Loin de le croire capable d'arracher son sceptre sanglant d'entre les mains d'une nation puissante & victorieuse, à peine le jugeoit-on en état de gouverner un royaume tranquille & florissant.

Mais ce qui indisposoit le plus les Princes, étoit de le voir environné de ministres & de favoris couverts de crimes & chargés d'opprobre. Il eût été difficile de trouver dans le royaume des hommes plus avares, plus fourbes, plus corrompus que le président Louvet, le chancelier le Masson, le Frottier, le Camus de Beaulieu & Gyac. Quels reproches même l'histoire n'a-t-elle

ANNÉE 1423.

pas à faire à ce fameux Tanneguy Duchâtel, qui plus d'une fois s'appropria les fonds destinés à la guerre, & qui osa poignarder le comte Dauphin d'Auvergne, en plein Conseil, aux yeux du Roi!

Les commencemens du règne de Charle VII, ne confirmèrent que trop l'idée peu avantageuse qu'on avoit conçue de lui. En proie à de lâches & indignes corrupteurs de sa jeunesse, il cessa de paroître à la tête des troupes. Il passoit les jours & les nuits dans les amusemens les plus vains & les plus frivoles, tandis que toutes les provinces étoient inondées de sang pour sa querelle. En voyant l'État abandonné à lui-même par le Roi, les Princes & la Noblesse crurent que c'étoit à eux à le défendre. La perte des batailles de Crévant, de Verneuil & de Saint-James de Beuvron, ne fut pas capable de ralentir un zèle si pur & si généreux. Par-tout les François résistèrent aux vainqueurs avec une constance & un courage qui ne se démentirent jamais. Les Anglois dûrent comprendre qu'il leur seroit plus aisé de détruire une nation si magnanime, que de la subjuguer: en un mot, le salut de l'État fut l'ouvrage du caractère national.

Le comte de Clermont fut un des Princes qui soutint avec le plus de succès le Trône ébranlé: dès qu'il eut affermi l'autorité du Prince en Languedoc, sur des fondemens inébranlables, il en remit le gouvernement. Charle VII l'établit alors commandant général du

Nivernois, du Bourbonnois, du Forès, du Beaujolois, du Lyonnois & du Mâconnois; mais il ne lui donna que mille hommes d'armes & cinq cents hommes de trait, pour conserver tant de provinces devenues frontières: c'étoit au comte de Clermont à faire subsister ces troupes qui n'étoient point payées du Prince. Il veilla avec tant d'application & d'activité au salut de ces provinces, que presqu'aucune d'elles ne fut entamée pendant le cours d'une guerre qui dura près de trente ans.

ANNÉE 1423.
Hist. général. de la Maison de France, par le P. Anselme, t. I, p. 305.

Mais plus le comte de Clermont réfléchissoit sur la situation de la monarchie & sur la foiblesse de Charle VII, plus il désespéroit du salut de la patrie, à moins qu'on ne détachât le puissant duc de Bourgogne de l'alliance des Anglois. Il tourna toutes ses vues sur cet objet capital: les circonstances le servirent au gré de ses vœux. Le duc de Bourgogne épousa Marie d'Eu, célèbre par sa beauté & sa vertu. Cette Princesse étoit veuve du comte de Nevers, frère de Jean Sans-peur duc de Bourgogne, & sœur utérine du comte de Clermont. Par cette alliance les deux Princes commencèrent à se rapprocher: leur liaison prit une nouvelle force par le mariage du Comte avec Agnès de Bourgogne, qui avoit été arrêté huit ans auparavant. Dès ce moment, Charle de Bourbon entreprit de dessiller les yeux de son beau-frère, & de le rendre à l'État. Ses soins furent long-temps infructueux: le duc de Bourgogne ne pouvoit oublier l'assassinat de

ANNÉE 1425. son père. Mais enfin, après dix ans d'efforts, il recueillit le fruit de ses travaux. Il fut, comme on le verra, le principal instrument du salut de l'État, en réconciliant Charle VII & le duc de Bourgogne.

Si le comte de Clermont rendit des services signalés au Roi, il fut un de ceux qui les lui vendit le plus cher. Il ne pouvoit soutenir l'idée de voir ce jeune Prince languir dans l'inertie & dans la mollesse, & abandonner les rênes du gouvernement à des ministres sans honneur & sans vertu. Il fut, avec le fameux connétable de Richemond, le fléau des favoris dont ils purgèrent la Cour. On peut dire de ces deux Princes, que jamais sujets ne servirent leur Roi avec plus de grandeur, & ne l'insultèrent avec plus d'audace. Ils lui donnèrent des ministres, des favoris même malgré lui, & s'en défirent ensuite. L'un des plus célèbres, fut le sire de la Trémoille, digne par sa naissance, son courage & ses talens, de la plus haute fortune: mais ambitieux à l'excès, violent, avide, fier & ingrat; il chassa de la Cour & du commandement des armées le Connétable son bienfaiteur. Son autorité devint si odieuse au comte de Clermont & au comte de la Marche son cousin, qu'ils entreprirent de le perdre à force ouverte: les mesures qu'ils prirent ne pouvoient être plus hardies, plus funestes au royaume déjà réduit aux plus tristes extrémités. Ils partent de Chinon, à la tête de presque toute la noblesse de la Cour, marchent à Bourges, & surprennent

Histoire du connétable de Richemond.

cette ville, regardée alors comme la capitale des débris de l'empire des François. Le ſeigneur de Prie, qui défendoit la place, fut tué : le ſire de la Borde ſe défendit dans la groſſe tour juſqu'à l'arrivée du ſecours qu'il attendoit. C'étoit le Roi lui-même, qui à la tête de ſes gardes le conduiſoit. Il faiſoit pour la Trémoille, ce qu'il n'oſoit entreprendre pour la défenſe de ſa Couronne. Les deux corps d'armées ſe rangent en bataille : on ſe diſpoſe à un combat, dont le ſuccès ne pouvoit être qu'affreux & lamentable. A l'aſpect du danger qui menace le Roi, la Trémoille, d'ailleurs le plus fier des hommes, ne put s'empêcher de frémir : les armes lui tombèrent des mains, & il rechercha les princes de Bourbon, à qui il accorda preſque tout ce qu'ils demandoient, excepté le retour du connétable de Richemond. Il dut regarder cette paix comme un triomphe, puiſqu'il conſerva ſa place de favori & de premier miniſtre. ANNÉE 1427.

On eſt étonné de ne pas voir les Anglois profiter des troubles de la cour de Charle VII; mais la guerre s'étoit élevée entre le duc de Bourgogne & le duc de Gloceſtre. Il s'agiſſoit des comtés de Hainault, de Hollande & Zélande. Jacqueline de Bavière, héritière de ces riches provinces, épouſe d'Antoine de Bourgogne duc de Brabant, s'étoit dégoûtée de ſon époux, & avoit offert ſa main & ſes États au duc de Gloceſtre : l'avide anglois les avoit acceptés. Le duc de Bourgogne jaloux

Monſtrelet. Juvenal des Urſins, &c.

ANNÉE 1427. de l'honneur de ſon parent, embraſſa ſa défenſe. Toutes les forces de l'Angleterre & de la Bourgogne furent portées dans les Pays-bas. Le comte de Clermont attiſa autant qu'il put le feu de la diſcorde, & permit à tous ſes ſujets de combattre ſous les drapeaux de ſon beau-frère. Enfin, le duc de Bourgogne triompha pleinement du duc de Glocestre, & annexa à ſes vaſtes États le Brabant, le Hainault, la Hollande & la Friſe. La deſtinée de la France dépendoit de plus en plus de ce Prince, devenu l'un des plus puiſſans potentats de l'Europe. L'adroit Betfort l'emporta encore ſur le comte de Clermont, & obtint du duc de Bourgogne qu'il oublieroit l'injure de Glocestre, pour ne s'occuper que de la vengeance de la mort de ſon père.

1428. Le duc de Betfort, libre alors d'employer toutes les forces de l'Angleterre & de la Bourgogne, ſe prépara à porter le coup mortel à Charle VII, qu'on n'appeloit plus que le *petit roi de Bourges.* Le danger éminent de l'État parut ſuſpendre la haine & l'animoſité qui partageoient les braves & factieux courtiſans de ce Prince. C'eſt dans ce temps de criſe & de douleur que Louis de Bourbon, comte de Vendôme, grand-maître de France, vint offrir au Roi ſa vie & ſes biens.

Ce Prince avoit été pris à Azincourt, & ſa rançon fixée à cent mille écus. Il vendit ſes bijoux & une partie de ſes domaines qui ne lui rendirent que cinquante-quatre mille écus; mais il n'avoit nulle eſpérance

de

de compléter la somme. En effet, le Vendômois son patrimoine, devenu le théâtre de la guerre, avoit essuyé des ravages si affreux, qu'il n'en retiroit aucun secours. La misère du Roi & des Princes du Sang étoit telle, qu'il leur étoit impossible de contribuer à sa rançon. Les nouvelles que ce Prince recevoit du royaume, en proie à la destruction, devenoient de jour en jour plus affligeantes. Le spectacle des malheurs de l'État presque anéanti, joint au sentiment vif & douloureux de ses propres maux, & au bruit qui se répandit qu'Henri V en mourant, avoit ordonné de ne relâcher aucun seigneur du Sang de France avant la majorité de son successeur, fit une impression si profonde sur le comte de Vendôme qu'il tomba dangereusement malade; bientôt on désespéra de sa vie. En se voyant abandonné de tous les hommes & sans ressource, Vendôme eut recours à l'Etre suprême, dont il avoit cru recevoir l'assistance la plus sensible, lorsqu'il gémissoit en prison sous le pouvoir d'un frère inhumain. Il fit vœu à la tour de Londres, où il étoit renfermé, que s'il pouvoit être délivré des mains des Anglois, *sans mort, sans déshonneur de sa personne, & sans perdition de sa seigneurie & héritage*, il présenteroit nu en chemise, à la Sainte-Larme de Vendôme, un cierge du poids de trente-trois livres trois onces, qui brûleroit depuis le vendredi de devant les Rameaux jusqu'au jour de la résurrection de notre Seigneur.

ANNÉE 1428.

Hist. généal. de la Maison de France, par S.te-Marthe, t. II.

Monstrelet, des Ursins.

Hist. généal. de la Maison de France.

ANNÉE 1428.

Soit que les Anglois fussent touchés du sort de ce Prince, soit plutôt qu'ils craignissent de perdre par sa mort la moitié de sa rançon, ils l'élargirent à la fin de l'année 1423, en se faisant donner caution de la somme dont il leur étoit encore redevable. Vendôme regarda comme un miracle, l'indulgence dont les Anglois avoient usé à son égard, & l'attribua à la protection du Ciel. Non content de s'acquitter de son vœu avec la plus profonde humilité, il voulut transmettre à la postérité le souvenir du bienfait signalé qu'il avoit reçu de la Providence. Il institua à Vendôme une procession solennelle, dans laquelle on voit paroître un malfaiteur condamné à mort, mais dont le crime est rémissible, nu, excepté de la ceinture, chargé d'un cierge du poids de trente-trois livres trois onces; la procession se rend à l'abbaye de la Trinité de Vendôme. Là le criminel consacre à la Sainte-Larme, conservée dans une des chapelles de l'église, le cierge qu'il porte & qui brûle depuis le vendredi de devant les Rameaux jusqu'à Pâques. Aussitôt après cette offrande, le criminel est absous & élargi: quoique ce beau & singulier privilége de faire grâce de la vie, à un criminel condamné à mort, n'ait jamais été autorisé par les Lettres patentes de nos Rois, il a toujours été inviolablement respecté, comme un monument précieux de la piété d'un des plus vertueux ancêtres de la Maison royale.

Le comte de Vendôme, de retour en France, s'abstint de servir le Roi dans ses conseils & dans ses armées, jusqu'à ce qu'il eût achevé d'acquitter sa rançon. Il profita de cette inaction forcée pour épouser Jeanne de Laval, dont la dot alors très-considérable, le mit sans doute à portée de satisfaire les Anglois.

ANNÉE 1428.

Hist. généal. de la Maison de France, t. II, p. 114.

La longue expérience de ce Prince, son courage & sa sagesse, ne contribuèrent pas peu au rétablissement des affaires.

Elles étoient alors presqu'entièrement désespérées. Le comte de Salisbéry assiégeoit Orléans avec une armée de vingt-trois mille combattans. Charle VII ne comptoit peut-être pas autant de soldats sous ses drapeaux qu'il y en avoit devant la ville assiégée. Du sort d'Orléans dépendoit la destinée de l'État. Le Berry, la Touraine & le Poitou, dénués de places fortes, ne pouvoient arrêter le vainqueur plus d'une campagne.

C'en étoit fait de la monarchie, si les habitans d'Orléans eussent pu se résoudre à reconnoître un autre Roi que celui qui leur étoit donné par la loi: mais plus il y avoit de péril à demeurer attachés au Monarque légitime, plus ils firent éclater de courage & de grandeur d'ame. La garnison composée d'environ douze cents hommes, encouragée par les Dunois, les la Fayette, les Gaucourt, les la Hire & les Xaintrailles, ne déploya pas plus d'intrépidité & de constance. L'enthousiasme patriotique se communiqua aux femmes: on en vit plusieurs

Monstrelet, Juvenal des Ursins, &c.

Histoire de la Pucelle d'Orléans.

ANNÉE 1428. quitter la quenouille pour prendre la lance & combattre sur les brèches & dans les sorties que faisoit la garnison.

Mais cette résolution magnanime couvroit de gloire les habitans d'Orléans, & ne sauvoit pas l'État. En effet, comment secourir sans armée une ville entourée de lignes profondes & de bastilles extrêmement fortifiées. L'effroi & la consternation étoient tels, que les plus grands *Monstrelet.* Seigneurs, ne voulant pas s'ensévelir dans le même naufrage que le Roi, prenoient déjà des mesures pour se soumettre à l'ennemi.

1429. Le comte de Clermont pensoit plus généreusement. Il rassemble la noblesse du Bourbonnois, de l'Auvergne & du Forès, forme un corps de trois mille hommes, & l'amène au Roi. Ce Prince joignit à ce secours tout ce qui lui restoit de troupes, c'est-à-dire deux ou trois mille hommes, à la tête desquels le comte de Clermont s'avança vers Orléans.

Il apprit à Blois que le général Anglois Falstof, conduisoit au camp des assiégeans un grand convoi de munitions de guerre & de bouche, sous une escorte d'environ trois mille hommes. Résolu d'intercepter ce convoi, le comte marcha à Janville. Ce fut-là que Dunois, la Hire & Xaintrailles, avertis de son dessein, vinrent le joindre avec une partie de la garnison d'Orléans. Aussitôt le comte de Clermont tint conseil à cheval, avec presque tous les généraux de Charle VII, qui l'avoient suivi dans cette expédition. On comptoit

ANNÉE 1429.

parmi eux, les maréchaux de la Fayette & de Saint-Sévère, Jacque Stuard connétable d'Écosse & son frère, l'amiral de Culant, le sire d'Orval, le vicomte de Thouars, le vicomte de Bridiers. On convint d'une voix unanime que les hommes d'armes combattroient à cheval, & les gens de trait à pied. L'armée poursuivit sa route, & arriva sur les trois heures du matin à la vue de l'ennemi qui s'étoit arrêté auprès de Rouvrai-Saint-Denys. Avant que de donner le signal de l'attaque, le comte de Clermont se fit armer chevalier par le maréchal de la Fayette.

Le général Falstof, prévenu de la marche des François, avoit fait des dispositions aussi sages que rapides: il s'étoit formé de tous les chariots du convoi un retranchement, derrière lequel il avoit rangé en bataille ses hommes d'armes; ce retranchement n'avoit que deux ouvertures, défendues par l'artillerie & les archers.

Histoire de la Pucelle d'Orléans.

Déjà les hommes de trait du comte de Clermont, avoient engagé le combat, & obligé les archers Anglois d'entrer dans l'intérieur des retranchemens: à la vue de ce léger succès, le connétable d'Écosse & presque tous les Officiers descendent de cheval, & marchent aux retranchemens sans attendre l'ordre du Général. La précipitation, le défaut d'union & de concert, si funestes aux François dans tous les siècles de la monarchie, leur coûtèrent bien cher: le connétable d'Écosse, son frère, les sires d'Orval, de Rochechouart, de Châteaubrun & de Montpipeau, furent tués avec six cents hommes d'armes.

ANNÉE 1429.

Le comte de Clermont prit le parti de se retirer plutôt que d'exposer à une défaite entière des troupes découragées, l'unique & dernière ressource de l'État. Il entra dans Orléans, pour consoler & encourager les assiégés, à qui il promit de prompts & puissans secours: en attendant il leur laissa le maréchal de la Fayette avec cinq cents hommes d'armes; ensuite, il fut rendre compte au Roi du malheureux succès de ce combat, connu dans l'Histoire, sous le nom de la journée des harengs, parce que le convoi étoit principalement composé de barils de ce poisson qui, pendant le carême, faisoit la nourriture des assiégeans.

On manquoit de tout à Orléans. Les habitans assiégés depuis six mois, & réduits aux dernières extrémités, ne pouvoient consentir à subir le joug des Anglois. Ils envoyèrent offrir au duc de Bourgogne de remettre leur ville en séquestre entre ses mains: le Duc agréoit cette proposition. Mais le Régent, qui déjà se croyoit sûr de la conquête, non-seulement d'Orléans, mais encore du royaume entier, rejeta cet expédient avec mépris & indignation. Le duc de Bourgogne le punit de sa fierté, en l'abandonnant à ses propres forces; & les Orléanois se confirmèrent dans la résolution magnanime de s'ensévelir sous les débris de leur patrie, plutôt que de voir graver sur leurs portes, d'autres armoiries que les fleurs-de-lys.

La consternation étoit si grande à la Cour & dans le

conseil de Charle VII, qu'on agita en présence de ce malheureux Prince, s'il n'abandonneroit pas les bords de la Loire pour chercher un asile en Dauphiné: la reine Marie d'Anjou d'un côté, la belle Agnès Sorel de l'autre, s'opposèrent à une démarche si honteuse. Il étoit de la destinée de Charle VII, de devoir sa gloire & son salut à ce sexe enchanteur, qui excitera toujours l'héroïsme, lorsqu'il voudra faire un noble & digne usage de ses grâces & de son ascendant. Une jeune paysanne le servit encore mieux que la Reine, qu'Agnès Sorel & que tous ses généraux.

ANNÉE 1429.

Jeanne d'Arc, d'une imagination vive & ardente, sensible, généreuse & magnanime, à force de s'occuper des maux de la patrie, se crut inspirée du Ciel pour la sauver. L'enthousiasme en fit une héroïne: ce n'étoit que dans une nation simple & ignorante, mais pleine de zèle pour son Roi, que l'éloquence agreste de la Pucelle, pût faire tant de prosélytes. Sa mission préparée avec art fut reçue avec transport, tel est l'empire de l'opinion, que même avant que la jeune guerrière parût à la tête des troupes, les François étoient remplis de confiance & les Anglois de frayeur. Jeanne surpassa les espérances qu'on avoit conçues d'elle; avec une poignée de ces mêmes soldats vaincus & consternés à la journée des harengs, elle défit en détail l'armée la plus aguerrie de l'Europe & la mieux retranchée: les Suffolc, les Talbot, les Glacidas, les Falstof, succombèrent sous les coups

Juvenal des Ursins, Jean Chartier, &c.

ANNÉE 1429. d'une bergère; Orléans fut délivré & l'État sauvé.

Le duc d'Alençon & le comte de Vendôme profitèrent habilement de cette révolution étonnante. Ils conduisirent devant Jergeau, cinq ou six mille François qui se croyoient invincibles, en voyant combattre la Pucelle à leur tête. Jergeau est emporté d'assaut, le comte de Suffolc, général des Anglois, tomba entre les mains du vainqueur : un de ses frères fut tué avec onze cents hommes; la bataille de Patai remportée aussitôt que livrée par les mêmes généraux (le connétable de Richemond & la Pucelle), mit le comble à ces prospérités.

Il étoit temps que Charle VII vînt recueillir le fruit de tant de victoires. Tout ce qu'il y avoit de soldats épars, dispersés ou fugitifs dans les provinces de sa domination, accoururent en foule dans son camp, & lui formèrent une armée de dix-huit ou vingt mille combattans. Le duc d'Alençon, les comtes de Clermont & de Vendôme, la commandoient sous ses ordres.

La Pucelle proposa de marcher à Reims, pour faire sacrer le Roi. Jamais entreprise ne dut paroître plus contraire à tous les principes de la guerre, plus téméraire. Il s'agissoit de s'ouvrir les armes à la main, le passage à travers quatre-vingts lieues de pays ennemi, rempli de places fortes. On n'avoit ni argent, ni magasins, ni artillerie : cependant le Roi, les Princes & les Généraux, subjugués par l'ascendant de la Pucelle, & par le vœu de l'armée qui la croyoit inspirée, hasardèrent cette expédition.

Juvenal des Ursins, Jean Chartier, &c.

Les

Les obstacles qu'on redoutoit le plus, s'évanouirent: les villes, les châteaux se rendirent sans résistance. Charle VII entra en triomphe, dans cette même ville de Troies, où huit ans auparavant, une mère dénaturée avoit conspiré sa ruine. La garnison Bourguignone avoit évacué Reims, où le Roi fut sacré avec la pompe la plus guerrière: le duc d'Alençon, les comtes de Clermont & de Vendôme, principaux compagnons des exploits du Monarque, représentèrent à cette auguste cérémonie, les ducs de Bourgogne, de Normandie & de Guyenne; les nobles fonctions des comtes de Flandre, de Toulouse & de Champagne, furent remplies par les sires de la Trémoille, de Laval & de Maillé. Mais l'objet qui après le Roi fixoit le plus les regards, étoit Jeanne d'Arc, qui, les larmes aux yeux & un drapeau à la main, remercioit le Ciel de l'avoir choisie pour l'instrument d'une si heureuse révolution. Au festin royal, les Princes du Sang & les Seigneurs représentant les anciens Pairs, ne furent point assis à table: ils servoient le Roi, sans doute pour relever de plus en plus, aux yeux de la nation, l'éclat de la majesté suprême si long-temps avilie par l'infortune. Le sacre du Roi, précédé & accompagné de tant de succès merveilleux, ne pouvoit qu'exciter l'amour & la vénération des François pour Charle VII: déjà un grand nombre de villes de Champagne, de Brie & de Picardie secouoient le joug des Anglois, & le proclamoient avec transport.

ANNÉE 1429.

Juvenal des Ursins, Jean Chartier, &c.

ANNÉE 1429.

Juvenal des Ursins, Jean Chartier, p. 33.

Ce fut au milieu de tant d'avantages, que le Monarque cédant à sa foiblesse naturelle, ou peut-être aux impressions de la Trémoille, dont l'autorité étoit éclipsée à l'armée par celle des Princes, se proposoit de retourner à Bourges : les Princes combattirent sa résolution ; Charle lui-même en eut honte, & chercha à la réparer en marchant au duc de Betfort qui, malgré tant de pertes, avoit assemblé une armée supérieure à celle des François.

Les deux armées se joignirent auprès de Dammartin. Le duc de Betfort, qui ne vouloit vaincre qu'à l'aide de l'art & de la discipline, se retrancha dans l'espérance que les François, toujours bouillans & emportés, ne manqueroient pas de l'attaquer dans son poste : il ne tint pas en effet au Roi que ses vues ne fussent remplies ; mais les Princes, & le comte de Vendôme sur-tout, arrêtèrent le jeune Monarque, en lui rappelant les funestes journées de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt & de Verneuil, perdues plutôt par la témérité des François que par le courage des Anglois. Charle demeura immobile dans son camp, jusqu'à ce que l'ennemi eût été obligé de se retirer : il dirigea alors sa route vers Compiegne qui venoit de se soumettre à lui.

Il n'étoit encore qu'à Montpiloy auprès de Senlis, lorsqu'il reçut le cartel le plus insultant du duc de Betfort, qui le défioit au combat. Il attendit l'ennemi dans son poste, & rangea son armée en bataille avec

le ſecours du comte de Clermont & de la Trémoille: ANNÉE. 1429.
le duc d'Alençon & le comte de Vendôme avoient la conduite du corps de bataille, le duc de Bar commandoit l'aile droite, les maréchaux de Rais & de Bouſſac la gauche; le ſire d'Albret, le bâtard d'Orléans, la Hire, Xaintrailles & la Pucelle, avoient ordre d'entamer l'action avec un corps d'élite. Le Roi, toujours accompagné du comte de Clermont & de la Trémoille, devoit combattre avec ſes gardes, par-tout où le péril l'appelleroit: ce Prince impatient de ſignaler ſa valeur, exhortoit les ſiens, & parcouroit avec le comte de Clermont & le ſire de la Trémoille, toute l'étendue du front de l'armée, à la portée du trait de l'ennemi, qui s'étoit approché à la diſtance de cent pas.

Juvenal des Urſins, Jean Chartier.

Après un défi ſolennel, la bataille ſembloit inévitable; mais le duc de Betfort ne vouloit combattre qu'autant qu'il ſeroit ſûr de vaincre. Il eut recours à la même manœuvre qui avoit fait triompher tant de fois les armées Angloiſes; il ſe couvrit de pieux & de paliſſades: en vain les François le provoquèrent au combat par des cris injurieux, il ne ſortit point de ſes retranchemens. Charle ne pouvoit plus contenir ſon ardeur; mais l'expérience avoit corrigé ſes généraux: tout ſe réduiſit de part & d'autre à des eſcarmouches qui coûtèrent la vie à trois ou quatre cents hommes. Les deux armées décampèrent preſque en même temps; celle de France continua de marcher à Compiegne, pendant que celle d'Angleterre

ANNÉE 1429.

se rendoit en Normandie, pour arrêter les progrès du connétable de Richemond.

Dès que le Roi eut pris possession de Compiegne & de Beauvais, les Princes l'exhortèrent de profiter de l'éloignement du duc de Betfort, pour former une entreprise sur Paris, où ils entretenoient des intelligences. Le succès répondit d'abord aux espérances qu'on avoit conçues: le comte de Clermont emporta d'assaut le boulevard de la porte Saint-Honoré; mais les habitans qui faisoient des vœux en faveur de leur Prince légitime, veillés de trop près par les Anglois, n'osèrent fondre sur eux, & ouvrir les portes à l'armée. Charle marcha à des conquêtes plus faciles: il emporta en peu de jours, des places qui avoient résisté des mois entiers à l'ennemi. Par-tout où les habitans se trouvoient plus forts, ils chassoient les garnisons Angloises, & se soumettoient à lui.

Le comte de Clermont rendit pendant cette campagne, aussi brillante que laborieuse, des services si éclatans, que le Roi lui confia le gouvernement général de toutes les conquêtes qu'il avoit faites en Champagne, en Brie, en Picardie & dans l'Isle-de-France. Il avoit sous ses ordres le comte de Vendôme, l'amiral de Culant, Chabanes, la Hire & Xaintrailles. Ce commandement étoit le plus glorieux de l'État; la guerre sembloit s'être concentrée principalement aux environs de la Capitale.

Juvenal des Ursins, Jean Chartier, p. 37.

Le comte de Clermont justifia le choix du Roi. Il se rendit maître par force ou par argent, de Corbeil, de Saint-Denys & du bois de Vincennes: peu s'en fallut qu'une conspiration ne le mît en possession de Paris; les mesures étoient prises, tout sembloit répondre du succès, lorsqu'un Carme, l'ame du complot, fut arrêté sur quelques soupçons: il découvrit ses complices, dont les uns perdirent la vie, & les autres les biens.

ANNÉE 1429.

Cependant le duc de Betfort, étonné de la défection de tant de places, comprit que c'en étoit fait de la domination Angloise en France, s'il ne ranimoit le zèle du duc de Bourgogne dont il avoit épousé la sœur. Depuis que ce Prince avoit abandonné les Anglois à eux-mêmes, ils n'avoient essuyé qu'un enchaînement de revers. Betfort eut recours aux déférences & aux supplications: le comte de Clermont de son côté, le faisoit souvenir par ses lettres de ce qu'il devoit à la patrie. Le duc de Bourgogne paroissoit incertain & chancelant; mais enfin l'intérêt l'emporta sur le devoir. Le duc de Betfort, qui peu auparavant lui avoit refusé le séquestre d'une seule ville, lui fit don des comtés de Champagne & de Brie: il disposa aussi du comté de Poitou en faveur du duc de Bretagne. C'est à ce prix, qui ne coûtoit rien aux Anglois, puisque ces provinces étoient soumises au Roi, que deux Princes du Sang consentirent à perpétuer les malheurs de l'État.

Le comte de Clermont fut d'autant plus touché de *Monstrelet, p. 54.*

ANNÉE 1429.

la funeste résolution de son beau-frère, qu'il perdoit l'espérance de recouvrer la Capitale tendrement attachée à ce Prince. Il profita de la trève pour passer dans le camp du duc de Bourgogne auprès de Senlis: il étoit accompagné de soixante Chevaliers; mais le Bourguignon évita toujours de se trouver seul avec lui: cet accueil indigna le comte de Clermont, & ne contribua peut-être pas peu à la guerre particulière qui s'éleva entre ces deux Princes.

Hist. généal. de la Maison de France, par S.te-Marthe, t. II.

La France devenoit de plus en plus un champ de destruction & de carnage: les troupes de part & d'autre ne subsistoient que de pillage. On ne peut se rappeler sans horreur & sans compassion, les maux que souffroient les habitans de la campagne. Le comte de Clermont fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un Prince généreux & sensible, pour modérer le brigandage; il trouva non-seulement le soldat, mais encore les Officiers généraux sourds au cri de l'humanité: entreprendre de les châtier, c'étoit s'exposer à les voir passer dans le parti ennemi. Clermont aima mieux abdiquer son commandement que d'être plus long-temps spectateur de la misère & de la dépopulation. Il retourna dans ses États, résolu d'attaquer la Bourgogne & la Franche-comté, riches & fertiles provinces, qui ne s'étoient point ressenties des malheurs de la guerre.

Jean Chartier, p. 39.

Louis de Bourbon comte de Vendôme, lui succéda dans son poste devenu le plus difficile de l'État, depuis

que le duc de Bourgogne fecondoit les Anglois en perfonne & avec toutes fes troupes.

ANNÉE 1430.

Tout fe réduifit d'abord à des efcarmouches, à de petits combats & à des furprifes de place; mais enfin, les Anglois & les Bourguignons réunis s'attachèrent au fiége de Compiegne. Perfonne n'ignore que ce fiége fut le terme fatal des exploits de la Pucelle: bleffée & prife dans une fortie de la garnifon, elle fut conduite à Rouen. En la faifant condamner au feu, le duc de Betfort fe condamna lui-même à une ignominie éternelle: la mort de l'héroïne le rendit plus odieux, fans le rendre plus puiffant. Le comte de Vendôme fut le premier des généraux François qui eut la gloire de venger Jeanne d'Arc.

Jean Chartier, p. 39.

Il y avoit fix mois que Compiegne réfiftoit aux Anglois & aux Bourguignons, commandés par Jean de Luxembourg comte de Ligny. La garnifon & les habitans périffoient de faim : le comte de Vendôme n'avoit pu les fecourir faute de troupes. Mais enfin, il prit le parti de raffembler les garnifons des places de l'Ifle-de-France, qui lui formèrent un corps de trois à quatre mille hommes: c'eft à la tête de cette poignée de combattans commandés fous fes ordres, par le maréchal de Bouffac, Xaintrailles, Chabanes, Gaucourt & Longueval, qu'il marcha aux lignes des ennemis défendues par des forts, appelés alors *baftilles,* que l'art avoit rendus prefque inattaquables.

ANNÉE 1430.

Luxembourg, général plein de valeur & d'expérience, ne l'attendit pas dans ses lignes: il prit une partie de son armée & s'avança, au-devant des François, jusqu'à l'abbaye de Royal-lieu. Vendôme, dont les forces étoient bien inférieures, feignit de vouloir l'attaquer; mais pendant qu'il l'amuse par de fausses démonstrations, Xaintrailles détaché avec quelques compagnies d'hommes d'armes, trouva le secret d'entrer dans la place. Les habitans, sans distinction d'âge & de sexe, qui n'avoient d'autre perspective que la mort, pressent Xaintrailles de les conduire à l'ennemi: tous ensemble attaquent à grands cris un fort construit auprès de la principale bastille des assiégeans, & s'en rendent maîtres après un long & terrible combat. Vendôme pendant ce temps-là, tenoit en échec les principales forces de Luxembourg: il n'eut pas plutôt appris le succès de Xaintrailles, qu'il se retira en bon ordre, & prenant un détour, il se rendit dans la ville par la même porte que Xaintrailles. Il fut reçu en triomphe; mais il n'eut pas plutôt fait rafraîchir sa troupe, qu'il sortit de la ville, passa l'Oise, attaqua & prit un fort construit sur le bord de la rivière. Luxembourg vaincu en détail, n'eut plus d'autre parti à prendre que la retraite, elle fut accompagnée des plus grandes marques de frayeur: il abandonna son artillerie & ses munitions de guerre & de bouche: l'armée qu'il commandoit acheva de se fondre par la fuite & par la désertion. Cette victoire fait d'autant plus d'honneur au génie & au courage de Vendôme,

Monstrelet.

Vendôme, que le Roi avoit eu la foibleſſe d'envoyer ordre de livrer Compiegne au duc de Bourgogne, dans l'eſpérance de le diſpoſer à une paix particulière.

ANNÉE 1430.

Vendôme, maître de la campagne, conquit un grand nombre de places, dont il fit les garniſons priſonnières de guerre: il entra même en Artois, où il porta la terreur & le ravage. Le duc de Bourgogne accourut du fond des Pays-bas, avec une nouvelle armée: Vendôme, dont les ſuccès avoient attiré ſous ſes drapeaux un grand nombre de ſoldats, l'envoya ſur le champ défier au combat. Le duc de Bourgogne, fier & brave, vouloit accepter le cartel; mais il en fut détourné par ſes généraux, qui le menaçoient d'une défaite certaine, s'il en venoit aux mains contre des troupes fières de leurs victoires. Le duc de Bourgogne croyant ſauver ſon honneur, répondit qu'il ne pouvoit recevoir le défi que de la part d'un Prince; que ſi les François avoient tant d'envie de combattre, il enverroit chercher Luxembourg, & qu'en attendant ſon arrivée, il leur fourniroit des vivres: cette réponſe imprudente le couvroit de honte & de ridicule. Le comte de Vendôme n'étoit-il pas Prince du Sang comme lui! S'il lui cédoit en puiſſance & en richeſſes, il l'égaloit en courage & en talens, & le ſurpaſſoit en vertus. Vendôme, indigné du refus inſultant du duc de Bourgogne, le pourſuivit pour le combattre malgré lui: celui-ci n'évita la bataille qu'en ſe réfugiant derrière des marais impraticables. Les

Monſtrelet, chronique de France, Alain Chartier, &c.

ANNÉE 1430.

François ne purent se venger qu'en désolant ses États; & en lui reprochant son orgueil & sa frayeur.

Les lieutenans de Vendôme soutinrent la gloire de la nation avec la même vigueur: Xaintrailles gagna la bataille de Germigny, Barbazan tailla en pièces une armée Angloise & Bourguignone. On est étonné de ne pas voir paroître Charle VII à la tête de si braves troupes, & profiter de tant de succès: ce Prince, naturellement intrépide, faisoit cependant la guerre, mais c'étoit contre le premier officier de sa Couronne, & en faveur de la Trémoille son favori. On n'est pas moins indigné de l'audace de Richemond que de la foiblesse du Monarque, qui répondoit si mal alors à ses hautes destinées.

Histoire du connétable de Richemond.

Pendant ce temps-là le comte de Clermont, devenu duc de Bourbon par la mort de son père prisonnier en Angleterre, déclaroit la guerre au duc de Bourgogne.

1433.

Le prétexte fut l'inexécution des conventions de son mariage avec Agnès de Bourgogne; le véritable motif, l'espérance de vaincre son opiniâtreté & de le détacher de l'alliance des Anglois, en faisant éprouver à ses sujets les calamités de la guerre. Le duc de Bourbon fondit sur la Bourgogne, dégarnie de troupes, & eut des succès faciles & rapides; il pénétra même jusque dans l'intérieur de la Franche-comté, répandant par-tout la désolation & la terreur. La crainte de perdre deux belles provinces, arracha bientôt le duc de Bourgogne des Pays-bas avec

Monstrelet, Chronique de France, journ. de Charle VII.

toutes ses forces: la guerre devint alors inégale; Bourbon peu secondé par le Roi, perdit toutes ses conquêtes; il eut la douleur de voir le Beaujolois, le Forès & la principauté de Dombes, en proie à la dévastation. Il se retira avec ses troupes sous Villefranche: les généraux du duc de Bourgogne le poursuivirent & l'envoyèrent défier. Bourbon répondit que si le duc de Bourgogne étoit à la tête de son armée, il prendroit volontiers jour, mais qu'il ne pouvoit mesurer ses forces qu'avec son égal: en même temps il sortit de la ville à cheval, vêtu d'une robe longue, telle qu'en portoient encore alors les Princes du Sang en temps de paix, & armé seulement d'une baguette, il fit entrer dans Villefranche, son corps de troupes. Sa réponse excita de plus en plus le ressentiment des Bourguignons, qui commirent les plus affreux ravages; mais enfin les amis des deux Princes, touchés des maux inutiles d'une guerre entreprise légèrement, les disposèrent l'un & l'autre à la paix. Ils envoyèrent leurs ministres à Mâcon, qui arrêtèrent une suspension d'armes, & convinrent que les ducs de Bourgogne & de Bourbon s'aboucheroient à Nevers, pour achever de terminer leurs différends.

ANNÉE 1433.

1434.

Le duc de Bourgogne s'y rendit le premier, suivi de la cour la plus brillante qu'il y eût alors en Europe. La duchesse de Bourbon, & ensuite le Duc son époux, ne tardèrent pas à le joindre avec la principale noblesse de leurs États. Une seule conférence termina la querelle: il n'y eut de difficulté que pour savoir qui des deux

ANNÉE 1434. Princes seroit nommé le premier dans le traité; mais le duc de Bourbon céda comme il convenoit, non à la puissance supérieure du duc de Bourgogne, mais au degré de naissance qui l'approchoit plus près de la Couronne. A la guerre la plus sanglante succédèrent les fêtes, les bals, les tournois, les spectacles & les caresses les plus tendres. Un chevalier Bourguignon qui avoit vu, & peut-être éprouvé, les hostilités barbares exercées tour à tour dans les États des deux Princes, en croyoit à peine le témoignage de ses yeux; il ne put s'empêcher de s'écrier tout haut, en adressant la parole aux Seigneurs des deux Cours: *Entre nous autres, sommes bien mal conseillés de nous adventurer & meure en péril & danger de corps & d'ame, pour les singulières voulentés des Princes & grands Seigneurs, lesquels quand il leur plaist, se reconseillent l'un avec l'autre, & souventes fois advient que nous en sommes poures & détruits.* Cette réflexion, si sage & si naturelle, fut remarquée & peut-être applaudie; mais elle ne corrigea personne.

Monstrelet.

Ce n'étoit rien pour le duc de Bourbon d'avoir procuré la paix à ses États, si le royaume entier ne participoit à ce bienfait signalé. Il plaida avec tant de force la cause de la patrie opprimée & gémissante, qu'il attendrit enfin le duc de Bourgogne: il obtint de ce Prince qu'il recevroit à Nevers même, les ambassadeurs du Roi. Le connétable de Richemond se rendit le premier dans cette ville; bientôt après parut l'archevêque

de Reims chancelier de France, qui arriva accompagné de presque tous les gens du conseil du Roi. Les ducs de Bourgogne & de Bourbon furent au-devant du premier magistrat du royaume, & l'accueillirent avec tous les honneurs dûs au Monarque qu'il avoit l'honneur de représenter. Les conférences s'ouvrirent bientôt: le duc de Bourbon remplissoit les nobles & saintes fonctions de médiateur; son zèle fut suivi d'un si grand succès, que dès-lors le grand ouvrage de la paix eût été consommé, si le duc de Bourgogne, par une délicatesse digne d'un grand Prince, n'eût déclaré qu'il ne pouvoit terminer la guerre à l'insu, & sans la participation des Anglois ses alliés. Il demanda l'assemblée d'un congrès, auquel seroient invités non-seulement le roi d'Angleterre, mais toutes les Puissances de la république Chrétienne. Ses demandes étoient des ordres, & on porta la flexibilité jusqu'à indiquer le congrès à Arras, l'une des principales villes du duc de Bourgogne.

ANNÉE 1434.

Monstrelet.

C'est-là que ce Prince étala sa puissance & sa gloire dans l'assemblée la plus auguste de l'Univers: on l'auroit prise pour les États généraux de l'Europe; elle étoit composée non-seulement des légats du pape Eugène & du concile de Bâle, des ambassadeurs de toutes les Têtes couronnées & de tous les Souverains; mais encore des ministres des ducs d'Orléans, de Bretagne & d'Alençon, des députés de Paris & des villes les plus considérables du royaume & des Pays-bas. La suite seule des Princes &

1435.

Ibidem.

ANNÉE 1435. des Ambassadeurs montoit à environ dix mille chevaux.

Jean Chartier. Le duc de Bourbon, qui depuis tant d'années ménageoit cette heureuse réconciliation, fut déclaré chef de l'ambassade Françoise, composée de vingt-cinq ministres distingués par la naissance, la sagesse ou les lumières: après lui marchoient le comte de Richemond & le comte de Vendôme, l'un connétable, l'autre grand-maître de France, & tous les deux Princes du Sang; l'archevêque de Reims chancelier de France, messire Christophe de Harcourt, Théolde de Valperghe, le maréchal de la Fayette, Maître Adam de Cambrai, premier Président.

Aussitôt que le duc de Bourgogne eut appris que le duc de Bourbon & ses collégues approchoient d'Arras, *Monstrelet.* il fut les recevoir à une longue distance de la ville, suivi du cortége le plus brillant. Le duc de Bourbon, précédé de Rois d'armes, de héraults & de trompettes, marchoit à cheval au milieu des ducs de Bourgogne & de Gueldres. Les autres Membres de l'ambassade suivoient, accompagnés chacun de deux des principaux seigneurs Bourguignons: les places, les rues, les fenêtres, les toits des maisons, étoient remplis d'une multitude de citoyens de tout rang, de tout âge, de tout sexe, qui, les yeux & les mains au Ciel, faisoient les vœux les plus ardens pour le succès d'une négociation, dont dépendoit le salut de tant de millions d'hommes: l'air retentissoit des cris de *Noël, Noël.* C'est au milieu des

acclamations & des bénédictions que le duc de Bourbon, regardé comme le Dieu tutélaire de l'État, fut conduit au palais qui lui étoit destiné. ANNÉE 1435.

Peu après le cardinal de Winchester, grand-oncle d'Henri VI roi d'Angleterre, fit son entrée à Arras avec la même pompe. Il étoit à la tête de vingt-six ambassadeurs, parmi lesquels on comptoit quatre évêques & plusieurs pairs.

C'est dans une vaste salle de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, décorée avec magnificence, que les Princes & les Ministres, chargés de la destinée de tant de peuples, s'assemblèrent. Le cardinal de Sainte-Croix, autrefois chartreux, & le cardinal de Chypre de la maison royale de Lusignan, présidoient aux conférences au nom du Pape & du concile de Bâle, en qualité d'arbitres & de modérateurs. Le duc de Bourbon offrit d'abord aux Anglois, par l'organe du chancelier de France, la cession entière de la Normandie & de la Guyenne, sous la foi de l'hommage-lige à la Couronne, & à condition que le roi d'Angleterre renonceroit à toutes ses prétentions, & spécialement au vain titre de roi de France. Les ambassadeurs d'Angleterre ne daignèrent pas même répondre à une offre si avantageuse; ils sortirent de l'assemblée, & peu après de la ville, en frémissant de colère & d'indignation. *Monstrelet.*

Le duc de Bourgogne, persuadé qu'il avoit rempli tous les devoirs d'allié fidèle, & peut-être trop vengé les mânes de son père, les laissa partir: il continua

ANNÉE 1435.

la négociation qui fut terminée en quinze jours. Ce Prince eût mis le comble à sa gloire, s'il n'eût dicté des conditions telles que jamais sujet n'en imposa de plus dures à son Roi. Charle VII se soumit aux loix impérieuses de la nécessité. Le traité d'Arras seroit le monument le plus honteux de foiblesse & d'infortune, s'il n'eût sauvé l'État. Charle VII doit paroître plus grand aux yeux des sages, en s'immolant en quelque sorte pour ses sujets, que lorsqu'à la tête d'une armée victorieuse, il chassoit les Anglois de la Normandie & de la Guyenne.

Il n'y a pas un seul article du traité d'Arras, qui en contient trente-un, qui ne soit attentatoire à l'autorité du Monarque. Charle désavoua le meurtre du duc de Bourgogne, & ne se soumit pas moins en coupable à toutes les réparations que le Bourguignon exigea: argent, domaines, droits légitimes & sacrés de la Couronne, tout fut prodigué, sacrifié à l'ambition de l'orgueilleux vassal. Le Roi consentoit, s'il venoit à l'enfreindre, à être excommunié: il autorisoit de plus, les ducs d'Anjou, d'Alençon & de Bourbon, le connétable de Richemond, les comtes de Vendôme & de la Marche, & les autres Grands du royaume garans du traité, à joindre leurs armes à celles du duc de Bourgogne.

C'est à ces conditions, que le duc de Bourgogne daigna reconnoître Charle VII pour son Roi; encore ne le reconnoissoit-il que de nom, puisqu'il se fit dispenser

par

par le traité, de lui rendre jamais hommage. Enfin, il porta l'abus de la puissance jusqu'à exiger que le duc de Bourbon & le connétable de Richemond, lui demandassent pardon au nom du Roi, du meurtre de son père déjà vengé avec tant d'éclat. ANNÉE 1435.

Voici comme s'exprime Monstrelet au sujet de cette cérémonie humiliante, dont le souvenir doit faire trembler les Rois, lorsqu'en proie à la violence de leurs passions ou entraînés par les flatteurs, ils sont prêts à commettre le crime. *Aussitôt après la signature du traité, & mêmement au propre lieu où icelle paix se traictoit, fut mis par le cardinal de Sainte-Croix, le Saint-Sacrement de l'Autel & une Croix d'or sur un coussin, sur les quels le dit Cardinal fit jurer & promettre au dit duc de Bourgogne, que jamais ne ramentereroit la mort de son feu pere, & qu'il entretiendroit bonne paix & union avecques le roi Charle son Souverain seigneur, & les siens; & après le duc de Bourbon & le Connétable, tenans la main sur la dicte Croix, priérent mercy au dit duc de Bourgogne, de part le Roi, pour la mort de son dict feu pere, lequel leur pardonna pour l'amour de Dieu.* Monstrelet.

Quand même le traité d'Arras eût été encore plus honteux à l'État, le peuple qui ne pouvoit être sauvé que par la paix, en auroit toujours appris la nouvelle avec transport. Par-tout le duc de Bourbon, à qui on ne peut refuser la gloire d'en avoir été le principal auteur, étoit accueilli comme un bienfaiteur, à qui chaque citoyen

ANNÉE 1435. se croyoit redevable des biens & de la vie. Il n'entendoit par-tout que le cri touchant de la sensibilité & de la reconnoissance.

Autant les François étoient encouragés, autant les Anglois paroissoient inquiets & consternés: le duc de Betfort en mourut de douleur. Jamais l'Angleterre ne put réparer la perte de ce grand homme, à qui l'histoire ne reproche que l'assassinat de la Pucelle, d'autant plus affreux qu'il étoit juridique. Les exploits de cette héroïne avoient commencé la révolution, le traité d'Arras l'acheva.

1436. En effet, il n'y avoit guère plus de six mois que la paix étoit conclue, & déjà le Roi avoit recouvré Paris. La sagesse & la prévoyance du duc de Bourbon avoient principalement contribué à cet heureux succès; il avoit conquis ou acheté, comme on a vu, Corbeil, le château de Vincennes & d'autres places, qui resserroient & bloquoient la Capitale: les Parisiens expièrent par la guerre, par la famine & par la peste, les crimes du dernier duc de Bourgogne & d'Isabelle de Bavière, dont ils avoient été complices. Il falloit que la génération actuelle pérît ou qu'elle se soumît à son Roi légitime. Le connétable de Richemond, qui avoit succédé au comte de Vendôme dans le gouvernement général de l'Isle-de-France, de la Champagne, de la Brie & de la Picardie, jouît de la gloire d'avoir réduit Paris, sans qu'il fût répandu une goutte de sang.

Pendant ce temps-là le duc de Bourbon brisoit les

fers d'un Roi prisonnier; c'étoit René d'Anjou, qui n'étant encore que duc de Bar, avoit été vaincu & pris à la fameuse journée de Brugneville. Il étoit détenu à Dijon, lorsque par la mort de son frère aîné, il succéda à la couronne de Sicile, au duché d'Anjou & au comté de Provence: la ville de Naples & un parti puissant l'appeloient en Italie. Charle VII souhaitoit avec passion de voir libre ce Prince dont il étoit beau-frère. Le duc de Bourbon se rendit à Dijon, avec le Connétable, le comte de Vendôme, le Chancelier, messire Christophe de Harcourt, le maréchal de la Fayette & le plus brillant cortége, pour traiter avec le duc de Bourgogne, de la rançon de René. ANNÉE 1437. *Monstrelet.*

Ce Prince, dont tant d'Écrivains ont exalté la générosité & la grandeur d'ame, se comporta en corsaire plutôt qu'en Souverain: il exigea de son prisonnier, la somme de deux cents mille écus, & plusieurs beaux domaines: il fallut souscrire à des conditions si dures. La paix entre les maisons d'Anjou & de Bourgogne fut scellée par le mariage du duc de Calabre, fils aîné & héritier du roi de Sicile, avec Marie fille aînée du duc de Bourbon. Le duc de Bourgogne avoit voué les sentimens de la plus vive tendresse à la duchesse de Bourbon sa sœur; il regardoit les enfans de cette Princesse comme les siens, & leur procuroit tous les avantages dont ils étoient susceptibles. Il est constant que le duc de Calabre, l'un des héros de la maison de France, appelé par les droits

ANNÉE 1439.

les plus sacrés aux couronnes d'Arragon & de Sicile, passoit pour l'un des plus grands partis de l'Europe. Le mariage fut célébré à Moulins, avec une pompe & une magnificence royales.

Hist. généal. de la Maison de France, par S.te-Marthe, Monstrelet, Chartier.

La gloire & la réputation de Bourbon augmentoient de jour en jour. Il eut la consolation de délivrer de prison le comte d'Eu son frère utérin, qui languissoit à la tour de Londres, depuis la bataille d'Azincourt. Le duc de Bourbon avoit acheté le comte de Sommerset, fait prisonnier long-temps auparavant à la bataille de Crévant, dans la vue de l'échanger contre le comte d'Eu: mais les Anglois n'avoient jamais voulu y consentir jusqu'à la majorité de leur Roi. Bourbon eut enfin la joie d'embrasser libre ce frère chéri, qui depuis rendit des services signalés à l'État.

Journal du règne de Charle VII.

Le comte de Vendôme de son côté, remplissoit une carrière glorieuse; tantôt on le voyoit à la tête des armées gagner des batailles, tantôt négocier, & toujours exhorter le Roi à la paix, que les circonstances rendoient de plus en plus nécessaire. En effet, la guerre, faute d'argent & d'hommes, dégénéroit en incursions & en pillages. C'est par l'épuisement absolu de toutes les ressources où se trouvoit le Roi, que les Anglois se soutinrent en France, après la défection du duc de Bourgogne & la mort du duc de Betfort.

Charle, maître de la Capitale par ses généraux, n'avoit encore osé se rendre aux vœux des citoyens,

qui soupiroient après sa présence. Il fit un effort en rassemblant six mille hommes qu'il ne pouvoit payer, à la tête desquels il fut assiéger Montereau-faut-Yonne: avant que de se montrer aux Parisiens, il vouloit leur faire voir combien il étoit digne de la Couronne dont ils avoient voulu le priver. Les comtes de Richemond & de Vendôme commandoient l'armée sous les ordres du Monarque. Charle monta le premier à la brèche, & mérita le prix de l'humanité comme celui de la valeur, sur tous les guerriers François & Anglois: son premier soin, après avoir emporté la ville d'assaut, fut d'en sauver tous les habitans. Après cette conquête importante, il entra en triomphe dans la Capitale, d'où il s'étoit retiré en fugitif dix-neuf ans auparavant. Le Roi avoit à sa droite le Connétable, & à sa gauche le comte de Vendôme, qui avoient principalement contribué à ses succès: marchoit ensuite le Dauphin suivi de Dunois & de l'armée. ANNÉE 1439.

Cependant la famine & la peste faisoient encore plus de ravage que la guerre: il y avoit lieu de craindre que le royaume ne devint un vaste désert, si la paix ne terminoit bientôt tant de calamités. Vendôme paroît avoir été de tous les hommes de son siècle, le plus sensible aux maux publics. Il fut chargé avec le Chancelier & plusieurs Ministres de s'aboucher avec le cardinal de Winchester, pour traiter de la paix ou au moins d'une trève; mais les Anglois, à qui il en avoit coûté tant

ANNÉE 1439.

de ſang & d'or pour ſeconder l'ambition d'Henri V & de ſes frères, ne pouvoient ſe réſoudre à la paix ſans partager le royaume avec Charle VII. Ils prétendoient ſur-tout poſſéder en pleine ſouveraineté les provinces qui leur ſeroient abandonnées par le traité : la négociation échoua. De retour à la Cour, Vendôme conjura le Roi de ſacrifier une partie de ſes droits plutôt que de laiſſer l'eſpèce humaine s'anéantir en France. Charle, dont l'ame étoit généreuſe & compatiſſante, avoit peine à réſiſter aux inſtances pathétiques du comte de Vendôme : d'un autre côté, il n'oſoit prendre ſur lui de démembrer la monarchie. Dans cette perplexité, il prit le ſage parti de laiſſer les États généraux aſſemblés à Orléans, maîtres de décider une queſtion auſſi délicate. Vendôme lui-même & Juvenal des Urſins, furent chargés de plaider la cauſe du peuple plus opprimé par les troupes de la nation que par les ennemis. Vendôme & ſon collégue s'acquittèrent avec joie d'un miniſtère ſi touchant. Ils repréſentèrent que c'en étoit fait de la nation en proie depuis trente ans aux maux les plus deſtructeurs, ſi on ne la laiſſoit reſpirer en lui procurant la paix : qu'un Souverain n'avoit point de devoir plus ſacré que le ſalut du peuple qui lui étoit confié par la Providence ; en un mot, qu'il falloit ſe réſoudre à voir périr de faim & de misère tout ce qui reſtoit de cultivateurs dans le royaume, ou acheter la paix au prix de la ceſſion pure & abſolue de quelques provinces. Le comte

Journal du règne de Charle VII.

Juvenal des Urſins, Chartier.

de Dunois & le maréchal de la Fayette combattirent les raisons de Vendôme & de des Ursins : ils firent voir qu'on ne pouvoit démembrer le domaine de la Couronne, sans renverser la constitution de l'État. Mais le discours des orateurs de la paix avoit fait l'impression la plus profonde sur la plupart des députés : le Roi paroissoit incertain & chancelant entre l'honneur de la Couronne & le salut du peuple. On convint de se rassembler à Bourges, pour prendre une dernière résolution : mais le Roi appelé ailleurs par des affaires importantes, ne put s'y trouver. Les États n'osèrent rien décider, & les espérances de la paix s'évanouirent. ANNÉE 1439.

Jusqu'ici le duc de Bourbon s'étoit couvert de gloire : 1440.
il avoit contribué au salut de la monarchie avec autant de zèle & d'intrépidité que de succès. Le traité d'Arras étoit son ouvrage : la guerre élevée entre les maisons d'Anjou & de Bourgogne avoit été terminée par ses soins. Tant de services ne pouvoient être payés que par la gloire de les avoir rendus : mais qui ne gémiroit sur les contradictions & les inconséquences du cœur humain ! Bourbon, qu'on a vu défendre l'État avec tant de générosité, va fouler aux pieds les devoirs sacrés de sujet, former des complots & des ligues, & avoir recours à la force des armes pour se venger d'un maître, qui ne lui donnoit pas assez de part à l'administration ; car dans ce siècle infortuné, les Grands sembloient ne vouloir sauver le royaume que pour le gouverner.

ANNÉE 1440.

Que ce Prince habile & brave, mais inquiet, rusé & artificieux, s'élève contre les favoris & les ministres, sa conduite n'étonne point : il avoit déjà troublé plus d'une fois le repos de son Roi. Mais ce n'est qu'à regret qu'on voit le comte de Vendôme participer à ses projets factieux, & démentir au bord du tombeau, les principes de religion, d'honneur & de probité, qui l'avoient rendu si cher & si respectable à la France. On est en peine de savoir les véritables motifs de la conduite de ce Prince ; car enfin il paroît toujours à la tête des armées ou des négociations. Charle VII avoit récompensé ses services par le don du comté de Chartres ; comment concilier son amour pour la paix & la félicité des peuples avec la guerre civile qu'il allume ? étoit-ce en prenant les armes contre la patrie, qu'il comptoit accélérer la paix ou la trève avec les Anglois !

Il est vrai que Vendôme après avoir rempli avec éclat le gouvernement général des conquêtes du Roi, dans l'Isle-de-France, la Picardie, la Champagne & la Brie, avoit été forcé de le céder au connétable de Richemond ; mais pouvoit-on refuser cet emploi, le plus difficile & le plus glorieux de la guerre, au premier officier de la Couronne !

Histoire du connétable de Richemond, Chartier.

Quoi qu'il en soit, le duc d'Alençon s'étoit prêté aux vues audacieuses du duc de Bourbon. Dunois lui-même, ce héros infatigable, trempoit dans un complot dont

dont le succès ne pouvoit que flétrir la gloire de ses triomphes. Alexandre, bâtard de Bourbon, guerrier intrépide, mais cruel & inhumain; Antoine de Chabannes, les sires de Prie, de Chaumont, de Boucicaut, de la Roche étoient, après les Princes, les principaux auteurs de cette entreprise criminelle. George de la Trémoille en étoit l'ame: c'est le même qui, à la tête de l'administration, avoit bravé si long-temps le Connétable & les princes de Bourbon. Il avoit enfin succombé sous les coups de ses redoutables adversaires: sa place de favori étoit remplie par Charle d'Anjou, comte du Maine, beau-frère du Roi. La Trémoille, qui ne voyoit qu'avec indignation les triomphes de ses ennemis, avoit fait passer toute sa haine & sa fureur contre le Connétable & le comte du Maine, dans le cœur du duc de Bourbon. C'étoit par l'ascendant d'un ministre disgracié qu'il avoit combattu dans sa puissance, que Bourbon levoit l'étendard de la révolte.

ANNÉE 1440.

Journal de Charle VII. Monstrelet, &c.

La conspiration se formoit à la Cour & sous les yeux du Roi avec un profond secret; un grand nombre d'Officiers d'une valeur éprouvée, avoient été gagnés au parti, sans que le Monarque & ses ministres se doutassent du danger qui les menaçoit. On prétend que les conjurés n'avoient pas seulement pour objet d'exclure de la faveur, des conseils & du commandement des armées, le Connétable & le comte du Maine; qu'ils vouloient réduire le Roi dans une espèce de tutèle, &

ANNÉE 1440.

gouverner le royaume ſous les auſpices du Dauphin.

Ce Prince, depuis Louis XI, étoit alors dans ſa dix-huitième année : il avoit beaucoup d'eſprit, de valeur & d'application ; mais encore plus d'orgueil, d'inquiétude & d'ambition. Quoique marié, il étoit ſous le joug de Bernard d'Armagnac comte de la Marche, ſon gouverneur ; le caractère ſombre & turbulent du jeune Prince, n'avoit point échappé au comte de la Marche, ſeigneur encore plus diſtingué par ſa ſageſſe que par ſa haute naiſſance & par ſes richeſſes. Il s'étoit appliqué à contenir ſon élève dans les bornes de la ſoumiſſion dûe à ſon père & à ſon Roi. La fermeté du comte de la Marche étoit odieuſe au Dauphin, qui ſe croyoit plus capable de gouverner le royaume, qu'un Monarque âgé de près de quarante ans & inſtruit à l'école de l'adverſité.

Journal de Charle VII. Monſtrelet, &c.

Le bâtard de Bourbon & Chabannes ſéduiſirent ſans peine, un jeune Prince déjà corrompu par ſa propre ambition : ils ne lui eurent pas plutôt vanté l'union des Princes du Sang & des grands Capitaines du royaume, qui n'attendoient que ſon aveu pour le mettre à la tête du gouvernement, qu'il conſentit à ſe faire enlever. Le duc d'Alençon parut bientôt après avec une nombreuſe & brillante nobleſſe : il s'empara de la perſonne du Dauphin, chaſſa le comte de la Marche, & commença, ſous le nom du fils, la guerre la plus impie & la plus ſcandaleuſe contre le père.

ANNÉE 1440.

Pendant que tout ceci se passoit à Loches, le duc de Bourbon manquoit à Blois un coup décisif. Il s'étoit rendu dans cette ville, avec les comtes de Vendôme & de Dunois, Chabannes & quelques autres chefs: ils travailloient ensemble au manifeste le plus sanglant contre les abus vrais ou faux de l'administration, lorsque le connétable de Richemond arriva à Blois. Ce chef de la milice Françoise, aussi peu instruit que le Roi d'une si grande conspiration, se présenta avec confiance au duc de Bourbon son beau-frère; mais il en fut très-mal accueilli: on ne s'en tint pas aux reproches & aux menaces; Dunois, dont la gloire militaire étoit éclipsée par le Connétable, jaloux de ce grand homme, proposa de l'arrêter. Antoine de Chabannes représenta que si on en venoit à cette extrémité, il y avoit lieu de craindre que la plupart des places de l'Isle-de-France, dont le Connétable avoit le gouvernement, ne tombassent entre les mains des Anglois: il n'en fallut pas davantage pour adoucir le duc de Bourbon. Ce Prince souhaitoit ardemment de gouverner le royaume; mais il étoit bien éloigné de vouloir le perdre; il laissa partir le Connétable.

Journal de Charle VII. Monstrelet, &c.

A peine échappé d'un si grand danger, Richemond reçut à Beaugency, l'ordre le plus pressant du Roi de venir le joindre à Amboise. Le Connétable se jeta dans une barque armée sur la Loire, & passa pendant la nuit sous le pont de Blois, sans être arrêté, & même aperçu

ANNÉE 1440.

Journal de Charle VII. Monstrelet, &c.

Vie du connétable de Richemond.

par les Princes maîtres de la ville. En voyant paroître Richemond, le Roi l'embrassa avec transport, en disant, *puisque j'ai mon Connétable, je ne crains plus rien.* Les espérances du Monarque ne furent point trompées ; il lui dut son salut. En effet Charle VII, étonné du soulèvement des Princes & des Grands, ne songeoit qu'à chercher un asile dans une place forte, en attendant l'évènement de la guerre : mais le Connétable lui inspira des sentimens plus magnanimes, en lui rappelant la destinée funeste de Richard II roi d'Angleterre, détrôné pour avoir pris une résolution aussi foible en de semblables circonstances. Le Roi eut honte d'avoir seulement balancé à se montrer à la tête des troupes. Il partit d'Amboise avec le Connétable & se rendit à Poitiers, d'où il envoya un héraut sommer le duc d'Alençon de lui rendre son fils.

Le Duc ne répondit à la sommation, qu'en allant surprendre Saint-Maixent: mais il éprouva une telle résistance de la part des moines & de quelques habitans réfugiés dans l'Abbaye, que le Roi eut le temps d'envoyer un détachement au secours de ses braves & fidèles sujets. Le duc d'Alençon, dont les forces étoient bien inférieures, se retira.

Cependant le manifeste, sur lequel les Princes avoient tant compté pour exciter le royaume entier à la révolte, n'avoit fait presqu'aucune impression. Si depuis trente ans la France étoit engraissée de sang, arrosée de larmes, couverte de ronces & de débris, n'étoit-ce pas le fruit

amer des divisions funestes de la Maison royale! Deux générations consécutives n'avoient-elles pas été le jouet infortuné & la victime de l'ambition des Grands! Une triste expérience avoit enfin appris au peuple à se défier du prétendu zèle des Princes pour ses intérêts: il détestoit la foiblesse, la crédulité & les erreurs de ses pères, qui l'avoient réduit tant de fois à maudire son existence malheureuse; non-seulement les provinces demeurèrent attachées à leur devoir, mais elles donnèrent des marques particulières de zèle & de dévouement au Monarque, qu'elles étoient bien éloignées de rendre responsable des maux & des abus inséparables de la commotion violente qu'avoit éprouvée la monarchie. L'Auvergne même, qui relevoit presque entièrement du duc de Bourbon, se signala en faveur du Roi.

ANNÉE 1440.

Ce Prince aussi actif & aussi infatigable à la tête d'une armée, qu'il avoit paru autrefois foible & indolent dans son palais, poursuivoit le Dauphin & le duc d'Alençon, de province en province, de ville en ville: déjà les deux Princes fugitifs ne voyoient plus d'asile pour eux dans le royaume. Ils implorèrent les secours du duc de Bourgogne, dont la protection seule pouvoit les garantir de la honte de succomber bientôt: mais le duc de Bourgogne, qui venoit de sauver la France en lui accordant la paix, ne voulut pas détruire son propre ouvrage. Au défaut de troupes, il donna de sages conseils au Dauphin: il l'exhorta à aller expier ses erreurs aux pieds de son père & de son Roi.

Journal de Charle VII. Monstrelet, &c.

ANNÉE 1440. Le Dauphin fut donc obligé de se réfugier dans les États du duc de Bourbon son complice, dont les forces ne pouvoient se mesurer avec celles d'un Roi puissant & victorieux. L'arrivée du Dauphin fut le signal de la ruine & de la dévastation des vassaux du duc de Bourbon: ses villes furent emportées, les unes d'assaut, les autres d'emblée, tout succomboit sous les coups des royalistes. Le seul avantage que les rébelles remportèrent dans cette guerre, fut la prise de l'artillerie & des équipages du Roi, que Chabannes sénéchal du Bourbonnois, enleva auprès d'Aigueperse en Auvergne.

Le spectacle déplorable de misère & de désespoir qu'offroient le Forès & le Bourbonnois, perçoient le cœur du duc de Bourbon. Il n'avoit donc écarté de ses États avec tant de soin la guerre étrangère, que pour les voir en proie au fléau d'une guerre intestine. Bourbon étoit d'autant plus pénétré de douleur, qu'il avoit rendu jusqu'alors ses sujets heureux, & qu'il ne pouvoit s'en prendre qu'à lui-même des maux qu'ils éprouvoient. Dans cette affreuse situation, il dut se féliciter de trouver à la Cour un médiateur respectable, en la personne du comte d'Eu son frère utérin, qui lui étoit redevable du bienfait de la liberté. Le Comte agit auprès du Roi avec tant de force & de chaleur, que ce Prince promit de pardonner au duc de Bourbon, à condition qu'il lui ramèneroit le Dauphin. On étoit convenu de tous les articles de l'amnistie: le Roi attendoit avec impatience

ſon fils & Bourbon, qui n'eurent pas honte de manquer à la parole qu'ils avoient donnée. Le Monarque irrité paſſa l'Allier, prit beaucoup de places qu'il abandonna au pillage, & menaça les rébelles juſque dans Moulins: il fallut s'humilier ſous les coups de l'impérieuſe néceſſité. Bourbon prit enfin le ſage parti de s'abandonner à la clémence de Charle, & de lui amener le Dauphin à Cuſſet en Auvergne.

ANNÉE 1440.

Journal de Charle VII. Monſtrelet, &c.

Mais les deux Princes en arrivant à la vue de Cuſſet, reçurent une mortification à laquelle ils ne s'étoient pas attendus. Le Roi envoya ordre aux ſires de la Trémoille, de Chaumont & de Prie, qui les accompagnoient, de ſe retirer ſous peine d'être arrêtés. Le Roi ne pouvoit ſe réſoudre à voir ces Seigneurs qu'il regardoit comme les véritables auteurs d'une rébellion ſi dangereuſe. Le Dauphin confondu & indigné, s'en prit en quelque ſorte au duc de Bourbon: *Beau compere*, lui dit-il, *vous n'aviez talent de dire comment la choſe étoit faite, & que le Roi n'eût point pardonné à ceux de mon hotel.* Il vouloit rebrouſſer chemin; mais Bourbon modéra ſon impétuoſité. *Monſeigneur*, lui répondit-il, *tout ſe fera bien, n'en ſoyez en quelque doute; vous ne pouvez retourner, car l'avant-garde du Roi eſt en votre chemin.* Le Dauphin ſe voyant enveloppé de toutes parts, fut forcé de continuer ſa route. Il deſcendit avec le duc de Bourbon chez le Roi, qui les attendoit ſeul: ils ne l'abordèrent qu'après avoir mis trois fois le genou en terre, & lui avoir

Monſtrelet.

ANNÉE 1440. crié *merci* trois fois. *Loys*, dit le Monarque, *vous soiés le bien venu, vous avez moult longuement demouré, alez vous en reposer en votre hotel pour aujourd'hui, & demain nous parlerons à vous:* ensuite se tournant vers le duc de Bourbon, il lui adressa ses paroles, où respirent la dignité & la fermeté: *beau Cousin, il nous desplaist de la faute que maintenant & autrefois, avez faicte contre nostre majesté par cinq fois.* Il lui cita le temps & les lieux où Bourbon s'étoit écarté de son devoir, *si ne fut point pour l'honneur & amour d'aucuns, lesquels nous ne voulons point nommer, nous vous eussions montré le déplaisir que vous nous avez fait, si vous gardez doresnavant de plus y rencheoir.*

Le lendemain, il fallut renouveler en plein Conseil l'affligeante cérémonie de demander pardon: les deux Princes ne l'eurent pas plutôt obtenu, qu'ils osèrent solliciter la grâce des sires de la Trémoille, de Chaumont & de Prie. Le Roi répondit que toute la grâce qu'il pouvoit leur accorder étoit de se retirer dans leurs terres, à condition qu'ils ne paroîtroient jamais devant lui. Le Dauphin eut la hardiesse d'insister & de menacer le Roi de se retirer lui-même; *Monseigneur*, dit-il, *donc faut-il que je m'en revoise, car ainsi leur ay promis.* Le Roi ayant
Monstrelet. peine à contenir son indignation, repartit: *Loys, les portes sont ouvertes, & si elles ne vous sont assez grandes, je vous en ferai abatre seize ou vingt toises de murs, pour passer ou mieux vous semblera; vous êtes mon fils, & ne vous pouvez obliger à quelque personne sans mon congé & consentement;*

mais

mais s'il vous plaist en aller, nous trouverons au plaisir de Dieu, aucuns de nostre Sang qui nous ayderont mieux à maintenir & entretenir nostre honneur & seigneurie, qu'encore n'avez fait jusqu'icy. Il le quitta sans attendre sa réponse, & fut recevoir le nouveau serment de fidélité du duc de Bourbon. Ce Prince n'en fut pas quitte pour être humilié, il lui en coûta les places de Corbeil, du bois de Vincennes, de Sancerre & de Loches, dont il étoit en possession depuis qu'il les avoit acquises ou achetées dans le cours de la guerre. Le duc d'Alençon & le comte de Vendôme obtinrent aussi grâce; le comte de Dunois avoit abandonné le parti avant qu'il eût été accablé.

ANNÉE 1440.

Ainsi finit l'une des révoltes les plus dangereuses dont il soit mention dans notre histoire: elle est connue sous le nom de la *Praguerie*, qui lui fut donnée à l'occasion de la guerre élevée en Bohème, entre les Catholiques & les Hussites, dans laquelle furent exercées les cruautés les plus atroces; & parce que le peuple en France, n'en préfageoit & n'en redoutoit pas de moindres maux.

La France fut délivrée de ce fléau en moins d'un an, grâce à l'intrépide activité de son Roi, qui mit le comble à sa gloire, en sachant non-seulement vaincre, mais encore pardonner.

Cette guerre ne fut presque funeste qu'à Alexandre, bâtard de Bourbon. Ce Seigneur, beau, bien fait, plein de courage, avoit rendu des services éclatans pendant la guerre: mais il en avoit souillé la gloire par ses

ANNÉE 1440.

brigandages. On le voyoit toujours suivi d'une troupe d'hommes d'armes aussi déterminés que lui, parcourir presque toutes les provinces du royaume, combattre les Anglois & piller les François, d'une main il soutenoit la Couronne, de l'autre il en opprimoit les vassaux: tel étoit le caractère odieux & inhumain des principaux guerriers de ce siècle, dont la plupart méritèrent en France, le surnom infame d'*Écorcheurs*. La nécessité où s'étoit trouvé Charle VII, sans argent & sans ressources, d'employer tous ceux qui se présentoient pour défendre son Trône chancelant, l'avoit réduit à ne pouvoir que plaindre la destinée des cultivateurs. Mais il étoit temps d'arrêter par un exemple effrayant le cours de ces désordres: le Roi n'auroit pas sans doute choisi le bâtard de Bourbon, préférablement aux autres chefs aussi criminels que lui, pour le condamner à mort, si l'audace d'Alexandre ne lui avoit été particulièrement odieuse. C'étoit ce Seigneur qui le premier avoit quitté la frontière où le Roi l'avoit établi, pour allumer le feu de la révolte: c'étoit lui qui avoit le plus contribué à la défection du Dauphin. Enfin, lorsque la rébellion étoit aux abois, il avoit fait les derniers efforts auprès du duc de Bourgogne, pour l'engager à soutenir les factieux. Cependant, depuis l'extinction de la Praguerie, le Roi l'avoit mis avec Dunois, à la tête d'une armée, pour recouvrer Harfleur. Le bâtard se défioit si peu du ressentiment du Monarque, qu'il vint le trouver à Bar-sur-Aube, avec une suite peu

Chartier, Monstrelet.

Ibidem.

nombreuse: mais à peine arrivé, il est arrêté, jugé, condamné, renfermé dans un sac, & précipité dans la rivière : ses amis le retirèrent de l'eau, & lui rendirent les derniers devoirs avec beaucoup de pompe. Le supplice de ce Seigneur, fit l'impression la plus profonde & la plus salutaire sur les autres chefs de brigands qui infestoient les provinces. Le royaume respira un peu.

ANNÉE 1440.

Pendant ce temps-là, le Roi remplissoit les vœux du comte de Vendôme, en le mettant à la tête d'une ambassade solennelle, pour négocier la paix avec les Anglois à Saint-Omer. Vendôme s'étoit attendu à traiter avec des Princes; mais en voyant arriver au congrès l'évêque de Rochester & le lord Fanhope, il refusa d'entrer en conférence avec des ministres d'une naissance & d'un rang si inférieurs au sien: il quitta brusquement Saint-Omer; & la Cour approuva la fierté de sa conduite.

Monstrelet.

Les soins de Vendôme furent plus heureux en faveur du duc d'Orléans. Il contribua à son élargissement par ses négociations & sa générosité: il répondit de sa rançon avec le Dauphin, les ducs de Bretagne & d'Alençon, les comtes de la Marche & d'Harcourt, les archevêques de Reims & de Narbonne, les sires de Mailly & de Laval-Loheac. Mais le duc de Bourgogne fit plus lui seul que tous les Grands du royaume ensemble : il s'immortalisa en brisant les fers de son rival & de son ennemi. Le duc d'Orléans répondit à la grandeur d'ame

Rymer, t. V.

ANNÉE 1440. du duc de Bourgogne, par une grandeur d'ame égale. Il ne vit plus dans le fils de l'assassin de son père que son bienfaiteur. Il épousa mademoiselle de Clèves sa nièce, & lui jura une amitié éternelle.

Cette liaison, dont la vertu étoit le fondement, devint odieuse au Roi : depuis que ce Prince régnoit, il avoit été si souvent en butte aux contradictions & aux complots des Grands, qu'il ne pouvoit les voir unis étroitement sans s'en défier. Loin donc d'accueillir le Premier Prince du Sang avec les égards & la confiance dûs à ses services, à son courage & à ses rares talens, le Roi le traita en homme suspect & dangereux : le duc d'Orléans fut d'autant plus outré, qu'il s'étoit flatté d'avoir la principale influence dans le gouvernement. Il se plaignit amèrement au duc de Bourgogne de l'ingratitude & de la dureté de Charle VII. Ils entreprirent de concert, de faire repentir le Monarque de sa hauteur & de son mépris. Ils invitèrent tous les Princes du Sang à se rendre à Nevers, pour concerter ensemble les moyens de rendre la paix au royaume, de soulager le peuple, de réformer les vices de l'administration, & d'obtenir dans le gouvernement la même autorité dont avoient joui leurs pères.

Rymer, t. V.

1442.

Le duc de Bourbon, encore plein du ressentiment de ses disgrâces & de la mort tragique de son frère naturel, fut le premier à se joindre aux ducs d'Orléans & de Bourgogne. Les ducs de Bretagne & d'Alençon,

les comtes de Nevers & de Vendôme, achevèrent de rendre cette ligue formidable. Chacun d'eux accourut à Nevers, accompagné de la principale Nobleſſe du royaume: tout tendoit à une défection générale. ANNÉE 1442.

C'étoit dans le temps que Charle ſe montroit le plus digne de la Couronne, que les Princes du Sang attaquoient ſon adminiſtration avec tant d'audace. Il avoit parcouru preſque toutes les provinces du royaume, réprimant par-tout le brigandage. Il étoit alors à la tête d'une armée victorieuſe ſur les frontières de la Guyenne & du Languedoc: il fut tenté de fondre ſur les mécontens, & de les accabler avant qu'ils euſſent le temps de ſe reconnoître. Mais quel fruit auroit-il retiré d'un avantage paſſager ſur le duc de Bourgogne, plus riche & plus puiſſant que lui, ſecondé des ducs de Bretagne, d'Orléans, de Bourbon & d'Alençon! n'étoit-ce pas allumer une guerre capable de diſſoudre la monarchie! La prudence l'emporta ſur le reſſentiment. Charle conjura l'orage avec une modération qui donne la plus haute idée de ſa ſageſſe.

Chartier, Journal de Charle VII.

Juvenal des Urſins, Monſtrelet, &c.

Il envoya à Nevers l'archevêque de Reims, ſon Chancelier, pour ſe plaindre aux Princes du parti extrême qu'ils avoient pris de s'aſſembler pendant ſon abſence & à ſon inſu: il ajoutoit que ſon deſſein avoit été de les convoquer à Bourges, à la fin de la campagne, pour délibérer avec eux ſur les affaires les plus importantes de la monarchie. Qu'au reſte, il écouteroit volontiers toutes les remon-

ANNÉE 1442.

trances qui feroient dictées par l'amour de l'État, & qu'il donneroit aux Princes toute la fatisfaction qu'ils pourroient defirer légitimement.

Juvenal des Urfins, Monftrelet, &c.

Le Roi ne tarda pas à recevoir un long mémoire qui contenoit tous les griefs du peuple & des Princes. Ils demandoient qu'une prompte paix avec l'Angleterre terminât les longues calamités fous lefquelles le royaume gémiffoit; que les villes & les campagnes fuffent foulagées par la diminution des tailles & des autres impofitions; que les excès des gens de guerre fuffent réprimés; que la juftice fût mieux adminiftrée; que les procédures fuffent abrégées. Si les mécontens s'en étoient tenus à ces plaintes, peut-être auroient-ils acquis la gloire de paffer auprès d'un peuple léger & crédule, pour fes pères & fes protecteurs. Mais ils ne diffimulèrent point l'intérêt perfonnel qui les guidoit: ils reprochoient au Roi de ne les avoir point initiés à l'adminiftration des affaires, comme l'avoient été leurs prédéceffeurs. A ce grief général, les ducs d'Orléans, de Bourgogne, d'Alençon & de Bourbon, les comtes de Nevers & de Vendôme, en ajoutoient de particuliers. Le duc de Bourbon demandoit le payement de fa penfion de quatorze mille quatre cents livres; le comte de Vendôme vouloit remplir les fonctions de grand-maître de France, qu'il n'excerçoit plus depuis la part qu'il avoit eue à la guerre de la Praguerie.

Charle VII répondit article par article à ce mémoire: il prouva qu'il avoit fait tout ce qu'on pouvoit attendre

ANNÉE 1442. *Juvenal des Urſins, Monſtrelet, &c.*

d'un Monarque ſenſible & compatiſſant, pour obtenir la paix; que la néceſſité ſeule de les ſauver d'un joug honteux & odieux, ne lui avoit pas encore permis de tendre une main paternelle à ſes ſujets, & de réformer tous les abus inſéparables des guerres inteſtines & étrangères; que le pillage & les vexations des gens de guerre le touchoient juſqu'au fond du cœur; qu'il avoit parcouru preſque toutes les provinces pour les délivrer de ce fléau; & qu'il n'épargneroit ni ſoins, ni travaux, ni dangers, pour extirper le mal juſque dans ſa racine.

Il ne réfuta pas moins victorieuſement les griefs perſonnels des Princes. Il proteſta qu'il n'avoit jamais décidé une affaire importante, ſans la participation & les conſeils des Seigneurs du Sang. Il fit voir, mais avec autant de retenue que de ſageſſe, combien les mécontentemens particuliers étoient injuſtes, faux ou frivoles; que la penſion du duc de Bourbon avoit été acquittée juſqu'au dernier quartier; qu'on en avoit même offert le payement à ſes miniſtres, qui l'avoient refuſé: il ajoutoit que le comte de Vendôme s'étoit mis lui-même hors l'hôtel du Roi; que lorſqu'il ſe conduiroit comme il convenoit à ſa naiſſance & à ſon rang, il trouveroit toujours en la perſonne de Sa Majeſté un bon Roi & un bon parent.

Cette réponſe ſi ſage & ſi modérée auroit dû couvrir de honte & de confuſion les mécontens: elle auroit dû au moins arrêter leurs projets factieux, ſi le motif du bien public les avoit ſeul engagés à une démarche d'un ſi grand

ANNÉE 1442. éclat. Mais ils travailloient de jour en jour à séduire tous les ordres de l'État; ils se préparoient à la guerre civile, sans être retenus par la crainte de voir périr cette monarchie que plusieurs d'entr'eux avoient sauvée par des prodiges de sagesse & de valeur. Le Roi comprit qu'il ne pouvoit triompher du parti qu'en le divisant: il gagna le duc d'Orléans à force de bienfaits & de promesses; les ducs de Bourgogne & de Bretagne ne s'étoient prêtés à la faction, que pour venger les injures de ce Prince: dès que ses vœux furent remplis, ils parurent satisfaits. Les autres Princes abandonnés à eux-mêmes, n'étoient pas assez puissans pour résister à l'autorité royale qui prévaloit de jour en jour.

Juvenal des Ursins, Monstrelet, &c.

1445. Il paroît que les Bourbon se réunirent sincèrement au Roi. Ils furent forcés d'admirer les grandes qualités de ce Prince, qui, du sein de la misère & de l'oppression, trouva le moyen d'établir sa puissance & celle de ses successeurs sur des fondemens inébranlables.

Il ne manquoit à la gloire & sur-tout aux vœux du comte de Vendôme, que de couronner ses longs & brillans services, par une réconciliation solide entre la France & l'Angleterre; fortune, repos, santé, il sacrifia tout pour remplir des vues si saintes: il passa la mer à l'âge de près de soixante-dix ans, & se rendit à Londres à la tête d'une célèbre ambassade, composée de l'archevêque de Reims chancelier de France, du comte de Laval, du seigneur de Pressigny, de Guillaume Cousinot maître

Histoire chronolog. de Charle VII, par Berry.

maître des requêtes, & d'Étienne Chevalier, ſecrétaire du Roi : Vendôme fut accueilli en Angleterre en héros de l'humanité ; on lui prodigua les honneurs & les careſſes ; tout ſembloit préſager une heureuſe paix : les Anglois, toujours battus depuis la levée du ſiége d'Orléans, ne pouvoient plus ſupporter le poids accablant d'une guerre ruineuſe ; cependant le zèle, l'expérience & la dextérité de Vendôme, échouèrent contre le préjugé de l'honneur ou plutôt de l'orgueil ; les Anglois étoient encore ſi enflés de leurs anciennes victoires, que malgré leur foibleſſe préſente, ils ne pouvoient conſentir à voir leur Souverain tomber aux pieds de Charle VII, qu'ils regardoient, peu auparavant, comme un fantôme de Roi, pour lui rendre hommage-lige. Charle de ſon côté, étoit déterminé à ne ſe laiſſer jamais dépouiller de l'inſigne prérogative de compter au nombre de ſes vaſſaux, un Monarque auſſi puiſſant que le roi d'Angleterre, à moins qu'il ne renonçât à ſes poſſeſſions en France. Il ne falloit pas moins qu'un obſtacle auſſi inſurmontable pour étonner & déconcerter le zèle de Vendôme ; il ſe contenta de renouveler la trève pour dix-huit mois : mais il avoit tellement à cœur le ſalutaire ouvrage de la paix, qu'il obtint des deux Rois, de profiter de la trève pour s'aboucher enſemble, & terminer entre Paris & Rouen une querelle ſi longue & ſi funeſte. Cette entrevue ſi deſirée par les Sages des deux Nations, ſtipulée ſolennellement à la face de l'Europe, n'eut pas lieu ; les

ANNÉE 1445.

ANNÉE 1446.

Anglois devoient perdre à jamais le fruit de tant de sang & de trésors, sacrifiés en faveur de l'injustice & de l'ambition d'Henri V.

Au reste la France respira encore une fois par les soins infatigables du comte de Vendôme; mais ce Prince ne jouit pas du fruit de ses travaux, les fatigues du voyage achevèrent d'altérer sa santé déjà usée par celles de la guerre. Il mourut à Tours le 21 décembre 1446, âgé de plus de soixante-dix ans. On doit le mettre au nombre des Princes qui ont rendu les plus grands services à l'État. Il laissa de Jeanne de Laval un fils unique, qui ne fut pas moins l'héritier de ses vertus que de ses titres.

Hist. généal. de la Maison de France, par S.te-Marthe, t. II.

Le duc de Bourbon, dont la vie n'avoit pas été moins agitée & moins éclatante, préféra à la fin de sa carrière, la gloire solide de gouverner ses vastes domaines, à l'honneur dangereux de dominer dans les conseils du Roi. Il laissa le restaurateur de l'État administrer en paix la monarchie sauvée par ses soins. La sagesse & la retenue de Bourbon lui furent plus utiles que son inquiétude & son audace. Charle oublia ses fautes, pour ne se souvenir que de l'attachement héroïque qu'il lui avoit témoigné, lorsqu'en butte aux outrages de la fortune, poursuivi par sa mère, fugitif & proscrit, sa cause paroissoit désespérée. Il voulut récompenser en la personne du fils, les grands services qu'il avoit reçus du père. Il donna au comte de Clermont, madame Jeanne de France sa fille, l'une des Princesses les plus accomplies de

ce siècle. Cette alliance auguste éleva l'ame du Comte, & ne contribua peut-être pas peu à en faire un héros. Il vengea sur les Anglois la captivité & les infortunes de son aïeul. Le duc de Bourbon fut le témoin des victoires de son fils: il eut la consolation de voir chasser du royaume ces redoutables Anglois, qui l'avoient si long-temps opprimé. La mort surprit ce Prince à Moulins le 4 décembre 1456, il n'avoit pas encore cinquante-six ans. Il laissa d'Agnès de Bourgogne, qui lui survécut vingt ans, la postérité la plus brillante & la plus nombreuse, onze enfans, six Princes & cinq Princesses. Il eut aussi trois enfans naturels & légitimés, deux fils & une fille: l'aîné devint amiral de France, & le cadet archevêque de Narbonne.

ANNÉE 1447.

Hist. généal. de la Maison de France, par S.te-Marthe, t. II.

Le duc de Bourbon ne le cédoit en richesses qu'au Roi & au duc de Bourgogne. Il donna cent cinquante mille écus à la princesse Marie sa fille, en la mariant au duc de Calabre, appelé par sa naissance aux couronnes d'Arragon & de Sicile, aux duchés d'Anjou, de Lorraine & de Bar, & au comté de Provence. Il ne traita pas avec moins de magnificence la princesse Isabelle sa seconde fille, qui épousa en 1454 Charle le Téméraire, alors comte de Charolois & depuis duc de Bourgogne. Cette opulence de la part d'un Prince, chargé d'une nombreuse famille, donne la plus haute idée de l'ordre qu'il établit dans ses finances; elle mérite d'autant plus d'être observée, que la dot des dames de France étoit

Ibidem.

ANNÉE 1447. alors fixée à cent mille écus: on peut ajouter que Louis de Bourbon comte de Montpensier, & frère puîné du Duc, auteur de la première branche de Bourbon-Montpensier, eut douze mille livres de rente pour son partage, tandis que l'apanage des puînés des ducs de Bretagne, princes d'ailleurs très-puissans, ne montoit qu'à huit mille livres de rente.







